Anne-Marie Chabrolle-Cerretini (éd.)

Romania

Réalité(s) et concepts

Lambert-Lucas

Les actes du colloque international *Romania : réalité(s) et concepts* qui s'est tenu les 6 et 7 octobre 2011 à Nancy donnent l'occasion de réfléchir à la pertinence et à la lisibilité du terme *Romania*. Utilisé dans toutes les langues romanes pour désigner l'espace où celles-ci sont parlées depuis l'Antiquité tardive, *Romania* a connu des définitions historiques, linguistiques et culturelles diverses. N'excluant aucune période, on a cherché ici à conjuguer deux regards – rétrospectif et prospectif – sur cet ensemble alors qu'apparaissent des concurrents tels que le concept de *méditerranéen*.

Quels sont les traits constitutifs de la romanité ? Quelle est son extension et sa composition ? Quelles sont ses frontières ? Comment s'y définissent et s'y distribuent les langues, les dialectes, les variétés, les parlers ? Comment « bouge »-t-elle et comment y jouent les variations ? Comment aussi est-elle perçue par ses locuteurs, par ses acteurs ? Autant de questions soumises à des points de vue contrastifs sur l'histoire de l'espace linguistique roman et sur la compréhension des rapports entre langue et culture.

Ce qui se dégage des débats est la remise en question de la plupart des concepts fondamentaux de la linguistique romane, le besoin de relire les grands romanistes du XIXe siècle, le constat que la linguistique romane n'est pas la somme de linguistiques particulières et qu'en conséquence une théorisation romane vient avantageusement compléter des linguistiques idioromanes.

Ces actes rassemblent vingt et une contributions d'enseignants-chercheurs dont deux conférences invitées. Six pays européens et quinze établissements universitaires et de recherche y sont représentés.

9 782359 350593

300 pages
36 euros
ISBN : 978-2-35935-059-3

© Éditions Lambert-Lucas, 2013
ISBN : 978-2-35935-059-3

Romania

Réalité(s) et concepts

Actes du colloque international
des 6 et 7 octobre 2011
Université Nancy 2

Textes réunis et présentés par
Anne-Marie Chabrolle-Cerretini

Ouvrage publié grâce au concours de la Région Lorraine, de Romania
et de la SHESL - Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage

Présentation

Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI
Université de Lorraine / Nancy

Le colloque international *Romania : réalité(s) et concepts* s'est tenu les 6 et 7 octobre 2011 à l'université de Nancy 2. L'idée du colloque est née au sein du groupe formé à l'UMR 7597 - Paris 7 - Histoire des théories linguistiques qui avait entrepris de travailler à l'histoire de la description des langues romanes.

Après un numéro de *Revue des Langues Romanes* consacré à un aperçu des définitions et des classifications des langues romanes (tome CXVI-1, 2012), il est apparu nécessaire de s'arrêter sur le concept de « Romania » utilisé abondamment. Le terme *Romania* est effectivement présent dans toutes les langues pour désigner l'espace où sont parlées les différentes langues romanes. Depuis l'Antiquité tardive, *Romania* a connu des définitions historiques-linguistiques-culturelles diverses. Actuellement on lui associe parfois les adjectifs *continua* et *nova* pour exprimer la prise en compte d'une discontinuité historico-géo-linguistique et distinguer ainsi les territoires où sont nées les langues romanes des territoires hors de l'Europe où elles ont été exportées. L'extension variable de la définition nous invitait à nous interroger sur la pertinence et la lisibilité du terme de *Romania* aujourd'hui.

Le colloque devait permettre de confronter des éclairages disciplinaires sur la Romania. Au-delà de la recherche d'une définition, il s'agissait d'interroger les textes (littéraires, de spécialistes de langues, institutionnels) du IVe siècle en passant par le Moyen-Âge et la Renaissance jusqu'au XXIe siècle sur la perception de l'ensemble des langues romanes, à l'intérieur de cette entité, mais aussi du point de vue des espaces non romans contigus ou non, ou encore du point de vue des langues de contact dans le bassin méditerranéen comme la *lingua franca*.

Le colloque n'excluait aucune période d'étude, cherchant au contraire, à conjuguer les deux regards rétrospectif et autant que possible prospectif sur cet ensemble alors qu'apparaissent des concepts concurrents comme celui de « méditerranéen ». Cette réflexion devait nous conduire à poser la question du rapport à l'altérité, à traiter de la perception de la variation à travers des concepts comme ceux d'«intercompréhension », « langue pont », « dialecte », « langue commune », « continuum », etc., et à nous questionner sur les traits constitutifs de cette « romanité » alors que le latin comme langue véhiculaire de culture avait dépassé très tôt les frontières de l'ensemble roman.

Ces regards croisés sur la diversité et l'unité de la Romania devraient permettre une mise en perspective comparative de points de vue opératoires pour une contribution à l'histoire de l'espace roman, à la compréhension des rapports entre langue et culture et à l'histoire de la description des langues romanes.

Nos attentes ont été largement satisfaites. Ce qui se dégage nettement des présentations et des débats est la remise en question de la plupart des concepts fondamentaux, la relecture nécessaire des grands romanistes du XIXe siècle et le

constat de plus en plus avéré que la linguistique romane n'est pas la somme des linguistiques de chaque langue romane et qu'en conséquence une théorisation romane vient avantageusement compléter des linguistiques idioromanes.

*

Ce projet a su fédérer autour de lui des financeurs aussi divers que le Conseil Régional de Lorraine, l'UFR de Langues et Littératures Étrangères de Nancy 2, deux équipes d'accueil de Nancy 2, Romania et le Centre d'Études Littéraires Jean-Mourot, l'UMR 7597 de Paris 7 Histoire des théories linguistiques et la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage.

La publication des actes du colloque est prise en charge par la Région Lorraine, Romania et la SHESL.

Le comité scientifique réunissait Teddy Arnavielle (Montpellier III), Cyril de Pins (Paris 7), Anne-Marie Chabrolle-Cerretini (Université de Lorraine-Nancy) et Alessandra Mosca (Paris 7).

L'organisation du colloque doit beaucoup à l'efficacité de Sylvie Laguerre, à la disponibilité de Michèle Guiraud (Romania), à l'aide précieuse d'Alessandra Mosca et à Marie-Sol Ortola (directrice de Romania) qui a toujours soutenu le projet et défendu la linguistique romane. La coordination était assurée par Anne-Marie Chabrolle-Cerretini.

Conférences invitées

1

Romania, lingue romanze, linguistica romanza

Alberto Várvaro
Université de Naples – Fédéric II

Devo dire subito che ho trovato molto felice la scelta di dedicare questo convegno al tema che ho voluto assumere come titolo anche del mio contributo, non per l'illusione di esaurire l'argomento ma per offrire alcune riflessioni, di sicuro modeste e dichiaratamente personali, alla discussione comune di questi giorni.

Perché trovo felice la scelta? Perché la linguistica romanza, come tutte le altre discipline, è colpita da tempo da un processo di specializzazione che ha non pochi vantaggi, ed è comunque inevitabile, ma di cui non dobbiamo nasconderci i grandi pericoli. Il pericolo maggiore è che gli studiosi si vanno chiudendo in ambiti sempre più ristretti e man mano dimentichiamo o almeno trascuriamo il quadro complessivo della disciplina, con conseguenze serie.

Alcuni di voi sanno che dal 2008 mi occupo di una scuola estiva di linguistica romanza che a giugno riunisce a Procida, la piccola isola vicino a Napoli, circa 15 giovani studiosi per ascoltare e discutere le lezioni di 7-8 docenti che provengono da paesi diversi e hanno impostazioni diverse, su temi di grande rilievo; è ammesso l'uso di tutte le principali lingue romanze. La scuola opera d'accordo ed in nome della Société de Linguistique Romane, che ha un migliaio di soci; non scegliamo gli allievi tra gli studenti universitari ma tra i dottori ed i dottorandi (alcuni dei partecipanti di questi quattro anni hanno già vinto un posto all'università). Si potrebbe dunque pensare che io riceva un gran numero di domande di partecipazione, perché i dottori ed i dottorandi nelle nostre discipline, nei paesi di lingua romanza e fuori di essi, sono certamente molto numerosi. Non è così. Le domande sono scarse; da alcuni paesi, come la Francia, che potrebbero produrne a decine, non ne arrivano quasi mai; solo da due o tre università europee ne abbiamo avute sempre.

Se io organizzassi un corso estivo di linguistica italiana, come per esempio quello ormai tradizionale e assai utile di Bellinzona (Ticino), o un corso di linguistica francese o di linguistica spagnola, le richieste sarebbero ben maggiori. Ma è sbagliato credere che gli interessati alla linguistica romanza siano la somma degli interessati alle singole linguistiche romanze: essi ne sono una piccola percentuale. I corsi universitari sono sempre più orientati su *una* delle linguistiche romanze e sempre meno su *la* linguistica romanza. Il giovane studioso in formazione non è stimolato a chiedersi cosa ci sia al di là, al di fuori dei confini del suo settore, e probabilmente ritiene (a torto) di avere difficoltà tematiche che non sono quelle a cui sono stati abituati e per di più in lingue che conosce poco.

Le conseguenze negative di queste chiusure sono molteplici. Intanto può accadere, per fare un esempio, che si tratti del cosiddetto « neutro di materia » nelle parlate iberiche del nord-est senza sapere (o senza curarsi) che un fenomeno analogo esiste in molte parlate dell'Italia centro-meridionale. Per fare un altro esempio dalle stesse aree, l'infinito coniugato che lascia tracce in Italia meridionale può essere

studiato senza occuparsi del fenomeno analogo in portoghese? Ma l'ignoranza (o la trascuratezza) di fenomeni paralleli in altre aree romanze, che potrebbe essere facilmente ovviata da una semplice occhiata a manuali come quello di Heinrich Lausberg, non è la cosa più grave.

Una delle caratteristiche a mio parere più positive della nostra disciplina è l'esistenza di tradizioni di studio diverse, anche se complementari. La ricerca, ed ancor più l'insegnamento, della linguistica romanza non sono uguali a Parigi e a Madrid, a Oxford e a Padova, e così via. Gli studi di linguistica catalana seguono impostazioni che non sono identiche a quelle della linguistica anglonormanna, e così via. Se ci si chiude nel proprio settore e nella propria tradizione universitaria l'impoverimento è inevitabile. Questa varietà è una ricchezza, anche se qualche volta può suscitare perplessità. Non voglio proporre nessun eclettismo: intendo solo dire che si impara sempre dagli altri e che è importante che almeno ci si domandi se le nostre abitudini siano effettivamente migliori di quelle delle altre tradizioni o non possano essere migliorate dalla conoscenza di impostazioni diverse.

So bene che mi si osserverà che non è un caso che per dare un quadro tutt'altro che superficiale della linguistica romanza attorno all'anno 1900 Gustav Gröber per il suo *Grundriss der romanischen Philologie* ebbe bisogno della collaborazione di appena 11 collaboratori (ricordiamone i nomi, trascurando le trattazioni delle lingue pre-romane: lo stesso Gröber, H. Titkin, T. Gartner, F. D'Ovidio, W. Meyer-Lübke, H. Suchier, A. Morel-Fatio, J. Saroïhandy, G. Baist, G. Cornu, G. Meyer). Meno di un secolo dopo, i tre direttori del *Lexikon der romanistischen Linguistik*, che è articolato in più di 500 voci, hanno riunito parecchie centinaia di collaboratori e la grande maggioranza dei temi da loro trattati non trovava alcun precedente nel *Grundriss*. Se ai tempi di Gröber era ancora possibile che qualcuno dominasse tutta la linguistica romanza, oggi questo è umanamente impossibile. Non a caso, i tre benemeriti direttori del *Lexikon* aprono la loro introduzione con queste parole: « Maîtriser seul aujourd'hui le flot des publications, toujours croissant, sinon en résultats concrets, du moins en nombre, cela n'est plus guère possible : c'est la plainte qu'on entend souvent, avec raison semble-t-il » (Holtus, Metzeltin & Schmitt 2001).

Non possiamo che essere d'accordo. Ma è poi vero che attorno al 1900 tutti i romanisti dominassero tutta la disciplina? Questo si può dire per qualcuno, ad esempio per Gröber o per Meyer-Lübke, ma non certo per tutti, neanche per tutti gli undici collaboratori del *Grundriss*. Quel che conta a questo proposito è da un lato la curiosità, che è una caratteristica personale, e dall'altro la diffusa convinzione che un romanista abbia il dovere di avere tale curiosità, che è quello che oggi manca. Il più recente fascicolo della *Revue de linguistique romane* pubblica, a cura di Jean Thomas, cinque lettere di Jules Ronjat a Hugo Schuchardt (Thomas 2011: 191-201). Che costui sia stato tra i linguisti romanzi uno dei più aperti ad una straordinaria varietà di temi, di lingue e di metodi, è cosa nota, ma colpisce che Ronjat, che si direbbe chiuso in orizzonti molto più ristretti, scriva di essere curioso di leggere uno degli studi seminali del maestro di Graz sul tema delle lingue in contatto, con un taglio di sociolinguistica *ante litteram*, quale *Slawo-Deutsches und Slawo-Italienisches*, o legga „mit Freude" un suo studio sul basco e trovi „höchst interessant" un lavoro sui romanismi in berbero. Non escludo certo che si tratti di parole di cortesia, ma in ogni caso ciò significa che Ronjat riteneva che, come romanista, fosse suo dovere interessarsi a temi così lontani da quelli a lui consueti. Oggi può accadere che un giovane, anche di valore, rimanga tutta la vita nel ristretto ambito del suo tema di dottorato e non ritenga necessario, o non osi, mettere il naso fuori della sua

tana. Oggi può accadere che studiosi di indubbio valore non sappiano nulla di una discussione che ha infuriato per un secolo nell'indoeuropeistica, nella quale la linguistica romanza rientra come un ramo particolare.

Tutto ciò mi sembra allarmante in sé e per sé, ma anche perché vanifica le straordinarie possibilità che offre la linguistica romanza. Se parlassimo di una famiglia linguistica poco numerosa e poco diffusa, con una documentazione scarsa e poco variata, con una profondità storica molto ridotta, il danno delle chiusure che lamento sarebbe pur sempre serio, ma non altrettanto grave. Ma noi ci occupiamo di una delle più diffuse famiglie linguistiche del mondo, di cui fanno parte almeno tre lingue (il francese, lo spagnolo e il portoghese) che rientrano tra le 10 con il maggior numero di parlanti, con una documentazione estremamente vasta e straordinariamente variata lungo l'arco di più di un millennio, e – caso assolutamente unico – la cui lingua madre è pur essa ben documentata.

Torniamo così al tema del nostro convegno: « Romania », « l'espace où sont parlées les différentes langues romanes » (Paris 1872: 12). La parola è antica, già latina, ma il significato cui ci riferiamo è una parola colta moderna e la dobbiamo sostanzialmente a Gaston Paris, all'introduzione da lui scritta per la rivista da lui e da Paul Meyer fondata nel 1872 con questo stesso nome. In latino *Romania* è attestato dal 400 AD circa come opposto di *Barbaria* e quindi come designazione dell'*orbis romanum*, dell'Impero e della sua cultura. Una delle attestazioni più antiche è quella di Paolo Orosio, che in un passo famoso (Orosio 1932: 43) dice di aver sentito a Betlemme raccontare a San Girolamo che Ataulfo, re dei Visigoti, aveva affermato di desiderare che divenisse *Gothia* « quod Romania fuisset ».

Fu così del tutto naturale che, quando dell'Impero romano unitario rimase soltanto la *pars orientis*, il termine venisse ad indicare appunto l'impero di Costantinopoli. Dalla forma greca 'Ρωμανία vennero poi il francese medievale *Romanie* e i termini analoghi nelle altre lingue, sempre per l'impero bizantino. Né è il caso qui di fare la storia, per quanto interessante, di questa parola in arabo, in turco e in altre lingue del Levante, sempre in riferimento a Bisanzio, e naturalmente alle sue dipendenze anche italiane. Tra cui non trascuro però l'esarcato di Ravenna, che in Italia fu per eccellenza la Romània, con accento latino, tanto da dare con perfetta evoluzione fonetica italo- romanza *Romagna*. In ogni caso, le pagine di Gaston Paris sulla storia della parola sono ancora utili, anche se necessitano di qualche correzione e integrazione.

Dal 1872 il termine, con il nuovo significato geografico e linguistico, è diventato normale ed è comune che sia tradotto in forma cartografica. Mostro qui la cartina del *Lexikon* (II, 1: 14) proprio perché potrebbe essere tratta da qualsiasi altro manuale e potrebbe essere considerata del tutto ovvia.

Eppure ci sono delle importanti osservazioni da fare, che ci conducono direttamente al cuore del nostro discorso. La carta distingue opportunamente tra „Landesgrenze" (degli stati moderni), „Sprachgrenze" (delle lingue moderne) e „Grenze der weitesten antiken Romanisierung". Mi pare evidente che quest'ultimo sia stato considerato identico al confine dell'Impero romano salvo che per quanto riguarda il contatto con il greco, lingua alla quale viene attribuita la Sicilia orientale, quasi tutta la Calabria, il Salento e la penisola balcanica a sud della cosiddetta linea Jireček. L'Inghilterra è stata lasciata stranamente del tutto fuori quadro, come se non fosse stata mai latinizzata.

Karte 4: Die Romania einst und jetzt

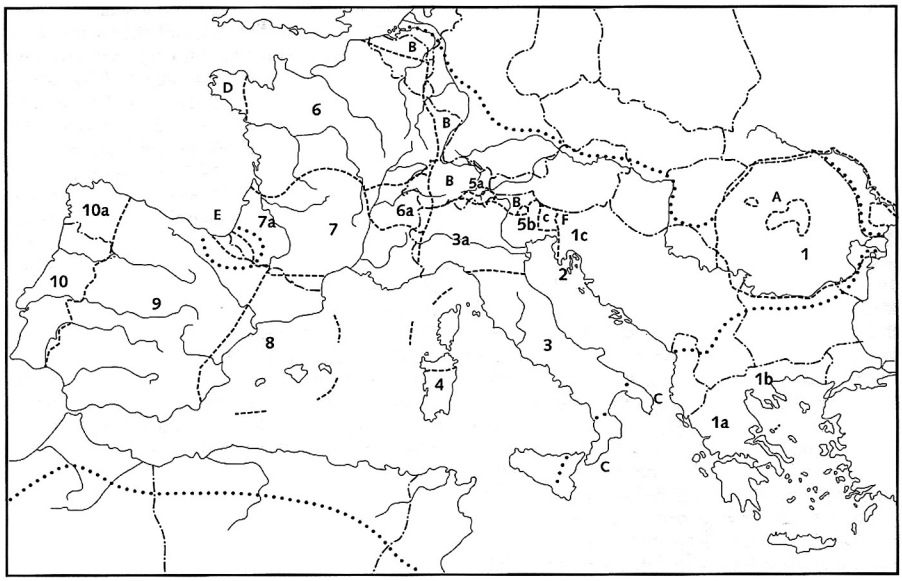

(modifiziert nach W. v. Wartburg 1950, Karten 10 und 11; aus Bork 1973, 22s.)

Romanische Sprachen und Mundarten

1 rumänisch — 1a mazedorumänisch (aromunisch); 1b meglenorumänisch; 1c istrorumänisch — *balkanrom.* — *ostromanisch*

2 dalmatisch (ausgestorben, bis zum 19. Jh. Reste auf Veglia/Krk)

3 (mittel- und süd-)italienisch

4 sardisch

5a bündnerisch b zentralladinisch c friaulisch — *rätor.*

3a norditalienisch (außer ven. und ligur.)

6 (nord-)französisch 6 a frankoprovenzalisch — *gallorom.* — *westromanisch*

7 occitanisch 7 a gaskognisch (südfranzösisch, im Mittelalter: provenzalisch)

8 katalanisch

9 spanisch

10 portugiesisch 10 a galicisch — *iberorom.*

Nichtromanische Idiome in Ländern mit romanischen Sprachen

A deutsch und ungarisch (Siebenbürgen)

B germanische Mundarten (Nordost-, Ostfrankreich, Belgien, Luxemburg, Schweiz, Südtirol)

C griechisch (Süditalien)

D bretonisch (Bretagne)

E baskisch (südwestliche Gaskogne, Nordspanien)

F slowenisch (Nordostitalien)

·—·—·— Landesgrenze

--------- Sprachgrenze

····· Grenze der weitesten antiken Romanisierung

Aggiungo una parola su quest'ultimo punto. Il più recente fascicolo delle *Transactions of the Philological Society* (vol. 109, 2011: 109-199) è proprio dedicato a "Languages of early Britain" e in due lavori di David N. Parsons e Peter Russell fa il punto sul tema che ci riguarda. La conclusione che se ne trae è che "Latin had gained widespread usage in late Roman Britain" (Parsons 2011: 110), ma che il processo di romanizzazione era meno avanzato che nella Gallia contemporanea. È probabilmente vero che la provincia tra il V e il VI secolo fu "an exception to the rule that Latin spread at the expense of native languages throughout the Western Roman Empire" (Parsons 2011: 136) e che le varietà celtiche rimanevano molto diffuse e perfino in grado di indurre ad un cambio di lingua che fa del latino il sostrato e non il superstrato del celtico. Ma ciò non significa che la Britannia si

possa escludere dalla Romània tardo-antica, tanto più che dovevano esistere sensibili differenza tra il sud-est (inteso in termini abbastanza larghi) e la fascia periferica che si estende dal Devon al Northumberland di oggi. Probabilmente la situazione era analoga a quella della Mauretania Tingitana e di altre aree imperiali.

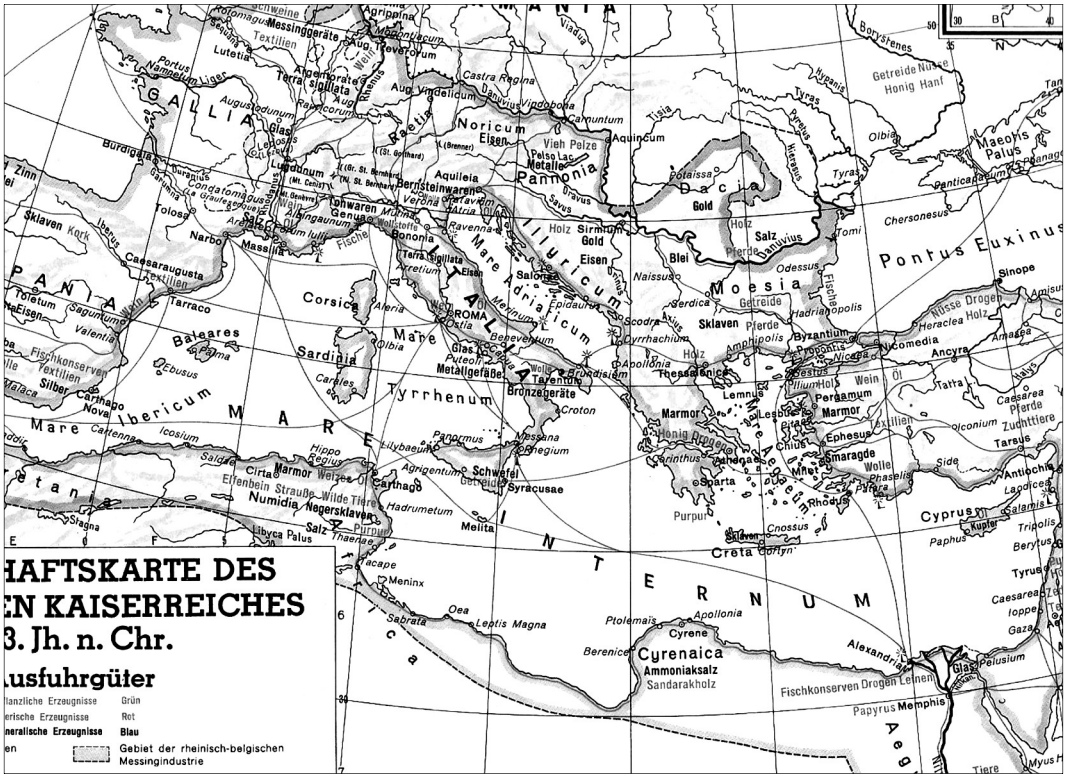

Ma torniamo alla nostra cartina. Si nota appena una circostanza che smentisce la generale convinzione che la Romania europea rientri dovunque all'interno dei confini imperiali. Per quanto qui come altrove si faccia sembrare che la Dacia romana coincidesse sostanzialmente con la Romania attuale, il che è certamente non vero (basta confrontare un buon atlante del mondo antico: riproduco parzialmente la carta 47 del *Grosser Historischer Weltatlas,* se fosse del tutto romanizzata (il che è almeno improbabile), non si è potuto in nessun modo portare il confine imperiale al di là del fiume Prut (che probabilmente, invece, esso non raggiunse mai) e quindi l'attuale repubblica di Moldovia, corrispondente alla Bessarabia, risulta in ogni caso far parte della Romània nuova. Come della Romània nuova farebbero parte le tre aree periferiche italiane. In realtà, tornando a oriente, le parlate romene si sono estese, anche se non compattamente, ancora più ad est della Bessarabia, sempre più lontano dal confine dell'Impero romano, il che basta a imporci di pensare che la dinamica della romanità balcanica sia stata molto più complessa di quanto non si riconosca di solito. Tutto ciò ha conseguenze sul modo di intendere quanto è successo in altri territori europei nei quali il confine linguistico si è ritirato o è rimasto stabile per secoli. Se è un problema che ha bisogno di spiegazioni la dinamica, lo è anche la stabilità.

Il fatto è che la romanizzazione non è stata un fenomeno unidimensionale di espansione ad onda, che conquistava una località e poi quella contigua e così via. Essa aveva almeno tre dimensioni, di cui quella orizzontale era forse la meno importante: un qualche grado, anche minimo, di romanizzazione era potenzialmente presente in tutto l'Impero, non esclusa la *pars Orientis*, almeno lungo la via Egnatia, a Costantinopoli, a Beirut, senza dimenticare l'Egitto. Ma quel che contava di più era il numero e la posizione sociale dei romanizzati, da un lato, e il fatto che usassero il latino in tutte le circostanze o solo in alcune. Il processo è stato continuo per tutta l'epoca imperiale e oltre, ma con forza e modalità differenti. Si tratta di un magnifico processo sociolinguistico, la cui documentazione è scarsa ma non inesistente, e che può essere capito se lo si confronta con analoghi processi che possiamo studiare direttamente anche oggi.

Una concezione statica, quale è rispecchiata da una carta come questa (e come la maggior parte delle altre simili), è del tutto falsa. È falso che l'Africa romana fosse integralmente romanizzata, come è falso che non lo fosse affatto la Britannia. Non è vero che il mantenimento della romanità (e quindi il passaggio alle lingue romanze) sia avvenuto in modo lineare e solo nelle aree che sono rimaste romanze fino ad epoca moderna. Non dimentichiamo gli isolotti di romanità volgare lungo il Reno e la Mosella ancora in pieno medioevo. Due giovani studiosi italiani, Luca Lorenzetti e Giancarlo Schirru, hanno di recente mostrato che a Leptis Magna, nella Tripolitania del secolo XI, c'era ancora chi continuava a produrre iscrizioni latine, e può quindi darsi che ci fosse una piccola comunità che usava una parlata neolatina, una qualche forma di afro-romanzo [1].

Un romanzo africano, del resto, c'era ancora nel secolo XIV-XV più a nord-est, a Gafsa, nella Tunisia meridionale [2]. La reale situazione della penisola balcanica prima del 1500 è del tutto oscura: che aromeno, macedo-romeno e istro-romeno siano come schegge tardive di una diaspora dall'antica Dacia, databili dopo il 1000, è solo un'ipotesi, e a mio avviso anche improbabile.

Ma il principale difetto della cartina che vi ho mostrato (e di molte altre analoghe) è un altro: essa dà l'impressione che la Romània si trovi in Europa e solo in Europa. Certo, tutti sappiamo che esiste una *Romània nova* extra-europea, ma la consideriamo una parte secondaria, in quanto avventizia, dell'area che ci riguarda, tendiamo a trascurarla nei nostri studi e di fatto quasi ci dimentichiamo della sua esistenza. Errore imperdonabile! Intanto si tratta della parte più estesa e più popolata dell'intera Romania. Ed è sì una parte *nova*, ma fino ad un certo punto: essa si è cominciata a formare ormai più di mezzo millennio fa, il che la rende meno *nova* di quanto si penserebbe. Ma soprattutto è qui che si presentano i processi più affascinanti ed i fenomeni più straordinari della nostra disciplina. Trascurare la nuova Romania significa dunque trascurare le maggiori potenzialità innovative della linguistica romanza.

In primo luogo è qui che possiamo studiare con una ricca documentazione un processo di diffusione linguistica, di dialettica tra lingue che si espandono e lingue che si contraggono o addirittura muoiono, sostanzialmente analogo a quello della romanizzazione antica ma molto meglio documentato. Non è del tutto vero che la

1. V. Luca Lorenzetti e Giancarlo Schirru, « Un indizio della conservazione di /k/ dinanzi a vocale anteriore nell'epigrafia cristiana di Tripolitania », in Ignazio Tantillo e Francesca Bigi, edd., *Leptis Magna. Una città e le sue iscrizioni in epoca tardo romana*, Cassino, Università degli Studi di Cassino, 2010, p. 303-311.

2. V. il mio articolo, « Le notizie di Paolo Pompilio sulla diffusione delle lingue romanze nel Quattrocento », in *Romanische Forschungen* 112, 2000, p. 495-499.

diffusione dell'inglese in una parte almeno altrettanto ampia del mondo sia un processo parallelo a quello della diffusione extra-europea delle lingue romanze. La diffusione dell'inglese è avvenuta prevalentemente per sostituzione demografica, con l'eliminazione o la marginalizzazione delle popolazioni indigene e l'arrivo di immigrati di lingua inglese o comunque europea. Le lingue romanze, quale che fosse la durezza della colonizzazione, sono state adottate da milioni di indigeni, così come il latino alla fine dell'Impero era parlato da masse che in origine usavano altre lingue. Il caso dei paesi dell'Africa che hanno adottato come lingue ufficiali alcune lingue romanze, come quello dell'inglese in India, è ancora diverso. Solo il futuro ci dirà se questi paesi, o almeno alcuni, si integreranno nella Romània o no.

In secondo luogo è possibile studiare assai bene come siano cambiate (o poco o molto) le lingue importate dall'Europa, perché non si siano formate, almeno fino ad oggi, lingue autonome, neo-castigliane, neo-portoghesi e neo-francesi. Qui il fenomeno è analogo a quello che si verifica nel mondo anglofono: parlate che hanno sì una loro individualità, una loro riconoscibilità, ma non si staccano del tutto dalla loro base europea. Può darsi che ciò accada perché in epoca moderna le comunicazioni tra individui e paesi sono incomparabilmente più facili e frequenti che non nel primo medioevo. Ma dobbiamo chiederci se ci sono altre ragioni meno evidenti. La dialettica di fattori centrifughi e di fattori centripeti deve esserci stata anche nel mondo antico: fino ad una certa data hanno prevalso i secondi, ma poi si è rotto qualcosa ed hanno prevalso i primi. Quale è stata ed è tale dialettica nel mondo extra-europeo moderno, nel quale essa può essere studiata assai meglio che per il mondo antico, per il quale formuliamo soprattutto ipotesi basate su pochi dati?

L'espansione delle lingue romanze nel mondo, anche prima del 1492, ci offre un magnifico campo per lo studio del contatto di lingue. Il programma del nostro convegno accenna esplicitamente al Mediterraneo ed alla lingua franca. Non ho la possibilità di spiegare ora perché, anche a seguito dei lavori recenti di altri studiosi, quali Laura Minervini, io creda che la lingua franca sia sostanzialmente un mito, una Fata Morgana della nostra disciplina. Ma non c'è dubbio che il Mediterraneo, con la sua secolare rete di fitti traffici e con l'eterogeneità linguistica dei suoi popoli, sia stato e rimanga un magnifico terreno di studio delle lingue in contatto. Purché non si dimentichi che l'Atlantico e gli altri grandi oceani sono diventati lo sfondo grandioso di fenomeni analoghi, dai quali possiamo imparare molto su quanto è accaduto anche vicino a noi.

Intanto, si consideri che la importante distinzione tra *pidgins* e creoli è stata elaborata fuori del Mediterraneo e vale a distinguere tra parlate più o meno effimere di mero contatto e parlate che divengono lingue prime di un gruppo umano e che tendono a stabilizzarsi. Che nel Mediterraneo si siano usati *pidgins* di durata e diffusione varia è indubbio, e sono questi ai quali in genere ci si riferisce con il termine di lingua franca, che viene reificata come un sistema linguistico di secolare durata. Non si è invece formata, per quel che sappiamo, alcuna lingua creola, per quanto si sia parlato di fenomeni di creolizzazione, per esempio, per il maltese e perfino per il latino parlato imperiale. Le crociate ebbero come conseguenza l'incipiente formazione di un franco-levantino, che non ebbe futuro, ma che sarebbe stato una varietà coloniale della lingua d'oïl. Diventa man mano più chiaro quali siano stati a lungo il prestigio e la diffusione mediterranea dell'italiano. Mi spiego: di alcuni dialetti italiani, come il veneziano, prima del 1500, e dell'italiano (per quanto imperfetto, certamente non dialettale) dopo. Un recente volume di Daniele Baglioni, che riprende le ricerche del compianto Joe Cremona (maltese nato a Roma

e vissuto a Cambridge), pubblica un gran numero di documenti dei secoli XVI e XVII redatti in Maghreb [3]. In sostanza è chiaro che nel nostro mare interno ci sono state lingue preferite per le relazioni di contatto, lingue che sono cambiate nel tempo e nei diversi bacini, lingue spesso dominate male da chi le usava e comunque disponibili al prestito lessicale e perfino morfologico, oltre che a deformazioni fonetiche che è più difficile individuare, ma che mai hanno portato al consolidamento di varietà autonome e nuove.

Diverso è quanto è accaduto nei grandi oceani, e ci si deve chiedere perché. Qui il contatto era ed è tra lingue molto diverse tra di loro e tra parlanti che, a differenza di quanto accadeva nel Mediterraneo, non avevano alcuna conoscenza degli interlocutori e delle loro civiltà e lingue. Ci sono stati inoltre spostamenti di popolazione incomparabilmente più consistenti: le grandi migrazioni di europei e la tratta degli schiavi. Grandi masse di africani di origini e lingue diverse sono state trasferite a forza in America e rimescolate tra di loro in piantagioni dalle quali non potevano spostarsi per aggregarsi ai loro 'connazionali'. Si creava così una situazione molto favorevole all'abbandono delle lingue originali. Si sono formate numerose lingue creole, vere lingue prime, alcune poco durevoli, altre abbastanza stabili da permanere per secoli e fino ad oggi.

Il fenomeno della creolizzazione riguarda anche la linguistica inglese, quella russa, quella araba e forse qualche altra. Esso ha creato varietà romanze (ma è il termine esatto? o si deve dire neo-romanze?) nuove, che non continuano il latino né per collocazione geografica né per discendenza demografica né soprattutto nelle loro strutture, almeno non nello stesso grado delle lingue romanze di origine europea. Queste lingue creole pongono interessantissimi problemi alla linguistica descrittiva, ma anche un serio problema teorico, in quanto sembrano contraddire tutto ciò che durante l'Ottocento, e poi dopo, si è detto sui rapporti genetici tra le lingue. L'albero genealogico che dall'indoeuropeo porta fino al lorenese o al napoletano, e così via, procede per linee divergenti ma autonome. Se mi consentite il paragone, la linguistica storica tradizionale lavora sul principio che le famiglie linguistiche siano geneticamente incontaminate, ma le lingue creole presuppongono ogni sorta di adulteri ed incesti linguistici, sono una sorta di sentina dei vizi. Fuori metafora, la loro esistenza contesta tutti i presupposti della linguistica storica.

Ci si apre così un campo vastissimo, e non ancora molto sfruttato, di indagini non solo sulle possibilità della grammatica e sulla varietà dei processi storici, ma sulla validità stessa di principi della linguistica generale. Ciò giustifica la più grande ammirazione per l'acume di Hugo Schuchardt, l'iniziatore degli studi di creolistica, che ne intuì la potenzialità quando trionfavano i Neogrammatici e che ebbe il coraggio di studiare queste lingue quando c'era un abisso tra i colonizzatori europei e le popolazioni indigene, o addirittura in schiavitù, che le parlavano. Un *Geheimrat* dell'imperatore Franz Joseph che si occupava seriamente delle parlate di alcuni selvaggi era uno scaldalo sociale prima che accademico.

Vorrei sottolineare che non intendo affatto dire che convenga abbandonare, per esempio, lo studio del francese e dedicare i nostri sforzi allo studio del creolo della Réunion o di Haiti. Il senso del mio discorso è un altro: abbiamo il dovere di conoscere meglio quali siano le tematiche possibili della nostra disciplina, tutte le tematiche possibili, anche se non siamo in grado di praticarle personalmente, ed

3. V. Daniele Baglioni, *L'italiano delle cancellerie tunisine (1590-1703). Edizione e commento linguistico delle "Carte Cremona"*, Roma, Scienze e Lettere, Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Memorie, Serie IX, vol. XXVII, fasc. 1, 2010.

abbiamo la convenienza di domandarci se tematiche molto lontane da quelle a noi consuete non gettino nuova luce sui soggetti di studio che ci sono familiari.

Torniamo dunque al punto della necessità della curiosità. Oggi non possiamo evitare di essere specialisti di campi ristretti, ma dobbiamo conservare l'interesse per i campi che non pratichiamo personalmente. Questa curiosità, che è un imperativo morale, ha anche un importante riflesso didattico. Io dubito che i giovani di oggi trovino appassionanti molti argomenti delle nostre consuete indagini; ma se diamo loro la sensazione che il campo di studi è amplissimo e non evita problemi scottanti della vita contemporanea, può darsi che il loro interesse si risvegli. Basta accennare appena al lavoro linguistico che è possibile in relazione all'immigrazione contemporanea in Europa.

Vorrei ancora accennare ad un altro punto, che ritengo cruciale. Il mio discorso ha avuto una consapevole impostazione di linguistica storica, perché questo è il mio campo, ma vorrebbe chiudersi con un accenno ad un problema che ha grandi ricadute anche in altri settori della disciplina. Quando i linguisti parlano di cambio di lingua, in genere si riferiscono al fenomeno per cui alcuni individui e al limite alcuni gruppi anche numerosi abbandonano una lingua e ne adottano un'altra. In questo caso, dunque, un parlante usava una L1 e poi ha appreso una L2, che finisce per usare di preferenza o esclusivamente e che diventa la L1 di suo figlio. Il fenomeno è normale e frequente ed è stato studiato tanto in singoli individui che in gruppi.

C'è però un altro caso, che è molto più misterioso anche perché è avvenuto molte volte nella preistoria ma poche nella storia. Quando la tradizionale immagine dell'albero genealogico ci dice che dall'indoeuropeo si sono formati il celtico, il germanico, lo slavo e così via, non intendiamo dire che un individuo che aveva l'indoeuropeo come L1 ha appreso il celtico come L2, celtico che è poi diventato la L1 di suo figlio. Lo stesso vale per il rapporto tra il latino (o, se vi pare meglio, il proto-romanzo) e le diverse lingue romanze. Questo fenomeno è molto diverso dal passaggio da una lingua esistente ad un'altra anch'essa esistente.

Come si può descrivere questo processo, che peraltro si è verificato numerose volte nella storia umana? Non c'è dubbio che esso, come una medaglia, abbia due facce. Da un lato, sul piano concreto delle esecuzioni linguistiche, esso comporta un accumulo di innovazioni piccole e grandi, marginali e strutturali, che differenzia progressivamente la lingua parlata nel momento X da quella parlata nel precedente momento Y; dall'altra deve essere avvenuta una presa di coscienza, individuale e collettiva, del fatto che ciò che adesso si parla è cosa diversa da quanto si parlava prima. Ma è difficile stabilire quale sia l'importanza relativa di ciascuno di questi aspetti e quando e perché si raggiunga il momento di rottura. Il processo dell'innovazione può essere di lunga durata, rimanendo per secoli latente come avvertì molto tempo fa Ramón Menéndez Pidal. Esso si realizza molto lentamente come una selezione in un insieme di alternative possibili, ciascuna con differenti *tags* diatopici, diamesici, diafasici, e così via, che man mano danno luogo a selezioni che intaccano l'antica norma. Invece la presa di coscienza può essere rapidissima, può avere i caratteri di una sorta di catastrofe improvvisa, proprio nel senso della teoria delle catastrofi. Roger Wright ha ritenuto che il momento critico sia quello della decisione di introdurre, sempre dall'alto, nuove ortografie; io credo che la rottura avvenga sempre prima, e che la nuova ortografia ne sia una conseguenza. L'uso di una denominazione distintiva implica la coscienza della rottura.

Ma perché avviene tale rottura? L'ipotesi che l'accumulo di innovazioni provochi un sovraccarico di tensione fino, appunto, al punto di rottura, per quanto sia

tacitamente condivisa da molti di noi, mi pare del tutto insoddisfacente. Del resto abbiamo una prova *e contrario* di innovazioni radicali senza alcuna rottura: negli ultimi secoli il francese, la lingua parlata, ha sommato un tale numero di innovazioni e di tale importanza da farne una lingua anche tipologicamente diversa dalle altre neolatine e, quel che più importa, dal francese antico. Che un parlante del francese di oggi abbia difficoltà a leggere e capire come sua la lingua della *Chanson de Roland* e dei romanzi arturiani è provato dalla diffusione delle traduzioni, perfino in una collezione prestigiosa come la Pléiade, che non va certo in mano a individui incolti. Eppure tutti sono convinti che il francese di oggi non sia una lingua diversa dal francese di ieri.

Ludovico il Germanico era cosciente che i soldati di Carlo il Calvo non parlavano in latino, ma in una nuova « romana lingua »; invece il generale de Gaulle si rivolgeva alla televisione ai suoi concittadini con l'apostrofe: « Françaises, Français ! », come avrebbe potuto fare la Pucelle d'Orléans, la cui lingua era assai diversa e forse incomprensibile al generale. Io non ho soluzioni per questo problema, ma lo formulo come ultimo esempio delle infinite e intriganti possibilità della linguistica romanza.

Bibliografia

BERGTSON Hermann und MILOJCIC Vladimir, 1978, *Grosser Historischer Weltatlas*, I, München, Bayerische Schulbuch-Verlag.

HOLTUS Günter, METZELTIN Michael und Schmitt Christian, 1988-2005, *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

PARIS Gaston, 1872, « Introduction », *Romania,* Paris.

PARSONS Davi , 2011, "Sabrina in the thorns: place-names as evidence for British and Latin in Roman Britain", *Transaction of the Philological Society*, vol. 9, p. 113-137.

RUSSEL Paul, 2011, "Latin and Britisch in Roman and Post-Roman Britain: methodology and morphology", *Transaction of the Philological Society*, vol. 9, p. 138-157.

THOMAS Jean, 2011, « Édition de cinq lettres de Jules Ronjat à Hugo Schuchardt », *RLiR* 75, p. 191-201.

OROSIO Paolo, *Historiae*, VII, 1982.

2

La frontière oc / oïl en Auvergne au Moyen-Âge : fiction idéologique ?

Anthony Lodge
Université de St Andrews

Introduction

Les histoires de la langue française débutent presque toujours par une carte divisant la Gallo-Romania en trois zones linguistiques : française, occitane et franco-provençale. Placée, comme elle l'est, au tout début de ces histoires, cette carte joue un rôle fondamental dans l'organisation conceptuelle d'ouvrages qui auront pour objet l'évolution du seul français standard, à l'exclusion de celles de la langue d'oc et du franco-provençal. Il ne s'agira pas ici de refaire toute la réflexion dialectologique sur laquelle repose la taxinomie traditionnelle des dialectes, encore moins de minimiser la nature profondément dialectale de la Gallo-Romania médiévale. Nous mettrons en cause, simplement, le statut épistémologique accordé traditionnellement aux « frontières » séparant, sur la carte, les trois langues.

On connaît la délicatesse des problèmes soulevés par l'imposition de divisions sur un continuum linguistique. On connaît toute la difficulté qu'il y a à tracer des isoglosses, à établir des frontières dialectales, qui peuvent être plus ou moins floues, plus ou moins abruptes. Avons-nous affaire à des barrières linguistiques munies d'une valeur empirique réelle, ou à de simples démarches heuristiques, de purs artifices, des abstractions, des fictions méthodologiques ? Pour l'historiographie traditionnelle du français de telles questions ne se posent pas : les frontières de « langue » au sein de la Gallo-Romania sont axiomatiques, et suffisamment réelles, semble-t-il, pour permettre à l'historien de la langue d'isoler une seule des trois zones – celle du français standard – et de tout ignorer des deux autres. Nous voici confrontés au même problème que celui de Jacques Heers à l'égard des frontières chronologiques du Moyen-Âge :

> Convient-il vraiment d'ériger ces découpes en postulats, de donner force de vérité et d'insuffler une vie propre à ce qui n'est que le résultat d'un choix parmi tant d'autres tout aussi arbitraires, tout aussi discutables de bien des points de vue ? S'inscrire bon gré mal gré dans un cadre, se résigner à une commodité sont une chose. Croire à la réalité intrinsèque d'une abstraction née de spéculations intellectuelles, à une image forgée, en est une autre. (Heers 2008 : 32)

Dans ce qui suit, nous allons examiner la réalité de la frontière oc ~ oïl, telle qu'elle était vécue au Moyen-Âge par les habitants de Montferrand en Auvergne, ville située à quelques kilomètres au sud de la limite. Nous verrons que vouloir instaurer un « rideau de fer » linguistique sur la route de Paris aux alentours de Vichy témoigne d'une incompréhension assez étonnante du comportement des langues vernaculaires, et déforme sérieusement les réalités linguistiques et sociolinguistiques du Moyen-Âge. On s'interrogera ensuite sur la ténacité de la doctrine des frontières qui détermine d'une manière si fondamentale toute l'historiographie de la Gallo-Romania. Peut-on être sûr que des frontières, qui ont pour effet et peut-être

pour but d'*effacer* de l'histoire de la langue toute la moitié sud du territoire, soient complètement innocentes sur le plan idéologique ?

Délimiter dans l'espace des langues voisines, génétiquement très proches soulève des problèmes qui, depuis le début de la linguistique romane, n'ont cessé de préoccuper les romanistes, et qui n'admettent pas normalement de solutions proprement linguistiques (voir Wüest 2003). On peut les réduire à deux questions simples, l'une portant sur l'espace, l'autre sur le temps : (1) Quelle est la *nature des frontières linguistiques* entre les différentes zones de la Gallo-Romania ? S'agit-il de frontières abruptes ou floues ? (2) À quelles époques les différents dialectes issus du latin ont-ils divergé pour devenir des langues autonomes ? À quels moments ont-ils commencé à ne plus être *intelligibles entre eux* ?

Carte 1 (Le Dû et alii *2005 : 294)*

1. Nature des frontières

En biologie évolutionniste, on oppose habituellement un modèle de « mutations par saltation » à un modèle de « mutations graduelles ». En géographie linguistique s'opposent deux approches analogues que l'on a étiquetées respectivement « catastrophiste » et « gradualiste » (voir Labov 1994 : 23-24). Le camp *catastrophiste* voit dans l'évolution du latin une série de discontinuités temporelles et géographiques abruptes, provoquant, dès une époque très ancienne, des graves problèmes d'intercompréhension. Le camp *gradualiste*, en revanche, voit entre les variétés issues du latin la longue persistance d'un niveau acceptable d'intercompréhension et l'ascension tardive des nouvelles langues romanes.

1.1 Thèse catastrophiste

L'historiographie traditionnelle du français opte normalement pour la solution catastrophiste. Elle ajoute une importance primordiale au remarquable faisceau d'isoglosses traversant le pays entre Bordeaux et Genève, qui à leurs yeux scinde la langue en deux (voir par exemple Jochnowitz 1973). Là où la frontière entre langue d'oïl et langue d'oc paraît floue, elle crée des zones « de transition » – à l'ouest dans le Poitou (Pignon 1962), au centre dans le Croissant (Ronjat 1932, Brun-Trigaud 1990), et surtout à l'est, dans le franco-provençal – la fonction de ces zones étant de récupérer toute l'incohérence dialectale qui viendrait autrement déparer l'homogénéité des langues « pures », comme le français et l'occitan.

L'historiographie traditionnelle a du mal à admettre que la Gallo-Romania puisse se comporter de la même façon que les langues germaniques, celtiques, et slaves, qui présentent tout au long de leur territoire des continua, des chaînes dialectales. Lorsque Gaston Paris a signalé la présence d'un continuum au sein du domaine gallo-roman, il s'est vu tellement couvrir d'opprobres que la question n'a guère pu être reprise depuis :

> La science ... nous apprend qu'il n'y a pas deux Frances, qu'aucune limite réelle ne sépare les Français du Nord de ceux du Midi, et que d'un bout à l'autre du sol national nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées. (Paris 1889 : 3)

On ne saurait dire que la thèse catastrophiste ne marche pas dans certains cas, mais on aurait du mal à y inclure celui de la variabilité des dialectes gallo-romans.

1.2 Thèse gradualiste

Pour les gradualistes, la notion de langues « pures » est un non-sens. La variabilité n'est pas un attribut « accidentel » des langues, elle est tout à fait « substantielle », inhérente à la notion de langue. La condition normale de dialectes d'une même origine génétique est de faire partie d'un continuum dialectal – *natura non facit saltum*. Tous les dialectes sont ainsi des dialectes de transition : la chaîne dialectale vernaculaire ne connaît de rupture abrupte que lorsque la langue standard aura sauté plusieurs maillons de la chaîne pour atteindre les frontières politiques de la « nation ».

Il existe, bien entendu, entre continuité et discontinuité dialectales une gamme de possibilités : les frontières peuvent être plus ou moins floues, plus ou moins abruptes. La perméabilité des frontières dialectales est fonction, d'une part, du degré d'isolement communicatif des groupes – elle varie selon les besoins identitaires du groupe et son degré d'interactions avec les membres d'autres groupes – elle est fonction, d'autre part, de la structure interne du groupe – elle varie selon de degré de focalisation du groupe et la nature des réseaux sociaux reliant entre eux ses différents membres.

1.3 L'exemple de Montferrand

La question du clivage entre la langue d'oc et la langue d'oïl se pose d'une manière concrète dans les livres de comptes des consuls de Montferrand, aux XIIIe-XIVe siècles (Lodge 1985, Lodge 2006, Lodge 2010). Voici un extrait du premier livre de compte parvenu jusqu'à nous qui remonte au milieu du XIIIe siècle (1264) :

F39 [f.33r]*Item* E l'autra anada de Vichey costet 60s. e 18d. per tot, honte fo E Jo. De Rochafort, e En Baro Tonderes, e En D. Faures, e W. Besos per lo batol c'on fei en la vina D. Chautela.

F40 *Item* 3s. que ac un mesages que anet a San Porsa a l'enquiridors

(17 mars 1264)

F41 *Item* 4s. una anada de Charmon per parlai a Mosen W. Ros.

F42 *E plus* 4s. per logers de rosis que ac En W. de la Porta.

F43 *E plus* 16s. li despes d'un jors de Maitre P. de Gerra e de Maitr' Ugo d'Aura per En G. de Figac.

F44 *E plus* 18d. de cordos.

F45 *E plus* 2s. li cosol de Cebarac per la batala.

F46 *E plus* 12d. a dos homes que garderont lo rii e l'archera.

F47 *E plus* e 6d. que ac Rastols d'anar a Riom.

F48 *E plus* 4s. que costet l'anars d'enoc a Clarmont per la prero G. de Figac.

F49 *Item* 4s. a Rastol.

F50 *E plus* 20s. li espreit e li chausada troqu'a la festa de mar

(25 mars1264)

F51 *E plus* 3s. de logers de rosis que ac P. Bonomes.

F52 *E plus* 4s. que costet d'ana araronar lo baile d'Alnac a Corno per lo batol que fo en la vina D Chautela.

F53 *E plus* 4s. que eront pres a Alnac.

F54 [f33v] *Item* plus 4s. d'anar a Maurac parlai a Mossen Hugo de la Porta.

(éd. Lodge 1985 : 92)

Le dialecte auvergnat est classé dans le groupe septentrional des dialectes d'oc, et il n'est évidemment pas homogène (voir Bec 1968 : 8). S'étendant sur un vaste territoire allant de Vichy (Allier) dans le nord jusqu'à Aurillac (Cantal) dans le sud, les dialectologues le divisent en deux zones : le *haut auvergnat* (Cantal, sud de la Haute-Loire) qui atteint le cœur de l'Occitanie et le *bas auvergnat* (Puy-de-Dôme, nord de la Haute-Loire) qui côtoie la frontière avec le Bourbonnais et la langue d'oïl (voir Lodge 1996).

En parcourant ce court extrait d'un livre de comptes, le rapport de parenté entre la langue des consuls de Montferrand et celle qu'on trouve à Aurillac, à Toulouse et dans d'autres villes du midi devient tout à fait évident. Mais ce qui est tout aussi évident c'est qu'on y trouve presque autant de parenté avec les dialectes de langue d'oïl :

	Latin	Occitan	Montferrand	Français	Exemple
(a)	ca-	ca-	cha-	cha-	*castel / château*
(b)	-ct	-ch	-it	-it	*frucha / fruit*
(c)	-c-	-g-	-i-	-i-	*pagar / payer*
(d)	-d-	-s-	-	-	*lauzar / louer*

Certaines des isoglosses utilisées habituellement pour établir la frontière entre la langue d'oc et la langue d'oïl (Escoffier 1958, Dahmen 1985), passent au sud de Montferrand (voir Lodge 2006 : XXVIII). Il s'agit ici d'isoglosses phonétiques, les

isoglosses lexicales sont la plupart du temps encore plus aléatoires (voir p. ex. Le Dû *et alii* : 192). À cela il convient d'ajouter que le territoire d'oïl situé au nord de Montferrand n'était pas plus homogène que le territoire d'oc situé au sud. Paris se trouve à 400 km de Montferrand. Entre la Basse-Auvergne et l'Île-de-France s'interposaient de nombreux maillons dans la chaîne dialectale. La langue d'oïl bourbonnaise était bien plus proche du bas auvergnat que la langue d'oïl parisienne (voir Lavergne 1909). Nous disposons d'ailleurs d'un texte qui indique à quel point les Bourbonnais du Moyen-Âge étaient conscients de la distance séparant leurs façons de parler de celles des « François » :

Si je dy mal, pardonnez-moy
Je fais par bonne intencion.
Je n'ay pas lengue de François
De la duchié de Bourbonnois
Fu mes lieu et ma nacion.
Moult de gens y presumeront
Sus ces proverbes et diront
Que ce sont jangles emprumtees

(*ca*1350, Jean Dupin, originaire de Jaligny (arr. Vichy, ch.l.c.), cité dans Mattéoni 1998 : 100)

Le dialecte des consuls de Montferrand était, comme la plupart des dialectes, un dialecte de transition. L'image de la variabilité spatiale du gallo-roman obtenue par Jean Le Dû et ses collaborateurs paraît bien plus proche de la réalité que celle des trois frontières abruptes (Carte 1).

2. Intercompréhension

La notion de continuum linguistique implique un certain niveau d'intercompréhension : l'intercompréhension entre deux zones du continuum décroît à mesure qu'augmente l'éloignement géographique, allant quelquefois jusqu'à disparaître. Le concept d'intercompréhension est beaucoup trop complexe pour que je puisse le définir ici d'une manière adéquate – elle est toujours une question de degré (entre 0 % et 100 %), elle peut marcher mieux dans un sens que dans l'autre, et la compétence bilingue peut varier selon les activités communicatives – écouter, parler, lire, écrire – et selon la volonté subjective des locuteurs individuels. Si l'on ajoute à cela la distance chronologique qui nous sépare de l'époque qui nous intéresse, éviter totalement la question ne serait pas impardonnable. On peut néanmoins supposer que, lorsque la cohésion du monde romain fut à son apogée (au IIIe siècle ?), le niveau d'intercompréhension entre les latinophones de la Gaule se trouvait à son point maximal, et que, avec la dislocation sociale et économique de l'Empire (au Ve siècle ?), il se constitua petit à petit au sein du latin des normes linguistiques divergentes – dans le Nord (plus attiré par le monde germanique), et dans le Sud (toujours ancré dans l'économie méditerranéenne). Le niveau d'intercompréhension entre le Nord et le Sud aurait donc commencé, dès cette époque, à baisser. Mais à quel rythme ?

2.1 L'approche traditionnelle

Les « traditionalistes » soulignent la rapidité et la nature « catastrophique » de la baisse d'intercompréhension. Ils font monter la spécificité du français – la rupture de communication avec les autres langues romanes – jusqu'au VIIIe siècle. Il s'agit pour eux de montrer que la langue standard, comme la nation elle-même, a des origines fort anciennes, presque « naturelles ». Ils soulignent aussi l'extrême fragmentation

de la société médiévale, la masse des locuteurs étant condamnés à passer leur vie entière cantonnés dans leur village et dans leur patois intelligible. Il convient de rappeler à cet égard que les méthodes de la dialectologie traditionnelle, qui évitent soigneusement les parlers des villes, et qui nous ont donné le monumental *Atlas linguistique de la France,* ne pouvaient qu'exagérer l'image de fragmentation linguistique du territoire. Cette vision des origines s'inscrit bien dans la version républicaine de l'histoire de France qui offre le spectacle de populations gallo-romanes immobiles, engluées dans leurs provinces et dans leurs patois pendant mille ans de féodalité, attendant l'arrivée d'un français standard qui allait enfin leur permettre de voyager. Mais est-elle crédible ?

2.2 L'approche révisionniste

Les « révisionnistes » nous invitent à revenir sur cette version de l'histoire. Pour eux, la baisse des niveaux d'intercompréhension entre les différents dialectes gallo-romans prit beaucoup plus de temps et fut beaucoup plus graduelle (v. Wright 2002). Ils citent le témoignage de textes littéraires (v. Grutman 2006), parmi lesquels le célèbre *descort* multilingue de Raimbaut de Vaqueiras conservé dans un manuscrit du XIVe siècle. Les cinq premières stances de ce poème sont composées chacune dans une langue romane différente – occitan, italien, français, gascon and castillan. La cinquième rassemble les cinq langues en consacrant deux versets à chacune :

I
Eras quan vey verdeyar
pratz e vergiers e boscatges,
vuelh un descort comensar
d'amor, per qu'ieu vauc aratge;
q'una donam sol ama,
mas camjatz l'es sos coratges,
per qu'ieu fauc dezacordar
los motz e'ls sos e'ls lenguatges.

II
Io son quel que ben non aio
ni jamai non l'averò,
ni per april ni per maio
si per ma donna non l'ò;
certo que en so lengaio
sa gran beutà dir non sò,
çhu fresca qe flor de glaio,
per qe no m'en partirò.

III
Belle douce dame chiere,
a vos mi doin e m'otroi
je n'avrai mes joi'entiere
si je n'ai vos e vos moi.
Mot estes male guerriere
si je muer per bone foi;
mas ja per nulle maniere
no'm partrai de vostre loi.

IV
Dauna, io mi rent a bos,
coar sotz la mes bon'e bera

q'anc fos, e gaillard'e pros,
ab que no'm hossetz tan hera.
Mout abetz beras haisos
e color hresc'e noera.
Boste son, e sibs agos
no m destrengora hiera

V
Mas tan temo vostro preito,
todo'n son escarmentado.
Por vos ei pen'e maltreito
e meo corpo lazerado:
la noit, can jatz en meu leito,
so mochas vetz resperado;
e car nonca m'aprofeito
falid'ei en mon cuidado.

VI
Belhs Cavaliers, tant es car
lo vostr'onratz senhoratges
que cada jorno m'esglaio.
Oi me lasso! que farò
si sele que j'ai plus chier
me tue, ne sai por quoi?
Ma dauna, he que dey bos
ni peu cap Santa Quitera,
mon corasso m'avetz treito
e mot gen favlan furtado.

(cité dans Wright (2005)

Les documents littéraires de ce genre sont à lire avec la plus grande précaution, mais ils indiquent qu'encore au XIVe siècle, dans les milieux courtois au moins, les gens avaient l'habitude de passer non seulement d'un dialecte gallo-roman à un autre, mais d'une langue romane à l'autre, ne serait-ce que dans le contexte de leurs divertissements littéraires. Qu'en est-il de locuteurs plus ordinaires ?

La vision d'une population française engluée pendant tout le Moyen-Âge dans une grande immobilité est tout à fait inacceptable aux historiens médiévistes. Il s'agit pour eux d'une société caractérisée par un dynamisme et par une mobilité tout à fait impressionnants, dans laquelle bougeaient beaucoup non seulement les élites nobiliaires et ecclésiastiques, mais aussi les hommes de loi, les marchands, les artisans, les ouvriers agricoles (dans des migrations saisonnières massives) (voir Duby, G. & W. Armand 1975 ; Braudel 1986). En 1420, le roi Charles VI rédige une ordonnance pour les cordonniers de Troyes dans laquelle il est dit que :

> Plusieurs compaignons et ouvriers du dit mestier, de plusieurs langues et nations, alloient et venoient de ville en ville ouvrer pour apprendre, congnoistre, veoir et savoir les uns des autres, dont les aucuns d'eulz s'i arrestoient & marioient. (Voir Vilévault & de Bréquigny 1769 : 60-62, cité dans Icher 1994 : 29)

Les locuteurs de la langue d'oc, comme ceux de la langue d'oïl, se déplaçaient constamment tout au long du territoire, sans être gênés outre mesure par des problèmes d'intelligibilité. Ceci est confirmé par ce que nous trouvons chez les consuls de Montferrand.

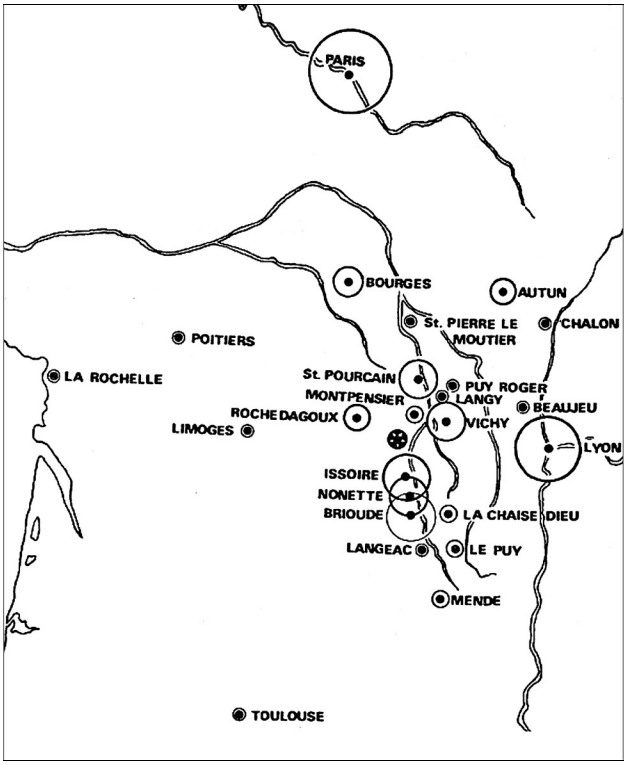

Carte 2. Les déplacements extérieurs des Montferrrandais (1258-1272)

2.3 Les relations externes des Montferrandais

Les Montferrandais envoyaient constamment leurs représentants dans d'autres villes de France pour y défendre leurs intérêts judiciaires, commerciaux et politiques. Leurs frais de voyage étaient, naturellement, remboursés par la ville, et le clerc des consuls notait scrupuleusement qui allait où et quand. En faisant le total des mentions de telle ou telle localité dans les registres, nous pouvons en quelque sorte quantifier les interactions de la ville de Montferrand avec d'autres villes de France. Dans la Carte 2, qui couvre la période 1258-1272, le diamètre des cercles est proportionnel au nombre de mentions de la ville en question dans les comptes.

Les activités des Montferrandais les emmenaient surtout sur l'axe nord-sud suivant la vallée de l'Allier, et ce qui saute aux yeux c'est qu'ils se rendaient non moins souvent en terre de langue d'oïl qu'en terre de langue d'oc. Ils traversaient aussi fort souvent les Monts du Forez pour aller à Lyon en territoire franco-provençal. Mais ce qui frappe le plus dans cette carte, c'est la largeur du cercle autour de Paris, ville située à plus de quatre cents kilomètres de chez eux, soit dix jours de route. Jamais dans ces déplacements il n'est question de problèmes de communication. Les comptes ne parlent pas de traducteurs ni d'interprètes. Si les comptes ne les mentionnent pas, c'est que les consuls n'en avaient pas besoin. La distance linguistique entre langue d'oc et langue d'oïl ne pose aucun problème chez eux avant que les deux systèmes d'*écriture* ne viennent en compétition au milieu du XIVe siècle.

Comment se tiraient-ils d'affaire ?

3. Accommodation

Il est douteux que la vision tripartite de la Gallo-Romania, si fondamentale dans l'historiographie traditionnelle, ait correspondu en aucune manière à la façon dont les Montferrandais percevaient la variabilité des parlers romans autour d'eux. Dans une situation de continuum dialectal comme celle de la Gallo-Romania médiévale, on peut imaginer qu'un Parisien s'éloignant de chez lui s'enfonçait progressivement dans une zone linguistique de plus en plus sombre ; idem pour un Toulousain ; pareil pour un Montferrandais (Carte 3). Mais le début des zones d'ombre n'était pas pour tout le monde la même ligne dessinée est-ouest entre Lyon et Bordeaux. Il variait suivant le point de départ du voyageur. Une fois tombé dans une zone d'ombre, comment se débrouillait notre voyageur médiéval ? Uriel Weinreich a décrit il y plus de cinquante ans ce qui se passe dans ce cas dans le monde moderne (Weinreich 1953) : le voyageur s'accommode au langage de ses nouveaux interlocuteurs. Il se construit des règles de conversion automatiques lui permettant de modifier suffisamment les formes de son dialecte d'origine pour qu'elles soient comprises par les locuteurs du dialecte d'accueil.

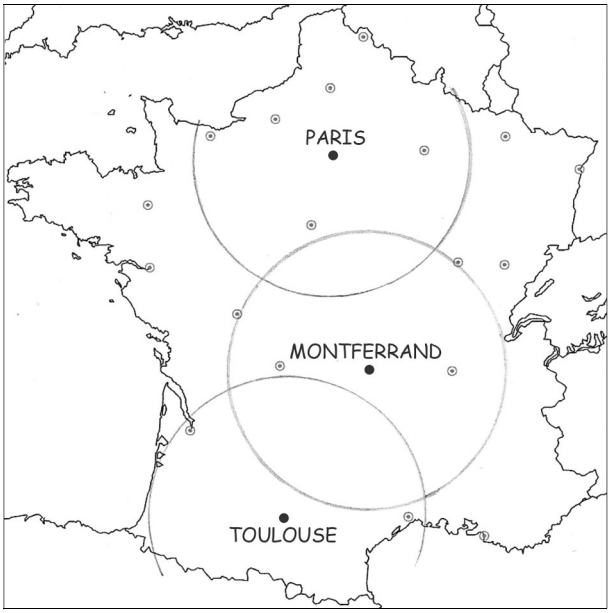

Carte 3.

Or, il existe dans les archives de Montferrand un document qui nous aide à voir, je crois, comment les consuls arvernisants faisaient marcher le système des règles de conversion durant leurs voyages « en France ». C'est, bien entendu, un texte écrit, qui renseigne en premier lieu sur les comportements écrits, mais il me semble légitime d'extrapoler de ces données *écrites* les procédés que les locuteurs de bas auvergnat ont pu employer dans la langue *parlée*, lorsqu'ils cherchaient à se faire comprendre des « Francimands » à Paris. Les Montferrandais tenaient leur administration, depuis la fin du XIIe siècle, dans leur langue locale. Mais brusquement, en 1372, pour des raisons

d'ordre politique, le clerc des consuls se hasarde à rédiger son livre de comptes en français. Peu habitué au système d'écriture parisien, il fait de son mieux pour rapprocher sa langue habituelle de celle que souhaite le duc de Berry (éd. Lodge 2010 : 422-423) :

14.76 [fol. 11v] Item le VIII jour de septembre *[8 septembre 1372]* furent faitez IIII tourchez de XXI lb. de sire que cousterent ..... LVI s.

lez quellez tourchez furent donneez a Nostre Dame le jour de la festa de septembre.

14.77 Item per la faisson dez ditez torchez ..... XIIII s.

14.78 Item le dit jour furent achapteez XIIII lb. de sire per fere lez sirez que ardent chescun jour davant Nostre Dame a la chapelle per se que Baissac non avoit de quoy il les pous fere ..... XXXVII s. IIII d.

14.79 Item fu donné aux menestrers que furent a la dite festa ..... XXX s.

14.80 Item per lez raubez du clerc e du sergen e de lez huchez ..... XVII £ X s. VIII d.

14.81 Item le dit jour fu donné le present de la ville au frere que dis le prezic, en pain e en vin ..... XII s.

14.82 Item le IX jour du dit mois *[9 septembre 1372]* fu donné le present de la (la) ville a monseigneur le seneschal pour ce qu'el estoit venus a lez assisez generalx que estoient le dit jour ..... XII s.

14.83 Item le venredi X jour de septembre *[10 septembre 1372]*.

Some XXVIII £ XIIII s. VIII d.

14.84 [fol. 12] Item le dumenche XIX jour de septembre *[19 septembre 1372]* avons paié au faure de Nohanent per II sarralhez novas e III veulhez, lezquels furent mizes a la porta de l'Espital e a la porta de Biza ..... XII s.

14.8 Item le samedi XXV jour de septembre *[25 septembre 1372]* furent a Riom mestre Geraut Champa, Robert Bonhome per le jour du prevost que estoit le dit jour, despans de boche e de leur chivaux ..... XXIII s.

14.86 Item per le loier de leur chivaux ..... V s.

14.87 Item per leur salaris ..... II s.

14.88 Item a mestre Jehan Manlie, mestre Durans Roux per leur salaires per le dit jour .....X s.

14.89 Item le sapte a II d'ottobre *[2 octobre 1372]* anet Robert Bonhome a Riom per tenir le jour du prevost a la fin que nostras letrez noz fussent acompliez, despans de boucha et de son chival ..... VII s. VI d.

14.90 Item per le loier de son chival ..... II s. VI d.

14.91 Item per son salairy du dit jour ..... XII d.

14.92 Item per mestre Roux, S. Chaplanc per leur salairys du dit jour ..... X s.

14.93 Item fu donné a ceux que charcherent lez vignez per vezer quant sariont madurez per assigner lez venengez ..... IIII s.

14.94 Item le VIII jour du dit mois *[8 octobre 1372]* fu donné le present de la ville au frere que prezigue per la past ..... XII s.

Some IIII £ IX s.

Que faisait notre clerc pour convertir l'occitan qu'il avait dans la tête en un français plus conforme aux attentes des officiers du duc ? Il élaborait certaines formules de conversion automatiques relativement simples :

(a) Phonétique

Voyelles toniques :

‘a’ → ‘e’ exemple *donat* → *donné* (14.81), las cals → lezquels (14.84)

‘e’ → ‘oi’ exemple *que* → *quoy* (14.78), *mes* → *mois* (14.82, 14.94)

‘o’ → ‘eu’ exemple *lor* → *leur* (14.85, 14.86, 14.87)

Voyelles atones :

‘a’ → ‘e’ exemple *faitas* → *faitez* (14.76), *torchas* → *torchez* (14.77), *boucha* (14.89) → *boche* (14.85)

Mais les formes occitanes reviennent facilement en surface : *achapteez* (14.78) = *achetees* ; *festa* (14.79) = *feste* ; *raubez* (14.80) = *robes.* La graphie française de *l* mouillé échappe complètement à notre scribe : *sarralhez* (14.84) = *serrailles, veulhez* (14.84) = *vieilles.*

(b) Morphologie

Le clerc des consuls maitrise les éléments de base du système morphologique parisien.

Groupe verbal :

- Les formes principales du verbe *estre,* exemple *fo* → *fu* (14.79), *foront* → *furent* (14.78), *era* → *estoit* (14.82, 14.85).
- Les terminaisons de la 6e personne en *-ent,* exemple *costeront* → *cousterent* (14.76).

Mais dès que le scribe est confronté à des formes irrégulières moins fréquentes, il se contente de la forme occitane : *dis* (14.81) = *dist* ; *pous* (14.78) = *peust* ; *sariont* (14.93) = *seroient* ; *vezer* (14.93) = *veoir.*

Groupe nominal :

- Démonstratifs, *aquels* → *ceux* (14.93).
- Articles définis, *lo* → *le* (14.76) ; *los / las* → *lez* (14.78) ; *dal* → *du* (14.82, 14.85, 14.91) ; *al* → *au* (14.94).

Mais certaines formes enclitiques du français posent problème : *de las* → *de lez* (14.80), *a las* → *a lez* (14.82), ainsi que le pluriel du possessif *nostras letrez* (14.89).

(c) Syntaxe

La syntaxe de livres de comptabilité est normalement des plus élémentaires :

Exemple 14.77 Item per la faisson dez ditez torchez ..... XIIII s.

Mais dès que le clerc est appelé à articuler des séquences quelque peu plus complexes, ses lacunes en syntaxe parisienne deviennent évidentes.

- Pronoms personnels sujets : en occitan le pronom personnel sujet est la plupart du temps non exprimé, tandis que le moyen français a vu la généralisation de ces pronoms. Le scribe avait conscience de ce fait : *de quoy il les pous fere* (14.78).

  Mais parfois il oublie : a*vons paié au faure* (14.84), et parfois c’est la forme occitane du pronom qui lui vient à l’esprit : *pour ce qu’el estoit venus* (14.82).
- Négation : l’occitan médiéval marquait normalement la négation du verbe en se servant de l’adverbe simple *non*, tandis qu’en moyen français la négation

complexe *ne… pas…* était en passe de se généraliser. Notre clerc en reste la plupart du temps à la négation occitane en *non* : *Baissac* <u>*non*</u> *avoit de quoy il les pous fere* (14.78).

(d) Lexique

La gamme lexicale de cet extrait n'est pas large. On voit que le clerc des consuls connaît les équivalents français des mots qui reviennent le plus souvent : *Nostra Dona* → *Notre Dame* (14.78) ; *mosen* → *monseigneur* (14.82) ; *sirven* → *sergen* (14.80) ; les jours de la semaine : *venre* → *venredi* (14.83), *sapte* (14.89) → *samedi* (14.85), *dumini* → *dumanche* (14.84). Mais dès que le scribe est confronté à un mot de fréquence plus basse, l'auvergnat revient combler le trou : *faure* (14.84) = *fevre, madurez* (14.93) = *meures, past* (14.94) = *paix* ; *prezic* (14.81) = *sermon* ; *prezigue* (14.94) = *prescha.* Les noms propres ne sont jamais francisés.

Nous avons affaire ici à un texte écrit dont le témoignage porte d'abord sur la langue écrite. Mais il nous donne en même temps, me semble-t-il, des indices concernant la façon dont les Auvergnats ont pu s'arranger pour se faire comprendre à l'oral en territoire d'oïl. Pour les Montferrandais, il existait bien une langue immuable – le *latin* – mais les parlers vernaculaires – le *roman* – étaient caractérisés par une variabilité inhérente. Ils considéraient cela comme faisant partie de l'ordre naturel des choses, et ils adaptaient leur langue en conséquence. Nous avons perdu aujourd'hui ces habitudes de flexibilité. Dans le monde moderne, une « vraie langue » est une langue strictement disciplinée par la correction grammaticale, sans variabilité interne et confinée dans des frontières nettes. Qu'est-ce qui a pu intervenir depuis le Moyen-Âge pour nous éloigner tellement des idées métalinguistiques des gens du Moyen-Âge ? C'est, à mes yeux, le mouvement de standardisation et le vaste édifice idéologique qui est venu le soutenir dans nos esprits.

4. Idéologie de standardisation

Le processus d'industrialisation entamé au XVIIIe siècle a transformé d'une manière profonde et irréversible la société européenne. Elle a traîné dans son sillage des mouvements d'uniformisation, de standardisation dans tous les domaines – dans les produits manufacturés, dans les poids et mesures, dans les systèmes monétaires et juridiques, dans les pratiques langagières. Pour que les populations acceptent d'uniformiser leurs comportements linguistiques, il a fallu leur inculquer tout un ensemble d'idées métalinguistiques inconnues auparavant, auquel nous donnons aujourd'hui l'étiquette de *standard ideology* (« idéologie normative ») (Milroy & Milroy 1999). Il est facile de sous-estimer l'emprise exercée par cette idéologie non seulement sur les profanes, mais aussi sur les linguistes – les occitanistes et les défenseurs des langues régionales sont tout aussi intoxiqués par cette idéologie que les fauteurs de la langue standard. Cette idéologie nous cache la nature arbitraire, factice des normes. Elle nous cache que ce que nous choisissons d'appeler des « langues », des « dialectes », des « nations » sont au fond des constructions sociales. La langue standard remplit le double objectif de différentiation externe (d'où la nécessité de frontières abruptes) et de cohésion interne (d'où la nécessité de marginaliser, d'*effacer* le vernaculaire dans toutes ses formes, au profit de la langue standard, surtout écrite. Les sociolinguistes connaissent bien aujourd'hui les mécanismes du processus idéologique de l'*effacement* (en anglais *erasure*) :

> Erasure is the process in which ideology, in simplifying the sociolinguistic field, renders some persons or activities (or sociolinguistic phenomena) invisible. Facts

> that are inconsistent with the ideological scheme either go unnoticed or get explained away. So, for example, a social group or a language may be imagined as homogeneous, its internal variation disregarded. (Irvine & Gal 2000)

L'idéologie normative décrète qu'il est acceptable d'exclure de l'ensemble de données reconnues comme valables certains types d'informations, même si cela mène à des constatations fausses et à un discours qui accepte tacitement que les variantes non standard sont illégitimes ou non pertinentes au changement linguistique. C'est une stratégie qu'en France la tradition normative applique aux variétés vernaculaires diastratiques – le *français populaire* – « Ça n'est pas du français ça, c'est de l'argot. » Elle l'applique également, me semble-t-il, dans la construction des frontières abruptes de la tripartition traditionnelle, qui efface de l'histoire les zones qui n'appartiennent pas à celui du français standard. Il serait bien plus difficile de marginaliser les parlers vernaculaires du sud du pays s'ils faisaient partie du même continuum diatopique, diastratique, diaphasique que la langue standard. La stratégie d'effacement présente bien des affinités avec le processus d'idéalisation pratiqué régulièrement par les structuralistes : chez les disciples de Saussure, comme chez ceux de Chomsky, il convient de faire abstraction de la variabilité présente dans la Parole pour atteindre le système essentiel de la Langue.

> Linguistic theory is concerned primarily with an ideal speaker-listener, in a completely homogeneous speech-community, who knows its language perfectly and is unaffected by such grammatically irrelevant conditions as memory limitations, distractions, shifts of attention and interest, and errors (random or characteristic) in applying his knowledge of the language in actual performance. (Chomsky 1965 : 4)

Dans la pratique, chez les linguistes structuralistes / chomskiens, la « Langue » finit normalement par coïncider avec la « Langue standard ».

Conclusions

Ce qui nous a préoccupé dans cette étude, c'est le statut épistémologique qu'il convient d'accorder aux « frontières » séparant les trois langues de la Gallo-Romania. Établir une taxinomie des dialectes est une chose. Croire à la réalité intrinsèque de ces abstractions en est une autre. Nous avons soutenu que les frontières abruptes chères à l'historiographie traditionnelle font méconnaître la complexité des rapports entre les langues vernaculaires de la Gallo-Romania médiévale. Les langues naturelles sont caractérisées par une variabilité inhérente, analysable non pas en termes de frontières abruptes, mais en termes de différences quantitatives dans la distribution de variantes linguistiques. Ne cherchons pas à forcer les langues vernaculaires de la Gallo-Romania médiévale dans le moule rigide des langues standardisées que nous connaissons aujourd'hui. Cherchons plutôt à développer des outils scientifiques susceptibles de mieux les décrire.

On ne saurait dire qu'une histoire du français standard soit une histoire du français. Une langue sans vernaculaire n'est pas réellement une langue : les changements linguistiques se déroulent essentiellement dans le parler vernaculaire. L'histoire d'une langue doit donc être une histoire multidimensionnelle, inclusive, holistique. Il faut étudier les effets *top – down* de la standardisation sur l'évolution d'une langue, mais on ne peut pas s'arrêter là. Il est essential d'étudier également la propagation d'innovations *bottom – up*, et le rôle de processus de convergence comme la koinéisation. Il convient de rappeler enfin, dans le cas de la Gallo-Romania, que malgré la distance linguistique (v. Goebl 2008) qui sépare le languedocien et le picard, les langues gallo-romanes ont vécu deux mille ans en

symbiose et restent encore aujourd'hui fortement apparentées. Pourrait-on envisager désormais de suivre l'exemple du monumental *FEW*, qui intègre sur un pied d'égalité les trois zones de la Gallo-Romania, et d'aller vers une grammaire historique panlectale ?

« L'idéologie standardisante définit, par une démarche qui lui est propre, "la langue française" ; elle l'isole d'abord par sa seule décision, puis elle l'oppose d'une façon ou d'une autre à celles qui la côtoient (l'occitan et le franco-provençal) ; enfin elle s'applique à décrire et à prescrire cette langue, fruit de son arbitraire. La démarche arrive à son terme : dans cette entité artificielle à laquelle elle a alors donné corps et caractère, elle contemple des traits de nature dont elle est seule comptable. Elle passe sous silence une seule chose : que rien de tout cela n'existe véritablement, que tout est de son propre fait, de son arbitre » (propos inspirés par Jacques Heers 2008 : 32).

Références

BEC Pierre, 1968, *La Langue occitane,* Paris, Puf (Que Sais-Je ?).

BOUDET Marcellin, 1911-1912, « Les Gayte et les Chauchat », *Revue d'Auvergne,* 1911, p. 1, 112, 238, 379 ; 1912, p. 43, 116, 260.

BRUN-TRIGAUD Ghylaine, 1990, *Le Croissant : le concept et le mot*, Lyon, Université Jean Moulin.

CHAMBERS Jack and TRUDGILL Peter, 1998, *Dialectology* (2nd ed.), Cambridge, Cambridge University Press.

CHAMBON Jean-Pierre, 2000, « Sur la situation (socio)linguistique de l'Auvergne et de ses entours méridionaux vers l'an mil et au XIe siècle: la fin du monde antique et la transition au Moyen-Âge », *Revue des langues romanes,* 104, p. 237-270.

CHAUDENSON Robert, MOUGEON Raymond et BENIAK Édouard, 1993, *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Erudition.

CHAURAND Jacques (éd.), 1999, *Nouvelle Histoire de la langue française,* Paris, Seuil.

CHOMSKY Noam, 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge (MA), MIT Press.

CRYSTAL David, 2004, *The Stories of English,* Londres, Penguin and Allen Lane.

DAHMEN Wolfgang, 1985, *Étude de la situation dialectale dans le Centre de la France : un exposé basé sur l'« Atlas linguistique et ethnographique du Centre »,* Paris, CNRS.

DUBY Georges et WALLON Armand (éds), 1975-1976, *Histoire de la France rurale,* Paris, Seuil.

ESCOFFIER Simone, 1958, *La Rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du franco-provençal entre Loire et Allier : limites phonétiques et morphologiques*, Publications de l'Institut de Linguistique Romane de Lyon, vol. XI, Paris, Les Belles Lettres.

GOEBL Hans, 2008, « Sur le changement macrolinguistique survenu entre 1300 et 1900 dans le domaine d'oïl », *Dialectologia* 1, p. 3-43.

GONON Marguerite 1973, *La Langue vulgaire écrite des testaments foréziens,* Paris, Les Belles Lettres.

GRUTMAN Rainier, 2006, « Autour du plurilinguisme médiéval », dans Pierre Berthiaume et Christian Vandendorpe (éds), *La Passion des lettres. Études de littérature médiévale et québécoise en hommage à Yvan Lepage,* Ottawa, David, p. 153-163.

HEERS Jacques, 2008, *Le Moyen-Âge, une imposture,* Paris, Perrin.

ICHER François, 1994, *La France des compagnons*, Paris, La Martinière.

IRVINE Judith and GAL Susan, 2000, "Language ideology and linguistic differentiation", in Paul Kroskrity (ed.), *Regimes of Language, Ideologies, Polities, and Identities,* Santa Fe (NM), School of American Research Press.

JOCHNOWITZ Georges, 1973, *Dialect Boundaries and the Question of Franco-Provençal,* The Hague and Paris, Mouton.

LAVERGNE Géraud, 1909, *Le Parler bourbonnais aux XIIIe et XIVe siècles, étude philologique de textes inédits,* Paris, Champion.

LE ROUX Pierre, LE DÛ Jean, LE BERRE Yves et BRUN-TRIGAUD Guylaine, 2006, *Lectures de l'Atlas linguistique de la France,* Paris, CTHS.

LESCUYER Mathieu 2002, *L'Inventaire après décès de Raynard Balbet, bourgeois de Clermont, 1359*, Bibliothèque de l'École des Chartes, 160.

LODGE R. Anthony, 1985, *Le Plus Ancien Registre de comptes des consuls de Montferrand.* Clermont-Ferrand, Mémoires de l'Académie.

LODGE R. Anthony, 1995, « Les scriptae occitanes II. Auvergne » dans Günter Holtus, Michael Metzeltin und Christian Schmitt, *Lexikon der Romanistischen Linguistik,* Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 420-425.

LODGE R. Anthony, 2006, *Les Comptes des consuls de Montferrand (1273-1319),* Paris, École des Chartes.

LODGE R. Anthony, 2010, *Les Comptes des consuls de Montferrand (1346-1373,* Paris, École des Chartes.

LODGE R. Anthony, 2010, « Le français et l'occitan en Auvergne au XIVe siècle : l'exemple de Montferrand », dans Luc Baronian, Yves-Charles Morin et France Martineau (éds), *Le Français d'un continent à l'autre, Mélanges offerts à Yves-Charles Morin*, Montréal, Presses de l'Université Laval, p. 269-289.

LUSIGNAN Serge, 1987, *Parler vulgairement,* Paris, Vrin.

MATTÉONI Olivier, 1998, *Servir le Prince,* Paris, Publications de la Sorbonne.

MILROY James and MILROY Leslie, 1999, *Authority in Language (Third Edition),* Londres, Routledge.

PARIS Gaston, 1889, « Les parlers de France », *Romania,* 17, p. 475-489.

PIGNON Jacques, 1960, *L'Évolution phonétique des parlers du Poitou,* Paris, D'Artrey.

REENEN Pieter van, 1989, "Isoglosses and gradual differences in medieval French", in B. Schouten and P. van Reenen, *New Methods in Dialectology*, Dordrecht, Foris, p. 135-154.

RONJAT Jules, 1932, *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, Montpellier, Société des langues romanes.

TEILHARD DE CHARDIN Emmanuel, 1902-1922, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790,* Clermont-Ferrand, Mont-Louis.

WEINREICH Uriel, 1968, *Languages in Contact*, The Hague and Paris, Mouton.

WRIGHT Roger, 2002, "Early medieval pan-Romance comprehension", in John J. Contreni and Santa Casciani (eds), *Word, Image, Number Communication in the Middle Ages,* Sismel, Galluzzo, p. 25-42.

WRIGHT Roger, 2005, "Romance and Ibero-Romance in the Descort of Raimbaut de Vaqueiras", dans Sandor Kiss *et alii* (éds), *Latin et langues romanes : études de linguistique offertes à József Herman à l'occasion de son 80e anniversaire*, Tübingen, Niemeyer.

WÜEST Jakob, 2003, « Évolution des frontières des langues romanes : la Galloromania », dans G. Ernst, M.-D. Glessgen, C. Schmitt et W. Schweickard (éds), *Romanische Sprachgeschichte,* Berlin und New York, de Gruyter, t. 1, p. 646-657.

Communications

Première partie

La notion de langue au cœur d'une définition de la Romania

3

De la Tour de Babel à l'*ydioma tripharium* : la carte linguistique de l'Europe romane selon le *De vulgari eloquentia* de Dante

Alessandro Benucci
Université Paris Ouest Nanterre la Défense
CRIX- EA 369

Introduction

Le but du *De vulgari eloquentia* est, selon son auteur, l'individuation et la réglementation d'une langue vulgaire « illustre » et unique pour toute la péninsule italienne. Pour ce faire, la nécessité de retracer les origines et l'évolution des langues s'impose dès le départ : la fragmentation linguistique qui touche à la fois une partie de l'Europe et de l'Italie remonte selon Dante à l'éclatement de la langue adamique provoquée par la confusion de la Tour de Babel. À la suite de cet événement topique pour la pensée médiévale, plusieurs idiomes se sont répandus à travers le monde ; Dante s'apprête ainsi à esquisser le premier atlas linguistique (et surtout poétique) de l'Europe illustré d'exemples dans l'histoire de la pensée occidentale : ce qui occupe les dix ou onze premiers chapitres du traité.

Nous nous proposons dans un premier moment de définir la nature de l'expression linguistique adamique (*ydioma*), possédée par tous les hommes jusqu'à l'épisode biblique de Babel (Gen. 11, 1-9). Dans un deuxième moment, nous tâcherons de déterminer les conséquences de la *confusio linguarum* post-babélique, entraînée par la nécessaire punition divine, évènement dont l'auteur se sert pour montrer que la mutabilité du langage et la multiplication des parlers font partie de la nature humaine et concernent notamment son époque. Nous tracerons, enfin, le parcours des migrations linguistiques en Europe, jusqu'à la diffusion d'un *ydioma tripharium*, c'est-à-dire d'une forme d'expression idiomatique, primordiale et tripartite qui est commune à ce que le poète florentin appelle l'Europe du Sud. Compte tenu de la terminologie spécifique à cette partie glossogénétique du traité (livre I, chap. I-X), l'identité linguistique (et théologique) de cet idiome triple sera fournie à l'aide des encyclopédies et des glossaires médiévaux, ainsi que par les occurrences du terme *ydioma* dans les textes doctrinaux. Cela nous permettra de préciser la conception que Dante avait de l'origine de certaines langues romanes et du rôle du poète en langue vernaculaire (trouvères, troubadours et *rimatori*), qui doit en un sens réintroduire dans le langage l'unité originelle par une forme nouvelle et adaptée à la culture médiévale.

1. L'œuvre et sa structure

Dante écrit le *De vulgari eloquentia* (DVE) dans les premières années de son exil, en un lieu indéterminé, loin de sa Florence et surtout de cette constitution municipale, pleine de luttes et de rivalités, qui avaient été la cause de son exil et de la confiscation de ses biens [1]. Comme le *Convivio*, ce traité est inachevé : il s'arrête brus-

1. À la différence du *Convivio* et de la *Commedia,* le poète ne donne pas d'indications sur le titre à attribuer à son essai. Quant à la tradition manuscrite, elle nous lègue deux titres qui sont, sans aucun

quement, au milieu du chapitre XIV du deuxième livre. Peut-être aurait-il dû se composer de quatre livres. Pour nous, le traité est constitué de deux livres, le premier ayant dix-neuf chapitres et le deuxième seize.

Le premier livre comprend une partie initiale (I-IX) relative à la création du langage et à son développement. Elle est constituée d'une introduction sur le sujet du livre, à savoir le parler naturel, la *locutio vulgaris*, primordiale par rapport au latin, la *locutio secundaria*, une langue artificielle construite par les savants, d'une partie sur la spécificité de l'acte humain de la *locutio*, qui se caractérise, selon une définition platonicienne du *Timée*, par l'action de parler à autrui, qui nous différencie des anges (qui communiquent par la pensée) et des animaux (qui ne communiquent pas). Ensuite, les chapitres IV-VI, qui nous intéressent directement, affrontent le problème des origines du langage (Adam et sa langue) ; dans le VII l'auteur introduit le mythe de Babel et de la mutabilité des langues (*confusio linguarum*), dans le VIII les migrations linguistiques en Europe et en Italie (IX). Au chapitre X, après une comparaison rapide des trois langues romanes, les langues d'*oc* (occitan), d'*oïl* (français) et de *sì* (l'introuvable vulgaire commun aux parlers italiens que le traité se propose d'établir), commence l'analyse des variétés des vulgaires italiens et dans le XI commence la « chasse à la panthère », métaphore du *vulgaire illustre*, qui se cache dans la forêt des parlers italiens : la chasse se révèle être vaine au chapitre XV. L'expérience étant défaillante, dans le chapitre XVI, Dante propose une démonstration philosophique définissant le vulgaire illustre comme étant le principe réunificateur des parlers vulgaires. À la fin du premier livre nous comprenons le rôle du vulgaire illustre : il doit illuminer les autres, (I, XIX, 2), c'est-à-dire les régir et les guider vers l'intégration d'une norme commune à l'usage des locuteurs. C'est pourquoi le deuxième livre s'attèle, en conséquence, à enseigner

doute, apocryphes (*Liber de vulgari eloquio sive ydiomate* et *Rectorica*). Le titre actuel est issu de l'allusion que Dante fait dans *Cv*. I, V, 10, « On parlera de cela plus complètement dans un petit livre que j'entends composer, si Dieu le permet, sur l'éloquence en vulgaire » (Bec 1996 : 193) [« Di questo si parlerà altrove più compiutamente in uno libello ch'io intendo di fare, Dio concendente, di Volgare Eloquenza »] et des déclarations faites dans l'œuvre elle-même DVE. I, I, 1, « Puisque nous n'avons trouvé avant nous personne qui ait traité de la science de l'éloquence en vulgaire » (Rosier-Catach 2011 : 71) [*Cum neminem ante nos de vulgaris eloquentie doctrina quicquam inveniamus tractasse*] et I, XIX, 2, « Notre intention […] de transmettre la science de l'éloquence en vulgaire » (Rosier-Catach 2011 : 167-168) [*intentio nostra* […] *est doctrinam de vulgari eloquentia tradere*]. Il apparaît pour la première fois chez Villani (*Cron.*, X, 136) et chez Boccace (*Trattatello in laude di Dante*, 1re rédaction, 200) et sera accepté par l'exégèse moderne et contemporaine. Pour plus de renseignements sur le titre, v. Marigo 1925 : 125-130 et Rajna 1930 : 5-9. Sur les questions générales comme la genèse, la structure, le contenu, la tradition manuscrite et la fortune du texte, nous conseillons la lecture des riches introductions aux trois éditions critiques italiennes les plus récentes (Marigo 1938 ; Mengaldo 1979 ; Tavoni 2011) et à l'édition française (Rosier-Catach 2011). Coletti 1991 : XIII-XXXI et 103-125 est utile pour une synthèse pratique des principales interprétations et de leurs divergences. On lira aussi avec profit l'article « De vulgari eloquentia » de Pier Vincenzo Mengaldo dans l'*ED* II : 399-415.

Plusieurs références à des personnalités et à des événements historiques, ainsi qu'un jeu d'allusions intertextuelles entre ce texte et le *Convivio*, sont à la base de la datation de l'œuvre. Marigo 1938 : XXII-XXVI remonte aux années 1303-1304; les mêmes considérations poussent Mengaldo 1979 : XV à une datation plus incertaine : entre 1303 et 1305, une partie de l'essai ayant été rédigée discontinument ; pour Tavoni 2011 : 1067 la rédaction a été achevée entre 1304 et 1306. Voir aussi Welliver 1981 : 19-27. Pour Marigo 1938 : XXVI le traité a été préparé à Vérone et rédigé à Bologne. Mengaldo 1979 : XVII et Tavoni 2011 : 1067 ne retiennent que Bologne.

La carrière politique de Dante commence dans les années 1295-1296, lorsqu'il est membre du Conseil du capitaine du peuple, du Conseil des sages et du Conseil des cent et culmine en 1300 par deux mois de Priorat de la ville de Florence. Pour plus de renseignements sur les années florentines de Dante, nous renvoyons à Malato 1999 : 31-50. Je mets en évidence la déception de Dante vis-à-vis de la dimension communale florentine et nord-italienne, car ce dégoût – un des *leitmotive* du traité – est aussi à la base de la nécessité d'établir une langue unique pour la péninsule italienne qui dépasse les particularismes locaux.

aux poètes en langue vulgaire les normes qui règlent sa forme la plus noble, à savoir le style tragique en vers. Aux autres niveaux stylistiques (comique, élégiaque ainsi que la prose pour le style tragique) devaient été consacrés les chapitres et les livres qui n'ont pas été écrits (ou conservés), malgré les multiples annonces de l'auteur (*DVE* II, IV, 6 ; II, VIII, 8).

L'inachèvement de l'œuvre et son caractère incomplet a toujours créé des divergences d'interprétation et de traduction au sein de la critique. L'éternelle querelle porte sur plusieurs points (l'hébreu et son rôle, les idiomes européens, le latin en tant que *gramatica* inventée par les savants, le vulgaire illustre et ses caractéristiques, le rôle des poètes, le dialecte florentin, etc.)[2]. Compte tenu du but de cette intervention, notre point de départ a été le recensement des questions soulevées dans les éditions critiques modernes à propos des théories de Dante sur la glossogonie et sur la dispersion des idiomes dans le monde, par les termes présents dans les premiers chapitres et qui appartiennent au champ lexical de la langue *(locutio*, *loquela*, *lingua, vulgare, ydioma, sermo)*. Confronté à cette variété lexicale, Aristide Marigo parle d'une « rédaction provisoire » *(stesura provvisoria)*, le premier livre étant excessivement synthétique et sommaire avec trop d'imprécisions au niveau du lexique (selon l'éditeur les termes *locutio*, *ydioma*, *lingua* et *vulgare, sermo* se suivent dans le texte sans que le poète y prenne garde) ; cela est dû, selon Marigo, à la difformité stylistique d'un traité qui sera vite laissé inachevé et sans rédaction définitive (Marigo 1938 : XVI-XIX). S'appuyant sur certaines considérations de son prédécesseur, Pier Vincenzo Mengaldo[3] intervient également à ce propos : pour lui Dante adhère totalement au principe de la *variatio*, à savoir une variation stylistique voulue par les *artes dictaminis* et que le critique reprend dans sa traduction. Un nouveau souffle arrive grâce aux travaux de Mirko Tavoni[4] qui précèdent la nouvelle édition critique (Tavoni 2011 : 1065-1547) et qui sont aussi à la base du commentaire de la nouvelle édition critique française placée sous la direction d'Irène Rosier-Catach (Rosier-Catach 2011). Pour Tavoni, les termes ne sont pas synonymes et le choix du vocabulaire doit être placé au cœur de l'interprétation et de la compréhension du traité. Le latin médiéval, en effet, a hérité de la langue classique plusieurs mots relevant du champ sémantique de la langue ; néanmoins, au cours des siècles, ce lexique a été l'objet d'un processus de redéfinition à laquelle ont participé les écrivains médiévaux (étymologistes, théologiens, grammairiens, commentateurs, traducteurs…) et qui a conditionné la valeur de ces termes par la superposition de nouvelles acceptions ou par fidélité à une étymologie fantaisiste. Ce constat étant une prémisse incontournable à son argumentation, Tavoni repère une répartition quantitative de certains termes dans la première partie du *De vulgari eloquentia* qui dessine trois sections dominées respectivement par trois mots : *locutio*[5] (I-IV) pour la langue vue comme moyen de communication active ; le parler, *ydioma* (VI-IX), pour la langue comme forme d'expression créée ; *vulgare* (X-XIX), pour la langue en

2. En complément des éditions critiques de référence, nous suggérons deux études critiques qui, peuvent être lues avec profit sur ces multiples sujets : Di Capua 1959 : 252-355 ; Pagani 1982 ; Eco 1994 : 51-70.

3. Pier Vincenzo Mengaldo, article *lingua* dans *ED* III : 662 et Mengaldo 1989 : 539-558.

4. Tavoni 1987 : 385-454 ; Tavoni 1989 : 469-496 ; Tavoni 2011 : 1070-1074 ; 1080-1082 ; 1154-1155 ; 1176-1183.

5. La première partie est dédiée au parler naturel ; *locutio* identifie en conséquence l'acte de communication, la volonté de communiquer, propre à l'espèce humaine. Cette définition met l'accent sur la dimension interlocutive du langage, le parler à autrui. Pour une analyse exhaustive sur le parler naturel et ses implications dans le débat théologico-philosophique au Moyen-Âge, nous renvoyons à l'étude de Rosier-Catach 2008 : 13-37.

tant qu'instrument de communication vivant, précaire et mutable. C'est notamment la distribution précise de ces termes qui entraîne les différentes façons d'aborder le sujet de la *lingua*, dès sa création à l'époque contemporaine.

1.1 L'*ydioma* adamique

En tenant compte de la proposition de Tavoni, nous passons maintenant à l'analyse des chapitres dédiés à la création de langue chez le premier homme.

Dante commence son argumentation de la façon suivante dans le chapitre IV :

> À présent, je crois qu'il faut aussi rechercher à qui parmi les hommes fut donné en premier le parler, ce qui fut dit en premier, et à qui, et où, et quand, et aussi en quel idiome a coulé la première parole. (*DVE* I, IV, 1, trad. Rosier-Catach 2011 : 83)[6]

Cette série d'objets d'investigation nous conduit dans le vif des théories glossogénétiques médiévales : en cherchant, en effet, l'homme auquel en premier fut donné « le parler », Dante place son traité dans le sillage de la réflexion philosophique sur l'origine et la nature du langage, qui est tributaire principalement du texte biblique, de l'exégèse et du débat théologique[7]. Après avoir démontré que le premier mot fut bien *El* « Dieu en hébreu », prononcé par Adam en réponse[8], Dante poursuit en disant qu'Adam « dès qu'il a reçu le souffle de la puissance de Vie, a immédiatement parlé » (*DVE* I, V, 1)[9]. Le premier acte de vie coïncide avec un acte linguistique, Dante nous dit qu'Adam a reçu son parler en même temps que son âme, car cet idiome a été insufflé au même moment par la puissance divine (Dante parlera au chapitre VI d'une « concréation », le souffle vital donne à la matière humaine l'âme et la faculté de parler). Mais pour comprendre ce que Dante pense de cette toute première forme de langage, il faut cerner les acceptions du terme *ydioma*, terme qui apparaît par seize fois dans le *De vulgari eloquentia* et exclusivement dans la partie concernant la langue adamique et la dispersion post-babélique (Tavoni 1987 : 404). En effet au chapitre VI, Dante emploie de nouveau le terme pour justifier sa recherche : puisqu'il est question de plusieurs idiomes dans les affaires humaines, il faut se mettre en quête du premier. L'information que nous devons retenir c'est que des idiomes existent à l'époque actuelle, tout comme au moment de la création de l'homme. Quant à *ydioma*, il s'agit d'un hellénisme : du grec *idion* : singulier, qui appartient en propre à quelque chose, qui a sa nature, qui convient particulièrement (Bailly 1950 : 95). Les dictionnaires historiques du latin affirment que le substantif signifie une propriété issue de la langue, ou bien une sélection,

6. Dorénavant toute citation en langue française du *De vulgari eloquentia* sera tirée de la traduction présente dans cette édition. *Nunc quoque investigandum esse existimo cui hominum primum locutio data sit, et quid primitus locutus fuerit, et ad quem, et ubi, et quando, nec non et sub quo ydiomate primiloquium emanavit*. Le texte latin est celui de l'édition de Mengaldo 1979².

7. Quant à l'ontologie linguistique du livre de la Genèse, l'origine du langage était exprimée dans les récits de la *creatio cœli et terra* (I, 1-31) par la « parole divine » et la *nominatio rerum* adamique (II, 19-20) et ensuite par la *confusio linguarum* comme châtiment céleste (XI, 1-9). Les auteurs de référence de la chrétienté au Moyen-Âge sur la glossogonie sont Augustin (*De civitate dei*, XI, XVI, XVI, IV, 1 et *De doctrina christiana*, III, XXXVI, 53) et Isidore (*Étymologies*, IX, I, 1). Leurs affirmations sont à la base de plusieurs contributions qui faisaient autorité sur ce sujet à l'époque de Dante, tels les ouvrages de Roger Bacon *(Opus majus*, III, *Opus tertium*, XXV, *Compendium studi philosophiæ)*, de Rodrigus Ximenius de Rada *(Historia de rebus Hispanie sive Historia Gotica)* et de Brunetto Latini (*Tresor*, III, 1, 3). Pour une analyse plus exhaustive voir Bornst : 1957 ; l'article *lingua* de Pier Vincenzo Mengaldo dans *ED* III : 655-663 ; Barański 1996 : 79-128 ; Bourgain 2005 : 23-46 ; Eco : 1994, 21-39 ; Alessio 2001 : 203-227.

8. Dante dit ensuite que Dieu ne posa pas une vraie question, car Dieu ne parle pas au moyen de ce que nous appelons un parler (DVE, I, IV, 6). Les exégètes considèrent généralement que Dieu a parlé à Adam par inspiration (Augustin, *De genesi ad litteram*,VI, 8-13).

9. *mox postquam afflatus est ab Animante Virtute, incunctanter fuisse locutum.*

notamment chez les grammairiens latins pour parler d'une expression particulière ou une construction, jamais une langue, pour des constructions latines différentes de celles du grec [10]. Si nous prenons, enfin, les répertoires des étymologistes médiévaux, nous observons qu'ils gardent tous cette acception d''expression particulière'. Uguccione da Pisa, bien connu de Dante et très utilisé par lui, met l'accent sur la distinction entre *lingua* et *ydioma* : selon l'étymologiste l'idiome est la propriété du dire *(proprietas loquendi)* dans une langue [11]. Cette *proprietas* de la langue, souvent accordée à l'hébreu, est soulignée chez les Pères de l'Église et chez les théologiens, pour lesquels *idioma* peut avoir le sens de 'propriété, caractéristique' morphologique de la langue, comme chez Jérôme, Cassiodore, André de Saint-Victor, Thomas d'Aquin et Bonaventure [12]. *Idioma* désigne donc une caractéristique d'une langue (une particularité lexicale, une construction) en opposition à d'autres caractéristiques [13]. Cette spécificité du terme est d'ailleurs confirmée par ses deux seules occurrences dans le corpus de l'œuvre de Dante. Le correspondant en langue vulgaire *idïoma* apparaît à deux reprises dans la *Commedia* : dans *Pd*. XV, 122, le mot désigne le jargon puéril par lequel les parents s'adressent au nourrisson ; l'autre (*Pd*. XXVI, 114) indique la forme d'expression propre au premier homme.

Après ces considérations sur l'usage du mot dans l'espace littéraire médiéval et chez Dante, force est de constater que la traduction proposée par Marigo 1938 : 21, c'est-à-dire 'langue' (*lingua*) ou bien la banalisation des acceptions opérée par Mengaldo (*ED* III ; *lingua*, v. *supra*) sont des solutions qui ne tiennent compte ni de l'évolution sémantique de ce terme, ni de la structure argumentative du premier livre. Dante, d'ailleurs, nous aide dans cette interprétation et donne, selon nous, la clef d'interprétation du vocable. Après une digression sur l'arrogance des locuteurs des villes italiennes qui occupe les trois premiers paragraphes du chapitre IV, il revient à la question de la création du premier homme :

10 L'*Antibarbarus* 1888-I : 615 dit que *„idioma ist die Eigenheit"*, la singularité, une forme de langue, une sélection. Le *Thesaurus* 1934 VII-1 : 220 dit que c'est une *proprietas*, une *consuetudo*. L'*Oxford latin dictionary* 1983 : 820 dit que c'est *"a special term or phrase used by an individual or group"*. Pour une analyse exhaustive des acceptions du mot *ydioma* – dont nous n'avons ici signalé que les données principales – dans les glossaires et textes médiévaux, nous renvoyons à Tavoni 1987 : 398-403 ; 1989 : 473-482 ; 2011 : 1054-1055.

11. *Uguccione* 2004 : 601 : *Ydios græce latine dicitur proprium* […] *et dicitur hoc hemium – mi idest modulacio, sermo* […]. *Ab hemus et ydos dicitur ydioma proprietas loquendi in qualibet lingua. Unusquisque enim suo ydiomate loquitur.*

12. Jérôme, *Commentarii in Isaiam*, Cl. 0584, SL 73, lib. 1, cap. 1, parag. 2, linea 18 : *est que hebraici characteris idioma, ut omnia quae in syllabam finiuntur « im » masculina sint et pluralia, ut cherubim et seraphim. et quae in « oth », feminina et pluralia, ut sabaoth.* Cassiodore, *Institutiones* Cl. 0906, lib. 1, cap. 15, parag. 1, pag. 42, linea 3: *idiomata enim legis divinae dicuntur propriae locutiones, quas communis usus non habere cognoscitur* ; André de Saint-Victor, *Super duodecim prophetas in Osee*, lib. 1, cap. 2, versus 14+, pag. 18, linea 412 : *Et ducam eam, inquit, in solitudinem, id est, educam ex malis sicut et prius de Egypti eduxeram servitute, et loquar ad cor eius verba mollia, verba consolatoria, ut tristiciam gaudio temperem, iuxta ydioma Scripturarum, quibus verbis et Sichem locutus est ad cor Dine, et Ioseph in Egypto fratribus suis tristibus atque metuentibus, ut meror gaudio mutaretur* ; ou encore *in Abdiam*, versus 1, pag. 162, linea 33 : *Sciendum est ydioma esse Hebree locutionis ad inculcationem sententie multiplicare sermonem, iuxta illud : Loquens locutus sum.* Ces citations ont été tirées de la base de données numérique en ligne par Brepolis, *Library of Latin Text, Series A (LLT-A)*, Turnhout (Belgique), Brepols. L'*Index thomisticus* 1974-1980 confirme qu'*idiome* signifie 'propriété de la langue' : Thomas : *Duæ naturæ in Christo communicant sibi sua idiomata, id est suas proprietates, propter unitatem suppositi* (Tavoni 1987 : 401). De même chez Bonaventure, *De Scientia Christi*, quæstio 6, pag. 35, linea 20 : *Unde licet deus sit homo et homo deus propter unitatem personæ et hypostasis salvæ tamen sunt operationes utriusque naturæ et inconfusæ licet invicem prædicentur propter idiomatum communicationem*.

13. Tavoni 1987 : 398 nous rappelle, entre autres, que même aujourd'hui avec *idiomatique, idiotisme, idiolecte*, la différence avec *langue* est perceptible.

> Pour revenir à notre propos (*redeuntes igitur ad propositum*), nous dirons que fut concréée par Dieu, en même temps que la première âme, une forme déterminée de parler (*certa forma locutionis*). Or je dis « forme » pour ce qui concerne les vocables des choses, la construction des vocables, et la prononciation de la construction. Et cette même forme, la langue de tous les locuteurs l'utiliserait, si elle n'avait été dispersée par la faute de la présomption humaine, comme il sera montré plus bas. (*DVE* I, VI, 4) [14]

La formule *certa forma locutionis* est introduite après la reprise de l'argumentation principale *(redeuntes… propositum)*, exposée dans le chapitre IV, qui portait, nous le rappelons, sur la nature du premier idiome dans lequel fut prononcée la première parole *(sub quo ydiomate primiloquium emanavit)*. En ce sens, nous constatons que *certa forma locutionis* devient une explication de ce que l'auteur entend par l'idiome adamique, presque un *definiens* tiré d'un dictionnaire de latin pour le lemme *ydioma* (Tavoni 1987 : 411). L'acte de la création humaine engendre instantanément la création d'un fondement originel indispensable pour qu'il y ait la *locutio*. Il s'agit d'un principe préalable à l'acte de la communication linguistique, qui régit, dit Dante, le processus de nomination, la construction des vocables, les critères de prononciation et les prémisses indispensables aux premières expressions articulées par le premier homme. L'*ydioma* adamique, en conclusion, ne correspond pas à une langue, mais plutôt à une matrice linguistique, à un principe structurant, à des éléments universels qui précèdent l'énonciation et la formation d'une langue. Nous pouvons, dès lors, associer la *certa forma locutionis* aux universaux linguistiques, selon l'interprétation de Maria Corti qui relie cela aux modistes et à leur grammaire spéculative [15]. Dante choisit le singulier (*certa forma*) : non un ensemble d'expressions, donc, mais l'indication de ce qui permet aux vocables d'être agencés, de façon libre et illimitée, en énoncés vocaux. Adam n'a pas connu de mère, ni de nourrice. Le premier homme n'a pas appris par imitation. Il a reçu l'idiome directement de Dieu. Cette matrice qui se greffe dans l'idiome adamique serait encore utilisée dans la langue vivante (*lingua* dans le texte, un parler codifié comme c'était le cas pour l'hébreu), si la faute humaine ne l'avait pas dispersée au moment de la Tour de Babel (*DVE* I, VI, 4). Il y aurait un lien direct entre la forme divine, *cumcreata*, c'est-à-dire créée conjointement avec l'âme, et la langue d'aujourd'hui,

14. *Redeuntes igitur ad propositum, dicimus certam formam locutionis a Deo cum anima prima concreatam fuisse. Dico autem « formam » et quantum ad rerum vocabula et quantum ad vocabulorum constructionem et quantum ad constructionis prolationem : qua quidem forma omnis lingua loquentium uteretur, nisi culpa presumptionis humane dissipata fuisset, ut inferius ostendetur.*

15. Selon les modistes, la *forma substantialis* précède la langue et l'organise. Sans cela, les locuteurs tomberaient dans le chaos, le principe d'organisation des langues ayant chuté comme lorsque Dieu l'ôta aux hommes de Babel. Quant à l'enseignement de la grammaire spéculative, le centre principal en était après Paris, Bologne. Parmi les modistes, nous comptons Giovanni del Virgilio (avec qui Dante entretient un échange bucolico-épistolaire) qui fait partie des grammairiens de l'école modiste de Bologne. Le plus connu est Boèce de Dacie (*De modis significandi* publié à Paris en 1270, qui porte sur l'unité des langues, unité des Latins), ensuite, Gentile da Cingoli, Simone et Jean de Dacie, Robert Kilwarby, Pierre Élia. Ce sont les écrits de Maria Corti (Corti 1981 : 31-39 et Corti 1993 : 75-112 qui postulent l'influence des théories modistes sur les universaux linguistiques dans le *De vulgari eloquentia*. Sur ce sujet on lira aussi avec profit Alessio 1984 : 69-88 et 2001 : 217-227. Les positions de Corti ont fait l'objet de critiques au sein des dantologues et linguistes italiens. Pagani 1982 : 253-273 et Maierù 1983 : 735-748 refusent *in toto* la lecture de Corti ; pour Alessio : 1984, Corti a le mérite d'avoir remarqué des parallèles intéressants entre la grammaire spéculative et *De vulgari eloquentia* ; il reste cependant dubitatif sur l'adoption par Dante des théories modistes ; encore plus hésitant se montre Fioravanti 1983 : 193-204, qui expose ses doutes par rapport à la circulation des textes modistes en Italie. Quant à Tavoni 1987 : 410 ; 2011 : 1074 ; 1077 ; 1176-1177, il refuse cette lecture pour le passage en question. Pour une analyse détaillée de la suggestion interprétative de Corti, lire Eco 1994 : 61-63. Toujours est-il que les arguments de Corti tiennent compte à notre sens du rapprochement que suggère le texte entre *ydioma* et la mise en place de *certa forma locutionis*.

tout comme il y en avait un entre l'idiome primitif et son actualisation dans les premiers mots d'Adam, si l'épisode de Babel n'avait pas eu lieu (dérivé de *bâlal* en hébreu 'confondre, brouiller', Gen. 11, 9 ; Augustin, *De civitate Dei*, XVI, IV, 4 ; Isidore, *Etym*. XV, I, 4) [16].

Par la suite Dante nous dit que la même matrice reste inoubliée d'Adam, en passant par les fils d'Héber jusqu'au Christ, c'est pourquoi Dante finit en disant que « Ce fut donc l'idiome hébraïque que forgèrent les lèvres du premier être parlant » (*DVE*, I, VI, 7) [17]. Les Hébreux, précise Dante, ont hérité de cette forme dans leur langue : chez eux seulement cet idiome restera intact, car ils n'ont pas participé à la construction de la Tour, afin que notre Rédempteur puisse parler une langue de grâce (*lingua gratie,* dans le texte, c'est-à-dire l'hébreu qui possède la matrice toujours présente en lui), et non de confusion. Dante reste, à dessein, dans l'indétermination, il ne précise pas le nom de la langue car ce qui est important, ce n'est pas sa matérialisation articulatoire en tant que « langue », mais le fait qu'elle garde en elle l'*ydioma* créé avec le premier homme. C'est cette possession qui fait de l'hébreu une langue privilégiée.

En effet, le concept de sacralité de l'expression originelle est de nouveau souligné par l'auteur qui, à la fin de la description de l'épisode biblique de la Tour de Babel, parle d'un *sacratum ydioma*, et non de langue sacrée, concernant la forme d'expression qui reste au peuple d'Israël jusqu'à la Diaspora (*DVE* I, VIII, 8) : Dante ne parlera jamais des « langues sacrées » – hébreu, grec et latin – selon un schème primordial chez les Pères de l'Église (Augustin, *De Genesi ad litteram,* IX, XII, 20), les étymologistes (Isidore, *Etym*., IX, I, 3) [18] et chez un auteur très proche de Dante comme Brunetto Latini (*Trésor*, III, I, 3) [19]. Le concept de sacralité est attribué par Dante à l'idiome et non à la langue contingente. En consacrant l'idiome et non la langue, l'auteur verra en l'épisode biblique de la Tour de Babel un tournant crucial dans l'histoire des civilisations (leurs évolutions, leurs passages). La destruction d'une forme de communication universelle prendra la forme d'un oubli (temporaire ?) de l'*ydioma* originel, maintenant dispersé dans les *ydiomata* post-babéliques, ce que lui permettra de justifier le caractère sacré de certaines langues contemporaines, elles-mêmes détentrices d'un idiome.

Quant à la Diaspora juive, elle occupe une place de toute première importance dans la relecture chrétienne de l'histoire et notamment chez Dante qui en fait une justification du pouvoir temporel impérial voulu par la Providence pour que Rome devienne le nouveau phare de la chrétienté dans une Europe pacifiée par le pouvoir juste de l'empereur [20]. Dans le *De vulgari eloquentia* l'idée de la Providence qui intervient dans l'histoire de l'homme est appliquée à l'évolution des langues par la

16. Sur la question de la langue adamique dans le *De vulgari eloquentia* et dans l'ensemble des œuvres de Dante, on lira avec profit Nardi 1921 : 245-264 ; Dragonetti 1961 : 12-23 ; Tavoni 1987 : 439-448 ; Tavoni 1989 : 489-496 et Tavoni 2011 : 1072-1074, 1176-1181 ; Mengaldo 1979 et son article « La lingua di Adamo » dans *ED* I : 47-48 ; Fratta 1988 : 50-54 ; Sebastio 1994 : 69-96 ; Imbach 2009 : 49-50 ; Corrado 2010.

17. *Fuit ergo hebraicum ydioma illud quod primi loquentis labia fabricarunt.*

18. *Tres sunt autem linguæ sacræ, Hebræa, Græca, Latina, quæ toto orbe maxime excellunt. His enim super crucem Domini a Pilato fuit causa eius scripta*.

19. « Et a la verité dire, devant ce que la tor de Babel fust faite toz homes avoient une meisme parleure naturelement, ce es ebreu ; mes puis que la diversité des langues vint entre les homes, sor les autres en furent .iii sachrees : ebreu, grec et latin. »

20. La théorie de la légitime punition des Juifs, coupables d'avoir condamné à mort le Christ, par œuvre des Romains, est une idée courante chez les Pères de l'Église (Jérôme, *In Esaiam* II, 86 ; Orose, *Hist*. VII, 9). Elle est largement développée par Dante dans *Monarchia*, II, XI, 5 et chant VI du *Paradis*, dans le discours de l'empereur Justinien (v. 1-111). La destruction de Jérusalem est parallèle à l'essor de Rome comme capitale temporelle et spirituelle.

réinvention du mythe de Babel et de la dispersion des langues. Nous montrerons conséquemment comment la *confusio linguarum* sert de justification au passage (comme on parle d'un passage de flambeau) du caractère sacré de l'idiome qui était le propre de l'hébreu (jusqu'à la Diaspora) aux langues européennes, qui par conséquent relèvent toujours de la matrice divine de l'idiome.

1.2 Babel et la *confusio linguarum*

La description que Dante fait de l'épisode de Babel enrichit de détails remarquables et originaux le récit de la Gen. 11, 1-9 et diverge notablement des sources[21]. En effet, la construction de la Tour de Babel prend chez Dante la forme d'une entreprise pour construire une cité médiévale, punie par la *confusio linguarum*. À chaque homme était attribuée une tâche précise : les uns donnaient les ordres, les autres préparaient les plans : une société moderne organisée en arts et corporations comme à l'époque de Dante. La punition divine, juste et pourtant mémorable, est d'autant plus redoutable qu'elle s'en prend aux différents groupes, les reléguant dans une incommunicabilité avec les autres. La *confusio linguarum*[22] crée des groupes de travailleurs « divisés en de nombreux parlers » (*DVE* I, VII, 6)[23], mais qui ne comprennent pas celui des autres. La matrice est perdue : Dante dit, en effet, peu après que « la confusion [...] ne fut rien d'autre que l'oubli du parler précédent » (*DVE* I, IX, 6)[24]. Sont aussi perdus le principe de la *locutio*, la communication avec autrui, ainsi que le premier idiome, consubstantiel à la matrice, qui ne reste intact que pour les Hébreux qui ne participent pas à la construction.

C'est ainsi que la variation, élément intrinsèque de la nature humaine, arrive chez les êtres humains frappés par la punition divine. La formation des groupes plus ou moins nombreux de gens qui possédaient des parlers différents entraîne comme conséquence une nécessaire *reparatio* : les hommes sont obligés de réparer arbitrairement leurs instruments de communication verbale (*DVE* I, IX, 6). Cette réparation est faite « selon notre bon plaisir » (*DVE* I, IX, 6 : *nostro beneplacito*)[25] ; elle est donc soumise au changement humain, « puisque l'homme est l'animal le plus instable et le plus enclin à la variation » (*DVE* I, IX, 6)[26]. Le signe linguistique devient arbitraire ; de ce fait aucun parler ne peut être durable et permanent. À la confusion d'origine divine, Dante ajoute l'instabilité de la condition humaine, ce qui

21. Pour Augustin, suite au châtiment divin les gens se réunissent sur la base des langues restées communes (*De civ. Dei*, XVI, 4) ; quant à Isidore il se limite à identifier dans la punition divine l'origine de la diversité des langues (*Etym*. IX, i, 1) Voici quelques exemples de descriptions de l'épisode babélique : chez Pierre le Mangeur, *Scolastica Historia*, *De turre Babel*, « Deus ait ad angelos : Venite, confundamus linguam eorum. Non intelligat quisque vocem proximi sui. – In hac divisione nil novi fecit Deus, quia voces eadem sunt apud omnes gentes, sed dicendi modos et formas diversis generibus divisit ». La langue se sépare en différentes façons de parler, des formes, non des langues nouvelles. L'image de la confusion continue chez Vincent de Beauvais, *Speculum historiale* : « Dominus autem linguas eorum confundit, ut unusquisque vocem alterius non intelligeret sed acquam petenti, lapides, vel aliud quicquam porrigerent » II, 62. Et aussi dans Alphonse le Sage (1221-1284), *General Estoria*, i, '1, 43b, 24). Pour une analyse exhaustive du mythe de la Tour de Babel et de ses implications au niveau de l'histoire des langues, nous renvoyons à l'étude de Borst 1957 ; de l'œuvre de Dante, à Dragonetti 1961 : 23-26 ; Corti 1978 : 245-256 ; Barański 1996 : 83-118 ; Raffi 2006 : 99-103, Stabile 2007 : 219-252 ;

22. Les deux occurrences *confusio linguarum* (I, VIII, 1) et *lingua confusionis* (I, VI, 6) sont issues de la Vulgate latine (Gen. 10 et 11) et empruntées à Augustin, *De civ. Dei*, XVI, 11 et Isidore, *Etym.*, IX, I, 1.

23. *multis diversificati loquelis*.

24. *nil aliud fuit quam prioris oblivio*.

25. Dante introduit ici la théorie de l'*ad placitum*, tirée du *Peri Hermeneias* d'Aristote traduit par Boèce [16 a 19] et présente aussi dans les réflexions scholastiques, comme le montre Nardi 1949 : 217-225.

26. *homo sit instabilissimum atque variabilissimum animal*.

fait que de son temps :

> Les habitants de lieux très voisins divergent à ce point dans leurs parlers, comme les gens de Milan et ceux de Vérone, ceux de Rome et ceux de Florence, et aussi ceux qui appartiennent au même peuple, comme les habitants de Naples et de Gaète, de Ravenne et de Faenza, et enfin, ce qui est encore plus remarquable, ceux qui demeurent sous le même régime citadin, comme les Bolonais habitant le bourg Saint-Félix et les Bolonais de la Grand-Rue. (*DVE* I, IX, 4) [27]

Dès lors, cette dispersion continue et progressive rapproche Babel – l'un des cauchemars de la culture médiévale selon Corti 1978 – de la ville du XIVe siècle [28] et donc de la société exténuée par le chaos linguistique : Babel est un chantier médiéval. Le paradigme conceptuel assez diffusé au Moyen-Âge disait que le pluralisme linguistique était plus un désordre qu'une richesse ; le changement est par conséquent une corruption progressive, une séparation d'avec la langue adamique [29].

Face à ce désordre, Dante évoque deux solutions ; la première a été mise en place par les savants de l'époque ancienne, l'autre représentera le but du traité.

1. La création d'une *gramatica* par les savants de plusieurs peuples, que Dante nomme *inventores gramatice facultatis* (*DVE* I, IX, 11). Par *gramatica* il veut parler d'une langue artificielle comme le latin classique et le grec, langues non soumises à l'arbitraire individuel, sans variation [30], dont le but est d'assurer « une inaltérable identité du parler à travers le temps et l'espace » (*DVE* I, IX, 11) [31] pour empêcher que « nous ne puissions accéder d'aucune manière, ou de manière

27. *quare vicinius habitantes adhuc discrepant in loquendo, ut Mediolanenses et Veronenses, Romani et Florentini; nec non convenientes in eodem nomine gentis, ut Neapolitani et Caetani, Ravennates et Faventini; et quod mirabilius est, sub eadem civitate morantes, ut Bononienses Burgi sancti Felicis et Bononienses Strate Maiori.*

28. Au XIIe siècle se diffuse une conception pessimiste de la ville, lieu de rassemblement où les anciennes mœurs risquent d'être corrompues par de nouvelles instances : les *homines novi* mettent en crise la hiérarchie sociale traditionnelle (la tripartition en *oratores, bellatores, laboratores*) (Franco 1975 : 411) par la création des arts et les corporations de métiers. Selon Bernard, la ville est un lieu de perdition à fuir (*civitas diaboli* dans *Liber de diligendo Deo*, III, 40). Les villes au XIIe siècle sont comparées à de nouvelles Babylone, Sodome et Gomorrhe. Jacques de Vitry dans le chapitre VII de son *Historia Occidentalis*, '*De statu parisiensis civitatis',* parle de Paris sous les termes d'une ville étudiante pleine de vices, où les jargons des habitants créent une cacophonie généralisée. V. Le Goff 1965 : 347 et Corti 1978.

29. Cette idée renvoie à l'expérience négative de l'exil causé par les rivalités florentines : Dante est en exil depuis peu de temps (1302) et le sentiment d'avoir été banni injustement est la cause du mépris qui court dans les paragraphes sur la confusion de Babel, tout comme sur la situation contemporaine. Il est bon de rappeler aussi que la confusion des langues incompréhensibles est la première impression qui frappe le personnage Dante à l'entrée de la porte des Enfers (*If.* III, 25-30), que les démons parlent des langues incompréhensibles (Pluto, *If.* VIII, 1) et Nemrod, principal auteur de la Tour de Babel, est enchaîné au plus profond du gouffre avec les gros pécheurs (*If.* 49-81).

30. Le latin serait donc une langue secondaire, créée après la langue naturelle et qui la remplace lorsque la correspondance entre idiome adamique et expression parlée tombe dans l'oubli. Les sources canoniques divergent notablement de la conception de Dante : par exemple Isidore dans les *Etymologiæ,* IX, 6-8, dit que le latin est une langue d'usage et atteinte par l'évolution et la variabilité temporelles. C'est pourquoi certains critiques ont fait d'autres hypothèses sur les sources de Dante à ce sujet. Alessio 2001 : 215 suggère la lecture par Dante du *De regimine principatum* de Gilles de Rome pour qui le latin est une langue construite, savante et pourvue de caractéristiques propres. Dans la traduction en toscan du *Trésor* de Brunet (D'Ancona 1888 : 125-126) : selon Brunetto, cette langue a été inventée à Rome à l'époque classique en utilisant des matériaux linguistiques déjà présents dans les langues vulgaires. Pour le latin de Dante et son rapport avec la langue naturelle, le vulgaire, voir Marigo 1938 : LXI-LXV ; Dragonetti 1961 : 29-45 ; Pagani 1982 ; Fratta 1988 : 42-46 ; Corti 1993 : 99-104 ; Alessio 2001 : 214-227, Imbach & Rosier-Catach 2005 : 515-516 ; Mengaldo 1979 : LV-LXIV ; l'article *lingua latina* de Giorgio Brugnoli dans *ED* III : 591-593 ; Raffi 2006 : 103-107 ; Imbach 2009 : 46-49 ; Tavoni 2011 : 1070-1071, 1083-1084, 1228-1232.

31. *quedam inalterabilis locutionis ydemptitas diversibus temporibus atque locis*.

seulement imparfaite, aux faits des Anciens, ou de ceux que la différence des lieux rend différents de nous » (*DVE* I, IX, 11)[32].

Toutefois, cette solution ne prend pas en compte le caractère supérieur de la langue naturelle, comme il a été annoncé dans le tout premier chapitre. Entre ces deux *locutiones*, nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, « plus noble est le vulgaire (*nobilior est vulgaris*) : d'abord parce qu'il a été le premier que le genre humain a utilisé ; ensuite parce que le monde entier en jouit, bien qu'il soit divisé selon diverses prononciations et vocables ; enfin parce qu'il nous est naturel, alors que l'autre est, plutôt, artificiel » (*DVE* I, I, IV)[33].

2. Pour garder aussi bien l'intention principale de la *gramatica* – à savoir la réparation de l'universalité de la communication qui avait été le propre de la langue originelle sous la tutelle de l'idiome adamique – que les bénéfices de la langue naturelle, une autre solution s'impose au poète. *Naturalitas* et universalité seront les injonctions pour une langue qui recueille en son sein le maximum de locuteurs et qu'il faut trouver dans certaines caractéristiques communes repérées entre certaines langues. De ce fait émerge la nécessité de tracer la migration des peuples – et donc des langues – en Europe.

1.3.L'*ydioma tripharium* européen

La détermination des traits communs remonte chez Dante à la confusion de Babel, causée par l'oubli de l'idiome originel : la punition divine corrige la hardiesse humaine et mortifie sa superbe par une restriction de la capacité de communiquer. Non plus, par conséquent, un seul idiome (l'adamique) qui avait assuré la communication entre les peuples, mais « autant d'idiomes qu'il y avait de variétés de travaux à accomplir [pour construire la Tour] » (*DVE* I, VIII, 7)[34]. La multiplication des idiomes engendre la fragmentation des parlers et donc, sur le plan syntagmatique, la nécessité de la *reparatio*, pour pouvoir communiquer (le principe du *beneplacitum* et la création de la *gramatica* ; v. *supra*). Mais Dante poursuit également sur le plan paradigmatique et suit les déplacements d'un idiome, l'*ydioma tripharium* en Europe : « Ces hommes apportèrent avec eux l'idiome triparti (*ydioma tripharium*) ; et il revint à ceux qui l'apportaient, pour certains la partie méridionale, pour d'autres la partie septentrionale ; et les troisièmes, que nous appelons maintenant les Grecs, occupèrent en partie l'Europe et en partie l'Asie » (*DVE* I, VIII, 2)[35].

Il s'agit d'un idiome qui a en son sein trois variantes, mais qui reste un, une forme linguistique propre, qui se répand dans trois secteurs de l'Europe. Il faut

32. *vel nullo modo vel saltim imperfecte antiquorum actingeremus autoritates et gesta, sive illourm quos a nobis locorum diversitas facit esse diversos*.

33. *Harum quoque duarum nobilior est vulgaris : tum quia prima fuit humano generi usitata; tum quia totus orbis ipsa perfruitur, licet in diversas prolationes et vocabula sit divisa; tum quia naturalis est nobis, cum illa potius artificialis existat*.

34. *tot tot ydiomatibus tunc genus humanum disiungitur*.

35. *Sed, sive advene tunc primitus advenissent, sive ad Europam indigene repedassent, ydioma secum tripharium homines attulerunt ; et afferentium hoc alii meridionalem, alii septentrionalem regionem in Europa sibi sortiti sunt ; et tertii, quos nunc Grecos vocamus, partim Europe, partim Asie occuparunt*. Sur la localisation des trois zones (le « germanique » au nord, le « grec » à l'est et le « roman » au sud), il faut rappeler que la carte christianisée du monde – « la mappemonde T en O » (Scafi : 2007 ; Rosier-Catach 2011 : 171) telle qu'elle apparaît dans les *Historiæ adversus paganos* d'Orose (I, II) et dans les *Etymologiæ* d'Isidore XIV, I-IV (de ce fait appelée aussi « carte oroso-isidorienne ») – présentait des divergences par rapport à nos cartes contemporaines, parmi lesquelles une forte torsion de la Méditerranée orientale vers le nord, ce qui entraînait une rotation antihoraire de l'Europe entière. Ainsi, la Grèce et les Balkans étaient beaucoup plus poussés vers le nord, l'Allemagne vers l'est, tandis que la France et l'Espagne se retrouvaient aux confins méridionaux du continent européen. V. Tavoni 2011 : 1077-1080.

remarquer tout de suite que Dante utilise le terme *ydioma* encore au singulier (Tavoni 1987 : 427), comme c'était le cas pour l'idiome adamique. Il aurait pu dire *tria ydiomata,* mais il choisit une solution plus complexe, *ydioma tripharium*, qui lui permet de sauver, ou mieux encore de soutenir, l'unité primordiale de l'idiome qui, ressorti de Babel, occupe l'Europe sous trois formes différentes. Une unité qui est trois tout en restant « une »[36]. Les adverbes *trifariam* et *trifarie*, en latin classique, signifient 'en trois parties, en trois façons, en trois catégories'[37]. Chez les grammairiens, *trifariam* indique une tripartition (Tavoni 1987 : 425). *Trifarius* à l'époque médiévale signifie 'triple, partagé en trois'[38]. Mais les étymologistes médiévaux donnent une autre lecture. Uguccione suggère pour cet adjectif la racine FARI du verbe *for, faris*[39] : si le *bifarius* est celui qui parle « doublement », le *trifarius* sera donc celui qui parle « triplement ». C'est pourquoi André Pézard traduit 'langue triparlière' (Pézard 1965 : 563), et non 'triforme', s'accordant en conséquence à la reprise que Dante fait par l'adjectif *trisonum* « *trisonum factum est* » en revenant sur le concept de l'*ydioma tripharium* au chapitre X, 1 : trois variantes sonores et non structurelles. Ce nouvel idiome (unique en son genre) possède, dès lors, trois façons de s'exprimer, au lieu d'une comme auparavant. Le passage se fait, dès lors, de la correspondance entre la matrice créatrice et son expression contingente qui se conserve d'Adam jusqu'à la Diaspora juive, à la correspondance entre une matrice créatrice et trois formes d'expressions en puissance. Le renvoi au domaine de la création divine est véhiculé par cet adjectif, présent notamment chez Paul, *Ad Hebr* 1, 1, « Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes »[40] ; un passage bien connu de Dante le cite dans son *Convivio* : « en qui par de nombreuses manières de parler et de nombreuses façons Dieu avait parlé » (*Cv.* II, v, 1, trad. Bec 1996 : 222)[41]. Par plusieurs paroles prophétiques, plusieurs langages, Dieu s'insère dans le langage humain et l'utilise pour s'adresser aux hommes. Cet élément de la parole multiforme qui de Dieu va vers les hommes nous renvoie à un autre épisode des Écritures, qui reflète Babel, dont il constitue selon l'exégèse médiévale, la *visio figuralis* : la Pentecôte. C'est encore Corti 1978 : 245-256 qui parle de la manière dont l'exégèse médiévale a fait de Babel une *allegoria in factis*, préfiguration de la descente du Saint Esprit et donc de la diffusion de la chrétienté. Les deux épisodes sont spéculaires : dans l'Ancien Testament l'épisode de Babel provoque la dispersion des langues ; dans l'Évangile, le Saint Esprit corrige cette faute, insuffle le salut du Fils dans la nouvelle ère chrétienne et réordonne le chaos, donnant aux apôtres la capacité de diffuser la bonne nouvelle dans le monde en plusieurs langues. Maintenant, si nous lions le mythe réparateur de la Pentecôte à la conception que Dante avait de l'histoire

36. La question de l'*ydioma tripharium* a fait couler beaucoup d'encre ; les critiques se partagent entre ceux qui soutiennent l'unité originelle de cet idiome, triple en puissance – comme Marigo 1948 : 46 ; Mengaldo : 1989 : 548-553 ; *idem*, l'article *tripharius* dans l'*ED* V : 722-723 –, et ceux qui pensent que l'idiome était déjà réparti en trois idiomes différents – comme Tavoni 1987 : 425 ; 1989 : 485 et 2011 : 1081-1082, 1200-1209.

37. *Oxford Latin Dictionary* 1982 : 1974 "so as to make a threefold division"; *Antibarbarus* 1888 : 2-616, „dreifachn an drei Often", Forcellini 1875 : 6-177 : *tribus partibus, aut locis*.

38. Forcellini 1875 : 6-178, *est qui triplicis generis est* ; Niermeyer 2002 : 1363 : « triple ».

39. Uguccione 2004 : 453. F 50 39-40, *For componitur cum bis et dicitur bifarius a um, tris trifarius*.[…] *Et dicitur* bifarius *dupliciter loquens sicilicet bilinguis, qui duas novit linguas, vel duplex et falax quod aliud habet in corde quam fatur in ore, vel quod nunc dicit hoc nunc aliud*. […] *unde bifarie, trifarie, quadrifarie, multifarie*. (V. Tavoni 2011 : 1200.)

40. *Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis*.

41. *per molte maniere di parlare e per molti modi, Dio avea parlato loro*.

humaine, de la Diaspora juive et de la chrétienté de l'Occident, telle qu'elle apparaît notamment dans la *Monarchia* et dans la *Commedia* (v. *supra*), nous pouvons cerner ce que le poète esquisse dans le dessein providentiel du *De vulgari eloquentia*. Il représente l'acte du « passage de relais » entre l'idiome adamique du Proche-Orient et l'idiome unique de l'Europe chrétienne, grecque, germanique et surtout romane, en trois idiomes. Il s'agit encore d'un mouvement de l'« un » à « trois », de la Bible à l'Évangile, de Jahvé à la Trinité chrétienne, de la Pentecôte à la diffusion des nouveaux idiomes en Europe, que le poète doit identifier et, dans le cas de la péninsule italienne, fonder.

2. L'atlas linguistique de l'Europe

2.1 Aux confins de la *Romania* selon Dante

Par la suite, Dante explicite les zones d'influence de chaque « partie » de l'*ydioma tripharium* : nous verrons comment l'exigence d'affirmer la prédominance des langues romanes au sein de l'Europe contraint l'auteur à des passages en force, des omissions, des choix arbitraires.

La partie centrale et septentrionale de l'Europe, quant à elle, est occupée par un idiome (que nous appelons ici « germanique », de même que « grec » sera la deuxième partie de l'*ydioma tripharium* et « roman » la troisième) dont plusieurs vulgaires (*DVE* I, VIII, 3 : *diversa vulgaria*) dérivent par la suite pour chaque population : « les Slavons, les Hongrois, les Teutons, les Saxons, les Angles et d'autres nations » (*DVE* I, VIII, 3)[42]. Sur la deuxième zone d'Europe, l'orientale, beaucoup moins d'informations sont données : « Commençant aux limites de cet idiome, à savoir aux frontières de la Hongrie, et s'étendant vers l'est, un autre idiome occupa tout ce qui à partir de là est appelé "Europe", s'étendant même au-delà » (*DVE* I, VIII, 4)[43].

Dante nous dit où se trouve l'idiome grec mais il ne précise pas quels sont les vulgaires et quelle est leur diffusion sur le territoire. La critique justifie cela par son ignorance du grec et de la situation orientale à cause de quoi il ne s'avance pas en terre inconnue (Marigo 1938 : 53). À notre sens, il n'est pas question que Dante connaisse mieux les Slavons ou les Hongrois que les peuples de la zone grecque[44]. La cause de la disparité de traitement est peut-être à chercher ailleurs. L'image que le poète nous donne de la multiplication des langues et de la coprésence de plusieurs parlers constitue une réalité négative dans l'imaginaire collectif médiéval et dans le *De vulgari eloquentia*, comme nous avons déjà eu l'occasion de le montrer (v. *supra*). Dans ce chapitre, Dante relève tout d'abord la prolifération des vulgaires dans les régions de l'Europe septentrionale et centrale. Or, ces zones correspondent pour une bonne part aux territoires de l'Empire germanique, qui était régi à cette époque par un pouvoir affaibli. Par ailleurs, le thème du pouvoir impérial et de ses prérogatives est au cœur de la réflexion politique de Dante : on le retrouve constam-

42. *Sclavones, Ungaros, Teutonicos, Saxones, Anglicos et alia*. Marigo 1938 : 49-53 essaie de préciser les confins de ces peuples, selon la reconstruction géographique que la cartographie de l'époque peut fournir. Tavoni 2011 : 1203-1204 nous rappelle qu'il s'agit de peuples chrétiens romains et qui utilisent le latin comme langue culturelle et religieuse.

43. *Ab isto incipiens ydiomate, videlicet a finibus Ungarorum versus orientem, aliud occupavit totum quod ab inde vocatur Europa, nec non ulterius est protractum*.

44. Par exemple dans le *Trésor* (I, CXXIII, 14) de Brunetto, il y a des régions qu'il aurait pu citer au même titre d'exemple que pour l'Europe septentrionale : la Thessalie, la Trace, la Crète, la Macédoine, ou bien encore dans les *Etymologiæ*, XIV, 7.

ment dans ses écrits[45].

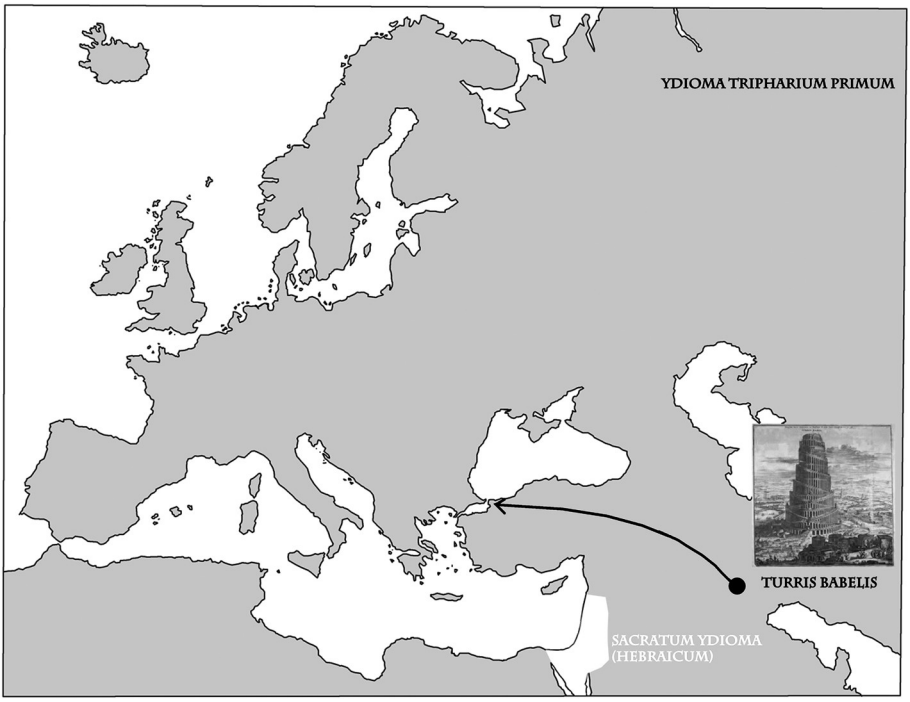

Carte n° 1.

Dante exilé met tous ses espoirs dans l'Empire en espérant qu'il revienne à sa splendeur ancienne mais il le critique aussi violemment lorsqu'il ne répond nullement à la fonction qu'il lui assigne – à savoir être le garant de la paix et du bien-être universels. L'Empire ne réussissant pas à jouer son rôle, c'est-à-dire à être un remède « contre les infirmités du péché » (*Mn*. III, IV, 14)[46], l'erreur revient sous la forme de l'instabilité linguistique provoquée par l'oubli, toujours possible, de l'*ydioma*, le retour de l'obsession de Babel, dans toutes les régions de l'Empire, Italie comprise, comme Dante le dit par la suite[47].

45. *Cv*. IV, IV, 1 et IX 1 ; *Mn*. I, 4 (mais tout le traité affronte la question de la monarchie absolue et des prérogatives du pouvoir politique temporel). Ainsi les épîtres V, VI, et VII (la dernière adressée directement à l'empereur Henry VII) témoignent des attentes du poète pour la restauration de l'ordre et de la paix. Pour un cadre complet de la doctrine de l'Empire dans les œuvres de Dante, nous renvoyons à l'article *Impero* par Pier Giorgio Ricci dans *ED* III : 384-393.

46. *sunt ergo huiusmodi regimina remedia contra infirmitatem peccati*.

47. Le péché originel est pour l'histoire civile et politique ce qu'est le péché originel pour l'histoire linguistique ; l'homme a été éloigné du jardin édénique et de ses bonheurs comme il a été privé de l'unité linguistique originelle. Une partie importante de la pensée politique médiévale se construit sur la *Politique* d'Aristote, qui sera au cœur de la réflexion thomiste à ce sujet ; chez Dante, elle se fonde sur la nécessité d'une organisation politique hiérarchique, qui prévoit à sa tête l'empereur. Son but est d'avoir soin du bien de la collectivité, qui autrement irait à la dérive dans le chaos et la difformité. Concernant les théories médiévales sur le rapport serré entre le pouvoir temporel et le langage humain dans les textes aristotéliciens, patristiques et scholastiques, et chez Dante, on lira avec profit Sebastio 1984 : 44-77, 79-108 ; Sebastio 2007 : 35-44 ; Imbach & Rosier-Catach 2005 : 519-524 ; Stabile : 2007 : 253-270 ; Rosier-Catach 2011 : 50-55.

Face aux dérives de l'éparpillement linguistique il ne reste que le poète, qui sait reconnaître les signes de l'unité primitive de l'idiome : « Ils gardent, chez presque tous, comme seul signe de leur origine commune que quasiment tous ceux qui ont été mentionnés utilisent "*io*" pour une réponse affirmative » (*DVE* I, VIII, 3)[48].

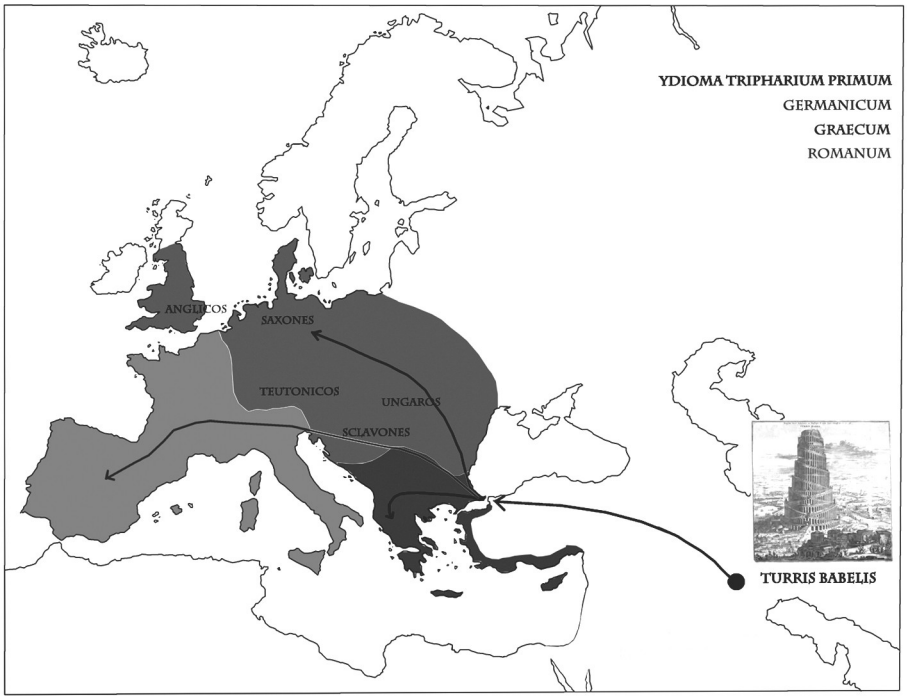

Carte n° 2.

L'adverbe affirmatif devient chez Dante la marque de l'appartenance à un même idiome ancestral[49]. En ce qui concerne la partie grecque, Dante n'y prête guère attention, à cause du Schisme d'Orient (qui culmine en 1054). Son intérêt et sa cible sont la chrétienté occidentale, de même que dans la *Commedia*, en usant de la métaphore augustinienne de la « Jérusalem céleste », le paradis sera « cette Rome où le Christ est romain » (*Pg*. XXXII, 102, trad. Portier 1987 : 353)[50].

2.2 L'*ydioma tripharium* roman et les langues poétiques

Du troisième sous-groupe, Dante écrit que « Toute la partie de l'Europe située en dehors de ces deux régions eut un troisième idiome, même s'il apparaît actuellement triparti : car certains disent "oc", d'autres "oïl", d'autres "sì", pour une affirmation, comme les Espagnols, les Français et les Italiens (*Latini*) » (*DVE* I, VIII, 5)[51]. La

48. *hoc solo fere omnibus in signum eiusdem principii remanente, quod quasi predicti omnes 'iò' affirmando resondent*.

49. La détermination d'une langue en rapport avec sa particule affirmative est un thème très cher à Dante : l'usage est présent dans la *Vita Nuova* et le *Convivio* (v. *infra* note 52).

50 « quella Roma onde Cristo è romano ».

51. *Totum vero quod in Europa restat ab istis, tertium tenuit ydioma, licet nunc tripharium videatur : nams alii 'oc', alii 'oïl', alii 'sì' affirmando locuntur, ut puta Yspani, Franci et Latini*.

troisième partie (le roman) de l'*ydioma tripharium* subit dans son sein une séparation en trois idiomes ultérieurs. Il s'agit, en conséquence, d'un deuxième *ydioma tripharium*[52], un et triple, issu du premier et qui recèle un idiome de l'*oc*, un de l'*oïl* et un du *sì*[53] dans l'Europe méridionale (Carte n° 3).

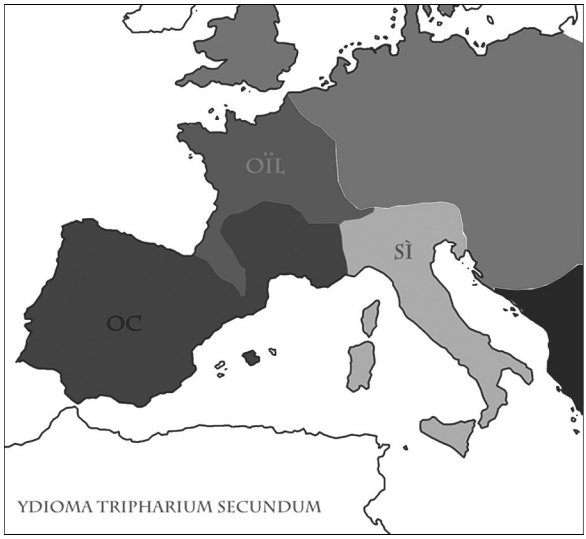

Carte n° 3.

Dans son effort pour garder cette tripartition, Dante indique trois peuples et trois régions bien précises : les Espagnols, les Français et les Italiens. Un tel schéma le pousse à configurer les zones selon ses arguments et non selon la situation réelle des parlers dans cette partie d'Europe : comme pour la description de la diffusion de l'*ydioma tripharium* européen, Dante force le cadre linguistique de l'époque et le soumet à ses exigences argumentatives. Voyons les résultats de cette opération. Pour le premier peuple (qui affirme par *oc*), il dit qu'il occupe « la partie occidentale de l'Europe méridionale, en partant des frontières des Génois » (*DVE* I, VIII, VI)[54]. Ses

52. L'individuation de deux idiomes tripartis différents (le premier européen et le deuxième roman) dans le cadre descriptif des migrations linguistiques du *De vulgari eloquentia* est controversée au sein de l'exégèse du chapitre VIII. Marigo 1938 : 53, 63, Mengaldo 1979 : 71-72, 1989 : 548-552 et Rosier-Catach 2011 : 318-319 plaident pour une différence substantielle entre les deux idiomes tripartis, qui correspondent à deux moments séparés dans l'histoire de l'évolution des langues, tandis que Tavoni (1987 : 425 : 428 ; 1989 : 485 et 2011 : 1081-1082 ; 1200-1201) considère qu'il s'agit toujours du même idiome en trois parties depuis la confusion babélique.

53. Marigo 1938 : 53-54 affirme que ces appellations n'ont pas d'équivalents contemporains en Italie, mais relèvent de la dénomination de « langue d'oc » que les Français avaient attribuée au Sud de la France actuelle. La première occurrence de « langue d'oc » dans son acception linguistique se trouve dans un document attesté dans les *Annales du Midi*, I, 11, qui date de 1291 : *mercatorum Provincialium, de lingua videlicet, quæ vulgariter appellatur* lingua d'oc. Chez Dante, *lingua d'oco* apparaît déjà dans *VN* XXV, 5 : « La preuve que ce temps est bref, c'est que, si nous voulons chercher en langue d'*oc* et en langue de *sì*, nous ne trouvons d'écrits que cent cinquante ans avant notre époque » (Bec 1996 : 62) [« E segno che sia picciolo tempo, è che se volemo cercare in lingua d'oco e in quella di sì, noi non troviamo cose dette anzi lo presente tempo per cento e cinquanta anni. »] et *Cv*. I, X, II : « Je m'y décidai encore pour défendre la langue vulgaire de nombre de ses accusateurs, qui la méprisent et louent les autres, notamment la langue d'*oc* » (Bec 1996 : 202), [« Mossimi ancora per difendere lui da molti suoi accusatori, li quali dispregiano esso e commendano li altri, massimamente quello di lingua d'oco »].

54. *Istorum vero proferentes oc meridionalis Europe tenent partem occidentalem, à Januensium finibus incipientes*.

locuteurs seront appelés peu après *Yspanos* (*DVE* II, XII, 3)[55] : l'*Yspania* est encore au Moyen-Âge la péninsule ibérique[56], à laquelle, si l'on suit le texte, il faut ajouter les régions méridionales de la France, des Apennins jusqu'aux Pyrénées : dans l'ensemble de ces zones se sont diffusés les indices du même idiome. Marigo 1938 : 54-55 explique les raisons d'un pareil rassemblement. D'un côté la Catalogne et le Roussillon étaient liés par des traits politiques et linguistiques : de l'autre le développement de la poésie catalane était lié à la diffusion de la poésie occitane, de même pour le Portugal, où l'essor de la poésie courtoise en galaïco-portugais passe également par l'influence de la poésie érotique occitane. Néanmoins, il n'en demeure pas moins qu'un regroupement si vaste reste quelque peu problématique, voire douteux. Dante ne savait-il pas que les idiolectes espagnols et portugais étaient différents à un tel point qu'il aurait dû y avoir éventuellement deux autres parties dans l'idiome roman, celle du *sì* castillan et celle du *sim* ? Outre cela, il devait sans doute connaître mieux la péninsule ibérique et ses peuples que ceux de l'Europe du Nord et du Centre, car Florence entretenait des échanges commerciaux et culturels avec le royaume d'Aragon et son maître Brunetto avait été ambassadeur auprès de la cour d'Alphonse X de Castille[57]. Cependant, il ne fera jamais allusion aux langues vulgaires de cette grande région.

La deuxième branche de l'idiome roman (affirmation par *oïl*) connaît un destin similaire : les confins de cette zone sont les Alamans, la mer d'Angleterre, les monts d'Aragon et les Provençaux (*DVE* I, VIII, 6). Aucun exemple des parlers locaux, quoique dans ce cas la lacune nous paraisse moins grave que pour la première branche étant donné son extension mineure et sa relative homogénéité linguistique déjà à l'époque de Dante. Quant au troisième sous-groupe (affirmation par *sì*), ses locuteurs « occupent la partie orientale à partir de ces frontières jusqu'au golfe adriatique et à la Sicile » (*DVE* I, VIII, 6)[58].

Alors que l'auteur ne nous avait pas donné d'exemples de traits communs au premier idiome, pour ce deuxième idiome il apporte des exemples très indicatifs :

> Et le signe évident que les vulgaires de ces trois peuples proviennent d'un seul et même idiome est qu'ils semblent nommer de nombreuses choses au moyen des mêmes vocables, comme « Dieu », « le ciel », « l'amour », « la mer », « la terre », « il est », « il vit », « il meurt », « il aime ». (*DVE* I, VIII, 5)[59]

La sélection des substantifs et des formes verbales renvoie aux agencements primordiaux du Créateur tels qu'ils apparaissent dans Gen. 1, 1-10 : *celum, terra, mare* ce sont les premiers éléments créés de la cosmogonie selon la Bible ; quant au premier mot de la liste, *Deus*, il correspond à la toute première parole prononcée dans l'autre *ydioma*, celui d'Adam, à savoir *El,* selon *DVE* I, IV. Les autres vocables « portent sur la problématique de l'existence et du monde » (Dragonetti 1961 : 27) : en l'occurrence, ils recèlent l'essence de la nature humaine en tant que créature élue parmi les autres : l'*amor*[60] est le propre de l'homme, ce qui le distingue des autres

55. *dico Yspanos qui poetati sunt in vulgari oc*.

56. Ainsi chez Brunetto, *Tresor*, I, CXXIII, 22 : « li païs d'Espaigne, ki dure par toute la terre du roi d'Arragon et du roi de Navare et du roi de Portugales et de Chastele jusc'à la mer ocheaine ».

57. Sur le voyage de Brunetto Latini dans la péninsule ibérique, v. Carmody 1998 : XV-XVIII.

58. *qui autem sì dicunt a predictis finibus orientalem tenent, videlicet usque ad promuntorium illud Ytalie qua sinus Adriatici maris incipit, et Siciliam.*

59. *Signum autem quod ab uno eodemque ydiomate istarum trium gentium progrediantur vulgaria in promptu est, quia multa per eadem vocabula nominare videntur, ut 'Deum', 'celum', 'marem', 'terram', 'amorem', 'est', 'vivit', 'moritur', 'amat'.*

60. Dans le chapitre suivant, *DVE* I, IX, 3, il utilise le mot *amour* pour prouver l'affinité substantielle des

créatures animales, d'autant plus que la forme verbale *amat* boucle la série des exemples et réaffirme, en conséquence, cette prérogative de l'homme qui le rapproche du divin et du principe d'union. Cette approche métaphysique est le signe que ces trois sous-parties reçoivent de la racine de l'idiome roman une même conception du monde : un privilège qui s'accorde d'ailleurs avec l'idée qu'il se fait de la mission spirituelle du peuple latin (Dragonetti 1961 : 27-28), telle qu'elle est exposée dans la *Monarchia* (I, XVI et le deuxième livre). « Toutes les langues de la punition n'ont donc pas été atteintes par le même degré de corruption » (Dragonetti 1961 : 28) [61]. Par la convenance de certains termes et des particules affirmatives [62], l'*ydioma tripharium* roman est donc relié à l'unité et à la perfection originelles, qui renvoie indirectement à une autre unité, celle de l'idiome adamique pré-babélique.

En désignant par les particules affirmatives les trois branches de l'idiome roman, l'adaptation du schéma tripartite de l'idiome post-babélique européen au contexte linguistique de l'Europe méridionale amorce la discussion sur les langues vulgaires d'*oc*, d'*oïl* et principalement de *sì*, et leur légitimité en littérature. Cela passe par une reconnaissance de la valeur poétique des trois langues issues de ces vulgaires, ce qui commence au chapitre IX du premier livre avec les occurrences des termes *amor* chez les poètes, pour devenir une approche analytique ordinaire dans le deuxième livre afin de réglementer le style tragique du vulgaire illustre italien. Chaque langue possède, en effet, des atouts naturels que les poètes ont su mettre en valeur. La langue d'*oc* a pour elle que les premiers poèmes utilisant un parler vulgaire ont été écrits dans cette langue « comme une langue plus parfaite et plus douce » (*DVE* I, X, 2) [63]. La langue d'*oïl* a une nature facile et agréable et tous les écrits en prose « lui appartiennent en propre » (*DVE* I, X, 2) [64]. Quant à la langue de *sì*, elle est même supérieure aux deux autres langues d'abord pour la qualité de la production de ses deux « serviteurs », Cino da Pistoia, poète et ami de Dante, et l'*amicus eius*, l'ami de Cino, à savoir Dante lui-même qui, en citant ses propres vers, se nomme ainsi dans plusieurs passages du texte (*DVE* I, XIII, 4 ; II, II, 8 ; V, 4 ; VI, 6) ; ensuite parce qu'elle s'appuie davantage sur la *gramatica* : en effet, les *gramatice positores* ont choisi *sic* comme adverbe d'affirmation, « ce qui semble assurer une certaine priorité aux Italiens, qui disent *sì* » (*DVE*, I, X, 1) [65].

L'énonciation des qualités propres de chaque langue se développe autour de la reconnaissance d'une mémoire interne de leur origine divine : la correspondance entre idiome « triparlier » et langues poétiques réaffirme dans un cadre nouveau (la

trois parties du deuxième idiome : « amor » chez le troubadour Giraut de Borneil, « amor » chez le roi de Navarre, le trouvère Thibault IV, « amore » chez *messere* Guido Guinizzelli. Dragonetti 1961 : 28 insiste sur le fait d'avoir choisi les variantes idiomatiques du mot *amor* pour démontrer l'unité originelle qui caractérise les trois branches : « Dante ne pouvait pas ne pas voir dans cette identité de la forme d'un mot aussi fondamental, le signe tangible d'une faveur : à savoir que le principe d'union (amour) désigné à travers une telle identité de la forme du mot, avait dû lui-même, pour cette raison, conserver beaucoup de son antique stabilité dans les trois idiomes littéraires. »

61. Pour une analyse critique de l'interprétation de Dragonetti, on lira avec profit Pagani 1982 : 65-85.

62. Stabile 2007 : 269 : « Les signes linguistiques du *sì*, d'*oc*, d'*oïl*, sont en ce sens consciemment employés comme un héritage parlant d'un accord originel entre les gens, ce qui possède une évidente acception édénique » [notre traduction] [« E i segni linguistici del *sì*, dell'*oc*, dell'*oïl* appaiono in tal senso consapevolmente impiegati come retaggio parlante di un originario accordo tra le genti, dal chiaro significato edenico »].

63. *in perfectiori dulciorique loquela*.

64. *quidquid redactum est sive inventum ad vulgare prosaycum, suum est*. Le concept est déjà présent chez Brunetto, *Tresor*, I, I, 7 « la parleure [de France] est plus delitable et plus commune a tous langages ».

65. *quod quandam anterioritatem erogare videtur Ytalis, qui 'sì' ducunt*.

poésie en vernaculaire) l'identité entre idiome adamique et langue unique (hébreu) les langues d'*oc*, d'*oïl* et de *sì* seraient, dès lors, les langues vulgaires (donc naturelles et légitimes, selon l'auteur (*DVE* I, I, 4 et note 33) de l'Europe médiévale, chrétienne et romane [66].

2.3 Les parlers italiens et le vulgaire illustre

Il nous reste maintenant à voir comment Dante raccorde les prémisses théologico-métaphysiques sur l'origine des idiomes et leur diffusion à la situation de la péninsule italienne, étape nécessaire pour examiner les sujets des chapitres suivants, à savoir ceux « de transmettre la science de l'éloquence en vulgaire » (*DVE* I, XIX, 2) [67], tout d'abord dans ses variantes les plus nobles, par la suite dans les moins nobles. Bien que Dante énonce qu'il décrira le passage des trois branches de l'*ydioma tripharium* roman aux multiples parlers qui en dérivent (*DVE* I, IX, 1 et 4), il se limitera finalement au tableau des vulgaires issus de *sì* (*DVE* I, X, 3) [68]. En revanche, l'état des parlers italiens montre bien qu'un destin très redoutable est arrivé à la branche du *sì*. Suite à un rapide examen géographique de la péninsule italienne (*DVE* I, X, 4-5), Dante repère quatorze régions (Carte n° 4) auxquelles correspondent « au moins quatorze variétés de vulgaires » (*DVE* I, X, 7) [69]. Mais les variétés pourraient être encore beaucoup plus nombreuses, car « tous les vulgaires ont des variations en eux-mêmes, comme par exemple en Toscane, entre les Siennois et les Arétins, en Lombardie entre les habitants de Ferrare et ceux de Plaisance. […] Pour cette raison, si nous voulions compter les variétés premières, secondaires et subséquentes du vulgaire de l'Italie, nous parviendrons, dans ce tout petit coin du monde, non pas seulement à un millier de variétés de parlers, mais certainement à beaucoup plus (*DVE* I, X, 7) [70].

La restriction de l'analyse au *vulgare latium* (*DVE* I, X, 3) – c'est-à-dire « le vulgaire italien lorsqu'on parle de ses multiples variétés » (Rosier-Catach 2011 : 298) – nous fait réfléchir sur le fait qu'il passe sous silence les deux autres zones de l'Europe méridionale, auxquelles il octroie de toute évidence l'implicite homogénéité des langues vulgaires nées des sous-parties d'*oc* et d'*oïl*. Bien que l'argumentation ne soit pas la même (ce préambule sur les parlers italiens sert à préparer le terrain à « la chasse à la panthère » (*DVE* I, XVI, 1) [71], à savoir la variante la plus proche de l'*ydioma tripharium* parmi les parlers italiens, d'une certaine manière le déséquilibre descriptif qui concernait l'évolution du premier *ydioma tripharium* européen est maintenu pour l'*ydioma tripharium* roman. Cette constante porte sur l'opposition programmatique d'unité et multiplication : d'un côté certaines zones gardent une conformité plus importante avec l'idiome primitif (dans le cas de l'*ydioma tripharium européen* c'est l'Europe méridionale, dans le cas de l'*ydioma tripharium* roman ce que Dante veut dire par *Yspania* et la France du nord) : ce

66. Concernant le rapport entre langage poétique et transcendance, nous renvoyons aux études de Dragonetti 1961 : 45-52 ; Corti 1993 : 107-112.

67. *doctrinam de vulgari eloquentia tradere*.

68. « Quant à nous, sans nous prononcer sur ce point, en limitant notre traité au vulgaire italien… » [*Nos vero iudicium relinquentes in hoc et tractatum nostrum ad vulgare latium retrahentes*…].

69. *Quare adminus xiiii vulgaribus sola videtur Ytalia variari.*

70. *omnia vulgaria in sese variantur, ut puta in Tuscia Senenses et Aretini, in Lombardia Ferrarenses et Placentini* […]. *Quapropter, si primas et secundarias et subsecundarias vulgaris Ytalie variationes calcolare velimus, et in hoc minimo mundi angulo non solum ad millenam loquele variationem venire contigerit, sed etiam ad magis ultra*.

71. Sur la métaphore de la panthère comme langue vulgaire illustre, voir Tavoni 2011 : 1324-1325.

privilège, accordé par la Providence, rapproche les langues nées de ces branches de l'unité pré-babélique entre la *certa forma locutionis* et la langue adamique. De l'autre côté, d'autres régions sont plus sujettes à la diversification des parlers (pour l'*ydioma tripharium européen* c'est l'Europe septentrionale, pour l'*ydioma tripharium* la péninsule italienne) : la multiplication des vulgaires entraîne l'oubli de l'*ydioma* primitif et une réactualisation du mythe de Babel.

Carte n° 4.

Dans le spécifique, les peuples qui habitent les territoires de l'Empire (Europe septentrionale et Italie), souffrant de la faiblesse de ses institutions, ne voient plus dans l'empereur le garant de la paix et de l'harmonie entre les différents composants. Dès lors, ils se sont retournés contre eux-mêmes, en substituant au principe régisseur unique des formes d'autonomies et d'indépendance, de la même manière que lorsque le châtiment divin frappa les constructeurs de la Tour de Babel, seuls ceux qui remplissaient la même tâche continuèrent à s'entendre (les groupes d'ouvriers décrits *DVE* I, VIII, 7). De même, les populations de l'Empire tombent dans le chaos linguistique et peuvent encourir l'incommunicabilité, l'égarement et l'isolement, tout comme les hommes de Babel « divisés en de nombreux parlers, et [qui] ne purent jamais s'accorder en vue d'un dessein commun » (*DVE* I, VII, 6) [72]. Encore plus que les domaines du nord, l'Italie est laissée sans timon à l'arrogance des municipalités en lutte entre elles, jalouses de leurs indépendances, de leurs particularités, qui empêchent que le développement de l'idiome de *sì* trouve son

72. *ad opere multis diversificati loquelis desinerent et numquam ad idem commertium convenirent.*

moyen d'expression dans un vulgaire excellent et souverain. En effet, parmi ces quatorze variétés de parlers, aucune n'a les caractéristiques nécessaires pour devenir la forme actualisée de l'idiome : ainsi le romain est un parler-triste « *tristiloquium* » (*DVE* I, XI, 2) ; le sarde n'a pas le statut de langue vulgaire car il imite le latin comme les singes imitent l'homme (*DVE* I, XI, 7), le sicilien est lent (*DVE* I, XII, 6), l'abruzzais est rude (*DVE* I, XII, 7), le toscan est un parler-hideux « *turpiloquium* » (*DVE* I, XIII, 4), le romagnol est mou (*DVE* I, XIV, 2) et d'autres comme le milanais et les parlers des montagnes ne sont même pas dignes d'entrer en ligne de compte (Tavoni 2011 : 1089-1092 et 1254-1324).

L'enquête se révèle décevante et cela ne fait que confirmer les défauts de la *societas* de l'époque et l'asthénie du pouvoir central. Face à un tel constat, une autre solution s'impose pour avoir un vulgaire qui remplisse les caractéristiques de l'idiome de *sì*. Elle trouve son point de départ dans la reconnaissance d'une présupposée supériorité de parlers italiens qui ont donné vie à des formes locales de poésie vernaculaire ; le sicilien, le toscan et le bolognais. Certains poètes qui prétendent avoir écrit dans ces langues ont composé dans un style solennel, plus beau et plus doux (pour le sicilien *DVE* I, XII, 2 ; pour le toscan *DVE* I, XIII, 4 ; pour le bolognais *DVE* I, XV, 2) (Tavoni 2011 : 1089-1092 et 1254-1324). L'élévation du style, la beauté et la douceur de leurs compositions remplissent incontestablement quelques caractéristiques propres de ce vulgaire illustre qui détient l'héritage de l'idiome originel. Cela ne va que dans le sens d'une légitimation des poètes vulgaires qui ont les capacités nécessaires pour réparer les failles du système social courant en rétablissant dans le langage les signes manifestes de l'idiome de *sì*, tout comme trouvères et troubadours ont fait pour les *idiomes*-frères d'*oc* et d'*oïl*. L'affirmation de deux langues de poésie comme le français et l'occitan à une telle échelle – on se souviendra de ce que les poètes *yspanos* couvrent comme extension territoriale (voir note 55 et Marigo 1938 : 54-55) – est la confirmation que l'opération connaît la faveur de la Providence divine et répond aux exigences téléologiques de garantir les principes d'unité et d'ordre dans ce monde, préalables au bonheur de la vie éternelle

Cependant, les efforts des *rimatori* siciliens, toscans et bolognais n'ont pas obtenu le même résultat que dans les deux autres régions de l'Europe du sud ; les prérogatives de l'idiome n'ont pas été toutes prises en compte, leurs opérations s'étant limitées à une dimension locale sans un véritable ancrage auprès des couches populaires. À l'intervention des poètes, il faudra, dès lors, ajouter la spéculation rationnelle de Dante poète, théologien et homme politique, qui donne les paramètres [73] que le vulgaire illustre italien doit avoir pour contrebalancer tout ce qu'il voit de négatif dans la société contemporaine.

Ces paramètres étant respectés dans les vulgaires poétiques d'*oc* et d'*oïl*, c'est donc par les vers des compositeurs italiens qu'il faudra commencer pour déterminer la variante noble du vulgaire italien, celle que l'on peut employer dans le style tragique, pour ensuite poursuivre par l'individuation des autres styles en poésie et en prose et aussi par l'analyse des vulgaires inférieurs (*DVE* I, XIX, 2). Par cette opération, langue des poètes et langue du peuple coïncideront et Dante obtiendra

73. Ainsi le vulgaire excellent doit être illustre (*illustris* DVE I, XVII, 2-7) car il doit rayonner sur les autres vulgaires qui lui sont inférieurs, cardinal (*cardinalis* DVE I, XVIII, 1) puisque sa fonction est celle de guider et de régir les autres, palatin (*aulicum* DVE I, XVIII, 2) car son siège naturel est le palais où réside l'empereur ou monarque, et curial (*curialis* DVE I, XVIII, 4-5) puisqu'il devient aussi une norme établie et sanctionnée pour tous les parlers. Pour une vue plus détaillée de la question des attributs du *vulgare illustris,* voir Rosier-Catach 2011 : 55-58, 268, 274-275, 280-281, 293-295 ; Tavoni 2011 : 1096-1099 et 1337-1355.

pour son vulgaire illustre ce que les autres *rimatori* italiens avant lui avaient ébauché partiellement, à savoir le statut de langue souveraine, *vulgare latium*, un des trois pivots de l'Europe romane et chrétienne, qui recèle l'empreinte divine de l'unité originelle.

Conclusion

Par la création d'une langue littéraire stable comme pour la langue d'*oc* et la langue d'*oïl*, le poète-prophète Dante donne sa réponse au drame linguistique de la Tour de Babel et à ses conséquences dans l'évolution des langues. Grâce au vulgaire illustre, l'Un est rétabli à partir du multiple, sous la forme chrétienne de l'unité trine des langues issues de l'*ydioma tripharium*. Dès lors, le français, l'occitan et l'italien accomplissent l'exigence logico-métaphysique d'une palingénésie qui dépasse la confusion babélique.

Les divisions et les mutations dans les langues naturelles sont intrinsèques à l'espèce humaine et à la nécessité de la communication. Face à la multiplication en continu des parlers, due en bonne partie à la faiblesse du pouvoir impérial, qui réactualise le cauchemar de Babel, Dante monte au créneau et se propose comme le guide de l'unité de la langue vulgaire. En effet s'il est question de trouver une unité dans les parlers naturels, la recherche est vite décevante. Comme en Europe centrale il y a plusieurs vulgaires issus de l'idiome germanique, ainsi en Italie le *vulgare latium*, celui qui devrait avoir le rapport le plus proche de l'idiome de *sì* n'existe pas et aucun dialecte ne peut entrer en compétition pour avoir le titre de vulgaire illustre. Sans l'aide des poètes, les prophètes d'aujourd'hui, la *certa forma locutionis* divine est perdue et la division règne. Ainsi les poètes doivent-ils opérer une rédemption de la langue pour récupérer l'idiome. La poésie n'est pas seulement une œuvre de fondation qui doit restaurer la structure de la langue, elle doit garder la mémoire interne de l'événement par lequel est né le langage. Alors que les docteurs ont inventé les remèdes pragmatiques et artificiels (*la gramatica*), le poète-prophète de l'ère nouvelle récupère par la poésie l'identité entre *forma* et expression et rachète la faute et la malédiction de Babel. Il faudra donc mettre en valeur le rôle du poète, celui qui a retrouvé les vestiges de l'*ydioma tripharium* roman, et qui a permis l'essor de deux littératures, la française et l'occitane, en langue vulgaire, idiomatique, divine. Dante compte offrir une langue vulgaire idiomatique à l'Italie, qui n'a jamais connu d'unité linguistique, au travers d'une opération de repérage des signes de l'*ydioma* dans les textes poétiques en langues vernaculaires. Ainsi comprenons-nous la motivation de l'*incipit* « Puisque nous n'avons trouvé avant nous personne » *(Cum neminem ante nos)* [74], à savoir l'idée d'être le seul dans l'absolu, car personne avant lui n'avait pensé à une forme de récupération de l'unité linguistique par un acte d'invention poétique qui sera l'origine d'une nouvelle codification linguistique [75] tout en passant par la description d'un atlas linguistique de l'Europe romaine [76].

74. Dante revendique l'originalité de son enquête aussi à *DVE* I, IX, 1 : « nous qui voulons mener une recherche pour laquelle nous ne pouvons nous appuyer sur l'autorité de personne » *(cum inquirere intendamus de hiis in quibus nullius auctoritate fulcimur).*

75. Il y a eu des grammaires, comme la *Summa super Priscianus* de Pierre Élia, qui étendent l'idée de fixité aux langues vulgaires. D'autres réflexions sur la langue vulgaire venaient du territoire français, surtout les *razos* provençales, et du *Trésor* de Brunetto, mais leur but n'était pas de déterminer le statut ontologique d'une langue, car elles se limitaient à fournir des exemples (v. note 10). Sur l'énonciation de la nouveauté de son traité, et pour un cadre exhaustif des textes de rhétorique qui ont traité certains thèmes présents dans le *De vulgari eloquentia*, v. Marigo 1938 : 2-4 ; Tavoni 2011 : 1126-1127.

76. Cette description linguistique de l'Europe n'est pas isolée dans la culture médiévale : Roger Bacon a beaucoup écrit sur les dialectes de la zone latine et l'historien espagnol Rodrigo Ximenex de Rada avait

Retrouver une dimension divine, transcendante de la parole, dans le vulgaire illustre, tragique, pour la chanson et les thèmes plus nobles, cela signifie aussi arriver à parfaire une langue qui chantera la louange de Dieu. Le poète possède la *forma locutionis*, il en tire une langue qui ne se réduit pas à l'un des vulgaires existants, ni ne se met à l'écart – comme le latin-*gramatica*, parlé par une élite – puisqu'il se veut une norme pour tous les parlers naturels. Il ne vise pas plus – comme la langue savante –à échapper à la loi naturelle de la variation, ce qui ôterait toute nécessite à la fonction régulatrice et rectrice. Ce vulgaire rétablit la correspondance entre *signa* et *res* de l'époque adamique : son inventeur est investi du rôle de prophète, porte-parole de Dieu pour la sombre époque contemporaine. La voie est peut-être déjà ouverte à la *Comédie*, au « poème sacré / auquel ont mis la main et ciel et terre » (*Pd*. XXV, 1-2, trad. Portier 1987 : 482)[77] écrit dans le langage de Dieu. D'où peut-être la nécessité aussi de s'arrêter à la description du vulgaire illustre.

Références bibliographiques

De vulgari eloquentia, éd. Christian Bec dans Dante, *Œuvres complètes*, éd. C. Bec, Paris, La Pochothèque, 1996.

De vulgari eloquentia, éd. Vittorio Coletti, Milan, Garzanti, 1991.

De vulgari eloquentia, éd. Aristide Marigo, Florence, Le Monnier, 1938.

De vulgari eloquentia, éd. Pier Vincenzo Mengaldo, dans Dante Alighieri, *Opere minori*, t. 2, éd. P. V. Mengaldo *et alii*, Milan, Ricciardi, 1979.

De vulgari eloquentia, éd. André Pézard, dans Dante, *Œuvres complètes*, éd. A. Pézard, Paris, Gallimard, 1965.

De l'éloquence en vulgaire, éd. Irène I. Rosier-Catach, trad. fr. par A. Grondeux, R. Imbach et I. Rosier-Catach, Paris, Fayard, 2011.

De vulgari eloquentia, éd. Mirko Tavoni dans Dante Alighieri, *Opere*, vol. I, éd. C. Giunta, G. Gorni et M. Tavoni, Milan, Mondadori, 2011.

Dante in Hell. The De vulgari eloquentia, éd. Warman Welliver, Ravenne, Longo, 1981.

Autres sources primaires

DANTE, *Œuvres Complètes*, éd. par Christian Bec, Paris, La Pochothèque, 1996.

DANTE, *La Divine Comédie*, éd. par Lucienne Portier, Paris, Cerf, 1987.

LATINI Brunetto, *Les livres dou tresor*, éd. par Francis James Carmody, Genève, Slatkine Reprints.

Il Tesoro di Brunetto Latini versificato, éd. par Alessandro D'Ancona, Memorie dell'Accademia dei Lincei, s. IV.

Sources secondaires

ALESSIO Gian Carlo, 1984, « La grammatica speculativa e Dante », dans *Letture Classensi*, XIII, p. 69-88.

ALESSIO Gian Carlo, 2001, « Il de vulgari eloquentia e la teoria linguistica nel Medioevo », dans *« Per correr miglior acque… », Actes du colloque de Vérone-Ravenne*, Rome, Salerno, vol. 1, p. 203-227.

BARAŃSKI Zygmunt, 1996, « La linguistica scritturale di Dante », dans Z. Barański, *Sole nuovo, luce nuova: saggi sul rinnovamento culturale in Dante*, Turin, Scriptorium, p. 79-128.

donné un tableau exhaustif de l'Europe (voir Grondeux 2005 : 687 et note 10), mais Dante est tout à fait original quand il donne un *minimum* de documentation linguistique et relie directement la confusion babélique au problème de la genèse des langues européennes.

77. « poema sacro / al quale ha posto mano e cielo e terra ».

BORNST Arno, 1957-1963, *Der Turmbau von Babel*, Stuttgart, Hiesermann.

BOURGAIN Pascale, 2005, « Réflexions médiévales sur les langues de savoir », dans E. Bury *et alii*, *Tous vos gens à latin*, Genève, Droz, p. 23-46.

CARMODY Francis James, 1998, « Introduction », dans Brunetto Latini, *Les livres dou tresor*, éd. F. J. Carmody, Genève, Slatkine Reprints, p. XIII-LXII.

CORRADO Massimiliano, 2010, *Dante e la questione della lingua di Adamo*, Rome, Salerno.

CORTI Maria, 1978, *Il viaggio testuale*, Turin, Einaudi.

CORTI Maria, 1981, « Les notions de "langue universelle" et de "langue poétique" chez Dante Alighieri », *Logos Semantikos*, I, p. 31-39.

CORTI Maria, 1993, « Linguaggio poetico e lingua regulata », dans M. Corti, *Percorsi dell'invenzione. Il linguaggio poetico e Dante*, Turin, Einaudi, p. 75-112.

DI CAPUA Francesco, 1959, « Insegnamenti retorici medievali e dottrine estetiche moderne nel "De vulgari eloquentia" », dans F. Di Capua, *Scritti Minori*, Rome, Paris, Tournai, New York, Desclée & Co., p. 252-355.

DRAGONETTI Roger, 1961, « La conception du langage poétique dans le "De vulgari eloquentia" de Dante », dans R. Dragonetti, *Aux frontières du langage poétique (études sur Dante, Mallarmé, Valéry)*, *Romanica Gandensia* IX, p. 9-77.

ECO Umberto, 1994, « D'Adam à la *"confusio linguarum"* » dans U. Eco, *La Recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Paris, Seuil, p. 21-39.

ECO Umberto, 1994, « La langue parfaite de Dante » dans U. Eco, *La Recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Paris, Seuil, p. 51-70.

FIORAVANTI Gianfranco, 1983, « Dante a un nuovo crocevia », *Rivista di letteratura italiana*, I, p. 193-204.

FRANCO Alessio, 1975, « Il pensiero dell'Occidente feudale », dans M. Vegetti, F. Alessio, R. Fabietti e F. Papi, *Filosofie e società*, Bologne, Zanichelli Editore, p. 411.

FRATTA Aniello, 1988, « Discussioni esegetiche sul I libro del "De vulgari eloquentia" », dans *Medioevo Romanzo*, XIII/1, p. 39-54.

GRONDEUX Anne, 2005, « La question des langues avant 1200 », *Mélanges de l'École française de Rome*, CXVII, p. 665-695.

IMBACH Ruedi et ROSIER-CATACH Irène, 2005, « De l'un au multiple, du multiple à l'un : une clef d'interprétation pour le "De vulgari eloquentia" », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, CXVII, p. 509-529.

IMBACH Ruedi, 2009, « Appunti di uno storico della filosofia sul "De vulgari eloquentia" » *Letture Classensi*, XXXVIII, p. 41-62.

LE GOFF Jacques, 1965, *La Civilisation de l'Occident Médiéval*, Paris, Arthaud.

MAIERÙ Alfonso, 1983, « Dante al crocevia ? », *Studi medievali* (troisième série), XXIV/II, p. 735-748.

MALATO Enrico, 1999, « Vita di Dante. Passione e ideologia. La giovinezza e gli anni fiorentini », dans E. Malato, *Dante*, Rome, Salerno, p. 31-50.

MARIGO Aristide, 1925-1926, « Un nuovo titolo del "De vulgari eloquentia" e una nuova postille critica », *Nuovi Studi Medievali*, II, p. 125-130.

MENGALDO Pier Vincenzo, 1979, « Introduzione » dans P. V. Mengaldo (éd.), *De vulgari eloquentia*, Padoue, Antenore, p. VII-CXXV.

MENGALDO Pier Vincenzo, 1989, « Un contributo all'interpretazione di "De vulgari eloquentia", I, 1-9 », *Belfagor*, XLIV, p. 539-558.

NARDI Bruno, 1921, « Il linguaggio », *Giornale storico della letteratura italiana,* suppl. n. 19-21, p. 245-264.

NARDI Bruno, 1949, *Dante e la cultura medievale; nuovi saggi di filosofia dantesca*, 2e éd., Bari, Gius. Laterza & Figli, p. 217-225.

PAGANI Ileana, 1982, *La teoria linguistica di Dante*, Naples, Liguori.

RAFFI Alessandro, 2006, « Latino, ebraico e volgare illustre: la questione della nobiltà della lingua nel "De vulgari eloquentia" di Dante, *Lettere Italiane*, LVIII/1, p. 88-112.

RAJNA Pio, 1930, « Approcci per una nuova edizione del "De vulgari eloquentia" », *Studi Danteschi*, XIV, p. 5-9.

ROSIER-CATACH Irène, 2008, « Dante, les anges et les animaux », dans J. Biard & F. M. Zini (éds), *Ut philosophia poesis : questions philosophiques dans l'œuvre de Dante, Pétrarque et Boccace*, Paris, Vrin, p. 13-37.

SCAFI Alessandro, 2007, *Il paradiso in terra. Mappe del giardino dell'Eden*, Milan, Mondadori.

SEBASTIO Leonardo, 1984, « La lingua e la "beatitudo huius vite" », dans L. Sebastio, *Lingua scienza, poesia e società nel « De vulgari eloquentia »*, Naples, Ferraro, p. 44-77.

SEBASTIO Leonardo, 1984, « La lingua e la "Monarchia" », dans L. Sebastio, *Lingua scienza, poesia e società nel « De vulgari eloquentia »*, Naples, Ferraro, p. 79-108.

SEBASTIO Leonardo, 1994, « La lingua e la storia » dans L. Sebastio, *Il poeta e la storia. Una dinamica dantesca*, Florence, Olschki, p. 97-159.

SEBASTIO Leonardo, 2007, « Per una storia dell'ideologia poetica », dans L. Sebastio, *Il poeta tra Chiesa e Impero*, Florence, Olschki, p. 35-44.

STABILE Giorgio, 2007, « La torre di Babele. Confusione dei linguaggi e impotenza tecnica » dans G. Stabile, *Dante e la filosofia della natura*, Florence, Sismel edizioni del Galluzzo, p. 219-252.

STABILE Giorgio, 2007, « Sì – Oc - Oïl : In signum eiusdem principi », dans G. Stabile, *Dante e la filosofia della natura*, Florence, Sismel edizioni del Galluzzo, p. 253-270.

TAVONI Mirko, 1987, « *De vulgari eloquentia* I, 1-9, » *Rivista di Letteratura Italiana,* V, 3, p. 385-454.

TAVONI Mirko, 1989, « Ancora su "De vulgari eloquentia" », *Rivista di Letteratura Italiana,* VII, 2-3, p. 469-496.

Dictionnaires, glossaires et répertoires

BAILLY Antoine, *Dictionnaire Grec-Français,* Paris, Hachette, 1950.

Enciclopedia Dantesca, Roma, Treccani, 1970.

Index thomisticus. Sancti Thomae Aquinatis operum omnium indices et concordantiæ, Stuttgart, Bad Cannstatt, Frommann-Holzboog, 1974-1980.

Isidore de Séville, *Etymologiæ*, éd. par A. V. Canale, Turin, UTET, 2004.

KREBS Johann Philipp, *Antibarbarus der lateinischen sprache*, Bâle, Benno Schwabe, 1888.

Lexicon totius latinitatis, éd. par E. Forcellini, Padoue, 1864-1887.

Library of Latin Text, Series A (LLT-A), Turnhout (Belgique), Brepols.

Mediæ latinitatis lexicon minus, éd. par J. F. Niermeyer, Leyde, 1954.

Oxford latin dictionary, Oxford, Clarendon Press, 1983.

Thesaurus Linguæ Latinæ, Leipzig, Teubner, 1934-1944.

Uguccione da Pisa, *Derivationes*, I 32, éd. par Enzo Cecchini, Florence, Sismel- Edizioni del Galluzzo, 2004.

Abréviations

ED *Enciclopedia Dantesca*

DVE *De vulgari eloquentia*

Cv *Convivio*

If *Inferno*

Pd *Paradiso*

Mn *Monarchia*

Ep *Epistolæ*

Infographie

4

L'inventaire impossible : l'émergence des langues romanes

Jean-Michel ELOY
Université de Picardie – Lesclap

La liste des langues romanes est objet d'incertitudes, de variations, de désaccords.... depuis la progressive et incertaine rupture de la référence simple au latin. Et aujourd'hui encore, les contradictions sont partout, et les disputes ne sont pas rares, comme nous allons le montrer. Il nous paraît vain d'espérer régler définitivement le problème.

Car cette question de l'inventaire des langues romanes est d'abord à nos yeux un « lieu de désordre », un « *locus problematicus* » dont nous voudrions montrer l'intérêt. Nous ne le considérons donc pas, à la différence de la plupart de nos prédécesseurs, comme la manifestation d'un manque, dans le but de réduire à rien cette apparente anomalie : nous posons au contraire qu'il ne s'agit pas d'une anomalie, mais d'une donnée ou d'un indice métalinguistique méritant notre intérêt. Nous essaierons donc de replacer cette donnée dans un ensemble de processus qui lui donne tout son sens, et dont le concept central est l'émergence des langues. Au passage, nous ne manquerons pas d'observer la place des linguistes dans ces processus.

1. « Mort et naissance des langues » : l'impossible mise en ordre

Il n'est que de prendre deux ou trois références – ouvrages, encyclopédies, articles, vulgarisation – pour constater immédiatement que la liste des langues romanes est variable - qu'il s'agisse des *dialetti* italiens, des variétés d'oc, des langues d'oïl, des *modalités* romanes ibériques, des variétés alpines ou des variétés apparentées au roumain, et même en laissant de côté les créoles à bases romanes diverses.

Même si l'on limite la liste aux variétés qui ont le statut de langue officielle ou d'État, le portugais, le castillan, le français, l'italien, le roumain seront toujours cités, mais les énumérations varieront à propos du moldave (Moldavie), du catalan (Principauté d'Andorre) et du créole haïtien (Haïti).

De même, si l'on considère les langues régionales reconnues, on n'échappera pas à quelques conflits de reconnaissance – voir le valencien en Espagne – et surtout au fait que la notion de reconnaissance est elle-même très déformable. Enfin, un grand nombre de variétés romanes peuvent être citées sans la moindre « reconnaissance » officielle, sans consensus ni politique, ni scientifique, ni citoyen, sous le couvert instable de notions comme « langues », « dialectes » ou « patois » selon les circonstances et les énonciateurs. Ce dur constat s'impose d'entrée, même pour travailler sur une seule de ces variétés (Eloy 1997a: 3).

Très rapidement on remarquera que même si les contradictions touchent toutes ces catégories, elles le font dans des proportions différentes : la notion même de statut officiel, ou celle de « reconnaissance », apparaissent comme des actes de

réduction des désaccords, autrement dit de stabilisation des consensus politiques – tantôt impulsés, tantôt suivis par les linguistes.

Si le consensus n'existe pas chez les linguistes à propos de l'inventaire des idiomes, il n'existe pas non plus, et c'est vrai *a fortiori* chez les personnels politiques, à propos de la « vitalité » des variétés – qui sont « encore vivantes » ou non. Autrement dit, la « mort des langues », presque autant que leur existence, et donc leur naissance, reste dans le flou. C'est ainsi qu'un rapport rendu au gouvernement français en 1998, le Rapport Poignant, déclarait disparues, sans détailler, toutes les langues d'oïl, ce point de vue très discutable ne reposant d'ailleurs pas sur la moindre enquête : faut-il le préciser, un certain nombre de locuteurs et de militants de ces langues s'en sont étranglés d'indignation...

Dans toutes ces questions, les divers acteurs sont partagés : citoyens, décideurs divers, acteurs culturels... et linguistes. Par ailleurs, dans la plupart des cas litigieux existent des groupes, voire un large mouvement culturel, visant à promouvoir, à « faire reconnaître » les variétés dont l'existence ou le statut ne sont pas consensuels : les linguistes manifestent des degrés variables de sympathie et d'engagement avec ces « militants des langues régionales ». Malgré une évolution plutôt positive des opinions et sensibilités à l'égard des langues « régionales et minoritaires », il reste, et c'est ce qui fait que nous sommes dans des situations de langues minorées, que les discours et les acteurs pratiquant le « *black out* », l'ignorance volontaire ou assumée, le déni (« ceci n'est pas une langue »), implicite ou explicite, voire le mépris affiché, sont bien plus nombreux et occupent une « position non marquée », celle des idées dominantes. Dans le cadre politique français, par exemple, le simple fait d'aborder le sujet des langues régionales fait de vous un « résistant » aux conceptions dominantes.

Le projet d'inventaire des variétés – « langues, dialectes, idiomes, patois... » – révèle en lui-même une profusion, un chaos (?), qui justifierait une « mise en ordre » politique. Les différents pays de langues romanes ont pris à cet égard des mesures d'organisations diverses. Notons aussi que cette situation, qui n'est pas propre aux langues romanes, invalide toute tentative d'inventaire qui ne considérerait que les faits systémiques : les langues sont des complexes sociolinguistiques, incluant les faits systémiques, mais c'est à cette dimension sociolinguistique, en même temps qu'à leur nature proprement complexe, que tient la persistance de la question de l'énumération des langues.

Nous allons en voir un exemple.

2. Le Rapport Cerquiglini (1999)

Nous pouvons prendre comme un point de cristallisation de ces débats le Rapport de Bernard Cerquiglini de 1999. Ce texte, élaboré à la demande du gouvernement, dressait la liste des « langues de France » susceptibles d'être concernées par la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, en vue de la signature de la ratification de celle-ci. La signature a été réalisée en 2000, mais la ratification a été bloquée par l'opposition de l'époque. Les langues sont, au terme de ce Rapport, au nombre de 75 sur l'ensemble du territoire de la République française, dont les trois quarts environ dans les DOM et les TOM.

Le rapport Cerquiglini est le seul texte jamais remis au gouvernement français qui dresse cette liste en incluant les outre-mer. Le choix de la personnalité du rapporteur, linguiste romaniste, directeur de l'Institut National de la Langue Française (CNRS) et ancien Délégué général à la langue française (DGLF), était

propre à garantir à la fois la scientificité et le loyalisme linguistique républicain... Les critères de prise en compte des divers idiomes étaient explicites, répondant en particulier à la Charte européenne quant à la désignation de « langues », puisque la Charte exclut « les dialectes de la langue officielle ». Voici ce que dit le rapport à propos des dialectes du français :

> […] le français « national et standard » d'aujourd'hui possède une individualité forte, qu'a renforcée l'action des écrivains, de l'État, de l'école, des médias. Il en résulte que l'on tiendra pour seuls « dialectes » au sens de la Charte, et donc exclus, les « français régionaux », c'est-à-dire l'infinie variété des façons de parler cette langue (prononciation, vocabulaire, etc.) en chaque point du territoire. Il en découle également que l'écart n'a cessé de se creuser entre le français et les variétés de la langue d'oïl, que l'on ne saurait considérer aujourd'hui comme des « dialectes du français » ; franc-comtois, wallon, picard, normand, gallo, poitevin-saintongeais, bourguignon-morvandiau, lorrain doivent être retenus parmi les langues régionales de la France ; on les qualifiera dès lors de « langues d'oïl », en les rangeant dans la liste.

Voici la liste des langues romanes citées par le rapporteur :

RAPPORT CERQUIGLINI DE 1999

Les « langues de France » (susceptibles d'être concernées par la Charte européenne des langues régionales et minoritaires)

• francoprovençal

• occitan (gascon, languedocien, provençal, auvergnat-limousin, alpin-dauphinois)

• langues d'oïl : franc-comtois, wallon, picard, normand, gallo, poitevin-saintongeais, bourguignon-morvandiau, lorrain.

[…]

Départements d'Outre-Mer

• créoles à base lexicale française : martiniquais, guadeloupéen, guyanais, réunionnais.

En quoi cette liste illustre-t-elle les « problèmes de l'énumération des langues romanes » ? En fait, chacune de ces quatre rubriques renvoie à une série de questions.

1. Le terme *francoprovençal* est un nom de langue au sens des linguistes romanistes, comme outil (assez difficilement élaboré d'ailleurs) de classification des parlers (Tuaillon 2007). Il est, semble-t-il, peu utilisé et revendiqué par les locuteurs qui, dans l'aire concernée, qui s'étend à la Suisse et à l'Italie, lui préfèrent des noms locaux (« savoyard, bressand, parler d'Évolène... ») ou le générique « patois » (Costa 2011).

   Le francoprovençal est donc une langue dans un sens particulier, puisque son unité n'est affirmée que par les linguistes, sans aucune revendication ni même identification des locuteurs, sans sentiment de constituer une communauté linguistique.

2. En incluant sous le singulier « occitan » une liste de cinq (ou sept ?) variétés, le rapport enregistre à la fois une classification et une situation glottopolitique de standardisation. Dans la mesure où existent des institutions reconnues de la langue, des acquis politico-économiques (postes d'enseignement et cursus d'études) le plus souvent obtenus de l'État, des positions symboliques diverses, c'est « l'occitan » qui le plus souvent « représente » les diverses variétés qui sont citées ici. Mais les pratiques populaires, dans la mesure où elles sont encore

« spontanées », sont en Provence « le provençal », en Gascogne « le gascon », ou bien sûr « le patois », mais bien rarement « l'occitan ».

Le rapport tranche, en structurant ainsi l'hyperonyme et ses hyponymes, dans une situation qui suscite crispations et polémiques : le rapporteur, très politiquement, donne à « l'occitan » la reconnaissance d'une langue standard, qui est effectivement acquise sous le nom d'*occitan*. La notion de « langue », ici, est bien différente du cas précédent, car elle manifeste une « élaboration » (*Ausbau*, v. Kloss 1967) incomparable avec celle du francoprovençal.

3. Dans le cas des « langues d'oïl », le rapporteur a considéré certes l'hyperonyme *oïl*, mais aussi d'autres éléments : soit les identités linguistiques revendiquées séparément – certaines par un mouvement culturel vigoureux, comme le picard ou le poitevin, soit de purs termes classificatoires, en l'absence quasi totale de mouvement linguistique-culturel, comme le franc-comtois ou le lorrain. Certaines de ces huit variétés sont donc des langues fortement et anciennement affirmées, dotées de caractères propres leur donnant une autonomie par rapport au français standard, ayant constitué une littérature (v. p. ex. Darras *et alii* 1985 pour le picard, Gauthier & Jagueneau 2002 pour le poitevin, ou le site de la Société de langue et de littérature wallonnes : SLLW), et portées par un mouvement culturel organisé et parfois vigoureux. Dans d'autres cas, le mouvement culturel est faible, et/ou la vitalité de la langue est très affaiblie (franc-comtois, lorrain), ou bien l'aire active s'est clairement restreinte (normand, bourguignon réduit au morvandiau).

   Ces variétés d'oïl sont donc inégales entre elles, quant au volume de littérature, à la vigueur du mouvement culturel, aux positions institutionnelles acquises, à la « reconnaissance » (et aux crédits) que leur accordent les pouvoirs locaux et régionaux, à l'importance des pratiques réelles ou exhibées, à la clarté des « actes d'identité » (Le Page & Tabouret-Keller 1985) qui les dynamisent.

   Elles ont en commun d'avoir été occultées par l'élaboration du français standard, au cours d'une histoire en quelque sorte inversement proportionnelle, faisant d'elles des langues collatérales (Eloy 2004).

   En effet la constitution, au sein du domaine d'oïl, de la koinè française, sous le nom de *langue françoise*, puis l'évolution, aux XVIe-XVIIe siècles, vers une véritable standardisation, vont repousser les faits « dialectaux » vers des « patois » caractérisés essentiellement par le fait qu'ils n'étaient pas « la langue ». En quelque sorte la notion de langue a été sacralisée (héritage vraisemblable de la « *lingua* » latine), et donc ne pouvait se concevoir au pluriel – sacralisation de monothéistes, bien sûr. Cette occultation s'applique à toutes les variétés de la nation, fussent-elles évidemment des langues « par abstand ». Le mouvement de (ré)émergence de ces identificateurs linguistiques régionaux va suivre le développement des sensibilités qu'apportent le romantisme et la société industrielle jusqu'à nos jours.

4. Enfin les quatre créoles cités, comme autant de langues distinctes, sous le chapeau commun du fait créole, correspondent à un échelonnement des spécificités : les locuteurs disent parler « créole », mais aussi, quand la précision est utile, « martiniquais » ou « réunionnais », etc., et l'intercompréhension est difficile entre le réunionnais et les créoles antillais, mais plus facile entre ceux-ci.

La « liste Cerquiglini » prête aux critiques suivantes :

1. Elle comporte des omissions, et en comportera toujours, certaines seulement faisant l'objet de protestations.

   Ainsi une association de la région Champagne a demandé l'ajout du champenois aux langues d'oïl, mais les locuteurs du cauchois ou du vosgien, par exemple, ne se sont pas fait entendre. On a reparlé du nissard, mais non du savoyard... et il reste de nombreux glottonymes pour lesquelles les locuteurs ne cherchent pas à figurer dans ce genre de listes. Le « dunkerquois », par exemple, est un mélange assez spécifique de français, de flamand et de picard (Carton 1965) : il pourrait tout à fait servir de support à une revendication identitaire. Or, si les Dunkerquois éprouvent bien un besoin d'affirmation identitaire, il semble bien que la culture de leur fameux Carnaval absorbe (et donc éclipse) celle de la langue.

   Mais sans doute aussi, aux yeux mêmes des plus « identitaires », le « parler » ou « patois », si spécifique soit-il, est-il une catégorie classificatoire bien différente de celle de « langue » : nous rencontrons ici les idées communes ou dominantes en matière de métalinguistique, ou « méta-idiomatique ». Or au regard des idées dominantes, il y a probablement lieu de percevoir une même attitude (outre le lien de cause à effet) dans le refus de nommer un parler « langue », et dans l'attachement à une idée monolingue de la France.

2. La liste Cerquiglini opère des regroupements qui peuvent susciter, et pour certains ont immédiatement suscité, des oppositions et des discussions. En particulier quand les classifications des linguistes entrent en contradiction avec des associations de locuteurs. Ainsi des Saintongeais ont réclamé et obtenu que leur langue soit séparée du « poitevin » par une virgule, avant que d'autres obtiennent le rétablissement du trait d'union. Ainsi, des Gascons ou des Provençaux affirment que leur langue n'appartient pas à « l'occitan », construction à base de languedocien (v. p. ex. Laffitte 2005). Ce point de vue est vigoureusement combattu par les « occitanistes », majoritaires au plan institutionnel. Il est vrai qu'en présence ou non d'un standard, toute appellation de langue opère un tel regroupement, d'autorité, et souvent en s'autorisant de la science des linguistes : car partout la variation, phénomène universel, permet de désigner des variétés plurielles.

   À propos des créoles, listés ici au pluriel, et indépendamment du rapport de 1999, le ministère de l'Éducation nationale a d'ailleurs créé une autre nouveauté avec le concours de recrutement de professeurs (Capes) de créole (au singulier) en 2002.

3. Le geste majeur de ce rapport est cependant, bien sûr, d'avoir dressé la liste des langues de France (pour notre propos ici, la liste des langues romanes de France), et de l'avoir portée au jour dans la sphère politique.

   Il faut rappeler en effet la situation précédente. Depuis de nombreuses années, les ministres successifs, quand ils étaient interpellés par des « questions parlementaires » à propos des variétés d'oïl, éludaient ces questions à l'aide des formules « variations à l'intérieur du français », « nombre insuffisant de locuteurs potentiels », recopiées d'année en année en l'absence totale d'effort de documentation sérieux. Le ministre Toubon, en 1994, alors qu'on lui demandait si le créole était une langue régionale ou étrangère, répondait « ni l'une ni l'autre : il est pour ceux qui le parlent comme le français pour nous » (Eloy 2005). Les créoles étaient une sorte de problème exotique inclassable, et non une

richesse de la République française. Bref, il n'y avait guère de conscience de l'existence des langues romanes de France, hormis « l'occitan », le corse et le catalan. Et la plupart des citoyens, même avec la meilleure volonté, n'auraient eu que ces trois langues, dans le meilleur des cas, à citer, la « classe politique » étant sur ce sujet au niveau d'ignorance du grand public.

Donc le rapport Cerquiglini, en ce qui concerne les langues romanes comme les autres langues de France, a été un événement symbolique – en attendant son éventuelle traduction politique juridique.

Pour ce qui est de notre problématique de l'énumération, ce rapport a fait date, c'est clair au plan de la politique linguistique, mais n'a pas « réglé » ou « fait disparaître » la problématique de l'énumération : celle-ci reste un terrain de débats, voire d'affrontements, où s'expriment certaines forces sociolinguistiques qui fabriquent les langues.

3. La dynamique des langues romanes dans la longue durée selon Muljacic

À bien des égards, notre recherche rejoint la perspective de Z. Muljacic (2004). Cet auteur, reprenant et développant les concepts klossiens (Kloss 1987) d'*Abstand* et *Ausbau* (« distance » et « élaboration »), retrace l'histoire des langues romanes comme succession de phases de divergence et de convergence.

Le tableau ci-dessous dégage schématiquement ces phases, pour donner la mesure des nombres de variétés concernées.

	Période	Nombre de variétés résultantes stabilisées
a	–	(au départ, unicité du latin)
b	env. 780 à 980	env. 1000
c	de env. 780 / 1080 à env. 1200 / 1250	env. 150 - 160
d	entre 1200 / 1250 et 1450 / 1550	env. 50-60
e	entre 1450 / 1550 et env. 1800	de 20 à 25
f	env. 1800 – env. 1970	+ env. 40
g	1970… (phase non terminée)	+ env. 15

Phases de l'évolution des langues néolatines selon Muljacic

Pour les périodes anciennes (b, c), il s'agit de variétés linguistiques stabilisées et identifiables, mais non de langues au sens institutionnel, sens qui selon nous n'apparaît pas avant la Renaissance. Ce n'est pas seulement l'insuffisance de documentation qui justifie les « environ » : c'est qu'en dehors des règles institutionnelles, voire juridiques, les variétés linguistiques sont souples et mouvantes, les systèmes ont des cohérences partielles et des distinctions incomplètes, les locuteurs se reconnaissent mais inter-communiquent… toutes choses que nous voyons aujourd'hui dans les pratiques, mais que l'institutionnalisation nous a conditionnés à considérer comme marginales ou même anormales. Au plan historique, cela produit des inventaires difficiles.

Bien sûr, on peut discuter les chiffres de Muljacic, ce que cet auteur lui-même nous invite à faire, aussi, avec ses « environ ». Ce qui mérite à nos yeux d'être

retenu d'abord, c'est qu'après l'étape de fragmentation du latin – Muljacic dit même *frantumazione*, plus expressif – le paysage linguistique roman s'est en quelque sorte restructuré continûment jusqu'à l'époque classique, qui ne prend en considération, c'est-à-dire qui n'admet comme « langues », qu'un nombre restreint de variétés.

L'intérêt de ce point de vue est d'abord de poser une continuité, perdue de vue dès qu'on parle de la disparition du latin et de la naissance des langues romanes. De plus, il prend en considération centralement les variétés parlées – assez mal documentées, il est vrai –, sans se contenter de la fascinante prégnance, pourtant effective elle aussi, du latin écrit.

Notons qu'il s'agit là de (re)trouver deux évidences, en quelque sorte principielles, de la linguistique générale.

La principale difficulté de cette vue synthétique, c'est de préciser le processus qui fait passer les « 1000 langues » du haut Moyen-Âge aux deux douzaines de l'époque classique. Au centre du problème, la lancinante question de définir ce qu'est une langue. Ô combien de linguistes se sont crus en devoir et en capacité de donner la définition ultime ! – l'auteur de ces lignes en a lui aussi, en toute modestie, parfois éprouvé le besoin, bien sûr.

Or la question que nous considérons peut nous amener à une « solution » intéressante. Il est manifeste en effet qu'entre le VIe et le XVIe siècle se développe et se joue une contradiction entre des conceptions différentes, en particulier entre des conceptions différentes de la ou des langues. Elle se joue dans des pratiques, et aussi dans le discours métalinguistique : c'est pourquoi on peut considérer les citations suivantes comme des sortes de « réglages ».

Ainsi les langues romanes sont pour Bacon (env. 1212-1292) des *idiomata* de la langue latine, dont il souligne l'unité (dans sa grammaire grecque). Quant à Thomas d'Aquin (mort en 1274), commentant le fameux texte biblique du reniement de Pierre, il précise : *« In eadem lingua saepe diversa locutio fit, sicut patet in Francia, et Picardia et Burgundia, et tamen una loquela est »* (Super Evan. Matthaei 26.76) (trad. de Lusignan (1986 : 61) : « Dans une même langue on trouve diverses façons de parler, comme il apparaît en français, en picard et en bourguignon ; pourtant il s'agit d'une même langue »). Les termes utilisés ici, *loquela* et *locutio*, suggèrent, par leur lien étymologique au verbe *loquor*, qu'il s'agit de « façons de parler », que la diversité dialectale est affaire de « parlure » – ce qui renvoie l'unité à la sphère écrite.

Au XVIe siècle encore, Charles de Bovelles (1533) s'interroge sur la possibilité de surmonter la variation dans les langues vulgaires, et conclut que le latin est irremplaçable car lui seul dispose d'une *idea*, d'une rationalité. Paradoxalement, cet auteur écrit aussi le premier traité de mathématiques en langue vulgaire...

Autrement dit, pendant des siècles on s'interroge ou on se contredit sur ce qui est langue et ce qui ne l'est pas vraiment ; mieux encore, pendant des siècles, et jusqu'à nos jours, dans ce débat, on construit la langue, à la fois la langue particulière nationale ou ethnique, et la notion même de langue dont on a besoin. D'ailleurs toute cette évolution historique, qui a institutionnalisé et même juridicisé les langues, c'est-à-dire a fait entrer en jeu les actes d'identité de sociétés organisées et devenues capables de développer des représentations d'elles-mêmes, toute cette évolution politico-linguistique, mieux visible à l'époque classique, repose aussi sur des faits discursifs et métalinguistiques, ou mieux méta-idiomatiques. C'est pourquoi il faut prendre en considération – et ceci jusqu'à nos jours – les acteurs du langage (qui tend à s'organiser en langues...), et les acteurs du métalangage, intellectuels, théoriciens, lexicographes, y compris linguistes d'aujourd'hui et d'hier.

En posant aux documents du passé ces questions du monde contemporain – ce qui est la démarche de la sociolinguistique rétrospective –, nous trouvons que le plus passionnant ici est le processus d'émergence progressive de la différence, et donc la saisie des états intermédiaires où les distinctions sont partielles, en cours d'affirmation.

Cela revient à un équivalent temporel de la notion de continuum. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de nier les langues d'ores et déjà reconnues et institutionnalisées. Car les standards déterminent leur propre réseau de distance, leur propre topologie, qui conforme les distances entre les variétés : c'est aussi cette standardologie (que propose également Muljacic *passim*, p. ex. 1993) qui est en cause dans la question de l'inventaire des langues.

En l'occurrence, nous sommes amené à réinterroger certaines croyances contemporaines, en particulier une sorte de croyance démesurée dans la standardisation des pratiques linguistiques et une surestimation de leur segmentation en ensembles discontinus.

4. Le processus d'émergence

La notion d'« émergence » désigne un vaste problème aussi dans les sciences exactes et de la nature : nouvelles espèces vivantes, nouvelles organisations de la matière... ou structures mathématiques... (v. revue *Pour la science*, numéro spécial de décembre 2003, « L'émergence »).

Au fond, les « phases initiales d'une langue romane » (comme le dit le titre de l'intervention de Francesc Feliu ici même, chap. 14) sont bien plus multiples depuis plus de mille ans que nous ne nous plaisons à le penser : il y a bien un processus d'émergence, mais il reste quelque chose de gênant à vouloir déterminer au singulier le moment décisif. C'est l'émergence d'Aphrodite... mais au milieu d'un nuage d'écume qui la cache pudiquement à notre vue.

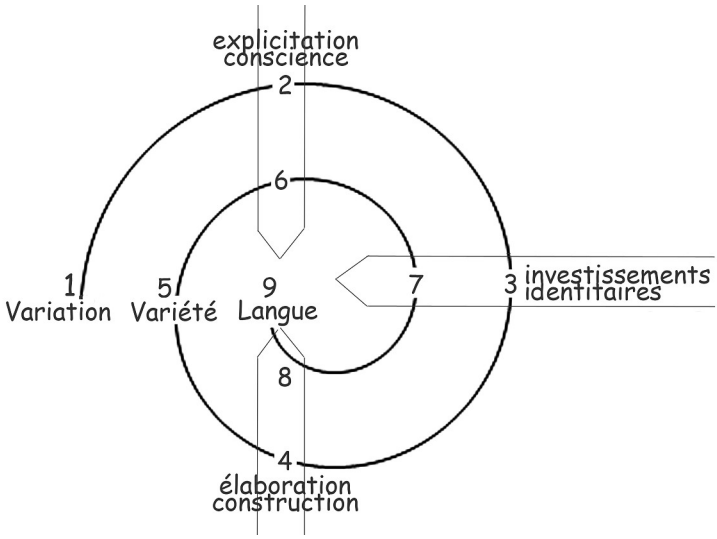

Schéma : La spirale de la glottogenèse

Nous avons relevé que dans ce processus intervient nécessairement une composante métalinguistique ou méta-idiomatique, qu'on saisit aussi comme composante représentationnelle ou idéologique. On pourrait rendre par le schéma ci-dessus, en spirale, les facteurs cumulatifs qui font passer d'une « variation » à une « variété » identifiée, puis à une « langue », c'est-à-dire la dynamique de l'émergence, ou bien, vue dans l'ensemble des langues romanes, celle de la schismogenèse des langues – ce qui revient à la glottogenèse.

Ce schéma se lirait ainsi. Il évoque un processus se déroulant dans le temps (de 1 à 9).

La variation (point 1) dont on prend conscience (point 2), à laquelle on attache des valeurs (point 3) et qu'on emblématise (point 4), produit une variété repérable (point 5) – la prise de conscience de ce qu'on dispose d'une variété (point 6) et les actes d'identité qu'on fonde sur elle (point 7) produisent, sous forme par exemple de processus normatifs, une élaboration (*Ausbau*) (point 8) qui en fait une langue (point 9).

La faiblesse de ce schéma est que les facteurs « conscience » (points 2 et 6) et « investissements identitaires » (points 3 et 7) ne sont que deux facteurs parmi bien d'autres. Z. Muljacic, par exemple, a introduit, outre les deux concepts de Kloss, la notion de « *Macht* » ou « *kratos* », le pouvoir, comme élément fondamental de l'histoire des langues.

Par ailleurs ce schéma, en distinguant « variété » et « langue », simplifie fortement le processus, pourtant dominé dans la réalité par les incertitudes. Cette notion d'incertitude, devenue fondamentale dans la physique du XXe siècle, fait difficilement son entrée dans nos modes de pensée, et c'est grand dommage. Ainsi, si le fameux « *transferre in rusticam* » du Concile de Tours de 813 suscite tant de divergences parmi les chercheurs d'aujourd'hui, c'est probablement qu'à l'époque aussi il renvoie à une grande incertitude sur la nature de ce « *transferre* » et de cette « *rustica* ».

De même, bien souvent, sans doute devrions-nous apprendre à ne pas considérer la séparation des langues comme une évidence : mais nous y sommes induits par la tradition philologique et linguistique – l'arbre généalogique sépare les langues comme des branches relève Andrée Tabouret-Keller (1983) –, mais aussi par la simple catégorisation de langue, de « contacts de langue » ou encore de « bilinguisme » : comment éviter de poser à chaque instant des discontinuités ?

Certains cas de langues proches permettent de s'interroger. Avec à leur disposition le même ensemble de formes, le même répertoire verbal, on voit fréquemment que les locuteurs, selon les circonstances, « jouent » un continuum ou un bilinguisme : autrement dit nous observons une véritable mise en scène de bilinguisme dans une situation continuiste (Eloy 1997b). Il existe donc des pratiques de schize ou coupure. Sur ce point, il y a bien sûr une forte analogie avec la constitution des groupes (de toutes sortes), comme le montrent Le Page et Tabouret-Keller (1985).

Cela nous semble typiquement justifier une description topologique, la topologie, « science des voisinages », utilisant des notions comme les frontières, plus ou moins floues, le centre attracteur, etc.

En outre, si l'on admet que la langue inclut à la fois du « système » et de la « conscience » (idéologie) du système, il nous faut à la fois une topologie des systèmes et une topologie des « langues » en tant que construits anthropologiques (au plan historique, sociopolitique, voire de la psychologie sociale).

L'articulation de ces deux topologies, approchée aujourd'hui principalement par la sociolinguistique, nous paraît le grand défi à relever par les sciences du langage.

En conclusion : Que font les linguistes dans le processus d'émergence ?

Nous avons relevé ci-dessus l'absence de consensus, les disputes et hésitations des linguistes à propos de l'inventaire des langues. Il est un autre aspect sur lequel le rôle des linguistes est plus positif.

On ne saurait trop souligner le rôle important des discours d'intellectuels – y compris, voire préférentiellement, ceux qui se disent scientifiques, donc en l'occurrence des linguistes – dans l'histoire de chaque langue. Chaque chapitre de la somme réunie par Fodor et Hagège (1983-1994) en témoigne.

La diffusion et la reprise des travaux scientifiques dans le processus de « dynamique nationale », et *a minima* dans l'émergence de langues régionales et minoritaires, sont probablement un élément important de la « prise de conscience linguistique », importante dans les schémas diglossiques et qui figure aussi dans notre schéma spirale (voir ci-dessus). En dialectologie, il semble bien que les subdivisions et regroupements par aires dialectales, l'aréologie, ont joué un rôle dans l'éclosion de revendications « par régions » - ce serait en quelque sorte l'évolution suivie de Gaston Paris à Albert Dauzat, ou encore celle de l'Atlas Linguistique de la France de Gilliéron aux Atlas par régions.

Sans doute faut-il introduire des distinctions parmi ces intellectuels : s'ils sont liés au groupe dont ils parlent (v. les « intellectuels organiques » de Gramsci), cela constitue un élément de légitimité interprétable en positif ou en négatif aux yeux des différents publics. Par ailleurs, ils sont plus ou moins reconnus en tant que linguistes professionnels. Leur implication politique (au sens de la politique linguistique), variable, peut être sentie comme affaiblissant leur scientificité, qui serait soumise à l'opportunité, ou au contraire donner à leurs discours une bien meilleure réception.

Il serait vain d'opposer ces positionnements, qui coexistent – ce sur quoi le vieux culte de l'objectivité nous rend quelque peu aveugles, et c'est là une difficulté majeure. Je peux, sans schizophrénie, être linguiste « du système », analyser des formes, avec des critères élaborés et formellement rigoureux, et en plus (et non pas *contra*) savoir que les discours d'analyse des formes linguistiques sont déformables, au sein du corps social, dans l'appréhension et la construction du phénomène « langue ». Autrement dit sommairement : je dois savoir (par l'histoire de la linguistique) que mon discours (analyse du système linguistique ou des conditions sociolinguistiques) est inféodé aux processus socio-historiques, au sein desquels il prend son sens. Là encore, nous retrouvons tout simplement un acquis fondamental de la linguistique.

Références

BOVELLES Charles de, 1533, *Sur les langues vulgaires et la variété de la langue française. Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate* (texte latin, traduction et notes par C. Demaizière), Paris, Klincksieck, 1983.

CARTON Fernand, 1965, « Le parler populaire dans l'agglomération dunkerquoise (phonétique, syntaxe, vocabulaire) », *Nos patois du Nord*, 13, p. 3-13

CERQUIGLINI Bernard, 1999, *Les Langues de la France, Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication*, 17 pages (en ligne).

COSTA James, 2011, « Patois, gaga, savoyard, francoprovençal, arpitan… Quel nom pour une langue ? », *Langues et cité, Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, 18, p. 6 (en ligne).

DARRAS Jacques, PICOCHE Jacqueline, DEBRIE René et IVART Pierre, 1985, *La Forêt invisible. Au nord de la littérature française, le picard*, Amiens, Éditions des Trois-Cailloux.

ELOY Jean-Michel, 1997a, *La Constitution du picard : une approche de la notion de langue*, Louvain-la-Neuve et Amiens, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain - Centre d'Etudes Picardes.

ELOY Jean-Michel, 1997b, « Français et picard sont-ils "en contact" ? », dans Normand Labrie (éd.), *Études récentes en linguistique de contact*, Bonn, Dümmler (collection « Plurilingua »), p. 79-88.

ELOY Jean-Michel (éd.), 2004, *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, Paris, L'Harmattan (coéd. Lesclap).

ELOY Jean-Michel, 2005, « L'éloge de l'unilinguisme : un grave danger pour la République », *Les Nouveaux Cahiers d'allemand*, XXIII-4, p. 385-396.

FODOR Ivan et HAGÈGE Claude (éds), 1983-1994, *Language reform. History and future. La réforme des langues. Histoire et avenir. Sprachreform. Geschichte und Zukunft.* Hamburg, Buske Verlag, 5 vol.

GAUTHIER Pierre et JAGUENEAU Liliane (éds), 2002, *Écrire et parler poitevin-saintongeais du XVIe siècle à nos jours*, La Crèche, Geste Éditions.

KLOSS Heinz, 1967, "'Abstand languages' and 'Ausbau languages'", *Anthropological Linguistics*, IX-7, p. 29-41.

LAFFITTE Jean, 2005, *Situation sociolinguistique et écriture du gascon aujourd'hui*, thèse de doctorat de l'Université Rennes 2.

LE PAGE Robert B. et TABOURET-KELLER Andrée, 1985, *Acts of Identity. Creole-Based Approaches to Language and Ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press.

LUSIGNAN Serge, 1986, *Parler vulgairement : les intellectuels et la langue française aux XIIIe et XIVe siècles*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

MULJACIC Zarko, 1993, "Standardization in Romance", in Rebecca Pozner and John N. Green (eds.), *Trends in Romance Linguistics and Philology 5. Bilingualism and Linguistic Conflict in Romance*, Berlin and New York, Walter de Gruyter, p. 77-114.

MULJACIC Zarko, 2004, « La dynamique des langues romanes », dans J.-M.Eloy (éd.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, Paris, L'Harmattan (coéd. Lesclap), p. 299-314.

SLLW (en ligne).

TUAILLON Gaston, 2007, *Le Francoprovençal*, Quart (Vallée d'Aoste), Musumeci.

Deuxième partie

Le concept d'intercompréhension, reconnaissance d'une continuité des langues romanes

5

La Romania révélée par l'intercompréhension

Pierre Janin
Délégation générale à la langue française et aux langues de France
Ministère de la Culture et de la communication

Le sujet que je me propose d'aborder aujourd'hui a pour titre « La Romania révélée par l'intercompréhension » et c'est sous un angle à la fois politique, historique et didactique que je voudrais l'aborder.

Les relations entre la Romania, l'intercompréhension et la politique ont connu deux phases opposées depuis l'invention du concept d'intercompréhension : d'abord celle des conflits, ensuite celle de l'union.

Le premier moment nous ramène au début du XXe siècle, avec l'apparition du concept et du mot d'intercompréhension. Le linguiste auvergnat Albert Dauzat cite plusieurs textes, vers 1913, de son collègue provençal Jules Ronjat, qui parle d'intercompréhension pour traiter la capacité de locuteurs à comprendre des dialectes de différentes langues de même famille. Ce que Ronjat découvre à cette époque, c'est que des rives de la Méditerranée au cœur des Alpes, des dialectes occitans (provençal maritime ; provençal alpin) à des dialectes francoprovençaux (savoyard), l'intercompréhension permet une réalisation langagière aboutie entre deux locuteurs non savants de langues affines mais distinctes : ainsi un Provençal de la zone maritime a-t-il la compétence de comprendre un Savoyard parlant le francoprovençal.

Cette première approche, il faut le noter, concerne des variétés de l'occitan, et s'appuie sur l'observation de la compréhension de locuteurs non savants ; le saut méthodologique vers un ensemble plus large (les langues romanes officielles) n'est pas encore à l'ordre du jour. Or le cadre politique et idéologique de l'époque va ruiner tout approfondissement du concept : l'idée de nation, et des relations entre les nations, vient brouiller les pistes. L'éveil des nationalités, avec la constitution d'ensembles politiques nationaux se dotant d'une langue officielle, avec un système éducatif qui s'appuie sur cette langue pour instruire et former les citoyens, a introduit dans ces pays une *koiné* linguistique (une référence posée comme toujours déjà supérieure aux langues locales). Là où durant des siècles, la diversité des langues, certes unies par leur origine, mais aussi séparées par des variations territoriales, était la règle, on voit émerger la prééminence du couple langue-nation comme socle de l'État nation.

Du point de vue français, une conscience de solidarité politique de la Romania était ancienne : Napoléon III avait aidé à l'unification de l'Italie, la IIIe République avait pour ennemi le Reich de Guillaume II, qui nous avait pris l'Alsace et la Lorraine. Les alliances passaient donc notamment « naturellement » par une Europe du Sud, avec l'Italie, la Roumanie, les « sœurs latines ». Mais, au tournant des XIXe et XXe siècles, l'époque exacerbe le sentiment national, à la fois contre l'Allemagne et contre les « patois » (langues sans dignité dans l'espace public institutionnel). Or la romanistique pose scientifiquement la coexistence de deux grandes langues en

France – le français et l'occitan, qui à eux deux recouvrent 90 % du territoire national. Mais la romanistique est alors vécue comme une projection de la science allemande, même si elle se développe aussi à l'École de Montpellier (avec, entre autres, Jules Ronjat et le marquis de Tourtoulon). Double affront, double collusion, visant à fragmenter l'unité sacrée de la République ! Les lois Ferry, ministre de l'Instruction publique et des Colonies, étendent à tous l'éducation dans la seule langue française, éradiquant ainsi ce qu'on appelle alors « les patois » : en aucun cas, ces langues dévaluées ne doivent avoir de légitimité [1]. Dès sa naissance, l'idée d'intercompréhension se heurte à l'instrumentalisation politique des langues : décrire des compétences et des performances langagières entre locuteurs non savants revient à redonner de la légitimité à des langues dévaluées. L'idée nationale se développe donc sur une contradiction entre enjeux politiques et réalités linguistiques : d'un côté, nier la présence séculaire des variétés linguistiques de la Romania à l'intérieur du pays, de l'autre chercher des alliés au sein de la Romania politique.

La construction européenne constitue la deuxième phase des rapports entre la Romania et l'intercompréhension. Les deux guerres mondiales et leur cortège de catastrophes ont conduit à l'idée d'une Europe unie, dont le tout premier objet est de garantir la paix entre les nations. Dans cette visée, les enjeux linguistiques demeurent mais s'élaborent sous un autre angle. Notons d'abord qu'au même moment (1951), on crée la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, prémisses d'une Europe intégrée, et qu'en France on reconnaît par une loi (la loi Deixonne), les premières langues régionales. Cette officialisation aboutira peu à peu à l'inscription en juillet 2008 des langues régionales dans la Constitution française (article 75-1).

Examinons cette construction européenne du point de vue de l'évolution des poids linguistiques. L'Europe originelle des Six, davantage latine (55 % de locuteurs romans en 1958), est devenue largement anglo-saxonne lors de l'élargissement vers le Royaume-Uni et les pays scandinaves (57,3 % de locuteurs anglo-germaniques en 1973) ; au fil des élargissements qui ont suivi, elle aboutit aujourd'hui à une stabilisation relativement équilibrée des deux groupes majoritaires (respectivement 42 % de locuteurs romans et 39 % de locuteurs anglo-germaniques). Enfin, l'adhésion quasi complète de l'ex-Europe de l'Est (2007) a fait entrer une nouvelle grande famille, celle des langues slaves (16 %). Le reste du total (3 %) est composé d'une mosaïque de langues, notamment non indo-européennes.

En France, ces évolutions géopolitiques ont amené à une redéfinition complète de la politique de puissance. Devant l'expansionnisme anglo-saxon (linguistique, culturel, économique…), il est vite apparu qu'un combat solitaire en faveur du français était voué à l'échec. De là un double mouvement : d'une part vers l'élaboration d'un appareil de conventions internationales, dont l'une des pièces maîtresses est l'adoption par l'Unesco de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles [2]. D'autre part une politique culturelle où la promotion de la langue française est associée aux autres nations francophones (l'Organisation Internationale de la Francophonie, OIF) et également à la promotion du plurilinguisme, à travers une politique d'aide à la traduction, de dialogue avec d'autres espaces linguistiques (hispanophone et lusophone), enfin de développement des « approches plurielles » dans l'enseignement des langues : le Cadre européen de

1. Voir Gabriel Bergounioux, « La grammaire comparée des langues romanes en France, éléments pour une histoire », *Le français dans le monde*, 1997, p. 59-74.

2. Adoptée le 20 octobre 2005 à la quasi-unanimité des 150 pays votants – moins deux voix contre, celles des États-Unis et d'Israël –, la Convention de l'Unesco sur la diversité culturelle est entrée en vigueur le 18 mars 2007, puisqu'à cette date, plus de trente États (seuil juridique minimal) l'avaient ratifiée.

référence pour les langues (CECR) du Conseil de l'Europe en constituant l'armature doublement politique et didactique. Il faut ici rendre l'hommage qui lui revient à Bernard Quemada qui, comme fondateur, avec Bernard Cerquiglini, et comme premier vice-président[3] du Conseil supérieur de la langue française (CSLF), a conduit les travaux qui préconisaient de suivre ces orientations, et en particulier, dans le champ didactique, de développer l'intercompréhension, l'éveil aux langues, les classes dites bilingues, comme autant de leviers pour faire aboutir l'idée généreuse de langues en partage.

Le principe de réalité oblige néanmoins ici à souligner que dans les faits, le paysage des mentalités et des comportements, individuels ou collectifs, reste encore trop souvent en contradiction avec ces déclarations ou ces engagements. Consolons-nous en constatant qu'au moins, le cadre politique est fixé, et que le combat pour la diversité culturelle et linguistique s'appuie sur une légalité qui, en France au moins, transcende les clivages partisans.

Ainsi, la disparition progressive des frontières d'État, la reconnaissance des espaces historiés supranationaux et infranationaux (États fédérés, Régions, euro-régions), la reconnaissance des réalités langagières historiques et migratoires, la nécessité d'échanges langagiers et leur croissance exponentielle, tout amène à la réalité fondamentale du contact des langues, et donc à l'intercompréhension.

Cependant, cette intercompréhension a changé de nature : d'une part, elle vise maintenant l'espace large des familles de langues (et non plus seulement des variations à l'intérieur d'une langue, comme du temps de Ronjat), d'autre part elle s'inscrit dans un temps où la majorité de la population a reçu une éducation, et de plus a le plus souvent voyagé. Le « saut » entre les langues est donc plus grand, mais les locuteurs ont à leur disposition des instruments cognitifs plus aiguisés pour y faire face. Nous sommes en un siècle passé d'une focale relativement restreinte à une focale plus panoramique. C'est précisément grâce à cette conscience élargie que l'approche des langues par l'intercompréhension peut donner sa mesure : donner à voir à la fois la variation, la spécificité de chaque langue, et leur parenté, leur invariance. En recourant ainsi au concept de variation dans l'invariance, on aboutit à révéler la forte identité d'une sorte de méta-langue, qui est la notion d'espace linguistique partagé : dans le cas des langues romanes, la notion de Romania, comme une langue qui à la fois recouvre toutes ses composantes et se trouve réalisée dans chacune d'elle. De là ma formule, « la Romania révélée par l'intercompréhension ». L'illustration que je veux en donner, je l'emprunte au grand-père de mon ami Pierre Escudé[4] : à la fin de 1989, ce paysan du Gers, voyant à la télévision passer un sujet sur la révolution roumaine, et plus précisément une pancarte, brandie par un manifestant, sur laquelle on lisait « Dictatorul a căzut », s'écrie aussitôt : « Tiens, Ceauşescu est tombé ! ». À 3 000 km de distance, le temps du passage à l'écran d'une pancarte, la langue a été compréhensible ; de la Romania orientale à la Romania occidentale, lexique, contexte, syntaxe ont été transparents.

Bien entendu, la même approche pourrait parallèlement s'appliquer à d'autres ensembles, comme celui des langues germaniques, ou slaves, ou turques… Avec néanmoins des nuances, qui ne tiennent pas tant à des motifs purement linguistiques, mais plutôt géopolitiques. Dans l'ensemble germanique, l'extension particulière de l'anglais lui confère un statut particulier, d'autant que cet anglo-saxon est devenu la

3. Le président du Conseil supérieur de la langue française est de droit le Premier ministre. Le vice-président en est l'animateur.

4. Pierre Escudé, professeur à l'IUFM de Midi-Pyrénées (Université Toulouse 2-Le Mirail), maître de conférence en bilinguisme français-occitan et didactique des langues romanes.

représentation même de la langue impériale. Et dans l'ensemble slave, le statut du russe est politiquement remis en question par la fin de l'hégémonie soviétique. L'ensemble constitué par la Romania a ceci de spécifique que d'abord il rassemble des peuples européens plutôt conscients de leur solidarité culturelle et linguistique, qu'ensuite trois de ces nations (l'Espagne, le Portugal, la France) ont exporté la romania linguistique sur les autres continents, avant tout en Amérique précisément dite latine et en Afrique. Non sans rivalités en conflits entre ces nations (et leurs langues), mais à l'échelle de l'Histoire avec beaucoup moins de frontalité qu'entre, par exemple, l'anglais et le français. Nous sommes en présence d'un vaste ensemble d'environ un milliard de locuteurs qui ont une conscience de leur solidarité linguistique.

Reste à didactiser cette conscience, ainsi qu'à lui donner un enjeu politique. C'est là le grand enjeu de l'intercompréhension.

Pour ce qui est de la didactisation de stratégies de compréhension, on peut ici en énoncer (trop) rapidement les principes de base :

– Partir de l'écrit, qui « fige le temps » et abolit les accents, rendant l'accès premier plus aisé ; mais sans se priver du support de l'oral, qui éclaire l'écrit et en est éclairé.
– Recourir à la transparence du lexique comme de la syntaxe entre les langues apparentées ; l'appui sur les mécanismes morphosyntaxiques de sa langue permet fréquemment de découvrir le fonctionnement des autres. Ce va-et-vient entre sa propre langue et les langues voisines les éclaire réciproquement.
– Mobiliser le contexte autant que le texte pour induire le sens général : ne pas chercher d'abord l'exactitude, mais l'approximation ; savoir sauter ce qu'on ne comprend pas, quitte à y revenir ensuite : on vise une compréhension globale, qui utilise et affine les capacités d'induction pour reconstituer les idées non transparentes, mais logiques dans le contexte.
– Se constituer au fil des exercices une « grammaire butinée » : les traits les plus fréquents reviendront forcément, facilitant ainsi autant d'entrées dans le sens. Ceci est particulièrement vrai pour toute la série des connecteurs, ces « petits mots » qui articulent le texte et dont la fréquence est évidemment forte : l'expérience montre que les apprenants les assimilent avec une grande efficacité grâce à ce « butinage ».
– Et encore d'autres stratégies, dont l'ensemble conduit les apprenants à s'éduquer au plurilinguisme, dans un sens conforme aux prescriptions du *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques en Europe :*

  [L'éducation au plurilinguisme repose sur l']ensemble des enseignements, non nécessairement limités à ceux des langues, destinés à faire prendre conscience à chacun de son répertoire de langues, de le valoriser, de l'étendre par l'enseignement de langues non ou peu connues, de sensibiliser à la valeur sociale et culturelle de la diversité des langues, afin d'amener à la bienveillance linguistique et de développer la compétence interculturelle. (*Guide* 2007 : 127)

En somme, l'intercompréhension est premièrement un moyen d'apprendre à apprendre les langues – et d'abord celles de sa propre famille –, ensuite une éducation à la diversité et au contact, qui mobilise en même temps la conscience de notre propre singularité et celle de notre similitude avec nos voisins. Le clivage « national / étranger » est brisé, le sentiment d'appartenir à un ensemble plus vaste, celui où se joue notre avenir, devient le but à poursuivre.

C'est pourquoi la visée plus globale qu'infère l'intercompréhension, et avec elle les approches plurielles des langues et des savoirs, consiste à mettre les langues au cœur de l'éducation. Ce message, malgré son urgence, malgré sa nécessité, reste encore fort difficile à faire passer : toutes sortes d'obstacles se présentent, qui relèvent aussi bien de l'administratif (découpage des savoirs en disciplines étanches) que des représentations idéologiques (notre société utilitariste veut donner à l'enseignement une efficacité fonctionnelle immédiate, dans notre cas cela signifie qu'elle voit dans l'enseignement de l'anglais l'alpha et l'oméga du savoir langagier).

Mais d'un autre côté, les expériences nombreuses qui sont faites autour de l'éveil aux langues, de l'intercompréhension, de l'enseignement bi/plurilingue (classes bilangues), toutes accueillies avec intérêt, voire enthousiasme, de la part des acteurs de l'éducation, qu'il s'agisse des professeurs ou des parents-prescripteurs, montrent que les mentalités évoluent, que les enjeux sont mieux compris, en un mot que ces évolutions s'inscrivent dans les modalités de la révolution copernicienne des esprits née avec la construction européenne et la mondialisation. On doit également citer les efforts venus de la société civile pour proposer au public une autre approche des langues : non plus l'apprentissage « tubulaire » d'une langue, c'est-à-dire en étanchéité, mais au contraire une didactique des relations entre les langues, qui s'appuie d'abord sur la langue maternelle (ou d'usage). Celle-ci constitue la base du rapport avec les autres langues, elle donne à l'apprenant un point de départ morphologique, syntaxique et lexical sur lequel s'appuyer pour assimiler les règles des autres langues par comparaison (ressemblances d'abord, différences ensuite). Une association, petite encore mais vaillante, l'Association pour la promotion de l'intercompréhension (APIC) se propose de sensibiliser le public à la beauté, et surtout à l'efficacité de cette approche. L'APIC propose des ateliers-conférences au cours desquels elle met le public en situation de circuler dans des langues qu'il n'a pas apprises, ainsi que des sessions longues d'ateliers pour acquérir les stratégies de compréhension. Les deux modalités ont un succès jamais démenti. Dans une société qui sait l'importance à donner à la connaissance des langues et en même temps déplore le peu d'efficacité des méthodes d'apprentissage traditionnelles, le travail de promotion de l'intercompréhension est à la fois éclairant, désinhibant, ludique et formateur.

Il y faudra encore travailler longuement, avec détermination et rigueur : c'est le sens du combat qu'avec beaucoup d'autres, je mène en faveur non seulement d'un pluirilinguisme efficace aux personnes, mais d'une éthique des relations entre les sociétés humaines, et que, dans le cadre de cette rencontre, je pourrais résumer par ce mot d'ordre : faire de la Romania notre maison commune et le lieu du dialogue avec les autres grands ensembles culturels et linguistiques du monde.

Références

Association pour la Promotion de l'InterCompréhension (APIC).
www.apic-langues.eu
adresse de courriel : contacts.apic@gmail.com

BONVINO Elisabetta et Caddeo Sandrine (éds), 2011, *EuRom5 – Lire et comprendre 5 langues romanes,* Milan, Hoepli (www.eurom5.com).

CASTAGNE Éric (éd.), 2005-2007, *Les Enjeux de l'intercompréhension, The Skates of intercomprehension,* collection ICE, Reims, Epure.
http://logatome.eu/Enjeux%20intercomprehension.pdf

Conseil de l'Europe, 2007, *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : guide pour l'élaboration des politiques linguistiques en Europe*, Strasbourg, Conseil de l'Europe,

Division des politiques linguistiques. Rédacteurs : Beacco Jean-Claude et Byram Michael.

DOYÉ Peter, 2005, *L'Intercompréhension*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, études de référence.

ESCUDÉ Pierre *et alii*, 2007*, Euro-mania, manuel d'apprentissage disciplinaire en intercompréhension des langues romanes,* Toulouse, Humanitas Educational et Scérén-CRDP Midi-Pyrénées coéds ; public scolaire « précoce » (8-11 ans) des 5 pays européens de langue romane (France, Espagne, Italie, Portugal, Roumanie) www.euro-mania.eu

ESCUDÉ Pierre et JANIN Pierre, 2010, « L'école, la langue unique et l'intercompréhension », dans E. Carrasco Perea (éd.), *Intercompréhension(s) : repères, interrogations et perspectives,* Synergies Europe, n° 5/2010, GERFLINT, France. Version en ligne : http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Europe5/europe5.html

ESCUDÉ Pierre et JANIN Pierre, 2010, *Le Point sur l'intercompréhension, clé du plurilinguisme,* Paris, CLE international.

GALANET, plateforme de formation à l'intercompréhension en langues romanes de 9 universités partenaires. www.galanet.be

GRIN François, 2005, *L'Enseignement des langues étrangères comme politique publique,* rapport n° 19, établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation à l'école. Version en ligne : http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/054000678/0000.pdf).

HAUT CONSEIL DE L'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE, 2005, « Quelle politique linguistique pour quel enseignement des langues ? », avis n° 19, Paris, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Version en ligne : http://cisad.adc.education.fr/hcee/documents/avis19.pdf

ITINÉRAIRES ROMANS, plateforme d'initiation à l'intercompréhension pour les 8-15 ans, développée par l'Union latine. www.dpel.unilat.org/DPEL/Creation/IR/index.fr.asp

JANIN Pierre, 2008, « L'intercompréhension dans une politique francophone du plurilinguisme », dans V. CONTI et F. Grin (éds), *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension*, Genève, Georg.

Le français dans le monde, 1997, collectif (dir. C. Blanche-Benveniste et A. Valli), numéro spécial (janvier), *L'Intercompréhension : le cas des langues romanes,* Recherches et applications, Paris, Hachette.

REDINTER (Réseau européen d'intercompréhension) réunit 29 universités et 27 partenaires associés. www.redinter.eu offre une bibliographie très complète sur l'intercompréhension ainsi qu'une revue de didactique des langues (en ligne), *Intercompreensão*.

La *Romania* et les cardinaux : continuité ou discontinuité ?

Sophie SAULNIER
MoDyCo

Introduction

On pourrait supposer que les expressions linguistiques utilisées par les langues romanes pour dénoter les nombres sont toutes construites sur le même modèle, le modèle latin, modulo quelques changements phonétiques. Le système numéral, les cardinaux, constituerait une langue commune et partagée, lieu même de l'intercompréhension, d'autant plus bien sûr qu'on peut toujours avoir recours à l'écriture numérique pour se faire comprendre. La transparence du système numéral ferait alors l'unité de la *Romania* ou du moins en serait un des éléments constitutifs.

« On ne peut compter que d'une seule manière » en serait la conclusion attendue et le présupposé tout à la fois.

C'est cette uniformité que nous interrogeons en mettant en regard les systèmes numéraux de cinq langues romanes : le français, l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain [1].

Dans la première section nous rappelons quelques analyses sur lesquelles se fonde toute conception d'un système numéral marqué par l'uniformité et la transparence ; nous consacrons la seconde section à quelques nécessaires mises au point.

1. L'uniformité

1.1 Récursivité et compositionnalité

Le système numéral entendu comme l'ensemble des cardinaux d'une langue est souvent donné comme le modèle même de la langue en raison d'abord et avant tout de la récursivité à l'œuvre dans la construction des cardinaux complexes (Corstius 1968, Schwarze 2004).

Dans la plupart des langues [2], on peut former tous les cardinaux dits complexes (*dix-sept, trois cent quarante-cinq*) à partir d'un petit stock de mots simples, dits primitifs [3], suivant une grammaire comprenant deux règles : la règle d'addition e.g. *quarante-cinq* (la valeur numérale la plus faible suit la plus forte), et la règle de multiplication e.g. *trois cents* (la valeur numérale la plus faible précède la plus forte) ; ces deux règles entrent en interaction pour construire l'infini des nombres : ainsi *trois cent quarante-cinq* est un cardinal complexe construit avec la règle d'addition à partir d'un cardinal construit avec la règle de multiplication (*trois cents*) et d'un autre construit avec la règle d'addition (*quarante-cinq*) ; ce cardinal construit

1. Pour ne pas nous perdre dans des données trop grandes, notre étude se limitera, dans le cadre de cet article aux seuls cardinaux, limités aux expressions dénotant les nombres de 1 à 20 et les dizaines.

2. On peut se référer, entre autres, aux travaux de Corstius (1968), Hurford (1975) et de Gil (2001).

3. Le français de France dispose de vingt-cinq mots primitifs: *un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, cent, mille, million, milliard.*

peut lui-même devenir la base d'un autre cardinal, e.g. *trois cent quarante-cinq mille* en appliquant la règle de multiplication [4].

La régularité de la construction et de la récursivité entraîne la compositionnalité des mots construits : l'appariement forme / sens est entièrement prédictible.

Ces deux propriétés font des cardinaux un système entièrement transparent, et de chaque cardinal un item transparent, non polysémique, dont le sens est directement accessible. Cette transparence est remarquable aussi quand le cardinal entre dans la construction de composés du type *trois-mâts* ou de préfixés du type *bicycle, bi-mensuel*, dans lesquels le cardinal ne dit rien d'autre que lui-même (Saulnier 2010).

Une micro-langue, immédiatement utilisable avec un nombre d'unités minime et économique, est donc d'un apprentissage facile. Même s'il faut apporter quelques restrictions suivant les langues ; par exemple en français on ne peut pas faire *quarante-douze** alors que l'on peut faire *soixante-douze.*

Cette facilité est amplifiée par l'effet liste ; c'est-à-dire qu'à partir du moment où le locuteur sait où le cardinal qu'il a à reconnaître dans la liste des cardinaux se situe, il peut en déduire le sens de tous les autres. C'est à-dire encore qu'un locuteur étranger pourra se repérer dans le système numéral de n'importe quelle langue, même sans connaître à l'avance toute la liste des expressions numérales : une fois la forme liste identifiée, le mot acquiert sa signification par la place qu'il occupe entre deux autres mots, ce qui n'est pas le cas pour les autres mots de langue [5].

Cette particularité appartient en propre au système numéral et elle facilite l'inter-compréhension. En ce sens, on peut dire que l'intercompréhension relève de la nature même du système numéral et non de la langue dans lequel il est exprimé.

1.2 Le système numéral est universel

Compter est un acte pragmatique universel au même titre que référer, énoncer une propriété ou un procès. Il est fondamental à l'homme. Toutes les langues ont un lexique numéral même si, dans certaines langues dites primitives, il est réduit à quelques termes. Ainsi pour dénombrer les objets du monde, les indiens Pirahã utilisent trois expressions linguistiques *hói, hoí, bagiso* et rien d'autre : ces expressions ont été traduites par *one, two, many,* chez les auteurs anglo-saxons et par *un, deux, plusieurs* ou *beaucoup*, chez les auteurs français. Le troisième terme est dit dénoter tout nombre supérieur à 2. L'existence de ces trois termes constituerait comme la trace des balbutiements d'un système numéral qui se serait ensuite complexifié et structuré. Pour les langues romanes, on retrouverait cette origine dans le « trois » latin apparenté à *trans*, 'au-delà', ou l'adverbe français « très » : *un, deux, trois* / *un, deux, beaucoup*.

À l'universalité de l'acte pragmatique s'ajoute une origine commune dans la manière de compter. En effet, quel que soit le domaine d'étude (histoire des mathématiques, mathématiques, linguistique, anthropologie…), il y a consensus pour dire que le système numéral décimal ou quinaire est déterminé par le fait que l'homme se soit servi de son corps (ses mains et ses pieds, ou parfois d'autres parties du corps) pour compter [6]. On peut prendre l'exemple du grammairien La Grasserie (1906) qui s'intéresse plus particulièrement aux nombres dans son ouvrage sur les

4. Voir Booij (2010), pour une analyse plus détaillée de la construction des cardinaux complexes.

5. Voir à ce sujet Quine (1960) et la notion d'incrustabilité de la référence.

6. Guedj (1996) et Iffrah (1996), dans leurs travaux de vulgarisation développent cette idée ; mais on la trouve comme un motif récurrent dans pratiquement tous les ouvrages qui ont à aborder l'origine des nombres. La liste de ces ouvrages serait trop longue à dresser ici.

« noms subjectifs ». Il explique que le nombre étant une idée difficile à saisir et à représenter, l'homme, dans une sorte de naturalisation du nombre, a utilisé son corps pour en apprivoiser l'idée.

C'est ainsi que l'anthropomorphisme donne naissance au système numéral (quinaire, décimal ou vicésimal). Les cinq doigts de la main figurent le nombre 5, les deux mains le nombre 10 ; deux mains et un pied font 15, deux mains et deux pieds font 20. La Grasserie recueille des données dans une grande diversité de langues dont les langues océaniennes, mélanésiennes et polynésiennes. Ainsi en Mélanésie *main* se dit *lima* et 5 se dit *lima* ; au-dessus de 5 on utilise *la* (« abrégé » de l'expression qui dénote le nombre 5) auquel on ajoute les nombres 1, 2, 3, 4 : ainsi 7 se dit *la-rua,* i.e. main-plus-deux ; 10 se dit *lua-lima,* i.e. deux mains. Pour compter au-dessus de 10, le yaruro utilise le mot signifiant *pied* ; ainsi 11 s'exprime par un mot signifiant 'sur le pied-un', « 15 par un pied seul étant donné qu'on a compté sur les mains avant d'arriver au pied et 20 par un homme : c'est-à-dire un homme dont on a épuisé les mains et les pieds » (La Grasserie 1906 : 16). Le tableau ci-dessous relève différentes manières de dire 20 à partir de l'expression dénotant l'homme.

Galibi kumanogote	*Tewi tshoto :* un homme
Tshayma	*Tiwin tshoto* : un homme
Tamanaque	*Tewin itoto* : un homme

Tableau 1. 20 = Un homme

De même dans la langue nilo-saharienne kunama, les cinq premiers cardinaux sont autonomes et à partir de 6 les cardinaux sont formés de *kon* ('main') et des primitifs :

1 ella
2 bare
3 saddé
4 sallé
5 kussumé
6 **kon t**'ella
7 **kon t**e barre
8 **kon t**e saddé
9 **kon t**e sallé
10 **kon** la kade

La Grasserie rappelle que même lorsqu'on ne retrouve plus le mot *main, pied* ou *homme* dans le cardinal, la trace (donc la preuve de ce qu'il avance) est « révélée par ce fait que les nombres fondamentaux sont toujours : 5, 10, 15, 20. C'est ainsi que dans un grand nombre de langues, 6 s'exprime par 5 + 1, 7 par 5 + 2, 8 par 5 + 3, 9 par 5 + 4 » (La Grasserie 1906 : 16).

1.3 La forte unité du système numéral des langues romanes

Qu'en est-il pour les langues romanes ? L'unité de leurs systèmes numéraux est remarquable en plusieurs points : (i) une même origine dans la manière de compter, (ii) la longévité des expressions linguistiques, (iii) le partage des expressions

numérales et (iv) des expressions numériques dénotant les nombres.

(i) Bréal rassemble autour d'une même origine les différents cardinaux dénotant le nombre 10 en sanscrit, en grec, en latin et en allemand.

Dans les langues indo-européennes, quand on compare le sanscrit *daçan* « dix » au substantif *daksa* « la main droite », le latin *decem* avec *dextra,* le grec *déca* avec *déxios*, on peut supposer que les deux mots sont formés de la même racine signifiant « montrer » qui se retrouve encore sous la forme *dîç* « montrer » en sanscrit, dans le mot *zeigen* (à côté de *zehn*) en allemand, et sous la forme *dic,* dans *index, indicis* (à côté de *digiti*) en latin. (Bréal 1877 : 161)

(ii) Les cardinaux sont remarquables par leur stabilité dans le temps, à tel point qu'un tableau comparatif entre les langues indo-européennes peut servir de point de départ à une comparaison entre les langues comme le rappelle le mathématicien Tobias Dantzig dans son ouvrage intitulé *Le nombre, langage de la science* (1930).

	SANSCRIT	GREC ANCIEN	LATIN	ALLEMAND	ANGLAIS	FRANÇAIS	RUSSE
1	eka	en	unus	eins	one	un	odyn
2	dva	duo	duo	zwei	two	deux	dva
3	tri	tri	tres	drei	three	trois	tri
4	catur	tetra	quatuor	vier	four	quatre	chetyre
5	panca	pente	quinque	funf	five	cinq	piat
6	sas	ex	sex	sechs	six	six	shest
7	sapta	epta	septem	sieben	seven	sept	sem
8	asta	octo	octo	acht	eight	huit	vosem
9	nava	ennea	novem	neun	nine	neuf	deviat
10	daca	deca	decem	zehn	ten	dix	desiat
100	cata	ecaton	centum	hundert	hundred	cent	sto
1000	sehaster	xilia	milia	tausend	thousand	mille	tysiacha

Tableau 2. « Tableau des noms de nombre de quelques langues indo-européennes montrant la stabilité extraordinaire des noms de nombre » (Dantzig 1930)

(iii) Il suffit de jeter un rapide regard sur le tableau des cardinaux dénotant les nombres de 1 à 10 pour être convaincu de la similitude existant entre ces cardinaux des cinq langues romanes étudiées ici. N'importe quel locuteur d'une de ces langues pourra reconnaître la valeur de n'importe quel cardinal des quatre autres langues, avec ou sans connaissance préalable du latin. L'effet liste fonctionne bien.

D'autre part, on remarque la même organisation du système numéral en ce qui concerne les dizaines, pour le français, l'italien et l'espagnol ; exception faite du français qui, à partir des indications de Vaugelas et Ménage et des choix faits par l'Académie française a préféré la numération vicésimale *soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix* à la numération décimale *septante, octante, nonante* [7] adoptée jusque-là.

7. Numération qui continue à être employée en Belgique et en Suisse, avec une préférence pour *huitante* en Suisse romane.

	Latin	Français	Italien	Espagnol	Portugais	Roumain
1	unus	un, une	uno, una	uno, una	um, uma	un (unu)/o una (f.)
2	duo	deux	due	dos	dois, duas	doi / două
3	tres	trois	tre	tres	très	trei
4	quatuor	quatre	quattro	cuatro	quatro	patru
5	quinque	cinq	cinque	cinco	cinco	cinci
6	sex	six	sei	seis	seis	şase
7	septem	sept	sette	siete	sete	şapte
8	octo	huit	otto	ocho	oito	opt
9	novem	neuf	nove	nueve	nove	nouă
10	decem	dix	dieci	diez	dez	zece

Tableau 3. Les unités : cardinaux simples de 1 à 10

	Latin	Français	Italien	Espagnol	Portugais
20	viginti	vingt	venti	veinte	vinte
30	triginta	trente	trenta	treinta	trinta
40	quadraginta	quarante	quaranta	cuarenta	quarenta
50	quinquaginta	cinquante	cinquanta	cincuenta	cinquenta
60	sexaginta	soixante	sessanta	sesenta	sessenta
70	septuaginta	septante	settanta	setenta	setenta
80	octoginta	octante	ottanta	ochenta	oitenta
90	nonaginta	nonante	novanta	noventa	noventa
100	centum	cent	cento	ciento	cem

Tableau 4. Les dizaines : cardinaux construits

Il faut rappeler que les cardinaux dénotant les dizaines, bien qu'ils soient généralement listés avec les cardinaux dits simples, sont en fait des cardinaux construits avec la règle de multiplication (unité que multiplie *dix*). En effet, la terminaison *-inti* et *-inta* des cardinaux latins dénotant les dizaines sont des « formes d'un dérivé en -t- de *decem* à vocalisme zéro » qui a donc la valeur '10' (Nyrop 1936).

(iv) Les langues romanes se distinguent aussi par le fait qu'elles semblent avoir inventé leur propre manière d'écrire les chiffres : les chiffres dits romains (X, L, C, D, M) dont on continue toujours à se servir pour écrire les dates, les numéros des chapitres, etc., et qui n'ont été supplantés par les chiffres arabes qu'assez tardivement (vers 1200). On croit y trouver une relation de sens entre chiffres et lettres ; ainsi on trouve facilement des indications de ce type : « on utilise des lettres majuscules qui sont quelquefois les initiales du mot latin indiquant la grandeur : ex. C et M pour *centum* (cent) et *mille* (mille). »

La manière de compter dans les langues romanes serait alors doublement parfaite ; parfaite parce que, on l'a vu, le système numéral est donné comme une sorte de modèle de régularité, et parfaite aussi parce cette manière de compter est transparente d'une langue à l'autre puisque les expressions linguistiques numérales sont quasi semblables : l'intercompréhension est possible sans même avoir à repasser par

la connaissance du latin. Devant ce tableau étrangement parfait, il faut néanmoins faire quelques mises au point.

2. Quelques nécessaires mises au point

2.1 La main et les nombres

Si Bréal rappelle le lien génétique qui existe entre le mot dénotant le nombre 10 et le mot *main* en sanscrit, en grec et en latin, il se réjouit que ce lien soit devenu invisible :

> Parmi les mots qui se sont le plus éloignés de leur forme première, il faut placer sans contredit les noms de nombre. […] Mais s'il est vrai, comme on peut l'inférer de ces rapprochements, que le mot *dix* a été d'abord représenté par les deux mains, ne conçoit-on pas quel obstacle c'eût été, je ne dis pas seulement pour les calculs mathématiques, mais même pour les opérations les plus simples de la vie, si le sens étymologique de ce mot ne s'était obscurci à la longue, si cette idée concrète des doigts ou de la main était venue embarrasser ou offusquer notre pensée, toutes les fois que nous eussions conçu la notion abstraite du nombre « dix ». En rendant les nombres étrangers aux objets qu'ils avaient désignés, l'altération phonique a aidé l'émancipation de la pensée. (Bréal [1866, 1877] 2005 : 161-162)

Selon Bréal, la démotivation des expressions linguistiques dénotant les nombres permet l'abstraction ; il opte pour une dénaturation positive. Ce point de vue n'est pas du tout celui d'un Condillac qui affirme, dans sa *Langue des calculs* (1798 : 6) que « l'algèbre est une langue bien faite, et c'est la seule : rien n'y paraît arbitraire ». Condillac prend comme langue idéale la langue des mathématiques complètement motivée, fonctionnant totalement par analogie, non perturbée par l'histoire de la langue, totalement transparente, parce que sa genèse est naturelle : il est naturel de compter sur ses doigts. Mais il prend bien soin de différencier la langue numérique, c'est-à-dire « l'algèbre », les mathématiques, de la langue numérale : les expressions linguistiques qui dénotent le nombre.

> Nos langues modernes, qui ne sont que des restes défigurés de plusieurs langues mortes, n'ont pas toujours conservé, dans leurs manières d'énoncer les nombres un langage analogue à la numération par les doigts. Voilà pourquoi elles ne nous font pas voir comment le calcul a commencé ; et parce que nous ne le voyons pas, nous supposons qu'on ne l'a jamais vu. (Condillac 1798 : 36)

Condillac inverse donc la position des grammairiens : d'une langue numérale, modèle en miniature de la langue, il passe à une langue numérale qui contrefait le système numérique et qui en obstrue le sens et l'accès. Cette mise en regard des propositions de linguistes contemporains avec une analyse éloignée dans le temps, permet de pointer la fausse évidence des analyses de Corstius et Schwarze qui confondent en fait système numérique et système numéral. Certes, il y a de la compositionnalité et de la récursivité, mais comme le dit Condillac, le système numéral tient plus de la langue qu'il n'y paraît.

2.2 Une fausse évidence, les chiffres-lettres romains

Si l'on suit Ifrah (1996), on s'aperçoit que cette naturalité supposée entre les nombres et les graphèmes utilisés pour les noter n'est qu'une illusion causée par une ressemblance formelle avec les lettres. Mais cette ressemblance n'est due qu'au hasard.

À l'origine, l'unité était représentée par un trait vertical, le nombre 5 par le dessin d'un angle aigu, la dizaine par une croix, la cinquantaine par un angle aigu

muni d'un trait vertical, la centaine par une croix coupée par un trait vertical, le nombre 500 par un demi cercle d'aspect particulier et le millier par un cercle coupé d'une croix (Ifrah 1996 : 456) :

1 5 10 50 100 500 1 000

On peut ainsi suivre les étapes de la formation du graphème utilisé pour 50, stabilisé en L au Ier siècle avant notre ère :

Pour 100, la croix coupée par un trait vertical s'est petit à petit simplifiée en C. Quant au graphème dénotant 500, il a subi une rotation vers la gauche, puis a évolué vers le D :

Le schéma ci-dessous retrace l'évolution qui a conduit à l'utilisation de la lettre pour 1000.

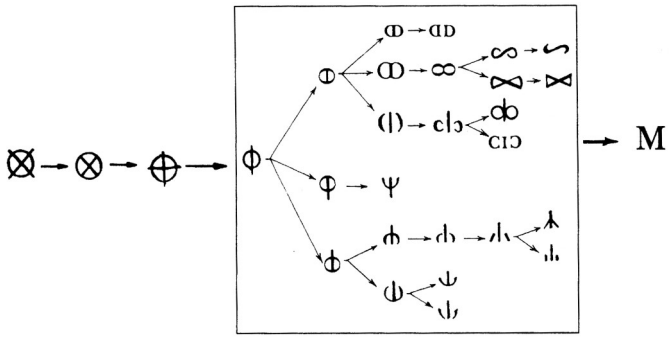

2.3 Une histoire de la langue encombrante, des choix différents

Selon Condillac, l'évolution des langues introduit du désordre dans l'ordre naturel, en ce qu'elle opacifie le rapport naturel des nombres à l'homme. C'est le cas pour les cardinaux dits primitifs : on l'a vu pour les dizaines pour lesquels un locuteur non averti ne peut reconnaître dans la finale en -ante, le *decem* latin ou le *dix* français. C'est le cas aussi pour les suites, *onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize* en français, *once, doce, trece, catorce, quince* en espagnol et *onze, doze, treze, catorze, quinze* en portugais. Si le locuteur reconnaît une régularité dans l'élement -ce ou -ze, rien ne lui permet de l'associer à la valeur '10'. Pourtant, diachroniquement, il s'agit bien d'unités polylexématiques construites en latin suivant la règle additive, mais dont l'ordre des éléments est inversé par rapport au français. Ernout

& Meillet notent que ce sont « d'anciens juxtaposés où *decem* est le second terme », *decim* en étant la forme vulgaire. Mais cette construction n'est plus visible, ce que regrette Condillac :

> En effet, douze en latin, comme avec les doigts, est dix plus deux, expression qui fait voir de quelles espèces d'unités ce nombre est composé, et combien il en contient de chacune. Or, il est évident que, si les nombres n'avaient jamais eu que de pareilles dénominations, nos langues, qui nous en feraient marquer la génération, nous feraient voir comment on peut les composer et les décomposer, et par conséquent elles nous conduiraient naturellement à l'invention des méthodes de calcul. J'aurai plus d'une fois l'occasion d'observer que la difficulté de faire de bons éléments vient en partie d'un langage qui a été mal fait et que nous nous obstinons à parler, parce qu'on le parlait avant nous. (Condillac 1798 : 19)

On peut partir de ce reproche que Condillac fait à la langue numérale française et observer ce que font les autres langues romanes.

	Latin	Français	Italien	Espagnol	Portugais	Roumain
11	undecim	onze	undici	once	onze	unsprezece
12	duodecim	douze	dodici	doce	doze	doisprezece (m) douăsprezece (f)
13	tredecim	treize	tredici	trece	treze	treisprezece
14	quattuodecim	quatorze	quattordici	catorce	catorze	paisprezece / patrusprezece
15	quindecim	quinze	quindici	quince	quinze	cincisprezece
16	se(x)decim	seize	sedici	diez y seis	dezasseis	saisprezece / şasesprezece
17	septen(m)decim	dix-sept	diciassette	diez y siete	dezassete	şaptesprezece
18	duodeviginti	dix-huit	diciotto	diez y ocho	dezoito	optsprezece
19	undeviginti	dix-neuf	diciannove	diez y nueve	dezanove	nouăsprezece
20	viginti	vingt	venti	veinte	vinte	douăzeci

Tableau 5. De 11 à 20.

En latin, on observe la règle additive (qui fait précéder l'unité à *decim*) et une règle soustractive pour 18 et 19.

Le français, l'italien, l'espagnol et le portugais alternent l'ordre des unités : les unités sont postposées à la valeur 10, puis antéposées : le changement de position s'opère à partir de 17 pour le français et l'italien et à partir de 16 pour l'espagnol et le portugais. Seul l'italien laisse entendre la base 10 tout le long de la suite numérale.

Quant au roumain, il suit l'ordre latin, mais il met en évidence l'opération d'addition en insérant une préposition entre l'unité et la dizaine, ce que ne fait aucune des autres langues, mais ce que faisait le bas latin qui utilisait des périphrases avec l'antéposition de *dece* : *dece et septe, dece ac septe.* Il se distingue aussi des autres langues en utilisant la multiplication pour 20 : *deux dix.* Si l'on suit l'analyse de Condillac, on peut alors dire que le roumain laisse davantage entendre le compte sur les doigts :

> Une remarque qu'il ne faut pas négliger, c'est que les doigts, en devenant les signes des nombres, les décomposent naturellement dans les différentes espèces d'unités dont nous les avons composés ; et cela n'est pas étonnant, puisque, si nous comptons jusqu'à dix, pour faire de chaque dizaine autant d'unités que nous multiplions jusqu'à dix encore, c'est que nous avons dix doigts. Ainsi le système de numération que la nature nous a fait adopter, nous montre toujours sensiblement comment chaque nombre se compose et se décompose ; avantage que n'ont pas nos langues : par exemple nous disons soixante et douze, et les doigts disent sept dix plus deux, expression que nous préférons, afin de suivre l'analogie du langage donné par la nature. (Condillac 1798 : 18)

Le tableau 6 montre les diverses solutions adoptées par les langues pour exprimer le nombre 72.

Latin	Français	Italien	Espagnol	Portugais	Roumain
septuaginta duo	soixante-douze	settentadue	setenta y dos	setenta e dois	şaptezeci şi doi / dua

Tableau 6. 72

Conclusion

À la question posée par le titre de cet article, « continuité ou discontinuité ? », il n'y aura pas grande surprise à opter pour la continuité. Mais pour qui s'intéresse aux cardinaux, il est sans doute pertinent de relever les discontinuités, les légers bougers que cette étude, menée sous l'angle de la comparaison entre quelques langues romanes, nous a permis d'observer. Ce sont en effet ces écarts qui peuvent nous permettre de mieux comprendre le fonctionnement du système numéral et du cardinal. Ainsi la présence régulière de la préposition *spre* dans la construction des cardinaux de 11 à 19 en roumain semble apporter un argument en faveur de la construction syntaxique des cardinaux complexes (v. Fradin & Saulnier 2009, Ionin & Matushanky 2006) ; d'autre part, l'utilisation d'une préposition spatiale, alors qu'on trouve généralement une simple indication d'addition (*vingt et un, trente et un*) peut ouvrir une nouvelle piste de réflexion sur la sémantique du cardinal d'un point de vue cognitif.

Il y aurait bien sûr un grand nombre d'autres observations à faire. N'ont été abordées ici que les dizaines et les unités, il y a tout le reste… Il faudrait aussi observer les solutions choisies pour exprimer la fraction (avec ordinal ou non), le pourcentage, les proportionnels, les adverbes numéraux, les multiplicatifs, les expressions approximatives, par exemple.

Références

BEDEL Jean-Marc, 1997, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, Puf.

BOOIJ Gert, 2010, *Construction Morphology*, Oxford, Oxford University Press.

BRÉAL Michel, 1877, 1882, *Mélanges de mythologie et de linguistique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2005.

CONDILLAC Étienne Bonnot de, 1798, *La Langue des calculs*, *Œuvres complètes 3* (vol. XXIII), Paris, Ch. Houel.

CORSTIUS Hugo Brandt, 1968, *Grammars for Number Names*, Dordrecht, Reidel (Foundations of language. Supplementary Series 7).

DANTZIG Tobias, 1930, 1974, *Le Nombre, langage de la science*, Paris, Librairie scientifique et technique Albert Blanchard.

ERNOUT Alfred et MEILLET Alfred, 1932, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, Paris, Klincksieck.

FRADIN Bernard et SAULNIER Sophie, 2009, « Les cardinaux et la morphologie constructionnelle du français », dans B. Fradin, F. Kerleroux et M. Plénat (éds), *Aperçus de morphologie du français*, Presses Universitaires de Vincennes.

HURFORD James R., 1975, *The Linguistic Theory of Numerals*, Cambridge, Cambridge University Press.

GIL David, 2001, « Quantifiers », dans M. Haspelmath, E. König, W. Oesterreicher et W. Raible (éds), *La Typologie des langues et les universaux linguistiques*, Berlin, De Gruyter, p. 1275-1294.

GUEDJ Denis, 1996, *L'Empire des nombres*, Paris, Gallimard.

IFRAH Georges, 1996, *Histoire universelle des chiffres*, Paris, Robert Laffont.

IONIN Tania et MATHUSHANKY Ora, 2006, "The composition of complex cardinals", *Journal of Semantics*, 23(4), p. 315-360.

LA GRASSERIE Raoul, 1906, *Particularités linguistiques des noms subjectifs (parties du corps, armes et outils, animaux domestiques, noms propres, pronoms)*, Paris, E. Leroux.

MAIDEN Martin and ROBUSTELLI Cecilia, 2000, *A Reference Grammar of Modern Italian*, London, Arnold.

MEYER-LÜBKE Wilhem, 1890-1905, 1974, *Grammaire des langues romanes*, Genève, Slatkine Reprints.

MIHAESCU Haralambie, 1978, *La Langue latine dans le sud-est de l'Europe*, Paris, Les Belles Lettres.

NYROP Kristoffer, 1936, *Grammaire historique de la langue française*, Paris, Alphonse Picard et fils.

QUINE Willard Van Orman, 1960, *Le Mot et la Chose*, Paris, Flammarion.

SAULNIER Sophie, 2010, *Les Nombres : lexique et grammaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

SCHWARZE Christoph, 2004, « Compositionalité et variation sémantique en morphologie lexicale », *Verbum*, 26(4), p. 481-501.

TEYSSIER Paul, 1976, *Manuel de langue portugaise, Portugal-Brésil*, Paris, Klincksieck.

TEYSSIER Paul, 2004, *Comprendre les langues romanes : du français à l'espagnol, au portugais, à l'italien et au roumain : méthode d'intercompréhension*, Paris, Chandeigne.

Troisième partie

Les contacts des langues et les frontières linguistiques

7

Il contatto linguistico come causa del cambio latino-romanzo

Fabio Ripamonti
Institut d'Etudes Romanes, Ceské Budejovice

Questo intervento vuole dare un suo modesto contributo all'eterna e mai conclusa questione relativa alle motivazioni che portarono alla piena consapevolezza del passaggio dal latino alle lingue romanze. Come ben noto, le opinioni sulla cronologia e sui motivi alla base di questo cambiamento linguistico sono numerose e non sempre hanno trovato tutti d'accordo. A seconda degli autori sono stati indicati come fattori di cambiamento la data della romanizzazione – Gröber, la composizione dell'elemento italico nelle province – Mohl, l'intensità della romanizzazione – Alonso, i percorsi della romanizzazione e i legami tra i territori romanizzati – Meier & Lüdtke, i fattori politici e culturali – Meier & Coseriu, gli aspetti sociologici della romanizzazione – von Wartburg & Herman, la ripartizione geografica – Bartoli, il sostrato – Ascoli, il superstrato – von Wartburg (Herman 1990: 64). È evidente che per un'analisi corretta della questione è più ragionevole ipotizzare che tutti i fattori menzionati qui sopra abbiano contribuito nel loro insieme al cambio latino-romanzo senza privilegiarne *a priori* uno rispetto agli altri. La proposta di lavoro che si vuole presentare qui, riferendosi al settore che va sotto il nome di «interlinguistica», vorrebbe fornire un quadro teorico di come i rapporti che il latino intrattenne con le altre lingue con cui entrò in contatto possano aver costituito un fattore aggiuntivo a quelli sopra menzionati, in alcuni casi probabilmente utile nel tentativo di individuare una causa della peculiare varietà delle lingue romanze oppure per chiarire i motivi della perdita linguistica latina, ovvero la cosiddetta «Romània perduta».

1. La prospettiva interlinguistica

«L'interlinguistica è quell'ambito delle scienze del linguaggio che prende in esame l'intera fenomenologia delle relazioni tra le lingue, ovvero le condizioni e gli effetti, sia strutturali che psico- e sociolinguistici, del contatto fra lingue» (Fusco 2008: 11). Questa disciplina ha acquisito un profondo spessore scientifico a partire dall'opera pionieristica di Uriel Weinreich (2008), nonostante prima di lui altri autori si fossero occupati di questo argomento, tra i quali vanno ricordati William Dwight Whitney (1881), Hugo Schuchardt (1885) e Graziadio Isaia Ascoli, interessatosi durante l'ultimo quarto del XIX secolo alle lingue di sostrato.

Per quanto riguarda il campo delle lingue romanze, nonostante l'enorme massa di dati a disposizione, il paradigma del contatto è sostanzialmente un settore di ricerca nuovo. Argente (1998: 1-4) sottolinea come dopo Weinreich l'analisi del contatto linguistico sia stata trascurata dalle correnti degli anni '60 e '70 del XX secolo, orientate di preferenza alla grammatica generativa, la quale, considerando questo tipo di studio come una questione esterna all'immanenza del sistema

linguistico, l'aveva relegata ai margini dei suoi interessi; quando invece durante l'ultimo quarto del XX secolo si è venuto man mano sviluppando un maggiore interesse verso le questioni sociolinguistiche, l'interlinguistica ha ripreso progressivamente a essere un campo di indagine centrale. Un nuovo impulso a questa disciplina è stato fornito da Thomason e Kaufman (1988), a partire dai quali lo studio del contatto linguistico ha cominciato a coinvolgere anche altri saperi, rendendo necessariamente l'interlinguistica una prassi interdisciplinare. Negli ultimi anni vi è stato un proliferare di nuovi contributi e di spunti tematici di particolare interesse, soprattutto nel mondo anglosassone, che se da un lato hanno allargato il raggio d'azione della disciplina, dall'altro hanno anche messo in luce una serie di punti deboli che pongono ulteriori questioni da risolvere alla ricerca futura (Oksaar 1996, Hickey 2010).

Il paradigma del contatto sembra oggigiorno tanto più pertinente quanto più si riflette sul fatto che è difficile trovare, nel presente come nel passato, una comunità perfettamente monolingue. Il mondo romanzo non è stato da meno: considerando la sua storia, i dati a disposizione e il fatto che è stato sempre caratterizzato da una serie di convergenze e di mutue comprensioni, esso potrebbe rappresentare un ideale campo di applicazioni dei principi teorici della disciplina:

> Though dialect and language boundaries can, of course, subsist without bilingualism, the history of Romance has been one of almost continuous permeability to outside influences, and within Romance linguistics there has been a strong tendency to view language contact as a powerful cause of change. (Green 1993: 13-14)

2. Principi per l'analisi del contatto linguistico

L'analisi del contatto linguistico prende le mosse da una semplice e logica procedura (Appel & Muysken 1987: 157):

1. dimostrare che esiste una variazione (diacronica, stilistica, sociolinguistica...),
2. dimostrare che una delle varianti è *caratteristica* nel processo di acquisizione,
3. dimostrare che è avvenuto un prestito quando le varianti sono presenti nei due sistemi.

Gli aspetti relativi al contatto linguistico aprono numerosi scenari e possibilità di sviluppo per la ricerca, date le combinazioni sostanzialmente infinite delle lingue che possono essere chiamate in causa. Le modalità di approccio sviluppate fino ad ora attorno a questo tema potrebbero essere riassunte nei seguenti quattro punti (Sakel & Matras 2008: 63):

1. intensità e impatto del contatto (commutazione di codice o *code switching*, cambio linguistico...),
2. tipi di situazioni di contatto (aree linguistiche o *Sprachbunden*, situazioni di scambi uno a uno, influenza del sostrato, bilinguismo, acquisizione della L2…),
3. tipi di fenomeni di contatto (lessicali, grammaticali, calchi, prestiti morfologici...),
4. gerarchie di prestiti (quali elementi vengono prestati e in che ordine).

Il bilinguismo è il primo effetto dovuto al contatto e può essere definito come «la pratica dell'uso alternativo di due lingue» (Weinreich 2008: 3-4). Già nelle primissime pagine della sua opera, Weinreich stesso indica come il contatto linguistico avviene dapprima all'interno delle competenze del singolo individuo, solo in un secondo momento gli effetti del contatto si espandono fino a toccare il gruppo

sociale in cui un individuo si muove. L'analisi del contatto dovrebbe pertanto descrivere accuratamente le caratteristiche psico- e sociolinguistiche di un parlante immerso in una situazione di bilinguismo, per poi arrivare a definire i fattori sociali esterni all'individuo stesso che determinano i suoi comportamenti e le sue scelte in una dinamica di gruppo. Operando in questo modo, Weinreich compie un'innovazione importante rispetto agli autori precedenti, in quanto porta l'attenzione non solo sui caratteri strutturali del contatto, ma su tutti quei fattori anche extralinguistici che possono tornare utili in questo tipo di analisi.

Per quanto riguarda le considerazioni di tipo psicolinguistico, si deve innanzitutto prendere in esame il fatto che ogni tipo di attività verbale passa necessariamente attraverso il cervello umano e questo è il motivo per cui la percezione e la produzione di enunciati linguistici seguono un processo di tipo cognitivo. Questi fattori non influenzano direttamente la lingua nel suo aspetto materiale ma nei processi con cui viene costruita, pertanto ideologie, miti, religioni, visioni della realtà, vere o sbagliate che siano, vanno considerate nell'analisi delle influenze su una lingua e quindi anche nella dinamica del contatto. Ogni individuo, e di conseguenza ogni gruppo sociale, si costruisce un'immagine mentale diversa per quanto riguarda il linguaggio (Zimmermann 2008: 141-142). Successivamente a questo primo passo andrebbe considerato come queste immagini mentali si possano rapportare all'interno della comunità linguistica bilingue presa in considerazione, aprendo in questo modo lo spazio a riflessioni di carattere più spiccatamente sociolinguistico. Su quest'ultimo aspetto la trattazione di Weinreich (2008: 6-7) pare più articolata, visto che l'autore americano sostanzialmente aveva già presentato le questioni fondamentali che sarebbero state poi trattate più approfonditamente dagli autori successivi. Innanzitutto va preso in considerazione il *grado* di bilinguismo, poiché un individuo, salvo casi eccezionali, non è in grado di possedere competenze perfette in tutte le lingue in contatto, pertanto il suo bilinguismo è un concetto relativo e asimmetrico che può esprimersi con risultati molto diversi in base all'ambito di maggiore o minore competenza (lessico, sintassi, interazione orale, produzione scritta...) in seguito a un livello variabile di acquisizione in una L2. Ogni lingua può poi assumere una *funzione* specifica a seconda degli usi e dei contesti, che bisogna valutare caso per caso in quelle situazioni definite di «diglossia» (Ferguson 1959, Fishman 1967). I parlanti inoltre possono avere delle *motivazioni* particolari per ricorrere a un'altra lingua, come ad esempio un maggiore o minore coinvolgimento emotivo oppure un'opportunità espressiva collegata a una determinata lingua (Mackey 1976: 372, Weinreich 2008: 108-122) e in questo senso anche presentare una tolleranza variabile verso le deviazioni dalle norme linguistiche in gioco.

Nella comunicazione bilingue, così come nell'evoluzione linguistica *tout court*, la dinamica che interviene può essere descritta secondo i principi economici propugnati da Adam Smith: un parlante che ha a disposizione più di una scelta linguistica è sempre alla ricerca della massima resa (in termini di «espressività» o di «risultati comunicativi») col minimo sforzo. Si tratta di un continuo «push and pull», di una tensione tra la fedeltà a una norma, che regola la scelta di un repertorio, e la volontà di esplorare le possibilità offerte dai sistemi in contatto, dinamica che a partire da un singolo individuo si può diffondere successivamente in una comunità (Matras 2009: 4)

Il contatto non vuol dire solo che due persone o due comunità si incontrano, deve esserci interazione affinché ci possa essere scambio. Quando due o più lingue si

incontrano, si relazionano in un rapporto che segue tre tipologie di distanza (Mackey 1976: cap. 8):

1. lo scarto di potenza,
2. lo scarto geografico,
3. lo scarto interlinguistico.

Due lingue che hanno la stessa potenza finiscono per non attrarsi se non marginalmente; più tipica invece è la situazione dove esiste una lingua dominante che interferisce su un'altra e dove quindi è ben chiara la direzionalità dell'interferenza (sarebbe da valutare nel caso del latino in quali situazioni ciò si sia manifestato, in quali periodi e verso quali lingue). La potenza linguistica è ovviamente attenuata dalla distanza, chiaramente due lingue vicine nello spazio possono sviluppare più facilmente fenomeni di interferenza. Infine è ovviamente più facile imparare una lingua che presenti una struttura tipologica vicina, pertanto si potrebbe probabilmente azzardare che per un parlante latino fosse più facile ricevere un'interferenza da altre lingue d'origine indoeuropea, come quelle germaniche o quelle slave, piuttosto che dalle lingue semitiche.

Uno dei problemi più difficili da stabilire è il confine tra cambio dovuto al contatto e evoluzione interna del sistema, visto che nessuna lingua è immune da contatti né naturalmente esiste una lingua viva che non sia in perpetua evoluzione. In una comunità bilingue il contatto può causare un vacillamento o una sorta di *shock* del sistema (Matras 2009: 149), per sua natura asimmetrico e difettoso, e quindi un aumento della velocità della naturale evoluzione interna del sistema. I parlanti bilingui possono allora essere più sensibili nel rilevare i punti deboli del sistema e nel ricercare soluzioni orientate a colmare un bisogno linguistico (Vachek 1966: 15-39). Thomason (2010: 32-34) cerca di dare una definizione concisa di ciò che vuol dire cambio dovuto al contatto: "What is contact-induced change? Contact is a source of linguistic change if it is less likely that a particular change would have happened outside a specific contact situation." È importante sottolineare che in questa definizione si sottolinea l'esistenza del contatto come *una* delle fonti del cambio e non come *la* fonte, in quanto è necessario considerare che le cause di un cambiamento non sono mai singole. Una volta analizzate le modalità di contatto, è possibile prendere in esame gli effetti concreti che la dinamica bilingue ha prodotto.

3. L'interlingua come prodotto dell'interferenza

L'interferenza è l'insieme degli esempi di deviazione dalle norme dell'una e dell'altra lingua che compaiono nei discorsi dei bilingui come risultato della loro familiarità con più di una lingua, cioè come risultato del contatto linguistico. Viene descritta da Weinreich facendo ricorso a una metafora famosa, quella della sabbia di un fiume: nella *parole* è come la sabbia portata dalla corrente, nella *langue* come il sedimento di un fiume (2008: 18). L'interferenza va distinta dal prestito vero e proprio: la prima tocca il livello della *parole*, è individuale, personale e contingente; il secondo fa parte del livello della *langue*, è collettivo, sistematico e prevede un'integrazione all'interno del sistema. Il prestito deve essere stabile nella lingua replica, altrimenti si tratta solo di una variabile «commutazione di codice» (*code-switching*) di un bilingue e può essere considerato tale nel momento in cui viene utilizzato anche dai monolingui (Matras 2009: 147-148).

Zimmermann (2008: 143) si è impegnato a precisare meglio gli effetti del contatto nel comportamento linguistico di un parlante differenziandoli in quattro

punti:

1. elementi di una L1 presenti in una L2 (*interference*),
2. elementi di una L2 presenti in una L1 (*transference*), come prestiti, calchi...,
3. mescolanza di due lingue (*language blending*), che può essere di tipo strutturale, come nel caso dei bambini bilingui oppure della fase iniziale dei creoli, oppure comunicativo, come nel caso di una commutazione di codice (*code-switching*, *code-mixing*),
4. nuove creazioni che non appartengono a nessuna delle lingue in contatto e che portano a fenomeni di pidginizzazione o di creazione di neologismi con materiale di una sola lingua, il cui risultato può sfociare in un particolare socioletto (come il *jargon* degli immigrati africani in Francia o il cosiddetto *Kanak-Sprak* degli immigrati turchi in Germania).

Gli effetti dell'interferenza producono una condizione intermedia tra le lingue in contatto che viene definita «interlingua». Questo concetto è stato elaborato nell'ambito della glottodidattica da Selinker (1972), il quale a grandi linee definisce l'interlingua come la variante intermedia che si produce tra la lingua materna e quella bersaglio, mentre in modo più preciso viene definita da Matras (2009: 74) come un insieme composto da tre sistemi:

1. le lingue già acquisite da un parlante,
2. la variante della lingua bersaglio,
3. la varietà che il parlante sviluppa.

Alcuni studiosi hanno voluto assimilare a questo concetto anche quello di pidgin e di creolo intendendoli come una forma particolare di interlingua, ma secondo altri essi non hanno niente a che fare con questo concetto nel senso vero e proprio, visto che i primi servono a comunicare con altri parlanti della stessa lingua, mentre l'interlingua è una modalità orientata a comunicare con le lingue standard (Wüest 1990: 92). Nel processo di acquisizione di una L2 in base ai modelli generativisti si presupponeva fino a poco tempo fa che un parlante, attraversando diversi stadi intermedi, dovesse essere in grado di raggiungere in una lingua bersaglio una competenza pressoché totale, simile se non addirittura equivalente, a quella di un madrelingua. Pertanto, immaginando che un apprendente partisse da uno stadio (So) in cui non aveva nessuna competenza di una lingua straniera, attraverso vari passaggi intermedi (Sn) doveva idealmente giungere a uno stadio finale (Ss) identico alla competenza di un madrelingua. Questo schema però si è rivelato a livello pratico troppo rigido, poiché ci si dovrebbe domandare se esista veramente uno stadio di partenza equivalente a So e uno stadio finale Ss non solo per l'acquisizione di una seconda lingua ma anche per quanto riguarda la lingua materna. Non è possibile in effetti raggiungere un target linguistico stabile, immutabile e definitivo in nessuna competenza linguistica, gli obiettivi finali variano continuamente, sono instabili e per di più lo stadio So in realtà non esiste, poiché anche i bambini che imparano a parlare partono da un'acquisizione legata agli input ricevuti dal mondo circostante. Ci sono allora tre possibilità di variazione nella trasmissione linguistica tra generazioni:

1. variazioni nel punto di partenza dell'acquisizione linguistica dopo la maturazione cognitiva,
2. variazione nell'incompleto punto di arrivo del processo di acquisizione,

3. variazione negli obiettivi stessi ("Language is in a steady process of change based on accumulation of an imperfect 'copying' of the target and of the intrinsic variability of targets in a language community," Wildgen 2008: 127).

Il concetto di interlingua diventa allora uno strumento estremamente utile, sebbene tuttavia ancora parzialmente aleatorio, nel dare ragione dei fenomeni che avvengono durante il contatto e da considerare non come uno stadio difettoso e imperfetto del processo di acquisizione linguistica, ma come un tentativo di elaborazione che segnala la creatività di un parlante nel momento in cui si impegna a portare a termine un compito comunicativo.

Il concetto di interlingua presuppone una progressione dell'apprendimento di una L2, ma nella realtà dei fatti subentra spesso un processo di «fossilizzazione», definita da Selinker come un "cognitive mechanism that produces a non-target like end-state" (Matras 2009: 74-76), fenomeno causato da fattori esterni esclusivamente di tipo sociale, come ad esempio il feedback positivo da parte dei parlanti nativi, la routine degli errori, l'assenza di feedback negativo, il raggiungimento di un livello soddisfacente in una lingua seconda per quanto riguarda gli obiettivi comunicativi e altri ancora. Questa dinamica è solitamente individuale, ma può anche capitare che a certe condizioni un'intera società o una comunità, o perlomeno una generazione di parlanti di una comunità, si blocchi nell'apprendere una L2; i casi più frequenti riguardano le comunità aventi la stessa lingua materna e sottoposte a un contatto linguistico uniforme e regolare e che procede nella stessa direzione. La linguistica diacronica (Thomason & Kaufman 1988: 38) ha sottolineato come i parlanti che apprendono imperfettamente una lingua e abbandonano la loro originaria la trasmettono alle generazioni successive come nuova variante della vecchia lingua (collective interlanguage stabilisation). Durante l'acquisizione di una lingua, un parlante si focalizza su ciò che è motivato dal contesto in cui si trova e per la comunicazione in L2 è il lessico il livello del sistema linguistico più urgente da dominare, mentre la fonetica può passare in secondo piano; si crea quindi la situazione in cui una comunità può acquisire imperfettamente una lingua in certi settori del sistema mantenendo però per gli altri una situazione di sufficiente vicinanza con i parlanti.

Se quanto detto finora viene applicato alla situazione sociolinguistica in cui si trovò Roma nel corso di più di sette secoli è lecito supporre che si fossero formate gradatamente diverse interlingue nel suo territorio, dove il latino si era imposto in base a un lento processo di sostituzione linguistica che però non era stato in grado di cancellare completamente le lingue precedenti. Secondo le rare testimonianze che abbiamo a disposizione, un cospicuo gruppo di cittadini dell'Impero romano continuò a parlare per secoli la lingua dei loro antenati senza per questo ignorare la lingua dei colonizzatori, accontentandosi di una conoscenza parziale e approssimativa adatta a svolgere i compiti comunicativi per loro necessari: sappiamo ad esempio che il gallico era parlato ancora alla fine del II secolo d. C., oppure che l'osco era una lingua che veniva parlata a Pompei (Wüest 1990: 91). Vista la relativa lentezza del processo di romanizzazione dovuta al fatto che Roma non imponeva con la forza l'uso della sua lingua alle popolazioni conquistate ma lasciava che fossero loro a manifestare il desiderio di impararla, si potrebbe affermare che i popoli sottomessi all'Impero avessero sviluppato reazioni differenti alle abitudini linguistiche dei colonizzatori, di conseguenza accanto a chi vedeva nell'uso del latino una forma di progresso sociale e quindi era interessato ad una sua perfetta acquisizione, doveva esserci anche una significativa parte della popolazione che si

limitava a sviluppare le funzioni comunicative basilari, mettendo in atto le strategie tipiche di una interlingua, come ad esempio la conoscenza incompleta della morfologia, la tendenza a rimpiazzare le forme non conosciute con delle perifrasi, la tendenza a regolarizzare i paradigmi irregolari ecc. (Wüest 1990: 96).

4. Che cosa è possibile trasferire da una lingua all'altra

Il dibattito su quali elementi possano essere trasferiti da una lingua all'altra è probabilmente il punto più animatamente discusso nella letteratura che riguarda il contatto linguistico. La tradizione che risale a Meillet e a Sapir accettava solo il prestito lessicale e negava la possibilità di prestiti nell'ambito della morfologia, considerata come l'ultima roccaforte contro l'interferenza (Sapir 1949: 192-206), però già Hugo Schuchardt (1885) accettava l'idea che non ci fossero restrizioni all'influsso di una lingua straniera. Weinreich (2008: 43-69) è più cauto nello stabilire a priori quali elementi possano essere trasferiti da una lingua all'altra, soprattutto perché non è sempre possibile tracciare in modo netto il confine tra morfologia e sintassi o tra grammatica e lessico. In linea di principio, non c'è alcun motivo per non ritenere che teoricamente tutto sia trasferibile, benché a livello statistico i diversi settori del sistema linguistico presentino una maggiore o minore permeabilità al trasferimento (il lessico è chiaramente il sottosistema più aperto ai cambiamenti senza che l'interferenza vada a intaccare la struttura tipologica di una lingua ricevente, la fonetica al contrario è più restia ad accettare delle innovazioni).

Affinché un'interferenza interlinguistica possa esercitarsi in lingua replica, deve passare preliminarmente attraverso una fase di comparazione fra i tratti e le strutture delle due lingue in contatto. La proliferazione di varianti è un segno dell'instabilità del sistema e della possibilità teorica che in quel punto possa avvenire una mutazione. Il livello di «prestabilità» è condizionato dal sistema interno della lingua ricevente, la quale deve già essere predisposta strutturalmente ad accettare un determinato prestito. La struttura di una lingua permette di stabilire le possibilità offerte dal sistema, ma tocca all'analisi sociale valutare la quantità e la direzione del cambio in seguito a contatto.

Thomason e Kaufman (1988: 74-76) hanno stabilito una scala di elementi prestabili che segue un ordine in crescendo in base all'intensità del contatto:

1. parole piene,
2. parole funzionali, elementi fonologici minori, elementi semantici,
3. fonemi, suffissi derivazionali in fonologia, morfologia inflessionale,
4. significativi cambi tipologici, cambi fonetici,
5. ordine delle parole, elementi distinti.

Secondo Matras (2009: 157) questo schema ha il difetto di non essere in grado di spiegare la motivazione del prestito e lo completa basandosi su indagini statistiche. La sua gerarchia del prestito è la seguente: nomi e congiunzioni > verbi > marcatori del discorso > aggettivi > interiezioni > avverbi > numerali > pronomi > affissi derivazionali > affissi inflessionali. Tuttavia è molto complicato stabilire delle scale di priorità applicabili in generale a tutte le situazioni di contatto e sarebbe forse più opportuno rinunciarvi (Sornicola 1989: 448-449).

Thomason (2010: 39) afferma ancora che "for contact-induced change, the most important linguistic predictors are typological distance, universal markedness (with its ultimate appeal to ease of learning), and degree of integration within a linguistic

system." Il primo è rilevante solo per il cambio indotto dal contatto, gli altri due anche per il cambio avente motivazioni interne e esterne. La distanza tipologica non è importante per i cambi motivati dall'interno, perché i sistemi linguistici mutano in modo indipendente. Il grado di distanza tipologica durante il contatto aiuta a prevedere il tipo di interferenza. La distanza tipologica minima produce nei sottosistemi linguistici cambi che sono dovuti al contatto e facilita i prestiti grammaticali che altrimenti non si produrrebbero. Nelle situazioni invece di maggiore distanza tipologica, la durata del contatto può influire su quanto viene prestato, considerando però che se alcuni elementi non vengono trasferiti da una lingua all'altra durante l'interferenza vuol dire che l'input è eccessivamente difficile da essere acquisito ("you can't borrow what you don't know, so only the most fluent bilinguals can introduce hard-to-learn features into their second language," Thomason 2010: 41). Una complicata e difficile interferenza tra lingue distanti tipologicamente può mutare a causa di fattori sociali, che accelerano o frenano l'interferenza, e in base alla durata del contatto. A questo si aggiunge la valutazione del grado di bilinguismo dei parlanti in questione: dove vi sono bilingui perfetti, è molto più probabile che si acquisiscano anche gli elementi marcati, come ad esempio il lessico non di base (a parte le comunità in cui qualche spinta sociale impedisce il prestito), dove invece i parlanti imparano imperfettamente una lingua seconda, le prime interferenze sono fonologiche e sintattiche (Thomason 2009: 43-44).

5. Il prestigio linguistico

Weinreich aveva già introdotto il concetto di *prestigio* come uno dei motori che influenzano le scelte di un parlante che si trova in una situazione di contatto e che intravede nel passaggio a un'altra lingua un fattore di miglioramento sociale. Le cause che rendono una lingua dominante per un bilingue possono essere:

1. la sua utilità,
2. il suo ruolo nell'avanzamento sociale,
3. il valore letterario e culturale trasmessi dall'ambiente,
4. l'ordine in cui si imparano le lingue,
5. l'estensione dell'uso scritto,
6. il coinvolgimento emotivo (Weinreich 2008: 123-129).

Nel caso del rapporto del latino con le lingue con cui era entrato in contatto, escludendo come ben noto il greco, i fattori di prestigio erano sicuramente collegati ai primi tre punti mentre è lecito ritenere che fosse piuttosto raro il caso in cui potesse funzionare un qualsiasi coinvolgimento emotivo. Non è sempre accettabile rinunciare a un elemento così importante della propria identità come la lingua a favore di quanto viene imposto da un conquistatore; la lingua, così come la nazionalità, entra in un sistema di valori che devono essere difesi, i quali alle volte possono entrare in gioco nello sviluppare un sentimento di fedeltà linguistica che blocca i meccanismi del cambio dovuto al contatto. Non ogni situazione di contatto favorevole a livello strutturale porta a un'interferenza grammaticale, la resistenza all'interferenza può essere di tipo strutturale (incompatibilità di nuove forme), psicologica (affetti) o socioculturale (prestigio). Anche su questa tematica Weinreich aveva già colto tutta la portata del problema («è proprio in una situazione di contatto linguistico che la gente diviene più facilmente consapevole delle peculiarità della propria lingua rispetto ad altre lingue, ed è allora che la lingua pura o standardizzata

diventa più facilmente il simbolo dell'integrità del gruppo. La fedeltà linguistica prospera nelle situazioni di contatto proprio come il nazionalismo prospera sulle frontiere etniche», Weinreich 2008: 149).

Alle volte però la persistenza, anche dopo un contatto prolungato, di formule rifiutate ha suggerito l'idea che possa esistere un cosiddetto «prestigio nascosto», causato da fattori come l'intimità o il senso di appartenenza. Nella dinamica del contatto possono esistere dei fattori di «potere» come la distanza sociale, e di «solidarietà» come il vincolo sociale; il cambio sociale apparterrebbe al primo asse, la resistenza di forme stigmatizzate invece al secondo di questi assi (Argente 1998: 8-9). Weinreich (2008: 142) anche su questo punto afferma: «una lingua obsolescente sembra destinata ad acquisire connotazioni particolari, e a essere usata per funzioni speciali perfino dopo che ha perduto la maggior parte del proprio ruolo comunicativo. In presenza di una sostituzione di lingua in rapida avanzata, acquista un certo valore esoterico».

È legittima a questo punto la domanda: «Una lingua può essere dominante, ma per chi lo è effettivamente?». Molto spesso è dubbio indicare nel contatto una lingua superiore e una inferiore, molto spesso in realtà le lingue sono neutre e non sempre la direzione del prestito segue il percorso lingua dominante > lingua dominata. Nel mondo romanzo si potrebbe riflettere sul valore espressivo rappresentato dai dialetti in confronto alle lingue standardizzate in alcune zone della Romània oppure si può osservare il processo di standardizzazione che sta coinvolgendo alcune lingue romanze «nazionali», come ad esempio il catalano o il friulano, come risultato della fedeltà linguistica.

6. Problemi e prospettive

Lo studio del contatto linguistico, nonostante la mole di ricerche in questo campo, non è in grado d'altronde di fornire da solo un modello lineare e sicuro che dia conto di tutti i fenomeni che intercorrono nell'evoluzione linguistica. Sarebbe necessario fornire un paradigma dinamico e aperto del contatto, così come è la natura di ogni sistema linguistico, che però ancora manca (Wildgen 2008: 127). È possibile comunque stabilire tendenze, probabilità, ma non sarà mai possibile comprendere profondamente perché a parità di condizioni certe innovazioni si siano prodotte in una lingua e in un'altra no. Questo non dovrebbe rappresentare uno scoraggiamento all'analisi del cambio, bensì uno stimolo ad allargare le ricerche tenendo presente che lo scopo realistico non è prevedere con assoluta certezza la direzione dell'evoluzione linguistica, ma comprendere il più profondamente possibile le dinamiche dei suoi processi.

In ogni caso sembra valido il metodo proposto ancora da Thomason (2010: 34), che indica le condizioni per l'analisi del cambio dovuto a contatto:

1. considerare la lingua ricevente (B) come un intero complesso, poiché le probabilità che un solo elemento giunga nella lingua bersaglio sono vane,
2. identificare una lingua fonte (A) che sia in stretto contatto con B per permettere il transfert,
3. identificare degli elementi in comune tra A e B, che non devono necessariamente essere identici,
4. dimostrare che gli elementi in comune sono vecchi in A, cioè che non sono innovazioni di A,
5. dimostrare che sono nuovi in B, ovvero che B non ha innovato prima di entrare

in contatto con A.

I cinque requisiti devono essere tutti presenti, allora il contatto-cambio è solido. I quesiti che si pongono qui, più che certezze, vorrebbero proporre dei temi per l'analisi del contatto nel mondo latino e romanzo. Si potrebbe valutare in questo tipo di analisi:

1. Fino a che punto il contatto con situazioni allogene può aver intaccato il sistema latino fornendo le condizioni per lo sviluppo delle lingue romanze? (il contatto ha costituito veramente la causa del cambiamento oppure si tratta di naturale evoluzione della lingua?)
2. Si può affermare che la nascita delle lingue romanze sia in stretta correlazione col contatto linguistico allogeno (Vidos 1959: 356-359) o si tratta solo di una casualità?
3. Quanto in profondità questi contatti possono essere arrivati? (vi è stata sostituzione di lingua, *language blending*?...)
4. Quali livelli del sistema linguistico sono stati interessati dal contatto? (ad esempio il lessico mutuato dall'arabo in spagnolo e in portoghese non ha voluto dire che la struttura grammaticale di queste lingue sia stata intaccata. A differenza di ciò il rumeno ha acquisito alcuni tratti morfosintattici dalle lingue slave, come il vocativo femminile in *-o*, e dal greco, come la costruzione delle frasi dipendenti da un verbo modale con il congiuntivo oppure la tipologia del futuro indicativo).
5. Perché in alcuni casi, a parità di impatto, il contatto ha portato alla morte del latino e in altri alla sua conservazione? (A cosa si deve il fatto che in province romanizzate precocemente come la Pannonia il latino si sia perso mentre in Dacia, una delle ultime province conquistate, si sia conservato?).

Bibliografia

APPEL René and MUYSKEN Pieter, 1987, *Language Contact and Bilingualism*, London, Arnold.

ARGENTE Joan, 1998, «Contactos entre lenguas y sus consecuencias», in Günter Holtus, Michael Metzeltin und Christian Schmitt (Hrsg.), *Lexicon der Romanistichen Linguistik (vol. VII : Langues en contact, langues des migrants et langues artificielles. Analyses contrastives, classification et typologie des langues romanes)*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 1-13.

FERGUSON Charles Albert, 1959, "Diglossia", *Word,* 15, p. 325-340.

FISHMAN Joshua, 1967, "Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilingualism", *Journal of Social Issues*, 32(2), p. 29-38.

FUSCO Fabiana, 2008, *Che cos'è l'interlinguistica*, Roma, Carocci editore.

GREEN John N., 1993, "Representations of Romance: contact, bilingualism and diglossia", in Rebecca Posner and John N. Green, *Trends in Romance Linguistics and Philology, Vol. 5: Bilingualism and Linguistic Conflict in Romance*, Berlin and New York, Mouton De Gruyter, p. 3-40.

HICKEY Raymond, 2010, "Language contact: reconsideration and reassessment", in Raymond Hickey (ed.), *The Handbook of Language Contact*, Chichester, Wiley-Blackwell, p. 1-28.

MACKEY William Francis, 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck.

MATRAS Yaron, 2009, *Language Contact*, Cambridge, Cambridge University Press.

OKSAAR Els, 1996, "The history of contact linguistics as a discipline", in Hugo Steger und Herbert Ernst Wiegand (Hrsg.), *Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft, Band 12.1*, Berlin und New York, Walter de Gruyter, p. 1-12.

SAKEL Jeanette and MATRAS Yaron, 2008, "Modelling contact-induced change in grammar", in Thomas Stolz, Dik Bakker and Rosa Salas Palomo (eds.), *Aspect of Language Contact: New Theoretical, Methodological and Empirical Findings with Special Focus on Romancisation Processes*, Berlin and New York, Mouton De Gruyter, p. 63-86.

SAPIR Edward, 1921, 1949, *Language. An Introduction to the Speech*, New York and London, A Harvest / HBJ Book, Harcourt Brace Jovanovich.

SCHUCHARDT Hugo, 1885, *Slawo-deutsches und Slawo-italienisches*, Graz, Leuschner & Lubensky (éd. bilingue à paraître, Limoges, Lambert-Lucas, 2014).

SELINKER Larry, 1972, "Interlanguage", *International Review of Applied Linguistics,* 10, p. 209-231.

SORNICOLA Rosanna, 1989, «L'interferenza rivisitata (anche a proposito di alcuni problemi di linguistica romanza)», *Medioevo romanzo*, XIV, p. 435-468.

THOMASON Sarah, 2010, "Contact explanations in linguistics", in Raymond Hickey (ed.), *The Handbook of Language Contact*, Chichester, Wiley-Blackwell, p. 31-47.

THOMASON Sarah and KAUFMAN Terrence, 1988, *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics,* Berkeley, The University of California Press.

VACHEK Josef, 1966, *The Linguistic School of Prague*, Bloomington and London, Indiana University Press.

VIDOS Benedek Elemér, 1959, *Manuale di linguistica romanza*, Firenze, Olschki.

WEINREICH Uriel, 1953, 2008, *Lingue in contatto,* Torino, Boringhieri.

WHITNEY William Dwight, 1881, "On mixture in language", *Transactions of the American Philological Association*, 12, p. 5-26.

WILDGEN Wolfgang, 2008, "Why we need dynamic models for sociolinguistics and language contact studies", in Thomas Stolz, Dik Bakker and Rosa Salas Palomo (eds.), *Aspect of Language Contact: New Theoretical, Methodological and Empirical Findings with Special Focus on Romancisation Processes*, Berlin and New York, Mouton De Gruyter, p. 123-136.

WÜEST Jakob, 1990, « Pour une linguistique non linéaire », dans Jozsef Herman (ed.), *Du latin aux langues romanes. Études de linguistique historique*, Tübingen, Niemeyer, p. 86-98.

ZIMMERMANN Klaus, 2008, "Constructivist theory of language contact and the Romancisation of indigenous languages", in Thomas Stolz, Dik Bakker and Rosa Salas Palomo (eds.), *Aspect of Language Contact: New Theoretical, Methodological and Empirical Findings with Special Focus on Romancisation Processes*, Berlin and New York, Mouton de Gruyter, p. 141-167.

Frontières romanes dans les Amériques : bilinguisme ou interlecte ?

Sofía Moncó Taracena
Université de Rouen – ERIAC

Fin che i veneti i parla veneto i sarà vivi
Tant que les Vénitiens parleront vénitien, ils vivront
Proverbe vénitien

Introduction

Au XIXe siècle est arrivée au Mexique une petite partie du grand flux d'émigration italienne en Amérique, dont les destinations principales étaient l'Argentine, les États-Unis et le Brésil.

Dans certaines zones rurales, les immigrés italiens établirent des colonies [1] qui, pour une durée variable, ont créé des situations de contact linguistique, qui reproduisaient à petite échelle d'autres rencontres hispano-italiennes, par exemple dans le Rio de la Plata.

La plus grande part de l'immigration italienne accueillie au Mexique a été rapidement intégrée dans la vie mexicaine et s'est adaptée à un nouvel usage linguistique qui a fait disparaître sa langue d'origine, sans laisser de traces linguistiques ni culturelles. Même si quelques spécialistes (Zilli Manica 1981, Sartor & Ursini 1933, Romani 1992) ont documenté des traces de langues régionales d'Italie dans les États mexicains du Nord, seule la communauté de *Chipilo de Javier Mina* dans l'État de Puebla, fondée en 1882 par un groupe de 560 immigrants vénitiens, a conservé sa langue et son idiosyncrasie pendant plus de cent vingt-cinq ans.

La durée estimée d'une langue minoritaire en dehors du pays d'origine ne dépasse pas la deuxième ou troisième génération (Romaine 2000) [2]. Dans la plupart des communautés d'immigrés, la norme est la perte de la langue minoritaire à la troisième génération ; les immigrés originaux sont monolingues dans la langue du pays d'origine, leurs enfants sont bilingues, et leurs petits-enfants sont monolingues dans la langue sociale dominante. Cependant, contre ce pronostic, le vénitien de Chipilo atteint déjà la cinquième génération de locuteurs (Wössner 2002, Barnes 2010a).

La communauté de Chipilo présente un cas unique d'immigrés ayant conservé une langue minoritaire pendant plus de trois générations, comme première langue de la plupart des bilingues de la communauté, ainsi qu'un cas unique de contact du vénitien et de l'espagnol qui a attiré l'attention de plusieurs auteurs (Barnes 2009 ; MacKay 1984, 1992, 1993, 1995 ; Meo Zilio 1987 ; Romani 1992 ; Sartor & Ursini 1983 ;

1. Huatusco, Villa Luisa (Veracruz) Mazatepec, Tetelas et Chipiloc (Puebla), Barreto (Morelos), Aldana (Mexico) et Ciudad de Maíz (San Luis Potosí), v. Savarino (2006) et Zilli Manica (1997). Au XIXe et au début du XXe siècle un nombre important d'Italiens est également arrivé au Nouveau Mexique (quand il était encore un territoire hispanophone annexé aux États-Unis en 1848), v. Bohme (1975) et Lipski (2003).

2. "Many bilingual situations which do not last for more than three generations".

Ursini 1983 ; Zago 1982). En outre le *chipileño* se révèle intéressant, parce que contrairement au vénitien d'Italie, il n'a pas souffert de l'influence de l'italien standard.

Le propos de ce travail est une réflexion sur les motivations sociales du maintien voulu du dialecte *chipileño* (ven. *cipiłan*) et du micro-bilinguisme roman distinct. La conservation du vénitien de Chipilo est comparable au *talian* (*Vêneto Sul-Riograndense*) parlé dans l'État de Rio Grande do Sul, au Brésil, contrairement à d'autres cas de migration italienne en Amérique latine, dans lesquels les émigrants ont abandonné leur langue originaire ou ont créé des *interlectes* plus ou moins stables, dont le plus connu est le *cocoliche* du Río de la Plata.

1. Maintien d'une langue minoritaire

Une langue minoritaire parlée par un nombre réduit de locuteurs soumis à la pression linguistique d'une langue nationale dans les contextes officiels est généralement conduite à l'abandon et à la disparition, tel le cas au Mexique de nombreuses langues indigènes parlées quasi exclusivement par les générations les plus âgées (MacKay 1999), par exemple le *mocho* ou le *seri*. De nombreux chercheurs, notamment Haugen (1972), Thomason & Kaufman (1988) et Romaine (2000) affirment l'importance d'étudier les facteurs sociaux par rapport au maintien de la langue. Pour comprendre les raisons du maintien du vénitien à Chipilo, il faut prendre en compte ces facteurs et les circonstances historiques.

1.1 Facteurs sociaux

Quelques facteurs sociaux peuvent retarder le glissement linguistique d'un groupe de langue minoritaire, au moins pour un temps (Holmes 1992). Dans le cas de la communauté *chipileña* divers critères ont joué un rôle déterminant dans le maintien du vénitien : (1) l'homogénéité, (2) l'isolement, (3) l'identité ethnique, (4) la prospérité économique, (5) le prestige (MacKay 1997, Keilhauer 2009).

(1) L'homogénéité : bien que les divers dialectes vénitiens diffèrent considérablement entre eux, le groupe immigré était dans ce cas-ci linguistiquement homogène. La plupart des colons provenaient de Segusino et de villages voisins de l'Alto Adige [3], région du Nord de l'Italie. Peu parlaient l'italien standard, et la plupart parlaient une variété du dialecte dénommé *feltrino-bellunese* (vén. *Belumat*) [4].

(2) L'isolement : la colonie était dans une situation relativement isolée, dans une zone rurale peuplée d'indigènes. En ce qui concerne la langue, les Chipileños ont été confrontés à la nécessité d'apprendre une nouvelle langue afin de communiquer et interagir avec la population mexicaine. Cependant l'apprentissage de l'espagnol a été compliqué par le fait que plusieurs des communautés voisines n'étaient pas hispanophones, et ne parlaient aucune autre langue romane, mais seulement des langues indigènes [5].

3. Feltre, Belluno, Valdobbiadene, Maser, Quero, Vas.

4. "The majority of the colonists came from Segusino and neighbouring towns in the Alto Adige region of northern Italy. Few among them spoke standard Italian, and most spoke a variety of the highland Veneto dialect. Although the various Veneto dialects differ considerably among themselves, the immigrant group in this case was linguistically homogeneous. Since the new town remained until recently in rural isolation, and since the immigrants came in family groups, there was little impetus to marry outside the community and no immediate need to integrate into Mexican culture" (MacKay 1992 : 129).

5. "In addition to the other hardships, the Chipileños were faced with the necessity of learning a new language in order to communicate and interact with the majority Spanish-speaking population. The learning process was complicated by the fact that several of the neighboring communities spoke Nahuatl, an indigenous language of Mexico, and not Spanish" (MacKay 1992 : 132).

(3) L'identité ethnique : puisque les immigrés sont venus dans des groupes familiaux, ils n'ont ni impulsion à se marier en dehors de la communauté ni besoin immédiat de s'intégrer dans la culture mexicaine (*ibid.*). La continuité de l'organisation familiale d'un groupe ethnique assure l'utilisation de la langue minoritaire à la maison. De nos jours l'identité locale et ethnique est fortement liée à l'utilisation du vénitien.

(4) La prospérité économique : les colons ont travaillé dur et en quelques années ils ont réussi à établir une agriculture irrigable fertile, un élevage de bétail et une production de lait et de produits laitiers qui est devenue une marque réputée au Mexique (Savariano 2006 : 279). Ces dernières années, plusieurs petites entreprises employant les Chipileños se sont développées au sein de la communauté ce qui permet l'utilisation du vénitien dans le cadre du travail.

(5) Le prestige : le vénitien jouit du prestige d'être une langue d'origine européenne. À la différence de beaucoup d'autres exemples de langues en contact au Mexique, les deux langues de la communauté ont un prestige élevé, ce qui a ralenti le processus du passage de la langue immigrée à la langue nationale, comme l'a signalé Barnes (2009). Paradoxalement, malgré leur origine humble en Italie, dès leur arrivée les colons italiens ont acquis un niveau social plus élevé que les communautés voisines de paysans indigènes, niveau qui se verra renforcé par leur réussite économique.

1.2 Facteurs historiques

Pour mieux comprendre la singularité du cas chipileño, il est nécessaire d'aborder certaines circonstances historiques particulières.

L'immigration italienne au Mexique fut non seulement modeste en nombre par rapport à d'autres pays, mais fut aussi « choisie » par le gouvernement de Porfirio Diaz. Celui-ci favorisa la migration de catholiques européens pour peupler le pays afin d'obtenir un progrès technologique et social et d'équilibrer la majorité indigène (MacKay 1992 : 130 et Wossner 2002 : 21).

Pendant la Révolution Mexicaine (1910-1920), les paysans de Chipilo, propriétaires de leurs terres et protégés par le gouvernement, ne se joignirent pas au mouvement armé. Cependant Chipilo ne fut pas épargné par le conflit. Situé dans une zone de passage de rebelles et de troupes du gouvernement, Chipilo est vite devenu un lieu de refuge et d'approvisionnement pour les uns et les autres et des abus, assauts et pillages ne tardèrent pas à apparaître.

Parallèlement, pendant la première guerre mondiale, le front entre la Vénétie italienne et le Trentin autrichien s'est établi à peu de kilomètres des villages d'origine des colons chipileños, qui n'ont pas tardé à s'identifier avec leurs compatriotes européens et à les imiter. La victoire décisive du Monte Grappa en Italie et la résistance aux assauts au Mexique ont fait croître la fierté nationale italienne des deux côtés de l'Atlantique.

Postérieurement, pendant le gouvernement de Mussolini, Chipilo devint le modèle parfait de colonie italienne en Amérique latine, un exemple de persévérance fière dans la sauvegarde des traditions (Savariano 2006). Comme l'exalta Giurati, ambassadeur extraordinaire et secrétaire du parti fasciste :

> Peu d'agglomérations italiennes ont maintenu complètes les prérogatives de la race et non contaminé le patrimoine des traditions patriotiques, comme la fière colonie de Chipilo. La langue espagnole n'a jamais pénétré ces gens : on parle le dialecte vénitien, qui n'a rien perdu de sa douceur et de la grâce avec laquelle on l'écoute

dans les terres un temps soumises à la Seigneurie de Venise. (Giurati 1925 *apud* Savarino 2006) [6]

Et en 1924, la visite de la mission diplomatique italienne qui parcourait l'Amérique Latine eut pour conséquence une réitalianisation des Chipileños [7].

2. Le maintien du vénitien de Chipilo aujourd'hui

Aujourd'hui les conditions sociolinguistiques du *chipileño* ont évolué. Chipilo ne se trouve plus dans l'isolement rural qui le protégeait ; il est désormais menacé par l'influence de la communauté urbaine de Puebla-Cholula.

La langue est la base de l'identité ethnique mais elle n'est plus un mécanisme de protection :

> *al dialecto, al è bel, parché 'l ne distingue, al è a la par co la nostra fisionomía, co la nostra aparenẑa bionda o/e 'l nostro carácter, parché 'l nostro al è 'n carécter forte, e lora ne identifica al dialecto, al castellano al è pi suave, pi romántico, e lora quel, noantri son bruschi, son dente de laóro e de fato*. (Wossner 2002 : 195)
>
> « Le dialecte, il est beau, parce qu'il nous distingue, il va de pair avec notre physionomie, avec notre apparence blanche ou/et notre caractère, parce que notre caractère est fort, et cela identifie le dialecte, le castillan est plus doux, plus romantique, et ainsi nous sommes vifs, nous sommes travailleurs et gens d'action ».

Les Chipileños sont mexicains bilingues et biculturels. Il n'existe plus de locuteurs de *chipileño* monolingues ; tous sont bilingues, au nombre d'environ 2 500 (Barnes 2010). Pour eux, le *chipileño* est la langue de la communication vernaculaire et la langue préférée dans le contexte familial. En revanche, le *chipileño* n'est ni enseigné ni utilisé comme langue d'instruction. L'école, de même que l'église, est une sphère réservée à l'espagnol [8].

Le vénitien de Chipilo est en train de perdre son « pouvoir de symbolisation », comme on dit en sociolinguistique : ses référents concrets (les outils de travail, le travail agricole même, les ustensiles de tout type, etc.) disparaissent et ses référents abstraits (idéologie, mythes, expressions) sont menacés par une quantité imbattable de critères esthétiques et sociaux externes (Montagner 2008). Les Chipileños acceptent les conséquences de l'interaction du vénitien et de l'espagnol de la même façon que les Italiens acceptent l'interaction des dialectes et de l'italien standard comme une réalité inévitable (Posner 1998 : 404). Comme dit un chipileño :

> *'co ndón fòra co la δénte, pues, parlón messicán. Ma, si són fòra e son dó de noaltri, intra de noaltri dó parlón coss'i, talián* (Sartor-Ursini 1983 : 267)
>
> « Quand nous sortons avec les gens, nous parlons mexicain. Mais si nous sortons entre nous, entre nous nous parlons ainsi, italien »

2.1 Interférences interlinguistiques

La proximité linguistique de ces deux langues, comme il arrive dans d'autres cas de langues romanes en situation de bilinguisme intense, favorise l'apparition d'interférences interlinguistiques ainsi que de cas de *code-switching*.

6. «Pocos aglomerados italianos han mantenido íntegras las prerrogativas de la raza e incontaminado el patrimonio de las tradiciones patrias, como la orgullosa colonia de Chipilo. La lengua española nunca ha penetrado en esa gente: se habla el dialecto véneto, que nada ha perdido de la dulzura y de la gracia con que se escucha en las tierras un tiempo sujetas al señorío de Venecia.»

7. Pour plus de détails sur cette période, v. Savarino 2008, Zago 1982 et 1998, Zilli Manica 2001.

8. Le vénitien n'a pas eu de reconnaissance formelle de la part du gouvernement mexicain.

2.1.1 Interférences de l'espagnol dans le *chipileño*

L'influence de l'espagnol dans le *chipileño* est considérable et irréversible ; elle concerne différents niveaux (phonétique, lexique et morphosyntaxe) et différents degrés. En ce qui concerne la phonologie, le *chipileño* a préservé presque tous les phonèmes de l'inventaire vénitien, mais l'influence de l'espagnol est en train d'affecter sérieusement ce système. Selon Malmberg (1959 : 251-252) l'utilisation parallèle de plusieurs systèmes a fréquemment pour conséquence l'affaiblissement chez les locuteurs de la notion des distinctions subtiles – propres à une langue particulière – et la consolidation, en revanche, des oppositions fondamentales existant dans toutes les langues. L'hypodifférenciation affecte des séries de phonèmes et entraîne la disparition d'unités de l'inventaire ou la perte de traits devenus redondants (Sala 1998 : 83-84). Suivant ce processus, les nouvelles générations de Chipileños commencent à ne plus distinguer l'opposition des phonèmes vénitiens qui ne sont que des allophones espagnols, comme :

- les voyelles ouvertes (/ɛ/, /ɔ/) et fermées (/e/, /o/) ;
- l'occlusive bilabiale voisée /b/ et la fricative labiodentale voisée /v/ ;
- la fricative alvéolaire sourde /s/ et voisée /z/ (Montagner 2001).

En ce qui concerne le lexique, la condition basique pour que se produisent des phénomènes d'interférence lexicale est la constatation par le locuteur du manque de correspondances appropriées pour certains mots ; le locuteur essaie alors de suppléer ce vide lexical (Sala 1998[2] : 229 ; Hjemslev 1966 : 90 ; Weinreich 1968 : 665). Tel est le cas des concepts distincts en espagnol qui ont été empruntés par le chipileño, comme :

- le terme espagnol *apellidarse* « avoir pour nom de famille » opposé à *llamarse* « avoir pour prénom » vs le vénitien *ciamarse* « avoir pour prénom et pour nom de famille » > « avoir pour prénom »
- les termes espagnols *nieto* « petit-fils » opposé à *sobrino* « neveu » vs le vénitien *ne(v)ódo* (cf. italien *nipote*) « petit-fils / neveu » (Montagner 2001).

En principe les emprunts étaient adaptés à la phonomorphologie du vénitien, ainsi par exemple des mots typiques de la culture mexicaine comme *chile*, *mole*, *pulque* ou *huarache* « sandale », substantifs masculins en espagnol qui ont été adoptés comme substantifs féminins, mais de nos jours tous les emprunts lexicaux ne subissent plus d'adaptation.

Il y a une présence plus ou moins abondante de mots espagnols avec un équivalent dans le code vénitien et qui concerne des sphères différentes : substantifs, verbes, marqueurs conversationnels, idiotismes. Cependant dans la plupart des cas il ne s'agit pas d'emprunts communautaires (*integrated borrowing*), mais d'emprunts en discours ou personnels (*nonce borrowing*) propres à l'alternance de code des bilingues, et qui ne modifient pas l'inventaire lexical, par exemple :

Si 'l encuentre, bóna, ma si no 'l cate, fone che? (Montagner 2001)

« Si je le trouve, c'est bon, mais si je ne le trouve pas, qu'est-ce que nous faisons ? »

Par contre, l'introduction des idiotismes de l'espagnol du Mexique reflète, plus qu'un simple phénomène linguistique, une intégration culturelle mexicaine (Montagner 2001).

Au niveau morphologique, la proximité des deux langues a contribué à la confusion de certaines formes qui n'affectent pas l'ensemble du système, comme c'est le

cas de la conjonction conditionnelle *se* qui est devenue *si*, comme en espagnol.

Plus intéressante est l'adaptation de l'article indéterminé vénitien qui ne comptait que les formes du singulier (vén. *an / na*, esp. *un / una* « un / une ») au paradigme morphologique de l'espagnol, avec la création de formes du pluriel (vén. *ne / ni*, esp. *unos / unas* « des ») :

vén. *Dème [ni] fuminante, par piazher*

esp. *Me da unos cerillos, por favor*

« Donnez-moi des allumettes, s'il vous plaît ».

Cette nouvelle formation est limitée à une partie des locuteurs. Ces phénomènes sont variables et ne sont pas encore grammaticalisés. En tout cas il ne s'agit pas d'une *interlectisation*, mais de phénomènes isolés qui peuvent être comparés à des modifications morphologiques subies par des langues indigènes en contact avec l'espagnol, comme l'apparition de la catégorie de l'article en guarani (Granda 1979 : 380-381). Une étude quantitative et de fréquence reste à faire.

2.1.2 Interférences du vénitien dans l'espagnol

Moins graves dans le cas de l'espagnol les interférences du *chipileño* ne sont que des nuances micro-dialectales qui n'arriveront jamais à faire partie du langage national, comme le fait que certains Chipileños parlent espagnol avec un accent vénitien [9], ou l'utilisation d'interjections, comme *¡Oh Dio!*, *¡Oyoi!* ou *¡Orco!* (Montagner 2008 et Ibarra 2011). Plus remarquables sont les interférences syntaxiques comme la double négation :

no vino no (vén. *no l é ñist no*)

« il n'est pas venu »

ou l'ordre des mots interrogatifs, que le vénitien place en fin de phrase, par exemple :

¿Tú vives dónde? ¿Esto cuesta cuánto? (Lipski 2003)

« Où est-ce que tu habites ? Combien coûte ceci ? »

Un phénomène très intéressant est la présence des pronoms sujets dans l'espagnol des Chipileños bilingues, étudiée par Barnes (2009 et 2010) : l'espagnol est une langue à sujet nul, mais le vénitien utilise des clitiques obligatoires, qui peuvent être réinterprétés en tant que pronoms sujet, par exemple :

... yo cuando era yo chiquito, me acuerdo que hacían la polenta aquí en está esquina… Pero era yo, yo creo que dos años tenía yo, y me acuerdo. (Barnes 2010 : 16)

« … moi, quand j'étais petit, je me rappelle qu'on faisait la polenta ici dans ce coin… Mais moi j'étais, moi je crois que j'avais deux ans moi, et je me rappelle. »

Mi madre inclusive hablaba un español malo, no hablaba un buen español, con un acento muy raro y mezclaba mucho las palabras o sea, no que mezclaba las palabras. Ella cuando hablaba en español hablaba en español pero le daba la conjugación del italiano... pero lo que pasa es que ella pensaba en dialecto y traducía en español. Nunca pudo pensar en español mi mama. Ella tenía que ped- inclusive si tú le hablabas en español no te respondía rápidamente ella. Ella pasaba uno o dos segundos para responder, se ve que traducía su pensamiento, eh, al español. (Barnes 2010 : 19)

« Ma mère parlait même un mauvais espagnol, elle ne parlait pas un bon espagnol, avec un accent très bizarre et elle mélangeait beaucoup les mots c'est-à-dire, ce n'est pas qu'elle mélangeait les mots. Elle, quand elle parlait en espagnol parlait en

9. On constate une neutralisation des vibrantes /r/ - /ɾ/ [aregla$^{\delta}$o] par [aɾegla$^{\delta}$o] (Lipski 2003).

espagnol mais faisait les conjugaisons en italien… mais ce qu'il se passe est qu'elle pensait en dialecte et traduisait en espagnol. Elle n'a jamais pu penser en espagnol ma maman. Elle devait deman- même si tu lui parlais en espagnol elle ne te répondait pas rapidement. Elle mettait une ou deux secondes pour répondre, on voit qu'elle traduisait sa pensée, eh, à l'espagnol. »

2.2 Vitalité du *chipileño*

Bien que les pressions pour l'adoption de la langue nationale soient fortes, les membres de la communauté minoritaire peuvent prendre des mesures actives pour protéger leur langue. Des groupes locaux et des linguistes travaillent à préserver et documenter la variété du vénitien de Chipilo. Le groupe *Véneti a Chipilo* (« Vénitiens à Chipilo ») est responsable de la récupération des traditions communautaires, comme le jeu collectif dénommé *Rigoleto* [10], et de la publication du bulletin culturel *Al Nostro* (« Le nôtre »), qui représente un accès à la lecture pour un grand nombre de Chipileños, avec l'adoption de la nouvelle orthographie.

Un élément très important est l'apparition de publications en vénitien, notamment le roman *Al prim* [11] de l'écrivain bilingue et « *biliterato* » Eduardo Montagner Anguiano. En ce qui concerne l'orthographe, comme beaucoup de langues non normalisées (y compris le vénitien), le *chipileño* n'a pas encore de graphie standard officielle. Toutefois dans la dernière décennie, il y a eu des efforts continus pour développer et normaliser une forme écrite de la langue (Montagner 2005). Notamment un système basé sur l'alphabet italien créé par MacKay, malgré les différences entre phonèmes italiens et vénitiens et le fait que les Chipileños ignorent le système italien. Plus populaire est le système basé sur l'alphabet espagnol – que les locuteurs apprennent à l'école – proposé par Eduardo Montagner et Ana María González.

Comme Holmes (1992 : 63) le signale, « un autre facteur qui peut contribuer au maintien d'une langue pour ceux qui émigrent est le degré et la fréquence du contact avec la patrie. Un flux régulier de nouveaux migrants ou même de visiteurs maintiendra le besoin d'employer la langue vivante » [12]. En octobre 1982, à l'occasion de la célébration du centenaire de sa fondation, le contact entre Chipilo et la Vénétie a été renouvelé par la visite de familles de Segusino, venues à Chipilo pour la première fois. Ce jumelage entre les deux villes continue, et des voyages réciproques dans chaque pays ont lieu chaque année [13].

Les Chipileños sont fiers de leur identité italienne et surtout *chipileña*, et se sentent en même temps italiens et mexicains, de la même façon qu'on peut être *chiapaneco* et mexicain, *totonaque* et mexicain, ou sicilien et italien. Comme en témoignent les exemples suivants :

> *pues yo creo que mexicano / chipileño porque la identidad es muy distinta de la, de un mexicano. Yo siento que es, tiene más identidad un chipileño que un mexicano* (Barnes 2010 : 19)

10. Le Rigoleto consiste à faire rouler dans des toiles, le dimanche de Pâques, des œufs peints de différentes couleurs.

11. *Al prim*, Puebla, Conaculta, 2006, roman repris dans le livre *Ancora fon ora*, Puebla, Conaculta, 2010.

12. "Another factor which may contribute to language maintenance for those who emigrate is the degree and frequency of contact with the homeland. A regular stream of new migrants or even visitors will keep the need for using the language alive."

13. "Further contributing to Veneto language maintenance in Chipilo is the renewed contact between Chipilo and Northern Italy. In October of 1982, Chipilo celebrated its centennial with many festivities that included the visit of families from Segusino for the first time. This hermandad between the two towns has continued, and excursions to each country take place every year" (Barnes 2010 : 133).

« eh bien, je crois que Mexicain / Chipileño parce que l'identité est très différente de celle d'un Mexicain. Je sens que, un Chipileño a plus d'identité qu'un Mexicain. »

... y somos mexicanos, vaya, nada más con sangre de descendientes italianas, pero en realidad yo, cuando juega un partido de fútbol México Italia yo apago la televisión yo no quiero ver perder a ninguno de los dos, vaya, y creo yo que hasta me duele más cuando pierde México, vaya, me da más dolor, vaya, pero yo para evitar y no sufrir, yo, yo mejor apago la televisión y a volar, yo no quiero ver que se enfrenten dos, dos razas mías. (Barnes 2010 : 18)

« … et nous sommes mexicains, juste avec du sang de descendants italiens, mais en réalité, quand le Mexique et l'Italie disputent un match de football j'éteins la télévision, je ne veux voir perdre aucun des deux et bon, je crois même que ça me fait plus mal quand le Mexique perd, j'ai plus mal, mais pour éviter et ne pas souffrir, moi, je préfère éteindre la télévision, et c'est tout, je ne veux pas voir s'affronter deux, mes deux races à moi. »

Au niveau langagier, l'utilisation du vénitien confirme la loyauté à la communauté locale et ethnique, et l'usage de l'espagnol montre l'intégration à la communauté nationale. Ce qui est reflété dans les témoignages suivants :

Noaltri se sentón taliani ancora, iá séndo messicane, noatre se sentón taliane (Sartor-Ursini 1983 : 272)

« Nous nous sentons encore italiens, même si nous sommes mexicaines, nous nous sentons italiennes. »

Pués, mi pénse che la satisfaczión, i ne a fat sénpre sentirse, cóme te ditòi? Che són messicani ma, de orijen taliàn e alóra, pèrder qél, l é cóme ià pèrder tut, no? (Sartor-Ursini 1983 : 267)

« Je pense que la satisfaction, qui nous a fait toujours sentir, comment te dire ? Que nous sommes mexicains, mais d'origine italienne, et alors, perdre ça, c'est comme tout perdre, n'est-ce pas ? »

Comme Romani le signale « les deux langues ne représentent pas de valeurs en lutte, mais possèdent une signification sociale différente et une utilité différente qui, dans cette phase du contact, ne se font pas face ouvertement » (Romani 1992 : 86) [14]. Un des facteurs les plus décisifs pour la conservation d'une langue minoritaire est que celle-ci soit un symbole important de l'identité du groupe (Holmes 1992 : 63) [15]. Quand l'appartenance à un groupe provoque un sentiment de fierté (soit pour des motifs nationalistes, soit de par le niveau socio-économique), et quand l'identification avec le groupe se voit déterminée par l'utilisation de la langue minoritaire, continuer à utiliser celle-ci constitue un stimulant pour cette communauté (MacKay 1999 : 88) [16]. À Chipilo, le vénitien symbolise le positif de la communauté et il est maintenu comme symbole d'identification de la communauté même.

Barnes (2010a) montre comment parmi les groupes d'âge, ce sont précisément les plus jeunes générations qui considèrent l'espagnol comme moins important pour

14. «Los dos idiomas no representan valores en lucha, sino que poseen un diferente significado social y una diferente utilidad que, en esta fase del contacto, no se enfrentan abiertamente.»

15. "There are certain social factors which seem to retard wholesale language shift for a minority language group, at least for a time. Where language is considered an important symbol of a minority group's identity, for example, the language is likely to be maintained longer."

16. «Cuando pertenecer a un cierto grupo (local o étnico) provoca un sentimiento de orgullo, y cuando la identificación con el grupo está determinada por el uso del idioma minoritario, constituye un incentivo para esa comunidad el seguir utilizando este idioma. En estos casos el idioma minoritario simboliza lo positivo del grupo o comunidad y se mantiene como símbolo de identificación con la comunidad.»

la communauté et qui s'identifient moins à la culture mexicaine que les générations plus anciennes. Ceci est attribué au prestige positif lié au vénitien et au lien fort entre le vénitien et l'identité ethnique qui persiste aujourd'hui dans la distinction entre *chipileño* et *mexicano* [17].

L'augmentation des mariages mixtes avec des non-locuteurs de *chipileño* peut changer la situation si les enfants perdent le *chipileño* comme langue maternelle. Savoir si le vénitien à Chipilo cèdera la place à l'espagnol est une question ouverte à laquelle seulement le temps pourra répondre. En tout cas la situation de contact soutenu de langues romanes à Chipilo représente un exemple précieux dans le processus de maintien d'une langue minoritaire et du rôle qu'y jouent le prestige et l'identité.

Références

BARNES Hilary, 2009, *A Sociolinguistic Study of Sustained Veneto-Spanish Bilingualism in Chipilo*, Mexico, thèse de doctorat, The Pennsylvania State University.

BARNES Hilary, 2010a, "Social motivations for sustained bilingualism in an Italo-Mexican community", in Cl. Borgonovo *et alii* (eds.), *Selected Proceedings of the 12th Hispanic Linguistics Symposium*, Somerville, Cascadilla Proceedings Project, p. 122-135.

BARNES Hilary, 2010b, "Subject pronoun expression in bilinguals of two null subject languages", in Karlos Arregi, Zsuzsanna Fagyal, Silvina A. Montrul and Annie Tremblay (eds.), *Romance Linguistics 2008: Interactions in Romance*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 9-22.

BOHME Frederick, 1975, *A History of the Italians in New Mexico*, New York, Arno Press.

GIURATI Giovanni, 1995, *La crociera italiana nell'America Latina*, Roma, Istituto Cristoforo Colombo.

GANDA Germán de, 1979, «Un caso complejo de interferencia morfológica recíproca en situación de bilingüismo amplio (español y guaraní en Paraguay)», *SCL* 30, p. 379-382.

HAUGEN Einar, 1972, *The Ecology of Language*, Stanford, Stanford University Press.

HJELMSLEV Louis, 1966, *Le Langage*, Paris, Minuit.

HUERTA BORTOLLOTTI Agustín, 1997, «Un dialetto veneto nell'altiplano messicano», in Franca Bizzoni y Mariapia Lamberti (eds.), *Palabras, poetas e imágenes de Italia*, Mexico, UNAM, p. 109-113.

IBARRA Carlos Enrique, 2011, "Identity, language and history in Chipilo : the periodic (re)construction of a Veneto community all'estero", *Revista de Humanidades sarasuati* (en ligne).

LIPSKI John M., 2003, *Spanish world-wide: the last century of language contacts,* invited lecture, Middlebury College (en ligne).

MACKAY Carolyn, 1984, "The Veneto dialect of Chipilo, México", *Texas Linguistic Forum* 23, p. 123-133.

MACKAY Carolyn, 1992, "Language maintenance in Chipilo: a Veneto dialect in Mexico", *International Journal of Social Language* 96, p. 129-145.

MACKAY Carolyn, 1993, *Il dialetto veneto di Segusino e Chipilo*, Treviso, Grafiche Antiga.

MACKAY Carolyn, 1995, *A Veneto Lexicon: the Dialect of Segusino and Chipilo*, Treviso, Grafiche Antiga.

17. "L1 is a strong indicator of language use patterns and attitudes in that L1 Veneto bilinguals use more Veneto and demonstrate more favourable attitudes towards Veneto than L1 Spanish bilinguals. Across age groups, younger generations view Spanish as less important to the community and identify less with Mexican culture than older generations. This is attributed to the positive prestige associated with Veneto and the strong link between Veneto and ethnic identity that persists today in the distinction between Chipileños and Mexicanos".

MACKAY Carolyn, 1999, «Dos casos de mantenimiento lingüístico en México: el totonaco y el véneto», in Anita Herzfeld y Yolanda Lastra, *Las causas sociales de la desaparición y mantenimiento de las lenguas en las naciones de América*, Hermosillo, Universidad de Sonora.

MEO ZILIO Giovanni, 1987, « Lingue in contatto: interferenze fra veneto e spagnolo in Messico », in Giovanni Meo Zilio (ed.), *Presenza, cultura, lingua e tradizioni dei veneti nel mondo I: America Latina*, Venezia, Centro Interuniversitario di Studi Veneti, p. 237-263.

MEO ZILIO Giovanni, 1989, *Estudios hispanoamericanos: temas lingüísticos*, Roma, Bulzoni.

MONTAGNER ANGUIANO Eduardo, 2001, «El dialecto véneto de Chipilo», *Orbis Latinus* (en ligne).

MONTAGNER ANGUIANO Eduardo, 2005, *Parlar par véneto, víver a Mésico*, Puebla, Secretaria de Cultura.

MONTAGNER ANGUIANO EDUARDO, 2008, «La escritura en véneto chipileño», *Líneas de fuga* 26, p. 67-79.

MONTAGNER ANGUIANO Eduarado, 2009, «Chipilo : etnia, lengua, cultura e ideología véneta en México», *Raixe Venete – el jornale dei Veneti* (en ligne).

PASSARELLI James J., 1946, "Italy in Mexico: Chipilo", *Italica* 23(1), p. 40-45.

ROMAINE Suzanne, 2000, *Language in Society. An Introduction to Sociolinguistics*, Oxford, Oxford University Press.

ROMANI Patrizia, 1992, *Conservación del idioma en una comunidad italo-mexicana*, México, Instituto Nacional de Antropología e Historia.

SALA Marius, 1998, *Lenguas en contacto*, Madrid, Gredos.

SARTOR Mario e URSINI Flavia, 1983, *Cent'anni di emigrazione: una comunitá veneta sugli altipiani del Messico*, Treviso, Grafiche Antiga.

SAVARINO Franco, 2001, « Ai confini della latinità : Presenza del fascismo italiano in Messico (1922-1935) », *Africana. Rivista di studi extraeuropei*, p. 131-153.

SAVARINO Franco, 2006, «Un pueblo entre dos patrias. Mito, historia e identidad en Chipilo, Puebla (1912-1943)», *Cuicuilco* 13/34, p. 277-291.

THOMASON Sarah G. and KAUFMAN Terrence, 1988, *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*, Berkeley, University of California Press.

URSINI Flavia, 1983, « Trevigiani in Messico: riflessi linguistici di una dialettica tra conservazione ed assimilazione », in Manlio Cortelazzo (ed.), *Guida ai dialetti veneti* 5, Padova, CLEUP, p. 73-84.

WEINREICH Uriel, 1968, « Unilinguisme et bilinguisme », dans André Martinet (éd.), *Le Langage*, Paris, Gallimard, « Encyclopédie de la Pléiade », p. 647-684.

WÖSSNER Christiane, 2002, *Qua parlón fa noantri! Spracherhalt und ethnische Identität in Chipilo-einer Sprachinsel des Veneto in México*, Bern usw., Peter Lang.

ZAGO BRONCA José Agustín, 1982, *Breve historia de la fundación de Chipilo*, Chipilo, Imprenta Venecia.

ZAGO BRONCA José Agustín, 2007, *Los Cuah'tatarame de Chipíloc*, 2ª ed., Puebla, s.e.

ZILLI MANICA José Benigno, 1981, *Italianos en México. Documentos para la historia de los colonos italianos en México*, Xalapa, Ediciones San José.

ZILLI MANICA José Benigno, 1998, *La estanzuela: historia de una cooperativa agrícola de italianos en México*, Xalapa, Editora del Gobierno del Estado de Veracruz-Llave.

ZILLI MANICA José Benigno, 1997, *La Villa Luisa de los italianos: un proyecto liberal*, Xalapa, Universidad Veracruzana.

Quatrième partie

À la recherche d'une étymologie panromane : Le Dictionnaire Étymologique ROMan

À la recherche d'une étymologie panromane : lexique héréditaire roman et influence du superstrat germanique dans le DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*) : le cas de */'βad-u/ ~ */'uad-u/, « gué »

Julia ALLETSGRUBER
Université de Zurich – ATILF/CNRS et Université de Nancy

Introduction
Le DÉRom – principes théoriques et méthodologiques

Projet au départ binational, financé conjointement par l'ANR (*Agence Nationale de la Recherche*) et la DFG (*Deutsche Forschungsgemeinschaft*), le *Dictionnaire Étymologique Roman* réunit désormais des équipes de rédaction et de révision internationales. Plus qu'un dictionnaire, il est devenu un outil de formation de la relève scientifique, comptant dans ses rangs de nombreux étudiants, doctorants et jeunes chercheurs.

Tout en se voulant le successeur du *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de Wilhelm Meyer-Lübke, qui est la référence dans le domaine depuis un siècle, le DÉRom s'en éloigne aussi, par sa conception et par sa méthodologie [1]. Alors que, pour l'étymologie des langues romanes, on se base généralement sur les données du latin écrit, l'équipe du DÉRom propose au contraire d'avoir recours à la grammaire comparée-reconstruction, qui est appliquée avec succès dans les autres familles linguistiques (v. Anttila 1989 : 229-263 ["The Comparative Method (the Central Concept)"] ; Fox 1995 : 57-91 ["The Comparative Method: Basic Procedures"]). En linguistique romane, l'utilisation de cette méthode a semblé longtemps inutile en raison du témoignage massif du latin écrit, et elle n'a trouvé d'application que dans les travaux de Hall (1950) et Dardel (par exemple 1996). Or, Lüdtke (1982 : 293) pense qu'il existait, déjà à l'époque de Cicéron, un décalage entre le latin écrit et la langue parlée, pouvant s'apparenter à une situation de diglossie. Comme les langues romanes sont issues de la langue parlée, il n'y a que la grammaire comparée-reconstruction qui permette d'atteindre leur ancêtre commun, appelé *protoroman* dans la terminologie du DÉRom. La méthode consiste à le reconstruire à partir des différentes formes rencontrées dans les langues romanes – les cognats.

Cela ne signifie pas pour autant que le latin écrit ne soit pas pris en compte. Le corrélat du latin écrit est toujours mentionné – lorsqu'il existe – dans le commentaire. Et les prototypes obtenus grâce à la grammaire comparée-reconstruction sont systématiquement confrontés aux données écrites. Lorsqu'il y a divergence entre les deux types de données, comme dans l'article */es'kʊlt-a-/ v.tr. « tendre l'oreille vers ce qu'on peut entendre ; accueillir avec faveur (les paroles de quelqu'un) » du DÉRom [2] dont la forme n'a pas de garant graphique latin, il convient de le justifier. L'article relève, à cet effet, les attestations latines *abscultare* (fin 2e s. - 6e s.) et *obscultare* (45/43 ; 6e s. ; tous TLL 2, 1534 ; DCECH 2, 713), dont les graphies témoignent d'une réanalyse, par les locuteurs, du latin tardif *ascultare* et du latin classique *auscultare* comme des préfixés, parallèlement à la greffe préfixale en ëx-

1. Voir à ce propos Buchi & Schweickard 2010.

2. V. Schmidt 2010-2011 *in* DÉRom s.v. */es'kʊlt-a-/.

qui est à la source du protoroman */es'kʊlt-a-/. La variation graphique attestée et la variation orale reconstruite sont conjuguées dans une explication unitaire pour rendre compte des conséquences engendrées dans la latinité tardive par la dissimilation régressive qu'a connue la diphtongue initiale du latin *auscultare*.

Les idiomes romans retenus pour fournir les cognats cités sont divisés en idiomes obligatoires et idiomes facultatifs. Les premiers, au nombre de vingt, doivent toujours être cités ; il s'agit du dacoroumain, de l'istroroumain, du méglénoroumain, de l'aroumain, du dalmate, de l'istriote, de l'italien, du sarde, du frioulan, du ladin, du romanche, du français, du francoprovençal, de l'occitan, du gascon, du catalan, de l'espagnol, de l'asturien, du galégo-portugais (avant sa séparation en galicien et portugais au milieu du XIVe siècle), puis du galicien et du portugais pris séparément. Les idiomes facultatifs correspondent à des variétés diatopiques des idiomes obligatoires ; ils ne sont cités que lorsque l'idiome obligatoire correspondant ne présente pas de cognat.

Le support de ce nouveau dictionnaire étymologique est pour l'instant le site internet du projet (http://www.atilf.fr/DERom), en attendant une publication papier qui se fera dans une phase ultérieure. Les 508 articles projetés dans un premier temps, qui sont listés dans la nomenclature sur le site internet, correspondent au noyau central du lexique roman héréditaire. Il s'agit, pour l'essentiel, des 488 bases étymologiques communes à l'ensemble des langues romanes ou à la quasi-totalité d'entre elles recensées par Fischer (1969 : 113-115). Cette liste exclut les mots non héréditaires et ceux n'appartenant qu'à certaines langues romanes. 58 articles ont été rédigés lors de la première phase du projet, qui s'est achevée en 2010, et ils sont consultables en ligne ; environ 200 autres articles sont en cours de rédaction. Sur le site, on trouve également, outre une présentation générale du projet et de l'équipe, une bibliographie et une liste des publications en rapport avec le projet.

1. L'étymologie de fr. *gué*, it. *guado*, esp. *vado*, roum. *vad*, etc. : état des lieux

Pour mieux cerner la différence du traitement étymologique proposé par le DÉRom par rapport à ce qui a été fait traditionnellement, il convient de regarder un exemple concret. Nous aimerions d'abord montrer comment l'étymologie de roum. *vad*, de sard. *báđu,* d'esp. *vado*, de port. *vau* ainsi que d'it. *guado* et de fr. *gué* a été traitée dans les principaux ouvrages étymologiques, pour confronter ensuite ce traitement à celui proposé par le DÉRom. Nous avons, pour cela, consulté le REW, le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg et le DEAF (*Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*).

L'article 9120a du REW pose comme étymon le latin *vadum*, qu'il traduit par *Furt* (« gué »). Il donne ensuite la forme roumaine *vad*, puis un sicilien *vadu*, mais avec un sens différent (« fente, fêlure dans un mur ou dans un récipient »). Suivent les formes de parlers d'Italie – le calabrais, le parler des Abruzzes, le parler de Subiaco (« passage dans une haie »), le comasque (« espace entre deux champs ») et le véronais (« sentier étroit menant à l'Adige ») – puis du campidanais (un dialecte sarde) *bau* avec le sens de « gué », du sursilvan *vau* « lit de rivière », et les formes espagnole et portugaise. Pour les formes italienne, française, occitane et catalane, en *gu-*, Meyer-Lübke suppose un croisement avec un francique *wad*. L'article se termine par des dérivés divers.

Dans l'article *WAĐ « seichte Stelle (endroit peu profond) » du FEW (von Wartburg 1964 *in* FEW 17, 438b-441a), von Wartburg pose un étymon germanique (plus précisément ancien bas francique) pour les formes galloromanes. Il explique

cela par les issues en *gu-* et *w-* (en wallon, lorrain, champenois), majoritaires dans ces parlers, à côté de quelques formes en *v-*. Le latin VADUM n'est continué, d'après von Wartburg, que par les formes roumaine, sarde, romanche, espagnole et portugaise. Il admet néanmoins que le mot VADUM a dû exister, dans les parlers gallo-romans, avant l'arrivée des Francs, et que par conséquent la différenciation des formes remontant à VADUM et celles remontant à *WAĐ est très « subtile ».

La position de von Wartburg est un peu trop radicale et nous verrons qu'il n'est pas besoin de postuler un étymon lexématique germanique. La variation des initiales *gu- , w-* et *v-* est régulière, surtout dans les parlers septentrionaux du domaine d'oïl, en raison de leur déphonématisation partielle [3], et elle n'est pas forcément due à un étymon ancien francique (d'autant que celui-ci pourrait difficilement expliquer les formes italienne et catalane). Seule une influence phonique d'un lexème germanique peut être invoquée à l'origine de ce *w- / gu-*, mais elle reste discutable.

Le DEAF (plus précisément Möhren 1995 *in* DEAF G 1537-1546) rejette l'étymologie proposée par le FEW, en posant comme étymon latin VADUM. Il met aussi en doute l'influence germanique en ce qui concerne les traces de *-d* final, qui peuvent aussi bien s'expliquer par VADUM que par *WAĐ.

2. Le problème de l'influence germanique

La question de l'influence du superstrat germanique sur les langues romanes, et notamment sur le français, est un problème ardu qui occupe les linguistes depuis des décennies. Comme nous l'avons vu, les différents dictionnaires étymologiques sont loin d'être unanimes concernant l'étymologie de fr. *gué*. Alors que le REW parle d'un croisement avec un étymon germanique, le FEW va encore plus loin en postulant un étymon ancien bas francique. Le DEAF en revanche soutient que la variation entre *v-* et *gu-* n'a pas de valeur phonématique (v. ci-dessus) et qu'il convient par conséquent de poser comme étymon le latin VADUM.

Möhren (2000) traite le problème du *gu-* initial roman en s'appuyant, dans son étude, sur 54 lexèmes français à initiale *g- / gu-* qui soit proviennent d'un étymon germanique, soit sont considérés comme issus d'un croisement avec un tel étymon. Cette idée de croisement s'explique par le fait que le [w-] initial latin donne généralement [v-], rarement [gw-], tandis que c'est l'inverse pour le [w-] inital germanique, devenu normalement [gw-] et rarement [v-]. Or Möhren s'étonne du nombre élevé de ces prétendus croisements, et leur préfère une explication globale, qui consiste à postuler un « itinéraire *bis* », c'est-à-dire une évolution phonétique différente, largement attestée mais non régulière. Alors que « l'évolution ancienne et normale est latin [w] > latin vulgaire [β] > latin tardif et roman [v] » (Möhren 2000 : 54-55), l'évolution parallèle correspondrait à « latin [w] > latin vulgaire et tardif [w] > latin tardif et roman [gw] » (*ibid.*). Ainsi, pour ce qui est de *gué*, le [w] de VADUM (une semi-voyelle bilabiale), au lieu de donner la labiodentale [v], aurait pu aboutir à [gw] dans une évolution parallèle, sans que pour autant un croisement avec un lexème germanique soit entré en jeu. Möhren y voit le reflet d'un conservatisme qui aurait survécu dans certaines régions. Nous allons voir que cette explication, par ailleurs convaincante, pose tout de même un problème dans le cas de *gué*.

3. Une proposition alternative : l'article */'βad-u/ ~ */'uad-u/ du DÉRom

En considérant les différents cognats fournis par les langues romanes, et en reconstruisant un étymon protoroman à partir de ceux-ci, au lieu de partir du mot latin

3. Cf. Möhren 1974 *in* DEAF G 247.

vadum, nous avons été amenée à postuler un étymon « triple ». En regardant les différentes issues romanes, on constate tout de suite une subdivision en formes en *v-* et en formes en *gu-*. Les premières se rencontrent sur une aire extensive englobant le roumain, le sarde, le frioulan, le romanche, l'espagnol, l'asturien et le galégo-portugais. L'application de la méthodologie de la grammaire comparée-reconstruction à ces cognats amène à postuler un étymon */'βad-u/. Pour tenir compte du cognat dacoroumain, appartenant à une strate conservatrice, il faut postuler un premier type */'βad-u/ neutre. Les formes sarde, frioulane, romanche, espagnole, asturienne et galégo-portugaise, toutes masculines, nous amènent à reconstruire un deuxième type, */'βad-u/ masculin. Cette évolution vers le masculin, qui est la règle dans les langues romanes autres que le roumain n'est pourtant jamais mentionnée explicitement dans la tradition romaniste. Le DÉRom s'efforce au contraire d'expliciter toutes ces « évidences » trop souvent passées sous silence. Cela permet aussi de prendre au sérieux le latin écrit lui-même, puisque, à côté du nom neutre *vadum* est également attesté un nom masculin *vadus*. L'étymologie traditionnelle peut se passer de cette dernière forme, elle s'y intéresse au seul niveau de la grammaire, et non pas à celui du lexème. La procédure déromienne invite, au contraire, à la prendre en compte et à acter le fait que le changement de genre pour ce mot est déjà documenté en latin. *Vadus* témoigne directement de la recatégorisation de *vadum* qui a donné lieu aux formes romanes masculines. Le DÉRom aboutit donc à une relation plus juste entre formes romanes et latin écrit [4].

Pour les formes italienne *guado*, française *gué*, francoprovençale *gua*, occitane *ga*, gasconne *goa* et catalane *gual*, l'étymon ne peut être */'βad-u/, la fricative bilabiale */β/ ne pouvant aboutir à /g/. Nous proposons donc un troisième prototype étymologique, le substantif masculin */'uad-u/. Il s'agit là seulement, dans un premiers temps, et avant toute volonté de reconstruire une histoire, d'un classement d'après les formes des langues romanes. Ce troisième prototype est répandu sur une aire centrale connue pour ses tendances innovatrices. L'analyse aréologique incite donc a penser que ce prototype est plus récent que les deux autres, et il peut s'expliquer, selon une première hypothèse, par une influence lexicale germanique (ou du moins par un allophone emprunté à son homonyme germanique */'wað-/). Le problème que pose cette hypothèse est le superstrat exact auquel cet emprunt a été fait : Wartburg parle d'ancien bas francique en ce qui concerne les formes du domaine d'oïl. Pour les formes occitanes, italiennes et catalanes, il peut difficilement s'agir du même superstrat, et il faudra envisager des emprunts à d'autres parlers germaniques (comme le longobard dans le cas de l'italien) [5]. Il nous paraît pourtant peu vraisemblable qu'un même type d'emprunt se soit fait au même moment dans plusieurs langues romanes à des parlers germaniques différents. On peut encore envisager, avec Wartburg [6], une diffusion du type en *gu-* à partir du français, mais le fait que A tonique en français se soit diphtongué au VIe siècle

4. Cette attitude déromienne peut faire voir des solutions que laisserait passer l'attitude classique, comme le montre le cas suivant, révélé lors d'un atelier de l'équipe du DÉRom : tandis que les dictionnaires font remonter les noms romans du fuseau à *fusus, -i,* m., le roumain *fus* est ambigène et l'italien *fuso* a eu anciennement un pluriel *fusa*, ce qui indique un point de départ *fusum, -i,* n. Cette forme est d'ailleurs bien documentée en latin tardif, mais comme la plupart des données romanes concordent avec le latin classique, c'est *fusus, -i,* m. qui est retenu par l'étymologie classique. La procédure suivie par le DÉRom oblige à partir de toutes les formes romanes pour reconstruire le protoroman, et donc de postuler un ambigène */fus-u/, sg., et */fus-a/, pl., qui concorde avec le latin tardif *fūsum,* n.

5. Cf. FEW 17, 440a : „In Italien hat vielleicht das lgb. wort ähnlich auf VADUM eingewirkt".

6. Cf. FEW 17, 440a : „das kat. wort wird aus dem occit. stammen". Sous-entendu : la forme occitane provient elle-même du français (?).

implique que cette diffusion ait eu lieu avant, pour pouvoir donner des formes telles que catalan *gual*. Il est plus simple d'envisager une explication globale, c'est-à-dire une forme protoromane */'uad-u/ responsable de toutes les formes romanes en *gu*-, même si l'origine de cette forme protoromane doit rester pour le moment inexpliquée. Cela a au moins le mérite de résoudre le problème de l'*etimologia prossima*, à défaut d'expliquer *l'etimologia remota*, qui, d'ailleurs, ne devrait pas préoccuper le romaniste en premier lieu.

Cette seconde hypothèse s'appuie sur l'étude de Möhren (2000) et postule une évolution phonétique de type « itinéraire *bis* ». Mais tandis que Möhren y voit un trait conservateur (v. ci-dessus), l'aréologie des issues de */'uad-u/ l'assigne à un stade plus récent du protoroman que */'βad-u/, qui oblige à le considérer comme une innovation et non pas comme un reflet d'un conservatisme. Nous n'avons donc à ce stade pas d'explication à cette évolution, et il faudra voir par la suite s'il peut éventuellement s'agir d'un hypercorrectisme.

Conclusion

Au lieu de partir de la forme latine et de chercher à l'adapter afin qu'elle puisse expliquer les différentes issues romanes (tel que cela est pratiqué dans le REW), le DÉRom part au contraire de ces issues romanes pour remonter à l'étymon. Dans le cas de */'βad-u/ ~ */'uad-u/, cela oblige à postuler, pour rendre compte de l'ensemble des formes romanes, trois prototypes étymologiques différents, hiérarchisés spatialement et chronologiquement et susceptibles d'être enchaînés dans une explication coordonnée et cohérente. Puisque le corrélat du latin écrit, *vadum,* ne peut expliquer toutes les formes rencontrées dans les langues romanes, il est méthodologiquement préférable de sérier les prototypes et de les articuler pour mettre en évidence la problématique des articulations.

L'application stricte de la reconstruction, avec constitution de catégories de classement dont on ne connaît pas, au moment où on les écrit, la valeur en termes de reconstruction de l'histoire, prouve ici sa valeur pour la raison suivante : c'est que Möhren, excellent lexicologue, lexicographe et étymologiste, qui a examiné la question d'une manière très complète, n'a pas discuté la question aréologique alors que les données sont bien connues depuis longtemps. Le DÉRom est le premier dictionnaire qui mette en avant cet argument, le premier qui soit par la suite en état de proposer un nouvel historique (encore incomplet), et aussi le premier qui sorte donc d'un débat bloqué en apportant du neuf, sur une question pourtant débattue en long et en large, et alors même que ce type d'argumentation est tout à fait disponible pour l'étymologie habituelle. Le DÉRom n'injecte pas de nouveaux arguments ou une nouvelle théorie, mais il propose une nouvelle *procédure* qui permet d'utiliser plus complètement les outils dont, en principe, l'étymologie romane disposait déjà.

L'article */'βad-u/ ~ */'uad-u/ démontre en outre, sur un plan méta-scientifique, le profit qu'on peut tirer d'un va-et-vient entre recherche ponctuelle et travail global (lexicographique). En l'occurrence, la thèse de l'étymologie germanique pour les formes en *gu*- (telle qu'elle est postulée par le REW et le FEW) est rejetée dans l'article *gué* du DEAF, puis remplacée sous la forme d'un possible « itinéraire *bis* » dans l'étude de Möhren (2000). L'article du DÉRom, tout en s'appuyant sur ce travail, oblige à revoir les hypothèses émises, à la lumière des données qu'il regroupe.

Références

ANTTILA Raimo, 1972, 1989, *Historical and Comparative Linguistics*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins.

BALDINGER Kurt *et al.*, 1974-…, *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*, Québec, Tübingen et Paris, Presses de l'Université Laval, Niemeyer et Klincksieck. [DEAF]

BUCHI Éva et SCHWEICKARD Wolfgang, 2008-…, *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*, Nancy, ATILF, http://www.atilf.fr/DERom. [DÉRom]

BUCHI Éva et SCHWEICKARD Wolfgang, 2010, « À la recherche du protoroman : objectifs et méthodes du futur *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) », dans M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier et P. Danler (éds), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Innsbruck 2007)*, Berlin et New York, de Gruyter, vol. 6, p. 61-68.

CHAMBON Jean-Pierre, 2010, « Pratique étymologique en domaine (gallo)roman et grammaire comparée-reconstruction. À propos du traitement des mots héréditaires dans le TLF et le FEW », dans I. Choi-Jonin, M. Duval et O. Soutet (éds), *Typologie et comparatisme. Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Louvain, Peeters, p. 61-75.

DARDEL Robert de, 1996, *À la recherche du protoroman*, Tübingen, Niemeyer.

FISCHER Iancu, 1969, « III. Lexicul. 1. Fondul panromanic », dans A. Rosetti *et al., Istoria limbii române*, Bucarest, Editura Academiei Republicii Socialiste România, volume 2, p. 110-116.

FOX Anthony, 1995, *Linguistic reconstruction. An introduction to theory and method*, Oxford, Oxford University Press.

HALL Robert A. Jr., 1950, "The reconstruction of proto-romance", *Language,* 26, p. 6-27.

LÜDTKE Helmut, 1982, « Remarques sur l'épistémologie de la grammaire "historique" », dans P. Wunderli (éd.), *Du mot au texte. Actes du IIIe Colloque International sur le Moyen Français (Düsseldorf, 17-19 septembre 1980)*, Tübingen, Narr, p. 291-300.

MEYER-LÜBKE Wilhelm, 1911–1920[1], 1930–1935[3], *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter. [REW$_3$]

MÖHREN Frankwalt, 2000, « "Guai victis !" Le problème du *gu* initial roman », *Medioevo romanzo,* 24, p. 5-81.

WARTBURG Walther von *et al.*, 1922-2002, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn, Heidelberg, Berlin u. Basel, Klopp, Winter, Teubner u. Zbinden. [FEW]

Annexes

Article *vadum* du REW :

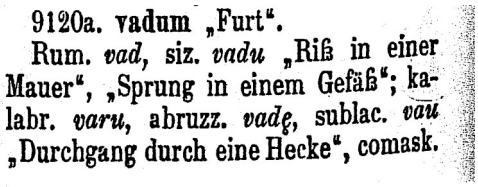

9120a. vadum „Furt".
Rum. *vad*, siz. *vadu* „Riß in einer Mauer", „Sprung in einem Gefäß"; kalabr. *varu*, abruzz. *vadę*, sublac. *vau* „Durchgang durch eine Hecke", comask.

vo „Raum zwischen zwei Feldern", veron. *vo* „schmaler Weg, der an die Etsch führt", campid. *bau* „Furt", obw. *vau* „Flußbett", sp. *vado*, pg. *vao*. — +fränk. *wad*: it. *guado*, frz. *gué*, prov. *gua*, kat. *gual*. — Ablt.: siz. *zbadari* „bersten", abruzz. *sbadá* „weit aufreißen", venez. *vaon* „Durchgang durch eine Hecke", puschl. *bon* „Weg durch ein Gut" Guarnerio, RIL. 39, 510; trient. *vayum*, sulzb. *vayun*, uengad. *bavun* „Lücke in einer Umfriedigungsmauer, um einen Durchgang zu schaffen". — Dazu *-zz-* mit Schallelement: it. *guazzo* „Pfütze", *guazzoso* „sumpfig", „naß", „betaut", *guazzare* „durchwaten", „schwemmen", *guazzabuglio* „Mischmasch", ait. *guazzerone* „Zipfel", amant. *guattsaró*, cingol. *vattsarone*, teram. *guattsarone*, kors. *butsarona* „Matrosen- und Bauernmantel" Belli, ID. 3, 195; sp. *esguazar*, pg. *esguasar* „durchwaten". — Diez 175; Regula, Zs. 43, 8. (Zu it. *guazzabuglio*: röm. *zabajone* „Eierpunsch" Goidanich 137 ist schwierig; zu ahd. *wazzar* Caix, Zs. 1, 454 formell nicht möglich. Wie sich dazu afrz. *gace* „Schlamm", lothr. *was* „Schlamm", *gasé poi ev* „im Wasser waschen", *gasui* „Schlamm", lyon. *gasí* „eine Flüssigkeit umrühren", morv. *gosé* „beschmutzen", südfrz. *gasuo* „Schlamm" verhalten, ist nicht klar; Einfluß von hd. *wasser* Sainéan 2, 119 ginge wohl für die ostfrz. Formen, nicht für die poitev. und südfrz.)

Article */'βadu/ ~ */'uad-u/ du DÉRom

*/'βad-u/ s.n. « endroit peu profond d'un cours d'eau permettant de le traverser sans perdre pied »

I. Type originel : */'βad-u/ s.n.

*/'βad-u/ > dacoroum. *vad* s.n. « endroit peu profond d'un cours d'eau permettant de le traverser sans perdre pied, gué » (dp. 1581/1582, DLR ; Tiktin[3] ; EWRS ; Cioranescu n° 9122 ; MDA ; ALR SN 825 p 386 ; 826 p 836 ; 828* p 250 [« lit de rivière »] ; 318 p 605, 705, 723, 769 [« endroit où le bétail en pâture se repose »]) [1].

II. Type présentant un changement de genre : */'βad-u/ s.m.

*/'βad-u/ > it. *vado* s.m. « gué » (fin 13e-16e s., GDLI ; GAVI [surtout sens figurés] ; AIS 1423* p 550, 551 [tosc. *vado* « passage dans une haie »] ; p 791 [cal. *badu* « ouverture d'un parc à moutons »]), sard. *báđu* (dp. apr. 1073/1180 [*badu*], Blasco-Crestomazia 1, 149 ; DES ; PittauDizionario 2), frioul. *vât* (dp. 17e s., Faggin ; GDBTF), romanch. *vau* (dp. 1580, HWBRätoromanisch), esp. *vado* (dp. 1198 [arag.], DEAF G 1537 ; DME ; DCECH 5, 727-728 ; NTLE), ast. *vau* (dp. 12e/13e s. [*vao*], DELlAMs ; AriasPropuestes 2, 426-428 ; DGLA), gal. *vao* / port. *vau* (dp. 1264/1284, TMILG ; DDGM ; DRAG1 ; DELP3 ; Houaiss2 ; CunhaVocabulário2) [2].

III. Type innovatif : */'uad-u/ s.m.

*/'uad−u/ > it. *guado* s.m. « gué » (dp. av. 1292, DELI2 ; GAVI ; AIS 1423* p 542 [tosc. *gwado* « passage dans une haie »] ; 1522* p 274 [lomb. *gua* « lavoir »]), fr. *gué* (dp. ca 1100 [*guez* pl.], TLF ; FEW 17, 438b-439a ; GdfC ; TL ; DEAF G 1541 ; AND2 ; ALF 755 p 38, 685 [« lavoir »] ; 3 p 121, 122, 126, 147, 155, 158, 169, 270, 292 [« abreuvoir »]), frpr. *gua* (dp. *ca*1290, GononDocuments 17 ; MargOingtD 134 ; HafnerGrundzüge 39 n. 1 ; DocMidiM 54 ; FEW 17, 438b-439a), occit. ga (dp. ca 1170 [gua], BrunelChartesSuppl 41 ; Raynouard ; AppelChrestomathie ; FEW 17, 438b ; ALFSuppl 102 p 733, 813, 841), gasc. *goa* (dp. 1192/1214 [ms. 2e m. 13e s. ; *gua*], CartBigRC 118 ; FEW 17, 438b ; Palay ; CorominesAran 478), cat. gual (dp. 988 [guad], DECat 4, 691 ; MollSuplement n° 3336 ; DCVB).

Commentaire. – À l'exception du dalmate et du ladin, toutes les branches romanes présentent des cognats conduisant à reconstruire, soit directement, soit à travers des types évolués, protorom. */'βad−u/ s.n. « endroit peu profond d'un cours d'eau permettant de le traverser sans perdre pied, gué »[3].

Les issues romanes ont été subdivisées ci-dessus selon les trois prototypes dont elles relèvent : celles sous I (neutres) et II (masculines) continuent régulièrement protoroman */'βad−u/, tandis que celles sous III postulent une protoforme */'uad−u/. En faisant abstraction du genre, on constate que le type */'βad−u/ (I et II) se rencontre dans une aire extensive englobant le roumain, l'italien, le sarde, le frioulan, le romanche, l'espagnol, l'asturien et le galégo-portugais. En revanche, le type */'uad-u/ (III) est caractéristique d'une aire continue et centrale (it. fr. frpr. occit. gasc. cat.) qui le dénonce comme innovatif. Ce prototype plus récent peut s'expliquer soit comme le résultat d'une influence lexicale germanique, soit comme celui d'une évolution phonétique particulière. Dans la première hypothèse (cf. par exemple MeyerLübkeGLR 1, § 416 et LausbergLinguistica 1, § 303), l'initiale de */'uad-u/ serait empruntée à germ. */'wað-/ s. « gué » (afrq. */'wað-/ en domaine d'oïl, mais probablement des lexèmes appartenant à d'autres variétés germaniques dans les autres cas)[4, 5]. Dans la seconde hypothèse, qui s'appuie sur l'analyse de 54 lexèmes et a le mérite de proposer une modélisation unifiée là où la *communis opinio* multiplie les explications *ad hoc* (Möhren,MedRom 24, 26-27, 44, 50-51, 69 et passim), */'uad-u/ ne doit rien à une influence germanique, mais manifeste une évolution phonétique de type « itinéraire bis », largement attestée, mais non régulière. L'aréologie des issues de */'uad-u/, qui assigne ce dernier clairement à un stade plus récent du protoroman que */'βad−u/, empêche toutefois d'y voir le reflet d'un conservatisme tel qu'il est postulé par Möhren,MedRom 24, 51, 54-55, 62 : une autre explication devra être trouvée (s'agirait-il d'un hypercorrectisme ?).

Le genre neutre de l'étymon se déduit de celui du continuateur roumain (I), même si une strate plus récente du protoroman, au moins continental (il peut s'agir d'une évolution idioromane en sarde), a fait basculer le nom dans la classe des masculins (II ; cf. le cas semblable de */'ϕen−u/ ~ */'ϕεn−u/).

Le corrélat du latin écrit de I., *uadum*, *-i* s.n. « gué », est connu durant toute l'Antiquité (dp. Plaute [**ca*254-†184], OLD), celui de II, *uadus, -i* s.m. « id. », est attesté sporadiquement entre Varron (*116-†27) et Fronton (**ca*100-†*ca*170, tous les deux OLD). Le système graphique du latin de l'Antiquité ne permet pas de détecter un éventuel corrélat du type III.

Bibliographie. – MeyerLübkeGLR 1, § 223, 308, 416, 436 ; REW3 *s.v. vadum* ;

Ernout/Meillet4 *s.v. uadum* ; von Wartburg 1964 in FEW 17, 438b-441a, *wađ ; LausbergLinguistica 1, § - 173-175, 274, 301, 303, 375-377 ; HallPhonology 261 ; Faré n° 9120a ; SalaVocabularul 543 ; MihăescuRomanité 191 ; Möhren,MedRom 24 ; Möhren 1995 in DEAF G 1537-1545.

Signatures. – Rédaction : Julia Alletsgruber. – Révision : Reconstruction, synthèse romane et révision générale : Jean-Pierre Chambon. Romania du Sud-Est : Victor Celac. Italoromania : Giorgio Cadorini ; Anna Cornagliotti ; Paul Videsott. Galloromania : Jean-Paul Chauveau. Ibéroromania : Maria Reina Bastardas i Rufat ; Myriam Benarroch ; Ana María Cano González ; Fernando Sánchez Miret. Révision finale : Éva Buchi. – Contributions ponctuelles : Simone Augustin ; Pascale Baudinot ; Ana Boullón ; Jérémie Delorme ; Xosé Lluis García Arias ; Xavier Gouvert ; Yan Greub ; Günter Holtus ; Lucia Manea ; Stella Medori ; Thomas Städtler ; Simone Traber.

Date de mise en ligne de cet article. – Première version : 11/03/2011. Version actuelle : 26/02/2013.

---

1. La datation ca 1418 proposée par Tiktin[3] concerne une attestation relevée dans un texte alloglotte slavon. – Ce lexème est toujours neutre en dacoroumain, malgré EWRS, qui le donne comme masculin, sans attestations.

2. La date de 1068 proposée par DELP3 ainsi que celle de 1258 fournie par DDGM se réfèrent à des textes en latin.

3. Le lexème protoroman semble avoir été emprunté par l'albanais (alb. *va* s.m., VătăşescuAlbaneză 151 ; BonnetAlbanais 387), même si la chute de /-d-/ fait difficulté.

4. Von Wartburg in FEW 17, 440a pose un étymon ancien francique pour expliquer l'initiale de wall. *wez*, pic. *viez*, norm. ⌜*vé*⌝, champ. ⌜*wot*⌝, lorr. ⌜*wé*⌝, frcomt. ⌜*wa*⌝ (FEW 17, 438b-439a), mais la variation de l'initiale (w-, g-, v-) ne contraint pas à postuler un étymon lexématique germanique ; en témoignent les issues régulières dans le domaine oïlique, surtout aussi dans les parlers septentrionaux proches du domaine germanique (awall. apic. alorr. ⌜*weit*⌝) (cf. Möhren,MedRom 24). Möhren in DEAF rejette d'ailleurs l'étymologie de von Wartburg, alors que le TLF l'a pas encore reprise.

5. Rien ne s'oppose à ce que les finales d'awall. *wez*, d'abourg. *guef* (FEW 17, 438b-439a), des formes invariables *gués, guez* (expliquées par un éventuel emploi collectif du pluriel) et des formes de cas sujet singulier en -s citées par DEAF G 1541 soient héréditaires (cf. Pfister in FEW 15/1, 135a et Möhren,MedRom 24, 69 n. 141).

L'étymologie du lexique héréditaire : en quoi l'étymologie panromane est-elle plus puissante que l'étymologie idioromane ? L'exemple du DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*)

Myriam Benarroch
Université Paris Sorbonne

Nous venons ajouter ici notre pierre au plaidoyer pour une étymologie panromane, lancé dans les publications, déjà nombreuses, sur le DÉRom [1]. Dans une précédente communication, centrée sur l'étymologie portugaise (Benarroch à paraître), nous concluions ainsi notre propos : « Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'état de l'étymologie portugaise en matière de lexique héréditaire […]. Encore faut-il accepter d'inscrire ces recherches dans une perspective plus large, celle de l'étymologie panromane. » Nous y revoici donc, cette fois-ci pour aborder plus globalement l'étymologie du lexique héréditaire roman. Nous fonderons notre analyse sur les 58 articles du DÉRom accessibles en ligne à ce jour [2].

1. Quelques précisions terminologiques

1.1 Lexique héréditaire roman

Nous reprenons à notre compte la définition de *mot héréditaire* donnée par Chambon (2010 : 62) :

> Un mot héréditaire du français (ou d'une autre variété romane) est une unité lexicale transmise par tradition orale ininterrompue et ayant subi, de ce fait, tous les changements phoniques qui caractérisent cette variété. Un mot héréditaire est donc nécéssairement un mot oral (dont le signifiant est le produit de changements phoniques systémiques).

1.2 Idioroman

Le terme *idioroman* a été proposé pour la première fois par Buchi et Schweickard (2009 : 101) à propos de la lexicographie : « la lexicographie que l'on pourrait appeler idioromane, c'est-à-dire concernant les différentes langues romanes prises isolément ». *Idioroman* signifie donc : « relatif à une langue romane particulière » (Buchi 2010a : 43) et s'oppose à *panroman*.

1. Pour une présentation générale du DÉRom, nous renvoyons à l'article de Julia Alletsgruber dans ce même volume. Nous remercions vivement Éva Buchi et Jean-Pierre Chambon dont la relecture attentive nous a permis d'améliorer la version précédente de cet article.

2. */a'gʊst-u/ ; */'ali-u/ ; */'anɪm-a/ ; */'ann-u/ ; */a'pril-e/ ; */aˈpril-i-u/ ; */as'kʊlt-a / ; */'aud-i-/ ; */'baâ-a/ ; */'âad-u/ ; */'barb-a/$_1$; */'barb-a/$_2$; */'batt-e-/ ; */âi'n-aki-a/ ; */'âin-u/ ; */'bɪâ-e/ ; */'âɪndɪk-a-/ ; */'dåke/ ; */'dɛnt-e/ ; */'dɔrm-i-/ ; */'åder-a/ ; */'ârâ-a/ ~ */'ârb-a/ ; */ ; */es'kʊlt-a-/ ; */'eks-i/ ; */'Öak-e-/ ; */Öe'âr-ar-i-u/ ; */'Öån-u/ ~ */'Öån-u/ ; */'ɸili-u/ ; */ka'âall-a/ ; */ka'âall-u/ ; */'kad-e-/ ; */'karn-e/ ; */'karpin-u/ ; */'kasi-u/ ; */kas'tani-a/ ~ */kas'tɪni- a/ ; */ka'ten-a/ ; */'kresk-e-/ ; */'kul-u/ ; */la'brusk-a/ ~ */la'brʊsk-a/ ; */'laks-a-/ ; */'lakt-e/ ; */'laur-u/ ; */'lɛâ-a-/ ; */'lɔk-u/ ; */'mai-u/ ; */'mart-i-u/ ; */'månt-e/ ; */'mɔnt-e/ ; */'mʊst-u/ ; */'nap-u/ ; */'nɪâ-e/ ; */'pan-e/ ; */'part-e/ ; */'pɔnt-e/ ; */ro'tʊnd-u/ ; */sa'gɪtt-a/ ; */'sal-e/ ; */'salâi-a/.

2. La méthode de l'étymologie panromane au service du DÉRom

2.1 L'étymologie du fonds héréditaire latin implique l'étymologie panromane

À propos de l'établissement des étymons des mots héréditaires, Chambon (2010 : 64-65) écrit : « [l']étape reconstructive […] contraint [l'étymologiste], s'il ne s'occupe que d'une seule langue (ou d'un seul groupe de langues), à rompre le face-à-face entre "ma" langue et le latin écrit, pour passer obligatoirement par l'ensemble des variétés romanes. » C'est ce que Buchi (2010a : 47) a appelé la *triangulation.* Une triangulation entre le lexème dans la langue romane à étymologiser (par exemple le français), les cognats dans les autres idiomes romans et l'ancêtre commun, c'est-à-dire l'étymon protoroman. On pourrait aussi évoquer l'image d'une double pyramide, d'abord inversée puis normale.

L'étymologie des mots romans héréditaires implique la nécessité de convoquer l'ensemble des variétés romanes, que l'examen se révèle positif ou négatif concernant tel ou tel idiome. Elle opère donc nécessairement dans une optique panromane. Se pose alors la question de la représentation des variétés romanes. Étant donné la faible place occupée par la grammaire comparée dans les études romanes, contrairement aux travaux réalisés sur d'autres branches ou familles linguistiques (v. Chambon 2007 ; 2010), on ne peut s'étonner finalement de constater que la phylogenèse de la branche romane ne soit pas établie et que de nombreuses zones d'ombre subsistent dans la structure de l'arbre généalogique roman et des différents sous-groupes et rameaux qui le composent. La méthodologie mise en œuvre dans le DÉRom a fait le choix de retenir vingt idiomes « de citation obligatoire » (v. Alletsgruber dans ce même volume). Ces idiomes se répartissent en 14 branches[3], auxquelles il faudra probablement ajouter l'istriote (v. Chambon 2011)[4]. La première tâche de l'étymologiste panroman est donc, pour une base étymologique donnée, provisoire, de recenser les idiomes ou les branches possédant un continuateur de cette base. Une fois qu'il a réuni tous les cognats, il peut se livrer à la comparaison intraromane pour remonter à l'ancêtre commun, en reconstruisant l'étymon protoroman. Quatre situations distinctes s'offrent alors à lui, selon le nombre d'idiomes dans lesquels l'étymon protoroman est représenté ; elles se traduisent, dans le commentaire d'un article du DÉRom, par quatre formulations distinctes :

1. « Tous les parlers romans sans exception présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. […] (26 articles – sur 58 – illustrent cette situation)[5] ;

3. (Dacoroumain et/ou istroroumain et/ou méglénoroumain et/ou aroumain) + dalmate + italien + sarde + frioulan + ladin + romanche + français + francoprovençal + occitan + gascon + catalan + (espagnol et/ou asturien) + (galicien/portugais ou galicien et/ou portugais), v. LB : 57. On pourra s'étonner de l'absence de l'aragonais et du manque de différenciation systématique entre les variétés italiennes septentrionales et centro-méridionales. Ces questions sont à l'étude au sein de l'équipe du DÉRom.

4. « Cet examen amène à conclure que l'istriote/istroroman constitue un rameau indépendant de la branche romane, au sens où cet idiome a connu des innovations qui lui sont propres (abaissement du vocalisme) et non au sens où il aurait refusé ensuite tout changement en commun avec d'autres groupes de parlers. Au plan généalogique, ce rameau se caractérise comme un embranchement direct (sans nœud intermédiaire) du protoroman italo-occidental, embranchement toutefois "pré-spécifié" […]. Au plan géolinguistique, il s'agit d'un embranchement latéral, en cela comparable à l'embranchement, plus ancien, du végliote voisin […], et ayant présenté précocement des affinités avec les espaces romagnol et vénitien » (Chambon 2011 : 299-300).

5. */'ali-u/ ; */'ann-u/ ; */'barb-a/$_1$; */'batt-e-/ ; */'bɪâ-e/ ; */'âin-u/ ; */'dåke/ ; */'dɛnt-e/ ; */'dɔrm-i-/ ; */'ârâ-a/ ~ */'ârb-a/ ; */'Öak-e-/ ; */'Öân-u/ ~ */'Öân-u/ ; */'ɸili-u/ ; */'karn-e/ ; */'kresk-e-/ ; */'kul-u/ ; */'laks-a-/ ; */'lakt-e/ ; */'lɛâ-a-/ ; */'lɔk-u/ ; */'mai-u/ ; */'mɔnt-e/ ; */'nɪ âe/ ; */'pan-e/ ; */'part-e/ ; */'pɔnt-e/.

2. « Toutes les branches romanes présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. […] » (4 articles) [6] ;
3. « À l'exception du […] et du […], toutes les branches romanes présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. […] » (21 articles) [7] ;
4. « Le […], le […], le […] et le […] présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. […] » (7 articles) [8].

C'est en remontant les étapes successives que l'étymologiste découvre parfois que l'ancêtre commun n'est pas toujours celui qu'il attendait.

2.2 L'importance de la variation dialectale pour la reconstruction

Les idiomes pris en compte dans le DÉRom sont répartis en deux catégories, obligatoires et facultatifs. Les idiomes considérés comme « obligatoires » (v. LB : 42) ne sont pas nécessairement des idiomes standardisés (v. Andronache à paraître). Ainsi, l'istroroumain, le méglénoroumain et l'aroumain, qui sont des dialectes du roumain, n'en sont pas moins des idiomes obligatoires. Quant aux idiomes facultatifs, leur nombre augmente à mesure que la reconstruction nécessite le recours à de nouvelles variétés dialectales. À ce jour, nous en comptons 81. Ce chiffre inclut des regroupements d'idiomes, tels italien septentrional, italien central, italien méridional ou encore galicien/portugais (LB : 52-55). Toutefois, le but du DÉRom n'est pas de citer l'intégralité des variétés romanes dans lesquelles un lexème est représenté : seules sont convoquées celles qui sont nécessaires à la reconstruction, et seulement si n'est pas représenté l'idiome obligatoire qui les subsumerait [9]. Pour reconstruire les formes protoromanes, le DÉRom s'appuie notamment sur les données dialectologiques révélées par de nombreux atlas linguistiques [10].

Un exemple d'utilisation de variantes dialectales pour la reconstruction : le bas-engadinois *erba* représente la branche romanche dans la première subdivision phonétique (I. */'årb-a/) de l'article à double étymon */'årb-a/ ~ */'årâ-a/ (Jan Reinhardt), tandis que pour la seconde subdivision (II. */'ɛrβ-a/ [avec la fricative bilabiale */β/]), le représentant du romanche est constitué de la forme typisée ˹*jarva*˺ attestée en haut-engadinois et en sursilvan.

2.3 Le rôle des cognats appartenant à des états plus anciens

Lorsqu'un lexème contemporain n'est pas un continuateur régulier du protoroman, c'est-à-dire s'il présente une « anomalie » non explicable par les lois phonétiques propres à l'idiome auquel il appartient, il n'est pas retenu parmi les matériaux du DÉRom. S'il revêt un intérêt particulier, notamment s'il n'existe aucun continuateur

6. */ka'âall-u/ ; */ka'ten-a/ ; */'mânt-e/ ; */sa'gɪtt-a/.

7 . */a'gʊst-u/ ; */'anɪm-a/ ; */a'pril-e/ ; */as'kʊlt-a/ ; */'aud-i-/ ; */'baâ-a/ ; */'âad-u/ ; */âi'n-aki-a/ ; */'âɪndɪk-a-/ ; */'åder-a/ ; */'eks-i/ ; */Öe'âr-ar-i-u/ ; */'kad-e-/ ; */'kasi-u/ ; */kas'tani-a/ ~ */kas'tɪni-a/ ; */la'brusk-a/ ~ */la'brʊsk-a/ ; */'mart-i-u/ ;*/'mʊst-u/ ; */ro'tʊnd-u/ ; */'sal-e/ ; */'salâi-a/.

8. */a'pril-i-u/ ; */'barb-a/$_2$; */es'kʊlt-a-/ ; */ka'âall-a/ ; */'karpin-u/ ; */'laur-u/ ; */'nap-u/.

9. Par exemple, *s.v.* */'Öak-e-/ (Buchi 2009-2012), dans la première subdivision de l'article regroupant les issues du type originel */'Öak-e-re/, l'italien ne connaissant pas d'issue de ce type, sont convoquées dans les matériaux des variétés d'italien septentrional (ancien émilien-romagnol *facere*) et d'italien méridional (salentin *faćere*, dialecte de la Lucanie *faćere*, calabrais *facere*), tandis que pour le type évolué */'Ö-a-re/, qui connaît une issue en italien, *fare*, seule cette issue italienne est citée dans les matériaux.

10. ALiR pour les langues romanes en général ; ALR pour le roumain en général ; WildSprachatlas et ALDM pour le méglénoroumain ; AIS pour l'italien en général, l'istriote, le sarde, le frioulan, le ladin et le romanche ; ASLEF pour le frioulan ; ALD-I pour le ladin ; ALF pour le français, le francoprovençal, l'occitan et le gascon ; ALPI pour les idiomes de la péninsule ibérique.

régulier, il peut être cité en note. On trouve parfois dans les textes une forme appartenant à un état plus ancien de la langue et qui, elle, est étymologique. Un exemple : l'italien contemporain *dieci* n'est pas issu régulièrement de l'étymon */'dɛke/, le /i/ final n'étant pas étymologique ; les textes attestent néanmoins une forme *diece* dp. av. 1292 et jusqu'à 1884/1886 : c'est la forme régulière qui permet de remonter à l'étymon ; dès lors, seul *diece* figure dans les matériaux et *dieci*, forme analogique (probablement sur *vinti*) qui a évincé la forme étymologique, est relégué dans une note [11].

2.4 La mise en évidence de concurrents

Prenons le cas de la désignation de la femelle de l'espèce équine dans les langues romanes (v. Cano González *in* DÉRom *s.v.* */ka'âall-u/ et */ka'âall-a/). À un stade ancien du latin de l'Antiquité, le mâle de cette espèce est désigné par *equus*, qui est accompagné d'un féminin *equa* « jument ». *Caballus*, plus tardif (dp. av. 103 av. J.-C.), a le sens de « cheval hongre ; cheval de somme ; cheval de peu de valeur ». Il faut attendre trois générations pour voir attesté le lexème dans son sens généricisé de « cheval ». Pour ce qui est de la femelle, certains idiomes romans la désignent par le féminin de *caballus* et d'autres non. La reconstruction permet de comprendre pourquoi, comme le montre le commentaire de l'article. Le masculin */ka'âall-u/, doté d'un sens spécial ou péjoratif, pour lequel il n'existe pas de féminin, se diffuse partout à partir de la péninsule italienne. Puis le sens se généralise et se diffuse sur les mêmes territoires. Généralisé dans ce sens, le lexème s'accompagne d'un féminin */ka'βall-a/, formation secondaire, qui se diffuse à son tour mais trop tard pour atteindre des régions éloignées de la péninsule car Rome n'est plus alors le centre directeur. C'est pourquoi on ne trouve */ka'âall-a/ qu'en dalmate, italien, frioulan, ladin, romanche tandis que le couple */ka'âall-u/ / */'eku-a/ perdure, au moins jusqu'au Moyen-Âge, à travers ses continuateurs en roumain, sarde, français, occitan, gascon, catalan, espagnol, galicien et portugais. Les données du latin écrit confirment celles de la reconstruction romane. *Caballa* est attesté dans l'Antiquité tardive, à partir du 6e siècle : il est alors suffisamment implanté pour faire son apparition dans la langue écrite, tandis qu'à la même époque *equus* en disparaît presque complètement.

Il arrive que le concurrent d'un lexème héréditaire soit un emprunt. Ainsi, l'ancien portugais *fẽo* (*ca*1260-14e s.), a été évincé par un emprunt savant au latin, *feno*. L'emprunt peut se faire à une langue alloromane : Celac & Buchi (à paraître) ont montré que les noms de mois héréditaires du dacoroumain désignant février, mars, avril et août ont été évincés en dacoroumain moderne standardisé par des emprunts au slavon.

La mise en évidence des concurrents offre un éclairage nouveau sur les raisons des choix lexicaux qui se sont opérés dans l'histoire du lexique roman.

3. L'étymologie panromane et sa relation au latin : qui est l'ancêtre ?

La méthode de la grammaire comparée – reconstruction qui fait remonter un lexème à un étymon oral et non pas écrit remet en question nombre d'étymologies idioromanes. Et l'étymon protoroman reconstruit ne correspond pas toujours à

11 « 1. En italien standard, cette forme étymologique, que l'on ne trouve, dès le 18e siècle, pratiquement plus que dans des textes littéraires, a été évincée par *dieci* (dp. 1268 [ms. 1278], CastellaniGrammStor 316 ; DELI2 ; GDLI ; GAVI ; LIZ 4.0 ; Merlo, AUTosc 44, 42 ; Faré n° 2497 ; AIS 288), forme issue de *diece*, probablement par analogie avec *vinti* (v. RohlfsGrammStor 1, § 142) » (Benarroch 2008-2011 *in* DÉRom *s.v.* */'dɛke/).

l'étymon du latin écrit enregistré par les dictionnaires, qui n'en est, au mieux, qu'une « photographie » plus ou moins floue. Voyons quelques exemples pris dans le DÉRom.

3.1 Quand l'ancêtre commun aux langues romanes ne peut être unique

L'article */'årb-a/ ~ */'årâ-a/ rédigé par Jan Reinhardt a pour lemme un double étymon. En effet, « */'årb-a/ ~ */'årâ-a/ sont irréductibles en reconstruction et donc à considérer comme des variantes protoromanes. Cette variation atteste d'une fluctuation phonématique entre */b/ et */β/ » comme le montrent les deux séries suivantes représentant la répartition des idiomes romans dans les deux subdivisions de l'article :

I. */'årb-a/ > dacoroum. *iarbă*, istroroum. *iårba*, méglénoroum. *i̯arbă*, aroum. *iarbă*, dalm. *jarba*, istriot. *ǧiérba*, it. *erba*, frioul. *jàrbe*, lad. *èrba*, bas-engad. *erba*, fr. *herbe*, frpr. *'ɛrba*, occit. ˹*erbo*˺, cat. *herba*.

II. */'årâ-a/ > itcentr./itmérid. ˹*erva*˺, sard. èrba, haut-engad./surs. ˹*jarva*˺, gasc. ˹*erba*˺, esp. *hierba*, ast. ˹*yerba*˺, gal. *herba*/port. *erva*.

Autrement dit, on ne peut remonter plus haut pour trouver un ancêtre commun à l'ensemble des issues romanes. Trois autres articles du DÉRom illustrent ce cas de deux variantes irréductibles : */'ɸen-u/ ~ */'ɸɛn-u/ (Jan Reinhardt) ; */kas'tani-a/ ~ */kas'tɪni-a/ (Stella Medori); */la'brusk-a/ ~ */la'brʊsk-a/ (Jan Reinhardt).

3.2 Quand l'étymon latin n'est pas celui de la tradition lexicographique idioromane

Si la nomenclature du DÉRom est fondée sur les 488 bases étymologiques panromanes, ou presque, dégagées par Iancu Fischer (1969), certains articles de notre dictionnaire sont absents de sa liste : ils sont nés d'articles rédigés précédemment, la reconstruction romane n'ayant pas permis d'aboutir à un étymon unique. C'est le cas de */a'pril-i-u/ (Celac), */'barb-a/$_2$ (Schmidt), */es'kʊlt-a-/ (Schmidt). Lors de la rédaction de son article initial */asˈkʊlt-a-/, Schmidt est arrivé à la conclusion que tous les cognats romans n'étaient pas réductibles à cet étymon et il a donc rédigé un nouvel article */es'kʊlt-a-/. Les issues romanes se répartissent ainsi entre les deux articles :

*/es'kʊlt-a-/ > fr. *écouter*, frpr. ˹escoutar˺, occit. *escotar*, gasc. *escoutà*, cat. *escoltar*, esp. *escuchar*, ast. *escuchar*, gal. *escoitar*, port. *escutar*.

*/asˈkʊlt-a-/ > dacoroum. *asculta* istroroum. *ascuta*, méglénoroum. *scultári*, aroum. *ascúltu*, it. *ascoltare*, sard. *askultare*, frioul. *scoltâ*, lad. *ascutè*, romanch. *scultar*, fr. ˹*ascouter*˺, frpr. ˹*acoutar*˺, aesp. *ascuchar*, ast. *ascuchar*, agal./aport. *ascoitar*.

*/es'kʊlt-a-/, analysé par Jean-Paul Chauveau (*in* FEW 25 : 1060a) comme issu de */asˈkʊlt-a-/ par greffe préfixale, a complètement évincé cet étymon dans une aire cohérente occitane, gasconne et catalane dès l'époque prélittéraire, ce qui permet d'envisager la Narbonnaise comme foyer de cette innovation (v. Schmidt *in* DÉRom, *s.v.* */es'kʊlt-a-/). Le latin écrit de l'Antiquité ne connaît pas de corrélat de ce lexème. Or, pour ne prendre qu'un exemple, celui du portugais, le dictionnaire étymologique de Machado (DELP$_3$) propose comme étymon tant du contemporain *escutar* que de aport. *ascoitar*, *ascuitar* le « lat. *auscultāre* ».

Le DÉRom met aussi en évidence, dans plusieurs articles, un étymon intermédiaire entre le prétendu étymon en latin écrit proposé par les dictionnaires étymologiques traditionnels et les lexèmes à étymologiser. Cet étymon « intermédiaire » est en réalité l'étymon direct, le seul à retenir du point de vue de l'*etimologia prossima*. Ainsi, les lexèmes romans désignant le mois de février ne sont pas issus

du latin écrit *februarius* comme l'indique le REW_3 (mais aussi le DECat pour le catalan *febrer*, v. Bastardas i Rufat & Buchi à paraître), mais du protoroman */ɸe'ârari-u/ (v. Celac & Buchi à paraître) dont la forme écrite *febrarius* (avec expulsion de /u/ après le groupe /br/) est par ailleurs attestée dans plusieurs inscriptions ainsi que dans l'*Appendix Probi* (mil. 5e s.).

3.3 Quand le lexème considéré comme héréditaire est en réalité un emprunt

Dans l'article */'karpɪn-u/, Stella Medori arrive à la conclusion que pour « des considérations d'ordre phonétique, chronologique et géobotanique (le charme n'est pas autochtone dans la péninsule ibérique) », esp. *carpe* s.m. « charme » et port. *carpa* s.f., considérés par REW_3 et $DELP_3$ comme des issues héréditaires, sont en réalité des emprunts, suivant ainsi DCECH qui tient *carpe* et *carpa* pour des emprunts à l'occitan [12]. Autre exemple, dans l'article */la'brusk-a/ ~ */la'brʊsk-a/, le type ˹*labrusca*˺ représenté en fr. occit. cat. esp. port. est un emprunt savant.

L'article */âi'n-aki-a/ rédigé par Jérémie Delorme illustre la manière dont la reconstruction romane réussit à étager les issues héréditaires d'un type lexical protoroman et à isoler les emprunts. Les deux tableaux suivants (tableaux 1 et 2) résument la situation. Dans le premier, figurent les issues héréditaires. Elles ont été subdivisées dans l'article selon les deux signifiés dont elles relèvent : « produit de pressurage du raisin » (I) et « plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré » (II). On observe que la plupart des idiomes romans se trouvent sous I. Cette subdivision a été, à son tour, divisée selon la valeur de quantification des issues : singulier */âi'n-aki-a/ (I.1) et *plurale tantum* */âi'n-aki-e/ (I.2). En bas du tableau figurent les corrélats du latin écrit correspondant aux types I.1 et I.2, le type II en étant dépourvu. Le second tableau réunit les lexèmes romans non héréditaires, et donc qui ne figurent pas parmi les matériaux du DÉRom. On voit qu'ils ressortissent à diverses classes et sous-classes étymologiques : latinisme, emprunts intraromans, dérivés. Les dictionnaires idioromans ne reflètent pas cette complexité et les étymologies sont parfois contradictoires et/ou erronées. Ainsi, le dalm. [vi'nuɔts] s.pl. est considéré par ElmendorfVeglia comme masculin et comme un emprunt à it. *vinacce* s.f.pl. alors que BartoliDalmatico le donne comme féminin et comme un emprunt au vénitien, et ceci bien que */'âin-aki-e/ ne soit pas continué en vénitien ! Pour l'espagnol *vinaza*, DCECH ne décèle pas le caractère d'emprunt. Pour le catalan, DECat considère implicitement qu'il s'agit du produit d'une dérivation idioromane (v. Bastardas i Rufat & Buchi à paraître).

12. Chambon (à paraître 2) considère esp. *carpe* comme un emprunt non pas à l'occitan mais soit directement au gascon, où il est attesté en 1400 à Bordeaux, soit à la plus ancienne strate du français de cette ville.

*/âi'n-aki-a/ s.f. « produit du pressurage du raisin »		
I. Sens primaire : « produit du pressurage du raisin »		II. Sens innové : « plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré »
I.1 Singulier : */âi'n-aki-a/	I.2 *Plurale tantum* : */âi'n-aki-e/	*/âi'n-aki-a/
it. *vinaccia*	dalm. [vi'nuƆts]	frioul. *vinàcie*
sard. *vináθθa*	istriot. [vi'naθe]	romanch. *vinatscha*
aost. *vinace*	itsept. *vinacce*	
occit. *vinassa*		
gasc. *binasso*		
cat. *vinassa*		
corrélat du latin écrit *uinacea* / *uinacia*, *-ae* s.f. « marc de raisin », dp. Varron (* 116 – † 27)	corrélat du latin écrit *uinaceae* s.f.pl. « id. », uniquement chez Caton (* 234 – † 149)	ø

Tableau 1.

dacoroum. *vinaţă*	latinisme d'auteur dont la forme a été refaite sur le modèle de lexèmes héréditaires et de dérivation interne
fr. *vinasse* « marc pressuré et lie recueillie au fond des récipients vinaires »	emprunt à l'occitan
esp. *vinaza*	procède de deux voies d'emprunt, selon le sens : (1) « marc de raisin » < cat. *vinassa* ; (2) « liquide trouble provenant d'un vin à demi aigre et qui sert à la préparation du vert-de-gris » < fr. *vinasse*
fr. *vinasse* « gros vin »	dérivés idioromans formés, au moyen de continuateurs du suffixe protorom. */-'aki-a/, à valeur péjorative, sur la base d'un substantif continuateur de protorom. */'âin-u/ « vin » (v. MeyerLubkeGRS 2, § 414).
port. *vinhaça*	

Tableau 2.

4. L'étymologie panromane permet la stratification des variantes protoromanes

Le recours à la chronologie relative[13], combiné à la méthode de la grammaire comparée – reconstruction et à l'analyse géolinguistique permettent de chronologiser les étymons protoromans directs et de dater les innovations. Plus de la moitié des articles du DÉRom publiés (28 sur 58) présentent des subdivisions qui reflètent la variété des étymons directs que la reconstruction a dégagés. Ce qui est remar-

13. Georges Straka écrivait déjà en 1956, à propos de la chronologie relative : « [c']est une méthode importante qu'il ne faut pas négliger si l'on veut établir les étapes successives de la formation des langues aussi bien à l'époque prélittéraire qu'à l'époque littéraire ; elle les met en évidence d'une manière particulièrement éloquente et nette. Les changements morphologiques et syntaxiques peuvent aussi être rangés dans l'ordre chronologique, car ils sont parfois interdépendants, et de plus, leur réalisation n'est souvent qu'une conséquence des changements phonétiques antérieurs. De même ceux-ci constituent les causes immédiates des rencontres homonymiques, et par conséquent, une chronologie des changements sémantiques ou autres qui en résultent pour le vocabulaire peut être établie à son tour par rapport à la chronologie des changements phonétiques » (Straka 1956 : 267).

quable, c'est que la méthode comparative permet l'étagement et la chronologisation de types phonétiques (9 articles), morphologiques (12), sémantiques (10) et syntaxiques (2). Certains articles cumulent deux types de subdivisions.

4.1 Chronologisation de types phonétiques

L'article */ro'tʊnd-u/ met en évidence trois types phonétiques, le premier, le type archaïque originel, présentant lui-même deux variantes. On constate que seul le type I.1 connaît un corrélat en latin écrit.

*/ro'tʊnd-u/ adj. « qui a la forme d'une roue »			
I.1. Type archaïque originel */ro'tʊnd-u/	I.2. Type archaïque métathésé */to'rʊnd-u/	II. Type aphérésé */'tʊnd-u/	III. Type dissimilé */re'tʊnd-u/
itsept. *ˊrotuntˋ*	avén. *torond*	it. *tondo*	dacoroum. *rătund*
asard. *ˊrodunduˋ*	frioul. *taront*	sard. *tundu*	ait. *ritondo*
mar. [variété de ladin] *rodunt*	lad. *torónn*		surm./suts. *radond*
romanch. *rodund*			fr. *rond*
afr. *ˊroontˋ*			frpr. *rion*
afrpr. *raond*			occit. *redon*
			gasc. *arredoun*
			cat. *redó*
			esp. *redondo*
			ast. *redondu*
			gal./port. *redondo*
Corrélat du latin écrit : *rotundus* (dp. Varron, 45/43)			

Tableau 3.

*/ro'tʊnd-u/ (I.1), type archaïque originel, ne s'est maintenu qu'en sarde et dans une aire périphérique nord-occidentale. Outre les formes régulières, il a donné lieu, à une date très ancienne (avant la sonorisation des occlusives sourdes intervocaliques dans la Romania occidentale), à un sous-type métathésé */to'rʊnd-u/ (I.2). La coprésence en sarde et dans un idiome de la Romania continentale (italien) du type aphérésé */'tʊnd-u/ (II) incite à le projeter sur une phase ancienne du protoroman. Enfin, le type dissimilé innovant /*re'tʊnd-u/ (III), le plus largement diffusé est lui aussi ancien, même si son absence en sarde fait penser qu'il s'agit du type le plus récent parmi ceux se rattachant en dernière analyse à protorom. */ro'tʊnd-u/ (v. Hegner *in* DÉRom, *s.v.* */ro'tʊnd-u/).

4.2 Étagement de variantes morphologiques

La variation morphologique observée dans les articles du DÉRom affecte trois aspects principaux :

1. la variation flexionnelle ;
2. la valeur de quantification ;
3. le changement de genre.

Ce dernier est le plus représenté dans les 58 articles analysés. Nous choisirons pour l'illustrer l'article */ˈlakt-e/, rédigé par Jérémie Delorme et reflété dans le tableau suivant :

*'lakt-e/ s.amb. « liquide blanchâtre (opaque, légèrement sucré) sécrété par les glandes mammaires »		
I. Substantif ambigène originel	II. Changement de genre : substantif masculin	III. Changement de genre : substantif féminin
dacoroum. *lapte*	dalm. lu̯*at*	vén. *late*
istroroum. *lapte*	istriot. *lato*	lang. occid. *lait*
méglénoroum. *lápti*	it. *latte*	gasc. *leit*
aroum. *lápte*	sard. *látte*	cat. *llet*
	frioul. *lat*	esp. *leche*
	lad. *làt*	ast. orient. *lleche*
	romanch. *latg*	
	fr. *lait*	
	frpr. occid. ˈ[lɑ]ˈ	
	occit. *lait/lach*	
	ast. occid. *lleche*	
	gal./port. *leite*	
corrélat du latin écrit : *lac, -tis*, s.n. usuel durant toute l'Antiquité (dp. Ennius [*239-†169]	corrélat du latin écrit : s.m., connu dp. Pétrone (**ca*12-†*ca* 66)	corrélat du latin écrit : s.f., à partir du 6e/7e s.

Tableau 4.

La reconstruction de protoroman */ˈlakt-e/ a établi que ce type lexical était à l'origine ambigène (masc. au sg, fém. au pl.). Ce genre ambigène originel a été conservé dans les parlers roumains (I) mais il a subi un changement dans les autres parlers romans. La première innovation (II. substantif masculin) couvre la majeure partie de la Romania, en particulier, une vaste aire compacte de la Romania centrale, avec des prolongements à l'extrême-ouest : asturien occidental, galicien et portugais. Le type féminin (III), que l'on trouve d'une part en vénitien, d'autre part dans une aire à cheval entre la Gaule et l'Ibérie, est plus récent car issu du précédent. Robert de Dardel a démontré, en effet, la tendance du protoroman à généraliser le genre féminin dans les substantifs de la troisième déclinaison, notamment « dans les substantifs refaits en roman commun, comme **lácte* » (Dardel 1976 : 75).

D'autres lexèmes ont subi un ou plusieurs changements de genre, soit selon le modèle de *'lakt-e/ (v. *'mɔnt-e/, *'pan-e/, *'pɔnt-e/, *'sal-e/, respectivement Celac, Delorme, Andronache, Yakubovich *in* DÉRom), soit par réfections successives (v. *'karpin-u/), soit encore parce que les représentants féminins s'analysent

comme issus d'un pluriel neutre en *-a*, comme pour */'ali-u/ (v. Reinhardt *in* DÉRom).

4.3 Chronologisation de sémantismes

Les dictionnaires étymologiques idioromans sont parfois peu locaces, voire muets sur les changements sémantiques – comme sur les questions sémantiques en général – en particulier dans le cas des idiomes pour lesquels les travaux étymologiques et lexicographiques sont peu avancés. Nous avions relevé lors du 26e CILPR à Valence cet état de fait dans les dictionnaires du portugais (Benarroch, à paraître) et (Bastardas i Rufat & Buchi, à paraître) arrivent au même constat pour le catalan, pourtant mieux loti. De leur côté, Celac et Buchi (à paraître) remarquent, pour le roumain, que « les notices étymologiques [du DLR], toujours très succinctes, ne tirent aucun parti de la présentation hiérarchisée chronologiquement […] des différents sens ».

Le DÉRom, en revanche, s'efforce d'offrir une présentation hiérarchisée des différents signifiés d'un type lexical. En effet, la reconstruction romane ne s'effectue pas seulement sur le signifiant : à partir des parlers romans, plusieurs sémantismes peuvent être reconstruits. Il arrive même que la reconstruction conduise à rédiger un article secondaire, si les signifiés ne sont pas réductibles à un seul étymon. C'est le cas de */'barb-a/$_2$ s.m. « oncle», qui est « [le] résultat d'une masculinisation, par adaptation au genre naturel, de */'barb-a/$_1$ s.f. "barbe" intervenue en protoroman régional (sans doute tardif) » (Schmidt *in* DÉRom, *s.v.*) et qui ne connaît pas de corrélat dans le latin écrit de l'Antiquité. */'barb-a/$_1$ est lui-même doté de deux sémantismes, d'où les deux subdivisions de l'article: I. « barbe » ; II. « menton ».

Dans l'article */'lɛâ-a-/, rédigé par Anne-Marie Guiraud, la reconstruction sémantique a donné bien du fil à retordre à son auteur ainsi qu'aux réviseurs : chaque passage ou presque d'un réviseur par domaine géographique apportait une modification à la structure de l'article, à sa hiérarchisation. L'article s'est finalement stabilisé autour de quatre subdivisions, à la fois sémantiques et syntaxiques (Tableau 5).

Un même idiome peut, naturellement, figurer dans plusieurs subdivisions (quand le sens pour un idiome n'est pas indiqué, c'est qu'il est identique à celui de l'idiome précédent dans la même colonne). La structuration de l'article reflète non seulement la polysémie de ce type lexical mais aussi la chronologie des sémantismes. La strate la plus ancienne est celle de I. « enlever » et II. « prendre », dont la présence en sarde, en roumain et dans certaines branches de la Romania italo-occidentale montre qu'ils sont antérieurs à la séparation du sarde (deuxième moitié du 2e s. [?], v. Straka, RLiR 20, 256). Le sens III « (se) lever » est aussi très ancien puisqu'attesté en sarde et dans plusieurs branches de la Romania italo-occidentale ; son absence en roumain s'explique par une disparition qui aurait eu lieu à date prélittéraire (v. le commentaire de l'article). Le sens IV « transporter », attesté en espagnol, asturien et galégo-portugais, est en revanche une innovation tardive du protoroman régional d'Ibérie.

*/'lɛâ-a-/ v.tr./pron. « déplacer en sortant de l'endroit occupé auparavant ; déplacer pour mettre avec soi ; (se) déplacer vers le haut ; déplacer d'un lieu à un autre »				
I. Emploi transitif : « enlever »	II. Emploi transitif : « prendre »	III.1 Emploi transitif : « lever »	III.2 Emploi pronominal : « se lever »	IV. Emploi transitif : « transporter »
*/le'â-a-re/ >	*/le'â-a-re/ >	*/le'â-a-re/ >	*/le'â-a-re/ >	*/le'â-a-re/ >
dacoroum. *lua* v.tr. « déplacer en sortant de l'endroit occupé auparavant, enlever »	dacoroum. *lua* v.tr. « déplacer pour mettre avec soi, prendre »			
	istroroum. *luå*			
	méglénoroum. *lari*			
	aroum. *l'eau*			
	dalm. *levúr*		dalm. *levúr* v.pron. « se déplacer vers le haut, se lever »	
	istriot. *livá*	istriot. *livá* v.tr. « déplacer vers le haut, lever »	istriot. *livá*	
it. *levare*		it. *levare*	it. *levare*	
sard. *leđare*	sard. *leđare*	sard. *leđare*	sard. *leđare*	
frioul. *jevâ*		frioul. *jevâ*	frioul. *jevâ*	
lad. *levè* « couper (les cartes) »			lad. *levè*	
		bas-engad./haut-engad. *levar*	romanch. *levar*	
fr. *lever* « enlever »		fr. *lever*	fr. *lever*	
frpr. ˹*levar*˺		frpr. ˹*levar*˺	frpr. ˹*levar*˺	
occit. ˹*levar*˺		occit. ˹*levar*˺	aoccit. *levar*	
		gasc. *lhevar*	gasc. *lhevar*	
cat. *llevar*	cat. *llevar*	cat. *llevar*	cat. *llevar*	
				esp. *llevar* v.tr. « déplacer d'un lieu à un autre, transporter »
				ast. *llevar*
gal./port. *levar* « emporter »			agal./aport. *levar*	gal./port. *levar*
corrélat lat. : *leuare* v.tr./pron. « alléger » dp. Plaute [**ca*254-†184] ; « enlever » (dp. Cicéron [*106-†43])	Ø	*leuare* « lever » (dp. Virgile [*70-†19],	*se levare* « se lever », dp. Ovide [*43 av. J.-C. †17/18 apr. J.-C.]	Ø

Tableau 5.

4.5 L'étymologie panromane améliore les datations de l'étymologie idioromane

Si le va-et-vient entre étymologie panromane et étymologie romane est très productif dans les deux sens, comme a pu le montrer Buchi (2010a), cela est particulièrement vrai en matière de datation. En particulier dans le cas des idiomes romans non pourvus d'une tradition lexicographique et étymologique d'excellence comme peuvent l'être celle du français ou de l'italien. Partant des datations figurant dans les dictionnaires existants, les rédacteurs et réviseurs du DÉRom traquent les attestations antérieures. Ils disposent, à cet effet, de la littérature propre à chaque domaine roman et ont le privilège de pouvoir faire le tour d'une bibliographie abondante et constamment mise à jour, grâce au travail précieux des deux documentalistes du projet, Pascale Baudinot et Simone Traber. Résultats : pour le francoprovençal, Buchi (2010a) a pu pointer du doigt 5 antédatations pour les six articles que comportait alors notre dictionnaire, dans sa première année de rédaction ; pour le portugais, sur les 33 articles publiés à la date du congrès de Valence, il y a tout juste un an, nous avons pu (1) antédater 16 lexèmes ; (2) en rétrodater deux ; (3) dater des sémantismes, dans le cas de subdivisions sémantiques comme pour les deux sens d'aport. *ascoitar* (I. XIIIe-XIVe s. ; II. 1220/1240) et *escutar* (I. 1240/1300; II. XVe s. [*escuitar*]) ; (4) proposer une date de dernière attestation pour des lexèmes ou des formes disparus de la langue (nécrologismes), comme dans le cas d'aport. *caer* (1452/1453) et *leixar* (1552).

Conclusion

Grammaire comparée – reconstruction, mais aussi chronologie relative et prise en compte de données géolinguistiques et atlantographiques, tels sont les piliers de l'étymologie panromane mise en œuvre dans le DÉRom. En remontant à partir des cognats à des étymons protoromans, on arrive à préciser, voire à corriger les étymologies postulées dans les dictionnaires idioromans. La chronologisation des variantes protoromanes, qu'elle soit d'ordre phonétique, morphologique ou sémantique permet de déceler des emprunts savants ou intraromans pour des lexèmes jusque là considérés comme héréditaires. En reconstruisant la stratification interne des variantes protoromanes, l'étymologie panromane fait ainsi une large place à l'étymologie-histoire, tout en restant enracinée dans l'étymologie-origine par sa recherche de l'ancêtre commun inhérente à la reconstruction. La bibliographie abondante du DÉrom, outil indispensable de l'étymologie panromane, donne la possibilité d'améliorer considérablement la datation des lexèmes idioromans. Par toutes ces avancées, l'étymologie panromane stimule les études étymologiques idioromanes. En matière d'étymologie du lexique héréditaire, l'étymologie panromane est donc bien plus puissante que l'étymologie idioromane.

Références

Les sigles cités dans le texte et non développés ici renvoient à la bibliographie du DÉRom accessible en ligne.

ALLETSGRUBER Julia, 2012, « À la recherche d'une étymologie panromane : le *Dictionnaire étymologique roman.* Lexique héréditaire roman et influence du superstrat germanique dans le DÉRom : le cas de /'βad-u/ /'uad-u/, "gué" », dans ce volume.

ANDRONACHE Marta, 2010, « Le Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom) : une nouvelle approche de l'étymologie romane », *Dacoromania,* 15, p. 129-144.

ANDRONACHE Marta, à paraître, « Le statut des langues romanes standardisées contemporaines dans le DÉRom », dans E. Casanova *et alii* (eds.), *Actes del 26e Congrés*

Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (València 2010), Berlin et New York, Walter de Gruyter.

BALDINGER Kurt, 1959, « L'étymologie hier et aujourd'hui », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises,* 11, p. 233-264.

BASTARDAS I RUFAT Maria Reina et BUCHI Éva, à paraître, « Aportacions del DÉRom a l'etimologia catalana ».

BENARROCH Myriam, à paraître, « L'apport du DÉRom à l'étymologie portugaise », dans E. Casanova *et al.* (éd.), *Actes del 26e Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (València 2010)*, Berlin et New York, Walter de Gruyter.

BUCHI Éva, 2010a, « Pourquoi la linguistique romane n'est pas soluble en linguistiques idioromanes. Le témoignage du *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) », dans C. Alén Garabato *et alii*, *Quelle linguistique romane au XXIe siècle ?*, Paris, L'Harmattan, p. 43-60.

BUCHI Éva, 2010b, "Where Caesar's Latin does not belong: a comparative grammar based approach to Romance etymology", in C. Brewer (ed.), *Selected Proceedings of the 5th International Conference on Historical Lexicography and Lexicology held at St Anne's College, Oxford, 16-18 June 2010*, Oxford University Research Archive.

BUCHI Éva, à paraître, « Cent ans après Meyer-Lübke : le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) en tant que tentative d'arrimage de l'étymologie romane à la linguistique générale », dans E. Casanova *et alii*, *Actes del 26° Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (València 2010)*, Berlin et New York, de Gruyter.

BUCHI Éva, CHAUVEAU Jean-Paul, GOUVERT Xavier et GREUB Yan, 2010, « Quand la linguistique française ne saurait que se faire romane : du neuf dans le traitement étymologique du lexique héréditaire », dans F. Neveu *et alii*, *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, Paris, Institut de Linguistique Française, p. 111-123.

BUCHI Éva et SCHWEICKARD Wolfgang, 2008, « Le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) : en guise de faire-part de naissance », *Lexicographica. International Annual for Lexicography,* 24, p. 351-357.

BUCHI Éva et SCHWEICKARD Wolfgang, 2009, « Romanistique et étymologie du fonds lexical héréditaire : du REW au DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*) », dans C. Alén Garabato *et alii*, *La Romanistique dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 97-110.

BUCHI Éva et SCHWEICKARD Wolfgang, 2011, « Sept malentendus dans la perception du DÉRom par Alberto Vàrvaro », *RLiR* 75, p. 305-312.

BUCHI Éva et SCHWEICKARD Wolfgang, à paraître, «Per un'etimologia romanza saldamente ancorata alla linguistica variazionale: riflessioni fondate sull'esperienza del DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*)», dans M. G. Boutier, P. Hadermann et M. Van Acker (éds), *Variation et changement en langue et en discours*, Helsinki, Société néophilologique.

CELAC Victor et BUCHI Éva, à paraître, « Étymologie-origine et étymologie-histoire dans le DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*) : coup de projecteur sur quelques trouvailles du domaine roumain », dans A. Overbeck, W. Schweickard et H. Völker (éds), *« Alba pratalia araba... », Romanistische Studien zum 65. Geburtstag von Günter Holtus*, Berlin et New York, Walter de Gruyter.

CHAMBON Jean-Pierre, 2007, « Remarques sur la grammaire comparée – reconstruction en linguistique romane (situation, perspectives) », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 15, p. 57-72.

CHAMBON Jean-Pierre, 2010, « Pratique étymologique en domaine (gallo)roman et grammaire comparée-reconstruction. À propos du traitement des mots héréditaires dans le TLF et le FEW », dans I. Choi-Jonin, M. Duval et O. Soutet (éds), *Typologie et comparatisme. Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Louvain, Peeters, p. 61-75.

CHAMBON Jean-Pierre, 2011, « Note sur la diachronie du vocalisme accentué en istriote / istroroman et sur la place de ce groupe de parlers au sein de la branche romane », *BSLP,* 106, 1, p. 293-303.

CHAMBON Jean-Pierre, à paraître 1, « Étymologie lexicale, étymologie onomastique : quoi de neuf ? », dans E. Casanova *et alii*, *Actes del 26e Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (València 2010)*, Berlin et New York, Walter de Gruyter.

CHAMBON Jean-Pierre, à paraître 2, « Table ronde », dans E. Casanova *et alii*, *Actes del 26e Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (València 2010)*, Berlin et New York, Walter de Gruyter.

DARDEL Robert de, 1976, « Une analyse spatio-temporelle du roman reconstruit (à propos du genre) », dans A. Varvaro (éd.), *XIV Congresso internazionale di linguistica et filologia romanza, Napoli 15-20 aprile 1974*, Naples et Amsterdam, Macchiaroli et Benjamins, II, p. 75-82.

DARDEL Robert de, 1996, *À la recherche du protoroman*, Tübingen, Niemeyer.

DARDEL Robert de, 2009, « La valeur ajoutée du latin global », *RLiR,* 73, p. 5-26.

DARDEL Robert de et WÜEST Jakob, 1993, « Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cycles de simplification », *Vox romanica,* 52, p. 25-65.

DCECH = COROMINAS Joan et PASCUAL José Antonio, 1980-1991, *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, 6 volumes, Madrid, Gredos.

$DELP_3$ = MACHADO José Pedro, 1977_3 [1952_1], *Dicionário etimológico da língua portuguesa*, 5 volumes, Lisbonne, Horizonte.

DÉRom = BUCHI Éva et SCHWEICKARD Wolfgang (dir.), 2008-…, *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom), Nancy, ATILF (http://www.atilf.fr/DERom).

FEW = WARTBURG Walther von *et alii,* 1922-2002, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 volumes, Bonn, Heidelberg, Berlin et Bâle, Klopp, Winter, Teubner et Zbinden.

FISCHER Iancu, 1969, « III. Lexicul. 1. Fondul panromanic », dans A. Rosetti *et alii, Istoria limbii române*, Bucarest, Editura Academiei Republicii Socialiste România, volume 2, p. 110-116.

FLORESCU Cristina, 2009, « Limba română în *Dictionnaire Étymologique Roman* DÉRom (< *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* REW) », dans L. Botoşineanu *et alii*, *Distorsionări în comunicarea lingvistică, literară şi etnofolclorică românească şi contextul european*, Iaşi, ALFA/Asociaţia Culturală A. Philippide, p. 153-159.

LB = *Livre Bleu* (version en ligne du 31.12.2011), dans DÉRom *(Dictionnaire Étymologique Roman)*, Nancy, ATILF, http://www.atilf.fr/DÉRom, accès réservé (ouvert sur demande motivée).

PETREQUIN Gilles et ANDRONACHE Marta, 2008, « Le programme TLF-Étym : apports récents de l'étymologie comparée-reconstruction » (XIIIe Congrès international d'Euralex, Barcelone, 15-19 juillet 2008), dans E. Bernal et J. De Cesaris (éds), *Proceedings of the XIII euralex International Congress* (Barcelona, 15-19 juillet 2008), Barcelona, Institut Universari de Lingüística Aplicada, Universitat Pompeu Fabra, p. 1165-1174 (sur CDRom).

REW_3 = Meyer-Lübke, Wilhelm (1930–1935_3 [1911–1920_1]), *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter.

STRAKA Georges, 1956, « La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques », *RLiR,* 20, p. 249-267.

SCHWEICKARD Wolfgang, 2010, „Die Arbeitsgrundlagen der romanischen etymologischen Forschung: vom REW zum DÉRom", *Romanistik in Geschichte und Gegenwart* 16, p. 3-13.

SWIGGERS Pierre, 1991, « L'étymologie (g)allo-romane : perspectives et points de vue », *Travaux de linguistique*, 23, p. 97-103.

SWIGGERS Pierre, 1993, *Georges Straka, Notice biographique et bibliographique*, suivi de l'exposé : « Problèmes de chronologie relative » (49-60), Louvain, Centre international de Dialectologie générale.

11

La Romania du Sud-Est dans le DÉRom

Marta Andronache
ATILF (CNRS et Université de Lorraine)

Introduction

Le sujet de mon article est le rapport entre le DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*) et le domaine linguistique de la Romania du Sud-Est comme source d'enrichissement réciproque entre l'étymologie panromane et l'étymologie idioromane (v. Bastardas i Rufat & Buchi à paraître ; Benarroch à paraître ; Buchi 2010 ; Buchi & Schweickard 2009). Concrètement je propose d'observer les apports du DÉRom et de la perspective panromane dans le traitement des lexèmes du fond héréditaire commun de la Romania du Sud-Est à partir des exemples des articles publiés sur le site internet du DÉRom (http://www.atilf.fr/DERom*)*.

Cet article se veut ainsi une démonstration pratique des apports du DÉRom et de l'étymologie panromane à l'étymologie idioromane, avec un regard spécifique sur le domaine de la Romania du Sud-Est, du dialogue réel qui s'établit entre l'étymologie panromane et l'étymologie idioromane et qui va dans le sens d'un enrichissement réciproque. [1]

1. Quelques caractéristiques du domaine linguistique de la Romania du Sud-Est

1.1 Implantation géographique et dialectologique

Il faut préciser dès le début que par la Romania du Sud-Est, nous ne comprenons pas une réalité linguistique, mais que ce terme a seulement une valeur géographique. Au sein du DÉRom, cette appellation conventionnelle est d'ailleurs utilisée exclusivement dans le bloc des signatures, où elle regroupe simplement un groupe de réviseurs pour la révision des données et des analyses concernant le roumain, l'istriote et le dalmate. Ainsi, Romania du Sud-Est est un concept géographique qui regroupe un ensemble spatial comprenant les quatre dialectes du roumain (dacoroumain, istroroumain, méglénoroumain et aroumain), le dalmate et l'istriote appelé aussi istroroman. Cet ordre représente l'ordre citationnel obligatoire dans tout article du DÉRom. Il ne s'agit donc pas d'une unité linguistique, surtout que, de par leur statut dans l'arbre philogénétique roman, l'istriote et le dalmate sont des idiomes romans à associer à la Romania Centrale, plus précisément au protoroman italo-occidental (v. REW, Bartoli, EWRS, Candrea-Densusianu, MihăescuRomanité), tandis que le roumain et ses dialectes constituent une branche à part de la Romania.

Pour rendre compte de la réalité de ces idiomes romans, nous voudrions commencer par quelques données sur leur vitalité : le dacoroumain représente une langue standardisée et il est parlé en Roumanie comme langue maternelle par 90 % des habitants, ce qui représente environ 20 millions de locuteurs. En Moldavie, le dacoroumain et ses variétés régionales sont parlés comme langue maternelle par 60 % des habitants, c'est-à-dire environ 3 millions de locuteurs. Le dacoroumain est

1. Je remercie Victor Celac (Académie Roumaine, Bucarest), Jean-Paul Chauveau et Éva Buchi (ATILF, Nancy) pour leurs relectures critiques de ce texte.

parlé aussi par des îlots de populations en Serbie, Hongrie, Ukraine et Bulgarie. Les dialectes sud-danubiens du roumain sont : l'istroroumain parlé par environ 1 500 locuteurs, le méglénoroumain parlé par environ 5 000 locuteurs et l'aroumain parlé par environ 150 000 locuteurs. Les locuteurs de ces trois dialectes roumains se trouvent dans une situation de bilinguisme, vue l'implantation géographique des Aroumains et des Meglénoroumains dans la Péninsule balkanique (en Serbie, Albanie, Macédoine, Bulgarie, Grèce et Roumanie) et des Istroroumains en Croatie.

L'istriote est parlé encore par des locuteurs qui vivent dans le comitat d'Istrie en Croatie actuelle dans une situation de bilinguisme. Pour l'istriote, nous ne connaissons pas de variétés dialectales.

Le dalmate, par contre, connaît deux états de langue : le végliote, parlé dans l'île de Veglia qui représentait le dernier îlot du dalmate avant que le dialecte disparaisse à la fin du 19e siècle, et le ragusain, le dialecte du sud de la Dalmatie, langue bien vivante au Moyen Âge et dont on possède des textes de cette époque, mais qui s'est éteint au cours du 15e siècle.

Le dalmate s'éteint donc à la fin du 19e siècle, plus précisément en 1898 avec son dernier locuteur, mais Bartoli parle déjà d'une agonie du végliote depuis la fin du 18e siècle (Bartoli 2000 : 150).

1.2 Position dans l'arbre phylogénétique

En ce qui concerne leur position dans l'arbre phylogénique, l'istriote et le dalmate n'apportent pas d'éléments spécifiques, puisque ces idiomes appartiennent à la branche de la Romania Centrale et que leur autonomisation a été très tardive : nous pourrions la situer, en nous basant sur des données historiques plutôt que linguistiques, au plus tôt au 6e siècle pour le dalmate et au 8e siècle pour l'istriote (Mihăescu 1993). Par contre, la séparation du protoroman de Dacie date de la fin du 3e siècle (v. RosettiIstoria : 184, Straka,RLiR : 20, 258; Stefenelli,LRL 2/1 : 84).

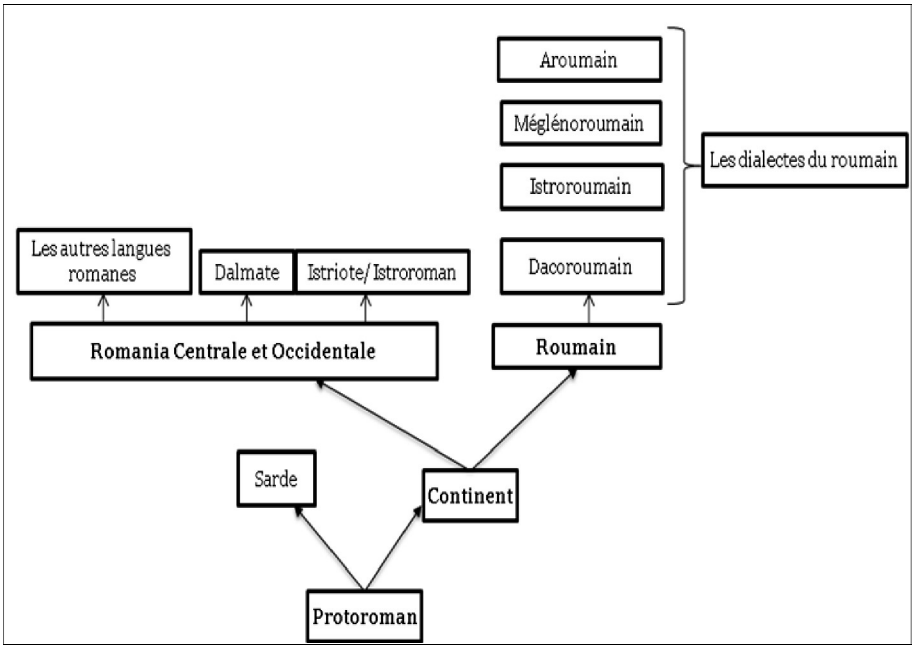

La différenciation interne du roumain a été tardive : la séparation de l'aroumain est à dater de la première moitié du 10e siècle (v. Kramer,Rumänistik : 221) ; la séparation du méglénoroumain remonte au plus tôt au 12e ou au 13e siècle (v. Dahmen, Rumänistik2 : 265) ; la séparation de l'istroroumain commence, selon les écoles, soit dès le 10e siècle (v. DensusianuHistoire$_1$), soit après la séparation du méglénoroumain (v. PuşcariuIstroromâne$_2$, Dahmen,Rumänistik1 : 247-248). Nous avons essayé Tableau 1 de faire une représentation schématisée de l'arbre phylogénétique du roumain, du dalmate et de l'istriote.

De sa position dans l'arbre phylogénique, on peut déduire l'intérêt particulier du roumain pour la reconstruction du protoroman puisqu'il représente une branche à part qui s'est séparée très tôt du tronc commun : la deuxième après le sarde qui s'en est séparée dans la deuxième moitié du 2e siècle (Straka, RLiR 20, 256 ; Dardel, RLiR 49, 268 ; Stefanelli LRL 2/1, 84).

2. L'apport du DÉRom dans le traitement du dalmate et de l'istriote

2.1 Les sources

Au niveau des sources bibliographiques, le DÉRom propose la vérification systématique de la bibliographie dont le romaniste dispose aujourd'hui pour tous les idiomes romans. Dans le cadre du DÉRom une bibliographie de vérification obligatoire a été établie par domaine linguistique de la Romania et le rédacteur se doit de consulter de manière systématique tous ces ouvrages et de les citer le cas échéant.

Cognat dalmate dans le DÉRom	Cognat istriote dans le DÉRom	Étymon reconstruit du DÉRom
dalm. *jamna* (BartoliDalmatisch 2, 189 ; 2, 383 § 443 ; MihăescuRomanité 105, 120)	istriot. *ánama* (DeanovićIstria 17, 76 [*viva l'ánama par trieso* « era fuori di sé »])	*/'anim-a/ s.f. « partie immatérielle des êtres ; organe central de l'appareil circulatoire ; partie renflée du tube digestif » (Schmidt 2010/2011)
dalm. *dormer* (Bartoli Dal ma tisch 2, 100, 111, 119 ; ElmendorfVeglia ; Mihăes cu Romanité 505)	istriot. *durméi* (DeanovićIstria 35 ; DallaZoncaDignanese *s.v. dòrmi* ; PellizzerRovigno)	/'dɔrm-i-/ v.intr. « être dans un état de sommeil » (Gross / Schweickard 2011)
dalm. *kuorno* « viande » (BartoliDalmatisch 2, 49, 53, 115, 124, 133, 139, 147, 152, 153 ; ElmendorfVeglia ; MihăescuRomanité 105 [*kuarne*])	istriot. *karno* (DeanovićIstria 112 ; MihăescuRomanité 145, 148)	*/'karn-e/ s.f. « substance molle et fibreuse, enveloppée par la peau, et qui constitue les muscles de l'homme et des animaux ; cette substance considérée comme aliment » (Gross/Schweickard 2010/2011)
dalm. *muant* (BartoliDalmatico 252, 267, 288 ; MihăescuRomanité 106)	istriot. *monto* (DeanovićIstria 26, 114 ; MihăescuRomanité 136 ; AIS 421 : 398)	*/'mɔnt-e/ s.m. « importante élévation de terrain » (Celac 2010/2012)

Tableau 1.

Pour le dalmate, la bibliographie de citation obligatoire est constituée par BartoliDalmatisch ou sa traduction en italien, par ElmendorfVeglia qui reste une

source de vérification obligatoire, malgré les données étymologiques moins fiables que celles de Bartoli, par les études de Vinja et de l'étude plus récente de H. Mihăescu (MihăescuRomanité) qui aborde aussi le dalmate et l'istriote. Spécifiquement pour l'istriote, les rédacteurs du DÉRom doivent obligatoirement vérifier l'étude et le glossaire de M. Deanović (DeanovićIstria), de F. Crevatin et consulter l'AIS (pour Rovigno et Dignano) [2].

Ces sources bibliographiques que le rédacteur se doit de vérifier de manière systématique peuvent toujours être complétées par des sources facultatives pour chaque idiome roman. Ainsi, un premier apport du DÉRom au traitement du dalmate et de l'istriote consiste dans une vérification et une citation systématique des sources.

2.2 Quelques particularités

De manière générale, les formes des cognats cités dans le DÉRom sont celles des ouvrages de référence : Bartoli pour le dalmate et DeanovićIstria pour l'istriote (Tableau 1).

Étant donné l'état lacunaire de la documentation pour le dalmate et l'istriote, le rédacteur ne cherche pas forcément à caractériser du point de vue historique les lexèmes et il ne donne pas de première attestation, comme c'est le cas pour la plupart des autres issues traitées dans le DÉRom. Pour les cas où nous possédons ce type d'informations, elles sont bien évidemment mentionnées. C'est le cas des attestations médiévales du ragusain dans l'article */'pan-e/ s.m. « aliment fait d'un mélange de farine et d'eau (et généralement de levain) qu'on cuit au four » :

> */'pan-e/ > dalm. ['puŋ] s.m. « aliment fait d'un mélange de farine et d'eau (et généralement de levain) qu'on cuit au four, pain » (dp. mil. 15e s. [aragus. *pen*], BartoliDalmatico 356, 400 § 306 ; ElmendorfVeglia ; MihăescuRomanité 117). (Delorme 2011 *in* DÉRom *s.v.* */'pan-e/)

Parmi les difficultés de ces idiomes romans, nous pouvons évoquer les plus fréquentes, comme les métaplasmes entre les conjugaisons, ou encore entre les formes de l'infinitif. Par exemple les verbes latins en *-ēre* aboutissent en dalmate à *-ár*: *sapēre* > *sapár*, *cadēre* > *kadár*, *potēre* > *potár*, ce qui a une véritable incidence sur le DÉRom comme on peut le voir dans l'article */'kad-e-/ :

> dalm. *kadár* (BartoliDalmatico 313, 439 § 453, 481 ; MihăescuRomanité 102)[5]
>
> 5. Nous ne suivons pas ElmendorfVeglia, qui considère (sans avancer d'argument) dalm. *kadár* comme un italianisme. Le développement phonétique est régulier en dalmate, v. BartoliDalmatico 419 § 379 (avec des parallèles comme SŪDĀRIOLU > *sedarul*, même si l'hypothèse d'un emprunt est évoquée) et 447. (Buchi 2008/2011 *in* DÉRom *s.v.* */'kad-e-/)

Il arrive aussi que dans l'état actuel des sources dont nous disposons pour le dalmate et l'istriote, nous ne sommes pas en mesure d'identifier des cognats pour l'une ou l'autre de ces langues. C'est le cas de */'kasi-u/ s.amb. « produit alimentaire obtenu par égouttage (et, généralement, salage et affinage) de la masse solide résultant de la coagulation du lait (ou de la crème ou de leur mélange) », pour lequel le rédacteur a relevé un cognat dalmate (dalm. *kis*), mais pas de cognat istriote (v. Delorme 2011 *in* DÉRom *s.v.* */'kasi-u/) ; par contre, nous ne connaissons pas de cognat dalmate pour */'laur-u/ s.m. « arbuste de la famille des lauracées à feuilles

2. La bibliographie de référence obligatoire du DÉRom pour le dalmate et l'istriote se trouve, sous sa forme complète, à la fin de cet article.

persistantes, lancéolées, luisantes et aromatiques (*Laurus nobilis* L.) », mais nous avons le cognat istriote ['lɔr] (v. Reinhardt 2011 *in* DÉRom *s.v.* */'laur-u/).

Une autre difficulté qui se pose souvent pour le dalmate et l'istriote est de savoir si nous avons affaire à une donnée authentiquement héréditaire ou à des emprunts. Par exemple, dans */a'gʊst-u/ le dalmate *aguást* et *agóst*, ainsi que l'istriote ⌜*agósto*⌝, qui représente une forme typisée, ne sont pas considérés comme des formes héréditaires, mais comme des emprunts au vénitien :

[2.] Contrairement à ce qui est affirmé par ElmendorfVeglia et LEI 3, 2342, dalm. *aguást* s.m. (BartoliDalmatico 237) et *agóst* (IveVeglia 117 = BartoliDalmatico 284) ne peuvent pas être héréditaires (v. BartoliDalmatico 397 § 295 : protorom. */'ʊ/ entravé > dalm. /'u/) : *aguást* est emprunté au vénitien (BartoliDalmatico 169 § 144). Pour ce qui est d'*agóst*, nous proposons d'y voir de même un emprunt au vénitien. – L'istriote présente ⌜*agósto*⌝ s.m. (IveCanti 380 [*agusto*] ; AIS 323 : 397, 398 ; ILA n° 358), qui peut être un emprunt au vénitien. (Celac 2009/2011 *in* DÉRom *s.v.* */a'gʊst-u/)

C'est aussi le cas pour le dalmate *abrile* et l'istriote *apreîle* dont l'origine fait l'objet d'une note dans l'article */a'pril-e/ :

[4.] Contrairement à ce qui est affirmé par LEI 3, 369, adalm. *abrile* s.m. (1348/1365, BartoliDalmatico 352, 433 § 440) ne peut pas être héréditaire (v. BartoliDalmatico 398 § 299 [protorom. */'i/ libre > dalm. ['ai̯]] et 418-419 § 373-377) ; nous proposons d'y voir un emprunt à l'ancien vénitien. Pour ce qui est de dalm. *apráil* s.m. (IveVeglia 152, 154 ; BartoliDalmatico 303), son phonétisme peut indiquer tant un héritage protoroman qu'un emprunt au vénitien (v. BartoliDalmatico 170 § 144 pour d'autres emprunts au vénitien dont le phonétisme a été adapté selon le modèle des mots hérités) ou à l'italien (ElmendorfVeglia) ; v. */ɸe'βrari-u/ pour un autre nom de mois dont le caractère héréditaire est douteux. – L'istriote présente *apríle* s.m. (AIS 319 p 397) et *apríl* (AIS 319 p 398), dont l'évolution phonétique n'est pas régulière (v. DeanovićIstria 14 : protorom. */'i/ > istriot. ['ei̯]), de sorte que nous optons pour l'hypothèse d'un emprunt intra-roman (< vén. ⌜*aprile*⌝, dp. 1299 [*avril*], LEI 3, 361, 363 ?). Pour ce qui est d'istriot. *apreîle* s.m. (IveCanti 1, 380), son caractère héréditaire n'est pas assuré à cause de son *-e* final qui n'est pas caractéristique des substantifs masculins hérités (v. DeanovićIstria 26 et MihăescuRomanité 136) ; nous préférons y voir de même un emprunt dont la voyelle accentuée a été diphtonguée selon le modèle des mots hérités, comme en dalmate, v. BartoliDalmatico 170 § 144. (Celac 2009/2011 *in* DÉRom *s.v.* */a'pril-e/)

Le caractère pauvre de la documentation ne permet pas de documenter certains lexèmes, comme */'βɪndik-a-/ v.tr. « faire échapper (qn) à un danger ; dédommager moralement (qn) en punissant (son) offenseur ». Par contre, la comparaison romane permet quelquefois de compenser l'absence de la documentation et d'expliquer des phénomènes linguistiques qui, pris à part, seraient difficilement compréhensibles. C'est le cas du cognat istriote *uldì* v.tr. « percevoir par l'ouïe, entendre » :

istriot. *uldì* (DeanovićIstria 120 [*uóldi*] ; Crevatin, ACStDialIt 12, 198)[2], […], fod./gherd. *audí* (dp. 1879, Kramer/Homge *in* EWD *s.v. aldì*)[4]

[2.] Nous proposons d'interpréter cette forme non régulière comme issue d'une hypercorrection analogue à celle que l'on observe en ladin, v. n. 4.

[4.] Les autres variétés diatopiques du ladin présentent la forme hypercorrecte *aldì* (fausse restitution de /l/ supposé latin, v. RohlfsGrammStor 1, § 42 ; Kramer/Homge in EWD ; LEI 3/2, 2268, 2271). (Gross/Schweickard 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */'aud-i-/).

De manière générale, l'appartenance à la Romania Centrale, plus précisément au protoroman italo-occidental, est bien mise en évidence par le comportement général des lexèmes dalmates et istriotes. C'est le cas, par exemple, de */'barb-a/ s.m. « frère du père ou de la mère, oncle », pour lequel le dalmate et l'istriote présentent des cognats dans une continuité aérologique avec l'italien septentrional, le frioulan et le ladin :

> Commentaire. – Le dalmate, l'istriote, l'italien septentrional, le frioulan, le ladin et le romanche présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. */'barb-a/ s.m. « frère du père ou de la mère, oncle ». L'aire couverte par ce lexème, restreinte à une partie de la Romania occidentale centrée sur l'Italie du nord, est comprise dans celle, panromane, de */'barb-a/[1] s.f. « barbe ; menton ». Dès lors, des raisons aréologiques et sémantico-motivationnelles invitent à analyser */'barb-a/ s.m. comme le résultat d'une masculinisation, par adaptation au genre naturel, de */'barb-a/[1] s.f. « barbe » intervenue en protoroman régional (sans doute tardif). Cette étymologie s'appuie sur Gleßgen/Pfister *in* LEI 4, 1241-1245, BARBA, qui ont démontré le caractère indigène de la famille lexicale ici traitée, et dont l'analyse amène notamment à supprimer l'article BARBAS (longobard) du FEW (v. aussi FrancovichVestigia 68 : «non è voce germanica, ma una formazione latina altomedievale [...]; forse è entrato nel lgb. stesso, ma non si può propriamente considerare voce longobarda»)[2]. La masculinisation s'appuie sur une métonymie à partir de la barbe conçue comme l'expression de l'autorité et de la virilité (TappoletVerwandtschaftsnamen 104 : „nach seinem in die Augen springenden Merkmal"). (Schmidt 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */'barb-a/[2]).

Dans ce sens, il y a des cas pour lesquels le dalmate et l'istriote présentent des formes héréditaires et suivent tous les parlers romans pour permettre de reconstruire un étymon protoroman régulier, comme le dalmate *dik* et l'istriote *ğíze*, (Benarroch 2008/2011 *in* DÉRom *s.v.* */'dɛke/) ; dalmate *al'* et istriote ⌜['ajo]⌝ ⌜['adʒo]⌝, (Celac 2009/2011 *in* DÉRom *s.v.* */'ali-u/) ; ou encore dalmate *diant* et istriote *dento* (Gross/Schweickard 2011 *in* DÉRom *s.v.* */'dɛnt-e/).

Par conséquent, malgré le nombre relativement réduit des ouvrages et sources dont nous disposons pour le dalmate et l'istriote, la perspective panromane que propose le DÉRom et la comparaison avec les autres langues romanes permettent souvent de mieux comprendre les phénomènes linguistiques de l'istriote et du dalmate.

3. Le traitement du roumain dans le DÉRom

3.1 Les sources

Comme pour tout idiome roman, le DÉRom propose pour le roumain une bibliographie de consultation obligatoire, qui est détaillée à la fin de cet article, qui contient les sources (surtout lexicologiques) de référence pour ce domaine linguistique.

La particularité du roumain c'est que les sources bibliographiques ont pu être classées par dialecte, ce qui découle du statut particulier du roumain parmi les autres langues romanes : en plus du dacoroumain qui a le statut de langue standardisée, les autres dialectes du roumain (istroromain, méglénoroumain et aroumain) sont aussi de citation obligatoire puisqu'ils permettent de compenser les attestations textuelles tardives du roumain qui datent uniquement de la fin du 15e siècle. Comme c'est l'usage dans le DÉRom, la bibliographie obligatoire peut être élargie à des ouvrages facultatifs en fonction des situations particulières rencontrées pour chaque article. Pourtant, cet élargissement ne va pas jusqu'à aborder les problèmes idioromans spécifiques du roumain, car le rédacteur doit maintenir son analyse dans l'optique panromane, en respectant la visée du DÉRom.

3.2 Quelques particularités

Le roumain est bien représenté dans le DÉRom, ce qui n'est pas étonnant puisque la nomenclature de cette phase du DÉRom est basée sur la nomenclature panromane par le linguiste roumain Iancu Fischer (v. Fischer,ILR 2) qui contient 488 mots. Par conséquent, presque la totalité des étymons panromans traités dans le DÉRom présentent des continuateurs en roumain : uniquement deux articles parmi les 58 qui sont actuellement accessibles en ligne ne présentent pas de matériaux roumains : */βi'n-aki-a/ s.f. « produit du pressurage du raisin » et */'barb-a/[2] s.m. « frère du père ou de la mère, oncle ».

Dans le premier cas, */βi'n-aki-a/, il s'agit d'un développement sémantique qui n'est pas intervenu en roumain (v. Delorme 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */βi'n-aki-a/). Le deuxième article sans cognat en roumain est */'barb-a/[2] s.m. « frère du père ou de la mère, oncle », typique d'une partie de la Romania occidentale seulement (v. Schmidt/Schweickard 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */'barb-a/[2]). Par contre, le roumain connaît un continuateur de */'barb-a/[1] s.f. « ensemble des poils qui poussent au bas du visage de l'homme (sur le menton et les joues) ; partie du visage située sous la lèvre inférieure et constituée par l'extrémité du maxillaire inférieur » :

I. « barbe »

*/'barb-a/ > dacoroum. *barbă* s.f. « ensemble des poils qui poussent au bas du visage de l'homme (sur le menton et les joues), barbe » (dp. 1688, DA ; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 133 ; Graur, BL 5, 89 ; Cioranescu n° 677 ; MihăescuRomanité 169 ; Tiktin3 ; ALRM I/I 49), istroroum. *barbă* (MaiorescuIstria 109 ; MihăescuRomanité 208), méglénoroum. *barbă* (CapidanDicţionar ; WildSprachatlas 120), aroum. *barbă* (dp. 1770 [μπάρμπα], KavalliotisProtopeiria n° 0620 ; Pascu 1, 50 ; DDA2 ; Bara-Aroumain),

II. « menton »

*/'barb-a/ > dacoroum. *barbă* s.f. « partie du visage située sous la lèvre inférieure et constituée par l'extrémité du maxillaire inférieur, menton » (dp. 1643, DA ; Graur, BL 5, 89 ; Tiktin3 ; ALRM I/I 49 ; II/I 77)[1], istroroum. *bårbę* (MihăescuRomanité 208 ; SârbuIstroromân 190) (Schmidt/Schweickard 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */'barb-a/[1])

Dans d'autres cas, on ne retrouve pas le roumain parmi les branches romanes présentant des cognats d'un étymon protoroman en raison du fait qu'il a maintenu une variante morphologique qui relève d'un autre étymon. C'est le cas de */as'kʊlt-a-/ et */es'kʊlt-a-/ **:** le roumain présente des cognats permettant de reconstruire */as'kʊlt-a-/ v.tr. « tendre l'oreille vers ce qu'on peut entendre ; accueillir avec faveur (les paroles de quelqu'un) » (v. Schmidt/Schweickard, 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */as'kʊlt-a-/), mais n'a pas de cognats pour */es'kʊlt-a-/ v.tr. « tendre l'oreille vers ce qu'on peut entendre ; accueillir avec faveur (les paroles de quelqu'un) » (v. Schmidt/Schweickard 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */es'kʊlt-a-/). Mais dans tous les autres articles du DÉRom publiés à ce jour, le roumain est bien représenté et ces articles constituent déjà une base significative pour une discussion.

Dans ce qui suit, je propose de voir quels sont les apports du DÉRom à la lexicologie roumaine à partir de trois exemples : */'anim-a/ s.f. « partie immatérielle des êtres ; organe central de l'appareil circulatoire ; partie renflée du tube digestif » ; */as'kʊlt-a-/ v.tr. « tendre l'oreille vers ce qu'on peut entendre ; accueillir avec faveur (les paroles de quelqu'un) » ; */'pɔnt-e/ s.m. « ouvrage permettant de franchir une dépression ou un cours d'eau en reliant les deux bords de la dépression ou en enjambant le cours d'eau ».

3.2.1 Les continuateurs roumains de */'anim-a/

Lors d'une recherche sur le site du DÉRom (http://www.atilf.fr/DERom), nous avons une multitude de possibilités pour retrouver le substantif féminin *inimă*, parmi lesquelles les suivantes : (1) par une recherche sur l'étymon protoroman */'anim-a/ ; (2) sous le corrélat latin *anima* ; (3) ou bien encore sous l'entrée du REW correspondante *anĭma*.

Le protoroman */'anim-a/ (v. Schmidt 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */'anim-a/) attire notre attention par les sens qui lui sont attribués : un sens abstrait « partie immatérielle des êtres, âme » et deux sens concrets : « organe central de l'appareil circulatoire, cœur ; partie renflée du tube digestif, estomac » (v. Schmidt 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */'anim-a/).

Étymon du DÉRom	Cognats roumains (v. DÉRom)	Informations données par les sources lexicographiques citées pour le dacoroumain
*/'anim-a/ s.f. « partie immatérielle des êtres ; organe central de l'appareil circulatoire ; partie renflée du tube digestif » (Schmidt 2010 / 2011 *in* DÉRom *s.v.* */'anim-a/).	*/'anim-a/ I. Sens abstrait */'anim-a/ > dacoroum. *înimă* s.f. « partie immatérielle des êtres, âme » (dp. 1491/1516 [date du ms. ; *înrimă*], Psalt. Hur.2 104 ; DA *s.v. inimă* ; CodexSturdzChivu 270 ; MihăescuRomanité 211 ; ALRM I/I 62, 63, 64), istroroum. *irime* (MaiorescuIstria 129 ; Byhan,JIRS 6, 233 [*i̯irimę* « courage »] ; SârbuIstroromân 219 ; ScărlătoiuIstroromânii 289 ; ALRM I/I 62, 63, 64), méglénoroum. *iṅimă* (CapidanDicţionar *s.v. iṅămă* ; WildSprachatlas 142 ; ALRM I/I 62, 63, 64), […].	REW$_3$ 475. *anĭma* « Seele » Rum. *inimă* […]
		Tiktin$_3$ *ínimă* pl. *ínimi* s.f. (16. Jh. PS. SCH.) 1. Herz […]
	II. Sens concret */'anim-a/ > dacoroum. *inimă* s.f. « organe central de l'appareil circulatoire, cœur ; partie renflée du tube digestif, estomac » (dp. 1491 /1516 [date du ms. ; *înrimă*], Psalt. Hur.2 103 ; Tiktin$_3$; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 866 ; DA ; Cioranescu n° 4424 ; ALR II/I 58, 116), istroroum. *irima* (Byhan,JIRS 6, 233 [*i̯irimę* « cœur »] ; ScărlătoiuIstroromânii 289), méglénoroum. *iṅimă* « cœur ; poumon » (CapidanDicţionar *s.v. iṅămă* ; AtanasovMeglenoromâna 280 ; WildSprachatlas 142 ; ALDM 241), aroum. *inimă* « cœur ; estomac » (dp. 1770 [ἡνεμᾳ], KavalliotisProtopeiria n° 1146 ; Pascu 1, 103 ; DDA2 ; BaraAroumain) […].	EWRS 863. *Inimă* (*irimă*) sf. [ar. *inimă*, mgl. *inimă* in Huma, sonst *buric*, *ir*. i̯irrime] « herz ».
		Candrea-Densuşianu 866. INIMĂ, sb. f. « cœur ; estomac, ventre » - † *inemă* // ir. *ĭirimę*; megl. ar. *inimă*. […]
		DA inimă s.f. I. 1° *Cœur* 2° *Cœur*, *poitrine* 3° *Cœur*, *estomac*, *ventre* 4° *Cœur* (couleur du jeu de cartes) 5° *Cœur*, *centre* 6° *Cheville ouvrière*. II. (Au figuré) 1°-7° *Cœur* (dans les mêmes acceptions qu'en français) […]

Tableau 2.

Le roumain présente des cognats pour les deux sens sous la forme *înimă* et *inimă*. Pour le sens concret (II), le roumain est particulièrement intéressant dans le paysage de la Romania puisque, avec le sarde, ce sont les seules langues romanes où ce sens soit représenté.

Sur ce point, il faut noter un des apports importants du DÉRom qui prend en considération des formes régulières et héréditaires, même si elles ne relèvent pas du standard, comme *înimă* (v. *angustus* [citer les étymons sous leur forme reconstruite] > *îngust, antaneus* > *întâi, angelus* > *înger*) qui finalement sont releguées dans des usages populaires par des formes secondaires (v. Andronache à paraître). C'est le cas de *înimă* qui est remplacée par *inimă* en roumain standardisé, comme nous pouvons le constater dans cette note de l'article */'anim-a/ :

> 1. En dacoroumain contemporain, cette issue régulière a été évincée par *inimă* (dp. 1491/1516 [date du ms. ; *îrimă*], Psalt. Hur.2 104 ; Tiktin3 ; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 866 ; DA ; Cioranescu n° 4424), dont le /i/ initial est dû à une assimilation vocalique (v. le cas analogue *grindină* s.f. « grêle » < protorom. */'grandin-e/). (Schmidt 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */'anim-a/).

Une forme comme *înimă*, pourtant mentionnée par certains dictionnaires roumains, n'est pas prise en considération par les dictionnaires étymologiques. La pratique du DÉRom permet de rétablir le lien avec le reste de la Romania, rompu d'une certaine façon par la forme canonique.

Tant pour le sens abstrait (I. *înimă* s.f. « partie immatérielle des êtres, âme ») que pour le sens concret (II. *inimă* s.f. « organe central de l'appareil circulatoire, cœur ; partie renflée du tube digestif, estomac »), le DÉRom a pu proposer une datation améliorée par rapport à Tiktin$_3$, puisque le lexème dacoroumain a été antédaté : du 16e siècle on passe à 1491/1516, attestation relevée dans Psalt. Hur$_2$.

Par rapport au EWRS et à Candrea-Densusianu qui incluent déjà des formes dialectales, le DÉRom systématise et enrichit les matériaux dialectaux et par les formes et par les sources consultées. En comparaison avec le DA, le DÉRom précise l'étymologie du cognat dacoroumain *inimă* et donne une image claire de la distribution sémantique du lexème roumain qui est saisie dans une perspective panromane.

3.2.2 Les continuateurs roumains de */as'kʊlt-a-/

Dans l'article */as'kʊlt-a-/ (v. Schmidt 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */as'kʊlt-a-/), les matériaux des idiomes romans ont été répartis selon deux sens : I. « tendre l'oreille vers ce qu'on peut entendre, écouter » et II. « accueillir avec faveur (les paroles de quelqu'un), suivre ». Le roumain présente des cognats pour les deux sens : ainsi nous pouvons observer que le dacoroumain *asculta* avec le sens « tendre l'oreille vers ce qu'on peut entendre, écouter » est attesté par le DÉRom depuis 1491/1516 à travers le texte d'un psautier, *Psaltirea Hurmuzaki,* ce qui antédate le lexème par rapport à Tiktin$_3$ qui donnait le 16e siècle comme date de la première attestation. Le lexème existe avec ce sens dans la plupart des sources lexicographiques représentatives pour le roumain : Tiktin$_3$, le EWRS de Puşcariu, Candrea-Densusianu, DA, ALR. Par ailleurs, les rédacteurs de l'article du DÉRom ont pu retrouver des cognats aussi dans les autres dialectes du roumain : istroroumain (*ascuta*), méglénoroumain (*scultári*), aroumain (*ascúltu*) :

> I. « écouter »
>
> */askʊl't-a-re/ > dacoroum. *asculta* v.tr. « tendre l'oreille vers ce qu'on peut entendre, écouter » (dp. 1491/1516 [date du ms.], Psalt. Hur.2 103 ; Tiktin$_3$; EWRS ; Candrea-

Densusianu n° 95 ; DA ; Cioranescu n° 457 ; MihăescuRomanité 227, 305 ; MDA ; ALR SN 1586), istroroum. *ascuta* (MaiorescuIstria 108 ; Byhan,JIRS 6, 189 ; PuşcariuIstroromâne 3, 302, 324 ; SârbuIstroromân 188, 272), méglénoroum. *scultári* (CapidanDicţionar *s.v. scult* ; AtanasovMeglenoromâna 75, 99, 283 ; ALR SN 1586), aroum. *ascúltu* (Pascu 1, 43 ; DDA2 ; BaraAroumain ; ALR SN 1586)[1], (Schmidt 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */as'kʊlt-a-/).

Le deuxième sens de */as'kʊlt-a-/, « accueillir avec faveur (les paroles de quelqu'un), suivre », est attesté en dacoroumain depuis 1825 dans Tiktin et il est enregistré par la plus grande partie des sources lexicographiques et bibliographiques du roumain, sans pourtant être daté. En plus, ce sens est présent dans tous les dialectes du roumain :

II. « suivre »

*/askʊl't-a-re/ > dacoroum. *asculta* v.tr. « accueillir avec faveur (les paroles de quelqu'un), suivre » (dp. 1852 [*ascultă* prés. 6], Tiktin3 ; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 95 ; DA ; Cioranescu n° 457 ; MihăescuRomanité 227, 305), istroroum. *ascuta* (Byhan, JIRS 6, 189), méglénoroum. *sculto* (CapidanDictionar s.v. *scult*), aroum. *ascúltu* (Pascu 1, 43 ; DDA2 ; BaraAroumain) (Schmidt 2010/2011 in DÉRom *s.v.* */as'kʊlt-a-/).

Nous tenons là un des principaux avantages du DÉRom, sur lequel il faut insister particulièrement. Si nous regardons le REW, nous verrons que Meyer-Lübke traite ce sens tout autrement : „unter deutschem Einfluß : lütt. ‚gehorchen', frz. MA. auch ‚warten', ‚zögern', *s'écouter* ‚auf seine Gesundheit achten'" (REW_3 802). Autrement dit, Meyer-Lübke ne prenait en compte ce sens que dans les dialectes français modernes et il attribuait son développement, à l'époque moderne comme pour les sens « attendre », « hésiter » « prendre soin de sa santé », à une influence germanique. La documentation de ce sens dans la majeure partie de la Romania fait écarter l'influence germanique ; la documentation de ce sens pour les deux prototypes **ascultare* et **escultare* le fait remonter haut dans le temps. Sa documentation dans tous les dialectes roumains le fait attribuer à la période romane commune. Les variétés du roumain jouent un rôle crucial dans un tel exemple, puisqu'elles fournissent l'argument décisif pour manifester la continuité avec le latin *auscultare alicui* « obéir à qqn », par-delà le changement de rection *auscultare* (transitif indirect) en *ascultare* (transitif direct). La convergence des attestations à travers la Romania primitive impose de ne pas en faire le résultat d'une série d'évolutions idioromanes propres à chacune des langues romanes. [3]

À partir du tableau 3, nous pouvons faire une comparaison entre le DÉRom et quelques sources lexicographiques parmi les plus significatives qui traitent du verbe transitif roumain *asculta.*

Comme nous pouvons l'observer à partir de ce tableau, le DÉRom valorise les informations qui existent dans la lexicographie roumaine, mais en même temps il représente un progrès pour la lexicologie roumaine, puisque le DÉRom : (1) précise les données étymologiques par le rattachement systématique des cognats roumains à un étymon protoroman et à un corrélat du latin écrit au cas où il existe ; (2) améliore les données diachroniques puisqu'il vérifie et éventuellement améliore les datations des lexèmes traités ; (3) harmonise les données diatopiques par la citation systématique de tous les dialectes roumains qui présentent des cognats pour les étymons protoromans traités.

3. Outre que ce sens est attesté en français dès la fin du 9e siècle (v. TLF *s.v. écouter*).

Le lexème dacoroumain dans le DÉRom	Cognats roumains - étymologie protoromane (v. DÉRom)	Informations contenues dans des sources lexicographiques citées pour le dacoroumain
asculta v. tr. (Schmidt/Schweickard 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */as'kʊlt-a-/).	I. « écouter »*/askʊl't-a-re/ > dacoroum. *asculta* v.tr. « tendre l'oreille vers ce qu'on peut entendre, écouter » (dp. 1491/1516 [date du ms.], Psalt. Hur.2 103 ; Tiktin3 ; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 95 ; DA ; Cioranescu n° 457 ; MihăescuRomanité 227, 305 ; MDA ; ALR SN 1586), istroroum. *ascuta* (MaiorescuIstria 108 ; Byhan, JIRS 6, 189 ; PuscariuIstroromâne 3, 302, 324 ; Sârbu-Istroromân 188, 272), méglénoroum. *scultári* (CapidanDictionar s.v. *scult* ; AtanasovMeglenoromâna 75, 99, 283 ; ALR SN 1586), aroum. *ascúltu* (Pascu 1, 43 ; DDA2 ; BaraAroumain ; ALR SN 1586).	REW$_3$ 802. auscŭltāre „horchen", „hören". 2. *ascŭltāre Einführung 159 Rum. *asculta* […]
		Tiktin$_3$ ascultá Präs. *ascúlt* (16. Jh. CV. [2] 37b ; Apg. 26, 3). I. V. tr. 1. c. etw. Anhören, darauf hören. […]
	II. « suivre »*/askʊl't-a-ɾe/ > dacoroum. *asculta* v.tr. « accueillir avec faveur (les paroles de quelqu'un), suivre » (dp. 1852 [*ascultă* prés. 6], Tiktin3 ; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 95 ; DA ; Cioranescu n° 457 ; MihăescuRomanité 227, 305), istroroum. *ascuta* […], méglénoroum. *sculto* […], aroum. *ascúltu* […]	EWRS 138. *ascult* I vb. [ar. *ascultu*, mgl. *scult*, ir. *ascutu] « hören, horchen »* […]
		Candrea-Densuşianu 95. ASCULTA, vb. « écouter, obéir » // mgl. *scultari* ; ir. *(a)scuta* ; ar. *ascultare*. […]
		DA Ascultá vb. I. 1° *Écouter, dresser l'oreille. Ausculter*. 2° *Écouter attentivement, entendre,* […]. *Interroger* ou *ouïr* […]. *Faire attention* (à qqch.). […].

Tableau 3.

EWRS de Sextil Puşcariu, comme à sa suite les dictionnaires de Candrea-Densuşianu et de Ciorănescu [4], présente déjà des données dialectales roumaines intéressantes. Par rapport à ces informations, le DÉRom donne des formes quelquefois différentes, en fonction de la documentation un peu plus riche à laquelle nous avons accès aujourd'hui. Mais l'apport essentiel du DÉRom, c'est de traiter et d'inclure les

4. Ciorănescu : « asculta (-t, -at), v. 1. Escuchar. — 2. Dar oidos, hacer caso. — Obedecer, someterse. — 4. Examinar, interrogar […]. Mr. *ascutu*, ml. *ascult*, ir. *ascutu*. Lat. popular *ascultare*, en lugar de *auscultare* […], v. it. Ascoltare, pv. Escoutar, afr. Ascouter (fr. écouter), aesp. Ascuchar (esp. Escuchar). […] »

informations sur la variation diatopique de manière systématique, quand nous en avons les preuves.

Par rapport au DA, dictionnaire riche au niveau de la synchronie, des sémantismes et des exemples, le DÉRom apporte des données étymologiques et dialectales : il établit l'étymologie de chaque cognat roumain. Les issues roumaines sont ainsi rangées de manière systématique sous l'étymon protoroman auquel elles remontent.

En ce qui concerne la corrélation avec le latin écrit, dans le commentaire qui accompagne chaque article, le DÉRom y consacre toujours un paragraphe :

> Le corrélat du latin écrit, *auscultare* v.tr. « id. », est connu durant toute l'Antiquité (dp. Plaute [**ca*254-†184], TLL 2, 1534), mais seulement tardivement sous la forme *ascultare* (dp. Flavius Caper [2e s. apr. J.-C.], TLL 2, 1534), où la diphtongue a été réduite par dissimilation régressive (MeyerLübkeEinführung 159). (Schmidt/Schweickard 2010/2011 *in* DÉRom *s.v.* */as'kʊlt-a-/).

Si on voulait évaluer les apports du DÉRom dans l'article */as'kʊlt-a-/, ils sont considérables : (1) le DÉRom établit l'étymologie des cognats roumains dans une perspective panromane mise à jour et détaillée par rapport au REW et qui complète la perspective idioromane des sources lexicographiques roumaines ; (2) il valorise les travaux lexicographiques et lexicologiques antérieurs sur le roumain ; (3) il systématise et harmonise les informations recueillies dans la bibliographie idioromane (Tiktin, EWRS, Candrea-Densusianu, DA, etc.) ; (4) il propose une antédatation documentée pour le cognat dacoroumain, puisque du 16e siècle on est passé à 1491 ; (5) il mentionne de manière harmonisée et systématique les données dialectales dont on dispose pour le roumain.

3.2.3 Les continuateurs roumains de */'pɔnt-e/

Le substantif protoroman */'pɔnt-e/ (v. Andronache 2008-2011 *in* DÉRom *s.v.* */'pɔnt-e/) a la particularité de présenter les deux genres, masculin et féminin, ce qui fait que les issues romanes ont pu être distribuées selon les deux genres dont elles relèvent : masculin originel, typiquement conservé par le sarde (le type morphologique I), féminin innové tardivement (le type morphologique II) et masculin restauré venu le recouvrir plus récemment encore (le type morphologique III). Les cognats roumains appartiennent au type II (substantif féminin) qui caractérise les aires latérales et isolées de la Romania : roumain, lombard, romanche, espagnol, asturien, galicien et portugais.

Un premier apport du DÉRom consiste dans l'intégration des données spécifiquement roumaines dans un contexte panroman qui ouvre les perspectives pour une meilleure compréhension du phénomène linguistique protoroman. En plus, le DÉRom apporte une correction de la datation : le lexème roumain est attesté depuis 1649 dans DRH, et non pas depuis 1645 dans *Herodot* comme le donne Tiktin$_3$, information reprise par la plupart des dictionnaires roumains[5]. Par rapport aux formes dialectales, le DÉRom valorise les données des sources existantes et en même temps il complète, met à jour, systématise et harmonise l'information.

5. La date de 1645 donnée par Tiktin3 et DLR ne peut pas être retenue, car le texte en question, Herodot (1645), est en réalité daté de 1668/1670, et de plus n'est connu qu'à travers un manuscrit de 1816 (v. Herodot2 606, 658) (Andronache 2008/2011 in DÉRom s.v. */'pɔnt-e/).

Le lexème dacoroumain dans le DÉRom	Cognats roumains - étymologie protoromane (v. DÉRom)	Informations contenues dans des sources lexicographiques citées pour le dacoroumain
punte s.f. (Andronache 2008/2011 *in* DÉRom *s.v.* */'pɔnt-e/)	II. Substantif féminin : aires latérales et aires isolées */'pɔnt-e/ > dacoroum. *punte* s.f. « passerelle réservée aux piétons » (dp. 1649, DRH B, 34, 124 ; Tiktin$_3$; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 1474 ; Cioranescu n° 6971 ; DLR ; MDA ; ALRR – M pl. 55 ; NALR – O pl. 47 ; ALRR – MD 539*), istroroum. *púnte* pl. « passage permettant de franchir un cours d'eau aménagé avec de grosses pierres disposées à distance d'un pas chacune » (KovačecRječnik 161 ; FrăţilăIstroromân 1, 257)[3], méglénoroum. *punti* sg. « passerelle réservée aux piétons ; pont » (CapidanDicţionar ; Candrea,GrS 6, 188), aroum. *punte* « pont » (dp. 1770 [ποῦντε], KavalliotisProtopeiria n° 1076 ; Pascu 1, 148 ; DDA2 ; BaraAroumain) […]	REW$_3$ 6649. pons, pŏnte „Brücke". Rum. *punte*, vegl. *puant* […]
		Tiktin$_3$ Punte Pl. punti S. f. (1645 HERODOT 279) 1. Steg. M. Für Fußgänger über einen Bach, einen Hof etc. (vgl. *pod* 1) […] 5. arom. Brücke F. *Di pre punte să-l aruncaţi* (PP. Weig. AROM. II, 106) […]
		EWRS 1402. *púnte* sf. [ar. ~ P., *pundže*, W., olympo-wal. *pumliă*, mgl. *punti*] "Steg" […]
		Candrea-Densuşianu 1474. PUNTE, sb. f. "pont" // megl. *punti* ; ar. punte. […] Vegl. *puant* ; rtr. *punt* ; […]
		DLR PÚNTE s.f. I.1. pod îngust […]. *Au numai o punti strîmtă di ies afară din baltă*. Herodot (1645), 279.
		Ciorănescu punte (-ţi), s. f. – 1. Puente, pasillo. […] – Mr. *punte*, ml. *punti*. […] vegl. *puant* […]

Tableau 4.

Conclusion

En conclusion, un des plus grands apports du DÉRom à l'étymologie roumaine, c'est d'intégrer les recherches sur chaque cognat roumain à une vision plus ample qui est celle de l'étymologie panromane. À cela s'ajoute la vérification systématique des données et une harmonisation dans la méthode de travail appliquée à l'ensemble des idiomes romans. Ainsi, ce que propose le DÉRom, c'est :

1. De donner l'étymologie protoromane pour chaque issue romane, ainsi que la précision sur l'existence ou pas de son corrélat du latin écrit.

2. De consulter de manière scrupuleuse et systématique toutes les sources bibliographiques obligatoires, qui peuvent toujours être complétées avec des sources facultatives, pour chaque idiome roman.
3. Ces sources sont citées de manière explicite : les sigles peuvent être développés à partir de l'affichage à l'écran de chaque article.
4. De préciser et de vérifier avec soin les premières attestations écrites des lexèmes, dans la mesure où les sources le permettent.
5. Les variétés non standard des langues romanes ne sont pas exclues : les dialectes, mais aussi les sous-dialectes.
6. Le DÉRom n'exclut pas les formes directement héréditaires qui ne sont plus canoniques comme c'était le cas de la forme régulière *înimă* « partie immatérielle des êtres, âme » qui a été finalement évincée par une forme secondaire, *inimă*, dans la langue standardisée, ce qui nous rappelle d'autres cas comme la forme populaire *prier* pour *aprile* de la langue standardisée, par exemple (v. Buchi & Celac 2011).
7. Le DÉRom propose un traitement panroman des données, ce qui fait que la convergence des attestations à travers toute la Romania impose des nouvelles étymologies mieux fondées qui améliorent les étymologies idioromanes, comme dans le cas de */as'kʊlt-a-/.

Tous ces résultats sont obtenus par le travail d'une équipe qui collabore étroitement pour la rédaction des articles qui sont ensuite revus par des romanistes consacrés pour chaque domaine de la Romania.

Finalement, le DÉRom étymologise les matériaux roumains dans la perspective d'un dictionnaire qui les intègre au sein de l'ensemble des idiomes romans où il leur fait jouer un rôle déterminant dans l'élucidation des phénomènes constitutifs de la Romania, grâce au traitement scrupuleux des données et à la synthèse qui en est tirée.

Les avancées du DÉRom sont visibles premièrement dans l'analyse systématique et harmonieuse des matériaux linguistiques de toute la Romania, ensuite dans la vue globale du phénomène linguistique roman et, finalement, dans la prise en compte de la plus large panoplie des sources lexicographiques dont on dispose aujourd'hui associée à une révision des articles réalisée par des spécialistes incontestables de chaque domaine linguistique.

Bibliographie générale

ANDRONACHE Marta, à paraître, « Le statut des langues romanes standardisées contemporaines dans le DÉRom », dans Emili Casanova *et alii, Actes del 26e Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (València 2010)*, Berlin et New York, Walter de Gruyter.

BartoliDalmatico = Bartoli (Matteo Giulio), 2000 [original allemand : 1906]. *Il Dalmatico : resti di un'antica lingua romanza parlata da Veglia e Ragusa e sua collocazione nella Romània appennino-balcanica,* Rome, Istituto della Enciclopedia Italiana.

BASTARDAS I RUFAT Maria Reina et BUCHI Éva, à paraître, «Aportacions del DÉRom a l'etimologia catalana».

BENARROCH Myriam, à paraître, « L'apport du DÉRom à l'étymologie portugaise », dans Emili Casanova *et alii, Actes del 26é Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (València 2010)*, Berlin et New York, Walter de Gruyter.

BUCHI Éva, 2010, « Pourquoi la linguistique romane n'est pas soluble en linguistiques idio-romanes. Le témoignage du *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) ». dans C. Alén Garabato *et alii*, *Quelle linguistique romane au XXIe siècle ?*, Paris, L'Harmattan, p. 43-60.

BUCHI Éva et SCHWEICKARD Wolfgang, 2009, « Romanistique et étymologie du fonds lexical héréditaire : du REW au DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*) » dans C. Alén Garabato *et alii*, *La Romanistique dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 97-110.

Candrea-Densusianu = CANDREA Ion-Aurel şi DENSUSIANU Ovid, 1907-1914, *Dicţionarul etimologic al limbii române: elementele latine (a–putea)*, Bucarest, Socec.

CELAC Victor et BUCHI Éva, 2011, « Étymologie-origine et étymologie-histoire dans le DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*) : coup de projecteur sur quelques trouvailles du domaine roumain », in A. Overbeck, W. Schweickard und H. Völker (Hrsg.), *Lexikon, Varietät, Philologie. Romanistiche Studien Günter Holtus zum 65. Geburtstag*, Berlin et Boston, Walter de Gruyter, S. 363-370.

Dahmen,Rumänistik 2 = DAHMEN Wolfgang, 1986, „Das Meglenorumänische", in Günter Holtus und Edgar Radtke (Hrsg.), *Rumänistik in der Diskussion. Sprache, Literatur und Geschichte*, Tübingen, Narr, S. 261-279.

DRH = BERZA Mihai *et alii*, 1965-…, *Documenta Romaniae Historica*, Bucarest, Editura Academiei.

DÉRom = BUCHI Éva et SCHWEICKARD Wolfgang (dir.), 2008-…, *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom), Nancy, ATILF, site Internet (http://www.atilf.fr/DERom).

Fischer,ILR 2 = FISCHER Iancu, 1969, « III. Lexicul. 1. Fondul panromanic », *in* A. Rosetti *et alii, Istoria limbii române*, Bucarest, Editura Academiei Republicii Socialiste România, volume 2, p. 110-116.

IveCanti = IVE Antonio (éd.), 1877, *Canti popolari istriani raccolti a Rovigno*, Rome, Turin, Florence, Loescher.

IveIstria = IVE Antonio, 1975 [1900], *I Dialetti ladino-veneti dell'Istria*, Bologne, Forni.

IveVeglia = IVE Antonio, 2000 [1886], *L'antico dialetto di Veglia*, Rome, Istituto della Enciclopedia Italiana.

Kramer,Rumänistik = KRAMER Johannes, 1986, „Das Aromunische", *in* G. Holtus und E. Radtke (Hrsg.), *Rumänistik in der Diskussion. Sprache, Literatur und Geschichte*, Tübingen, Narr, S. 217-241.

LRL = HOLTUS Günter, METZELTIN Michael und SCHMITT Christian (Hrsg.), 1988-2005. *Lexikon der Romanistischen Linguistik* (LRL), 8 volumes, Tübingen, Niemeyer.

MihăescuRomanité = MIHĂESCU Haralambie, 1993, *La Romanité dans le Sud-Est de l'Europe*, Bucarest, Editura Academiei Române.

Psalt. Hur.$_2$ = GHEŢIE Ion şi TEODORESCU Mirela (eds.), 2005, *Psaltirea Hurmuzaki*, Bucarest, Editura Academiei Române. Date du manuscrit : 1491/1516, v. Psalt. Hur.$_2$ 19.

REW$_3$ = MEYER-LÜBKE Wilhelm, 1930-1935^3 [1911-1920^1], *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter.

RosettiIstoria = ROSETTI Alexandru, 1986, *Istoria limbii române. De la origini şi pînă la începutul secolului al XVII-lea*, Bucarest, Editura Ştiinţifică şi Enciclopedică.

Stefenelli,LRL 2/1 = STEFENELLI Arnulf, 1996, „Thesen zur Entstehung und Ausgliederung der romanischen Sprachen", in *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, 2/1, p. 73-90. (À citer par page[s].)

Straka,RLiR 20 = STRAKA Georges, 1956. « La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques », *Revue de linguistique romane,* 20, p. 249-267.

Tiktin$_3$ = TIKTIN Hariton, MIRON Paul und Lüder Elsa, 2001-2005^3 [1903-1925^1]. *Rumänisch-deutsches Wörterbuch*, 3 volumes, Wiesbaden, Harrassowitz. (Datation de Tiktin$_3$: A-C = 2001, D-O = 2003, P-Z = 2005. À citer sans précision aucune.)

DÉRom - Bibliographie obligatoire (v. DÉRom)

1. Roumain, dalmate et istriote

1.1 Généralités

Références bibliographiques

MihăescuRomanité = MIHĂESCU Haralambie, 1993. *La Romanité dans le Sud-Est de l'Europe*, Bucarest, Editura Academiei Române.

1.2 Dacoroumain [dacoroum.]

Références bibliographiques

Tiktin$_3$ = TIKTIN Hariton, MIRON Paul und Lüder Elsa, 2001-2005[3] [1903-1925[1]]. *Rumänisch-deutsches Wörterbuch*, 3 volumes, Wiesbaden, Harrassowitz.

EWRS = PUŞCARIU Sextil, 1905, *Etymologisches Wörterbuch der rumänischen Sprache. Lateinisches Element mit Berücksichtigung aller romanischen Sprachen*, Heidelberg, Winter.

Candrea-Densusianu = CANDREA Ion-Aurel și DENSUSIANU Ovid, 1907-1914, *Dicţionarul etimologic al limbii române: elementele latine (a–putea)*, Bucarest, Socec.

DA = Academia Română / Academia Republicii Populare Române, 1913-1949. *Dicţionarul limbii române*, Bucarest, AR/ARPR/Librările.

DensusianuHistoire 1 = DENSUSIANU Ovide, 1902, *Histoire de la langue roumaine I* : *Les origines*, Paris, Leroux.

DLR = Academia Republicii Populare Române / Academia Republicii Socialiste România / Academia Română, 1965–2010, *Dictionarul limbii române (DLR): serie nouă*, Bucarest, EARSR/Editura Academiei Române.

Graur,BL 5 = GRAUR Alexandru, 1937, « Corrections roumaines au REW », *Bulletin linguistique,* 5, p. 80-124.

Cioranescu = CIORANESCU Alejandro, 1966, *Diccionario etimológico rumano*, Tenerife, Universidad de la Laguna.

CIORĂNESCU Alexandru, 2002. *Dicţionarul etimologic al limbii române*, Bucarest, Saeculum.

Frăţilă,MedRom 19 = FRĂŢILĂ Vasile, 1994, « Aggiunte romene al REW. Nuove parole di origine latina », *Medioevo romanzo,* 19, p. 325-344.

MDA = SALA Marius și DĂNĂILĂ Ion (eds.), 2001-2003, *Micul dicţionar academic*, 4 volumes, Bucarest, Univers enciclopedic.

ALR SN = PETROVICI Emil *et alii*, 1956-1972. *Atlasul lingvistic român, serie nouă*, 7 volumes, Bucarest, Editura Academiei.

1.3 Istroroumain [istroroum.]

Références bibliographiques

AIS, [p. 397 (Rovigno), 398 (Dignano)] = JABERG Karl und JUD Jakob, 1928-1940, *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, 8 volumes, Zofingen, Ringier.

ALDM = ATANASOV Petar, 2008-…, *Atlasul lingvistic al dialectului meglenoromân*, Bucarest, Editura Academiei Române.

ALR SN (v. 1.2)

BaraAroumain = BARA Mariana, 2004. *Le Lexique latin hérité en aroumain dans une perspective romane*, Munich, Lincom.

BARTOLI Matteo Giulio, 2000 [original allemand : 1906], *Il Dalmatico : resti di un'antica lingua romanza parlata da Veglia e Ragusa e sua collocazione nella Romània appennino-balcanica*, Rome, Istituto della Enciclopedia Italiana.

BartoliDalmatisch ou BartoliDalmatico = BARTOLI Matteo Giulio, 1906. *Das Dalmatische. Altromanische Sprachreste von Veglia bis Ragusa und ihre Stellung in der apenninobalkanischen Romania*, 2 volumes, Vienne, Alfred Hölder. Domaine : Romania du Sud-Est.

Byhan,JIRS 6 = BYHAN Arthur, 1899, „Istrorumänisches Glossar", *Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache* 6, S. 174-396.

Candrea,GrS 3/6/7 = CANDREA Ion-Aurel, 1927-1937, « Glosar meglenoromîn », *Grai şi suflet,* 3, p. 175-209, 381-412 ; 6, p. 163-192 ; 7, p. 194-230.

CapidanDicţionar = CAPIDAN Theodor, 1935, *Meglenoromânii. III. Dicţionar meglenoromân*, Bucarest, Cartea Românească.

Creva-tin,AMSPIstr 29/30 = CREVATIN Franco, 1981/1982, « Supplementi istriani al REW : II », *Atti e memorie della Società istriana di archeologia e storia patria,* 29/30, p. 423-427.

Crevatin,ACStDialIt 12 = CREVATIN Franco, 1981, « Supplementi istriani al REW : I », *Atti del Convegno per gli Studi Dialettali Italiani,* 12, p. 197-208.

DDA_2 = PAPAHAGI Tache, 1974[2] [1963[1]], *Dicţionarul dialectului aromân, general şi etimologic*, Bucarest, EARSR.

DeanovićIstria = DEANOVIĆ Mirko, 1954, *Avviamento allo studio del dialetto di Rovigno d'Istria. Grammatica – testi – glossario*, Zagreb, Školska Knjiga.

ElmendorfVeglia = ELMENDORF John V., 1951, *An Etymological Dictionary of the Dalmatian Dialect of Veglia* (thèse University of North Carolina), Chapel Hill, University of North Carolina.

FrăţilăIstro-român 1 = FRĂŢILĂ Vasile şi BĂRDĂŞAN Gabriel, 2010. *Dialectul Istroromân. Straturi etimologice. Partea I*, Timişoara, Editura Universităţii de Vest.

KavalliotisProtopeiria = HETZER Armin (Hrsg.), 1981, *Das dreisprachige Wörterverzeichnis von Theodoros Anastasiu Kavalliotis aus Moschopolis, gedruckt 1770 in Venedig*, Hambourg, Buske.

MaiorescuIstria = MAIORESCU Ioan, 1996 [1874], *Itinerario in Istria e vocabolario istrianoromeno*, traduit par Elena Pantazescu, Trieste, Parnaso.

MihăescuRomanité = MIHĂESCU Haralambie, 1993, *La Romanité dans le Sud-Est de l'Europe*, Bucarest, Editura Academiei Române.

Pascu = PASCU Giorge, 1925, *Dictionnaire étymologique macédoroumain*, 2 volumes, Iaşi, Cultura Naţională.

PuşcariuIstroromâne 2 = PUŞCARIU Sextil *et alii*, 1926, *Studii istroromâne. II. Introducere – Gramatică – caracterizarea dialectului istroromân*, Bucarest, Cultura naţională.

PuşcariuIstroromâne 3 = PUŞCARIU Sextil *et alii*, 1929. *Studii istroromâne. III. Bibliografie critică – Listele lui Bartoli – Texte inedite – Note – Glosare*, Bucarest, Cultura naţională.

SârbuIstroromân = SÂRBU Richard şi FRĂŢILĂ Vasile, 1998, *Dialectul Istroromân. Texte şi glosar*, Timişoara, Amarcord.

Vinja,RLiR 21 = VINJA Vojmir, 1957, « Contributions dalmates au *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de W. Meyer-Lübke », *Revue de linguistique romane,* 21, p. 249-269.

Vinja,SRAZ 23 = VINJA Vojmir, 1967, « Notes étymologiques dalmates en marge au REW3. IIIe série », *Studia Romanica et Anglica Zagrabiensia,* 23, p. 119-135.

Vinja,SRAZ 7 = VINJA Vojmir, 1959, « Nouvelles contributions au *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de W. Meyer-Lübke », *Studia Romanica et Anglica Zagrabiensia,* 7, p. 17-34.

WildSprachatlas = WILD Beate, 1983, *Meglenorumänischer Sprachatlas*, Hambourg, Buske.

Cinquième partie

Les tensions scientifiques dans la romanistique du XIXe siècle

Les précédents d'une violente polémique entre romanistes : les affinités du catalan vues au début du XIXe siècle

Olga FULLANA NOEL
Université de Gérone, Institut de Langue et Culture Catalanes

Le romaniste catalan Antoni M. Badia Margarit (2000) soutient que le terme *Romania*, l'intitulé de ce colloque, est un nom propre se référant à un ensemble de terres où les langues dérivées du latin perdurent et qu'il put être conçu seulement quand la latinité appartenait déjà au passé [1]. Il semble donc que ce soit la distanciation entre l'objet de l'étude et les faits objectifs – l'histoire, la géographie –, ou faits tenus pour objectifs, qui aient rendu possible la consolidation du terme et du concept que ce terme généralement dénote. Cependant, il est notoire que tous les termes de la linguistique romane ne sont pas ou n'ont pas été également acceptés et celui de « Romania » en fait partie.

L'objectif premier de la linguistique romane a été d'établir l'éventail des langues romanes, leurs caractéristiques et leurs affinités, et assez souvent on trouve de considérables variations dans les conclusions des romanistes. Dans le cadre de cette communication, nous nous proposons, en premier lieu, de rappeler la violente polémique qui opposa certains romanistes remarquables entre 1925 et 1976 au sujet d'une question qui affecte le catalan : l'appartenance à un sous-groupe roman du catalan, puis nous aborderons deux grammaires catalanes du début du XIXe siècle, inédites jusqu'il y a peu de temps et antérieures au débat qui nous occupe, mais qui défendent toutes deux, malgré des méthodes d'investigation pré-scientifiques, des positions semblables à celles de cette querelle. Nous analyserons les raisons de ces prises de position et nous nous demanderons pourquoi, de nos jours, subsistent encore ces différentes prises de position quant à la filiation du catalan.

1. Polémique autour de la filiation du catalan (1925 - 1976)

Tout au long du XIXe siècle, le catalan a du lutter pour la reconnaissance de son individualité propre et l'acceptation de son statut de langue indépendante par la science romane. Ce premier pas franchi, et en accord avec les préoccupations linguistiques de l'époque, il fut possible de s'interroger sur ses affinités les plus proches, à savoir avec quelles langues l'entourant elle présentait le plus de ressemblance. L'origine de ce débat fut la publication au début du XXe siècle de l'ouvrage de Wilhelm Meyer-Lübke, en 1925, *Das Katalanische* et s'acheva, du moins en apparence, en 1976, avec la publication de Germà Colon, *El lexico catalán en la Romania.*

La bibliographie linguistique nous offre deux orientations principales :

1. Tout au plus pouvons-nous parler d'une légère variation de cette définition si nous prenons en compte la *Romania submersa*, c'est-à-dire l'ensemble des territoires où le latin a disparu au cours du Moyen-Âge, délaissé au profit des nouvelles langues émergentes, comme par exemple l'Afrique du Nord, les Îles Britanniques, le sud des terres germaniques. La toponymie et l'archéologie sont la preuve de la latinité passée de ces zones.

1. La première considère que c'est avec les langues de France que le catalan présente le plus d'affinités et qu'à ce titre, il faut donc l'inclure dans le groupe des langues gallo-romanes.
2. La seconde soutient que, de par ses similitudes avec l'aragonais, le léonais, le portugais, et en dernier lieu avec le castillan, il convient de le classer dans les langues ibéro-romanes.

Certains, comme Meyer-Lübke (1925), Antoni Griera (1922) ou Gerhard Rolfs (1954), parmi d'autres, ont soutenu la première hypothèse se basant sur la comparaison de différences linguistiques mises en évidence par des éléments lexicaux, à la lumière de certains facteurs historiques tels que les différents types de romanisation ou les invasions germaniques. En revanche, Ramon Menéndez Pidal (1926) et Amado Alonso (1926 et 1943) ont justifié la deuxième option par des principes géographiques de base ainsi que par l'influence du castillan sur la variété linguistique de la Péninsule ibérique. En plus des auteurs précédemment cités, il convient de noter que jusqu'en 1955, une douzaine de travaux atteste de la vivacité de ce débat.

En 1955, Antoni Maria Badia i Margarit apporta à la discussion un élément modérateur en soutenant que le catalan est une langue-pont dont les différences l'apparentent autant à la gallo-romanité qu'à l'ibéro-romanité :

> [...] el análisis de los rasgos fonéticos del catalán nos dice que en su mayoría son de filiación galorrománica; en cambio, la morfología, concretamente la flexión [...] es más bien de tipo iberorrománico; en el vocabulario predominan las voces de naturaleza galorrománica, aunque no se puede desconocer el léxico iberorománico. En resumen, el catalán es una lengua especial, o como decíamos antes, una lengua puente. (Badia 1955 : 22-23) [2]

Il faut cependant attendre 1976 que Germà Colon, suivant l'idée défendue par d'autres linguistes tels Joan Coromines, appelle à l'abandon de la controverse en argumentant que le catalan est une langue indépendante qui ne doit être vue ou considérée comme dépendante d'aucune autre :

> Cada lengua tiene su inventario de signos morfológicos, léxicos, etc. Desde el momento en que el catalán es una lengua románica independiente resulta ilógico y hasta aberrante clasificarla como mera «dependencia» de otra lengua más «ilustre». El catalán, en sus selecciones lingüísticas, no es ni más ni menos dependiente del occitano o del francés de lo que lo es del español. Científicamente se impone colocar a todos estos idiomas en el mismo plano. (Colon 1976: 27) [3]

Colon rend donc obsolète le débat entre romanistes. Toutefois, n'oublions pas que les termes gallo-roman, gallo-romanité et gallo-Romania, d'une part, ou, ibéro-roman, ibéro-romanité et ibéro-Romania, d'autre part, sont toujours d'actualité et que le concept de sous-groupe reste bien présent dans les études et travaux linguistiques.

2. « [...] l'analyse des particularités phonétiques du catalan porte à croire à sa filiation gallo-romane ; cependant, la morphologie, notamment la flexion […] serait plutôt de type ibéro-romane ; dans le lexique, bien qu'on ne puisse pas faire abstraction des termes castillans, prédominent les sons d'origine gallo-romane. Le catalan est donc une langue particulière, ou, comme nous l'exprimions précédemment, une langue-pont » (traduction d'O. Fullana).

3. « Chaque langue a son propre code morphologique, lexical, etc. Dès lors que le catalan est considéré comme langue romane indépendante, il est illogique, voire même aberrant de vouloir le rattacher à quelque autre langue plus « illustre ». Le catalan, dans ses caractéristiques linguistiques, n'est ni plus ni moins dépendant de l'occitan ou du français que du castillan. Sur un plan scientifique, toutes les langues doivent être mises au même niveau » (traduction d'O. Fullana).

En voici quelques exemples :

1. Le site web *Ethnologue* écrit qu'en s'appuyant sur un ouvrage du linguiste nord-américain Paul Lewis, paru en 2009, il maintient la distinction entre langues ibéro-romanes et gallo-romanes, et inclut le catalan dans la première catégorie (mais aussi l'occitan !).
2. Bernard Comrie (1990), dans *The Major Languages of Western Europe*, explique que le catalan est à mi-chemin entre les langues ibéro-romanes et les langues gallo-romanes. José Ignacio Hualde (1992) soutient le même avis.

2. Joan Petit Aguilar et Pau Cardellach

Joan Petit Aguilar et Pau Cardellach sont tous deux auteurs de grammaires catalanes – la première de la fin du XVIIIe siècle - début XIXe siècle, la seconde, de la deuxième moitié du XIXe siècle – qui exposent clairement leur avis sur la parenté du catalan avec le castillan ou le français.

Médecin, Joan Petit Aguilar prit part à l'une des premières discussions sur la codification de la langue catalane, une controverse qui s'est déroulée dans les pages du *Diario de Barcelona* au début du XIXe siècle [4]. Certaines des idées émises se retrouvent d'ailleurs dans les deux versions (1796 et 1823) du traité grammatical jamais édité : *Gramática catalana predispositiva pera la mès fácil inteligéncia de la española y llatina*. Cette œuvre, dont le but était de faciliter à ses enfants l'accès aux deux langues cultivées, contient en fait peu de connaissances érudites quant à l'origine et à la parenté du catalan. Néanmoins, au fil des pages, se détachent deux opinions récurrentes sur la question :

1. le catalan, tout comme l'italien, le français ou le castillan vient du latin ;
2. parmi ces langues, le catalan et le castillan sont celles qui offrent le plus de ressemblance ; il les appelle « *Germanes Bassònas* » (f.95r) ou langues « *Germans Bassòns* » (f.103r), soit langues jumelles ; c'est ainsi qu'il affirme : « entre las Fillas de la Llatina nò n'hi ha dòs de mès semblants entre si que la Catalana y la Castellana » (f.76v).

L'intention didactique et non érudite du traité explique, d'une part, qu'il ne consacre aucun chapitre au développement de ces idées, d'autre part, explique aussi l'absence de justification de ces affirmations qu'il mentionne en introduction aux paragraphes concernant l'enclise, la ponctuation et l'accentuation.

Selon les dires de Petit i Aguilar, la finalité de ce traité était de faciliter la connaissance du latin et du castillan à ses enfants. Pour comprendre sa position, ses opinions doivent être interprétées en tenant compte du contexte historique et les idées du XVIIIe siècle. Tout d'abord, à cette époque, l'enseignement est à l'honneur ; les gouvernements emboîtent le pas aux érudits, commencent à intervenir dans les programmes éducatifs et privilégient l'enseignement de la langue maternelle comme tremplin vers l'étude du latin ou vers d'autres langues. En dépit des premiers obstacles, l'enseignement primaire en Catalogne continue d'être prodigué en catalan. C'est dans cette perspective que nous devons considérer le traité de Petit Aguilar comme un ouvrage hautement pédagogique. Par ailleurs, le castillan devient de plus en plus indispensable à toute personne voulant s'instruire et la culture

4. Bien que le nom de Petit Aguilar ne figure pas ouvertement dans les pages du *Diario de Barcelona*, Mila Segarra (1985) suppose que le pseudonyme de « Mossén Henric Porug » recouvre l'identité de ce médecin de Sant Feliu de Codines. Ginebra (1998) corrobore cette affirmation et ajoute qu'il est fort vraisemblable que le même personnage se cache derrière le pseudonyme de « El Niño ».

catalane accepte le rapprochement avec la culture castillane sans aucune réticence, comme un fait naturel servant le cheminement historique [5] et certaines politiques de l'État [6]. Il est donc normal que Petit Aguilar considère les langues des deux cultures convergeant l'une vers l'autre – ou, vu sous un autre angle, se subordonnant l'une à l'autre – comme « germaines », phénomène qui, pour lui ou les hommes de son époque, ses contemporains, n'était en rien source de conflits.

Le notaire Pau Cardellach écrivit une grammaire catalane datée de 1840 et qui, elle non plus, ne vit jamais le jour. Cet ouvrage, dont la finalité est très différente de celui de Petit Aguilar, est particulièrement important car c'est la deuxième grammaire catalane documentée qui ne se présente pas comme un outil d'apprentissage d'une autre langue en se servant de la langue maternelle des lecteurs [7]. De fait, elle est rédigée en castillan et s'adresse donc à un public qui maîtrise déjà la langue. Cette œuvre se situe à mi-chemin entre les apologies de la langue du XVIIIe siècle – qui revendiquent, souvent de manière passionnée, l'excellence de la langue catalane face à ses supposées faiblesses – et le premier Romantisme catalan qui, d'une part assume la culture et la langue castillanes parce que ce sont celles de l'État espagnol devenu Nation, et accepte le destin funeste de la langue catalane, mais qui, d'autre part, cherche à donner à son déclin toute la dignité possible en lui consacrant des œuvres qui exaltent la glorieuse histoire passée.

Le postulat de Cardellach dans son introduction va très nettement dans ce sens :

> La lengua catalana está reducida ya al estrechísimo círculo de la provincia de su nombre y, dentro de ella, al uso de la conversación y de las transacciones privadas de los particulares. No ofrece ya interés ni su estudio ni su examen, porque no es esta lengua la lengua empleada en sus obras [...] Sin embargo, ella existe. Se habla todavía con ella, con ella se escribe también, y ella vivirá con sus hechos pasados y con los recuerdos de su poder. [...] Piérdase en buen hora esa lengua, destiérresela del mundo conocido, que esta es la suerte del vencido, la de perecer; ella quedará indeleble en la historia y en el compendio de sus reglas, ella vivirá en su gramática, y su memoria no perecerá. (Cardellach, f.VIIr i XIV)

Le contexte historique et culturel dans lequel Cardellach rédigea cette œuvre voulait qu'il choisisse une épigraphe relatant l'histoire de la langue en s'inspirant des idées récurrentes d'autres écrits de l'époque :

1. l'origine latine du catalan –«la lengua catalana, en su esencia, es la lengua latina vulgar, la que hablaba la gente del pueblo, mezclada de voces árabes y godas.» (f.IIIr) ;
2. l'origine commune à d'autres langues voisines –«El mismo origen tiene la lengua francesa, la castellana, la portuguesa y la italiana, porque todas sufrieron las mismas alternativas que Cataluña.» (f.IIIr)

5. On sait qu'à partir du XVIe siècle, l'aristocratie catalane s'était « castillanisée », la Cour se tenant en Castille. De même, la « Guerra dels Segadors » – Guerre des faucheurs – (1640-1659) provoqua la partition de la Catalogne en deux territoires – le premier sous tutelle française, le second sous tutelle espagnole – soumis au centralisme des gouvernements respectifs. Pour finir, la « Guerra de Successió Espanyola » – Guerre de Succession d'Espagne – (1701-1714) entérina la suprématie des royaumes de Castille sur ceux de la Couronne d'Aragon.

6. « Els Decrets de Nova Planta », promulgués par Philippe V après la Guerre de Succession en sont un exemple. Le « Decret de Nova Planta » de 1716 incluait la dépendance de la principauté catalane aux modèles politiques castillans, la perte du pouvoir législatif, du contrôle économique ainsi que l'obligation du castillan comme langue administrative et judiciaire.

7. Dans l'histoire de la langue catalane, on considère que la *Gramática i apologia de la llengua catalana* de Josep Pau Ballot i Torres de 1815 est la première grammaire moderne car pour la première fois on n'utilise pas les différences grammaticales catalanes pour faciliter l'apprentissage d'une autre langue dite cultivée.

Malgré tout, l'innovation de cette grammaire est de reprendre, exposer et comparer les faits de manière plutôt exhaustive pour renforcer l'idée de l'origine commune des langues catalane, castillane et française : le latin. Nous sommes donc face à une argumentation scientifique bien que du point de vue actuel, certaines imprécisions existent, comme on peut le constater dans ces exemples lexicaux :

> Un egemplo práctico puede demostrarlo con evidencia: todas las terminaciones en -IO latín se convierten en catalán, en castellano y en francés casi de la misma manera, con pronunciación diferente:

Latín	Catalán	Castellano	Francés
ASSUMPTIO	*assumptió*	*asunción*	*assumption*
PERMUTATIO	*permutatió*	*permutación*	*permutation*
IUDICTIO	*judictió*	*judicción*	*judiction*
COACTIO	*coactió*	*coacción*	*coaction*
OPPOSITIO	*oppositió*	*oposición*	*opposition*
CONVENSIO	*convensió*	*convensión*	*convension*
TRANSMUTATIO	*transmutatió*	*transmutación*	*transmutation*

(Cardellach, f.IIIv et IVr)

A partir d'une centaine d'exemples de termes latins regroupés par suffixe, Cardellach appliqua ce type de comparaison lexicale aux langues catalane, castillane et française.

Les raisons de notre intérêt particulier pour la grammaire de Cardellach sont ses références constantes au français et aux similitudes que l'on retrouve en catalan et en français, notamment lorsqu'il étudie le pronom partitif *en* ou le pronom locatif *hi* – respectivement orthographiés *en* et *y* en français –, présents dans ces langues mais absents en castillan. Il convient de dire que dans ces cas précis, il ne s'agit pas de commentaires isolés mais d'une volonté affichée de souligner ces similitudes. C'est pourquoi, dans les premières pages de la grammaire, il liste quelque 215 mots français et leur équivalent en catalan afin de démontrer la grande proximité des deux langues alors même que les mots ont déjà subi une évolution et ne ressemblent plus au terme latin. Nous en donnons plus loin quelques exemples.

Une fois énoncés ces faits, la question qui se pose est la raison pour laquelle Cardellach défend avec autant d'acharnement les analogies entre catalan et français. Pour l'heure, nous pouvons avancer une réponse fondée sur trois éléments. D'un côté, Cardellach est imprégné de l'érudition en vigueur, qui soutient que le début de la splendeur de la littérature catalane trouve sa source chez les troubadours et conçoit le provençal et le catalan comme une seule langue – du moins au Moyen-Âge. Cette idée, renforcée par l'exaltation de l'histoire commune des territoires du Midi de la France et de la Couronne d'Aragon jusqu'au XIVe siècle, induit indubitablement une vision de rapprochement avec la France contemporaine. De l'autre, caractériser le catalan par opposition au castillan en le rapprochant du français permet de définir plus clairement son identité propre en l'élevant au rang de langue, évitant ainsi qu'il soit considéré comme un simple dialecte dérivé du castillan. Enfin, la volonté de rendre un hommage glorieux à la langue catalane motive son assimilation à une langue alors déjà reconnue comme langue de culture dans toute l'Europe qui, de plus, était celle d'une civilisation moderne ayant dépassé le stade des monarchies absolues et de l'Ancien Régime.

francès	catalá	francès	catalá
car	*car*	*mot*	*mot*
col	*coll*	*nom*	*nom*
compagnon	*companyó*	*notre*	*nostre*
couillere	*cullera*	*nouire*	*nóurer*
courtroyal	*cortreyal*	*oncle*	*oncle*
déjeuner	*dejunar*	*ongle*	*ungla*
demain	*demá*	*oreilles*	*orellas*
dessus	*dessùs*	*par tout*	*per tot*
dîner	*dinar*	*pas (nég.)*	*pas*
donc	*donchs*	*pastenade*	*pastanaga*
droit	*dret*	*porc*	*porc*
ensemble	*ensemps*	*puisque*	*pusque*
fil	*fil*	*quelque*	*qualque*
fille	*filla*	*quelqu'un*	*quisqun*
genou	*genoll*	*redresser*	*redressar*
giter	*gitar*	*rôti*	*rostit*
guère	*gaire*	*sang*	*sang*
jour	*jorn*	*savoir gré*	*saver greu*
laisser	*leixar*	*sens*	*sens*
loin	*lluny*	*souper*	*sopar*
metre	*metre*	*souvent*	*sovent*
mont	*mont*	*terre*	*terra*
mort	*mort*		

(Cardellach, f. V*v* i ss)

3. Récapitulation et conclusion

D'un point de vue actuel, il semble que Joan Petit Aguilar et Pau Cardellach aient été tous deux des précurseurs : le premier, parmi les défenseurs de l'ibéro-romanité du catalan ; le second, de la théorie de la gallo-romanité. Cependant, ces grammairiens se sont tenus totalement à l'écart du développement des travaux concernant les relations génétiques entre langues que la linguistique comparative européenne, à ses balbutiements, amorçait à cette époque. De plus, ils sont très loin de la rigueur scientifique manifestée au XXe siècle dans la polémique autour des affinités du catalan. Dans les deux cas, ils ont allégué des faits extralinguistiques et non objectifs afin de justifier leurs conclusions.

Au XXe siècle, lors de la polémique autour de la sous-classification du catalan, les partisans de l'une ou l'autre filiation assirent leur position sur l'interprétation de données linguistiques sans toutefois se libérer complètement de l'influence des

préjudices mis en évidence par les grammairiens du XIXe siècle. Tandis que les allemands Meyer-Lübke et Rohlfs se concentraient plutôt sur les bases lexicales lointaines et le lien culturel avec la littérature du sud de la Gaule, Menéndez Pidal et Amado Alonso s'inquiétaient à l'idée qu'une partie de l'Espagne aurait pu ne pas être constitutive et ils défendaient aussi une intégrité géographique des langues de le Péninsule ibérique. De nos jours encore, l'emploi de la terminologie reste, en grande partie, lié à la vision préconçue de la réalité linguistique ; nous en avons vu quelques exemples éloquents.

Trêve de conjectures, il nous manque encore la distanciation à laquelle se référait Badia dans la citation introductive à cet exposé, distanciation qui rend possible la vision de la réalité objective. Et s'il est une certitude, c'est que le catalan, le castillan, le français sont une réalité vivante qui fait partie de nous, de notre histoire et de la façon dont nous désirons voir cette histoire. Sans le recul, on ne peut consolider aucune notion – par voie de conséquence pas non plus consolider le rattachement du catalan – et son emploi, dans un sens ou un autre, dénoncera les préjugés hérités au sujet des langues.

Références

BADIA MARGARIT Antoni Maria, 1955, *Fisiognómica comparada de las lenguas catalana y castellana*, Barcelone, Real Academia de Buenas Letras de Barcelona.

BADIA MARGARIT Antoni Maria, 2000, «"Romania", "romanitas", "romanística"», *Estudis romànics*, 22, p. 7-22.

CARDELLACH BUSQUETS Pau, *Gramàtica catalana*, ms. ILCC, Universitat de Girona.

COLON Germà, 1976, *El léxico catalán en la Romania*, Madrid, Gredos.

COMRIE Bernard (ed.), 1990, *The Major Languages of Western Europe*, London, Routledge.

GINEBRA Jordi, 1998, «Estudi introductori», dans Joan Petit Aguilar, *Gramàtica catalana*, Barcelone, IEC, p. 15-105.

HUALDE José Ignacio, 1992, *Catalan*, London, Routledge.

PETIT AGUILAR Joan, 1998, *Gramàtica catalana* [édition et étude de Jordi Ginebra], Barcelone, IEC.

RAFANELL August, 1999, *La llengua silenciada*, Barcelone, Empúries.

SEGARRA Mila, 1985, *Història de l'ortografia catalana*, Barcelone, Empúries.

13

Quelques représentations de la Romania dans les discours savants français et italiens de la seconde moitié du XIXe siècle

Valentina Bisconti
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, PRES Sorbonne Paris Cité
Laboratoire d'Histoire des Théories Linguistiques, UMR 7597

Fecisti patriam diversis gentibus unam.
Rutilius Namatianus, *De Redito Suo*, I, 63.

Au XIXe siècle l'espace roman – la Romania – se présente à la fois comme un lieu d'identité, de rivalité et d'émulation culturelle et scientifique. Si les philologues et les linguistes de l'époque participent d'un même mouvement scientifique européen, leurs discours peuvent subir un infléchissement qui tient à des contingences d'ordre proprement national. Ces contingences ne conditionnent pas seulement l'organisation et la constitution des savoirs sur les langues dans chaque pays, mais elles peuvent se projeter aussi sur l'espace roman et influencer, à différents titres, la manière dont est conçue la romanité linguistique.

Il sera ici question des conceptions et des enjeux de cette romanité à travers les regards des romanistes français et italiens. Chez les premiers, dans un contexte marqué par la rivalité franco-prussienne, la Romania se présente tout autant comme un laboratoire scientifique transnational que comme un espace culturel fédéré par l'héritage latin partagé et dont la cohésion ressort face à l'altérité germanique. Mais la Romania apparaît aussi comme un espace où se construisent les identités linguistiques nationales. De leur côté, les savants italiens, dont les recherches s'inscrivent également dans un horizon scientifique international, sont confrontés au débat sur la question de la langue nationale qui est relancé par l'unification politique. L'étude de la romanité linguistique implique dès lors une réflexion sur le rapport entre langue et dialecte qui est à l'origine d'une querelle épistémologique quant à la définition de ces deux entités.

1. Les conceptions de la Romania chez les « nouveaux philologues » en France : identité, rivalité et émulation

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, la question de la langue est étroitement liée à la question de la nation [1]. Comme l'a montré l'historien Eric Hobsbawn (1990), si les États territoriaux se mettent en place au tournant des XVe-XVIe siècles, la naissance des nations modernes remonte plutôt à la fin du XVIIIe siècle et s'accélère avec les guerres napoléoniennes et le Congrès de Vienne. Sans être des entités naturellement superposables, la *nation* et la *langue* (*nationale*) sont des notions qui structurent la *Weltanschauung* de l'époque, à partir de l'idée qu'il y aurait une correspondance biunivoque entre *une* langue et *une* nation. C'est dans ce contexte que voit le jour la philologie romane, « susceptible d'être politiquement instrumentalisée » (Bähler 2004 : 397). De plus, « ce développement des identités linguistiques-nationales se fait

1. Sur cette question, voir Baggioni (1997) et Cabanel (1997).

aussi en rivalité et par imitation mutuelle, en compétition et par émulation, en complète interactivité » (Baggioni 1997 : 69). Comme le remarque Gleßgen (2007 : 49), « la linguistique peut jouer un rôle constructif dans cette recherche [identitaire], mais elle peut aussi être utilisée pour attiser le feu ». C'est par rapport à ce contexte que se situe notre interrogation sur la Romania, une instance plurielle dont la « fragmentation […] est de nature historique et non pas abstraite » (Vàrvaro 2004 : 78 – sauf indication contraire, toutes les traductions sont nôtres).

C'est l'Allemagne qui est le berceau de la linguistique romane à partir des acquis de la méthode historico-comparative de Franz Bopp (1791-1867), Rasmus Rask (1787-1832), Jacob Grimm (1785-1863) et grâce aux travaux de Friedrich Diez (1794-1876), qui fait figure de fondateur de la romanistique en tant que discipline scientifique [2]. Dans les années 1860-1870 se développe en France [3] une nouvelle école de philologie dont les chefs de file sont Gaston Paris (1839-1903) et Paul Meyer (1840-1917). Appelés les « nouveaux philologues » [4], ils se sont formés à l'école allemande et gravitent autour d'institutions telles que l'École des Chartes, le Collège de France, l'École des Hautes Etudes, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ils reconnaissent la supériorité quantitative et qualitative de la recherche philologique allemande et surtout croient au caractère transnational de la science [5]. Gaston Paris, qui fait ses études à Bonn sous la férule de Friedrich Diez et qui traduit en collaboration avec Auguste Brachet (1845-1898) la *Grammatik der romanischen Sprachen* en 1874-1876, fait véritablement figure de passeur du modèle allemand en France. Or « [c]e transfert a entrainé des conflits entre les esprits convertis à la science allemande et les "traditionnalistes" ; il est marqué par une politique de propagande scientifique et par la dénonciation des pratiques "non scientifiques" » (Swiggers 2001 : 1281). En particulier, la tentative d'acclimater la philologie romane en France se heurte à deux questions majeures du débat politique : l'Affaire Dreyfus (1895) [6] et la guerre franco-prussienne.

Pour bien cerner la position des philologues français, il faut dissocier leur posture épistémique des arguments qu'ils fournissent pour institutionnaliser la philologie romane en France. Il faut considérer que « [l]es rapports entre la philologie romane et le "complexe national" se situent sur deux plans différents […] celui de la discipline elle-même et celui des objets d'étude de la discipline » (Bähler 2004 : 377). Le problème qui se pose peut être formulé comme suit : la science (philologique) qui a une portée transnationale s'occupe d'objets (les langues et les littératures) qui sont un vecteur privilégié d'identification nationale. Mais il y a une

2. Pour une analyse des méthodes de la grammaire comparée indo-européenne et de la romanistique, voir Vàrvaro (1980), Morpurgo-Davies (1998) et Swiggers (2001). Pour une étude sur l'enchevêtrement et les divergences entre la méthode de la linguistique historique comparée et le domaine de l'histoire des langues romanes, voir Swiggers (2003).

3. Sur les conditions institutionnelles de la fondation de la linguistique en France au XIXe siècle, voir Bergounioux (1984 et 1994).

4. Comme l'explique Swiggers (2001 : 1272-1273) : « La philologie romane est une branche de la "nouvelle philologie" […] un ensemble disciplinaire prenant naissance au XIXe siècle ; cette nouvelle philologie se laisse principalement identifier par son opposition à la "philologie classique" […]. Science de textes – d'où aussi chez certains auteurs, une conception restrictive de la philologie comme science de l'édition de textes (ou "critique textuelle" ou encore "ecdotique") – la philologie moderne mettra beaucoup de temps à se scinder en une branche littéraire et une branche linguistique ; de plus, le dégagement de la philologie romane par rapport à la philologie germanique est un processus se déroulant sur plusieurs décennies. » Sur l'approche des nouveaux philologues en France, voir Ridoux (1996).

5. Pour une analyse de la vocation transnationale de la méthode comparative, voir Bähler (1999).

6. Comme on le sait, les chartistes, dont Paul Meyer, avaient produit l'expertise concernant la prétendue graphie du capitaine Dreyfus, voir Bähler (1999).

difficulté supplémentaire qui tient au caractère paradoxal de la fondation de la philologie romane en France et que Bähler (2004 : 396) exprime efficacement en ces termes : « réputée, parmi ses adversaires, être une science allemande – de par les méthodes qu'elle employait –, elle était en même temps proclamée – du point de vue de son objectif – science profondément nationale par ses propres représentants ».

L'acte programmatique de fondation de la romanistique en France est scandé par la création de la revue *Romania* en 1872 par Gaston Paris et Paul Meyer, les revues [7] jouant un rôle majeur dans le processus de *disciplinarisation* des savoirs (Chiss & Puech 1999).

Le postulat des « nouveaux philologues » est l'indépendance de la science de toute rhétorique patriotique. Dans son compte rendu de *La Chanson de Roncevaux* (1865), Gaston Paris fait valoir que l'esprit scientifique ne peut pas être annexé à un génie national et que la critique philologique doit être amendée des « préventions patriotiques » (p. 329) [8]. Au contraire, « sont […] déterminées par les génies nationaux les formes de manifestations concrètes de l'esprit et des méthodes scientifiques, soit au niveau du développement institutionnel d'une discipline, soit à celui de la qualité de la recherche, soit encore, en ce qui concerne le style des travaux » (Bähler 2004 : 387). À partir notamment des travaux de Gaston Paris, il est possible de dégager plusieurs visions concomitantes de la Romania : (i) un objet d'étude ; (ii) une réalité historique qui constitue un espace solidaire face à l'altérité germanique ; (iii) un lieu de concurrence et d'antagonisme positif et destiné à être dépassé au profit d'un espace transnational et proprement « européen », à la fois au plan scientifique et culturel ; (iv) une construction prospective qui engage les pays qui la constituent.

Nous analyserons successivement ces visions concomitantes qui se dégagent aussi bien des textes programmatiques visant à institutionnaliser la discipline que des discours proprement scientifiques.

Dans le discours programmatique de fondation de la revue *Romania*, la Romania émerge d'abord comme un objet d'étude s'identifiant aux « antiquités littéraires » des nations romanes, qui constituent un espace solidaire vis-à-vis des « nations germaniques ». Comme Gaston Paris et Paul Meyer l'annoncent dans le *Prospectus* (1871) de la revue, il s'agit de systématiser un domaine d'étude qui tire sa raison d'être de l'existence de la revue *Germania* :

> L'Allemagne possède, pour l'étude de ses antiquités littéraires, un recueil justement estimé qui porte le nom de *Germania* ; il nous a paru naturel de donner le nom de *Romania* au recueil où nous voulons faire pour les nations romanes ce que la *Germania* fait pour les nations germaniques. (*Prospectus* [9])

Paris et Meyer situent la nouvelle revue dans le panorama des publications romanes et laissent paraître les enjeux stratégiques de la géographie. À travers cette revue, la France se propose comme centre scientifique des études romanes afin d'assurer une plus grande diffusion des recherches philologiques. Or la recon-

7. Notamment la *Revue critique d'histoire et de littérature* (1866), la *Revue des langues romanes* (1870), et plus tard la *Revue de linguistique romane* (1925) et *Vox Romanica* (1936).

8. « [I]l en est du patriotisme comme de toutes les opinions préconçues, qui peuvent avoir du bon en maintes circonstances, mais qui troublent toujours la science et doivent en être sévèrement écartées » (Paris 1865 : 384). De même, dans l'avis aux lecteurs de la *Revue critique* (1872, n° 1, 6 janvier, p. 2), qui reprend ses publications après l'interruption due à la guerre franco-prussienne, le comité de rédaction (Bréal, Meyer, Paris, Morel et Zotemberg) revendique le principe de l'indépendance de la science et s'en prend aux recherches des Allemands, qui parfois ont été menées d'une manière contraire à l'esprit scientifique. On trouve la même défense de l'impartialité de la science chez Renan ([1882] 2011, p. 68).

9. Une version du texte paraît dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XXXII, 1871, p. 231-234. Le *Prospectus* est reproduit intégralement dans Bähler (2004 : 699-702).

naissance des mérites du *Jahrbuch für romanische und englische Literatur* (1859) s'accompagne de la thématisation de la rivalité scientifique, « toute positive », entre les deux centres de recherche roman et germanique :

> La *Romania* n'est pas le premier recueil qu'on ait consacré à ces études. Depuis douze ans, le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, fondé par Wolf […] travaille à la même œuvre que nous ; il a rendu, rend et rendra encore les plus grands services à la science. Mais d'une part, […] c'est l'allemand, naturellement, qui domine dans ce recueil, et ce fait a beaucoup nui à sa diffusion dans les pays romans ; d'autre part, nous l'avouerons, il nous a semblé que le centre des études romanes devait être en France plutôt qu'en Allemagne, et nous avons cru […] que les deux journaux pouvaient vivre l'un à côté de l'autre. Nous espérons qu'il en sera ainsi, et que la concurrence – toute scientifique – entre le recueil de Paris et celui de Leipzig tournera toute à l'avantage du public. (*Prospectus*)

De plus, Paris et Meyer envisagent très habilement un partage des tâches également au niveau national [10]. Si la revue est le lieu privilégié et exclusif de la fratrie romane (il est question de « langue sœurs », voire de « nations sœurs »), les différents membres de cette fratrie n'ont pas la même importance :

> Tout en accordant à la littérature de la France une faveur bien naturelle, nous souhaitons vivement que celles des nations sœurs soient largement représentées dans notre recueil. L'Italie, à laquelle il était réservé de donner à certaines des idées du moyen-âge la consécration de la beauté artistique, occupe dans l'histoire de la littérature européenne une place à laquelle correspondra, nous l'espérons, celle qu'elle tiendra dans notre Revue ; l'Espagne a un développement littéraire, sinon aussi riche à l'époque ancienne, du moins extrêmement intéressant et original auquel nous consacrerons plus d'une page ; nous ne parlerons ici des pays moins importants, qui tous, autant que nous le pourrons, fourniront à la *revue des langues et littératures romanes* le sujet d'études diverses. (*Prospectus*)

Mais la nouvelle revue *Romania* se veut également une prise de position face au *statu quo* académique et au retard dans l'institutionnalisation de la romanistique en France [11]. Dans l'article « La Philologie romane en Allemagne » (1864), Gaston Paris dresse un portrait très critique de la recherche française [12]. Cet article est un compte rendu des propos tenus par le philologue allemand Carl August Friedrich Mahn (1802-1887) [13]. Paris cherche habilement à attiser l'orgueil des Français à

10. « Un autre recueil, auquel nous regretterions vivement de faire du tort, se publie à Montpellier, depuis […] janvier 1870, sous le titre de *Revue des langues romanes*. […] la *Revue* a déjà donné des articles d'un véritable intérêt […]. Mais le lieu où elle se publie, les études de la plupart de ses collaborateurs, le prédisposent tout naturellement à se consacrer plus spécialement à la langue d'oc ancienne et moderne et sa littérature, et elle semble décidée à entrer franchement dans cette voie » (*Prospectus*). Sur la fondation de la *Revue des langues romanes*, voir Philippe Martel et Pierre Boutan (éds), *Autour de la Revue des Langues Romanes, Actes du colloque tenu à Montpellier les 7 et 8 avril 2000*, *Revue des Langues Romanes*, tome CV, 1, 2001.

11. Ces mêmes plaintes ont cours parmi les philologues italiens, notamment Adolfo Bartoli qui cite, en 1870, l'article de Gaston Paris dans *Il Propugnatore*, voir Lucchini (1990 : 147).

12. En revanche, dans la *Préface* du *Dictionnaire de la langue française* (1862-1873), Émile Littré (1801-1881) dissimule l'état d'indigence de la recherche française en mettant celle-ci sur un pied d'égalité avec les études allemandes qu'il va jusqu'à considérer comme « auxiliaires » des françaises : « [L]a véritable exhumation de nos vieux monuments littéraires fut reculée jusqu'au dix-neuvième siècle. […] Chose singulière ! les Français ne furent pas les seuls à s'en occuper : ils eurent pour auxiliaires très-actifs et très-savants les Allemands, qui, curieux de tous les genres d'érudition, ne négligèrent pas celui-ci » (*Préface*, p. LII).

13. Swiggers (2001) inclut le texte de Mahn, *Über die Entstehung, Bedeutung, Zwecke und Ziele des romanischen Philologie* (1863) au nombre des textes programmatiques de la « nouvelle philologie » (*Neuphilologie*).

travers un état des lieux de la philologie en Allemagne où les études philologiques, notamment germaniques, sont très poussées alors qu'« [e]n France, il n'y a *pas une seule faculté* des lettres où on fasse des cours ayant trait à la philologie romane » (p. 436). L'auteur conteste le blocage du système académique français qui n'encourage pas l'éclosion de nouveaux savoirs[14] et évoque, captieusement, le fait que le congrès annuel des philologues allemands prévoit une section pour les « germanistes » et une section pour les « romanistes », celle-ci n'étant qu'une « subdivision, ou plutôt appendice » (p. 435) de la première. Gaston Paris s'en prend aux instances officielles françaises qui négligent la philologie[15] et cherche à susciter, par la provocation, l'« émulation » chez ses compatriotes :

> En mettant sous les yeux des lecteurs français ce discours d'un Allemand à des Allemands, nous n'avons eu d'autre but que d'exciter en eux l'émulation, et de leur montrer ce qu'on fait ailleurs pour des études qu'ils devraient presque se réserver exclusivement. Nous n'avons pas voulu humilier notre pays, qui fera aussi bien et mieux que les autres quand il le voudra, mais qui, depuis bien longtemps, se laisse trop distancier par ses voisins. (Paris 1864 : 444)

Les nouveaux philologues n'adoptent pas une rhétorique de type essentialiste fondée sur un quelconque génie national, leurs arguments sont de type scientifique et visent à secouer l'orgueil national afin d'institutionnaliser la nouvelle science. Il faut pourtant signaler que dans l'article « Romani, Romania, lingua romana, romancium » (1872) que Gaston Paris publie dans le premier numéro de *Romania*, il fait valoir des arguments de type ethnique, ce qui pourrait s'expliquer par la défaite que la France vient de subir suite à l'usurpation de l'Alsace-Lorraine (1870-1871). Si comme l'a démontré Ursula Bähler (2004 : 406) « [l]a guerre de 1870 ne marque pas de rupture dans la pensée de Gaston Paris en ce qui concerne la "problématique nationale" liée à la philologie romane en tant que discipline scientifique », cet article « déclenche des changements de perspective et des déplacements d'accents et de valorisations tout à fait inhabituelles dans l'argumentation de Gaston Paris » (*ibid.* : 439). Dans cet article, Paris se demande quelle est la raison d'être de la Romania : « la Romania forme-t-elle vraiment un domaine intellectuel et moral, ou n'est-elle constituée que par l'origine commune des langues romanes ? »[16] (1872 : 20). Il essaye de prouver que la désignation « *Romani* » était une auto-désignation par les peuples qui se reconnaissaient dans la nationalité romane et que les Germains n'employaient pas ce terme, mais le mot *walah* (*welch*) qui avait « une nuance méprisante » (p. 5). Par conséquent, la désignation « Romania » aurait une « valeur pragmatique purement autoréférentielle qui la soustrait subtilement au discours des

14. « [E]n Allemagne, […] l'admirable institution des *Privat-Docenten* permet […] aux jeunes gens d'enseigner ce qu'ils veulent, sous la condition d'être docteurs, et avec la perspective d'une chaire officielle s'ils la méritent ; mais en France, le moyen de faire entendre un enseignement non enregistré ? Autant vaudrait vouloir pratiquer une religion non prévue par la loi […] » (Paris 1864 : 439-440). Sur l'institutionnalisation de la philologie romane dans l'enseignement universitaire allemand, voir Swiggers (2001 : 1278-1281).

15. « Il est difficile de ne pas trouver assez étrange qu'une société berlinoise fasse pour nos troubadours ce que ne font ni notre gouvernement ni nos Académiciens. […] on n'aime pas à voir des étrangers s'occuper des cendres de vos pères et leur procurer des monuments dignes d'elles » (Paris 1864 : 441-442).

16. L'idée de l'irréductibilité de la nation à la langue sera défendue par Paul Meyer selon lequel « [i]l faut […] s'abstenir de considérer la langue comme étant le signe de la nationalité » (cité par Bergounioux 1984 : 34). De même, dans *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Renan affirme que la nation repose sur un héritage commun et sur une volonté d'association. « Une grande nation est [...] une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement […]. L'existence d'une nation est […] un plébiscite de tous les jours » ([1882] 2011 : 75).

Germains » (Bähler 2004 : 448). Or l'avènement de la dénomination « Romania » sanctionne le dépassement de la variété au profit d'une dimension unitaire : « L'avènement de ce nom indique d'une façon frappante le moment où la fusion fut complète entre les peuples si divers soumis par Rome, et où tous, se reconnaissant comme membres d'une seule nation, s'opposèrent en bloc à l'infinie variété des *Barbares* qui les entouraient » (Paris 1872 : 13). Paris insiste sur l'idée qu'« il n'y a pas de races latines » et que la romanité ne peut être réduite à une question de race. Il n'exclut pas pour autant l'idée de race pour les peuples germaniques dont la cohésion repose sur des liens physiologiques :

> La langue et la civilisation romaines ont été adoptées, plus ou moins volontairement, par les races les plus diverses, Ligures, Ibères, Celtes, Illyriens, etc. C'est donc sur le sacrifice de la nationalité propre et originelle que repose l'unité des peuples romans ; elle a pour base un principe tout différent de celui qui constitue l'unité germanique ou slave. (Paris 1872 : 20-21)

Si pour les Germains et les Slaves, la nationalité est un « produit du sang », la Romania est un « produit tout historique ». La marque de la romanité est alors « la communauté des intérêts et la participation à une même culture » (p. 21) élaborée dans les laboratoires des différentes générations de peuples qui se sont désignés comme « *Romani* ». Ainsi, la solidarité génétique entre les langues romanes exige-t-elle une approche historico-comparative :

> [C]'est précisément au point de vue purement scientifique que le rapprochement perpétuel entre les langues et les littératures des diverses nations qui composent la Romania est le plus utile et le plus fructueux. Elles s'éclairent sans cesse l'une par l'autre, au point qu'il est impossible d'approfondir l'étude d'une seule d'entre elles si on n'a des autres une connaissance familière. (Paris 1872 : 22)

Or il constate qu'« [u]ne langue romane placée à côté d'une autre langue, – et spécialement d'une langue germanique –, prend presque fatalement le dessus » (p. 19), ce qui tient à trois ordres de causes que sont la « puissance politique » et la « splendeur sociale » des pays romans, la clarté de ces langues et la continuité qui les lie à la civilisation romaine. Au sein de cette continuité, Gaston Paris reconnaît également « l'influence considérable, et même salutaire, de l'élément germanique ». Malgré cette rapide concession à la vérité historique, ce discours est en porte-à-faux avec les vues que Paris avait exposées lors de la leçon d'ouverture au Collège de France du 7 décembre 1869, *Les origines de la littérature française*, où il avait démontré que la France était née de la fusion totale de l'élément roman et de l'élément germanique. Si l'apport romain avait été surtout matériel et administratif et n'avait su fournir à l'esprit qu'« un aliment sans goût et sans force » ([1869] 1885 : 67), les invasions barbares du Ve siècle avaient apporté un nouveau souffle à l'empire décadent, si bien que le toponyme France sanctionne morphologiquement cette alliance à travers « une terminaison latine soudée à son radical allemand » (p. 77). Cette idée est reprise dans la leçon d'ouverture du 8 décembre 1870, sur *La chanson de Roland et la nationalité française* où, dans le prolongement de la leçon précédente, Paris affirme que « l'invasion germanique amena sur le sol de la Gaule une jeune nationalité, dans la plénitude et la joie de sa force nouvellement éprouvée » ([1870] 1885 : 102). Or cette leçon sur la poésie épique et la nationalité française faite en 1870 « au milieu de ce cercle de fer que les armées de l'Allemagne font autour de nous » offre certes un sujet de « méditation profonde » (p. 93) à l'actualité, mais Paris renouvelle sa méfiance contre toute approche partisane et patriotique de la science. L'interrogation sur la poésie épique est une interrogation

sur la notion de « patrie » que le philologue cherche à distinguer de toute formation artificielle où l'unité ne serait que d'« ordre mécanique » (p. 95). C'est alors le sentiment pour la patrie qui empêchera de réduire la France à une « expression géographique » [17]. Les leçons du passé transmises par la poésie épique font conclure que « la catastrophe de 1870 nous a montré le danger et nous permet d'affirmer que nous y échapperons » (p. 116).

En même temps, la Romania est aussi une entité vouée à être dépassée au profit d'une dimension transnationale et proprement « européenne ». Si cette tension marque déjà l'attitude scientifique des nouveaux philologues, elle est également transférée sur le terrain de la civilisation. Dès lors, la Romania est un espace œcuménique, de concurrence et d'antagonisme constructifs basés sur l'émulation entre les pays qui le constituent :

> L'opposition des nations les unes aux autres, qui complète la conscience intime de chacune d'entre elles a malheureusement trop souvent pour conséquence la jalousie, la haine, l'étroitesse de l'esprit. Réduite à ses justes limites, elle ne doit donner aux peuples divers que la jouissance de leur variété dans une unité plus haute […] ; elle forme ce qu'on appelle la civilisation européenne, patrie agrandie où nous ne désespérons pas […] de se voir donner la main toutes les nations qui y participent. Mais l'opposition des nations les unes aux autres est nécessaire pour qu'elles apprennent, non seulement à apprécier les autres, mais à comprendre elles-mêmes. (Paris [1870] 1885 : 98-99)

Mais la Romania est présentée également comme un espace prospectif où la romanité est un héritage, donc un devoir de mémoire qui se fait à la fois mission et transmission : « La revue *Romania* se voit confier un rôle important dans ce programme civilisateur, puisqu'elle est censée revivifier […] la solidarité des peuples latins » (*Prospectus*), ce que Paris confirme dans son article d'introduction à le revue :

> Héritières de Rome, elles [les nations romanes] doivent conserver de son esprit ce qui est le plus utile à l'humanité, la tendance vers une civilisation commune, équitable et éclairée. […] [E]lles doivent viser à réaliser autant que possible les belles hyperboles des poètes latins qui peuvent devenir un jour des vérités ; elles ont pour mission de représenter dans le monde moderne l'idée d'une cité commune, entrevue par les Romains, en la fondant sur des bases plus solides. (Paris 1872 : 22)

Du reste, l'héritage linguistique et culturel roman est conçu comme un processus d'appropriation active de la part des nations, ce qui leur a permis de se singulariser et de développer « leur individualité propre » (*Prospectus*). Or cette individualité « a même été assez marquée pour que le sentiment de la communauté ait pu presque s'effacer » (Paris 1872 : 22). Dès lors, l'étude des langues et des littératures romanes est censée déterminer une « réviviscence durable » (*ibid.*) de l'héritage latin commun.

2. Une conception organiciste de l'espace roman

Une réflexion sur la construction de la romanité linguistique ressort de la lexicographie française de la fin du XIXe siècle et notamment du *Dictionnaire de la langue française* (1863-1872, dorénavant *DLF*) d'Émile Littré. Comme les autres grands dictionnaires de l'époque [18], celui-ci se réclame des avancées de la science philologique. Sans évoquer explicitement l'entité Romania, l'article *roman* dans ce diction-

17. Cette formulation, que Gaston Paris cite à plusieurs reprises et toujours entre guillemets, évoque la phrase prononcée par Klemens von Metternich (1773-1859) à propos de l'Italie pendant les travaux du Congrès de Vienne (1815).

18. Notamment le *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle* (1866-1876) de Pierre Larousse et le *Dictionnaire général de la langue française* (1890-1900) d'Adolphe Hatzfeld et Arsène Darmesteter.

naire exclut l'existence d'une langue intermédiaire entre le latin et les langues romanes – thèse défendue par François Raynouard (1761-1836)[19] – et pose la romanité linguistique comme une réalité plurielle déjà au départ[20].

Littré a une vision holistique de l'ensemble roman, « [l]e français n'[étant] qu'un membre particulier de la grande famille romane » (*DLF*, *Préface*, p. XLVI). Dès lors, l'histoire de chaque langue de ce groupe « ne peut pas être complètement séparée de l'histoire de toutes les autres », si bien que « [l'] ensemble semble nécessaire pour comprendre les parties » (p. XLVIII). Force est de constater que cette vision organique relève en réalité d'une conception organiciste du langage[21] qui repose sur une assimilation entre langues et organismes naturels et qui emprunte des modèles explicatifs du changement au darwinisme, acclimaté en linguistique notamment par l'ouvrage d'August Schleicher (1821-1868), *La Théorie de Darwin et la science du langage* (1868). Ainsi Littré considère-t-il que « les langues étant des organismes, ont un principe interne qui, indépendamment des circonstances externes, en commande les modifications » (Littré 1863 : LI). La solidarité organique des langues romanes valide alors l'approche comparative mise à l'honneur par les savants allemands. En même temps, Littré met en avant le rôle civilisateur que la romanité linguistique a exercé sur le monde germanique : « L'antiquité des langues romanes […] se confond avec l'origine de toutes les choses modernes en Occident, puisque c'est du centre romain que sont parties les influences de civilisation qui ont agi sur la Germanie, conquise par Charlemagne, christianisée par la conquête et par les missionnaires. » (*DLF*, *Préface*, p. XXI) Pendant les invasions germaniques, « la latinité devint le refuge universel des populations vaincues » (p. XLVI). Or pour marquer le lien génétique entre latinité et romanité, Littré affirme que les langues romanes « méritent véritablement le nom de "demi-latin" » (p. XLVII). La notion de *demi-latinité* pourrait suggérer une vision continuiste de l'origine des langues romanes. En réalité, la thèse de Littré est tout autre, ce qu'il ressort de l'*Histoire de la langue française* (1863) :

> [Le latin] s'altère, sans doute, à la fin de l'empire et après l'arrivée des barbares […] mais c'est du latin et nullement une des langues novo-latines. Puis tout à coup il

19. Sur les thèses de Raynouard, voir Vàrvaro (1980 : 33-40).

20. Littré : « ROMAN : adj. || 1° Il s'est dit d'un langage qu'on a supposé avoir été intermédiaire entre le latin et les langues qui en sont nées, mais qui, en ce sens, n'a jamais existé. || Aujourd'hui, il se dit des langues qui se sont formées du latin, et dont les quatre principales sont : l'espagnol, le français, l'italien et le provençal || S.m. Le roman, l'ensemble des langues romanes. » La même position revient chez Larousse : « ROMAN : Se dit des langues dérivées du latin, qui furent parlées dans le midi de l'Europe, depuis le Xe siècle jusqu'à la fin du XIVe siècle. […] – Encycl. Linguist. A-t-il existé une langue *romane*, au sens qu'on a longtemps attribué à ce mot, c'est-à-dire une langue qui, immédiatement dérivée du latin, serait la souche commune de toutes les langues néolatines ? Il paraît désormais impossible de l'affirmer […]. L'intermédiaire entre ces langues et le latin doit donc être absolument rejeté, et si l'on veut conserver le nom de *roman*, qui est très-convenable pour indiquer l'origine commune, le latin […], ce nom ne saurait avoir de sens que si on l'applique à l'universalité des langues néo-latines ! En un mot, il existe non pas une langue *romane*, mais des langues *romanes*. »

21. Cette vision marque, dans une certaine mesure, l'opuscule *Pathologie verbale ou lésions de certains mots dans le cours de l'usage* (1880), dont le titre rappelle que Littré avait également une formation de médecin et qu'il était éditeur d'Hippocrate. Michel Bréal rééditera l'ouvrage en 1888 sous le titre *Comment les mots changent de sens*, en polémique avec l'engouement des linguistes de l'époque pour les tendances organicistes. En réalité, la conception de la langue comme organisme, loin de se réduire à la seule problématique darwinienne, a aussi une généalogie romantique, voir à ce propos Judith Schlanger, *Les Métaphores de l'organisme*, Paris, Vrin, 1971. Sur le naturalisme linguistique, voir Yvette Conry, *L'Introduction du darwinisme en France*, Paris, Vrin, 1974 ; Sylvain Auroux (éd.), *Le Naturalisme linguistique et ses désordres*, *Histoire Épistémologie Langage*, XXIX-2, 2007 ; Carita Klippi, *La Vie du langage*, Lyon, ENS Éditions, 2010.

> disparaît, et l'on voit sortir, comme de dessous terre, chacun des idiomes auxquels il a donné naissance. Il meurt brusquement et sans se transformer, de sorte que ces langues secondaires ne peuvent en être considérées comme la transformation ou l'expansion. Il y a extinction de quelque chose d'ancien et naissance de quelque chose de nouveau. […] On n'est donc pas autorisé à dire que le latin s'est continué dans les langues nouvelles ; il est mort sans se développer, mais il est mort en laissant des enfants, des héritiers ; ce qui n'est pas la même chose, notons-le, que se transformer. (Littré 1863 : 110)

Cette position n'est pas sans susciter les réactions des romanistes. Dans son compte rendu de l'ouvrage, Paul Meyer (1864 : 201-202) conteste le fait que Littré considère « comme deux faits corrélatifs la mort du latin et la naissance des langues romanes » alors qu'« [u]ne véritable illusion d'optique nous fait prendre pour la mort d'un idiome et la naissance de plusieurs autres, ce qui ne fut en réalité qu'une transformation très-lente ». De même, dans *Der Vokalismus des Vulgärlateins* (1866-1868), Hugo Schuchardt (1842-1927) s'inscrit en faux contre la vision discontinuiste et organiciste de Littré qui appréhende l'histoire des langues en termes d'évolution et de corruption, et rejette la thèse selon laquelle les formations néologiques seraient un trait des idiomes néolatins, ce que Meyer (1863 : 373) conteste également [22]. Littré proclame la toute-puissance du latin car si « [l]a latinité victorieuse effaça le celtique », « la latinité mourante absorba la Germanie envahissante » [23]. Les langues romanes, issues chacune d'un latin « régional », dessinent l'idée d'une même patrie qu'est la latinité. Or cette latinité ne se réduit pas seulement à la langue [24] :

> [L]a latinité admise comme langue par les populations romanes, ne fut pas leur seul lien ; ou, si l'on veut, le fait matériel prouve qu'un même esprit les avait pénétrées profondément : et ceci est un des plus grands témoignages qu'on puisse donner de la force d'assimilation qu'eurent alors le génie latin et la civilisation latine. (*Préface*, p. XLVII)

Le processus historique qui a engendré la fratrie romane se présente chez Littré sous la forme de la gémellité, ce qui exclut toute prééminence, génétique ou culturelle, de l'une sur l'autre : « Cette vue d'ensemble suffit pour écarter toute opinion qui supposerait qu'une langue romane dérive d'une autre langue romane ; aucune n'a d'antériorité ; elles sont toutes contemporaines, et si je puis dire, sœurs jumelles »

22. Comme on le sait grâce à la lettre que Littré envoie à Schuchardt le 27 mai 1868 – éditée par Swiggers (1993) –, Littré réagit positivement aux critiques de ce dernier en vertu de l'importance qu'il accorde aux « droits de la discussion scientifique ». Sur la méthode de Schuchardt, voir Vàrvaro (1980 : 91-104) et Morpurgo-Davies (1998 : 287-290).

23. Dans le recueil *Études sur les barbares et le moyen âge* (1867), Littré analyse la décadence de l'empire romain et voit dans les « puissances morales » qui s'étaient formées durant cet empire l'élément qui a empêché de transformer l'Occident en une Germanie (p. XXIX). Dans son compte rendu de l'ouvrage, Gaston Paris (1867) conteste la vision de Littré qui ne présente l'influence germanique que comme une « perturbation passagère ». En revanche, selon Paris, les invasions germaniques du Ve siècle ont été fécondes et ont marqué le début du monde moderne. Par conséquent, « [p]lus on étudie l'histoire des institutions, du droit, de la poésie au moyen-âge, plus on pénètre, à travers la forme romane, jusqu'au vrai fond germanique » (p. 248).

24. Dans l'*Histoire de la langue française*, Littré fait remonter l'origine des langues romanes au conflit entre le latin et les langues barbares au Ve siècle. Il s'oppose par là à la thèse radicale de Max Müller, qui attribue la naissance des langues romanes au latin parlé par les populations germaniques. En revanche, dans le compte rendu de l'ouvrage de Littré, Meyer (1863 : 387) s'efforce de démontrer que « l'écart qui existe entre le latin et les langues romanes a été produit par un développement spontané […] dont le résultat nous apparaît au milieu du neuvième siècle, mais dont le point de départ est de longtemps antérieur à l'invasion germanique ».

(p. XLVIII). Cette précision semble s'expliquer par le malentendu quant aux rapports entre la langue française et la langue italienne. En effet, aux XVIIe et XVIIIe siècles, du fait de l'éclat de la littérature italienne, « on s'imagina que la formation française était une formation postérieure, et que, là où les deux langues concouraient, l'italien était le prêteur et le français l'emprunteur » (*ibid.*). Dès lors, la Romania repose sur un principe de développement simultané et d'égalité entre langues :

> [L]'égalité est complète entre les langues romanes ; elles ont formé simultanément leur système particulier, en pleine indépendance l'une de l'autre, si l'on considère le temps, qui est le même, et le lieu, qui est divers ; en pleine dépendance, si l'on considère les connexions mentales. (*ibid.*)

Si Littré exalte l'héritage latin commun, la question des influences réciproques est à même de provoquer des crispations, et ce *a fortiori* dans le discours normatif des dictionnaires. Dès que l'on adopte une perspective nationale, la Romania semble éclater en morceaux et céder la place à un rapport de conflictualité au sein de l'espace roman. Ainsi, tout contact de langue est-il stigmatisé et le principe de solidarité entre les idiomes romans s'en trouve du même coup renié. Littré en vient alors à la condamnation de deux « vices » qui ont compromis et « défigur[é] » le français au XVIe siècle, à savoir le latinisme et l'italianisme. C'est contre ce dernier, considéré comme un véritable « fléau », que se dirige l'invective du lexicographe[25]. Cette prise de position nous semble la conséquence d'une conception de la langue comme organisme autonome ayant un principe interne de développement et qui est imperméable à toute interférence externe.

Au demeurant, dans la *Préface* du *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle* (p. LXVIII), Larousse reprochera à Littré d'avoir borné l'étude étymologique aux seules langues romanes, en négligeant les données des autres langues indo-européennes, telles que le sanscrit ou le persan[26]. Or cet intérêt exclusif pour les langues romanes est expliqué dans un compte rendu de l'*Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen* de Diez (1853), intitulé *Considérations générales sur l'étymologie* paru dans le *Journal des Savants* (mai 1855) et réédité dans l'*Histoire de la langue française*, où Littré conteste le mépris général pour les langues romanes à une époque où les recherches étymologiques « se concentrent de préférence » sur les rapports entre les langues indo-européennes. Cette comparaison a certes établi les principes de la science étymologique, mais « il y avait contre les langues romanes, un certain préjugé qui les représentait comme barbares ou comme faciles » alors qu'elles « ne sont ni faciles ni barbares, et méritent toute l'attention que l'on commence à leur donner » ([1855] 1863 : 24).

25. « Les fréquentes expéditions au-delà des monts et les séjours prolongés de tant de Français en Italie avaient rendu l'italien très-familier en France ; mais surtout le grand éclat que jetaient alors les lettres et les arts dans la péninsule séduisait les esprits et donnait le prestige de la mode à tout ce qui était italien. On dénaturait le français, on l'italianisait. […] Recevoir l'influence italienne était certainement, au seizième siècle, très-salutaire ; mais recevoir en même temps les tournures et les locutions italiennes était un désordre pour la constitution, la pureté, la correction de la langue française. » (*Préface*, p. L) De même, au XIXe siècle, apparaît en Italie toute une série de répertoires puristes qui stigmatisent les emprunts à la langue française, voir Claudio Marazzini, *L'ordine delle parole. Storia di vocabolari italiani*, Bologne, Il Mulino, 2009, p. 306-310.

26. Dans un compte rendu de l'ouvrage de Louis Delatre (*La langue française dans ses rapports avec le sanscrit et avec les autres langues indo-européennes*, 1854) paru dans le *Journal des Savants* (mars 1856) et réédité dans *Histoire de la langue française* (p. 76-93), Littré conteste que la langue française puisse « servir de clef » aux étymologies des langues de la famille indienne (p. 79) et déplore le patriotisme de l'auteur qui lui fait assigner au français « un rôle exagéré dans la famille indienne » (p. 83).

3. Nouvelles approches dans la détection de la romanité : entre langue et dialecte

De même que leurs homologues français, les philologues italiens contribuent au rayonnement des études romanes à travers l'Europe [27] et inscrivent leurs recherches dans un espace transnational. Comme l'écrit Ernesto Monaci (1844-1918) dans le *Proemio* de la *Rivista di filologia romanza* (1872 : 7), il s'agit de « revendiquer aussi pour l'Italie une place d'honneur dans la nouvelle agora scientifique », ce qui confirme la vocation de l'espace roman à se constituer comme une communauté intellectuelle. Au sein de ce mouvement transnational, les revues de romanistique des différents pays se légitiment réciproquement [28]. Or par delà les défis de la disciplinarisation de la philologie romane en Italie [29], les romanistes italiens sont confrontés à la question complexe de l'unification linguistique qui se pose au moment de la proclamation de l'Unité italienne (1861). Ainsi, au XIXe siècle, le débat pluriséculaire sur la langue (*questione della lingua*) cesse-t-il d'être une querelle littéraire pour devenir une « question sociale et nationale » (Manzoni 1868 : 607), ce qui permettra à « l'Italie [de] sortir d'un état de choses qui la rend, en matière de langue, une exception parmi les peuples cultivés » (*ibid.* : 608).

Sans pouvoir aborder tous les enjeux et les positionnements des intellectuels qui s'engagent dans ce débat qui agite le siècle [30], il sera ici question de la position de Graziadio Isaia Ascoli (1829-1907). Titulaire depuis 1861 de la chaire de grammaire comparée et de langues orientales à l'*Accademia scientifico-letteraria* de Milan, Ascoli est le fondateur de la dialectologie romane [31] et de l'*Archivio glottologico italiano* (1873) [32], revue qui vise à promouvoir l'exploration scientifique de l'histoire des dialectes italiens, des langues de l'Italie ancienne et des phénomènes de contact.

La réflexion de G. I. Ascoli et ses recherches en dialectologie permettent de saisir sur le vif les enjeux de la détection de la romanité linguistique à un double titre : d'une part, par rapport à la spécificité de la situation linguistique de l'Italie, qui n'a pas encore de langue unitaire ; d'autre part, à travers l'identification de nouvelles variétés linguistiques de l'espace roman. Ces deux aspects de sa réflexion

27. En 1886, dans un rapport sur l'état des études philologiques en Europe, le philologue belge Maurice Wilmotte, dira de l'Italie : « L'Italie s'est associée à ce mouvement : il suffit de nommer Ascoli, qui a révolutionné les études de phonétique en publiant ses admirables *Saggi Ladini* et qui professe à l'Académie de Milan, MM. Rajna et Bartoli à l'Institut des Hautes-Etudes à Florence, M. d'Ancona à Pise, M. Monaci à Rome, M. d'Ovidio à Naples, etc. » (cité in Swiggers 2001 : 1283)

28. Dans le premier numéro de *Romania* (1872), sous la rubrique « Chronique », les rédacteurs saluent la publication imminente de deux revues italiennes. Il s'agit de la *Rivista di filologia romanza* (1872) de L. Manzoni, E. Monaci et E. Stengel qui « prendra tout de suite une place très-honorable parmi les publications périodiques consacrées à nos études », et de l'*Archivio glottologico italiano* de G.I. Ascoli, une revue consacrée « spécialement aux dialectes » et que les auteurs jugent une « initiative excellente, que nous voudrions voir imiter chez nous » (non paginé). De même, dans le *Proemio* de la *Rivista di filologia romanza* (1872 : 6), E. Monaci évoque la fondation de la revue *Romania* et le lancement des études de philologie romane en France.

29. Sur la création des premières revues italiennes de romanistique et sur l'enseignement de la philologie romane en Italie, voir Lucchini (1990 : 147-246). Pour une analyse de l'influence des romanistes français sur les romanistes italiens, voir Lucchini (2004).

30. Voir Migliorini ([1960] 2007), Marazzini (1994) et Maria Corti, « Il problema della lingua nel romanticismo italiano », dans *Nuovi metodi e fantasmi*, Milan, Feltrinelli, [1969] 2001, p. 163-191.

31. Sur Ascoli et la dialectologie, voir Vàrvaro (1980 : 104-122).

32. Cette même année Walter W. Skeat fonde la *English Dialect Society* (1873-1896). En 1887 Jules Gilliéron et l'abbé Rousselot fondent, en France, la *Revue des patois gallo-romans* (1887-1892) et Léon Clédat crée la *Revue des patois* (1887-1888).

ressortent notamment du premier numéro de l'*Archivio glottologico italiano* (1873), à la fois dans le *Proemio* et dans les *Saggi ladini*.

Le texte d'ouverture de la revue, le célèbre *Proemio*, rédigé le 10 septembre 1872, est une prise de position sur la question de la langue en Italie. Cette étude se double, néanmoins, d'une « ouverture européenne » (Dardano 1974 : 131) à travers une analyse des vicissitudes historiques qui ont déterminé l'unification linguistique en France et en Allemagne, par rapport auxquelles est analysée la situation italienne. Ascoli s'insurge contre les thèses linguistiques de l'écrivain Alessandro Manzoni (1785-1873) lequel, en réponse à une demande ministérielle [33], propose comme langue nationale le florentin moderne parlé par les milieux cultivés. Cette solution – tributaire d'un patriotisme idéaliste et ahistorique – ne tenait pas compte du fait que l'unification linguistique s'était faite par la langue écrite, comme le remarquera Francesco D'Ovidio (1849-1925) dans l'article « Lingua e dialetto » (1873). Ascoli, pour sa part, ne nie pas que le type phonétique, morphologique et syntactique de la langue littéraire italienne est bel et bien florentin par le biais des vertus littéraires de Dante, mais il se concentre pour la première fois sur les conditions culturelles et intellectuelles de l'Italie.

Les thèses de Manzoni nourrissent le *Novo vocabolario della lingua italiana secondo l'uso di Firenze* d'Emilio Broglio et G. Battista Giorgini (1870-1897, 4 vol.). Le point de départ du réquisitoire d'Ascoli est précisément le titre même *Novo vocabolario*. En effet, la forme *novo* au lieu de *nuovo* reproduit la prononciation florentine moderne, alors que la forme diphtonguée *uó* du florentin du XIVe siècle est l'évolution naturelle du *ŏ* tonique latin en syllabe libre (comme *jocu*, *focu*, *bonu*). La forme non diphtonguée est perçue comme une « déclaration programmatique qui dérangeait les classifications déjà opérées par les linguistes au sein des langues romanes » (Grassi 1975 : 5). Or selon Ascoli la brièveté ou la longueur d'une voyelle, loin d'être un caprice, est un accident qui a des raisons historiques [34]. Cet aboutissement du *ŏ* tonique est « véritablement le trait le plus

33. En 1868, à l'époque où Florence était la capitale provisoire de l'État italien, le ministre de l'Instruction publique, Emilio Broglio, avait nommé une commission – divisée en deux sous-commissions (milanaise et florentine) – chargée de mettre en place des mesures pour la diffusion de la langue italienne. Nommé président de la commission, Manzoni rédige, pour le compte de la section milanaise, un texte intitulé *Dell'Unità della lingua e dei mezzi di diffonderla* (1868), qui sera publié dans *Nuova Antologia* et *Perseveranza*. Le texte appelle de ses vœux la rédaction d'un dictionnaire d'usage, sur le modèle du dictionnaire de l'Académie française, capable d'assurer la diffusion du modèle florentin ; il est également question de la création d'une série de dictionnaires bilingues (dialecte-langue nationale) comme étape intermédiaire dans l'accès à la langue unitaire. Cette même année le ministre émet un décret stipulant la rédaction d'un dictionnaire d'usage à partir des thèses de Manzoni. Verra ainsi le jour le *Novo Vocabolario della lingua italiana secondo l'uso di Firenze*, sous la direction de G. Battista Giorgini et Emilio Broglio. En réalité, la sous-commission florentine s'oppose à la proposition milanaise, qui privilégie la langue parlée au détriment de la langue littéraire. Manzoni rédigera en réponse l'*Appendice alla Relazione intorno all'unità della lingua e ai mezzi per diffonderla* (1869). Sur les réactions vis-à-vis de la proposition de Manzoni, voir Claudio Marazzini, « Il gran "polverone" attorno alla relazione manzoniana del 1868 », *Archivio glottologico italiano*, 61, 1976, p. 117-129. Sur l'inscription philosophique des thèses de Manzoni, voir Lia Formigari, *L'esperienza e il segno. La filosofia del linguaggio tra Illuminismo e Restaurazione*, Rome, Editori Riuniti, 1990. Pour une analyse de la situation culturelle dans l'époque post-unitaire, voir Tullio De Mauro, *Storia linguistica dell'Italia unita*, 10e éd., Bari, Laterza, [1963] 2008. Pour une étude de la politique culturelle post-unitaire, voir Marino Raicich, « Momenti di politica culturale dopo l'unità (De Sanctis e Ascoli) », *Belfagor*, XXV, 1970, p. 495-529.

34. De même, D'Ovidio ([1873] 1982 : 55) reconnaît que les formes non diphtonguées que les partisans du florentin veulent imposer vont à l'encontre d'une « habitude » déjà consolidée, qui témoigne du fait que l'unification linguistique est déjà une réalité avérée. Comme on le sait, D'Ovidio ([1914] 1982) propose une solution « conciliante » dans la controverse entre Manzoni et Ascoli. Sur le caractère injustifié du geste de D'Ovidio, voir Grassi (1975 : XXVII-XXVIII).

important de la romanité latine » (Ascoli 1873a : VII) et que l'on rencontre dans beaucoup de dialectes italiens. De même, l'alternance de deux formes verbales en fonction de la place de l'accent (*muov-* / *mov-*) est donnée en exemple comme l'une « des qualités d'une langue néo-latine en général et de la langue italienne en particulier ». Ainsi, la langue doit-elle « conserver ce caractère important » (*ibid.* : VIII). Cette perspective de conservation (Benincà 1973 : 141) met en avant la langue littéraire en tant que produit historique contre l'idolâtrie d'un dialecte qui, « livré à lui-même, renonce très facilement à la grande autorité dont on le voudrait investi » (Ascoli 1873a : XXXI). Ascoli se demande alors si « au nom de l'unité et du peuple, il faut abolir, voire altérer, une propriété du langage qui est si ancrée et qui sort si spontanément des entrailles du peuple » (*ibid.* : VIII). Il reconnaît que les thèses qui inspirent le *Novo vocabolario* ne méprisent ni l'enquête historique ni la philosophie des langues, mais qu'elles poursuivent plutôt un « intérêt important et pratique » car il s'agit de donner à l'Italie une langue unitaire. Il ne nie donc pas le « mal » qu'est l'absence de langue commune et salue toute initiative vouée à le « guérir ». Néanmoins, son statut de dialectologue, voire d'expert, l'astreint à un devoir de diagnostic[35] qui concerne les raisons historico-sociales de l'absence d'une langue nationale. Son interrogation sur la situation italienne passe par un examen comparatif de la situation historico-linguistique de la France et de l'Allemagne qui, par des voies différentes, ont développé une langue unitaire et une lexicographie capable d'en rendre compte, si bien que dans ces pays le dictionnaire est « selon la nature des choses, le sédiment, plutôt que la norme, de l'activité civile et littéraire de la langue nationale » (Ascoli 1873a : XXIV). Or, contrairement à l'exemple de la France et de l'Allemagne où langue nationale et langue littéraire coïncident, l'imposition coercitive d'un parler municipal, envisagée par les thuriféraires de la thèse florentiniste en Italie, est non seulement opposée aux dynamiques qui ont produit les langues unitaires ailleurs, mais elle est aussi un acte contre nature. Si Manzoni et ses épigones voient un modèle pour l'Italie dans la centralisation française et dans la langue de Paris comme dialecte qui s'est imposé au reste du pays, Ascoli renvoie aux analyses d'Émile Littré dans l'*Histoire de la langue française*[36] en relevant qu'elles se situent exactement à l'opposé des thèses du *Novo Dizionario*.

L'exemple de l'Allemagne est tout autre et, selon Ascoli, serait plus proche de la situation italienne. Sans avoir jamais eu de « centre monarchique ou civil » comparable à Paris et tout en ayant subi « la séparation des Églises », la langue allemande « possède, malgré l'infinie variété de ses dialectes, la plus solide et la plus puissante unité de langage qui ait jamais résonné sur terre ». Ascoli fait valoir que les savants allemands, loin de s'attarder sur l'origine géographique de la langue – véritable idolâtrie chez les savants italiens –, ont plutôt préféré discuter du « processus

35. « Or le dialectologue ne nie certes pas le mal, c'est-à-dire l'absence de l'unité de la langue parmi les Italiens et le regrette […] plus que tout autre ; et il ne sait pas imaginer une œuvre plus méritoire que celle qui vise à diminuer ce mal ou à le soigner. Cependant, ses habitudes l'arrêtent tout naturellement aux considérations […] sur la raison intime qui fait que les autres ont ce grand bien qui fait défaut à l'Italie et qu'est la sureté de la langue » (Ascoli 1873a : IX-X).

36. « Les dialectes d'une contrée, la France du Nord, par exemple, se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent au provençal, à l'italien ou à l'espagnol, nous donnons à cette ressemblance le nom de langue française, ou, pour mieux dire, cette ressemblance fut de tout temps assez frappante pour que l'abstraction que nous faisons ait été faite et que le nom de langue française se soit de très-bonne heure imposé à tout ce qui s'écrivait soit en normand, soit en picard, soit en langue du centre. Historiquement aussi la succession est allée des dialectes à une langue commune : la centralisation progressive du gouvernement et la création d'une capitale donnèrent l'ascendant à un des dialectes, non sans de fortes et nombreuses influences de tous les autres sur celui qui triompha » (Littré 1863 : XLIV-V, cité in Ascoli 1873 : XI, note).

général de sa formation » (Ascoli 1873a : XIII). Si l'unité intellectuelle et civile de l'Allemagne est moderne, de même que l'unité de sa langue, elle tient à la force de la culture et à l'activité intellectuelle qui a pénétré le pays tout entier, si bien que la langue du foyer ne diffère pas de celle des livres (*ibid.* : XV-XVI). Ascoli insiste sur l'importance de la langue littéraire sans pour autant frapper d'interdit les idiotismes populaires lesquels, parce qu'ils remontent au fond dialectal, ont servi à « mettre en commun le travail intellectuel de la nation » (*ibid.* : XXII).

Si l'Italie n'a pas de langue commune parce que des conditions comme en France ou en Allemagne y ont fait défaut, Ascoli identifie deux raisons endémiques qui sont la double impasse de la civilisation italienne, à savoir la faible densité de la culture et un souci excessif de la forme. Ainsi, s'en prend-il aux épigones de Manzoni qui ont altéré la doctrine du maître – en vérité déjà suffisamment excessive selon Ascoli – en réduisant la question de la langue à une affaire de nomenclature (voir également D'Ovidio [1873] 1982 : 53)[37].

Or l'admiration pour le modèle d'unification linguistique allemand et, *mutatis mutandis*, pour la science philologique allemande n'est pas « déférence fatale », mais reconnaissance de la validité d'un modèle de développement culturel. Cette reconnaissance va de pair avec « l'espoir […] de pouvoir atteindre, émuler et même dépasser en partie » l'exemple allemand. Quant aux réserves étrangères envers la culture italienne, Ascoli fait valoir que « la jeunesse italienne dément courageusement ce présupposé outrageux et puise désormais aux sources nouvelles ou renouvelées du savoir historique, avec une assiduité obstinée et géniale qui dépasse les attentes » (*ibid.* : XXXV). De là vient le renouvellement des études romanes qui doit permettre aux savants italiens de rivaliser à la fois avec « le savoir dans l'économie et dans la structure du travail scientifique » des Français et « la densité et la puissance du travail allemand » (*ibid.* : XLI).

Une nouvelle vision de la romanité linguistique ressort des deux autres célèbres études de Ascoli, les *Saggi ladini* et les *Schizzi franco-provenzali*, qui proposent un nouveau découpage géolinguistique de la Romania. À travers l'étude de certaines isoglosses, Ascoli dégage l'étendue géographique de ces deux nouvelles variétés romanes qui « étaient restées jusqu'alors indifférenciées par défaut de conscience historique et de centres autonomes d'unification culturelle » (Grassi 1975 : XIX).

Dans les *Saggi ladini*[38], à partir de l'étude des dialectes parlés en Italie dans l'arc

37. Dans ce sens ira la célèbre analyse de Benedetto Croce (1866-1952) : « La question de l'unité de la langue revient toujours sur le tapis parce que, telle qu'elle est posée, elle est *insoluble*, étant fondée sur un faux concept de ce qu'est la langue, laquelle n'est pas un arsenal d'armes toutes faites, ni un dictionnaire, qui, pour évolutif et basé sur l'usage vivant qu'il soit, est toujours un cimetière de cadavres plus ou moins habilement embaumés. Je ne voudrais pas, par ma manière abrupte de clore la question de la langue modèle ou de l'unité de la langue, apparaître moins que respectueux à l'égard de cette longue cohorte d'hommes de lettres qui l'ont abordée pendant des siècles en Italie, et tout particulièrement envers son grand défenseur, Alessandro Manzoni. […] Le seul problème était que, dans l'esprit rigoureux et logique, et même assez sophistiqué, de Manzoni, la solution qu'il proposait prit l'allure, qui ne lui convenait pas, d'une thèse scientifique. […] Sous l'étendard levé par Manzoni, entraient en lice les besoins spirituels de l'Italie des temps nouveaux, les exigences unitaires et démocratiques, la réaction contre le formalisme pompeux de la vieille Italie. […] Les faits étaient sérieux, même si la thèse scientifique mise en avant pour justifier ces tendances était inadmissible. Et la question, restée sans solution en théorie, ou mal résolue par la fausse théorie du primat florentin, a été résolue, en revanche, dans les faits. » (Benedetto Croce, *Thèses fondamentales pour une esthétique comme science de l'expression et linguistique générale*, Nîmes, Champ Social Éditions, 2006, p. 96-97 (éd. d'origine : *Tesi fondamentali di un'estetica come scienza dell'espressione e linguistica generale*, Naples, Stab. tipografico nella R. Università, 1900).

38. Jules Cornu (1840-1919) publie un compte rendu des *Saggi ladini* sur *Romania*, III, 1874, p. 121-122, où il reconnaît à Ascoli les qualités scientifiques que ce dernier, dans le *Proemio*, avait reconnues aux études françaises et allemandes.

alpin centre-oriental, Ascoli repère ce nouveau type linguistique qu'est le ladin[39]. Cette hypothèse révèle « une nouvelle unité du groupe linguistique roman qui n'était jusque-là perçue que de manière confuse et incomplète » (Vàrvaro 1980 : 105). De même, dans les *Schizzi franco-provenzali* parus dans le troisième numéro de l'*Archivio glottologico* daté de 1878, l'identification d'un deuxième groupe de dialectes romans, le franco-provençal[40], contribue à redessiner la physionomie de la Romania, ce qui ne manquera pas de susciter de vives réactions dans la communauté internationale[41]. Ascoli part du principe qu'un groupe linguistique peut être repéré grâce à la présence simultanée ou à la combinaison de plusieurs caractères que l'on peut trouver aussi ailleurs. Si les dialectes ladins se caractérisent par des phénomènes de conservation, le franco-provençal est repéré grâce à des caractères qu'il partage à la fois avec le français et avec le provençal en plus des quelques traits qui lui sont propres. Paul Meyer (1875 : 295) contestera la validité de la notion même de dialecte, qui est « une *definitio nominis* et non une *definitio rei* », ainsi que la possibilité de fixer des frontières dialectales, qui ne sont qu'un découpage arbitraire et auquel il préfère l'étude de la géographie des traits dialectaux.

Ces deux études, restées inachevées par rapport au plan originaire qu'Ascoli avait annoncé, proposent une nouvelle vision du domaine linguistique roman dégagée à partir de facteurs exclusivement linguistiques. Elles constituent donc un rejet implicite du classement des variétés romanes de Diez qui repose sur des critères politico-littéraires (Vàrvaro 1980 : 110). Les vues que Ascoli expose sont tributaires d'une vision à la fois historique et organique des systèmes linguistiques. Cette antinomie entre linguistique historique et paléontologie naturaliste[42] se manifeste précisément dans le premier numéro de l'*Archivio*. Si dans le *Proemio* l'affirmation de la prééminence de la langue littéraire sur le dialecte repose sur une analyse politique et historico-culturelle, dans les *Saggi ladini*, comme dans les *Schizzi franco-provenzali*, le dialecte est conçu comme une espèce naturelle, comme un organisme autonome doué de traits définis qui lui sont propres.

Ce regard sur l'espace roman dans la seconde moitié du XIXe siècle nous a permis de suivre l'essor de plusieurs conceptions concurrentes et concomitantes de la Romania. Celle-ci est tout autant un héritage historique, un objet d'étude, qu'une communauté intellectuelle où se construisent collectivement, par émulation et par compétition, des savoirs partagés, tels que la philologie et la dialectologie romanes. La mise en perspective comparative des espaces romans français et italien prouve

39. « J'inclus sous la dénomination générique de *langue ladine*, ou *dialectes ladins*, la série d'idiomes romans, unis par des affinités particulières, qui, en suivant la courbe des Alpes, s'étend des sources du Rhin antérieur jusqu'à la mer Adriatique. Et j'appelle *aire ladine* le territoire occupé par ces idiomes » (Ascoli 1873b : 1).

40. « J'appelle franco-provençal un type linguistique qui réunit, en plus de quelques caractères qui lui sont propres, d'autres caractères dont une partie lui est commune avec le français et dont une autre lui est commune avec le provençal et qui, ne provient pas d'une confluence tardive d'éléments divers, mais au contraire, atteste de sa propre indépendance historique, qui ne diffère pas de celle par laquelle se distinguent les autres principaux types néo-latins » (Ascoli 1878 : 61).

41. À propos de la querelle entre Ascoli et Meyer sur la nature du dialecte, voir le compte rendu de Paul Meyer paru dans *Romania*, IV, 1875, p. 294-296, la réponse de Ascoli, « Paul Meyer e il franco-provenzale », *Archivio Glottologico Italiano*, II, 1876, p. 385-395, et la nouvelle réplique de Meyer dans *Romania*, V, 1876, p. 505-506. Sur la question controversée des limites dialectales, voir Vàrvaro (1980 : 114-122). À propos du débat sur les dialectes dans la seconde moitié du XIXe siècle, voir Klippi (2010 : 335-349).

42 Voir Terracini Benvenuto, « Paleontologia ascoliana e linguistica storica », *Silloge linguistica dedicata alla memoria di Graziadio Isaia Ascoli nel primo centenario della nascita, Archivio glottologico italiano*, XXII-XXIII, 1929, p. 636-676.

d'une part la convergence commune vers un horizon de discussion scientifique transnational, et d'autre part l'engagement des romanistes dans des questions d'ordre national où le discours savant peut servir aussi bien de stimulant (G. Paris) que de diagnostic (G.I. Ascoli). La romanité linguistique déclenche alors des possibilités stratégiques différentes, liées aux urgences nationales.

Si la Romania est un espace culturel identitaire qui se définit par l'adhésion à un héritage latin commun, le discours scientifique démontre que l'élément non-latin, germanique, joue un rôle actif dans la construction de cet héritage, et ce à double titre : comme élément linguistique qui s'est intégré historiquement à la latinité, et comme prise de conscience, au XIXe siècle, de la validité du modèle d'organisation scientifique et culturelle allemand.

En somme, la Romania est à la fois une réalité géographique et historique, et un ensemble d'hypothèses scientifiques sur la formation et la classification des variétés romanes qui se doit d'être à l'abri des discours partisans à une époque où se posent conflictuellement des questions identitaires, et où la recherche linguistique est susceptible de prêter le flanc à des instrumentalisations variées.

Par delà les conceptions organicistes, la réflexion sur la dimension historique des langues romanes permet aux romanistes, notamment aux dialectologues, de découvrir un aspect délaissé par la grammaire comparée, à savoir l'importance de la « stratification sociale du langage et de sa qualité de fait humain » (Swiggers 2003 : 56), ainsi que de situer le rapport entre langue et dialecte sur un terrain socioculturel.

Références

ASCOLI Graziadio Isaia, 1873a, « Proemio », *Archivio Glottologico Italiano*, I, p. V-XLI.

ASCOLI Graziadio Isaia, 1873b, « Saggi ladini », *Archivio Glottologico Italiano*, I, p. 1-556.

ASCOLI Graziadio Isaia, 1878, « Schizzi franco-provenzali », *Archivio Glottologico Italiano*, III, p. 61-120.

BAGGIONI Daniel, 1997, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot & Rivages.

BÄHLER Ursula, 1999, *Gaston Paris dreyfusard : le savant dans la cité*, Paris, CNRS.

BÄHLER Ursula, 2004, *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz.

BENINCÀ Paola, 1973, « Ascoli e Manzoni: due terapie per l'integrazione linguistica », dans M. Cortellazzo (éd.), *Graziadio Isaia Ascoli e l'Archivio Glottologico Italiano (1873-1973)*, Udine, Società filologica friulana, p. 139-150.

BERGOUNIOUX Gabriel, 1984, « La science du langage en France de 1870 à 1885 : du marché civil au marché étatique », *Langue française*, 63, p. 7-41.

BERGOUNIOUX Gabriel, 1994, *Aux origines de la linguistique française*, Paris, Pocket.

BRÉAL Michel, MEYER Paul, MOREL Charles, PARIS Gaston et ZOTENBERG Hermann, 1872, « À nos lecteurs », *Revue Critique*, 1, p. 1-3.

CABANEL Patrick, 1997, *La Question nationale au XIXe siècle*, Paris, La Découverte.

CHISS Jean-Louis et PUECH Christian, 1999, *Le Langage et ses disciplines. XIXe-XXe siècles*, Bruxelles, Duculot.

DARDANO Maurizio, 1974, *G. I. Ascoli e la questione della lingua*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana.

DESMET Piet, LAUWERS Peter et SWIGGERS Pierre, 2000, « Le transfert du "modèle allemand" et les débuts de la dialectologie française », dans A. Englebert *et alii* (éds), *L'Histoire de la linguistique, médiatrice de théories. Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Bruxelles 1998*, Tübingen, Niemeyer Verlag, vol. I, p. 191-196.

D'OVIDIO Francesco, [1914] 1982, « La questione della lingua e Graziadio Ascoli », dans *Scritti linguistici*, Napoli, Guida Editori, p. 66-72.

D'OVIDIO Francesco, [1873] 1982, « Lingua e dialetto », dans *Scritti linguistici*, Napoli, Guida Editori, p. 46-65.

ERNST Gerhard, GLEßGEN Martin-Dietrich, SCHMITT Christian *et alii* (éds) , 2003, *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin et New York, Walter de Gruyter.

GLEßGEN Martin-Dietrich, 2007, *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, Armand Colin.

GRASSI Corrado (éd.), 1975, *G. I. Ascoli. Scritti sulla questione della lingua*, Torino, Einaudi.

HOBSBAWN Eric, 1990, *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge, Cambridge University Press.

LAROUSSE Pierre, [1866-1876] 1990-1991, *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, 24 vol., Nîmes, Lacour ; réimpression de l'éd. de Paris, Larousse, 1866-1876, parue initialement en 15 vol. ; *Supplément* en 1878 et en 1890].

LITTRÉ Émile, [1863-1872, Supplément 1877] 1874-1881, *Dictionnaire de la langue française*, 4 vol., Paris, Librairie Hachette et Cie.

LITTRÉ Émile, 1863, *Histoire de la langue française*, 2 vol., Paris, Didier et Cie.

LITTRÉ Émile, 1867, *Études sur les Barbares et le Moyen-Âge*, Paris, Didier et Cie.

LUCCHINI Guido, 2004, « L'influence de Gaston Paris sur les philologues de son époque en Italie », dans M. Zink (éd.), p. 243-278.

LUCCHINI Guido, 1990, *Le origini della scuola storica. Storia letteraria e filologia in Italia (1866-1883)*, Bologna, Il Mulino.

MANZONI Alessandro, [1868] 1881, « Dell'unità della lingua e dei mezzi di diffonderla », dans *Opere varie di Alessandro Manzoni*, Milano, Fretelli Rechiedei, p. 599-608.

MARAZZINI Claudio, 2002, *La lingua italiana: profilo storico*, 3e éd., Bologna, Il Mulino.

MEYER Paul, 1863, « Les études de M. Littré sur l'histoire de la langue française », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, vol. IV, p. 353-387.

MEYER Paul, 1864, « Les études de M. Littré sur l'histoire de la langue française », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, vol. V, p. 193-218.

MIGLIORINI Bruno, [1960] 2007, *Storia della lingua italiana*, Milano, Bompiani.

MORPURGO-DAVIES Anna, 1998, *History of Linguistics. Vol. 4: Nineteenth-Century Linguistics*, London and New York, Longman.

PARIS Gaston, 1864, « La philologie romane en Allemagne », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome V, 5e série, p. 435-445.

PARIS Gaston, 1865, « *La Chanson de Roncevaux, fragments d'anciennes rédactions thioises, avec une introduction et des remarques*, par J.-H. Bormans », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome I, 6e série, p. 384-392.

PARIS Gaston, 1867, c.r. d'« *Études sur les Barbares et le Moyen-Âge*, par E. Littré », *Revue Critique*, 2e année, 2e semestre, p. 246-250.

PARIS Gaston, [1869] 1885, « Les origines de la littérature française », dans *La Poésie du Moyen-Âge, leçons et lectures*, Paris, Librairie Hachette et Cie, p. 41-86. [Leçon d'ouverture au Collège de France le 8 décembre 1869].

PARIS Gaston, [1870] 1885, « La Chanson de Roland et la nationalité française », dans *La Poésie du Moyen-Âge, leçons et lectures*, Paris, Librairie Hachette et Cie, p. 87-118. [Leçon d'ouverture au Collège de France le 8 décembre 1870].

PARIS Gaston, 1872, « *Romani, Romania, lingua romana, romancium* », *Romania*, 1, p. 1-22.

RENAN Ernest, [1882] 2011, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Flammarion.

RIDOUX Charles, 1996, « La nouvelle école de philologie romane et sa perception de la littérature médiévale », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2, p. 187-198.

STIERLE Karlheinz, 2004, « Gaston Paris et l'unité de la "Romania" », dans M. Zink (éd.), p. 177-192.

SWIGGERS Pierre, 1993, « "Personne plus que moi ne reconnaît les droits de la discussion scientifique" : A propos d'une lettre d'Émile Littré à Hugo Schuchardt », *Orbis*, 36, p. 19-29.

SWIGGERS Pierre, 2000a, « Introduction : histoire et histoires de la linguistique romane », dans A. Englebert *et alii* (éds), *L'Histoire de la linguistique, médiatrice de théories*. *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Bruxelles 1998*, Tübingen, Niemeyer Verlag, vol. I, p. 177-181.

SWIGGERS Pierre, 2000b, « Les débuts de la linguistique romane comme discipline académique », dans A. Englebert *et al.* (éds), *L'histoire de la linguistique, médiatrice de théories*. *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Bruxelles 1998*, Tübingen, Niemeyer Verlag, vol. I, p. 183-190.

SWIGGERS Pierre, 2001, « Les débuts et l'évolution de la philologie romane au XIXe siècle, surtout en Allemagne », dans S. Auroux, E.F.K. Koerner, H.-J. Niederehe et K. Versteegh (éds), *Geschichte der Sprachwissenschaften : ein internationales Handbuch zur Entwicklung der Sprachforschung von den Anfängen bis zur Gegenwart / Histoire des sciences du langage*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, tome 2, p. 1272-1285.

SWIGGERS Pierre, 2003, « Histoire des langues romanes et linguistique historique comparée », dans G. Ernst, M.-D. Gleßgen, C. Schmitt *et alii* (éds), *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, tome 3, p. 53- 62.

VÀRVARO Alberto, 2004, *Identità linguistiche e letterarie nell'Europa romanza*, Roma, Salerno Editrice.

VÀRVARO Alberto, 1980, *Storia, problemi e metodi della linguistica romanza*, 2e éd., Napoli, Liguori.

ZINK Michel (éd.), 2004, *Le Moyen-Âge de Gaston Paris*, Paris, Odile Jacob.

Sixième partie

Diversité des langues romanes : théories et descriptions

Les certeses i els dubtes en l'estudi de les fases inicials d'una llengua romànica: el català antic

Francesc Feliu
Université de Gérone, Institut de Langue et Culture Catalanes

Un dels darrers i més ambiciosos projectes científics en relació amb la llengua catalana és, sens dubte, la *Gramàtica del català antic* que sota la direcció de Manuel Pérez Saldaña (Universitat de València) i Josep Martines (Universitat d'Alacant), es troba ja en aquests moments en el procés de la seva redacció definitiva. La confecció d'aquesta *Gramàtica*, que ha reunit una nombrosa representació dels millors lingüistes que treballen actualment a les universitats del territori, es reconeix deutora, en els seus propòsits, d'una vella reivindicació de Joan Coromines, que concebia la seva irealitzada gramàtica històrica com:

> [...] la combinació articulada de la descripció raonada d'un bon nombre de capes, tongades o estrats successius, històricament, en el descabdellament d'una llengua –una sèrie de tallats horitzontals–, amb l'explicació de com i per què cada un d'ells evolucionà fins a convertir-se en el següent: estats, cada un, en equilibri més o menys perfecte. (Coromines 1976: 13)

Els directors de l'obra subscriuen també l'enfocament donat pel professor Lorenzo Renzi a la *Grammatica dell'italiano antico* (2010) que ha dirigit, conjuntament amb Giampaolo Salvi, ja que, com en aquesta obra s'hi han aplegat un bon nombre d'especialistes en la descripció gramatical que mai abans no s'havien dedicat a la llengua antiga ni, encara menys, a la gramàtica històrica (Renzi 2000) [1].

El desembarcament en les ribes de la Gramàtica històrica de molts lingüistes que fins ara s'havien ocupat bàsicament a descriure la realitat sincrònica de les llengües i a elaborar teòricament les dades empíricament recollides no ha estat gens problemàtic, ans al contrari: la llengua antiga els ofereix un corpus, o un conjunt de corpus, delimitats, estables i difícils de qüestionar per exercitar-hi amb gran comoditat la "ciència" lingüística.

Tanmateix, els amics directors de la *Gramàtica del català antic*, perfeccionistes de mena, han pensat incloure-hi també un capítol introductori amb el títol de «Bases per a l'estudi del català antic». Dins d'aquest capítol ens han proposat, a mi i a alguns companys, una reflexió sobre «El concepte de català antic»; invitació que no podíem refusar de cap manera, però que ens ha causat una certa inquietud pel fet que les derivacions teòriques de moltes de les coses que se'ns acudia dir podria semblar que invaliden la feina tan meritòria dels companys lingüistes. Com que no hi ha res més lluny de la nostra intenció –ja hem parlat, en un altre lloc, de com necessitem

1. Tal com s'adverteix d'entrada en la presentació del projecte, «la Gramàtica del català antic seguirà metodològicament el model d'altres obres gramaticals col·lectives com ara la Gramática Descriptiva de la Lengua Española, dirigida per Ignacio Bosque i Violeta Demonte (1999), o la Gramàtica del català contemporani, dirigida per Joan Solà et al. (2002)», ambdues de caràcter "sincrònic" (http://webs2002.uab.es/sfi/cica/GCA/).

els lingüistes (Feliu & Nadal 2012)–, haurem de veure com resolem de forma satisfactòria el compromís amb la GCA. El que segurament no hi explicarem són els pensaments heterodoxos que de vegades tenim a propòsit dels conceptes amb què la gramàtica històrica ha de treballar necessàriament, i que resulten més adequats, si de cas, per a una reflexió diguem-ne de caràcter ontològic, entre especialistes.

Vet aquí el sentit de la meva comunicació: compartir algunes reflexions i alguns dubtes sobre les certeses que ens cal manejar quan ens proposem l'estudi de les fases inicials d'una llengua, especialment si es tracta d'una lengua romànica (integrada, romanès a banda, dins una continuïtat lingüística bastant inqüestionable) i encara més especialment quan es tracta del català, una llengua els límits històrics de la qual han restat moltes vegades bastant imprecisos.

1. A propòsit del canvi i de l'essència

Que hi hagi un català antic implica, en efecte, que hi ha diversos "catalans", és a dir, que hi ha diferències entre el català d'una època i el d'una altra (la *variació diafàsica*). Però tots són català. El català doncs, com les altres llengües, canvia amb el temps però manté alguna cosa que fa que sigui sempre català: aquesta cosa, és de naturalesa lingüística? Vull formular-ho millor: és de naturalesa gramatical?, és a dir, la té la llengua en la seva estructura o la tenen en la seva percepció els parlants, induïts pels judicis científics i les certeses establertes, entre d'altres, pels gramàtics i els lingüistes?

Si ens situem en la primera hipòtesi, que és la tradicional, ens assalten de seguida molts dubtes i se'ns plantegen, com ja és sabut, interrogants de difícil resolució:

1. Ja que el canvi lingüístic només pot ser gradual, quin és el límit, quins pogueren ser els fenòmens lingüístics que van determinar el pas de la llengüa "mare" (el llatí) a cadascuna d'aquestes noves llengües que ara anomenem romàniques? Quins trets gramaticals determinen, en definitiva, la continuïtat o el naixement d'una nova llengua?
2. Perquè el canvi lingüístic doni lloc a una *evolució* general de la llengua cal que sigui majoritàriament de caràcter regular i homogeni en la seva distribució. Però la coincidència de les innovacions quan hi ha poc contacte entre els parlants (valls i zones aïllades) o bé la divergència, malgrat el contacte (llocs de frontera) només resulta explicable per l'acció d'una força intrínseca que orientaria l'evolució cap allà on ha arribat finalment. Això vol dir que aquesta força hauria decidit abans quins territoris o parlants abasta la regularitat i quins deixa fora?
3. El concepte d'*evolució lingüística* té, per tant, una inevitable connotació finalista o teleològica. Alguns lingüistes, com sabeu, han arribat a teoritzar sobre un cert grau de predictibilitat dels canvis degut als mecanismes gramaticals (economia, analogia, reanàlisi...). Aquest determinisme lingüístic, però, no s'aguanta davant d'una visió mínimament crítica de les derives històriques que han sofert les llengües. Si prescindim dels nostres prejudicis cientifistes, no és veritat l'explicació més plausible del canvi lingüístic continua sent allà on les primeres especulacions històriques i les intuïcions més elementals sempre l'havien situat: en "la barrejadissa dels pobles", en la *corruptio linguae*, en el contacte lingüístic, més que no pas en les inèrcies intrínseques del sistema gramatical? Fixem-nos, però, que això implica llavors que les llengües no tenen per què canviar si no hi ha interacció amb parlants diferents: amb el company August Rafanell vam referir-nos, fa uns anys, a una curiosa documentació setcentista de fenòmens

fonètics catalans teòricament altmedievals en alguns personatges concrets de l'entorn rural gironí (Rafanell & Feliu 2002)[2].

4. La idea d'evolució lingüística, d'altra banda, té un sentit progressiu. Però el progrés té límits? Implica necessàriament el no-retorn a cap dels estadis més "antics"? Implica necessàriament divergència o també es pot evolucionar cap a la convergència lingüística, o es pot anar alternant?

Totes aquestes són objeccions que podem dirigir, genèricament, a la disciplina que anomenem *Gramàtica històrica* –o també història *interna* de les llengües–[3]; altres autors, amb molta més autoritat que no pas jo, ho han fet ja en altres ocasions[4]. Com es pot entendre, sóc partidari més aviat de la segona idea: allò que fa que la llengua sigui la mateixa, malgrat els canvis o la diversitat de tota mena és de naturalesa no gramatical –em resisteixo a dir "de naturalesa extralingüística", perquè sospito que tot i no fer part de la gramàtica és alguna cosa indestriable de la ciència lingüística, que fins en els seus plantejaments més asèpticament descriptius és sempre una disciplina prescriptiva, malgrat els pesi als lingüistes.[5]

Ara bé, aquesta segona idea no està exempta de problemes, també. Quan la lingüística projecta vers les èpoques antigues els supòsits i els mecanismes de les "realitats" lingüístiques modernes que prèviament ha establert i descrit, i recolza (com no pot ser d'altra manera) en els testimonis documentals i en aquella altra ciència complementària que en diem la "filologia", topa amb limitacions diguem-ne "materials" a vegades molt flagrants. I ha de fer veure que no se n'adona! Es bastant explícit en aquest sentit aquell passatge de la *Història de la literatura catalana* de l'insigne filòleg Martí de Riquer tantes vegades citat a classe: havent consignat en el primer capítol l'obra literària dels trobadors catalans (una "irregularitat" que requereix llargues explicacions), s'inicia el segon capítol amb un repàs a «La literatura en català abans de Ramon Llull» on l'autor confessa que:

> Immediatament se'ns posa un greu i difícil problema. A la segona meitat del segle XI, sens dubte entre els anys 1054 i 1076, es compongué un poema en 593 octosíl·labs, dividits en 49 sèries monorimes, que hom titula la *Cançó de Santa Fe*, sobre la localització del qual els lingüistes es troben avui dia dividits en dos parers, car uns sostenen que fou escrit a la regió de Narbona i altres al Rosselló, concretament al monestir de Sant Miquel de Cuixà o al de Sant Martí del Canigó. Si això darrer es pogués comprovar de manera ferma, la *Cançó de Santa Fe* fóra el text literari català més antic, fins i tot anterior en un segle a l'obra dels trobadors nascuts a Catalunya. (Riquer 1980: 197)

2. Unes anotacions conservades del canonge de Girona Antoni de Bastero, absolutament atipíques per la seva època (c. 1730), ens adverteixen de l'interès que van suscitar-li algunes expressions i formes lèxiques proferides oralment per part d'algunes persones concretes que ell coneixia (l'adverbi matinent (fr. maintenant), només documentat en escrits medievals; les formes rodon, per rodó, presar, per prear 'apreciar', amb realitzacions fonètiques arcaiques, etc.). Aquesta sensibilitat lingüística per la llengua oral és excepcional; per desgràcia no disposem de gaires testimonis d'aquest tipus en les diverses llengües romàniques.

3. Una disciplina que només acceptant la seva condició d'"interna" admet la possibilitat d'una complementària història externa, que donaria compte simplement del context social, cultural, polític, etc., de l'evolució lingüística.

4. El professor Alberto Varvaro (1968), en el seu clàssic manual de romanística iniciava de forma magistral aquest camí.

5. Qui pot determinar que alguna cosa és una llengua, sinó els lingüistes? En consequència, no sembla raonable pensar que les llengües preexisteixin a la lingüística (a alguna forma de lingüística). Vegeu, sobre això Auroux 1998.

El problema, naturalment, és la inexistència d'una suficient distància lingüística en els documents que permeti afegir arguments "gramaticals" al discerniment lingüístic presuposat (i necessari per a la construcció d'un "passat de llengua").

2. Sobre els límits de la llengua antiga

Tornant al concepte de català antic, cal atendre també altres consideracions: quins són els límits cronològics de la *llengua antiga*? S'hi poden distingir fases o etapes? En definitiva, i per formular-ho d'una altra manera, quants "catalans" hi hauria, més antics que l'actual? En l'estructura de la GCA, per exemple, es recull la idea (d'altra banda, ben consolidada acadèmicament) del català *primitiu* o *arcaic*, com una fase o bloc a part que inclouria els primers testimonis –majoritàriament, documents fragmentaris, sovint "estranys", amb una certa dosi de barreja lingüística–, els quals no deuen ser ben bé encara "la llengua", ni que sigui l'"antiga". D'altra banda, i amb raons prou sensates, els responsables de la *Gramàtica* han decidit la delimitació del corpus de referència al final del segle XVI. Però, llavors, això vol dir que el català de l'historiador gironí Jeroni Pujades, o el del notari valencià Carles Ros, o el del barceloní baró de Maldà, per citar alguns textos no especialment artificiosos dels segles XVII i XVIII, no són antics? Són "el nostre" català? I el català del gran poeta romàntic Jacint Verdaguer, és antic? I el de l'intel·lectual noucentista Carles Riba o el de l'assagista Joan Fuster? Un té la impressió que la consideració d'antiguitat és i ha estat sempre relativa i dinàmica, potser des que alguns erudits cincentistes van començar a referir-se a la llengua usada pels autors medievals (alguns, a menys d'un segle de distància) com a llengua antiga o "llemosina".

Ara no tinc pas temps d'entrar en el detall d'aquesta qüestió, que per al català ja s'ha estudiat amb una certa intensitat,[6] però val la pena remarcar que en totes les llengües vulgars europees és amb l'Humanisme renaixentista quan comença a formular-se obertament el concepte de *llengua antiga*, al costat del de *canvi lingüístic* –podríem adduir aquí molts testimonis italians relacionats amb la cèlebre *qüestione della lingua*, o també, per exemple, aquell passatge de l'erudit espanyol Bernardo Aldrete, segons el qual :

> Entre las cosas de consideración que ai en las lenguas es mui notable la mudança que reciben con el tiempo … Dévese pues advertir que la lengua vulgar naturalmente con el tiempo se envejeçe i muda, i en ciento o docientos años se trueca de manera que muchas palabras d·ella no se entienden, como si fueran vocablos de lengua peregrina o estrangera. (Aldrete 1606 [1972-1975]: I, 176).

Deixant de banda la qüestió dels límits cronològics, quan abordem les fases antigues d'una llengua, partint lògicament dels testimonis documentals, solem adjudicar uns límits a l'extensió dels fenòmens recollits que també són, com a mínim, qüestionables. Fa un moment m'he referit al català de Verdaguer, de Riba o de Fuster; a Joan Fuster, molts universitaris el vam poder conèixer i a Carles Riba també encara hi ha gent viva que l'havia conegut, i fàcilment convindríem tots que aquests prohoms, en la seva conversa quotidiana no parlaven pas exactament de la mateixa manera que escrivien. Encara que no l'haguéssim sentit a parlar mai, és gairebé segur que el cèlebre Mn. Cinto [Verdaguer] tampoc no utilitzava habitualment l'article masculí *lo*, ni les formes verbals en *-au* en la primera conjugació, ni els subjuntius en *-a / -e*, ni la primera persona del passat simple, trets lingüístics que són absolutament presents i regularíssims en els seus textos. Si mai

6. Vegeu, sobre aquest tema, els treballs de Ferrando 1980, Schmid 1988, Nadal 1992, Rafanell 2000 o Feliu 2009.

parlem en els nostres treballs filològics de "la llengua de Verdaguer" o de "la llengua de Riba o de Fuster", òbviament, tothom entendrà que ens referim a la llengua de la seva producció literària, i consideraríem forassenyat extrapolar-ne la descripció a la llengua que ells parlaven habitualment o, encara més, a la que parlaven tots els seus coetanis, presuposant a més que tots parlaven si fa no fa igual. Doncs no és això el que fem sistemàticament, quan fem gramàtica històrica, amb la llengua d'Eiximenis, la de Llull, o la de Bernat Metge, per citar alguns dels escriptors medievals catalans més rellevants?

Ja ho sé que, científics com som, tenim una certa habilitat a posar-hi matisos que amaguen una mica la barroeria del plantejament: quan farem un corpus procurarem posar-hi textos literaris i no literaris, de diferents registres i localitzacions i, sobretot, documents d'aquells que més poden reflectir la llengua oral d'alguns individus (transcripció dels testimonis en processos judicials, etc.). A més, intentarem fragmentar l'extrapolació i parlarem de trets lingüítics solts i per separat. Tot això, però, són només estratègies i aproximacions parcials que difícilment poden suplir la mancança greu que representa l'absència de testimonis orals d'unes èpoques en què la immensa majoria dels parlants vivien (i parlaven) completament al marge de l'escriptura.

3. A l'entorn de la unitat i la diversitat

Lligada en part amb la consideració anterior, voldria plantejar ara una altra consideració: És raonable pensar que les "llengües antigues", de l'època que sigui, podien ser en elles mateixes una cosa unitària? És a dir: per què *un* català antic i no dos o més? La pregunta, en definitiva, ens condueix a plantejar-nos si podem realment suposar que les diferències observables o intuïbles en la llengua d'un determinat moment històric són del mateix ordre que les diferències *dialectals* que observaríem sincrònicament en la llengua actual. Jo no ho veig pas gaire clar. La idea de *dialecte* necessita de forma inevitable la idea de *llengua*, i la idea de *llengua* difícilment la podien posseir, en èpoques històriques, altres parlants que els poquíssims que tenien accés a la representació de la llengua que és l'escriptura –una minoria. Si això és així, el lligam existent entre les varietats *diatòpiques* històriques només pot ser un lligam que projectem nosaltres (els lingüistes contemporanis) cap endarrere, en un exercici de flagrant anacronia. Als parlants antics els hauríem de suposar més aviat, si de cas, conscients d'alguna mena de comunitat d'ordre polític o administratiu que s'estendria llavors també a la llengua: tots els súbdits del comte de Barcelona, o del Regne de València, podrien ser conscients d'una certa unitat en el parlar, d'un cert aire de família, però no pas més. Què passa, llavors, en l'absència d'aquests lligams superestructurals?

I, encara, una altra consideració, que ve de l'anterior. Podem suposar una correspondència entre els textos i documents de diverses procedències geogràfiques i les corresponents varietats dialectals contemporànies? Aquest és un tema molt interessant, que per al català ha insinuat recentment l'amic Joan Peytaví (2009), a propòsit del dialecte rossellonès, els trets més característics del qual, ens ve a dir, tindrien un origen molt més recent del que tendiríem a pensar: la migració massiva de *gavatxos* als segles XVI i XVII. Tot això ens fa pensar en la naturalesa híbrida i espúria per antonomàsia dels dialectes, en contraposició amb el caràcter cohesionat, genuí i immemorial que els atribueix la creença popular –i també els lingüistes. I això, és clar, té implicacions molt rellevants perquè si es posa en entredit l'antiguitat dels dialectes queda també bastant qüestionada l'adscripció dialectal dels documents històrics.

Però és que hi ha una altra cosa: no és més probable, pensant en termes històrics, que per a algú capaç d'escriure a l'Edat Mitjana, posem per cas, podia pesar molt més la "interferència" lingüística de les altres llengües de l'escriptura (el llatí, com a mínim, segur que també el llegia i l'escrivia) que no pas la de la seva parla quotidiana o dialecte natal? No és raonable pensar que molts trets dialectals no afloraren mai a l'escriptura, i que, en canvi, sempre s'escriviren arreu coses que mai ningú no deia? Tenim eines adequades per discriminar això?

4. Qüestions de nom i altres relativitats

No em puc estar de plantejar encara una darrera qüestió, si voleu més incòmoda, però bastant inevitable en parlar del català antic. Abans he proposat que la consideració d'*antiguitat* aplicada a les llengües és probablement una categoria relativa. Em pregunto si tindrien també cabuda altres "relativitats" en el concepte de *català antic*. Vull dir si el concepte de català antic exclou necessàriament que allò mateix que designa pugui ser considerat alhora "el llatí vulgar més tardà de les terres catalanes" o bé "l'occità antic de Catalunya", per exemple. És prou conegut el problema que es planteja pel fet que una bona part dels escrits en vulgar fets a Catalunya als segles XII i XIII no es puguin considerar catalans perquè són massa iguals que els escrits en els territoris occitans.[7]

De fet, sempre i arreu de la Romània s'han fet equilibris glossonímics que resolen situacions complexes: ben a prop de casa nostra, el *valencià* és el *català* que es parla a València o l'*aranès* és l'*occità* de la catalana Vall d'Aran. És clar que en aquests casos la cosa no és ben igual: la viabilitat d'aquestes denominacions passa per acceptar que el subjecte que designen s'inclou *sempre i necessàriament* en l'altre, més general –no que s'hi inclou però podria no incloure-s'hi en un altre moment. Certament, als historiadors i als filòlegs ens aniria molt bé (i ens resoldria molts problemes) poder dir que el català antic, o una determinada secció del català antic, no és altra cosa que l'occità antic de Catalunya; que en aquella època eren una mateixa llengua i que després, pels motius que sigui, han acabat essent-ne dues. Però això atempta directament contra la idea de llengua generalment establerta, implica en el fons admetre que el concepte de llengua potser és relatiu, que allò que avui és una llengua demà podrien ser-ne dues, o que el que avui és una llengua pot ser demà un dialecte d'una altra llengua més gran. Els edificis construïts per la lingüística trontollarien, i no serien pas els únics...

Podríem pensar també en una altra solució: que allò que escrivien els trobadors i que es filtra en tants documents vulgars de molt diversa mena no fos ni occità ni català, sinó una altra cosa. La llengua *romana* que detectaven aquells primers romanistes precientífics? Per què no? O el *llemosí* que tant reivindicaren els erudits valencians de l'Antic Règim, tant se val. En aquest cas, però, topem amb el model que hem establert per a l'explicació de la generació romànica, un esquema teòric generalment acceptat entre els lingüistes, però que té un important defecte de forma: explica com del llatí se n'han format les llengües romàniques, però no preveu la subdivisió d'aquestes ni cap altra modificació. L'únic que avui admet discussió és, si de cas, el catàleg de llengües, però mai no es qüestiona el model. Cap de les

7. Moran & Rabella 2001, en un treball que vol ser panoràmic sobre l'aparició del vulgar català en l'escriptura, ho ventilen d'una manera ben expeditiva: «Com hem pogut observar, tots els documents que hem presentat de la primera producció escrita en català són en prosa. Pel que fa a la poesia d'aquest període, és ben sabut que tota la producció coneguda de terres catalanes és en occità ... d'acord amb les modes trobadoresques de llavors... És probable que hi hagués una literatura oral de caràcter èpic i popular en català, però no en tenim coneixement...» (p. 34).

varietats "aspirants" a ser reconegudes com a llengües romàniques no pot presentar-se com a romànica de segona generació: o es remunta a l'origen llatí, o no hi ha dret que l'empari. D'altra banda, i pel que fa a les llengües ja reconegudes, o canvien totes senceres, perquè "evolucionen" (i curiosament, en els darrers segles evolucionen poc), o desapareixen, si és que es deixen de parlar –el cas del dàlmata famós; no hi ha lloc per a mitges tintes. Com lliga tot això amb el fet que els principals atributs definitoris de les llengües (mapa, norma gramatical, consciència lingüística) siguin precisament moderns (i en alguns casos, com en el català, molt moderns)?

*

Em sap una mica de greu haver entrat en tantes qüestions sense aprofundir en cap d'elles, i he de reconèixer que segurament no tinc la preparació suficient per fer-ho. El propòsit d'aquesta comunicació, com he explicat al principi, era tan sols plantejar alguns dels dubtes i de les idees que pot suscitar "el concepte de català antic", potser buscant-hi una mica els cantells més vius. En alguns aspectes, certament, les paradoxes del mètode científic de la romanística s'aguditzen pel fet que la identitat lingüística del català en les èpoques antigues pertany a un tipus de certeses especialment inconsistents. Tanmateix, reflexions d'aquesta mena no haurien de ser eludides, d'entrada, pels especialistes, encara que calgui procedir després com si tot estigués resolt. I l'extrapolació d'aquests dubtes a la resta de les identitats lingüístiques romàniques, fins a les més consolidades, resulta d'altra banda un exercici perfectament possible i, potser, ben convenient.

Referències

ALDRETE Bernardo, 1606, *Del origen y principio de la lengua castellana ò romance que oi se usa en España*, Roma [Madrid: CSIC, 1972-1975, 2 vols.].

AUROUX Sylvain, 1998, *La Raison, le langage et les normes*, Paris, Puf.

COROMINES Joan, 1976, *Entre dos llenguatges*, vol. 1, Barcelona, Curial.

FELIU Francesc, 2009, «La qüestione della lingua a Girona», dins *La Catalogna in Europa, l'Europa in Catalogna. Transiti, passaggi, traduzioni. Atti del IX Congresso internazionale dell'Associazione italiana di studi catalani (Venezia 14-16 febbraio 2008)*, Edizione in rete a cura di Costanzo Di Girolamo, Paolo Di Luca e Oriana Scarpati, p. 1-23.

FELIU Francesc et NADAL Josep Maria, 2012, « À propos des inventions nécessaires. Éloge de la linguistique », dans J. M. Nadal et A.-M. Chabrolle-Cerretini (éds), *L'Espace des langues*, Paris, L'Harmattan, à paraître.

FERRANDO Antoni, 1980, *Consciència idiomàtica i nacional dels valencians*, València, Universitat de València.

MORAN Josep i RABELLA Joan Anton (eds.), 2001, *Primers textos de la llengua catalana*, Barcelona, Proa.

NADAL Josep Maria, 1992 «Artificiositat i alienació lingüística al segle XVI», dins *Llengua escrita i llengua nacional*, Barcelona, Quaderns Crema.

PEYTAVÍ Joan, 2009, «La influència de les migracions occitanes i franceses sobre la llengua catalana (s. XV-XX): el cas del dialecte septentrional», *Els processos migratoris a les terres de parla catalana, de l'època medieval a l'actualitat (VIIe Congrés de la Coordinadora de Centres d'estudis de parla catalana)*, València, p. 695-708.

RAFANELL August, 2000, *El català modern*, Barcelona, Empúries.

RAFANELL August i FELIU Francesc, 2001, «La llengua abans de la lingüística, arran d'unes notes d'Antoni de Bastero», *Caplletra, Revista Internacional de Filologia*, 31, p. 151-172.

RENZI Lorenzo, 2000, «Italant: come e perché una grammatica dell'italiano antico», *Lingua e stile*, XXXV, Bologna, Il Mulino, p. 717-729.

RIQUER Martí de i COMAS Antoni, 1980, *Història de la literatura catalana*, Barcelona, Ariel, vol. 1.

SALVI Giampaolo e RENZI Lorenzo, 2010, *Grammatica dell'italiano antico*, Bologna, Il Mulino, 2 vols.

SCHMID Beatrice, 1988, *Les "traduccions valencianes" del Blanquerna (València, 1521) i de la Scala Dei (Barcelona 1523): estudi lingüístic*, Barcelona, Curial.

VÀRVARO Alberto, 1988, *Storia, problemi e metodi della linguistica romanza*, Napoli, Liguori.

L'intérêt d'une approche comparative des termes et concepts des grammaires des langues romanes: l'exemple du français et de l'italien aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles

Alessandra MOSCA
Université de Brescia - UMR 7597 HTL / Paris7

Cet article présente les résultats d'une partie de notre thèse dans laquelle nous avons étudié un corpus de grammaires italiennes et françaises parues entre le XVIe et le XXe siècle [1]. Ici, nous avons choisi de ne pas dépasser le seuil du XVIIIe siècle [2], ce qui donne lieu à un aperçu partiel mais tout aussi représentatif de nos recherches.

Notre analyse se justifie par une double hypothèse : la terminologie grammaticale [3] reflèterait la structure de la langue décrite mais témoignerait également d'une réflexion métalinguistique influencée par le contexte idéologique. Afin d'appuyer ces hypothèses par des données fructueuses, nous avons abordé notre travail d'une perspective comparative permettant à notre avis de faire mieux ressortir les enjeux du métalangage. En outre, la contiguïté structurelle et culturelle de deux langues romanes telles que le français et l'italien paraît particulièrement avantageuse : les écarts terminologiques y acquièrent un véritable statut d'indices révélateurs. Par ailleurs, les deux nomenclatures [4] découlent d'une tradition gréco-latine commune, ce qui ne fait qu'augmenter l'intérêt d'une étude attentive des signaux de discontinuité.

Nous avons donc isolé deux oppositions terminologiques – figurant dans les grammaires contemporaines [5] – qui profitent considérablement à notre perspective analytique. Il s'agit de la classe des *déterminants* français, absente de la grammaire italienne et correspondant aux *articoli* e *aggettivi determinativi*, et du couple de faux amis *attribut/attributo*, où le terme italien indique non pas l'attribut français mais l'épithète. Nous allons aborder ces deux oppositions dans les détails. Il nous faut cependant préciser notre approche méthodologique par une prémisse théorique.

1. La terminologie grammaticale

Le *terme* est :

> un signe linguistique spécialisé (technique ou scientifique). Il est constitué d'une désignation renvoyant à un concept. La désignation est de l'ordre de la langue. Le concept est de l'ordre de la pensée. (Depecker 2002 : 112)

1. Alessandra Mosca, *Terminologie grammaticale comparative et historique du français et de l'italien : autour de l'adjectif*, thèse soutenue le 1er avril 2011 à l'université de Brescia (Italie).

2. On trouvera un échantillon du corpus dans les références bibliographique de cette contribution. Nous avons choisi de n'y mentionner que les grammaires citées ici, le nombre d'ouvrages du corpus de départ étant trop important pour être reproduit entièrement.

3. Pour un aperçu des études sur la terminologie grammaticale, voir *Langages*, n° 92 (1988), *Histoire Épistémologie Langage*, n° 14/1 (1992), *Langue française*, n° 47 (1980) et Auroux (éd.) 1989, 1992, 2000.

4. Nous employons ici « nomenclature » comme synonyme de « terminologie » tout en sachant que le premier mot indique une simple liste de termes et non un ensemble organisé. V. Pellat (2001 : 657) : «*Nomenclature* […] désigne un ensemble de noms qui servent à la dénomination d'objets [...] et dont le système de classement n'est pas conceptuel. *Terminologie* [...] désigne un classement systématique.»

5. Nous avons consulté une vingtaine d'ouvrages de référence édités après 1980.

Dans cette définition, c'est l'article indéfini « un » dans sa valeur d'unicité qu'il faut retenir : une désignation pour un concept. Le terme se veut « monoconceptuel » en ce qui « sa désignation renvoie à un seul et même concept » (Depecker 2002 : 61), aucune polysémie n'y est donc accordée. C'est sur cette caractéristique que s'appuient les terminologues quand ils créent ou normalisent une terminologie.

L'objet désigné par le terme appartient à la réalité extralinguistique. Il est conçu par l'être humain moyennant ses propriétés organisées en caractères qui, constitués en des ensembles, forment un concept ; celui-ci, posé comme universel, permet non seulement d'assurer l'intégrité du terme, mais aussi notamment de traduire des termes d'une langue à l'autre en passant par le concept que ces termes désignent de façon univoque : c'est l'une des tâches du terminologue que d'assurer ce rapport univoque entre le concept et le terme et de garantir ainsi des terminologies « universelles ».

1.1 Le terme linguistique

Si le concept est une « unité structurée de pensée par laquelle nous nous formons une connaissance du réel » (Depecker 2002 : 43), le réel décrit par le concept indiqué par le terme « linguistique » n'est pas un objet du monde réel, mais plutôt un signe linguistique :

> La terminologie grammaticale [ainsi que la terminologie linguistique] est une terminologie comme d'autres, comme celle de sciences mathématiques, physiques ou naturelles. Elle peut et doit être définie dans cette optique, malgré certains traits spécifiques dus au fait qu'elle prend en charge la description de la langue, c'est-à-dire que le langage apte à décrire tous les systèmes non-langagiers est capable de parler de lui-même et que les signes linguistiques, renvoyant habituellement à des « choses », vont, dans la terminologie grammaticale, renvoyer à des signes […]. (Leduc-Adine 1980 : 6)

Le terme est considéré en tant que signe et comme tel faisant partie d'un système, le système linguistique, que la terminologie linguistique se charge de décrire par les mêmes procédés mis en place par les autres terminologies.

Ainsi, la tâche du grammairien serait-elle de prendre en compte son objet, le signe linguistique, et de le dénommer par un travail systématique de conceptualisation. Mais plusieurs problèmes se posent. Premièrement, la pertinence des caractères formant le concept. Il n'est pas évident d'accepter de manière unanime les caractères constitutifs d'un concept qui interprètent un objet du monde extralinguistique ; il l'est encore moins quand l'objet en question est un signe linguistique qui par sa nature impose des systèmes descriptifs différents suivant le point de vue choisi. Deuxièmement, la question de la normalisation : si pour les autres terminologies existent des normes internationales établies par des terminologues s'efforçant d'assurer la monoconceptualité du terme et de créer une terminologie cohérente dans une langue donnée et partagée par plusieurs langues, pour ce qui concerne la terminologie linguistique, il n'existe pas d'équipe de terminologues vouée à ce type de travail [6].

1.2 Le terme grammatical

Nous avons choisi de ne prendre en compte ici que la terminologie grammaticale, qu'on considère comme un sous-ensemble de la terminologie linguistique [7].

6. Il est vrai que le Ministère de l'Éducation Nationale (ou le Ministère de l'Instruction Publique, tel qu'il était nommé avant 1932) est intervenu trois fois en matière de terminologie grammaticale, en 1910, 1975 et 1997, mais ces arrêtés n'ont pas toujours été respectés par les grammairiens.

7. Le champ d'étude de la grammaire est en effet difficile à délimiter. On a cependant une terminologie « grammaticale » transmise par la tradition, plus ou moins stable, plus ou moins partagée, mais tout de même employée dans la majorité des manuels de grammaire : « On peut toutefois considérer que la déno-

La pluralité des critères qui définissent les parties du discours « classiques » est évidente dès une première approche à la terminologie grammaticale. S'il est vrai que toute théorie aspire à garder une cohérence interne, on verra que même à l'intérieur d'une théorie donnée les critères définitoires peuvent être pluriels et appartenir à des niveaux d'analyse différents [8]. Sylvain Auroux divise ces critères en quatre groupes :

- morphologiques,
- sémantiques (psychologiques, ontologiques, sémiologiques),
- fonctionnels (logiques, syntaxiques, distributionnels, paradigmatiques, syntagmatiques),
- métalinguistiques (communicationnels, métagrammaticaux, paraphrastiques, étymologiques, didactiques) (Auroux 1988b : 109) [9].

Si l'on critique souvent l'incohérence de la terminologie grammaticale [10], tout essai de réorganisation semble voué à l'échec. Les critères se mélangent inévitablement et cela est probablement dû à la nature même du système linguistique, dont l'imbrication des niveaux représente une propriété fondamentale. À cela s'ajoute le nombre de descriptions réalisées jusqu'à aujourd'hui qui, en faisant appel à un domaine ou à un autre et, à l'intérieur d'un domaine, à une théorie ou à une autre, finissent par aller puiser chez le voisin, faute de pouvoir combler leurs propres lacunes définitoires.

1.3 Entre deux langues

Tout cela se complique quand on met en relation les terminologies de deux langues partageant la même langue mère et la même tradition terminologique telles que l'italien et le français.

En principe, les terminologues se préoccupent d'assurer la traductibilité d'un terme d'une langue à l'autre. Cette opération est rendue possible par la « remontée au concept » (Depecker 2005 : 10) qui implique pourtant une certaine stabilité du concept. Le passage inter-linguistique idéal devrait se baser sur la correspondance univoque entre le terme 1 de la langue a et le terme 1' de la langue b assurée par le partage du même concept, comme dans le schéma qui suit :

$$\overbrace{\text{Terme 1 (langue a)} \quad = \quad \text{Terme 1' (langue b)}}^{\text{concept x}}$$

Or les langues n'assurent pas la monoconceptualité supposée par un schéma pareil ; et le terme linguistique se trouve subir la même pluriconceptualité à laquelle est souvent confronté le mot générique. Il est alors difficile de remonter au concept

mination « terminologie grammaticale » renvoie à la notion de grammaire pédagogique, scolaire, officielle ; opposée à la dénomination « terminologie linguistique » qui se veut plus scientifique, plus rigoureuse, plus ouverte. Ces deux terminologies sont souvent opposées l'une à l'autre. » (Leduc-Adine 1980 : 11)

8. V. à ce propos l'article de Lazard 1999.

9. De plus, le choix des critères et la formation des classes se heurtent souvent à des problèmes qui risquent d'ébranler le système créé. Il se peut qu'un même mot réponde en même temps aux propriétés de deux classes. Que faire alors ? Respecter l'« axiome de monocatégorisation » (Auroux 1988a : 80) et considérer qu'il existe deux mots homonymes appartenant aux deux classes en question ? Ou bien accepter la possibilité d'une « polycatégorisation » et classer le même mot dans deux classes ? La question reste ouverte et les grammairiens hésitent entre les deux solutions.

10. Voir notamment le n° 47 (1980) de *Langue française*.

afin de retrouver le terme correspondant dans une autre langue, tout simplement parce que le terme peut renvoyer à plusieurs concepts ou alors parce qu'il peut y avoir des termes apparemment identiques mais renvoyant à des concepts différents. C'est le cas, dans la langue commune comme dans les terminologies, des « faux amis ». Ou encore, comme nous allons le montrer dans le paragraphe suivant, il se peut que des concepts apparemment proches puissent générer des termes différents.

2. Les « déterminants »

En français existent les catégories du *déterminant* et de l'*adjectif*, là où en italien on a l'*articolo* et l'*aggettivo*. On pourrait croire qu'il s'agit d'une non-correspondance terminologique entre *articolo*/*déterminant* qui ne cache pas nécessairement une opposition de concepts ou d'objets désignés. Mais un regard plus poussé montre une évidence : c'est l'organisation même de ces parties qui n'est pas la même d'une langue à l'autre ; l'*articolo* et le *déterminant* ne renvoient pas à la même classe d'objets linguistiques, mais plutôt à des classes ayant des extensions diverses, quoique partageant une certaine sous-espèce ; pareillement, l'*aggettivo* et l'*adjectif* ne renvoient pas à la même classe, l'*aggettivo* italien couvrant des objets non inclus dans la classe française.

Il nous paraît alors essentiel d'essayer de remonter aux origines de la classe des déterminants [11]. Comme le suggère M. Wilmet dans ses études sur la terminologie grammaticale (Wilmet 1986), la catégorie des « déterminants » a été empruntée à l'anglais par les grammairiens français autour des années 1960. Il s'agirait de la traduction d'un terme employé par Leonard Bloomfield dans son ouvrage de 1933, *Language* [12]. Le linguiste américain parle dans son ouvrage de *determiner adjectives*, sous-classe, avec les *numeratives*, des *limitings adjectives* (Bloomfield 1984 : 202).

La traduction française de *Language* date de 1970. Le terme *determiner* est traduit par *déterminant*, comme on peut le voir ci-dessous :

> Nos adjectifs limitatifs se présentent en deux sous-classes : de *déterminants* et de *numératifs*. Ces deux classes présentent plusieurs subdivisions et sont, de plus, recoupées par d'autres limites de classifications. Les déterminants sont définis par le fait que certaines expressions nominales (telles que *house* 'maison', ou *big house* 'grande maison') sont toujours accompagnés d'un déterminant (comme *this house* 'cette maison', *a big house* 'une grande maison'). (Bloomfield 1970 : 191)

Ce choix ne s'est sûrement pas fait par hasard. La traduction de *Language* suit la parution de la grammaire de Wagner et Pinchon, en 1962, où le terme *déterminant* figure pour la première fois en France. Les deux grammairiens n'employaient pas le terme comme un simple remplaçant de *déterminatif* [13], ils reclassaient les éléments concernés. C'est probablement grâce à eux que le terme a pu s'installer et désigner ainsi la nouvelle classe qui rassemblait *article* et *adjectifs déterminatifs*. Ensuite, la *Nouvelle Grammaire de français* de Dubois et Lagane consacre, en 1975, la classe des *déterminants*, en l'opposant à celle des *adjectifs*. (Dubois et Lagane 2000 [1975]).

11. Pour ce qui concerne la diffusion, dans la terminologie grammaticale, de *détermin-*, v. Fournier.

12. Traduit en français en 1970 par J. Glazio. Nous nous sommes servie ici, tant pour le texte que pour sa traduction, du CTLF qui en a mis en ligne des versions au format « texte ».

13. Wilmet (1986 : 22) nous informe que Georges Gougenheim distinguait en 1939 les déterminatifs et les adjectifs en appliquant une classification proche de celle de Bloomfield. Le terme *déterminatif* était alors ambigu, puisqu'il renvoyait immédiatement à la classe traditionnelle des *adjectifs déterminatifs*.

2.1 Des déterminants *ante litteram* en France

On sait qu'avant cela la classification française était proche de celle qui persiste en Italie, avec des *adjectifs qualificatifs* et *déterminatifs*. Si on remonte plus loin, on voit que d'autres tentatives d'organisation ont été faites au cours de l'histoire : au XVIe siècle, par exemple, on avait des *articles* et des *pronoms* (ceux-ci rassemblant aussi les déterminants). Cependant, certains grammairiens ont proposé, déjà à cette époque, des solutions alternatives. Il s'agit d'abord de l'auteur du *Donait françois*, ouvrage aujourd'hui considéré comme la plus ancienne grammaire française, mais qui, destiné à un public anglais (le gentilhomme Johan Barton dit qu'il l'a commandé à quelques « bons clercs »), n'avait pas, au moment de sa parution, circulé de l'autre côté de la Manche. C'est de toute évidence une traduction de Donat, mais le classement, tout traditionnel qu'il soit, montre par moments une certaine originalité. Ainsi, si dans les grammaires du XVIe siècle que nous connaissons, c'est l'*article* qui sert à distinguer le *genre*, dans cet ouvrage la perspective didactique (le public étant étranger) rapproche les *articles* des *possessifs*, comme on le voit dans cette remarque :

> […] il fault prendre garde q'en parlant françois qu'on ne mette pas masle pour femmelle ne a contraire, si comme *le pour la, mon pour ma, ton pour ta, son pour sa.* (*Donait françois* : 243)

Il s'agit manifestement d'un rapprochement aux visées pédagogiques et on ne peut absolument pas parler d'une nouvelle classe ; cependant, il est tout de même intéressant de remarquer que, dans un contexte où la tradition grammaticale était très figée, un auteur rapproche des formes pareilles. Cela peut nous sembler tout à fait courant et normal, depuis notre perspective, mais ça l'est beaucoup moins à une époque où les classes étaient très figées et où la structure des grammaires reflétait ce figement.

Une remarque plus explicite et mettant cette fois en place une véritable nouvelle classe est celle de Bosquet :

> [On pourra reconnaître les genres par] les marques des sexes, autrement appellez indices, regissans, & accompaignãs tousiours vn, ou plusieurs termes masculins. […]
>
> Quelz sont ces indices?
>
> [...] Le, vn, mon, ton, son, mien, tien, sien, il, cil, quel, lequel, luy, celuy, d'iceluy, ce, cecy, cela, cesluy, cestuy-cy, cestuy-là, luy, de luy, de luy-mesme, d'iceluy-mesme, soy-mesme, du, d'vn, duquel, de, à, au, auquel, chascun, nul, tout, &c. (Bosquet 2005 : 68 [1586 : 47])

Le grammairien parle de « marques des sexes » ou « indices » et réunit sous cette classe des articles, des déterminants et des pronoms. Ici, il s'agit moins d'un stratagème pédagogique que d'un souci de classification. Les indices de genre au XVIe siècle sont les articles, alors que chez Bosquet ils s'étendent à tous ces déterminants et pronoms qui distinguent une forme au masculin d'une forme au féminin. Là aussi, on ne peut évidemment pas traiter ce rapprochement comme une classe de déterminants, mais il est pourtant clair qu'il s'agit d'une remarque non conventionnelle et que l'un des critères définitoires de l'article (distinguer le genre) est élargi aux autres déterminants.

Plus poussée est l'analyse de Garnier. Ce grammairien parle de pronoms en position d'articles ; son rapprochement se fait par une perspective logique très intéressante qui anticipe par certains aspects sur Port-Royal et qui s'inspire probablement du Moyen-Âge :

> Pronomina si nominibus appellatiuis præponantur, erunt illis articulorum loco, atque illa singularia, seu appropriata facient, ut *cest homme, ceste femme, mon estude, tes liures, mes auditeurs, ton cousin, ta cousine, ses seruiteurs, &c.* (Garnier 1558 : 27) [14]

Le concept de « singularia » a été introduit par avance :

> Appropriata autem voco, nomina appelatiua, quæ nomine proprio vel pronomine aliquo circunscribuntur atque demonstrantur, quæ dialectici Indiuidua artificialia vocant, ut *monsieur Louys, maistre Iean, cest homme, ceste femme, mon pere, ta mere, son frere, mes sœurs, &c.* (Garnier 1558 : 14) [15]

Garnier explique que les *appropriata* sont ceux que d'autres ont appelé *individua artificialia*, et qu'il s'agit de syntagmes qui, comme le nom et le pronom, ont une capacité référentielle complète, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas besoin d'autre chose pour référer. Le référent se trouve à être ainsi « singulier » dans le sens qu'il est déterminé de façon précise parmi la masse des référents possibles. Si le nom propre possède par excellence cette propriété d'individualiser immédiatement le référent, les noms appellatifs ont besoin eux d'un article ou d'un déterminant pour éviter la généralité de leurs référents. Et c'est justement ce que fait remarquer Garnier, en disant que les pronoms peuvent avoir la même fonction que les articles quand ils transforment les noms appellatifs en *appropriata*. Ce ne sont pas seulement les articles qui remplissent cette fonction, ce sont bien des déterminants qui figurent dans la liste des « pronoms » de Garnier : *cest*, *mon*, etc.

L'idée qu'un déterminant sert à « individualiser » d'une certaine façon le référent sera reprise par la suite et deviendra centrale dans la grammaire du XVIIe siècle.

Il est intéressant de remarquer que ces rapprochements innovateurs sortent de l'esprit de trois auteurs de grammaires pour étrangers et non pas d'un Robert Estienne ou d'un Meigret, plus fidèles à la tradition et préoccupés de rester cohérents avec la description latine. Le souci pédagogique invitait probablement à une réflexion plus profonde sur la langue, tant par la comparaison avec la langue des apprenants que par l'effort de trouver des stratagèmes mnémotechniques fondés non pas sur la répétition mécanique des règles mais sur une logique associative.

2.2 Les déterminants dans la grammaire contemporaine

Le rapprochement entre les articles et les autres déterminants découle, dans le *Donait françois* et chez Bosquet, de l'observation de la langue décrite [16] et d'une réflexion philosophique chez Garnier. Laissons de côté pour l'instant l'originalité de ce dernier et concentrons-nous sur les remarques linguistiques des deux autres grammairiens qui soulignent l'intérêt de ces petits mots qui « marquent le sexe ». En effet, la structure linguistique du français du XVIe siècle ainsi que celle du français contemporain se prêtent à de telles remarques, les articles et certains déterminants étant morphologiquement similaires (monosyllabiques) ; en outre, le français ne marque pas souvent le genre sur le nom, ce qui justifie la nécessité de remettre cette

14. « Si les pronoms sont placés devant des noms appellatifs, ils leur tiendront lieu d'articles et en feront des noms particuliers [*singularia*] ou appropriés [*appropriata*], comme *cest homme, ceste femme, mon estude, tes liures, mes auditeurs, ton cousin, ta cousine, ses seruiteurs,* etc. » (trad. Cullière 2006 : 47)

15. « Or j'appelle appropriés [*appropriata*] les noms appellatifs qui sont déterminés et identifiés par un nom propre ou par quelque pronom et que les dialecticiens appellent "individus artificiels", comme *monsieur Louys, maistre Iean, cest homme, ceste femme, mon pere, ta mere, son frere, mes sœurs,* etc. » (trad. A. Cullière 2006 : 29. V. aussi p. 29, n. 2)

16. La langue a certes évolué depuis le XVIe siècle, mais les caractéristiques que nous abordons ici n'ont pas subi de bouleversements remarquables. L'opposition entre déterminants et pronoms en français s'était par exemple déjà mise en place à cette époque (Picoche & Marchello-Nizia 1994).

tâche à d'autres mots. La langue italienne présente des caractéristiques opposées : la plupart des fois, on peut facilement deviner le genre par les marques morphologiques du nom et les déterminants autres que les articles sont rarement monosyllabiques. Par conséquent, on s'attendrait difficilement, chez les Italiens, aux mêmes classifications qu'on observe chez les grammairiens français.

D'autres caractéristiques tout aussi pertinentes différencient les déterminants des deux langues :

- en français, le déterminant « doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé dans la phrase de base » (Riegel, Rioul & Pellat 2004 : 151). En italien, le groupe nominal sans déterminant est plus fréquent ;
- en français, les déterminants précèdent le nom et se reconnaissent par commutation (*le / mon / ce chat*) [17]. En italien, cette méthode ne permet pas d'identifier les possessifs, par exemple, qui peuvent se trouver après le nom (dans des expressions figées – *a casa mia, è colpa tua* – mais aussi pour insister ; en plus, cette position est non marquée dans plusieurs dialectes du Sud) ;
- les déterminants « définis » ne sont pas combinables entre eux, alors qu'en italien le possessif doit être précédé d'un article ;
- en italien, les *possessivi* et les *dimostrativi* ont les mêmes formes pour les pronoms et les *aggettivi* : *il mio cane / preferisco il mio, questa casa / voglio questa*), ce qui fait qu'on les classe volontiers dans une même catégorie appelée *aggettivi pronominali* ;
- en italien, ces formes sont morphologiquement bien plus proches des adjectifs qualificatifs que des articles (notamment, ils se déclinent comme des adjectifs : *bello, -a, -i, -e, questo, -a, -i, -e*).

2.3 Les « déterminants » dans les grammaires italiennes

Les particularités des systèmes linguistiques dont il est question justifieraient donc les choix descriptifs des grammairiens. De fait, les Italiens n'ont pas manqué d'observer, au fil des siècles, la proximité entre les *pronomi* et les *aggettivi*, en s'inspirant sans doute des grammairiens latins :

> Il che si intenda ancora esser detto di tutte quelle parole che seguono la costruzzione di esso agghiettivo; come sono fra i nomi, gli interrogativi. Esempio, *chi o quale Camillo?* Et i relativi, come *tu apri tanta gola, quanta Polifemo*: et gli universali, come *nessuna schiera*: ed i partitivi, come *ciascuna persona*: et fra i pronomi, i dimostrativi; come *questo cavallo*: ed i possessivi, come *il mio mantello* (Giambullari 1552 : 150)

Ils créent alors des termes au service de ce rapprochement, comme les *aggiuntivi perfetti e imperfetti* chez Buonmattei:

> Aggiuntivo imperfetto si dice quando gli manca alcuna delle tre condizioni che lo fanno perfetto. Cioè, o non palesa accidente particolare nel sostantivo, o non riceve più o meno o non di può star per epiteto. Tali sono Ciascuno, Colui, Quale, Alcuno, Signore, Madonna, Celeste, e altri simili.
>
> *Come a ciascuna persona stea bene; a coloro è massimamente richiesto, li quali già anno di conserto avuto mestiere, e annol trovato in alcuno*. (Buonmattei 1643-II : 130)

17. C'est cependant toujours valable pour ces seuls déterminants que Riegel appelle *définis* (Riegel, Rioul & Pellat 2004 : 152).

Et les *pronomi sustantivi e aggiuntivi* chez Amenta :

> Siccome oltre a cio, dividesi il nome in Sustantivo ed Aggiuntivo, così il Pronome.
> Sustantivi son per lo più i pronomi dimostrativi […] Aggiuntivi i Pronomi relativi e maggiormente i Possessivi. (Amenta 1723-24 : 299)

Ces classifications ont longtemps résisté dans l'histoire de la grammaire italienne ; et notamment, la classe des *pronomi aggiuntivi* (qui a d'ailleurs influencé la tradition française de la grammaire scolaire au XIXe siècle) a été longtemps utilisée par les grammairiens et on en voit l'héritage encore aujourd'hui, dans la classe des *aggettivi pronominali*. D'ailleurs, les théories syntaxiques contemporaines telles que la grammaire générative voient dans le possessif italien un adjectif plus qu'un déterminant [18], ce qui confirmerait que la terminologie est révélatrice des traits du système langagier qu'elle décrit.

2.4 La théorie de la détermination en France

Il serait cependant inexact de dire que la terminologie actuelle ne dépend que des caractéristiques structurelles des langues décrites. On ne peut ignorer l'apport idéologique de la *Grammaire générale et raisonnée* (1660) [19] dont on parlera un peu plus en détail au paragraphe 3.1.

La perspective innovatrice de cet ouvrage fait de la détermination un élément indispensable de l'analyse linguistique : comme dans la pensée on a des idées générales et des idées particulières obtenues en restreignant ces premières, ainsi dans la langue on doit « resserrer » les idées que celle-ci signifie :

> Or cette restriction ou resserrement de l'idée generale quant à son étenduë se peut faire en deux manieres.
> La première est, par une autre idée distincte & déterminée qu'on y joint, comme lors qu'à l'idée generale du triangle je joints celle d'avoir un angle droit ; ce qui resserre cette idée à une seule espece de triangle, qui est le triangle rectangle […] L'autre, en y joignant seulement une idée indistincte & indeterminée de partie, comme quand je dis, quelque triangle : & on dit alors que le terme commun devient particulier, parce qu'il ne s'étend plus qu'à une partie des sujets ausquels il s'étendoit auparavant, sans que neanmoins on ait determiné quelle est cette partie à laquelle on l'a resserré. (Arnauld & Nicole 1662 : 62-63)

Les déterminants se prêtent naturellement à cette fonction. Les Messieurs observent sans s'y arrêter que

> […] *ce*, *quelque*, *plusieurs*, les noms de nombre comme *deux*, *trois,* etc., *tout*, *nul*, *aucun*, etc., déterminent aussi bien que les articles. Cela est trop clair pour s'y arrester. (Arnauld & Lancelot 1676 : 80)

À partir de cette grammaire, qui a eu une influence considérable, les grammairiens français et notamment Beauzée développent la « théorie de la détermination », en allant jusqu'à créer de nouvelles catégories qui regroupent tous les déterminants, sans pour autant utiliser ce terme (ils parlent d'« articles » ou d'adjectifs « métaphysiques »).

Ici, c'est bien d'une réflexion extralinguistique que découlent les nouveaux termes et concepts. Nous allons maintenant aborder brièvement une opposition qui met encore plus en évidence les rapports entre terminologie et contexte extralinguistique.

18. Voir à ce sujet Giorgi & Longobardi 1991.

19. Voir notamment Pariente 1985 et Auroux 1988a.

3. Attribut / attributo

Nous présentons ici deux couples de termes (*attribut* et *épithète*, *attributo* et *predicato nominale*) qui résultent particulièrement intéressants parce qu'ils se correspondent en chiasme et que l'opposition *attribut / attributo* constitue un cas de faux amis assez surprenant. C'est en France que le terme *attribut* a été employé pour la première fois dans son sens logico-grammatical, par la *Grammaire générale et raisonnée* ; ensuite le terme a été emprunté par les traditions grammaticales des pays limitrophes ou dépendant culturellement de l'Hexagone. Mais cet emprunt a abouti à un *emprunt partiel* : en fait, la France est aujourd'hui le seul pays qui emploie le terme d'*attribut* pour désigner le concept auquel renvoyaient par ce mot les grammairiens de Port-Royal ; les autres pays européens, dont l'Italie, adoptent le même terme (*attributo* en italien) pour désigner un autre objet linguistique : celui qu'en français on appelle *épithète* [20].

Or il nous semble que d'un point de vue strictement linguistique les deux langues ne présentent pas de différences frappantes. En revanche, la distribution et le contenu des catégories en question suscitent des remarques utiles.

En France, la définition de l'attribut et de l'épithète se fait par opposition à une autre catégorie qu'on vient de voir de près : les déterminants. En fait, un mot pouvant être attribut ou épithète ne peut pas être déterminant et vice-versa [21]. En italien, les grammairiens considèrent en revanche que les possessifs ou les démonstratifs peuvent remplir la fonction d'*attributo*.

Cette première remarque montre déjà que les deux terminologies n'abordent pas les catégories de la même perspective. Nous allons maintenant parcourir l'histoire du terme *attribut* afin d'essayer d'en justifier l'usage actuel.

3.1 La genèse du terme *attribut*

La première occurrence du terme *attribut* dans le domaine grammatical remonterait à la *Grammaire générale et raisonnée*, mais c'est dans la *Logique* (Arnauld & Nicole 1662) que le concept naît et se développe sur ses fondements philosophiques :

> Apres avoir conceu les choses par nos idées, nous comparons ces idées ensemble, & trouvant que les unes conviennent entr'elles, & que les autres ne conviennent pas, nous les lions ou délions : ce qui s'appelle *affirmer* ou *nier*, & generalement *iuger*. (Arnauld & Nicole 1662 : 122)

Le résultat de ce jugement est la *proposition*. Celle-ci unit deux termes :

> Ce jugement s'appelle aussi *proposition*, & il est aisé de voir qu'elle doit avoir deux termes : l'un, de qui l'on affirme, ou de qui l'on nie, lequel on appelle *sujet*, & l'autre que l'on affirme, ou que l'on nie, lequel s'appelle *attribut*, ou *prædicatum*. (Arnauld & Nicole 1662 : 123)

Dans sa première formulation, le terme *attribut* a un concurrent plus ancien, le *praedicatum*, héritage de la tradition médiévale de laquelle les Messieurs s'inspi-

20. Cette particulière distribution des termes et des concepts a été étudiée dans plusieurs articles par Michel Maillard et Maria-Elisete Almeida, qui en ont fait une analyse terminologique historique et étymologique passionnante en remontant à la terminologie grecque (Maillard & Almeida 1997, Almeida & Maillard 2001). Pour avoir un cadre complet de la diffusion de ces termes, il serait intéressant d'étudier les traditions grammaticales de plusieurs pays et notamment de l'Allemagne qui a joué un rôle central à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, avec l'essor de la grammaire comparée.

21. Ce type de distinction a été fortement critiqué, notamment par Wilmet 1986.

raient. Ensuite, dans la *Grammaire*, ce terme disparaît (on n'a pu en retrouver aucune occurrence) :

> Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis ; *la terre est ronde*, s'appelle proposition ; et ainsi toute proposition enferme nécessairement deux termes : l'un appelé *sujet*, qui est ce dont on affirme, comme *terre* ; et l'autre appellé *attribut*, qui est ce qu'on affirme, comme *ronde* : et de plus la liaison entre ces deux termes, *est*. (Arnauld & Lancelot 1660 : 28-29)

Cette analyse permet de lire n'importe quelle phrase comme la transformation d'une séquence avec verbe *être* + *attribut* :

> […] comme quand je dis : *Petrus vivit*, Pierre vit : parce que le mot de *vivit* enferme seul l'affirmation, & de plus l'attribut d'être vivant ; & ainsi c'est la mesme chose de dire *Pierre vit*, que de dire, *Pierre est vivant*. (Arnauld & Lancelot 1660 : 91)

De cette façon, l'attribut se trouve à coïncider avec un participe présent à valeur adjectivale (Pierre est *vivant*) : cela constitue un point important pour notre étude, puisque l'attribut est en fait rempli par un adjectif. En effet, si le sens de *vivant*, dans la phrase *Pierre est vivant*, est celui d'un participe présent, dans cette position, d'un point de vue syntaxique, la grammaire française n'admet pas le participe présent, alors qu'elle admet un adjectif (et d'ailleurs, les deux formes sont souvent homonymes en français). Par conséquent, on ne s'étonnera pas de voir que parmi les grammairiens du siècle suivant, certains n'hésitent pas à rapprocher l'attribut de l'adjectif, au point de les faire parfois coïncider :

> Une des propriétés du Verbe *être* est de joindre le substantif à quelqu'adjectif qui luy convient, come *Dieu est bon*. *Est* dans cette phrase est le lien de l'Adjectif avec le Substantif. Cette phrase en Philosophie s'appelle Proposition, dont le mot *est* est le lien. (de Vallange 1721 : 200)

> […] l'adjectif, qui est l'attribut essentiel de cette seule personne, ou chose, se met au singulier, & quand l'on parle de plusieurs, cela indique le pluriel, & l'adjectif doit s'y mettre. Par exemple, en parlant d'un bel homme, on dit, *cet homme est beau* […]. (de Villaire 1749 : 13)

… pour atteindre le degré maximal chez Boinvilliers, qui fait d'*attribut* un synonyme d'*adjectif* :

> L'attribut est un mot, qui qualifie ou distingue un substantif, de quelle nature qu'il soit. […] on distingue six sortes d'attributs : les *qualificatifs*, les *possessifs*, le *démonstratif*, le *défini*, les *indéfinis*, les *numéraux*. (Boinvilliers 1802 : 47-49)

3.2 L'*attributo* en Italie

Quand les idées de Port-Royal atteignent l'Italie, les termes en sont calqués :

> E in ogni proposizione il nome dell'oggetto, in cui si afferma, o si nega l'esistenza della tale, o tal altra qualità si dice il *soggetto*, il nome della qualità, che al soggetto s'attribuisce si chiama *attributo*, e il verbo si chiama *copula*, dal latino *copulare*. (Soave 2001 [1771] : 78)

Cependant, la grammaire raisonnée doit rapidement laisser la place à la grammaire scolaire, et c'est alors le terme de *predicato* qui l'emporte :

> Il *giudizio* è lo apprendimento di quale si sia cosa con ciò, che la fa di una data maniera, che è quanto dire la percezione di un soggetto col suo predicato, o attributo. *Soggetto* si dice la cosa, che si percepisce come avente una data maniera di essere; e *predicato*, o *attributo*, la maniera di essere, che si percepisce come appartenente ad un soggetto. (Tedeschi Paternò 1846 : XIII)

Et le terme *attributo* allait désormais coïncider avec celui de *aggettivo* :

> Può inoltre la mente nostra, in virtù di quella facoltà che *Astrazione* appelasi, concepire come separati dai propri soggetti gli attributi che ai medesimi naturalmente appartengono. Le parole pertanto che servono a segnare cosifatti attributi, furono in grammatica appellate *Aggettivi*. (Romani 1826 : 13)

3.3 Jésuites et Jansénistes : un conflit influent

Ce que nous venons de voir montre principalement deux choses :

- les idées de Port-Royal n'arrivent en Italie qu'un siècle plus tard, en 1770, avec la grammaire de Soave ;
- après une période où l'*attribut* et l'*attributo* indiquent le même concept, l'Italie se tourne vers une approche différente qui semble reprendre les idées de certains grammairiens français du XVIIIe siècle confondant *attribut* et *adjectif*.

Comment expliquer ces faits ? Le « retard » italien dans la reconnaissance des innovations grammaticales de Port-Royal n'est pas dû à un hasard. Les relations culturelles entre les deux payes étaient suffisament solides pour assurer une circulation rapide et efficace des idées. Si les grammairiens italiens ne manifestent qu'en 1770 leur adhésion à la révolution port-royaliste, c'est que le contexte politique les avait empêchés de le faire plus tôt. Comme on le sait, les grammairiens de Port-Royal avaient été au centre de cette polémique qui avait entraîné l'exil des Jansénistes et la censure partielle de leurs ouvrages [22]. Or en Italie, l'instruction était pratiquement monopolisée par ces mêmes Jésuites qui avaient éloigné leurs rivaux de l'Église. On voit paraître les premières traductions des ouvrages de Port-Royal autour de 1722, rigoureusement anonymes ; il faudra attendre 1770 pour voir régulièrement les noms des auteurs sur les ouvrages traduits : ce moment coïncide avec l'expulsion des Jésuites d'Italie, survenue à la fin des années 1760 (notamment en 1767 à Naples et en 1768 à Parme).

L'évolution des oppositions terminologiques que nous avons traitées montre que le terme grammatical est le fruit d'un travail de conceptualisation basé tant sur les caractéristiques structurelles de la langue décrite que sur les courants de pensée qui circulent et qui influencent la réflexion métalinguistique. Les conditions externes (contexte politique, institutions) peuvent résulter tout aussi déterminantes, comme nous venons de le voir pour la querelle entre Jésuites et Jansénistes. D'autres circonstances de ce genre, telles que la répercussion de la philosophie de Benedetto Croce en Italie au XXe siècle, pourraient expliquer la direction qu'ont pris les traditions grammaticales à des moments cruciaux de l'histoire de la linguistique. Nous espérons pouvoir creuser ce sujet dans nos futures recherches.

Références

AMENTA Niccolò, 1723-1724, *Della lingua nobile d'Italia, e del modo di leggiadramente scrivere in essa, non che di perfettamente parlare*, Napoli, A. Muzio.

ARNAULD Antoine et LANCELOT Claude, 1660, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, P. Le Petit.

ARNAULD Antoine et NICOLE Pierre, 1662, *La Logique ou L'Art de penser*, Paris, C. Savreux.

AUROUX Sylvain (éd.), 1989, 1992, 2000, *Histoire des idées linguistiques* Liège, Mardaga.

AUROUX Sylvain, 1988a, « La grammaire générale et les fondements philosophiques des classements des mots », *Langages*, 92, p. 79-92.

22. Voir à ce sujet Sirignano 2004 et Stella 2006a et b.

AUROUX Sylvain, 1988b, « Les critères de définition des parties du discours », *Langages*, 92, p. 109-112.

BEAUZÉE Nicolas, 1767, *Grammaire générale I, II*, Paris, J. Barbou (en ligne sur Gallica).

BLOOMFIELD Leonard, 1970, *Langage*, Paris, Payot (traduction de J. Glazio).

BLOOMFIELD Leonard, 1984 [1933], *Language*, Chicago and London, The University of Chicago Press.

BOINVILLIERS Jean-Étienne-Judith, 1802 *Grammaire raisonnée ou Cours théorique et analytique de la langue française*, Paris, Barbou.

BOSQUET Jean, 1586, *Élemens ou Institutions de la langue française*, Mons, Ch. Michel (traduction et notes de C. Demaizière, Paris, Champion, 2005).

BUONMATTEI Benedetto, 1643 [1610 ou 1623], *Della lingua toscana*, Firenze, Z. Pignoni.

CHEVALIER Jean-Claude, 1996 [1994], *Histoire de la grammaire française*, Paris, Puf.

CTLF (Corpus de textes linguistiques fondamentaux) en ligne, sous la dir. de B. Colombat, consulté en 2008, 2009, 2010.

DEPECKER Loïc, 2002, *Entre signe et concept : éléments de terminologie générale*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

DEPECKER Loïc, 2005, « Contribution de la terminologie à la linguistique », *Langages*, 157, p. 6-13.

Donait françois, *ca*1409 (édition, introduction et notes de Pierre Swiggers, « Le *Donait françois* : La plus ancienne grammaire du français », *Revue des langues romanes* 1985-1, p. 235-251).

DUBOIS Jean et LAGANE René, 2000 [1975], *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, Larousse.

GARNIER Jean, 1558, *Institutio gallicae linguae in usum iuventutis germanicae*, Genève, Crispinum (traduction et notes d'A. Cullière, Paris, Champion, 2006).

GIAMBULLARI Pier Francesco, 1552, *Le Regole della lingua fiorentina*, Firenze, L. Torrentino

GIORGI Alessandra and LONGOBARDI Giuseppe, 1991, *The Syntax of Noun Phrases*, Cambridge, Cambridge University Press.

LAZARD Gilbert, 1999, « Pour une terminologie rigoureuse : quelques principes et propositions », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, VI, *La Terminologie linguistique*, p. 111-132.

LEDUC-ADINE Jean-Pierre, 1980, « De la terminologie grammaticale : quelques problèmes théoriques et pratiques », *Langue française*, 47, p. 6-24.

PARIENTE Jean-Claude, 1985, *L'Analyse du langage à Port-Royal : six études logico-grammaticales*, Paris, Minuit.

PELLAT Jean-Claude, 2001, « Nomenclature / Terminologie grammaticale », dans B. Colombat et M. Savelli, *Métalangage et terminologie linguistique,* Louvain, Peeters, p. 655-671.

PICOCHE Jacqueline et MARCHELLO-NIZIA Christiane, 1994, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2004 [1994], *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.

ROMANI Giovanni, 1826, *Teorica della lingua italiana*, Milano, G. Silvestri.

SIRIGNANO Fabrizio Manuel, 2004, *Gesuiti e Giansenisti*, Napoli, Liguori.

SOAVE Francesco, 1771, *Gramatica ragionata della lingua italiana*, Parma, Fratelli Faure (éd. S. Fornara, Pescara, Libreria dell'Università editrice, 2001).

STELLA Pietro, 2006a, *Il Giansenismo in Italia, 1. I preludi tra Seicento e primo Settecento*, Roma, Storia e letteratura.

STELLA Pietro, 2006b, *Il Giansenismo in Italia, 2. Il movimento giansenista e la produzione libraria*, Roma, Storia e letteratura.

TEDESCHI PATERNÒ CASTELLO Vincenzo, 1846, *Prenozioni di grammatica generale : applicata alla lingua italiana*, Catania, G. Musumeci.

DE VALLANGE, 1721 [1719], *Grammaire françoise raisonnée*, Paris, Cl. Jombert *et alii* (en ligne sur Gallica).

DE VILLAIRE Sauvage, 1749, *Abrégé de la grammaire françoise*, Paris, G. Desprez et P.-G. Cavelier.

WILMET Marc, 1986, *La Détermination nominale*, Paris, Puf.

Un désir vers l'autre : l'italien dans la Catalogne du XIXe siècle, un imaginaire de l'identité et de l'altérité

Narcís Iglésias Franch
Université de Gérone, Institut de Langue et Culture Catalanes

Il y a des théories actuelles de la lecture qui considèrent qu'« apprendre à lire, c'est d'abord apprendre à maîtriser des stéréotypes », c'est-à-dire, d'après l'interprétation d'Amossy et Herschberg-Pierrot (2011 : 77), « repérer des constellations figées, des schèmes partagés par une communauté donnée ». En paraphrasant cette définition, on pourrait aussi soutenir qu'apprendre la grammaire est apprendre à maîtriser des stéréotypes linguistiques, au-delà de l'apprentissage des règles de la langue cible. Le stéréotype « apparaît aussi », toujours selon Amossy et Herschberg-Pierrot (2011 : 45), « comme un facteur de cohésion sociale, un élément constructif dans le rapport à soi et à l'Autre ». Bien entendu, les grammaires et les dictionnaires sont des lieux privilégiés où l'image de soi et de l'autre se (re)construisent et à partir desquels ils se diffusent. Dans des contextes multilingues, le discours grammatical et dictionnairique est aussi une source historique de l'identité et l'altérité, c'est-à-dire de l'émergence de préjugés par rapport à soi et à l'autre, ainsi que de l'attribution de valeurs positives ou négatives aux langues en circulation dans un pays et un moment donnés : bref, le discours grammatical et dictionnairique se révèle comme un thermomètre précis de l'identité de soi et de l'altérité.

Dans cet article [1], je vais ébaucher une lecture sociolinguistique de la grammatisation multilingue de la Catalogne du XIXe siècle, ce qui va m'amener à révaloriser des sources grammaticales qui avaient été mises de côté presque complètement. Dans le même temps, je serai confronté aux approches menées jusqu'à présent concernant notamment la grammatisation du catalan (presque le seul regard privilégié). Dans cette étude, je vais me borner au cas de l'italien en Catalogne et je laisse pour des études futures des langues telles que le français ou l'espagnol.

L'histoire de la grammaire de différentes traditions linguistiques européennes (comme les traditions italienne, française ou catalane) a analysé son objet d'étude surtout en tant qu'instrument d'apprentissage d'une langue à partir de la méthode pratiquée à chaque époque. Dans la tradition italienne, les grammaires de nouvelle facture du XIXe siècle ont été classées par Luca Serianni (Serianni 1989 : 58-61) en deux groupes : les *ragionate*, conçues sous l'influence de Port-Royal, et les *puristiche* [2]. Dans la tradition française, d'après ce qui découle de la vue d'ensemble de Chevalier (1994), l'étude de la structure de la grammaire (orthographe, parties du discours, etc.), ainsi que la plus ou moins importante influence des courants culturels et scientifiques du moment (la grammaire générale, les idéologues, etc), ont eu une

1. Cet article s'inscrit dans le projet dirigé par Francesc Feliu (n° FFI2011-27361), soutenu par le *Ministerio* espagnol (2012-2014). Je tiens à remercier Anne-Marie Chabrolle-Cerretini et Federica Venier pour leurs révisions linguistiques, si précises et pleines d'intelligence.

2. Au-delà de cela, au cours du XIXe siècle, plusieurs grammairiens des XVIIe et XVIIIe siècles seront réédités : Cinonio (1644), de Corticelli (1745), de Soave (1770) ; v. Luca Serianni (1989 : 58-61) et Ciro Trabalza (1963, chapitres X, XIII et XIV). Sur la tradition puriste italienne, voir Vitale (1984).

présence remarquable. En ce qui concerne la tradition catalane, après la synthèse encyclopédique du manuel de Segarra (1985), plusieurs études monographiques visant à analyser la description de la langue ont vu le jour, soit dans des manuels bilingues catalan-espagnol (v. Solà 1991), soit dans des grammaires monolingues imprimées ou manuscrites (v. Ginebra 1987, 1998 et 2004 ; Segarra 1987). Au-delà des traits idiosyncrasiques de chaque tradition, il y a eu un courant général très puissant qui a consisté à voir les grammaires en tant que méthodes d'apprentissage de la langue à diffuser, ce qui est, d'ailleurs, une approche très envisageable.

D'ailleurs, dans la tradition catalane, étant donné la forte présence de l'espagnol en tant que langue de la culture et du pouvoir pendant le XIXe siècle, les différentes approches comprenant la grammaire en tant que source ont subi une forte orientation sociale, soit par rapport au processus politique de castellanisation de l'école (v. Monés 1984), soit par rapport à la présence et à la vitalité réelle du catalan à l'école (v. Marfany 2001 : 405-417, et 2008) [3]. Ces approches ont essayé d'envisager le taux de pénétration sociale de l'espagnol dans les domaines des usages publics (administration, justice, enseignement) et dans les usages et représentations des élites culturelles, une bonne partie desquelles adopte l'espagnol en tant que langue écrite à des périodes données (Marfany 2008). Or, la Catalogne du XIXe siècle offre une situation linguistique plus complexe que celle si habituelle de bilinguisme ou diglossie catalan-espagnol. La Catalogne du XIXe siècle offre, aussi, une perspective multilingue qui pour l'instant n'a pas été très explorée : plusieurs auteurs catalans ont consacré leur activité linguistique à publier des dictionnaires et grammaires de langues telles que le français et l'italien, ainsi que le catalan et l'espagnol, et bien entendu, le latin : il y a même un dictionnaire de 1842 qui compara toutes ces langues, d'où son titre le *quintilingue* : *Diccionari català-castellà-llatí-francès-italià* (2 vol., 1839-1842) [4].

Justement un des auteurs de ce dictionnaire, Lluís Bordas i Munt (1798-1875), a publié plusieurs grammaires monolingues, latine, espagnole, française et italienne, ainsi que des grammaires bilingues catalan-espagnol et anglais-espagnol. Ses grammaires ou manuels linguistiques les plus répandus ont été ceux de l'italien et du français. Son activité grammairienne s'ouvre justement avec une grammaire de l'italien en 1824, avec six éditions (la dernière en 1872), qui à ma connaissance sera d'ailleurs la première grammaire de l'italien publiée en Catalogne. La première grammaire du français de Bordas est assez postérieure, elle sera publiée en 1856, avec sept éditions (la dernière en 1890) [5]. Bordas enseigna l'italien à la Junta de

3. Pour une valorisation nuancée de la présence du catalan et la progressive pénétration de l'espagnol en milieu scolaire au XVIIIe siècle et les premières décennies du XIXe, dans une approche de conflit de classes et de remise en question de l'efficacité de la législation gouvernamentale et ecclésiastique, voir Marfany (2001 : 267-305) ; pour la pénétration du castillan en milieu scolaire en fonction des couches sociales, notamment à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, voir Marfany (2001 : 417-464).

4. C'est un dictionnaire anonyme, mais grâce aux historiens de la lexicographie catalane, ses auteurs ont pu être identifiés (v. Solà-Marcet 1998 : 634-635, entrée 1882, et Colón 1986). Le français et l'italien sont présents en Espagne ou parmi les élites espagnoles depuis le XVIe siècle (Gauger 2005[2]).

5. À part ces grammaires, il a publié d'autres manuels linguistiques consacrés à l'italien : en 1826, un *Manual de pronunciacion, ortografia y morfología del italiano* ; en 1838, une *Nueva gramática italiana* ; en 1856, des *Ejemplos para leer, escribir y hablar la lengua italiana*. Parmi les grammaires monolingues, il a publié une grammaire latine en 1833 (avec deux éditions, 1833 et 1846), une grammaire espagnole en 1851 (avec deux éditions, 1851 et 1854). Quant à ses grammaires bilingues, le manuel catalan-espagnol est publié en 1828 et il aura trois éditions (1828, 1857 et 1870) et le manuel espagnol-anglais est publié en 1861. Pour toutes les références bibliographiques de ces ouvrages et d'autres de Bordas, v. *L'Histoire encyclopédique de la linguistique catalane du XIXe siècl*e de Solà-Marcet (entrées 1372, 1420, 1473,

Comerç dès 1824. Son activité de grammairien s'est tellement diversifiée qu'il est parvenu à publier des manuels concernant jusqu'à six langues différentes [6].

Au-delà de ses connaissances linguistiques et sa maîtrise grammaticale de six langues différentes (anglais, catalan, espagnol, français, italien, latin), Bordas est très attentif aux méthodes les plus récentes d'apprentissage de langues vivantes et aux publications de partout, de l'Europe mais aussi des États-Unis : d'une grammaire italienne publiée en Allemagne, mais aussi d'une autre publiée à Philadelphie ou d'une grammaire bilingue espagnol-anglais imprimée à New York [7].

Tout d'abord, il faut mettre en avant que Bordas tisse une intertextualité très variée : les autorités classiques − Cicéron est inéluctable − coexistent avec les autorités les plus récentes d'apprentissage des langues vivantes : dans les ouvrages de Bordas, très tôt le grammairien allemand Ollendorff est une référence lumineuse. Bordas présente une méthode classique et actuelle. Encore plus, notamment dans ses grammaires catalan-espagnol, il privilégie tellement la défense de sa méthode d'apprentissage de l'espagnol qu'il convoque Gaspar Melchor de Jovellanos (1744-1811), auteur phare de la défense de l'espagnol face au français pendant le XVIIIe siècle, pour nourrir son argumentation concernant la place du catalan dans l'enseignement de l'époque ! (Le catalan, bien entendu, en tant que langue de départ vers la langue cible, l'espagnol.) Bordas recourt aux différentes autorités, parfois les interprétant dans la direction qui l'intéresse, au service de ses objectifs pédagogiques de départ. Toutes ses sources sont au profit de son discours qui, appuyé sur une méthode qui se veut *autorisée*, montre l'image de soi et de l'autre au travers de l'apprentissage des langues en Catalogne au XIXe siècle [8].

1643-4, 1662, 1797, 1846, 2322, 2466-7, 2658, 2702-3, 3047). Finalement, Bordas a été l'éditeur d'un Chantreau en 1848.

6. En 1847, il informe de son activité enseignante : «podríamos enumerar algunas observaciones escritas para los españoles, debidas á la esperiencia de veintitres años de enseñanza en una clase pública.» (Bordas 1847 : III). En 1824 la Junta de Comerç créa les chaires de français, italien et anglais afin que ces langues fussent apprises au sein de l'institution. Néanmoins, cette année-là la chaire d'italien fut la seule occupée, dans un concours remporté par Lluís Bordas. Les cours de français et anglais ont été confiés à des intérimaires (le français, au curé de la Llotja; l'anglais, à Guillem Casey, qui avait été professeur d'anglais à Maó et à Madrid). Sur l'enseignement des langues modernes, ainsi que d'autres matières, dans la Junta de Comerç, v. Ruiz Pablo (1919 : 365-392), Iglésies (1969 : 31-63) et Monés (1987 : 107-160) ; sur les origines de la Junta de Comerç et son évolution historique, v. Ruiz Pablo (1919 : 55-214).

7. Dans sa grammaire française de 1856, il établit sa méthode de la repétition en s'appuyant sur différentes grammaires publiées en Europe et aux États-Unis: «El señor Jacotot inculca esta misma máxima á los profesores, diciendo : *Exercez la mémoire de vos «leves par des répétitions perpéluelles,* así en Europa como en América; y en los Estados Unidos particularmente no hay establecimiento de educacion en que no se haya adoptado para la enseñanza de las lenguas, como el mas ventajoso en este ramo de instruccion. —El que quiera enterarse de cuanto indicamos en este párrafo, puede leer lo que se dice en la gramática para aprender el italiano, impresa en Filadelfia; lo que dice el señor Simler, en el prólogo de la suya, impresa en Francfort; y en el de la española-inglesa por Francisco Javier Vingut, impresa en Nueva-York» (Bordas 1856).

8. À ma connaissance, la seule référence de Bordas dans une étude grammatographique est due a Joan Solà, qui dans un panorama général des grammaires bilingues catalan-espagnol, met en relief la méthode d'apprentissage de Bordas et la description de la langue catalane qui en découle: «és important per a la història interna de la llengua» (Solà 1991 : 68). D'ailleurs, dans une approche d'histoire de l'enseignement, Monés (1987 : 157) presenta Bordas comme «molt meticulós, com es pot comprovar en els seus informes mensuals molt ben presentats, on figuren molts detalls sobre l'assistència de l'alumnat, el desenvolupament del programa, etc., dades que permetrien un estudi monogràfic». Dans cet article, j'essaie de montrer que l'ensemble des grammaires de Bordas, non seulement les grammaires bilingues catalan-espagnol, est aussi important pour l'histoire des idées linguistiques.

Pour parvenir à cette image, Bordas recueille des idées reçues de sa communauté : par son intermédiaire on peut voir le consensus langagier de l'époque. Mais en même temps, par rapport à certains aspects, il doit rompre celui-ci et viser à le transformer, à changer les attitudes dominantes de sa société et à reconstruire une nouvelle imagologie des langues. Dans ses grammaires émerge une argumentation visant à justifier le besoin d'apprendre certaines langues. Par exemple, l'argumentation au profit de l'apprentissage du catalan dans les écoles s'appuie sur un besoin social très clair d'apprentissage plus efficace de l'espagnol, langue qui était tout au moins de facto obligatoire. Néanmoins, dans d'autres ouvrages Bordas justifie aussi l'apprentissage d'autres langues, notamment de l'italien.

> Entre las varias lenguas que se hablan en el globo las hay que tienen una utilidad mas conocida é inmediata, y á estas debemos dedicarnos con mas empeño; porque los conocimientos que el hombre debe adquirir con preferencia, son sin duda los mas útiles para su bienestar, ya público, ya privado.
>
> Por lo tanto, considerando los pueblos que mas han florecido en las ciencias, en las artes; la nacion que nos ha dado mayores ejemplos de moral, de política, de filosofía, de buen gusto etc., nos será fácil adivinar cuál es la lengua preferible entre las demas, á fin de conseguir los conocimientos necesarios. Y si quisiéramos hacer aqui un elogio de la italiana, fácil seria demostrar que todo literato, y todo amante de las bellas artes debe por precision dedicarse al estudio del idioma derivado del Lacio, en el cual ademas pueden beberse grandes conocimientos políticos y morales («Reseña acerca del origen de la lengua italiana», Bordas 1838 : II).

Encore une fois, on voit que l'argumentation de l'apprentissage d'une langue va de pair avec d'autres arguments, extralinguistiques, de caractère culturel dans ce cas-ci : l'italien était, d'après Bordas, la langue que devait apprendre «todo amante de las bellas artes» [9]. Or, les élites culturelles ne voyaient pas si clairement et nettement ce besoin : Bordas combattit l'idée qu'en Espagne il ne fallait pas apprendre l'italien parce que cette langue «se aprende con suma facilidad» et que les jeunes gens se satisfaisaient de comprendre quelques mots très proches de l'espagnol:

> La equivocada idea y la opinion generalmente recibida de que la lengua italiana se aprende con suma facilidad, ha hecho mirar á ese idioma con reprehensible indiferencia, y solo á esta causa debe atribuirse la falta de que nos lamentamos.
>
> Contentándose muchos jóvenes con entender algunas palabras análogas á las de la lengua española por su terminacion como *buono, amico, dolce, lancia* &c. y otras varias aprendidas en fuerza de estar repetidas frecuentemente en las óperas, como *calda preghiera, oimè, giorno d'orror, orribil notte, lasso, ferve la pugna, ci rivedremo, stelle cessate* &c. &c. han creído saber el italiano, se han ahorrado el trabajo de averiguar si la gramática es solamente la ciencia de los signos, ó la continuacion de la ciencia de las ideas, y han tenido tiempo para cantar una aria en italiano sin conocer el espíritu de la letra, de modo que cuando se les ha pedido su traduccion, han respondido en tal apuro: *Lo entiendo para mi y me basta aunque no lo sé esplicar.* Contestacion mas necia que convincente. (Bordas 1830, p. II)

9. Dans le dictionnaire quintilingue, Bordas et les autres co-auteurs justifient le choix de l'italien «porque los amantes de las letras conocen bastante la absoluta necesidad que teníamos en España de un diccionario que nos diese la versión de un idioma, cuyo competidor es el mas fuerte que reconoce la lengua española» (*Quintilingüe*, p. 3). Ils arrivent même à soutenir que l'italien a «mayor número de voces que el castellano» (*Quintilingüe*, p. 2). En plus, ils se présentent comme les auteurs du premier dictionnaire espagnol-italien, même si le leur comprend 5 langues (*Quintilingüe*, p. 3). D'ailleurs, l'apprentissage de l'italien n'est pas toujours justifié de la même façon dans différents pays européens : en France, par exemple, à la fin du XVIIIe siècle, l'italien était vu comme une bonne langue à apprendre pour les femmes : « L'italien est plus aisé à apprendre, peut-être plus agréable pour les demoiselles », soutenait Charles-Constant Le Tellier en 1823 (v. Reuillon-Blanquet 1994 : 73).

S'il justifiait l'apprentissage de l'italien en raison du besoin pour les personnes sensibles aux «bellas artes», on voit que l'opéra italien provoqua la diffusion de quelques mots italiens parmi les jeunes Barcelonais, d'où il s'ensuit qu'ils pensaient savoir l'italien et qu'ils ne devaient pas en étudier la grammaire. Les jeunes Barcelonais osaient chanter une aria en italien sans savoir ce qu'ils disaient : à vrai dire, selon le témoignage de Bordas, ils ne comprenaient pas du tout la langue.[10]

Bordas a un parti pris engagé, et face à une situation de vraie méconnaissance de l'italien à Barcelone, il présente la création de la chaire d'italien de la Junta de Comerç, en 1824, comme la date charnière du changement : à partir de cette date, dans des bibliothèques de particuliers on peut trouver des ouvrages littéraires ou des grammaires en italien [11].

> Pero gracias al incesante desvelo de la Real Junta de comercio, y á la decidida proteccion que dispensa nuestro AUGUSTO SOBERANO, parece que va desapareciendo la falsa opinion de esa pretendida facilidad, y sustituyendo á esto poco á poco la aficion desde que se estableció la cátedra de italiano en la Real casa Lonja. Apenas se encontraba entonces un libro italiano; mas ya ahora el Tasso, el Soave, el Davanzati, el Petrarca y otros autores clásicos del idioma derivado del Lacio adornan las librerias de muchos jóvenes, que han confesado ser tan dificil el saber perfectamente el italiano, como imposible penetrarse de esa dificultad antes de estudiarlo. (Bordas 1830 : II-III)

Bordas a déjà un parti pris et, en tant que premier professeur d'italien à la Junta de Comerç depuis 1824, il est très engagé dans la défense du besoin d'apprendre cette langue. Dans cette stratégie de persuader son public, il va aussi présenter les vertus de l'italien parmi les autres langues «como dice Blair, entre las lenguas modernas, es la que ha conservado el mas perfecto dialecto de las que han nacido de las ruinas de los antiguos». L'éloge de la langue envisage aussi ses qualités en tant que langue littéraire valable pour tous les principaux genres, «siendo una lengua que se adapta felicísimamente á los mas de los asuntos sea en prosa, sea en poesia, por su copia, libertad de coordinacion y de trasposiciones, y en fin por su mucha belleza y armonia de los sonidos» (Bordas 1830 : III). La valorisation positive de la langue par rapport à ses sons est aussi un *topos* que reprend le grammairien barcelonais de façon très ciblée dans les différentes éditions de sa grammaire italienne. Voici quelques exemples :

10. Dans de futures éditions de sa grammaire italienne, Bordas insista sur le besoin d'apprendre cette langue et sur l'oubli qu'elle subit en Espagne : «Pero nuestra ambicion se cifra á procurar que los españoles saquen del olvido en que dejan yacer á la apreciabilísima lengua italiana» (Bordas 1847 : III-IV). D'ailleurs, depuis le XVIIe siècle, l'italien est connu en Europe parmi les élites grâce au succès des opéras italiens et des compagnies théatrales : d'après Folena (1983 : 219), «le *tournées* dei virtuosi italiani portano l'opera cantata in italiano presso pubblici eterogenei, per lo piú ignari della lingua, ma capaci di intendere l'espressione musicale e drammatica. È una nuova ondata di italiano centrifugo..., ma una ondata che fa dell'italiano della diaspora teatrale-musicale la lingua europea del melodrama e del canto». Particulièrement à Barcelone, depuis le XVIIIe siècle, il y eut une forte présence culturelle italienne, notamment d'opéra et de théâtre et au début du XIXe siècle les compagnies théatrales italiennes eurent beaucoup de succès (v. Galí 1953 : 207). Dans le contexte catalan et espagnol, de longue date l'italien avait été utilisé dans des textes littéraires ludiques et humoristiques, mais d'après Albert Rossich (2002 : 226), «la massima espressione del mistilinguismo italianizzante si realizza senz'altro nelle opere dramatiche composte interamente a partire da questo artificio linguistico in Catalogna alla fine del secolo XIX». Pour l'introduction de l'italien en Catalogne dans les premières décennies du XIXe s., v. Arqués 1992 ; pour des rapports entre la littérature italienne des XIXe et XXe siècles avec la Catalogne, v. Albertocchi 2008.

11. Parmi les élites culturelles, il y avait des personnes avec des bibliothèques avec des livres en italien et en français ; Galí 1953 étudie le cas de la bibliothèque de Pau Ignasi Dalmases au début du XIXe s.

> Asi es que un Español al mismo tiempo que describe las bellezas de la lengua española, no puede dejar de confesar que la italiana prepondera en la suavidad y acento; y que puede decirse mucho de su melodia y riqueza, si se trata de analizar su formacion elemental, la mecánica estructura de sus palabras en sus dulces inflexiones y gratas terminaciones que la hacen musical, y la metafísica acepcion de sus espresiones en todos los sentidos imaginarios.
>
> La admirable dulzura que distingue á la lengua italiana entre las demas vivas, es la calidad que prevalece en ella en medio de las muchas que posee: calidad hermosa que no pierde nunca, ora esprese las dulzuras del amor, ora el arrebato de la venganza, los horrores de un combate, o los consuelos de la religion. Esta dulzura la debe, no precisamente á sus palabras, sino á la mecánica estructura de ellas, á la singular combinacion de las letras con que estan formadas, á las dulces inflexiones y gratas terminaciones que la hacen musical, y á la proscripcion de sonidos ásperos ó disonantes de que adolecen las lenguas septentrionales.

La valorisation positive de l'italien s'appuie sur une vision de sa phonétique, qui est perçue en tant que langue «musicale» en raison d'une qualité interne de ses sons (parfois en mêlant les références à l'orthographe pour valoriser la phonétique), ce qui ne peut pas être dit de l'espagnol : le fait que certains sons de cette langue soient absents en italien est aussi très bien vu et perçu comme une qualité de plus de la phonétique italienne, qui permet une réalisation très précise de l'orthographe de la langue :

> [...] el alfabeto italiano, purgado de todos los sonidos capaces de perjudicar la suavidad y dulzura de las palabras, nos ofrece una gran facilidad en su articulacion. Asi que *las letras k, w, x, y; las combinaciones de ph, ls, pt, ct; y los sonidos guturales de nuestra jota y de las sílabas ge, gi, no existen en el idioma italiano ó por superfinas ó por contrarias á su grata armonía.*
>
> Las palabras italianas acaban casi todas en vocal, y esta debe pronunciarse muy claramente por ser las mas veces el medio, de distinguir el género, el número ó la persona.
>
> Asi que en italiano es un principio incontestable que la pronunciacion no debe separarse jamas de su ortografía; y que esta debe dictar aquella con toda exactitud. Por tanto debe hacerse sentir cada una de las consonantes cuando se hallen dobles, y es preciso que la pronunciacion declare fielmente la diferencia entre Fato, ó fatto; note, ó notte; pena, ó penna; steso, ó stesso; etc.; pues como dice Salviati: *II vero e primiero e general fondamento dello scriver correttamente, é che la scrittura segui la pronunzia.* (Bordas 1838 : XVII-XIX ; citation tirée du chapitre «Pronunciación») [12]

Dans d'autres grammaires, la valorisation positive de la phonétique de l'italien va de pair avec toute une série d'autres qualités de la langue, soit de caractère linguistique, soit de caractère culturel, la langue étant vue en tant que véhicule pour les écrivains

> á esa lengua que se espresa siempre con exactitud, que es rica en sus formas, armoniosa en sus períodos, imitativa en sus palabras, flexible en su estructura, apta para pintar los sentimientos mas tiernos, los mas apasionados, los mas enérgicos. Una lengua en que prepondera la suavidad y melodía, calidades que no pierde nunca, ora esprese las dulzuras del amor, ora el arrebato de la venganza, los horrores de un combate, ó los consuelos de la religion. Siempre obedece á la voluntad intelectual, constantemente se somete á las leyes de la eufonía, y ofrece todos los recursos posibles para facilitar la libre manifestacion del pensamiento

12. Cette même citation est reprise dans le prologue de l'édition de 1847 (Bordas 1847 : 1).

Esa habla hermosa en que canta Dante,
En que suspira por amor Petrarca,
En que Manzoni busca nuevas glorias,
En que Pellico humilde al hombre llama
A que recuerde sus deberes santos,
Y en la que Alfieri sobresalta al alma. (Bordas 1847 : IV)

El idioma italiano expresa las ideas con toda exactitud, es armonioso en sus períodos y flexible en su estructura; y en medio de la gran riqueza de sus formas, nunca pierde las calidades de suavidad y melodía que en él preponderan, ora exprese las dulzuras del amor, ora el arrebato de la venganza, los horrores de un combate ó los consuelos de la religion; porque la eufonía y la independencia intelectual son las propiedades principales del carácter de la lengua italiana. (Bordas 1852 : 3)

Tous ces éloges de l'italien mettent l'auteur face à une situation compliquée : ils ne peuvent pas être exprimés sans prévenir les possibles lecteurs catalans du XIXe siècle de mauvaises inférences qui pourraient en découler. La présentation très positive et élogieuse de l'italien découle toujours, en raison du contexte discursif, d'un besoin de comparer l'italien à l'espagnol. Cette démarche mène l'auteur à présenter la langue soit négativement, soit positivement. À plusieurs reprises, après avoir été très élogieux au sujet de l'italien, il ressent le besoin de l'être au sujet de l'espagnol et de ne pas permettre à ses lecteurs de déduire qu'il valorise peu cette dernière :

Al encomiar el idioma italiano no pretendemos rebajar en lo mas mínimo á nuestra riquísima lengua española, primorosa, noble y expresiva, de gran magestad y armonía, de admirable fluidez y de genial hermosura: antes al contrario, decimos que no puede mirar con indiferencia la una quien conozca la otra; y amará á esta quien aprecie aquella.

La de Castilla por robusta y fuerte
Brios demuestra y manifiesta gala;
Y gala y brios al hablar indica
Por robusta y por fuerte la toscana.
Honor de nuestra patria el gran Cervantes,
Tiene en Ariosto un rival de fama;
Y si el Tasso corona se merece,
Tambien el gran cantor de la Araucana. (Bordas 1847 : IV)

Al encomiar tan bello idioma no pretendemos rebajar en lo mas minimo á nuestra riquísima lengua española, primorosa, noble y expresiva, de gran magestad y armonía, de admirable fluidez y de genial hermosura : antes al contrario, decimos que están indecisas las ventajas de belleza, copia, encantos y dulce armonía con que fraternizan entrambos idiomas sin duda alguna los mas nobles y magestuosos; y la conviccion de esta idea nos hizo imprimir los versos siguientes:

Cuando Dios generoso sus bondades
sobre pueblos y pueblos derramaba,
Miró con mas placer y diò mas dicha
A nuestra *España* y á la hermosa *Italia.*
Llenólas de jardines donde crecen
Árboles bellos y aromosas plantas
De opimos frutos y de hermosas flores,
De dulce gusto y de mejor fragrancia.
A los llanos diò ríos caudalosos,
A los montes torrentes y cascadas;

Y á montes, llanos, ríos y jardines,
Un sol hermoso de fecunda llama.
Dotó á los hombres de profundo Ingenio
Para que conociéndole le amarán,

Y abrióles el gran libro donde leen
De la naturaleza siempre varia
Los profundos arcanos y prodigios,
Testimonios do quier que á Dios ensalzan:
Diòles a mas para mostrar su afecto
HERMOSAS LENGUAS, SIN IGUALES AMBAS.
La de Castilla por robusta y fuerte
Brios demuestra y manifiesta gala;
Y gala y bríos al hablar indica
Por robusta y por fuerte la Toscana. (Bordas 1852 : 3-4, en capitales dans le texte)

¡Jóvenes que os dedicáis á la carrera de las letras! Amantes todos de las bellas artes! consagrad pocos meses al estudio del bello idioma derivado del Lacio, de esa nacion en que han florecido tantos y tan célebres artistas, y convencidos de su utilidad por vuestra aplicacion, confesaréis con nosotros, que entre las lenguas vivas son la española y la italiana HERMOSAS LENGUAS SIN IGUALES AMBAS. (Bordas 1847 : IV, en capitales dans le texte)

Toutes ces citations montrent le besoin de l'auteur de présenter les deux langues dans une parité absolue, ce qui permet de déduire, d'une part, qu'il voulait qu'il soit clair que les éloges de l'italien n'impliquent aucun mépris de l'espagnol et, de l'autre, que dans la comparaison de l'italien avec la langue pour laquelle ses lecteurs pourraient hésiter en raison de son *patriotisme* ou attachement linguistique, la langue de comparaison est toujours l'espagnol, et non pas le catalan. Ces inférences font émerger une hiérarchie des langues représentative du temps, ce qui nuance et complète la situation de diglossie qui a été considérée comme un trait saillant de la Catalogne de cette époque (Marfany 2001 : 307-464 ; Marfany 2008).

La présentation de l'italien en tant que langue à étudier et devant être prise en considération, ne s'arrête pas au plan des éloges. Le grammairien barcelonais offre aussi une présentation de la langue fondée, d'une part, sur les érudits et historiens de la langue et, de l'autre, sur un texte littéraire médiéval qui est à la base du prestige culturel de la langue.

Quant à l'évolution historique, le grammairien présente un abrégé de l'histoire de la langue italienne qui se borne aux origines : il présente quatre périodes historiques : le latin et sa fragmentation, la période de la «lengua romana», celle des poètes siciliens médiévaux et, finalement, les trois grands écrivains de l'étape toscane : Dante, Pétrarque et Boccace. Pour cette présentation historique de la langue, il déclare se fonder sur des érudits et écrivains de la fin du XVIIIe siècle – début du XIXe siècle tels que Giulio Perticari (1779-1822), Melchiorre Cesarotti (1730-1808), Giuseppe Parini (1729-1799), ce qui montre qu'il était assez à jour en ce qui concerne les connaissances d'histoire de la langue italienne (Bordas 1838) [13].

13. Perticari participa, avec deux ouvrages (*Degli scrittori del Trecento e de'loro imitatori*, 1818 ; *Dell'amor patrio di Dante Alighieri e del suo libro intorno il volgare eloquio*, 1820), à une proposition collective dirigée par Vincenzo Monti de révision du *Vocabulaire della Crusca* (Marazzini 1993 : 309-311). Cesarotti a été considéré comme un auteur de la «grammatica ragionata», «una nuova grammatica filosofica» (Trabalza 1963 : 416) : son ouvrage *Saggio sulla filosofia delle lingue* (1785) est, d'après Marazzini (1993 : 296) «la posizione che meglio esprime gli ideali della linguistica italiana dell'età dei lumi», et plus encore «un grande trattato, che merita di essere collocato sul piano del *De vulgaris eloquentia* di Dante, delle *Prose* di Bembo e dell'*Ercolano* di Varchi». Parini, écrivain et traducteur,

Bordas choisit un morceau du *Décaméron*, de la *novella* 9, de la première journée, non pas pour renforcer le prestige culturel de l'italien, mais pour rendre compte de la diversité dialectale. Les différentes versions dialectales du morceau choisi, publiées par Leonardo Salviati (1539-1589), représentent ces variétés linguistiques : «antiguo mercado», le vénitien, le frioulien, Mantou, Gênes, Naples, Padoue, l'Istrie, Bergame (Bordas 1838 : XIII-XVI ; Bordas 1847 : 228-232 ; Bordas 1852 : 246-250) [14]. Cette mosaïque dialectale vise à montrer le modèle des «dialectos que tienen alguna semejanza con el lenguaje clásico toscano» (Bordas 1847 : 228) : autrement dit, la variation régionale est montrée non pas en raison de son intérêt pour elle-même, mais à cause d'une certaine ressemblance («alguna semejanza») par rapport au toscan classique. Cette présentation se voit renforcée par une réflexion qui part de l'idée que la Toscane est la région où l'on parle le toscan le plus pur, ce qui devient le point de référence lors de jauger la qualité linguistique d'autres régions. Voici une citation qui le déclare :

> Relativo á la pronunciacion de los diversos Estados de Italia traduciré aquí lo que dice el mismo Peretti: «Entre todos los Estados de la Italia solamente la Toscana es la que generalmente tiene la lengua pura, en la capital y en las provincias, y parece que la naturaleza ha querido reservar para ella sola ese precioso tesoro, ciñiendola por un lado con las montañas, y confinandola por otro con el mar. No asi en el Estado romano, donde se encuentran en la pronunciacion y en los terminos tantas diferencias como provincias. Ninguna capital se asemeja mas á la Toscana por su posicion que Luca, y no obstante se notan ya algunas faltas harto considerables. La diversidad es mas sensible cuando se entra en Toscana por Bolonia y se sale por Sena ácia la parte de Acquapendente, ó por el lado de Cortona ácia Perusa. Aqui se vé que Veneroni da un grande salto en el mapa cuando pretende aproximar la pronunciacion de Roma á la de Sena; porque esta dista de Florencia doce leguas solamente, y de Roma cuarenta y dos. Por otra parte la flema de la pronunciacion romana no da lugar á ningun paralelo con la ligereza y claridad de la de Sena y Florencia. Las demas capitales se alejan de la pureza de la lengua, en razon de que se alejan de la Toscana.
>
> Desde el Piamonte hasta lo último de la Italia y sus islas se habla italiano: en todas partes en las escuelas, en la correspondencia, en los papeles públicos, en el púlpito, y en cualquier acto público hacen uso de la lengua italiana; sin embargo el dialecto que el pueblo habla en Milan, en Parma, en Napoles &c. es tal que los unos no entenderían á los otros si no pudiesen acudir á una lengua comun. Puede notarse que entre los dialectos menos puros, los italianos tienen cierta inclinacion al veneciano.
>
> En fin debo confesar que la pronunciacion florentina no está exenta de crítica, del mismo modo que siempre se halla algo que desear en los mejores cuadros de Rafael por poco que sea. Los italianos en general no admiten la aspiracion que los Florentinos dan á las silabas *ca, co, cu*, que pronuncian como *ha, ho, hu*, aspirando mucho la h : la pronunciacion de los Saneses no tiene este defecto, y por esa parte es preferible á la florentina. (Bordas 1830 : IV-V)

participa au débat sur la *questione della lingua* et prit parti contre le *Dialoghi della lingua toscana* d'Onofrio Branda.

14. Salviati, auteur de l'*Orazione nella quale si dimostra esser la favella fiorentina e gli autori fiorentini superiori a tutte le altre lingue e autori sì dell'antichità che moderni e di tutti le altre nazioni* (1564) est présenté par Trabalza (1963 : 205) comme «il literato più degno di conchiudere e assommare in un lavoro ampio e di vasta e duratura efficacia sui futuri legiferatori del volgare tutto il movimento grammaticale ond'è pieno il secolo XVI, improntandolo di quello spirito eminentemente formalistico che, affermato nella dottrina e nell'esempio dal Bembo, mantenuto da una lunga serie di grammatici, aveva finito col trionfare». Les idées et les propositions linguistiques de Salviati eurent une grande influence sur le *Vocabulaire della Crusca* (Maraschio 1993 : 179-183 ; Marazzini 1993 : 274-277)

La présentation de l'italien par Bordas envisageait l'histoire et la variation, une information historique et philologique qui complétait les différents *topoi* sur lesquels Bordas contribua à construire une image de l'italien en Catalogne. Au XIXe siècle, les grammaires offraient des règles et des traits prescriptifs des langues, mais offraient aussi une culture littéraire, historique et morale, parfois avec des liens très forts entre l'histoire et le mythe, dans tous les cas avec une morale du quotidien pour toute la communauté : de l'apprentissage d'une langue, on passait au dessein de plusieurs langues, de l'identité de soi mais aussi de l'alterité, dans le cadre de repères littéraires et historiques.

La réflexion de la pragmatique sur les *topoï* montre, toujours d'après d'Amossy et Herschberg-Pierrot (2011 : 99) que « le locuteur qui veut donner un point de vue, mener à une conclusion, n'est pas une conscience individuelle pure. Il est toujours traversé par le discours de l'Autre, la rumeur publique qui sous-tend ses énoncés ». Autrement dit, le discours grammatical et dictionnairique fait émerger une imagologie des langues qui reflète l'individu et, en même temps, la communauté, parfois au travers de « la rumeur publique ». À la limite, la grammaire offre deux points de vue possibles, parfois situés dans deux extrêmes opposés: celui de l'auteur de la grammaire et celui de la communauté. Ceux-ci peuvent coïncider ou, à l'inverse, peuvent être complètement divergents. Le jeu de ces rapports montre, par conséquent, les préjugés qui sont objet de consensus construits et partagés, ainsi que les préjugés qui n'admettent pas un consensus de la communauté. L'auteur peut assumer la voix de la communauté, et c'est grâce à lui qu'on apprend les préjugés consensuels. Par contre, l'auteur peut faire face aux idées reçues de sa communauté et envisage de rompre le consensus et de construire une imagologie autre. La tâche du grammairien consista à enseigner une langue étrangère et à stimuler le besoin et le désir pour l'autre, qui était representé par une langue, une culture et une histoire. L'altérité linguistique peut déclencher des sentiments contradictoires, même opposés : Weinrich (1986 : 202) l'a exprimé d'une très belle façon : « la xénité – ou plus exactement un certain degré de xénité – n'est pas forcément ressentie comme barrière ou obstacle, mais que dans des conditions particulières elle peut bien servir à une esthétique d'irritation et déclencher en tant que xénité attractive et intéressante un certain plaisir, voire de l'amour pour l'objet étranger. » Parfois, le grammairien dut combattre le consensus langagier de la rumeur publique ; parfois, il dessina une toute nouvelle image de l'autre, plus attirante, afin de persuaduer son lecteur du besoin de l'autre et de l'inviter à désirer une autre langue.

Références

Sources

BORDAS Lluís, 1830, *Gramática italiana adaptada al uso de los españoles,* Barcelona, Miguel y Tomas Gaspar.

BORDAS Lluís*,* 1838, *Nueva gramática italiana adaptada al uso de los españoles*.

BORDAS Lluís, 1847, *Gramática italiana redactada con presencia de cuantas se han publicado hasta el día por Luis Bordas,* Barcelona, Imprenta Hispana.

BORDAS Lluís, 1852, *Gramática italiana redactada con presencia : de cuantas se han publicado hasta el día*, Barcelona, Imprenta y librería de D. Manuel Saurí.

BORDAS Lluís, 1856, *Gramática práctica para aprender á leer, hablar y escribir el idioma francés*, Barcelona, Impr. y Libr. Politécnica de Tomás Gorchs

BORDAS Lluís, MARTÍ Miquel Anton i CORTADA Joan, 1842-1845, *Diccionario castellano - catalán - latino - francés - italiano*, Barcelona, Imprenta Brusi, 2 vol.

BROC Josep, 1771, *Promptuario trilingue: en el que se manifiestan con toda claridad todas las vozes que generalmente sirven para el comercio politico y sociable en los tres idiomas cathalan, castellano y francés,* Barcelona, Pablo Campins.

Études

ALBERTOCCHI Giovanni, 2008, *Entre dos segles (XIX i XX): la doble vida de les paraules*, Barcelona, PAM.

AMOSSY Ruth et HERSCHBERG-PIERROT Anne, 2011, *Stéréotypes et clichés : langue, discours, société*, Paris, Armand Colin, 3e éd.

ANGLANI Bartolo, 1997, *Il mestiere della metafora: Giuseppe Baretti intellettuale e scrittore*, Modena, Mucchi (Studi e documenti / Centro nazionale di studi alfieriani, 11).

ARQUÉS Rossend, 1992, «Joan Cortada, traductor de La fuggitiva de Tomasso Grossi. Notes sobre la recepció de la cultura italiana a la Catalunya de la primera meitat del segle XIX», *Actes del Col·loqui Internacional sobre la Renaixença I*, Barcelona, Curial, p. 423-457.

AUROUX Sylvain, 1994, *La Révolution technologique de la grammatisation : introduction à l'histoire des sciences du langage*, Liège, Mardaga.

CHEVALIER Jean-Claude, 1994, *Histoire de la grammaire française*, Paris, Puf.

CHEVALIER Jean-Claude et DELESALLE Simone, 1986, *La Linguistique, la grammaire et l'école (1750-1914)*, Paris, Armand Colin.

FOLENA Gianfranco,1983, *L'italiano in Europa: esperienze linguistiche del Settecento*, Torino, Einaudi.

GALÍ Alexandre, 1953, *Rafael d'Amat i de Cortada, baró de Maldà. L'escriptor, l'ambient*, Barcelona, Aedos.

GAUGER Hans-Martin, 2005, «La conciencia lingüística en la Edad de Oro», in Rafael Cano (ed.), *Historia de la lengua española*, Barcelona, Ariel, 2ª ed., p. 681-700.

GENSINI Stefano, 1987, *L'identità dell'italiano: genesi di una semiotica sociale in Italia fra Sei e Ottocento,* Milano, Marietti.

GINEBRA Jordi, 1987, *Escrits lingüístics, Antoni de Bofarull*, Barcelona, Alta Fulla.

GINEBRA Jordi, 1998, *Gramàtica catalana, Joan Petit i Aguilar*, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 1998.

GINEBRA Jordi, 2004, *Obres gramaticals, Antoni Febrer i Cardona, I*, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans / Institut Menorquí d'Estudis.

IGLÉSIES I FORT Josep, 1969, *L'obra cultural de la Junta de Comerç: 1760-1874*, Barcelona, Dalmau.

LÉPINETTE Brigitte, 1996, « Les premières grammaires du français (1565-1799) publiées en Espagne. Modèles, sources et rôle de l'espagnol », *Histoire Épistémologie Langage,* 18-2, *L'esprit et le langage,* p. 149-177.

LÉPINETTE Brigitte, 2006, «La didáctica lingüística en Francia y en España (1ª mitad del siglo XIX). Convergencias e influencias», en M. Bruña *et alii* (eds), *La cultura del otro: español en Francia, francés en España / La culture de l'autre : espagnol en France, français en Espagne*, Sevilla, Departamento de Filología Francesa, Universidad de Sevilla, Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española (APFUE) y Société des Hispanistes Français (SHF), p. 1052-1066.

MARASCHIO Nicoletta, 1993, «Grafia e ortografia: evoluzione e codificazione», dans Luca Serianni e Pietro Trifone (edd.), *Storia della lingua italiana. I luoghi della codificazione I*, Torino, Einaudi, p. 139-230.

MARAZZINI Claudio, 1993, «Le teorie», dans Luca Serianni et Pietro Trifone (eds.), *Storia della lingua italiana. I luoghi della codificazione I,* Torino, Einaudi, p. 231-334.

MARCET Pere i SOLÀ Joan, 1998, *Història de la lingüística catalana. Repertori crític 1775-1900*, 2 vols., Vic, Eumo.

MARFANY Joan-Lluís, 2001, *La llengua maltractada. El castellà i el català a Catalunya del segle XVI al segle XIX*, Barcelona, Empúries.

MARFANY Joan-Lluís, 2008, *Llengua, nació i diglòssia*, Barcelona, L'Avenç.

MONÉS Jordi, 1984, *La llengua a l'escola (1714-1939)*, Barcelona, Barcanova.

MONÉS Jordi, 1987, *L'obra educativa de la Junta de Comerç: 1769-1851*, Barcelona, Cambra Oficial de Comerç, Indústria i Navegació.

OLIVES Jaume, 1947, *Bergnes de las Casas: helenista y editor: 1801-1879*, Barcelona, Escuela de Filología.

QUEMADA Bernard, 1967, *Les Dictionnaires du français moderne : 1539-1863* : étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes, Paris, Didier.

RAFEL FONTANALS Joaquim, 2005, *Lexicografia*, Barcelona, UOC.

REUILLON-BLANQUET Madeleine, 1994, « Les grammaires des dames en France et l'apprentissage des langues à la fin du XVIIIe siècle », *Histoire Épistémologie Langage*, 16-2, *La grammaire des dames,* p. 55-76.

RENZI Lorenzo, 1981, *La politica linguistica della Rivoluzione francese: studio sulle origini e la natura del giacobinismo linguistico*, Napoli, Liguori.

ROSSICH Albert, 2002, «Il testo mistilingue. La parodia della lingua italiana nelle letterature ispaniche», in Furio Brugnolo e Vincenzo Orioles (edd.), *Eteroglossia e plurilinguismo letterario. Atti del XXVIII Convegno interuniversitario di Bressanone*, Roma, Il Calamo, p. 213-231.

RUIZ I PABLO Àngel, [1919] 1994, *Historia de la Real Junta Particular de Comercio de Barcelona (1758 a 1847)*, ed. facsímil, Barcelona, Alta Fulla.

SEGARRA Mila, 1987, «Introducció», *Gramatica y apología de la llengua cathalana, Josep Pau Ballot* (s.d., entre 1812 y 1815; 2.ª ed. ca. 1820), ed. facsímil, Barcelona, Alta Fulla.

SERIANNI Luca, 1989, *Storia della lingua italiana. Il primo Ottocento: dall'età giacobina all'Unità*, Francesco Bruni (dir.), Bologna, Il Mulino.

SERIANNI Luca, 1990, *Storia della lingua italiana. Il secondo Ottocento: dall'Unità alla prima guerra mondiale*, Francesco Bruni (dir.), Bologna, Il Mulino.

SOLÀ Joan, 1991, «Tractats de catalanismes», *Episodis d'història de la llengua catalana*, Barcelona, Empúries, p. 57-96.

STEFANINI Jean, 1994, *Histoire de la grammaire,* Paris, CNRS.

TRABALZA Ciro, 1963, *Storia della grammatica italiana*, Bologna, Arnaldo Forni.

VITALE Maurizio, 1984, *L'oro nella lingua*, Milano, Ricciardi.

WEINRICH Harald, 1986, « Petite xénologie des langues étrangères », *Communications*, 43, *Le Croisement des cultures,* p. 187-203.

Le paradigme unité / diversité des langues dans les textes fondateurs de la linguistique romane du XIXe siècle

Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI
Université de Lorraine-Nancy

Introduction

Mon propos s'inscrit dans la réflexion plus vaste que j'ai commencée sur les textes comptant dans l'établissement de la linguistique romane.

Je vais m'intéresser particulièrement ici à ce que je nommerai le paradigme *unité / diversité* dans ces textes du début du XIXe siècle. Mon étude consiste à dégager de quelques textes les réseaux de mots et de relations logiques entre ce qui pourrait être des notions-clés au vu de leur nombre élevé d'occurrences et qui révèlerait, alors, la façon dont a été pensé, théorisé, le rapport *unité / diversité* des langues. Cette dichotomie a été choisie pour son caractère englobant qui permet d'analyser des études très diverses menées pendant cette période (linguistique romane - grammaire comparée - étude comparée des langues de Humboldt) qui d'une façon ou d'une autre (romanité / langues romanes, proto-langue / langues filles, langage / singularités des langues) sont traversées par cette problématique et participent au terreau scientifique d'où émergera la linguistique romane.

Cette recherche à elle seule pourrait être utile à la reconstruction d'ensembles conceptuels pour chacun des textes, mais mon but est aussi que cette étude permette de revisiter en nuances l'historiographie des débuts de la linguistique romane.

Comme de nombreux linguistes, j'ai souvent écrit que la linguistique romane commençait avec la *Grammaire des langues romanes* de F. Diez. Comme d'autres encore, j'ai écrit tout aussi souvent qu'elle commençait avec le *De vulgaris eloquentia* de Dante. Je ne renie rien, les deux propositions me semblent toujours tout à fait recevables, l'œuvre du Moyen-Âge interroge la diversité, la variabilité des langues et soumet une première classification des langues romanes. L'ouvrage du XIXe siècle, quant à lui, se présente comme une grammaire historique des langues romanes qui ont été distinguées par leur originalité grammaticale ou leur importance littéraire.

Le choix de l'une ou l'autre œuvre pour référence initiale se fait généralement sur le critère « scientifique » de l'étude. En ce cas, Dante est cité dans le cadre d'une préhistoire à la linguistique romane et Diez comme l'initiateur d'une science qui s'élabore dans une dépendance théorique et méthodologique avec la Grammaire comparée.

Si l'on veut s'en tenir à la période scientifique, le problème n'en est pas pour autant résolu.

La première moitié du XIXe siècle est éminemment riche pour la linguistique occidentale. Cette période peut être définie par de nombreux traits qu'il faudrait pouvoir tenir ensemble. Ainsi si nous pouvons légitimement détacher nettement la Grammaire comparée pour son ascendant immédiat sur la linguistique de ce siècle, il convient de ne pas oublier dans le même temps le prolongement de la Grammaire

générale ni l'influence souterraine de Humboldt et de son projet d'une étude comparée des langues qui permet la diffusion d'idées concurrentes sur des sujets d'actualité tels que la généalogie des langues, la classification, la diversité des langues, l'étude linguistique en général.

De même, il est tout à fait juste de présenter la linguistique romane dans un rapport ancillaire avec la Grammaire comparée, mais dans ce cas il peut être intéressant de confronter cette naissance disciplinaire avec la linguistique slave, par exemple, qui se trouve dans la même situation épistémologique que la linguistique romane.

Si nous nous centrons maintenant sur notre discipline, nous pouvons légitimement choisir Diez comme point de départ, mais il faut s'interroger sur la validité d'un tel choix quand l'auteur lui-même s'en remet à d'autres ou que du côté de la critique on reconduit abondamment l'équation pertinente de Gauger, Osterreicher et Windisch, « Diez = Raynouard (matériaux) + Grimm (méthode) » (Gauger, Osterreicher & Windisch 1981 : 18) (Osterreicher 2000 : 186).

S'ensuit le questionnement incontournable sur la continuité en science, alors que pour la Grammaire comparée, peut-être plus encore que pour d'autres disciplines, nous parlons très souvent de paradigme au sens de Kuhn qui laisse plutôt penser à du discontinu, ce qui ne serait pas totalement faux non plus si nous considérions les enjeux politiques et culturels que représentait la Grammaire comparée. Dans le même temps, tous les spécialistes conviennent du fait que la Grammaire comparée s'est élaborée progressivement et que le passage d'une comparaison des langues à la Grammaire comparée ne s'est pas matérialisé en un seul ouvrage.

Enfin je m'inspire volontiers du constat qu'Ursula Bähler a dressé de l'histoire de la philologie romane qui, selon elle, loin de la réalité de terrain, par les jeux d'écriture, est devenue une discipline simple, linéaire, sans hésitation, sans rupture ni retour en arrière et semble s'être jouée dans un huis clos entre Allemands et Français (Bähler 2004).

À l'instar de ce qui se fait dans ma spécialité aujourd'hui pour la réécriture de l'histoire du structuralisme où l'on tente de prendre en compte tous les foyers européens qui ont alimenté cet « air du temps » pour reprendre la très juste expression de Patrick Sériot (Sériot (1999) 2012 : 32), je voudrais contribuer à une remise à plat des éléments historiographiques fondateurs de la linguistique romane, essayer de dépasser les récits nationaux et reprendre l'histoire des concepts des débuts de la linguistique romane en abordant de façon plus systémique cette période si déterminante pour l'histoire de la description des langues romanes.

Dans cette perspective je propose aujourd'hui cette entrée dans les textes du début du XIXe siècle par l'étude du paradigme *unité / diversité*. La présente étude s'est élaborée à partir de trois textes :

- August Wilhelm von Schlegel, *Observations sur la langue et la littérature provençales*, paru en 1818, deux ans après la *Grammaire romane ou grammaire de la langue des troubadours* de Raynouard ;
- François-Just-Marie Raynouard, *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine*, publié en 1821, soit cinq ans après le livre de Franz Bopp sur les systèmes de conjugaison ;
- Friedrich Christian Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen* [Grammaire des langues romanes] parue en 3 volumes entre 1836 et 1844, et particulièrement l'introduction qui fera l'objet d'une traduction de Gaston Paris.

J'ai ensuite cherché les ouvrages parus dans la période considérée, soit 1800-1845 (tableau ci-dessous). Cette liste peut être vraisemblablement complétée, mais elle est élaborée sur la base des références citées [1] et des remarques des trois auteurs choisis qui ont écrit avoir lu tel ou tel ouvrage. Tous ces textes n'ont pas forcément circulé ni ne se sont influencés. De même, il est évident que nos auteurs ont enrichi leurs réflexions par la lecture de textes plus anciens ou même contemporains, mais dans le cadre de ce travail, il s'agit de vérifier si le récit de l'histoire de la discipline tient compte d'un maximum d'événements attestés.

Date	Corpus d'étude [2]	Ouvrages parus
1806		Adelung, *Mithridates*
1808		F. Schlegel, *Über die Sprache und Weisheit der Indier*
1812		W. von Humboldt, *Essai sur les langues du nouveau continent* *Ankündigung einer Schrift über die Vaskische Sprache und Nation, ebst Angabe des Gesichtspunctes und Inhalts derselben*
1816		F. Bopp, *Uber das conjugationssystem der Sanskritsprache in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache* F.-J.-M. Raynouard, *Grammaire romane ou grammaire de la langue des troubadours* *Éléments de la grammaire romane, avant l'an 1000, précédés de recherches sur l'origine et la formation de cette langue*
1818	A. W. Schlegel, *Observations sur la langue et la littérature provençales*	
1819		J.Grimm, *Deutsche Grammatik*
1820		W. von Humboldt, *Ueber das vergleichende Sprachstudium in Beziehung auf die verschidenen Epochen der Sprachtwicklung* *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens vermittelst der vaskischen Sprache*
1821	F.-J.-M. Raynouard, *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine*	
1822		W. von Humboldt, *Über das Entsehen der grammatischen Formen, und ihren Einfluss auf die Ideenentwicklung*

1. Le tableau a été réalisé à l'aide de Marcet & Solà 1998, Mounin 1996, Nerlich 1988 et Swiggers 1997.
2. L'orthographe originale a été respectée pour les trois textes cités.

1831		L. Diefenbach, *Über die Jetzigen romanischen Schriftsprachen*
1835		G.C. Lewis, *An Essay on the Origin and Formation of Romance Languages*
1836	1836-1844, F. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen* [Grammaire des langues romanes]	F.-J.-M. Raynouard, *Influence de la langue rustique sur les langues de l'Europe latine*
1839	Tome I, traduction par A. Brachet et G. Paris ; Tomes II et III par A. Morel-Fatio et G. Paris.	G. Fallot, *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIIIe siècle*
1840	*Introduction à la grammaire des langues romanes* (1863), introduction et traduction par G. Paris	F. Guessard, *Grammaires romanes inédites du XIIIe siècle*
1841		C. Fauriel, *Du système de M. Raynouard sur l'origine des langues romanes*

Les résultats de cette étude sont organisés en trois parties :

1. La désignation et la délimitation des langues romanes
2. La description grammaticale
3. La diversification et les facteurs de variation.

1. La désignation et la délimitation de l'entité romane.

1.1. La désignation de l'entité romane

La désignation de l'entité romane est commune à Schlegel et Diez ; il est question de « langues romanes » : « Les langues modernes de l'Europe méridionale », « les pays de langues romanes » (Schlegel 1816 : 20-21) et « langues romanes » (Diez 1963 : 1-4)[3].

Chez Raynouard, en revanche, il est question de « langues de l'Europe latine » (Raynouard 1821 : IV, 1)[4]. Cette référence géo-culturelle est assez logique puisque le terme de « langue romane » désigne chez ce linguiste exclusivement la langue provençale. Dans des textes postérieurs, il parlera des langues qui nous intéressent en termes de « néolatines ». Ces désignations n'ont pas échappé à Diez :

> Raynouard, qui n'entendait par *langue romane* que le provençal, se servait pour désigner l'ensemble des langues de la circonlocution *langue de l'Europe latine* ; plus tard, du composé *néolatines* qui a trouvé plus de faveur […]. (Diez 1863 : 90)

Aucun des trois auteurs ne procède à une approche synchronique de l'entité romane qui conduirait à évoquer d'autres ensembles, l'ensemble germanique ou l'ensemble slave, par exemple, avec lesquels l'entité romane a pourtant des frontières communes. Diez ne fait qu'une allusion rapide au groupe germanique lorsqu'il parle d'ensembles de langues populaires : « Ces langues étaient aussi désignées en masse comme populaires, vulgaires. En ancien allemand, on traduisait par *wälsch* […]. » (Diez 1863 : 90)

Les perspectives comparatives adoptées chez les trois auteurs ne génèrent pas de présentations au niveau géographique, typologique ou généalogique construites par des relations du genre exclusion / inclusion. Si chaque langue romane est bien

3. Ne sont indiquées que les premières occurrences.

4. Ne sont indiquées que les premières occurrences.

distinguée selon des critères arrêtés, la délimitation des frontières romanes n'est pas problématisée. L'altérité linguistique externe ne semble pas être l'enjeu de ces ouvrages. C'est par rapport au latin qu'il faut préciser la distance prise. C'est l'un des objectifs visés de la notion de « langue romane ».

1.2 Le nom de « langues romanes »

Pour Schlegel et Diez, le concept de « langue romane » renvoie bien aux langues issues du latin parlé, contemporain du latin classique :

> […] l'idiome populaire reçut partout le même nom de roman. Ce nom fut transféré même aux poésies et aux livres composés en langue vulgaire, et les romans françois de chevalerie en prirent leur dénomination aussi bien que les romances espagnoles. Lorsque les auteurs latins du moyen âge parlent de LINGUA ROMANA, ils peuvent donc entendre par là des dialectes fort différens, selon l'époque et la province où ils vivoient. Ensuite, quand ces dialectes furent cultivés littérairement, ils prirent le nom des provinces qui étoient le siège principal de leur correction et de leur élégance : langue provençale, langue toscane, langue castillane. (Schlegel 1816 : 40)

> Une fois l'existence d'une langue populaire, c'est-à-dire d'un bas usage de la langue, admise comme un fait démontré par des raisons d'une valeur universelle, il faut en reconnaître un second non moins inattaquable, c'est la naissance des langues romanes de cette langue populaire. (Diez 1863 : 2)

Deux idées sont ainsi inférées :

1. Les langues romanes sont issues d'une variété parlée de latin qui s'est distinguée du latin classique écrit ;
2. Dans l'évolution du latin vulgaire vers les langues modernes, il y a une étape « romane » parlée à laquelle on concède, parce que provisoire, un critère d'hétérogénéité. Dès l'instant où la langue romane devient langue de l'écrit, elle est distinguée de l'ensemble informe et se particularise en prenant le nom de la région où elle est parlée et écrite. À ce stade de son évolution, il semble bien que le concept de langue n'englobe plus la diversité mais devienne un objet homogène.

Chez Schlegel et Diez, il semble bien que le terme de *langues romanes* se soit peu à peu stabilisé et ait pris un sens partagé par l'ensemble des espaces linguistiques concernés :

> […] ce nom est générique, et demande des déterminations ultérieures,
> […] Le nom de langue romane est trop indéfini. (Schlegel 1816 : 40)

> L'expression de « langues romanes » n'a été consacrée comme désignation générale de tous les idiomes sortis du latin que dans ces derniers temps et en Allemagne. Anciennement, chacune de ces langues s'attribuait cette dénomination. (Diez 1863 : 89-90)

Pour Raynouard, la langue romane, renvoie, on le sait, au provençal qui est, selon lui, la langue intermédiaire entre le latin et les autres langues :

> Une langue intermédiaire dont le type a fourni les éléments et les formes de nos idiomes actuels. (Raynouard 1821 : III)

> Il a existé, il y a plus de dix siècles, une langue qui, née du latin corrompu, a servi de type commun à ces langages. Elle a conservé ses formes primitives dans un idiome illustré par des poètes qui furent nommés troubadours. Leurs ouvrages, monuments du douzième et du treizième siècles, ont péri en très grande partie ; mais dans ce qui nous en reste encore aujourd'hui, j'ai reconnu, j'ai admiré une langue formée, fixée

> et perfectionnée, qui paraît n'avoir subi, pendant trois siècles, aucune altération importante » (Raynouard 1821 : II)

Hormis l'erreur d'avoir pensé le provençal comme langue commune aux langues romanes actuelles, ce qui est intéressant est l'emploi du mot « type » auquel il est accordé un caractère englobant. Nous avons vu que le concept de « langue », une fois concédé, n'intègre plus la variation, mais dans le même temps des notions comme « type » prennent en charge ces étapes transitoires vers des états définitifs que l'on veut penser mieux circonscrits pour qu'ils deviennent des objets du monde enfin identifiables.

1.3 La délimitation interne et externe de l'entité romane

À l'intérieur de cette entité romane, des langues sont distinguées sur un seul critère de langue littéraire pour Schlegel :

> Dans l'Europe latine, quatre langues sont aujourd'hui littérairement cultivées : l'italien, l'espagnol, le portugais et le françois ; une cinquième, le provençal, l'a été jadis. Outre ces langues, il existe, en deçà et au-delà des Alpes et des Pyrénées, une variété infinie de dialectes et de patois, dont quelques-uns ont fourni des essais poétiques, mais dont la plupart n'ont jamais été écrits, et ne peuvent être appris que sur les lieux où ils sont indigènes. (Schlegel 1816 : 51-52)

Au critère de langue littéraire, Diez ajoute celui d'originalité grammaticale. Pour les deux linguistes, les langues sont situées spatialement :

> Six langues romanes attirent notre attention, soit par leur originalité grammaticale, soit par leur importance littéraire : deux à l'est, l'italien et le valaque ; deux au sud-ouest, l'espagnol et le portugais ; deux au nord-ouest, le provençal et le français. (Diez 1863 : 1)

Quant à Raynouard, il ne présente aucun critère particulier comme ayant servi à l'élaboration d'un ensemble de langues. Il dresse simplement une liste dans laquelle nous retrouvons le français, l'espagnol, les patois d'Espagne (langue valencienne, de Mallorque, de Galice), le catalan, le portugais, l'italien, le valaque ou moldave. On constate qu'il distingue le catalan et le valaque, autrement dit le roumain, même si ces langues ne seront pas réellement intégrées à la comparaison. On remarque que l'espace ibéro-roman est plutôt bien détaillé ce qui est assez attendu pour le spécialiste du provençal qui a certainement profité aussi de bons informateurs locaux comme l'atteste une correspondance suivie avec le lettré perpignanais Josep Tastu [5] qui travaillait à une grammaire romano-catalane en deux volumes qui ne sera jamais publiée et qui lui aurait signalé un certain nombre d'erreurs, notamment celle commise sur l'article (Marcet & Solà 1998 : 751).

La première partie sur la dénomination des langues révèle une terminologie assez pauvre et une absence d'inscription dans un ensemble linguistique préalablement distingué d'autres ensembles. Dans le même temps on voit bien que l'association territoire – langue – peuple qui a servi pendant des siècles, depuis Dante, à l'identification des groupes linguistiques, n'a plus cours.

2. La description grammaticale

Les trois auteurs placent leur description grammaticale fondée sur l'observation dans un cadre comparatif et effectuent un va-et-vient conceptuel entre ce qui unit et ce qui différencie, ne tenant jamais compte de ce qui est disjoint. À cela il y a peut-

5. Josep Tastu, *Escrit sobre qüestions filològiques* (n.d.).

être une raison toute simple qui est que le roumain n'est jamais vraiment intégré aux exercices comparatifs, sauf chez Diez dans sa dernière édition. De fait, les trois auteurs n'ont pas été dans la situation scientifique de devoir détacher un élément de l'ensemble roman selon un quelconque critère grammatical. La démonstration installée dans ce rapport unité / diversité est construite différemment selon les auteurs.

2.1 Schlegel

Pour Schlegel, l'étude du provençal se révèle à trois niveaux. Tout d'abord l'analyse est menée par rapport à une théorie générale des langues, puis il est question d'une approche étymologique de la langue par rapport au français et aux autres langues de France et enfin un troisième stade est celui qui n'envisage que les caractéristiques du provençal. Schlegel propose donc une étude linguistique complète et historique :

> L'étude de la langue provençale […] sous le triple rapport de la théorie générale des langues ; de l'étymologie de la langue françoise et des autres idiomes dérivés du latin ; enfin de ses propres beautés et de ses qualités distinctives. (Schlegel 1816 : 13)

Le premier niveau de l'analyse consiste en une approche de la langue selon la typologie morphologique en discussion au début du XIXe siècle. A. Schlegel reconsidère la typologie binaire de son frère et distingue trois types de langues. Des langues sans structure grammaticale, des langues à affixes motivés (on parle aujourd'hui de langues agglutinantes) et le troisième groupe qui est celui des langues flexionnelles qui rassemble des langues dites analytiques qui privilégient le procédé de l'isolation et les langues strictement flexionnelles. On constate que Schlegel évite l'impasse à laquelle conduisent des classes hermétiques dans lesquelles les langues romanes trouvent difficilement leur place :

> Les langues qui sont parlées encore aujourd'hui et qui ont été parlées jadis chez les différens peuples de notre globe, se divisent en trois classes : les langues sans aucune structure grammaticale, les langues qui emploient des affixes, et les langues a inflexions. (Schlegel 1816 : 14)

> Les langues à inflexions se subdivisent en deux genres, que j'appellerai les langues synthétiques et les langues analytiques. J'entends par langues analytiques celles qui sont astreintes à l'emploi de l'article devant les substantifs, des pronoms personnels devant les verbes, qui ont recours aux verbes auxiliaires dans la conjugaison, qui suppléent par des prépositions aux désinences des cas qui leur manquent, qui expriment les degrés de comparaison des adjectifs par des adverbes, et ainsi du reste. Les langues synthétiques sont celles qui se passent de tous ces moyens de circonlocution. (Schlegel 1816 : 16)

Dans ce même esprit Schlegel pose la notion de « langue mixte » pour les langues romanes et « langues intermédiaires » pour les langues germaniques :

> En Europe, les langues dérivées du latin, et l'anglois, ont une grammaire toute analytique, et les littératures de ces belles langues, cultivées avec tant de soin et de succès, nous montrent à peu près le degré de perfection dont ce genre est susceptible. Les langues germaniques forment une classe intermédiaire : synthétiques dans leur origine et conservant une certaine puissance de synthèse, elles penchent fortement vers les formes analytiques. (Schlegel 1816 : 17)

> Je pense, cependant, qu'il faut assigner le premier rang aux langues à inflexions. On pourroit les appeler les langues organiques, parce qu'elles renferment un principe vivant de développement et d'accroissement, et qu'elles ont seules, si je puis m'exprimer ainsi, une végétation abondante et féconde. (Schlegel 1816 : 15)

Cette dernière citation fait allusion au débat intense auquel participent pratiquement tous les linguistes de l'époque. Ils discutent du fondement même d'une telle classification qui considère les langues comme des simples objets de la nature. On sait, par exemple, que Humboldt met en avant la dimension spirituelle de la langue pour en faire un objet inclassable. Un autre point débattu est celui d'une évolution perfectible des langues avec tout en haut de l'échelle les langues flexionnelles et tout en bas les langues dites « sans structure grammaticale » comme le mandarin qui n'avait que le seul défaut d'être encore très mystérieux pour les Européens.

Schlegel accorde une antériorité indiscutable aux langues flexionnelles qui justifie la perfectibilité qu'on leur prête :

> L'origine des langues synthétiques se perd dans la nuit des temps ; les langues analytiques, au contraire, sont de création moderne : toutes celles que nous connoissons, sont nées de la décomposition des langues synthétiques. La ligne de division entre les deux genres n'est pas tranchée. Les langues où domine le système synthétique ont cependant adopté, sous quelques rapports particuliers, la méthode des langues analytiques ; et celles-ci, formées des matériaux que leur fournissent les langues synthétiques, ont naturellement conservé quelques traits de ressemblance avec elles. (Schlegel 1816 : 16-17)

> Et voici une observation qui ne paroîtra pas indifférente à ceux qui savent que l'histoire des langues est celle de l'esprit humain. Lorsque les langues synthétiques ont été fixées de bonne heure par des livres qui servoient de modèles, et par une instruction régulière, elles sont restées telles ; mais quand elles ont été abandonnées à elles-mêmes et soumises aux fluctuations de toutes les choses humaines, elles ont montré une tendance naturelle à devenir analytiques, même sans avoir été modifiées par le mélange d'aucune langue étrangère. (Schlegel 1816 : 18)

Néanmoins cette particularité grammaticale des langues romanes semble bien complexe à concevoir et expliquer. Comment un groupe linguistique peut-il relever de deux types morphologiques ? C'est bien toute la perplexité qui se lit dans les fragments suivants :

> Et voici la plus grande singularité que nous présente la formation des langues latines mixtes : du concours de deux langues qui toutes les deux avoient une grammaire synthétique, sont nées des langues dans lesquelles le système analytique a pris le plus grand développement. (Schlegel 1816 : 21-22)

> […] c'est de savoir si les langues peuvent, ou non, graduellement changer de nature, et passer de la première classe à la seconde et de la seconde à la troisième. S'il étoit possible de répondre à cette question par des faits d'une certaine évidence, une foule de problèmes relatifs aux origines de la civilisation se trouveroient par là même résolus. (Schlegel 1816 : 86)

2.2 Raynouard

Raynouard se livre, quant à lui, à une comparaison des différentes langues avec le provençal pour vérifier cette communauté d'origine. Il cherche à démontrer des principes d'évolution uniformes et des analogies constantes dans toutes les langues. Cette démonstration passe par des rapprochements de faits nombreux et détaillés. La grammaire est composée de huit chapitres : (1) Articles, (2) Substantifs, (3) Adjectifs, (4) Pronoms, (5) Noms de nombre, (6) Verbes, (7) Adverbes – Prépositions - Conjonctions, (8) Locutions particulières - Idiotismes.

Après cette partie descriptive il soumet chaque langue à une liste de 23 caractères du provençal :

> Qu'il me soit permis, en terminant ce travail, de rappeler les caractères les plus essentiels, les formes les plus spéciales de la langue romane, et d'indiquer jusques à quel point on les retrouve dans chacune des autres langues. (Raynouard 1821 : 361)

Les 23 caractères :

1. les articles,
2. les désinences en consonnes,
3. les désinences en voyelles,
4. la présence ou l'absence de l'*s* final désignant les sujets ou les régimes au singulier ou au pluriel,
5. les autres manières de distinguer les sujets et les régimes dans les noms propres et dans les noms qualificatifs,
6. les caractères spéciaux dans les adjectifs romans,
7. les termes de comparaison,
8. les affixes,
9. le pronom *altre* joint à des pronoms personnels,
10. les pronoms relatifs *qui, que, lo qual*,
11. le pronom indéterminé *om*,
12. l'emploi des auxiliaires,
13. les verbes,
14. les futurs divisés,
15. les participes passés de la seconde conjugaison, en *ut*,
16. les doubles participes,
17. les formes passives,
18. les verbes pronominaux passifs,
19. l'infinitif avec la négation, employé dans le sens de l'impératif,
20. *que* conjonctif exprimé ou sous-entendu,
21. les adverbes composés,
22. les négations explétives,
23. le nom de *romane*, *romance*, donné aux diverses langues de l'Europe latine.

Les conclusions sur la caractérisation des langues :

- le français répond à tous les caractères sauf le 14,
- l'espagnol répond à tous les caractères sauf les 4, 5,19,
- le portugais répond à tous les caractères sauf les 2, 4, 5, 8, 19,
- l'italien répond à tous les caractères sauf les 4, 5, 8, 14.

Pour Raynouard, les quelques caractères du provençal qui ne se trouvent pas dans les langues n'invalident pas sa thèse.

2.3 Diez

Pour Diez, la présentation est conforme aux principes de la grammaire comparée. Il s'agit de décrire la famille latine dans ses caractéristiques grammaticales.

Il écrit lui-même qu'il cherche à appliquer aux langues romanes la méthode de Grimm avec quelques libertés. Dans la troisième édition il précise qu'il :

> […] dépasse les limites de la grammaire en y introduisant beaucoup de choses qui appartiennent proprement au domaine de l'histoire des langues. Je mets dans ce nombre les brèves indications littéraires sur les plus anciens textes : j'ai tenu à attirer dès le commencement du livre l'attention du lecteur sur ces monuments, parce que nous possédons en eux les sources les plus pures de la langue et les autorités vraiment décisives. (Diez 1863 : VI)

L'organisation de la comparaison est celle d'une grammaire traditionnelle. Chaque langue est soumise à tous les thèmes. La présentation rédigée part systématiquement du latin, voire du grec. La particularité de la langue romane est présentée dans un continuum avec le latin. Elle se lit du latin vers les états de langues les plus récents. Le récit généalogique ne s'écrit pas en termes d'opposition, les mises en regard ne vont jamais au-delà de termes comme « conservation », « perte », « renoncement » qui sont purement factuels.

Le plan de la grammaire (Diez 1863 : XXIV)

Le lecteur pourra peut-être tirer quelque profit de la table des matières de la *Grammaire romane* traduite ci-dessous. Elle indique les divisions de l'ouvrage, et par conséquent son plan et les différents sujets qui y sont traités.

INTRODUCTION

ÉLÉMENTS ET DOMAINES DES LANGUES ROMANES

I. ÉLÉMENTS

Éléments latins

Éléments grecs

Éléments germaniques

II. DOMAINES

1. Domaine italien
2. Domaine valaque
3. Domaine espagnol
4. Domaine portugais
5. Domaine provençal
6. Domaine français

Dialectes welches

LIVRE PREMIER — PHONOLOGIE

PREMIÈRE PARTIE — LETTRES DES LANGUES MÈRES

Lettres latines

Voyelles accentuées

Voyelles non accentuées :

1° en dehors de l'hiatus, 2° dans l'hiatus. Observations

Consonnes. Observations

Lettres allemandes

Lettres arabes

DEUXIÈME PARTIE — LETTRES ROMANES

Lettres italiennes. Voyelles. Consonnes

Lettres valaques. Voyelles. Consonnes

Lettres espagnoles. Voyelles. Consonnes

Lettres portugaises. Voyelles. Consonnes

Lettres provençales. Voyelles. Consonnes

Lettres françaises. Voyelles. Consonnes

TROISIÈME PARTIE. — PROSODIE

1. Quantité
2. Accent

Notation prosodique

LIVRE DEUXIÈME — FLEXION

PREMIÈRE PARTIE — DÉCLINAISON

1. Substantif
2. Adjectif
5. Nom de nombre
4. Pronom

DEUXIÈME PARTIE — CONJUGAISON

1. Rapport avec la conjugaison latine
2. Conjugaison dans les diverses langues

LIVRE TROISIÈME — FORMATION DES MOTS

PREMIÈRE PARTIE — DÉRIVATION

I. Nom

1. Dérivation par une simple voyelle
2. Dérivation par une seule consonne
3. Dérivation par une consonne double
4. Dérivation par plusieurs consonnes

II. Verbe

1. Dérivation par une consonne seule
2. Dérivation par une double consonne
3. Dérivation par plusieurs consonnes

DEUXIÈME PARTIE — COMPOSITION

1. Composition des noms
2. Composition des verbes
3. Composition des particules
4. Composition de phrases

TROISIÈME PARTIE — FORMATION DES NOMS DE NOMBRE

QUATRIÈME PARTIE — FORMATION DES PRONOMS

CINQUIÈME PARTIE — FORMATION DES PARTICULES

1. Adverbes
2. Prépositions

3. Conjonctions
4. Interjections

LIVRE QUATRIÈME — SYNTAXE

PREMIÈRE PARTIE — PROPOSITION SIMPLE

1. Substantif et adjectif
2. Article
3. Pronoms
   1° personnel
   2° possessif
   3° démonstratif
   4° interrogatif
   5° indéfini
4. Genre et nombre du nom
5. Cas dépendant du nom et du verbe
   1° nominatif
   2° accusatif
   3° datif
   4° génitif
6. Cas dépendant de prépositions
   1° *ad*
   2° *de*
   3° *in*
   4° *cum*
   5° *per*
   6° *pro*
   7° autres prépositions.
7. Voix du verbe
   1° Actif (transitif, intransitif, réfléchi, impersonnel)
   2° Passif
8. Modes
   1° Modes proprement dits (indicatif, conjonctif, impératif)
   2° Infinitif (a) pur, (b) prépositionnel (avec *de, ad*, etc.), (c) infinitif avec sujet
   3° Participe (a) dépendant, (b) absolu.
9. Temps
   1° Signification des temps
   2° Emploi des auxiliaires
   3° Traitement du participe
10. Nombre du verbe
11. Personnes. Ellipses verbales

12. Adverbe
13. Formes de la phrase simple

DEUXIÈME PARTIE — PHRASE COMPLEXE

1. Mode et temps
2. Proposition purement conjonctive
3. Propositions conjonctives adverbiales, subordonnées
   1° au temps
   2° au motif
   3° au but
   4° à la condition
   5° à l'exception
   6° à la manière
4. Proposition relative
   1° combinaison avec le pronom substantif
   2° avec le pronom adjectif
5. Proposition interrogative subordonnée
6. Phrases comparatives
7. Lien des phrases
8. Remplacements et ellipses

TROISIÈME PARTIE — MODE DE NÉGATION

1. Négation en italien, espagnol, portugais, provençal et valaque.
2. Négation en français.

QUATRIÈME PARTIE — PLACE DES MOTS

1. Place de chaque partie du discours
2. Place des membres de phrase
3. Place des phrases

3. La diversification et les facteurs de la variation

3.1 Le phénomène de diversification.

C'est dans ce paragraphe, assez logiquement, que nous devrions avoir rassemblé l'expression optimale du rapport *unité / diversité*. Des trois auteurs, seuls Schlegel et Diez abordent directement la problématique du changement et de la variation. Le sujet n'est pas traité chez Raynouard. Il est question de « modification », de « formation à partir de » mais nulle trace d'explication, ni même d'une terminologie plus engagée : « […] Avant d'expliquer par quelles modifications le français se forma de la langue romane […] » (Raynouard 1821 : XI)

Ce qui semble se dégager est une sorte de mise en avant de l'unité romane qui ne cesse de surprendre, notamment chez Schlegel. Les termes ne trompent pas et les termes comme « unité », « affinités » et « ressemblances » affichent de nombreuses occurrences :

> Après treize siècles révolus depuis la chute de l'empire occidental, ces idiomes divers ont encore conservé une affinité étonnante, parce qu'ils ont été formés partout

> à peu près avec les mêmes matériaux, et d'après une méthode analogue. Mais la conformité a dû être plus grande encore dans les premiers temps, puisque les variations ont été produites par des causes locales, dont l'action s'est accumulée avec les siècles. (Schlegel 1816 : 52)

> Les mêmes facultés, les mêmes besoins, agissant dans des circonstances pareilles, ont produit des grammaires analogues. (Schlegel 1816 : 55)

Par voie de conséquence, les différences sont déclarées peu nombreuses et porteront sur les sons, le lexique et l'accentuation :

> Les différences des langues dérivées du latin peuvent se réduire à quelques points principaux : l'altération des sons, les formes grammaticales, le choix des mots latins, latins-barbares, théotisques* et autres qui sont restés en usage, enfin la manière dont les mots tirés du latin classique ont été détournés de leur sens primitif. Rien de tout cela n'est dû au hasard ; et si l'on savoit assigner à ces variations leurs véritables causes, nous connoîtrions l'histoire des peuples, leur vie privée dans les temps passés, bien autrement que les livres d'histoire ne peuvent nous l'apprendre. *ou langue tudesque, celle des anciens Germains. (Schlegel 1816 : 53-54)

3.2 Les facteurs de la variation

L'unité romane est bien évidemment tout entière expliquée par le latin et il faut chercher les explications de la diversité ailleurs. Pour Diez, si le latin est la première et principale source, il est sous-entendu qu'il y en a d'autres :

> Toutes ont dans le latin leur première et principale source ; mais ce n'est pas du latin classique employé par les auteurs qu'elles sont sorties, c'est, comme on l'a déjà dit souvent et avec raison, de la langue populaire des Romains, qui était usitée à côté du latin classique. (Diez 1863 : 1)

Schlegel émet l'hypothèse que la source de diversification pourrait être le contact avec les langues germaniques, contact effectif pour toutes les langues :

> On pourroit dire que, dans les langues modernes de l'Europe méridionale, le fond est latin, et la forme germanique ; mais cet énoncé auroit plus d'apparence que de solidité. Le fond de ces langues est en effet latin, à l'exception des mots allemands qui s'y sont introduits dès l'origine, et dont le nombre monte, sinon à des milliers, au moins à des centaines. Dans l'espagnol et le portugais l'on doit encore décompter les mots arabes. Mais, pour soutenir dans toute son étendue cette thèse que la forme est germanique, il faudroit partir d'une comparaison actuelle avec l'allemand. Or pour déterminer au juste l'influence que les dialectes germaniques peuvent avoir eue dans la formation des langues mixtes, il faut examiner ces dialectes dans l'état où ils étoient pendant les premiers siècles après la conquête. (Schlegel 1816 : 20-21)

C'est en tout cas la thèse qu'il défend pour le français :

> Le français paroit donc devoir son origine à une seconde altération du langage populaire. (Schlegel 1816 : 41)

Pour Diez, en revanche, l'élément germanique ne peut être tenu pour responsable de la diversification des langues romanes. La question est de savoir si les causes sont externes ou internes à la langue latine. Les causes externes sont souvent retenues, notamment celle de l'implication du politique dans l'évolution des langues :

> Le provençal, le limousin, le catalan, formoient un seul dialecte central dans l'Europe latine. Depuis que ce dialecte a été condamné à n'être plus qu'un patois, les langues dominantes qui l'environnent, le françois, l'italien et l'espagnol ont dû constamment gagner du terrain, soit en remplaçant l'ancien langage du pays, soit en l'altérant. (Schlegel 1816 : 51)

> La différence qui existe entre les anciennes frontières de l'empire occidental et les limites actuelles dérivées du latin, est une circonstance fort remarquable, et qui, il me semble, n'a pas fixé autant qu'elle mérite l'attention de la plupart des historiens modernes. Dès le temps des premiers empereurs, la domination romaine s'étendoit jusqu'au Rhin et au Danube, et les cinq siècles qui se sont écoulés depuis Auguste jusqu'à la chute de l'empire, étoient bien plus que suffisans pour faire adopter aux peuples assujettis qui se trouvoient compris dans cette circonscription, la langue aussi bien que les mœurs de leurs maîtres, et pour faire tomber dans l'oubli les idiomes divers que ces peuples avoient parlés dans leur état d'indépendance. Quand les gouvernements ne s'en mêlent pas, plusieurs langues peuvent coexister longtemps dans le même pays ; mais les grands gouvernemens, dont le centre est en même temps un foyer de civilisation, ont des moyens immenses pour répandre une langue et la rendre universelle dans un vaste empire […]. (Schlegel 1816 : 107)

On sait par ailleurs que Humboldt qui échange beaucoup avec Schlegel réfléchit aux causes du changement linguistique, qu'il en retient quatre, le temps, la migration des peuples, le mélange des peuples et surtout celle des événements historiques majeurs qui modifient les conditions politiques et morales de vie en société.

Conclusion

Cette analyse doit être complétée par beaucoup d'autres. Il me semble que l'on peut rester un peu sur sa faim en matière de récolte de notions-clés qui auraient scellé l'avènement d'une science nouvelle. On voit en revanche que de nombreuses questions sont posées, par exemple sur les contacts de langues qui annoncent les concepts d'Ascoli ou encore les implications politiques dans l'évolution des langues.

Cette étude m'a convaincue de l'intérêt d'une relecture de la naissance de la linguistique romane afin d'en révéler des contours plus conformes à la réalité, de cerner mieux ses rapports avec la grammaire comparée et peut-être faciliter à terme, la compréhension de la suite de son histoire, son hétérogénéité et comme l'a écrit Alberto Vàrvaro, pour comprendre pourquoi les romanistes n'ont pas forcément pris le train en marche du structuralisme, en temps voulu.

Références

BÄHLER Ursula, 2004, *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz.

DIEZ Friedrich, 1863, *Introduction à la grammaire des langues romanes*, trad. fr. de Gaston Paris, Paris et Leipzig, Librairie A. Franck.

KUHN Thomas S., 1983, *La Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

CHABROLLE-CERRETINI Anne-Marie, à paraître, « La définition des "nouvelles langues" dans la théorie de W. von Humboldt », Josep Nadal et Anne-Marie Chabrolle-Cerretini (éds), *L'Espace des langues*, Paris, L'Harmattan.

OESTERREICHER Wulf, 2000, « L'étude des langues romanes », dans Sylvain Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques III*, Sprimont, Mardaga.

PARIS Gaston, 1872, « Romani, Romania, lingua romana, romanicium », *Romania*, t. 1.

RAYNOUARD François-Just-Marie, 1976, *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine* (1821), Marseille, Lafitte Reprints.

SCHLEGEL August W., 1818, *Observations sur la langue et la littérature provençales*, Paris, Librairie Grecque-Latine-Allemande.

SÉRIOT Patrick, (1999) 2012, *Structure et totalité*, 2e éd. Limoges, Lambert-Lucas.

VÀRVARO Alberto, 2003, «Convergenze e divergenze metodologiche nella storiografia delle lingue romanze», *Romanische Sprachgeschichte / L'histoire linguistique de la Romania*, Tome 1, Berlin et New York, Walter de Gruyter.

MARCET I SALOM Pere i SOLÀ Joan, 1998, *Història de la lingüistica catalana 1775-1900*, Vol. 1, Girona, Universitat de Girona, i Vic, Eumo Editorial.

MOUNIN Georges,1996, *Histoire de la linguistique des origines au XXe siècle*, Paris, Puf.

NERLICH Brigitte, 1988, *Anthologie de la linguistique allemande au XIXe siècle*, Münster, Nodus.

SWIGGERS Pierre, 1997, *Histoire de la pensée linguistique*, Paris, Puf.

Septième partie

Les limites de la Romania

La *Romania exterior*

Giorgio CADORINI
Université de la Silésie, Opava

La présente contribution se propose d'introduire dans la terminologie romanistique, à côté des expressions bien connues *Romania continua*, *Romania submersa*, *Romania nova*, le néologisme *Romania exterior*.

Comme pour tout signe linguistique, il n'y a pas là seulement un nouveau signifiant, mais aussi un nouveau signifié. Les pages suivantes en donneront la définition, les motivations et des exemples. J'ai récemment publié une première contribution sur ce sujet en italien, où j'approfondis plus qu'ici la description du procès de latinisation (Cadorini 2009).

1. Définition

Par le terme *Romania exterior*, nous désignons les éléments d'origine latine qui se trouvent dans une langue non romane qui était ou est d'usage sur un territoire n'ayant jamais été administré politiquement par les Romains (ni par une nation néolatine), et qui porte la trace d'une influence prolongée de la langue latine, ou de l'une de ses descendantes.

2. Motivations

J'ai utilisé le néologisme (en tchèque : *vnější Románie*) pour la première fois dans une contribution en langue tchèque à un colloque qui s'est déroulé en 1995 (Cadorini 1996). J'y traitais de la pénétration de mots latins dans le slave commun, langue parlée à une époque où les Slaves résidaient encore loin des frontières de l'Empire Romain.

En réalité, on trouve des emprunts au latin dans d'autres langues qui se parlent ou se parlaient en dehors de l'Empire, comme l'irlandais. Comme on le verra, ces langues empruntent parfois les mêmes mots latins, mots souvent aussi empruntés par des langues parlées sur le territoire de l'Empire.

La diffusion des mêmes mots dans des langues diverses, qui n'étaient pas en contact, conduit à penser que nous n'avons pas affaire à des cas isolés, mais qu'au contraire il s'agit de phénomènes qui présentent des facteurs communs. Et par conséquent, qu'il y a du sens à les étudier ensemble et à les réunir dans un concept dénommé *Romania exterior*. Leur étude doit préciser s'il s'agit de processus liés et, si tel est le cas, les décrire et en rechercher les causes.

À noter également que l'expansion coloniale moderne des nations romanes a établi de nouveaux contacts linguistiques, y compris avec des langues parlées en dehors des colonies. Aujourd'hui également nous avons des contacts entre langues romanes et langues parlées ailleurs. Ces cas aussi entrent dans le concept de *Romania exterior*.

3. Exemple I : le portugais

3.1 — Au Surinam et aux Antilles Hollandaises sont parlés des créoles qui dans leur première phase étaient à base portugaise, bien que ces terres n'aient jamais été dominées par le Portugal (Schuchardt 1882 : 9, n. 2 ; Schuchardt 1914 ; Holm 2004 : 76-80, 92). Cette contradiction oblige les linguistes, dès les premières études d'Hugo Schuchardt, à chercher une explication.

Il n'est pas nécessaire ici de choisir la meilleure des théories proposées (Schuchardt 1914 ; Panhuys 1914/7 : 159 ; Lenz 1928, cité par Holm 2004 ; Herskovits 1930/1 ; Voorhoeve 1973, repris par Voorhoeve & Lichtveld 1975 : 273-284 et encore par Voorhoeve 1983 ; Goodman 1987, cité par Holm 2004 ; Holm 2004 : 45-49, 77). Ce qui nous intéresse plutôt, ce sont les informations de valeur plus générale qu'on peut extraire de l'analyse de ces cas. Dans cette perspective, il n'est pas nécessaire de traiter séparément le Surinam et les Antilles ; au contraire, il me semble que la restriction du domaine géographique étudié a pu jusqu'à présent influencer négativement la détermination de ce qui semble plus au moins vraisemblable à chaque chercheur.

3.2 — En premier lieu, tous les auteurs concordent sur le fait que les créoles naquirent d'au moins un pidgin à base portugais qui ne s'était pas formé sur le lieu, mais qui venait d'ailleurs.

Considérant que dès le commencement du XVe siècle les Portugais furent les premiers Européens à pratiquer la navigation océanique jusqu'à dépasser le cap de Bonne-Espérance en 1488, plusieurs reconnaissent qu'entre en ligne de compte le pidgin portugais de l'Afrique occidentale, qui a été la langue primaire du commerce de l'Afrique atlantique jusqu'au XVIIe siècle (Holm 2004 : 71-72 ; Voorhoeve & Lichtveld 1975 : 275).

L'hypothèse la plus directe suppose que les éléments lexicaux portugais relevés dans les créoles du Surinam et des Antilles étaient à l'origine des emprunts aux langues maternelles des esclaves ; c'est-à-dire qu'ils seraient entrés dans les créoles comme le reste du lexique transmis par les langues africaines (Panhuys 1914[7] : 159 ; Herskovits 1930[1]). En effet Herskovits cite des emprunts au lexique portugais dans des langues africaines parlées dans la région de provenance d'esclaves déportés en Amérique équatoriale.

Mais l'hypothèse la plus souvent admise est celle qui propose que les esclaves africains apprenaient le pidgin portugais africain avant d'arriver en Amérique. Ils devaient le rencontrer dans les ports d'Afrique, pendant l'attente du départ, et pendant la navigation, par les contacts avec les négriers et les marins européens (Panhuys 1914/7 : 159 ; Voorhoeve & Lichtveld 1975 : 276-277 ; Leclerc 2009 : § 6 [1]). Il est probable aussi qu'une partie des Africains connaissaient déjà le pidgin portugais avant l'esclavage (Voorhoeve & Lichtveld 1975 : 276-277 ; Holm 2004 : 77).

3.3 — À vrai dire, il y a des auteurs qui ne prennent pas en compte le pidgin portugais d'Afrique ou en minimisent le rôle en proposant un pidgin américain à base portugaise. En effet de nombreux Juifs lusophones attirés par la tolérance religieuse se sont installés dans les colonies des Provinces-Unies (ou Pays-Bas du

1. « L'origine portugaise du papiamento dans les anciennes colonies hollandaises s'explique par le fait que des centaines de milliers des Noirs attendaient parfois durant de longues semaines dans les ports africains détenus par les négriers portugais avant d'être envoyés dans les colonies du Nouveau Monde ; c'est ce qui expliquerait la création du créole à base de portugais. / Le papiamento présente de nombreuses similitudes avec le *krioulo*, le créole portugais que l'on parle toujours en Afrique occidentale [...] » (Leclerc 2009 : § 6).

Nord). L'activité économique principale de ces immigrés étant l'exploitation d'esclaves, il leur fallait un pidgin pour communiquer avec eux (Schuchardt 1914 : XV, XXXI ; Panhuys 1914[7] : 159 ; Holm 2004 : 77)

La plupart de ces Juifs venant du Brésil, nous pouvons exclure qu'ils maîtrisaient le néerlandais. En plus, dans les colonies, les Hollandais eux-mêmes employaient peu leur langue pour communiquer avec les autres nationalités ; en revanche, leur pays venait de se détacher de l'empire espagnol et nombre d'entre eux comprenaient l'ibéro-roman. Nous savons que dans les colonies d'Asie les Hollandais employaient des créoles à base portugaise (Holm 2004 : 80-81).

Nous n'avons pas de documents du pidgin américain à base portugaise pour les colonies des Provinces-Unies. De toute façon il faut postuler que les Juifs lusophones américains étaient aussi en contact avec le pidgin portugais d'Afrique. En effet leurs flux migratoires et leurs routes commerciales constituaient un triangle entre Europe, Amérique et Afrique, sans compter la fréquence des envois d'esclaves de l'Afrique vers l'Amérique équatoriale, réalisés par des négriers et des marins qui parlaient le pidgin portugais d'Afrique.

Philippe Maurer a élaboré une hypothèse, reprise par John Holm, selon laquelle les Juifs lusophones utilisaient le pidgin américain pour communiquer avec les Africains qui venaient d'arriver, considérant qu'au moins une partie d'entre eux avait appris le pidgin portugais en Afrique (Maurer 1998, cité par Holm 2004 : 77).

On constate donc aussi chez les lusophones d'Amérique équatoriale le contact, au moins indirect, avec le pidgin portugais d'Afrique.

3.4 — En réalité, la diffusion des éléments lexicaux portugais est très large dans les créoles : on en trouve dans beaucoup de créoles parlés en Amérique, même si ceux-ci ont une autre langue de base. Ce fait fut déjà observé par Schuchardt. Par exemple, il propose un étymon portugais commun pour un morphème verbal que les créoles français de Trinidad, Martinique et Cayenne et le créole néerlandais des Antilles Danoises ont emprunté au créole portugais ; le morphème est relevé aussi en Afrique dans le créole portugais de Sao Tomé (Schuchardt 1882 : 25).

Dans les lignes suivantes, Schuchardt établit un étymon portugais commun pour un autre morphème verbal, cette fois dans le créole néerlandais des Antilles Danoises et les créoles portugais de Macao, d'Inde et des Antilles Hollandaises. En Afrique, Schuchardt trouve une correspondance dans le pidgin portugais du Luanda (Schuchardt 1882 : 25-26).

Holm offre une exposition générale de l'influence des pidgins et des créoles portugais sur les créoles et les pidgins d'autre base européenne pour l'Amérique et l'Asie. Pour lui, cette présence diffuse dérive du rôle joué par le pidgin portugais d'Afrique dans le système esclavagiste (Holm 2004 : 123-124).

Holm propose aussi un étymon portugais pour le nom de l'éponyme des pidgins, le pidgin English. Encore que ce pidgin soit à base anglaise, le nom *pidgin* lui-même dériverait du portugais *baixo* contenu dans la locution *baixo português*, employée pour désigner la langue de commerce entre les Européens et les Chinois qui précéda le pidgin English (Holm 2004 : 9). En tout cas il y a des éléments lexicaux portugais communs dans les créoles anglais de l'Atlantique et dans ceux du Pacifique (Holm 2004 : 96).

3.5 — Comme on l'a vu dans les paragraphes précédents, le lexique portugais a influencé une grande partie des pidgins et des créoles parlés sur les côtes de toutes les mers extra-européennes. Ce fait a conduit à la formulation de l'hypothèse de la monogénèse des créoles européens de l'époque coloniale (Holm 2004 : 45-49).

Selon cette hypothèse, tous ces créoles descendent du pidgin portugais qui s'est formé à partir du XVe siècle pour les besoins de la communication née du commerce entre Europe et l'Afrique atlantique.

En effet, il faut prendre en considération que, dans le système esclavagiste, la difficulté et la nécessité de communiquer ne concernent pas tant les contacts entre Européens et Africains que la communication entre esclaves. Les Africains ne pouvaient pas communiquer dans leurs langues maternelles pour deux raisons : en premier lieu les négriers les ramassaient sans tenir compte des aspects linguistiques, de sorte que dans un même groupe il y avait déjà des locuteurs de langues africaines différentes avant la traversée ; en second lieu, les planteurs des colonies étaient conscients que la réduction de la communication entre esclaves limitait les possibilités de révolte ou de fuite collective (Leclerc 2009 : § 2.2 [2]).

Le pidgin portugais, répandu sur toute la côte africaine atlantique et utilisé par les négriers, devenait naturellement aussi un outil très précieux pour la communication entre esclaves, avant et pendant la traversée, mais plus sûrement encore après l'arrivée dans les colonies. Il ne faut pas présupposer que tous les esclaves apprenaient le pidgin, mais nous pouvons également considérer comme un fait naturel qu'une grande partie d'entre eux reconnaissaient au moins un nombre réduit de mots. Que l'on adhère ou non à la théorie de la monogénèse, il faut admettre que le pidgin portugais d'Afrique constitua dans une certaine mesure le premier noyau de la communication linguistique dans le système esclavagiste.

Dans ce système, le moindre élément lexical partagé acquérait une efficacité extraordinaire et il devenait très vite une partie du patrimoine linguistique collectif. Je crois que pour un esclave, la compréhension d'un minimum de communication linguistique pouvait signifier la survie. Pour une situation comparable dans une autre expérience d'esclavage raciste je recommande la lecture des pages du chapitre dans lequel Primo Levi développe le thème de la communication dans le recueil d'essais sur les camps de concentrations nazis *Les Naufragés et les Rescapés* (Levi 1986 : 70-79) [3].

2. « Les propriétaires des plantations s'organisaient bel et bien pour recevoir des Noirs provenant de régions différentes, afin qu'ils ne soient pas tentés de se regrouper par ethnie. D'ailleurs, les historiens de l'esclavage sont unanimes à ce sujet. Par exemple, dans *Le Mémorial martiniquais* (1980), Jacques Petitjean-Roget rapporte ainsi le témoignage de Richard Ligon (1684) : "On s'efforce de mélanger le plus possible ceux [les esclaves] qu'on amène de divers lieux d'Afrique où l'on parle divers langages et, par ce, ils ne s'entendent pas les uns les autres." [...] Répétons-le, l'usage des langues africaines était rigoureusement interdit par tous les planteurs. Par ailleurs, plus de 60 % des esclaves avaient moins de 20 ans, ce qui a certainement contribué à l'absence de transmission des patrimoines africains, à la déculturation des Noirs et à leur acculturation linguistique. »

3. « La maggior parte dei prigionieri che non conoscevano il tedesco, quindi quasi tutti gli italiani, sono morti nei primi dieci-quindici giorni dal loro arrivo: a prima vista, per fame, freddo, fatica, malattia; ad un esame più attento, per insufficienza d'informazione. Se avessero potuto comunicare con i compagni più anziani, avrebbero potuto orientarsi meglio: imparare prima a procurarsi abiti, scarpe, cibo illegale; a scansare il lavoro più duro, e gli incontri spesso mortali con le S.S.; a gestire senza errori fatali le inevitabili malattie. » « Sapere il tedesco era la vita: bastava che mi guardassi intorno. I compagni italiani che non lo capivano, cioè quasi tutti salvo qualche triestino, stavano annegando ad uno ad uno nel mare tempestoso del non-capire: non intendevano gli ordini, ricevevano schiaffi e calci senza comprenderne il perché. Nell'etica rudimentale del campo, era previsto che un colpo venisse in qualche modo giustificato, per facilitare lo stabilirsi dell'arco trasgressione-punizione-ravvedimento; quindi, spesso il Kapo o i suoi vice accompagnavano il pugno con un grugnito: *Sai perché?*, a cui seguiva una sommaria *comunicazione di reato*. Ma per i nuovi sordomuti questo cerimoniale era inutile. » « Noi abbiamo vissuto l'incomunicabilità in modo più radicale. Mi riferisco in specie ai deportati italiani, jugoslavi e greci; in misura minore ai francesi, fra cui molti erano d'origine polacca o tedesca, ed alcuni, essendo alsaziani, capivano bene il tedesco; ed a molti ungheresi che venivano dalla campagna. Per noi italiani, l'urto contro la barriera linguistica è avvenuto drammaticamente già prima della deportazione, ancora in Italia, al

3.6 — Jusqu'ici nous nous sommes concentré sur la diffusion du portugais dans les créoles. Il est correct d'ajouter que les créoles sont en général très réceptifs aux emprunts et qu'on relève beaucoup d'échanges de matériel linguistique entre les créoles eux-mêmes. Les éléments communs (pas seulement lexicaux, le trait vaut pour tous les domaines du langage) sont particulièrement fréquents entre créoles de même langue base.

Ce phenomène s'explique aisément si nous prenons en compte que les contacts entre les diverses colonies du même empire colonial étaient fréquents. Comme les créoles à base portugaise, les créoles à base anglaise partagent ces éléments et ce fait concerne les langues des colonies de l'Atlantique comme celles du Pacifique (Holm 2004 : 96).

Les créoles français ont également un haut niveau d'intercompréhension, par exemple dans les Antilles. À propos des éléments partagés entre créoles français de l'Atlantique et de l'océan Indien, voici ce qu'écrit Jacques Leclerc :

> Néanmoins, même si l'intercompréhension entre les créoles des Antilles et les créoles de l'océan Indien est très limitée, ces langues présentent des traits communs si originaux et si spécifiques qu'on ne peut douter d'une origine commune : la langue coloniale des XVIIe et XVIIIe siècles. (Leclerc 2009 : § 4)

Dans les régions de diffusion des pidgins portugais, ceux-ci ont aussi été des langues d'emprunts pour les langues autochtones hors des colonies portugaises. En Afrique, par exemple, on peut citer les emprunts par la langue ewe, parlée au Ghana et au Togo (Herskovits 1930[1] : 555-556). Aux emprunts de l'ewe qui viennent du portugais, Maurice Delafosse (1896 : 134-137). consacra un court chapitre. À ce propos il indique comme centre principal de diffusion la ville d'Ouidah, au Bénin, où les esclaves rentrés du Brésil jouent un rôle intéressant :

> Les Portugais en effet n'ont pas seulement abordé au Dahomé, ils y ont fondé une ville, Ajuda, et y ont fait souche. De plus, beaucoup de Dahoméens, amenés comme esclaves au Brésil, sont revenus, une fois affranchis, se mêler dans leur pays d'origine avec ses métis portugais qu'ils appelaient orgueilleusement leurs compatriotes : ils devinrent bientôt riches et influents, et propagèrent le portugais, la langue des blancs [...]. Actuellement encore, les Dahoméens appellent la langue portugaise *ajudagbe*, la langue de Ouida. (Delafosse 1894 : 135-136)

3.7 — En conclusion de ce chapitre, voici une liste qui synthétise les points exposés :

(a) Le pidgin portugais a surtout été utilisé en dehors des domaines portugais.

(b) Le pidgin portugais a servi en premier lieu pour le commerce et les activités économiques fondées sur l'esclavage.

(c) Le pidgin portugais a aussi été utilisé pour la communication entre des locuteurs qui avaient tous pour langue maternelle une autre langue que le portugais.

(d) Le pidgin portugais d'Afrique occidentale fut employé dans une certaine mesure jusqu'en Amérique et en Asie, surtout à l'époque des premiers contacts des Européens avec de nouveaux ports ; toutefois les rapports avec l'Afrique occidentale se sont poursuivis.

momento in cui i funzionari della Pubblica Sicurezza italiana ci hanno ceduti con visibile riluttanza alle S.S., che nel febbraio 1944 si erano arrogata la gestione del campo di smistamento di Fòssoli presso Modena. Ci siamo accorti subito, fin dai primi contatti con gli uomini sprezzanti dalle mostrine nere, che il sapere o no il tedesco era uno spartiacque. [...] Con chi non li capiva, i neri reagivano in un modo che ci stupì e spaventò [...]. Se qualcuno esitava (esitavano tutti, perché non capivano ed erano terrorizzati) arrivavano i colpi [...]. » « [Nel Lager di Mauthausen], ancora più mistilingue di Auschwitz, il nerbo di gomma si chiamava *der Dolmetscher*, l'interprete: quello che si faceva capire da tutti. »

(e) Le pidgin portugais était aussi parlé par les esclaves et les créoles de leurs descendants en sont une dérivation.

(f) Le pidgin ou le créole était la seule possibilité de communication orale pour les esclaves, parce qu'ils ne vivaient pas dans des communautés à origine linguistique homogène.

(g) Des éléments provenant du pidgin portugais se trouvent dans plusieurs créoles.

(h) Des éléments provenant du pidgin portugais se trouvent dans des langues autochtones hors des colonies portugaises.

À propos du point (a), il faut considérer que la langue portugaise s'est installée dans les terres administrées par le Portugal où l'utilité du pidgin pouvait par conséquent être minimale. À propos du point (g), je rappelle que les créoles du même empire colonial présentent un certain degré d'homogénéité, mais que le pidgin portugais a eu pour caractéristique d'influencer les créoles de tous les empires européens.

4. Exemple II : le latin

4.1 — Dans le tableau 1, on trouve un recueil d'emprunts au latin qui eurent lieu dans l'Antiquité. L'entrée de chaque groupe de mots est constituée par l'étymon protoroman : en effet les mots ne représentent pas des cultismes et il faut supposer que l'emprunt s'est produit à travers la communication orale. Les formes protoromanes sont écrites selon les conventions du DÉRom [4].

Les étymologies rapportées ne donnent pas la liste exhaustive de tous les descendants reconstituables pour les étymons protoromans énumérés dans le tableau : l'attention est centrée sur l'Europe continentale et atlantique, encore que je n'attende pas des résultats différents de recherches semblables conduites pour le Levant et l'Afrique du Nord.

Cette liste partielle montre que les mêmes éléments lexicaux latins ont diffusé dans une zone très étendue – de l'Atlantique jusqu'à l'Europe septentrionale et orientale. La comparaison entre les descendants rapprochables du même mot latin nous amène parfois à reconstituer une forme du mot latin modifiée, mais modifiée de la même façon dans des langues diverses. Pourtant il nous faut proposer un étymon commun différent – au point de vue phonologique comme au point de vue sémantique – du lexème attesté par la tradition écrite savante.

4.2 — Le tableau sépare nettement la *Romania exterior* et le territoire de l'Empire. En réalité la situation est plus complexe en raison de la mobilité des peuples et des mots.

Pour ce qui concerne la *mobilité des peuples,* après l'effondrement de l'Empire, beaucoup de populations qui habitaient près des frontières s'installèrent dans le territoire autrefois administré par les Romains. Une bonne illustration des difficultés méthodologiques qui en dérivent est constituée par les emprunts au latin que nous constatons dans le vieux-anglais, c'est-à-dire la langue littéraire fondée sur les parlers des Germains qui passèrent de la côte continentale de la Mer du Nord aux îles britanniques.

4. Voir ici même les articles de M. Benarroch, J. Alletsgruber et M. Andronache.

ÉTYMON PROTOROMAN	*ROMANIA EXTERIOR*	LANGUES DU TERRITOIRE DE L'EMPIRE	LATIN ÉCRIT	BIBLIOGRAPHIE
*/'βin-u/ « vin »	got. *wein*, vnord. *vīn*, slc. **vino* (vsl. *vino*, tch. *víno*), vir. *fín*, écos. *fìon*	gall., corn., bret. *gwin*, aha., vangl. *wīn*	lat. *uīnum*	Delorme 2011 ; Pfeifer 1993 s.v. Wein ; Lehr-Spławiński, 1929 ; eDIL s.v. 1 fín ; Ernout & Meillet 1959 s.v. uīnum
*/a's-ɛll-u/ « âne »	got. *asilus*, slc. **osьlъ* (vsl. *osьlъ*, tch. *osel*), vir., écos. *asal*	aha. *esil*, vangl. *esol, eosol*	lat. *asellus*	Ernout & Meillet 1959 s.v. asinus ; Pfeifer 1993 s.v. Esel ; Lehr-Spławiński, 1929 ; eDIL s.v. asal, MacBain 1911 s.v. asal
*/'kaup-/ « échanger des marchandises d'importation »	got. *kaupōn* « commercer », vnord. *kaupa* « vendre », slc. **kupiti* « acheter » (vsl. *kupiti*, tch. *koupit*)	aha. *koufo* « marchand », vangl. *cīepa* « marchand » ; aha. koufen « échanger, commercer », vangl. cēapian « vendre »	lat. *caupō* « cabaretier, aubergiste ; boutiquier, marchand »	Ernout & Meillet 1959 s.v. caupō ; Pfeifer 1993 s.v. kaufen
*/lak't-uk-a/ « laitue »	vir. *lachtoc*, (écos. *leatas* ?), slc. **loktika* (vsl. *loštika*, tch. *locika*)	vangl. *lactuc(e)*, *leahtric*, aha. *lat(t)uhha, lat(t)uh*, *lactoch*	lat. *lactūca* « laitue »	Ernout & Meillet 1959 s.v. lac ; eDIL s.v. lachtoc ; Meillet 1902 ; Rocchi 1990 : 208-209 ; Boček 2010 :119-123 ; Pfeifer 1993 s.v. Lattich
*/'teg-ul-a/ « tuile ; brique »		bret. *teol* « tuile »; aha. *ziegal, ziegala* « brique »	lat. *tēgula* « tuile »	Ernout & Meillet 1959 s.v. tegō ; Pfeifer 1993 s.v. Ziegel ; Machek 1971 s.v. cihla ; Erat 2008 s.v. tjegull ; Rocchi 1990 : 338–339
*/'tɛg-ul-a/	vtch. *tehla* « brique »	vangl. *tigel(e)* (< */te'g-ɛll-a/ ?) « tuile ; brique », aha. *zigel* « brique », alb. *tjegull* « tuile », hong. *tégla* « brique », vslq. *tehla* « brique »		

Tableau 1. Étymons protoromans. Dans les étymologies proposées je me suis parfois éloigné des interprétations des auteurs cités dans la bibliographie ; une grande partie du matériel a été rassemblé par les auteurs cités.

Ces peuples avaient vécu pendant des siècles dans la région qui va de la péninsule du Jutland jusqu'au Rhin inférieur. Donc ceux qui occupaient la partie la plus occidentale du territoire étaient en contact direct avec les Romains de l'Empire et les autres ne vivaient pas très loin d'eux. Après leur migration vers l'ex-Britannia, ils cohabitèrent avec leurs prédécesseurs celtiques, qui avaient été romanisés et latinisés dans des proportions variables selon les groupes. De surcroît, il faut considérer que les côtes septentrionale et méridionale de la Manche constituent depuis la préhistoire une région de contact linguistique et de migration réciproque.

Ces faits laissent penser que, dans tous les endroits où ils résidèrent, les locuteurs du vieux-anglais et leurs ancêtres furent en contact direct avec le latin et ses descendants ou dans leurs alentours. Il s'ensuit la quasi-impossibilité de déterminer à quelles variétés du latin et des anciennes langues romanes attribuer l'origine des emprunts entrés dans le vieux-anglais.

Malgré la difficulté méthodologique que les migrations constituent pour la recherche étymologique, il faut admettre qu'une analyse aréale de la diffusion de chaque élément lexical latin ou roman ancien observé est justement un outil qui se peut révéler important pour clarifier le déroulement historique de l'emprunt.

4.3 — Par *mobilité des mots* j'entends ici surtout le fait que les lexèmes empruntés peuvent passer ultérieurement de la langue du premier emprunt à d'autres langues en contact avec elle. Ce fait est la cause de nombreuses discussions sur les emprunts du slave commun au latin : des auteurs ont de bons arguments linguistiques pour présupposer le passage par le gothique. Toutefois il y a des étymologies pour lesquelles l'argument décisif de l'auteur est extra-linguistique.

Ces étymologistes, en effet, considèrent comme évident que les Slaves n'auraient pas pu emprunter des mots au latin parce qu'ils n'étaient pas en contact direct avec les Romains. Dans certains cas l'acceptation ou le rejet de ce préjugé décide de l'interprétation étymologique à laquelle le linguiste adhère.

Par exemple, Vît Boček observe que les auteurs pour lesquels le latin *acētum* « vinaigre » est passé au slave commun par l'intermédiaire d'une langue germanique sont aussi ceux pour qui l'emprunt au latin *uīnum* est passé par une étape germanique (Boček 2010 : 36). Or, si pour *acētum* il y a des doutes d'ordre linguistique sur l'emprunt direct à cause de l'évolution des voyelles (mais les langues germaniques n'attestent pas les formes telles qu'elles résolvent l'impasse), pour *uīnum* il n'y a pas de difficultés.

Le préjugé de l'impossibilité du contact direct entre slave commun et latin est si fort qu'il y a aussi des cas où nous trouvons une étymologie qui force les données linguistiques : dans le cas du mot *aciārium* « acier », les intermédiaires germaniques proposés ne peuvent pas avoir évolué régulièrement jusqu'au slave commun **ocělь* (Boček 2010 : 40).

Le but de cette contribution n'est pas de résoudre la question du rôle du gotique et des autres langues germaniques dans les emprunts slaves communs au latin, mais on voit dans cet exemple la difficulté de reconstituer exactement le parcours de chaque mot dans le cas où les langues source et cible ne sont pas en contact territorial direct.

4.4 — Pour le cas du latin et du slave commun, Antoine Meillet a établi dans un essai célèbre (1902) un ensemble d'emprunts pour lesquels il exclut la médiation des langues germaniques. En même temps, il admet que ces emprunts ne présentent pas une évolution phonétique tout à fait régulière. Après avoir observé dans l'ensemble identifié la présence d'un sous-ensemble sémantiquement relié à la vie religieuse

chrétienne, il proposa que les acteurs primaires du contact avec le latin étaient les missionnaires de l'Église occidentale :

> [...] ce clergé connaissait le latin, mais il était surtout germain ; aussi le latin qu'il a transmis n'est-il pas toujours le roman parlé, mais une langue apprise [...]. Le latin qu'ont reçu les Slaves est un *latin de maîtres d'école allemands.* (Meillet 1902 : 186-187)

L'hypothèse de Meillet est contredite par les données de l'histoire : les conversions officielles des peuples slaves commencèrent au IXe siècle pour se terminer à la fin du XIVe siècle, les conversions officielles des Germains de la vallée du Rhin au Ve siècle. Si nous pouvons admettre que la terminologie sacrée entra tard sous forme de cultismes, toutefois il y a des mots qui ne dépendent pas de l'usage religieux et qui sont entrés avant : en effet, leurs descendants se sont répandus dans toutes les langues slaves et attestent des états phonologiques anciens.

L'hypothèse de Meillet est alors même contredite par les données linguistiques. Il y a encore des mots sacrés qui montrent un emprunt à l'époque romane, parmi lesquels ceux du slave commun **križь* « croix », qui montre la sonorisation et la palatalisation du *k* intervocalique latin (Boček 2010 : 82-90). A contrario, il y a des mots quotidiens comme dans le slave commun **loktika* qui conservent intactes les consonnes latines.

4.5 — Si les acteurs du contact entre latin et slave commun ne pouvaient pas être des missionnaires occidentaux, je crois que l'explication la plus immédiate est le commerce. Il n'y a pas de raisons de douter que les marchands romains ne se rendirent pas fort loin du territoire de l'Empire. Il ne faut pas oublier que dans les fouilles archéologiques d'Europe centrale renvoyant à la période comprise entre le Ier siècle av. J.-C. et le IVe siècle ap. J.-C., la présence de produits romains ou de leurs imitations est tellement forte que les archéologues parlent d'*époque romaine*, alors que seule une surface de l'Europe centrale très limitée était comprise dans l'Empire.

L'hypothèse de la transmission des mots latins à travers les rapports de commerce a déjà été formulée par Jan Czekanowski (1927 : 205 et suiv., cité par Lehr-Spławiński 1929 : 705). Un autre argument en sa faveur est fourni par le fait que nous pouvons identifier dans l'ensemble des emprunts un sous-ensemble sémantique relié au commerce. À propos des mots du tableau 1, nous constatons que c'était le **kaupone* qui apportait le **βinu* dans des régions dépourvues de réseau routier où l'**asɛllu* était un moyen de transport sans équivalent.

La même hypothèse a aussi été formulée pour une autre région de la *Romania exterior*, l'Irlande. Philip Freeman se prononce pour le rôle déterminant du commerce dans la transmission des emprunts par l'irlandais. Il observe aussi que le latin à l'époque des provinces romaines des Gaules et de la Bretagne était la principale langue de commerce de la région et que même les Celtes de langue différente communiquaient entre eux en latin (Freeman 2001 : 14-15).

Jusqu'ici nous avons parlé de marchands qui hors du territoire de l'Empire communiquaient en latin, mais en même temps nous avons dit que les emprunts latins représentent des formes différentes de celles que nous connaissons à travers les écrivains classiques. En effet les éléments sociolinguistiques suggèrent que le commerce sur longue distance de l'époque, comme cela s'est produit et se passe ailleurs dans des situations semblables, se faisait par l'intermédiaire d'un pidgin, un pidgin à base latine. L'hypothèse d'un pidgin à base latine relié au commerce est considérée comme probable par Holm, qui cite une proposition de Ian Hancock, mais qui avertit aussi qu'il n'en a pas de preuves (Holm 2004 :14-15, citant Hancock

1977). Il est normal que des personnes qui ne parlent pas une même langue se servent d'un pidgin pour communiquer entre elles. L'utilisation d'un pidgin latin pour le commerce entre Celtes de langue différente, comme le propose Freeman, n'a pas de contre-indications. Si le pidgin employé en Europe centrale pour le commerce était aussi utilisé pour la communication entre Slaves et Germains, ces marchands peuvent être ces locuteurs à accent germanique que cherchait Meillet, en lieu et place des missionnaires occidentaux dont il parlait.

4.6 — Tacite nous a laissé un intéressant témoignage datant de l'an 18 ap. J.-C. sur la présence de marchands romains établis en Europe centrale et sur l'amplitude géographique des relations entre les peuples de la région :

> Il y avait parmi les Gothons un jeune homme d'une haute naissance, nommé Catualda […]. Il entre en force chez les Marcomens ; et, soutenu des principaux de la nation, qu'il avait corrompus, il s'empare de la résidence royale et du château qui la défendait. Il y trouva du butin depuis longtemps amassé par les Suèves, ainsi que des vivandiers et des marchands de nos provinces, que la liberté du commerce, puis l'amour du gain, enfin l'oubli de la patrie, avaient arrachés à leurs foyers et fixés dans ces terres ennemies. [5] (Tacite, *Annales*, 2, 62, traduction Burnouf 1859)

Je dois la connaissance de cet extrait de Tacite à Stanislav Doležal (Doležal 2008 : 51), qui dans sa monographie donne une description très riche des us et coutumes des Goths vivant au contact des Romains. Doležal nous donne aussi une très intéressante information sur les marchandises que les Romains importaient :

> Donc pendant les périodes où la communauté gothique n'était ni en guerre ni liée par un traité avec l'Empire, le commerce était source exclusive de richesse, raison pour laquelle les chefs des Goths avaient un grand intérêt à maintenir des contacts commerciaux avec l'Empire. Toutefois les marchands romains de leur côté avaient un grand intérêt aux contacts avec les habitants des terres d'au-delà du Danube (et probablement de la Mer Noire aussi), en particulier deux qui pratiquaient le commerce des denrées de luxe et des esclaves. [6] (Doležal 2008 : 101)

En effet il ne faut pas oublier, quand nous analysons des phénomènes sociaux de l'Antiquité, que les esclaves constituaient une part importante de la population. Sur ce point il n'est pas étonnant que Freeman aussi cite un épisode d'esclavage : au commencement du Ve siècle, selon le témoignage de l'un d'entre eux, saint Patrick, les Irlandais capturèrent des milliers de jeunes Bretons au moins partiellement romanisés (Patricius, *Confessio*, I ; Freeman 2001 : 15). Une autre source citée par Doležal (2008 : 105) confirme que les Goths étaient chez les Romains associés à l'idée d'esclavage et nous informe que les marchands spécialisés dans ce commerce étaient des Galates. Nous sommes en l'an 362, à la cour de l'empereur Julien :

> [...] ses favoris lui conseillerent d'attaquer les Goths qui étoient des voisins toujours fourbes et perfides ; mais il répondit [...] qu'il les abandonnoit aux marchands Galates, qui en font leur trafic en les vendant partout et sans distinction de rang et de

5. « erat inter Gotones nobilis iuuenis nomine Catualda [...]. is ualida manu finis Marcomanorum ingreditur corruptisque primoribus ad societatem inrumpit regiam castellumque iuxta situm. ueteres illic Sueborum praedae et nostris e prouinciis lixae ac negotiatores reperti quos ius commercii, dein cupido augendi pecuniam, postremo obliuio patriae suis quemque ab sedibus hostilem in agrum transtulerat. » (Tacite, *Annales*, 2, 62, éd. Doudinot de La Boissière, 1932).

6. « Obchod byl tedy v obdobích, kdy gótské společenství ani nevedlo válku, ani nebylo vázáno smlouvou s impériem, jediným zdrojem bohatství, a gótští vůdci měli proto velký zájem na udržení obchodního spojení s impériem. Ale velký zájem na kontaktech s obyvateli zadunajských (a pravděpodobně i černomořských) oblastí měli též římští obchodníci, zvláště ti, kteří obchodovali s luxusním zbožím a otroky » (Doležal 2008 : 101).

qualité. [7] (Ammien Marcellin, *Histoire*, 22, 7, 8, trad. Moulines 1778 : 150-151)

Doležal nous dit encore que si les Romains trouvaient dans les peuples d'Europe centrale une source d'esclaves, l'inverse était vrai aussi. Les Goths capturèrent beaucoup d'habitants des provinces romaines pour les amener dans leur royaume (Doležal 2008 : 256). Ces esclaves jouèrent un rôle très important dans la christianisation des Goths ; une telle influence culturelle demande un haut niveau de communication et pose automatiquement la question du contact linguistique.

À propos des Romains capturés pour l'esclavage, il faut encore rappeler qu'une partie d'entre eux n'étaient pas destinés au marché gothique, mais que les Goths les utilisaient pour commercer avec des peuples plus éloignés qu'eux des frontières de l'Empire (Doležal 2008 : 256).

Conclusion

Dans ces deux exemples de *Romania exterior*, de nombreuses analogies nous frappent. Pour ceux qui considèrent avec intérêt l'hypothèse que les langues romanes dérivent toutes du protoroman, il faut que la ressemblance rappelle la théorie de la formation d'un semi-créole qui a été plusieurs fois avancée et amendée par Robert de Dardel (e.g. Dardel & Wüest 1993 ; Dardel 1994 ; Dardel 1999 ; Dardel 2005) et qui, selon moi, correspond à la description de la formation des semi-créoles donnée par Holm (Holm 2004 : 10) [8].

Si nous présupposons que la première phase du protoroman – le *protoroman A* de Dardel, sa *structure minimale* – fut un pidgin, le pidgin latin de la Méditerranée occidentale, en partant de la récapitulation faite à la fin de la section sur le portugais, nous obtenons le schéma comparatif ci-dessous. Pour comprendre la comparaison, il est nécessaire de savoir que selon Dardel le protoroman A s'est formé dès l'expansion romaine en Méditerranée occidentale ; ce qui peut expliquer pourquoi l'ibéro-roman, le sarde et les italiens méridionaux n'ont pas de traces de la flexion casuelle nominale latine.

	PORTUGAIS	LATIN
(a)	Le pidgin portugais était utilisé surtout en dehors des domaines portugais.	Le pidgin *latin* était utilisé surtout en dehors des domaines *romains*.
(b)	Le pidgin portugais servait en premier lieu pour le commerce et les activités économiques fondées sur l'esclavage.	Le pidgin *latin* servait en premier lieu pour le commerce et les activités économiques fondées sur l'esclavage.

7. « [...] suadentibus proximis, ut adgrederetur propinquos Gothos saepe fallaces et perfidos, hostes quaerere se meliores aiebat: illis enim sufficere mercatores Galatas, per quos ubique sine condicionis discrimine uenundantur » (Ammianus Marcellinus, 22, 7, 8, éd. Rolfe 1935-1940).

8. "The processes that produce a semi-creole include *dialect levelling* (see *koineization* below) preserving features that may be archaic or regional in the standard language; *language drift*, following internal tendencies within the source language, such as phonotactic, morphological or syntactic simplification; *imperfect language shift* by the entire population, perpetuating features from ancestral languages or *interlanguages* (see below) in the speech of monolingual descendants; and *borrowing* featuresfrom fully pidginized or creolized varieties of the target language spoken bynewcomers, or found locally but confined to areas where sociolinguistic conditions were favourable to full restructuring; and in some cases *secondary levelling*, corresponding to the *decreolization* which full creoles can undergo.These processes result in a new variety with a substantial amount of thesource language's structure intact, including the inflections not found inbasilectal creoles, but also with a significant number of the structural features of a creole, such as those inherited from its substrate or the interlanguages that led to its preceding pidgin" (Holm 2004 : 10).

(c)	Le pidgin portugais était aussi utilisé pour la communication entre des locuteurs qui avaient tous pour langue maternelle une langue autre que le portugais.	Le pidgin *latin* était utilisé aussi pour la communication entre des locuteurs qui avaient tous pour langue maternelle une langue autre que le *latin*.
(d)	Le pidgin portugais de l'Afrique occidentale a été employé dans une certaine mesure jusqu'en Amérique et en Asie, surtout à l'époque des premiers contacts des Européens avec des nouveaux ports ; toutefois les rapports avec l'Afrique occidentale se sont poursuivis.	Le pidgin *latin* de *l'Ibérie* fut employé dans une certaine mesure jusqu'en *Gaule*, surtout à l'époque des premiers contacts avec les *Romains* ; toutefois les rapports avec *l'Ibérie* se sont poursuivis.
(e)	Le pidgin portugais était parlé par les esclaves et les créoles de leurs descendants en sont une dérivation.	Le pidgin *latin* était parlé par les esclaves et les semi-créoles de leurs descendants en sont une dérivation.
(f)	Le pidgin ou le créole était la seule possibilité de communication orale pour les esclaves, parce qu'ils ne vivaient pas dans des communautés à origine linguistique homogène.	Le pidgin ou le semi-créole étaient la seule possibilité de communication orale pour les esclaves *qui avaient été déportés dans les villes loin de leur terre d'origine*, parce qu'ils ne vivaient pas dans des communautés à origine linguistique homogène.
(g)	Des éléments provenant du pidgin portugais se trouvent dans plusieurs créoles.	Des éléments provenant du pidgin *latin* se trouvent dans plusieurs *langues romanes*.
(h)	Des éléments provenant du pidgin portugais se trouvent dans des langues autochtones hors des colonies portugaises.	Des éléments provenant du pidgin *latin* se trouvent dans des langues autochtones hors des *provinces romaines*.

J'espère d'avoir persuadé les lecteurs qu'il a du sens à étudier les contacts linguistiques du monde roman et du monde romain avec les peuples qui n'en firent pas partie comme un domaine de recherche présentant des points en commun. La comparaison sur des régions géographiques si vastes tirera profit des méthodologies de la linguistique comparative et aréale, comme les critères établis par l'équipe du DÉRom et la technique dialectométrique élaborée par Hans Goebl et l'école de Salzbourg.

Abréviations

ahall.	ancien haut-allemand	hong.	hongrois
alb.	albanais	lat.	latin
bret.	breton	slc.	slave commun
corn.	cornique	vangl.	vieil-anglais
DÉRom	Buchi & Schweickardt 2008	vir.	vieil-irlandais
écos.	gaélique écossais	vnord.	vieux-nordique
eDIL	Toner 2007	vsl.	vieux-slave
gall.	gallois	vslq.	vieux-slovaque
got.	gothique	vtch.	vieux-tchèque

Références

BOČEK Vít, 2010, *Studie k nejstarším romanismům ve slovanských jazycích*, Praha, Lidové noviny.

BURNOUF Jean-Louis, 1859, *Œuvres complètes de Tacite traduites en français avec une introduction et des notes par J.-L. Burnouf*, Paris, Hachette (disponible en ligne).

BUCHI Éva et SCHWEICKARD Wolfgang (dir.), 2008-…, Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom), Nancy, Atilf (disponible en ligne).

CADORINI Giorgio, 1996, «Některé otázky romanistiky, na jejichž řešení se mohou účinně podílet slavisté», dans M. Nábělková (éd.), *Varia V : Materiály z V. kolokvia mladých jazykovedcov (Modra-Piesok 29. 11.-1. 12. 1995)*, Bratislava, Slovenská jazykovedná spoločnosť pri SAV, p. 41-46 (disponible en ligne).

CADORINI Giorgio, 2009, «La Romània esterna», dans K. Chovancová, K. Klimová et E. Reichwalderová (éds), *Studia Romanistica Beliana : Zborník príspevkov z medzinárodnej vedeckej konferencie „Románske štúdie: súčasný stav a perspektívy“ 26. - 27. marca 2009 v Banskej Bystrici*, Banská Bystrica, Fakulta humanitných vied Univerzity Mateja Bela, p. 51-58 (disponible en ligne).

CZEKANOWSKI Jan, 1927, *Wstęp do historji Słowian : Perspektywy antropologiczne, etnograficzne, prwehistoryczne i językoznawcze*, Lwów, Jakubowski.

DE DARDEL Robert, 1994, « La syntaxe nominale en protoroman ancien et ses implications sociolinguistiques », *Revue de linguistique romane*, LVIII, n° 229-230, p. 5-37.

DE DARDEL Robert, 1999, « L'origine du génitif-datif », *Vox Romanica*, 58, p. 26-56 (disponible en ligne).

DE DARDEL Robert, 2005, « La réduction grammaticale à l'origine du protoroman», *Zeitschrift für romanische Philologie*, 121/1, p. 107-128 (disponible en ligne).

DE DARDEL Robert et WÜEST Jakob, 1993, « Les systèmes casuels du protoroman : Les deux cycles de simplification », *Vox Romanica*, 52, p. 25-65.

DELAFOSSE Maurice, 1894, Manuel dahoméen : Grammaire, chrestomathie, dictionnaire français-dahoméen et dahoméen-français, Paris, Leroux (disponible en ligne).

DELORME Jérémie, 2011, « */'βin-u/ », dans É. Buchi et W. Schweickard (dir.), 2008-…, *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*, Nancy, Atilf (disponible en ligne).

DOLEŽAL Stanislav, 2008, *Interakce Gótů a římského impéria ve 3.–5. století n. l.*, Praha, Karolinum.

DOUDINOT DE LA BOISSIÈRE F. (éd.), [1923[1]] 1932[2], *Tacite : Œuvres choisies avec bibliographie, études historiques et littéraires, notes, grammaire et illustrations complémentaires*, Paris, Hatier (disponible en ligne).

ERAT Janez, [2000[1]] 2008[2], *Etimološki slovar albanskega jezika / Albanian Etymological Dictionary* (disponible en ligne).

ERNOUT Alfred et MEILLET Antoine, [1932[1]] 1959[4], *Dictionnaire étymologique de la langue latine : Histoire des mots*, Paris, Klincksieck.

FREEMAN Philip, 2001, *Ireland and the Classical World*, Austin, University of Texas (disponible en ligne).

GOODMAN Morris F., 1987, "The Portuguese element in the American creoles", in Glenn G. Gilbert, *Pidgin and Creole Languages : Essays in Memory of John E. Reinecke*, Honolulu, University Press of Hawaii, p. 361-405.

HANCOCK Ian F., 1977, "Recovering pidgin genesis : Approaches and problems", in A. Valdman, *Pidgin and Creole Linguistics*, Bloomington, Indiana University, p. 277-294.

HERSKOVITS Melville J., 1930-1931, "On the provenience of the Portuguese in Saramacca Tongo", *De West-Indische Gids*, 12, p. 545-557 (disponible en ligne).

HOLM John, 1996, "Restructured languages in the Caribbean area", in S. A. Wurm, P. Mühlhäusler and D. T. Tryon (eds.), *Atlas of Languages of Intercultural Communication in the Pacific, Asia and the Americas*, II.2, Berlin and New York, Mouton de Gruyter, p. 1291-1306 (disponible en ligne).

HOLM John, [2000[1]] 2004, *An introduction to pidgins and creoles*, Cambridge, Cambridge University Press.

LECLERC Jacques, 2009, « Créole - kréol - kréyol - kreyòl : Creole - kriol - krio - krioulo - kiryol », dans J. Leclerc, *L'Aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval (disponible en ligne).

LEHR-SPŁAWIŃSKI Thadée, 1929, « Les emprunts latins en slave commun », *Eos*, 32, p. 705-710.

LENZ Rodolfo, 1928, *El papiamento: La lengua criolla de Curazao: La gramática más sencilla*, Santiago de Chile, Balcells y Cia.

LEVI Primo, 1986, *I sommersi e i salvati*, Torino, Einaudi (disponible en ligne).

MACBAIN Alexander, [1896[1]] 1911[2], An Etymological Dictionary of the Gaelic Language, An t-Eilean Sgitheanach, Sabhal Mór Ostaig (disponible en ligne).

MACHEK Václav, 1971, *Etymologický slovník jazyka českého,* Praha, Academie.

MAURER Philippe, 1998, « Papiamentu », en M. Perl y A. Schwegler (eds.), *América Negra: Panorámica actual de los estudios lingüísticos sobre variedades hispanas, portuguesas y criollas*, Frankfurt y Madrid, Vervuert y Iberoamericana, p. 140-217.

MEILLET Antoine, 1902, « Latin *lactūca* en slave », dans A. Meillet, *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave I,* Paris, Bouillon, p. 179-187 (disponible en ligne).

MIKLOSICH Franz, 1862-1865, *Lexicon Palaeoslovenico-Graeco-latinum : Emendatum auctum*, Vindobona, Braumueller (disponible en ligne).

DE MOULINES Guillaume, 1778*, Ammien Marcellin ou Les dix-huit livres de son histoire, qui nous sont restés, Nouvelle traduction, Tome II*, Lyon, Bruyset (disponible en ligne).

VAN PANHUYS Louis-Constant, 1914-1917, « Boschnegers », in H. D. Benjamins & J. F. Snelleman (eds.), *Encyclopaedie van Nederlandsch West-Indië*, Den Haag, Leiden, Martinus Nijhoff, E.J. Brill (disponible en ligne).

PATRICIUS EPISCOPUS, 2006, *Confessio*, Documenta Catholica Omnia (disponible en ligne).

PFEIFER Wolfgang, [1989[1]] 1993[2], *Etymologisches Wörterbuch des Deutschen*, Berlin, DWDS (en ligne).

ROCCHI Luciano, 1990, *Latinismi e romanismi antichi nelle lingue slave meridionali,* Udine, Campanotto.

ROLFE John C. (ed.), 1935-1940, *Ammianus Marcellinus, Rerum gestarum libri XXXI : Ab excessu Nervae* (disponible en ligne).

SCHUCHARDT Hugo, 1882, *Kreolische Studien*, Wien, Kaiserliche Akademie der Wissenschaften (disponible en ligne).

SCHUCHARDT Hugo, 1914, *Die Sprache der Saramakkaneger in Surinam*, Amsterdam, Johannes Müller (disponible en ligne).

TONER Gregory (éd.), 2007-…, *Electronic Dictionary of the Irish Language*, Coleraine, University of Ulster (en ligne).

VOORHOEVE Jan, 1973, "Historical and linguistic evidence in favour of the relexification theory in the formation of creoles", *Language in Society*, 2 , p. 133-145.

VOORHOEVE Jan, 1983, « De oorsprong van het Surinaams 2 », in E. Charry, G. Koefoed & P. Muysken (eds.), *De talen van Suriname*, Muiderberg, Dick Coutinho, p. 38-46 (disponible en ligne).

VOORHOEVE Jan and LICHTVELD Ursy M., 1975, *Creole drum: An Anthology of Creole Literature in Surinam*, New Haven et London, Yale University Press (disponible en ligne).

19

La Romania et les Philippines

Cindy NEDELEC
Université de Lorraine-Nancy, Romania – EA 3465

Parmi les nombreuses définitions de la Romania, les plus simples la réduisent à l'ensemble des pays de langue romane. Le linguiste belge Jean-Marie Klinkenberg (1994) introduit une dimension temporelle : *Romania* désignerait l'ensemble des territoires où l'on parle *aujourd'hui* une langue romane. Une autre entrée, à la fois plus large et plus précise, se réfère au bloc géographique (méditerranéen) où les langues romanes ont été ou sont parlées. Ainsi, l'évolution et la variation de la notion entraînent une ambigüité et une extension de sens puisque le concept ne semble plus connaître de frontières temporelles, spatiales ou même linguistiques – du moins restent-elles floues.

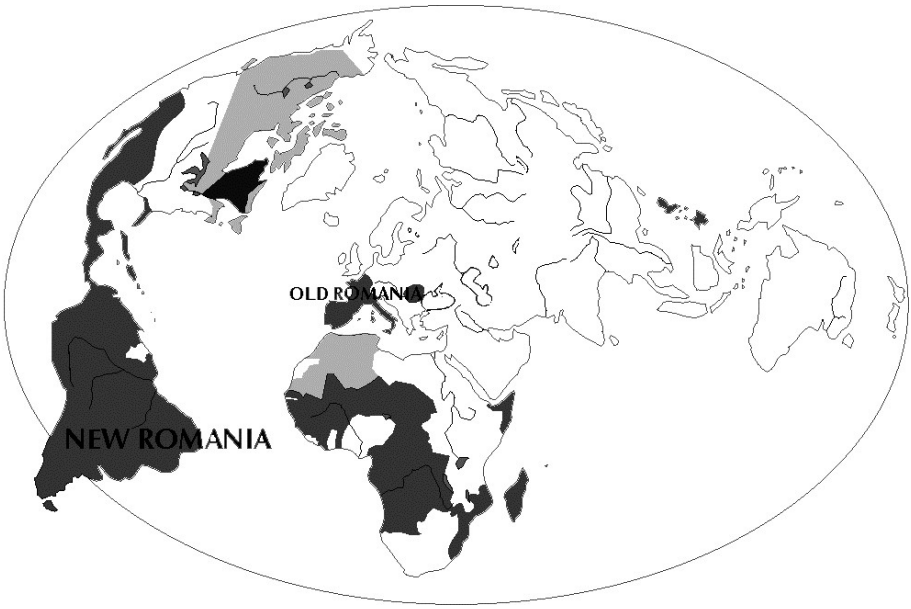

Figure 1.

Si nous prenons en compte les définitions les plus évasives de la Romania et n'admettons aucune autre limite que l'origine latine de la langue officielle ou majoritaire, beaucoup de pays pourront prétendre en faire partie. Par exemple, l'Archipel philippin, absent régulier des cartes des pays de langues romanes, devrait y figurer dans la mesure où il a connu l'occupation d'une nation de langue romane et son imposition. En effet, le castillan, langue ibéro-romane, a longtemps été présent aux

antipodes de la péninsule ibérique, dans le Sud-Est asiatique, et l'est encore, bien que de manière particulière et relativement limitée, comme nous allons le voir. Les Philippines constituent-elles une sœur oubliée de l'hispanité et appartiennent-elles ou non à la Romania ? Leur présence ou absence selon les différentes cartes des langues romanes illustre cette incertitude.

À l'instar de l'écrivaine philippine Adelina Gurrea Monasterio, je procéderai à une rétrospection afin de mieux comprendre l'évolution de la langue romane aux Philippines et les facteurs qui ont conduit à la situation présente de l'Archipel vis-à-vis de la Romania. En m'appuyant sur des exemples aussi bien linguistiques que littéraires, reflets de l'histoire, je m'intéresserai à l'appartenance passée de l'Archipel à la Romania et poserai les bases du débat sur sa position actuelle et future. Il s'agit de savoir si les évolutions respectives de la notion de *Romania* et de la langue romane – dans ce cas espagnole – parlée aux Philippines ont permis, permettent ou permettront l'inclusion de l'Archipel dans le concept.

1. Situation rétrospective de l'espagnol aux Philippines : l'espagnol « pur »

Remontons au XVIe siècle, époque de l'introduction de la langue romane dans l'Archipel. Dès l'époque des Rois Catholiques, les Espagnols ont multiplié les découvertes de nouvelles contrées et hispanisé les territoires conquis, mais lors de leur arrivée dans l'Archipel philippin en 1565, ils se sont trouvés face à un problème linguistique totalement inédit. En raison de l'étendue de l'Archipel, les différentes tribus indigènes éparpillées aux quatre coins du pays parlaient de multiples langues et vivaient dans une grande interincompréhension. Par exemple, les autochtones de Mindoro ne se comprenaient pas d'un « village » à un autre. Autre exemple, la langue parlée à la naissance d'un fleuve différait de celle qui était parlée à son embouchure, phénomène qui constituait un obstacle à la catéchèse et à la conversion religieuse. Plutôt que d'attendre que la population maîtrise le castillan, les ordres religieux privilégièrent l'évangélisation dans les langues natives, puis ils les défendirent contre l'espagnol, politique qui joua un rôle décisif dans le destin linguistique des Philippines.

Cependant, en dehors du domaine ecclésiastique, l'espagnol devint rapidement *lingua franca*, langue homogénéisante entre les différents peuples réunis sous la férule de l'administration coloniale.

De manière générale, le statut de *lingua franca* confère un caractère dominant à la langue et mène à un impérialisme linguistique. L'espagnol ne fait pas exception et devient la langue de l'enseignement, de la presse, du commerce, de la justice et de la politique. La mise en place de l'administration coloniale en fait évoluer la perception ; l'espagnol devient langue de prestige et de pouvoir. Son succès ne se doit évidemment pas uniquement à sa valeur linguistique comme instrument de communication mais aussi à sa dimension symbolique, politique et sociale. La langue étant d'origine européenne, elle représente le continent moderne, puissant et colonialiste. L'Espagne de Charles Quint – « sur lequel le soleil ne se couche jamais » – est un des plus grands empires coloniaux.

Ainsi, le fait de parler espagnol octroie localement un prestige certain, car par le biais de la langue les Philippins sont rattachés à l'Europe et plus particulièrement à l'Espagne dont la domination s'étend sur les trois continents (Europe, Amérique, Asie). Cette notion de grande famille, d'inclusion de l'Archipel dans un groupe puissant et solidaire, lié par l'hispanité, mais aussi par la romanité, transparaît dans la littérature hispano-philippine, notamment chez Enrique Fernández Lumba (2005 : 22) :

Diversidad de pueblos con unidad de idioma
formando un gran Imperio, más noble que el de Roma

« Une diversité de peuples unis par la langue
formant un grand Empire, plus noble que celui de Rome »

L'auteur évoque la réunion des pays hispanophones sous le drapeau espagnol, mais aussi sous le blason de la Romania. L'empire ainsi formé serait plus grand et plus puissant que celui de Rome, il dépasserait le concept même de Romania si celui-ci devait se limiter à l'Europe.

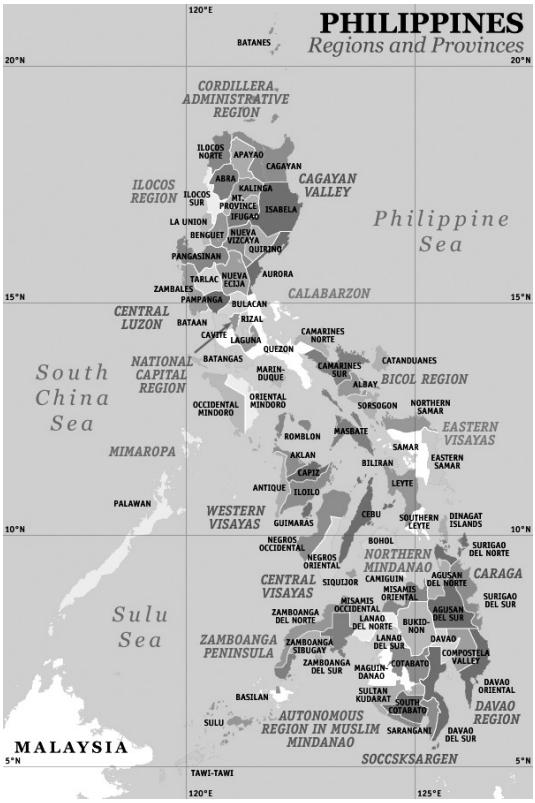

Figure 2.

L'intérêt des Philippins pour la langue de Cervantes s'explique aussi par leurs ambitions sociales. En effet, après le décret du Gouverneur des Philippines du 24 septembre 1771 annonçant que seuls des hispanophones pourront être admis à diriger des « villages » ou des provinces, les natifs commencent à occuper des postes de pouvoir dans l'administration coloniale. L'Europe est également reconnue pour sa culture et les élites locales sont les premières à apprendre la langue ibéro-romane, symbole d'érudition. Le développement de la littérature hispano-philippine, composée en castillan mais traitant de thèmes philippins, en est une preuve tangible.

Suite à cette évolution, une castillanisation générale, bien que tardive, peut être envisagée et le 20 septembre 1794, le roi d'Espagne Carlos IV décrète l'enseignement gratuit et obligatoire de l'espagnol dans la colonie.

Tout cela implique-t-il l'inclusion des Philippines dans la Romania ?

Au niveau historique, l'Archipel n'a pas été latinisé pendant l'Antiquité comme les pays romans d'Europe, mais conquis en 1565 par l'Espagne dont la langue est le castillan, une des évolutions du latin vulgaire. Cependant, le récent concept de *Romania Nova* (Figure 1) permet d'inclure les pays non européens où ont été exportées les langues romanes et de ce fait les Philippines. Et si nous suivons les définitions globales sans limite temporelle de la Romania, l'inclusion des Philippines depuis la fin du XVIe siècle jusqu'au début du XXe est irréfutable.

2. Situation actuelle : l'espagnol hybride

En revanche, l'appartenance des Philippines à la Romania de 1898 à nos jours est moins certaine. L'année 1898 marque la fin du régime colonial espagnol et le début de la décadence du castillan aux Philippines. Dans les dernières années du XIXe siècle, les États-Unis qui avaient encouragé le mouvement d'indépendance interviennent militairement. Le 10 décembre 1898, le traité de Paris met fin au conflit et l'Archipel passe sous domination américaine. Une nouvelle guerre oppose les indépendantistes aux États-Unis, qui fait plus d'un million et demi de morts du côté philippin (sur une population de neuf millions d'habitants), suivie d'une période de déshispanisation intensive au profit d'une américanisation à tous les niveaux, commercial, administratif, scolaire et universitaire, politique, social, culturel, etc. [1] Ce retournement de situation confirme l'appartenance des Philippines coloniales à la Romania. En effet, les Américains, conscients du danger que représentaient la communauté linguistique des Philippines avec l'Amérique Latine et l'Europe (par le biais de l'Espagne) comptent bien annihiler toute trace de la langue ou de la culture ibérique dans l'Archipel. L'intégration des Philippines dans la Romania, ennemie des langues germaniques dont l'anglais, pouvait constituer une menace. Les Philippines n'ayant pas de frontières communes avec un autre pays roman, la rupture (au profit des USA) de l'Archipel d'avec l'Espagne entraînait son exclusion de la Romania.

Dès le 22 mars 1901, le castillan est exclu du système d'instruction publique afin de « défamiliariser » les natifs à l'espagnol et d'interrompre sa transmission aux générations suivantes.

L'interdiction de l'espagnol et l'isolement des racines hispaniques conduisent à une nouvelle acculturation de la population, au déracinement de la *lingua franca* et à un affaiblissement critique de son utilisation. Les deux guerres mondiales favorisent également une modification de la perception du castillan, désormais considéré comme une langue déchue, symbole de faiblesse, d'archaïsme – voire de fascisme – face à l'anglais synonyme de modernité, de démocratie et de liberté. Cette évolution négative conduit à la suppression de son caractère officiel par Cory Aquino dans la Constitution de 1987.

Ainsi aujourd'hui l'espagnol n'est-il plus beaucoup parlé aux Philippines sous sa forme pure. Les statistiques, dont malheureusement la fiabilité laisse à désirer, chiffrent la population hispanophone de l'Archipel à 3 % en 1988 et seuls les plus de 55 ans en font partie ; les jeunes générations ne connaissent plus le castillan. Ce changement se ressent également en littérature. Les œuvres de José Rizal, aussi fervent défenseur de la langue espagnole que farouche opposant à la colonisation hispanique, à l'origine écrites en espagnol par revendication et pour s'adresser à un plus large public, ne peuvent plus être lues aujourd'hui qu'en tagalog (filipino) ou en anglais.

1. On notera que la première République philippine a fait de l'espagnol sa langue officielle.

Néanmoins, le statut de *lingua franca* de l'espagnol au contact des langues natives et la défense de celles-ci par les religieux pendant l'hispanisation de l'Archipel ont entraîné la naissance de langues hybrides hispano-philippines. Le castillan s'est incrusté dans les langues vernaculaires par osmose, créant des variétés dialectales toujours actuelles telles que le *cabiteño* et le *chabacano* [2], faisant obstacle à l'américanisation et à l'extension de l'anglais, candidat au statut de nouvelle *lingua franca*. Voici ce qu'en disait Guillermo Gómez Rivera :

> *El mismisimo hecho de que se persigue el menor uso del idioma español,* […] *ya es prueba fehaciente de que el idioma español siempre tuvo su razón de ser en Filipinas, como aun lo tiene, y lo ha de tener, hasta la consumación de los siglos.* (Gómez Rivera, s.d.)
>
> « Le simple fait que l'on persécute la moindre utilisation de la langue espagnole […] est déjà une preuve valable que la langue espagnole eut toujours sa raison d'être aux Philippines, l'a encore et doit l'avoir jusqu'à la consommation des siècles. »

Cependant donc, l'espagnol persiste. Beaucoup de linguistes ou d'auteurs philippins comme Edmundo Farolán insistent sur la perte de l'espagnol pur, mais aussi sur sa survie en symbiose :

> *Y al hablar de la pérdida del castellano no me contradigo; porque cuando hablo de esa pérdida me refiero al lenguaje literario o al castellano como unidad linguística hablada en su totalidad.* [...] *el español no puede morir en Filipinas, por la sencilla razón de que se ha infiltrado, por así decirlo, en el tagalo y otros idiomas vernáculos del país*. (Farolán 1998 : 2)
>
> « Et en parlant de la perte du castillan je ne me contredis pas, car quand je parle de cette perte je me réfère au langage littéraire ou au castillan comme unité linguistique parlé dans sa totalité. [...] l'espagnol ne peut mourir aux Philippines, pour la simple raison qu'il s'est infiltré, pour ainsi dire, dans le tagalog et d'autres langues vernaculaires du pays. »

Ainsi, à l'heure actuelle, sa survie dans les langues natives et son déclin à l'état pur, phénomène plutôt singulier, remettent en question l'inclusion de l'Archipel dans la Romania. Les langues hispano-philippines font-elles partie des langues romanes ?

3. Langues hispano-philippines et langues romanes

Une langue romane se caractérise d'abord par un lexique essentiellement issu du latin vulgaire mais présentant des différences morpho-syntaxiques, ce qui est le cas de l'espagnol, mais dans cette perspective c'est aussi le cas des langues natives philippines devenues hybrides. Par exemple, le tagalog comprend plus de 20 % d'hispanismes. Il présente de nombreuses altérations des emprunts lexicaux d'origine latine par le biais de l'espagnol. Par exemple, le mot *nene* qui en espagnol désigne un bébé existe en tagalog mais signifie 'jeune fille' (cf. l'argot américain *"baby"*). Il existe également des similitudes complètes comme *camisa* ou *abogado* qui ont de ce fait une racine latine.

Beaucoup de mots espagnols sont conservés mais subissent des altérations phonétiques comme *ventana* qui devient *bintana* où le *v* devient *b* et où le *e* se ferme en *i*. *Terraza* devient *terasa*, le *r* double se simplifiant et le *seseo* étant général. On observe des métathèses comme *pared* qui devient *pader*. Néanmoins, beaucoup de

2. De son côté, l'imposition de l'anglais (langue d'enseignement, administrative et judiciaire unique) pendant maintenant plus d'un siècle a entraîné la naissance du *taglish* (*tagalog* + *English*), nouveau parler urbain à base de code-switching anglais / tagalog, augmentant la confusion des langues dans l'Archipel.

mots demeurent indépendants de l'influence espagnole et ne proviennent pas du latin, comme *bakit*, 'pourquoi'.

Le cebuano, autre langue native, dont plus de 20 % des mots sont là aussi d'origine hispano-latine (dirons-nous), présente les mêmes phénomènes, c'est-à-dire des mots qui en castillan n'ont changé ni de signifiant ni de signifié, et d'autres qui ont adapté leur signifiant à la phonologie de la langue autochtone. Le signifié peut changer comme dans le cas d'*eskwéla* (esp. *escuela*, lat. *schola,* 'école') qui signifie 'étudiant'. D'autres mots gardent leur signifié mais changent phonologiquement comme *confesionario* 'confessional' (du latin *confessĭo*) qui devient *kompesyonáryo*. Le *c* est noté *k* et le *f* n'existant pas est prononcé *p*.

Quant au chabacano, il est composé d'espagnol à 94 % et de tagalog à 6 %. Par exemple, en discours, dans *Dónde está el palayok ? Está en el dingding… vene vos*, deux mots sur neuf sont malais indonésiens.

Ainsi beaucoup de mots espagnols issus du latin sont-ils entrés dans les langues natives, mais minoritairement en cebuano et en tagalog. Considéré comme vulgaire, le chabacano, lui, ne pourra jamais prétendre à un statut linguistique officiel.

Les langues romanes se différencient également par une réorganisation du système vocalique latin, par diphtongaison, apophonie ou syncope principalement. Les trois phénomènes sont observables dans les langues philippines par exemple *jueves* (lat. *Iovis*) devient *huwebes*. L'espagnol établit une diphtongue et malgré quelques changements le tagalog l'a conservée. Il arrive cependant que la langue philippine l'amüisse. Par exemple *apuesta* en espagnol ('pari', lat. *apposĭtu*) devient *pústa* en cebuano. L'aphérèse apparaît également : esp. *sacristía* devient *kristíya*.

Outre un lexique issu indirectement du latin, le tagalog présente donc des phénomènes linguistiques caractéristiques des langues romanes. De plus, les voyelles des langues natives se limitaient à un triangle [i], [a], [u], comme beaucoup de langues malaises polynésiennes ; l'apparition du [e] et du [o] est une preuve de la romanisation.

Nous pouvons également constater qu'à l'instar des langues romanes, mais à la différence du latin, les langues philippines possèdent des articles. Le tagalog utilise *ang* comme article singulier (*ang sombrero*, *ang corona*) et *ang manga* comme article pluriel (*ang manga corona* ou *mga peras*). Quant au chabacano, il conserve les articles singulier *el* et *un* de l'espagnol mais au pluriel utilise *mana*.

L'influence des langues romanes est donc indiscutable, comme en témoigne Joaquín Sueiro Justel :

> *La lengua tagala* […] *comprende las cuatro cualidades de las cuatro mejores lenguas del mundo, hebreo, griego, latin, y español. Del hebreo, además de la semejanza en el uso de las vocales y de las consonantes, tiene raíces de vocablos y ciertas guturales. Del griego, los artículos en la declinación de nombres y en las conjunciones y la multitud de voces y de tiempos: del latin, la copia y la elegancia y del español, la buena educación, civilidad y cortesía.* (Sueiro Justel 2002 : 74)

> « La langue tagale […] comprend les quatre qualités des quatre meilleures langues du monde, hébreu, grec, latin et espagnol. De l'hébreu, en plus de la ressemblance dans l'utilisation des voyelles et des consonnes, elle a les racines des vocables et certaines gutturales. Du grec, les articles dans la déclinaison des noms et dans les conjonctions et la multitude de voix et de temps : du latin, la copie et l'élégance et de l'espagnol, la bonne éducation, civilité et politesse. »

Le terme *copie* énonce bien l'influence du latin vulgaire sur le tagalog.

Il devient donc difficile de juger de la légitimité de l'inclusion des Philippines dans la Romania à partir de 1898 dans la mesure où, linguistiquement, leur état a évolué. L'influence de l'espagnol sur les langues natives est indéniable, mais le fait que la langue romane ne soit plus parlée « pure » ne joue-t-il pas en sa défaveur ?

Si pourtant, issu du latin, l'espagnol fait partie des langues ibéro-romanes, il n'est pas pur lui-même. Comme le rappelle Adelina Gurrea Monasterio dans sa pièce *Filipinas* à travers son personnage de l'Espagne :

> *Dejé mis apellidos y mis nombres preclaros para que los usasen los filipinos, dejé mi cultura que es un compendio de las culturas griega, romana y árabe.* (Gurrea Monasterio 1954, 1983 : 256)
>
> « J'ai laissé mes illustres noms et prénoms pour que les Philippins les utilisent, j'ai laissé ma culture qui est un condensé des cultures grecque, romaine et arabe. »

Si donc malgré le mélange avec d'autres langues, et notamment de l'arabe, le castillan conserve son statut de langue romane, le mélange des langues natives et du castillan ne peut servir d'argument à l'exclusion des Philippines de la Romania.

Cependant, même si les langues philippines à base d'espagnol et de tagalog présentent des différences parfois minimes et bien que plus de 20 % des mots tagalogs soient des hispanismes, l'intercompréhension avec d'autres langues romanes en-dehors des Philippines, sans base tagalog, reste fastidieuse. En revanche, dans l'Archipel, l'intercompréhension dialectale est possible entre les différentes langues natives, toutes plus ou moins hispanisées, qui forment une sorte de continuum [3].

L'espagnol est un superstrat du tagalog, ce qui inclut et exclut à la fois les Philippines de la Romania tant que la définition de celle-ci ne sera pas elle-même plus précise. Même les cartes de la Romania restent indécises dans la mesure où certaines se limitent à l'Europe, d'autres exposent le monde entier et incluent les Philippines, d'autres les excluent, exigeant que l'espagnol soit langue maternelle.

L'emploi d'une langue romane « pure » comme langue maternelle serait-elle une condition de l'inclusion d'un pays dans la *Romania* ? Si tel est le cas, le statut de superstrat ferme les portes de la Romania à l'Archipel. Mais alors que deviennent les importants noyaux de Philippins hispanophones de Manille et d'autres provinces comme Zamboanga, Rizal, Basilan, Ilo-Ilo, Negros Occidental, Cotabato, Cavite et Davao ou de Vigan qui reste la ville où les traces d'espagnol sont les plus sensibles ?

4. Les Philippines et la Romania littéraire

Mais le concept de *Romania* n'irait-il pas encore au-delà ? Revenons à nos définitions. L'une d'entre elles évoque la pratique d'une langue, mais ne précise pas son degré d'oralité. Ainsi, si le caractère écrit d'une langue romane dans un pays l'englobe dans la zone propre de la Romania, l'inclusion des Philippines serait justifiée puisqu'à partir de 1593 s'est développée une littérature en espagnol dans l'Archipel.

À l'instar du latin post-romain, l'espagnol a connu un essor considérable en littérature parallèlement à son déclin oral pendant la domination américaine.

Force est de constater une subjectivité qui n'est pas innocente dans l'utilisation de la langue de Cervantes. Il ne faut pas oublier que les Philippines ont été trahies,

3. Le tagalog (filipino) est parlé par plus de 65 millions de personnes ; il est classé 40e langue mondiale. Selon le recensement de 2000, 90 % de la population totale parle le tagalog à des niveaux variables. La Constitution de 1987 (art. XIV, section 6) précise que la langue nationale est le filipino. L'anglais garde néanmoins sa place : *"for purposes of communication and instruction, the official languages are Filipino and English"* (art. XIV, section 7).

conquises, détruites par les États-Unis. La pratique aussi bien orale qu'écrite de la langue de l'ex-colonisateur, langue romane, alors que les Américains veulent imposer l'anglais, exprime une opposition non négligeable au néo-colonialisme américain. Cet « accident historique », comme le définit Edmundo Farolán, fait que les natifs auront une conception bien plus positive de la langue romane car le pays qui l'a introduit s'est montré plus clément. Le personnage de l'Espagne dans *Filipinas* d'Adelina Gurrea Monasterio illustre bien cette idée :

> *La epopeya más grande de la historia es la colonización de América y Filipinas por España. Colonización, no; formación de veinte naciones con una misma religión y una misma habla, sin destruir las razas, ni el carácter típico de los habitantes; sin arrancar las raíces autóctonas ni borrar las huellas de su pasado. (ibid.)*
>
> « La plus grande épopée de l'histoire est la colonisation de l'Amérique et des Philippines par l'Espagne. Colonisation, non ; formation de vingt nations avec la même religion, sans détruire les races, le caractère typique des habitants, sans arracher les racines autochtones ni effacer les traces de leur passé.

Pour les Philippins illustres, il n'y a aucun doute sur l'appartenance de leur nation à la famille hispanique et par ricochet à la Romania. Claro Mayo Recto, grande figure de la littérature hispano-philippine, s'explique :

> *No es ciertamente por motivos sentimentales o por deferencia a una gran nación que dio a medio mundo su religión, su lenguaje y su cultura, que profesamos una gran devoción a este idioma y mostramos un tan firme empeño en conservarlo, sino por egoísmo nacional y por imperativos del patriotismo, porque el español es ya cosa nuestra, propia, pues sin él es trunco el inventario de nuestro patrimonio cultural.* (Mayo Recto 1960 : 1)
>
> « Ce n'est certainement pas pour des motifs sentimentaux ou par égard envers une grande nation qui a donné à la moitié du monde sa religion, son langage et sa culture, que nous professons une grande dévotion envers cette langue et montrons une solide persévérance pour la conserver, mais par égoïsme national et par devoir patriotique, car l'espagnol est déjà nôtre, propre, et sans lui l'inventaire de notre patrimoine culturel est mutilé. »

Cependant, le statut de première puissance mondiale des États-Unis et son capitalisme lucratif ont contribué au développement de la littérature en langue anglaise et à la multiplication de ses défenseurs. Mais la revendication de la langue romane, quels qu'en soient les motifs, le nombre de ses auteurs et la conviction de l'appartenance à la Romania et non aux langues germaniques comme l'anglais permettent-elles l'inclusion de l'Archipel ? Si ce n'est pas le cas, elles suscitent pour le moins de nombreux doutes, divisent les Philippins et donnent matière à débat sur l'ambigüité romane de l'Archipel philippin.

Conclusion

Les Philippines ne peuvent pas être considérées comme un pays de langue romane dans la mesure où l'espagnol colonial n'y est plus parlé majoritairement et ne recouvre pas l'ensemble du pays. La langue officielle de l'Archipel, à côté de l'anglais, est le filipino, inscrit dans la Constitution de 1987, lui-même mélange de tagalog natif et d'espagnol, ou plutôt évolution du tagalog en *lingua franca* mélanésienne. L'isolement géographique relatif et le basculement dans la zone d'influence géostratégique américaine ont interrompu le développement de l'influence linguistique romane, ce qui a signifié l'exclusion progressive de l'Archipel de la Romania. Cependant, le concept de Romania évolue lui aussi. Plusieurs rami-

fications ont été ajoutées à l'arbre de sa définition afin d'établir des nuances, nuances qui se sont avérées nécessaires face à la multiplicité des situations. Permettent-elles l'inclusion de l'Archipel dans la Romania ? Au niveau historique, nous l'avons vu, les Philippines ont parlé une langue romane bien après la disparition de l'Empire romain, aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

Au niveau géographique, si la Romania ne se limite pas à l'Empire romain et inclut des nations sans contigüité avec un pays de langue romane (ce qui est le cas dans les définitions), les Philippines entrent dans le concept.

Au niveau linguistique, la situation se complique. L'hybridation et l'ambigüité semblent être les maîtres mots d'une identité philippine en débat. L'espagnol est présent en symbiose avec les langues natives et en disparition sous sa forme pure. En revanche, son utilisation littéraire, surtout au XXe siècle, est beaucoup plus développée. Son emploi littéraire pur et son hybridation avec les langues natives relativement singulière excluent-elles les Philippines de la Romania ? La définition de la Romania dans ce cas de figure reste nébuleuse. Il serait judicieux de la préciser davantage, mais dans ce cas quelle serait-elle ? Si le concept concurrent de *méditerranéen* existe, pourquoi ne pas créer une nouvelle sous-branche qui inclurait sans équivoque les Philippines ? Ou bien le terme de Romania est-il condamné à rester une étiquette de grande amplitude, d'autant plus ambigu, qui inclurait une multitude d'autres pays qui peut-être le justifient moins que les Philippines ? Ceci ne ferait que nuire davantage à la pertinence du concept.

Néanmoins, on peut penser aujourd'hui que ce n'est pas le terme de Romania qui devra évoluer pour inclure les Philippines, mais que c'est l'Archipel qui devra correspondre à la définition de Romania pour en faire partie. En 2008 en effet, le gouvernement de Gloria Macapagal Arroyo, hispanophone et membre de l'Academia Filipina de la Lengua Española (membre de l'Asociación de Academias de la Lengua Española), a annoncé la reconnaissance de l'espagnol comme langue secondaire et sa réintroduction dans les programmes d'enseignement nationaux. Cette même année, le statut de *lingua franca* de l'anglais a été remis en question lors du sommet des États ibéro-américains qui préfèrent conserver une langue identitaire et recourir à l'intercompréhension plutôt que d'utiliser l'anglais, symbole d'impérialisme. Le programme de réimplantation de l'espagnol appelé « *Filipinas, ahora mismo* » prévoit la fondation de centres scolaires dans les dix-sept régions de l'Archipel en coopération avec le ministère de l'Éducation espagnol. L'apprentissage de l'espagnol ne devrait pas poser trop de difficultés dans la mesure où la langue romane n'est pas inconnue des Philippins puisque présente dans les langues natives. L'objectif est que l'espagnol occupe le troisième rang linguistique après le tagalog et l'anglais mais évidemment, le rapprochement avec l'Espagne et les pays latino-américains est également visé et réciproquement, car la présence d'un allié en Asie n'est pas négligeable. L'avènement d'un emploi de l'espagnol pur et majoritaire mettrait fin au doute quant à l'inclusion des Philippines dans la *Romania* et impliquerait par conséquent un apport de culture, de patrimoine, la récupération d'une identité complète, revendications déjà fortement exprimées en littérature. Je terminerai d'ailleurs par une réplique du personnage de Santiago dans *Filipinizad a los Filipinos*, de Jesús Balmori, écrivain philippin du XXe siècle :

> *¡Y los hombres del futuro, hijos de los hombres del presente, no serán como sus padres, porque se amamantarán en el seno de la patria, se alzarán orgullosos de su nacionalismo, y hablarán su propio idioma, el castellano!* (Balmori 1943, 1983 : 197-198)

« Et les hommes du futur, enfants des hommes d'aujourd'hui, ne seront pas comme leurs pères, parce qu'ils se nourriront au sein de leur patrie, ils se lèveront fiers de leur nationalisme et parleront leur propre langue : le castillan. »

Les Philippines ont appartenu à la Romania, elles n'en font plus partie, mais elles sont en passe de redevenir un de ses membres.

Références

BEJARANO Francisco, 13 de junio de 2009, «El español en Filipinas», Jérez, *Diario de Jérez* (disponible en ligne).

CAHUZAC Philippe, 2003, «Presente y futuro de la lengua española en las Islas Filipinas», Conférence à l'Université de Bretagne Occidentale, Brest, 14 mai 2003, *Revista Filipina*, VII, 2 (en ligne).

CHAUNU Pierre, 1960-1966, *Les Philippines et le Pacifique des Ibériques (XVIe-XVIIIe siècles),* 2 vol., Paris, Sevpen.

DIAZ VIDELA Nestor, 2007, *El retorno triunfal del español a las Filipinas*, Buenos Aires, Noticias (disponible en ligne).

DOMINGUEZ MORENO Emilio, 1999, «El proceso de la desaparición del castellano en Filipina», *Revista Filipina*, II, 7 (en ligne).

ESCUDÉ Pierre et JANIN Pierre, 2010, *Le point sur l'intercompréhension, clé du plurilinguisme*, Paris, CLE International.

FAROLÁN Edmundo, 1983, *Antología del teatro hispano-filipino I*, Quezón City, Universidad de Filipinas, Departamento de lenguas europeas, Círculo Cervantino.

FAROLÁN Edmundo, 1998-1999, «La situación lingüística de Filipinas», *Cine español y cultura filipina*, 17 [Vancouver, La Guirnalda Polar].

FAROLÁN Edmundo, 2000, «Homenaje a Guillermo Gómez Rivera», *Revista Filipina*, III, 4.

FERNÁNDEZ Tony P., 1998, «El Español en Filipinas», *Cine español y cultura filipina*, 17.

FERNÁNDEZ LUMBA Enrique, 2005, *El Sentimiento hispánico en los poetas filipinos, VII Congreso Católico y vida pública*, Revista Arbil, Anotaciones de pensamiento y crítica, 97.

FRADEJAS José Manuel, 2010, *Las lenguas románicas*, Madrid, Arco-Libros.

GALVÁN GUIJO Javier, 2002, «El interés de los filipinos por hablar español es cada vez mayor o el "boom" del español en Filipinas», *Papia, Revista Brasileira de Estudos Crioulos e Similares*, 12.

GÓMEZ RIVERA Guillermo, 2000, «Destrucción del cosmos filipino 3ª parte», *Revista Filipina,* IV, 2 (en ligne).

KLINKENBERG Jean-Marie, 1994, *Des langues romanes*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

LOUAPRE Pilar, 1989, «El idioma español en las Islas Filipinas en el pasado y en el presente», *Actas del Segundo Congreso de Hispanistas de Asia*, Manila, Asociacion Asiatica de Hispanistas.

MACAPAGAL ARROYO Gloria, 10 de enero de 2000, *El idioma español: ayer y hoy*, Villa San Miguel, Discurso de la Presidenta de la República de Filipinas, en la ceremonia de ingreso como miembro numerario de la Academia Filipina, Correspondiente de la Real Academia Española.

MADRIGAL Ana Maria, 1992, «Qué pasa del espanol hoy en Filipinas?», *Linguae et Litterae*, 1 [University of the Philippines, Department of European Languages], p. 51-52.

MARIÑAS OTERO Luis, 1974, *La literatura filipina en castellano*, Madrid, Editora Nacional.

MAYO RECTO Claro, 1960, 2003, Extrait du discours «Por los fueros de una herencia», *Revista Filipina* (en ligne).

QUILIS Antonio, 1976, «Hispanismos en cebuano: contribución al estudio de la lengua española en Filipinas», Madrid, Alcala.

QUILIS Antonio, 1996, «La lengua española en Filipinas", en *Manual de dialectología hispánica: el español de América*, Barcelona, Ariel, p. 233-243.

RODAO Florentino, 1994, «El español en las Filipinas en el siglo XX», en *La Lengua Española en Filipinas durante la primera mitad del siglo XX*, México, Estudios de Asia y África, XXXI, Instituto Complutense de Asia.

SUEIRO JUSTEL Joaquín, 2001, *Historia de la linguística española en Filipinas (1580-1898)*, Lugo, Axac.

SUEIRO JUSTEL Joaquín, 2002, *La enseñanza de idiomas en Filipinas (siglos XVI-XIX)*. Coruña, Toxoutos.

SUEIRO JUSTEL Joaquín, 2004, *Historia de las gramáticas y diccionarios para la enseñanza del español como segunda lengua: el caso de Filipinas*, Universidad de Vigo, Actas del XV Congreso Internacional de Ásele, Centro Virtual Cervantes.

TEYSSIER Paul, 2004, *Comprendre les langues romanes, du français à l'espagnol, au portugais, à l'italien & au roumain, méthode d'intercompréhension*, Paris, Chandeigne.

VERANO Elvira Santos, 1989, *Informe de Filipinas*, en *Actas del segundo Congreso de Hispanistas de Asia*, Manille, Asociación asiática de Hispanistas.

De la *Romania submersa* à la *Romania* « *re-emersa* ». Quelques éléments d'historiographie du français dans le Maghreb

Frank JABLONKA
LESCLaP, Université de Picardie Jules-Verne

La présente contribution portera sur la romanité du Maghreb et sur la classification de celle-ci au sein de la Romania. L'appartenance du Maghreb à la Romania ne fait, de par son passé et son présent, a priori aucun doute. Ce qui pose problème, c'est la continuité de la romanité en terre nord-africaine, car les langues latines et néolatines ne se sont pas seulement disputé, mais elles se disputent toujours et encore ces territoires avec les parlers autochtones amazighes – qui apparaissent souvent dans les discussions, par exemple dans l'œuvre d'Assia Djebar, comme *libyque* ou *libyco-berbère* (*Amour*, p. 254 ; *Blanc*, p. 243 ; *Prison*, p. 145, 149) –, et surtout, à partir du VIIe siècle, avec l'*'arabiyya*, qui couvre la quasi-totalité du Maghreb et qui « cohabite » ces territoires avec les langues romanes actuelles, notamment avec le français, ainsi que, même si aujourd'hui dans une moindre mesure, avec l'espagnol (dans le Nord du Maroc).

1.

Il convient, à l'évidence, de ne pas mettre le Maghreb à pied d'égalité avec l'Amérique latine et d'autres aires culturelles aujourd'hui classées comme « *Romania nova* », où les Romains n'ont, certes, jamais fait leur apparition, mais où des langues romanes (espagnol, portugais, dans une moindre mesure aussi italien) sont parlées comme L_1 par plus de locuteurs qu'en Europe même. La romanité maghrébine n'est pas aussi profonde que cette dernière, et elle n'est pas non plus « nouvelle » dans ce sens-là, au contraire, elle remonte à l'antiquité, même si les Romains n'ont pas conquis (« pacifié ») l'ensemble des territoires qui composent le Maghreb actuel, étant donné que la pénétration se limite aux parties nord le long de la côte méditerranéenne. La romanité maghrébine n'est donc pas nouvelle – « *nova* » – en absolu, mais elle correspond plutôt à un *re-nouveau*. D'autre part, il ne s'agit pas non plus d'un cas de « *Romania submersa* », puisque les conquérants arabes ne sont parvenus à « submerger » la latinité en définitive, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres provinces romaines définitivement perdues.

Il est ainsi évident que s'il convient de mettre le *re-nouveau* de la romanité maghrébine au centre de nos réflexions, c'est tout d'abord la question de la *continuité* qui doit être discutée. Si nous parlons de continuité, il faut dans un premier temps parler de *rupture*, car l'arabisation représente évidemment une rupture décisive dans l'histoire linguistique du Maghreb, même si la latinité ne s'éteint pas tout de suite sous le poids écrasant de l'hégémonie culturelle et politique arabe. Je parlerais d'une sorte de « crypto-continuité » romane qui a persisté à l'ombre de l'arabe et de l'islam.

Car le contact continu de la côte nord-africaine avec des parlers à base latine (ou néolatine) était assuré par le commerce maritime. Comme le souligne Karimi (2005 : 166-167), qui s'intéresse principalement aux implications de cet état de fait sur la littérature contemporaine, notamment dans l'écriture d'Assia Djebar, la Méditerranée représente, de manière quasiment archétypique, une zone foncièrement interstitielle, de transition, un espace intermédiaire sur le plan historique, politique, mais aussi culturel, langagier et symbolique :

> Une identité se référant à la Méditerranée ne semble pas renvoyer à des entités fixes organisées dans un système de sens clos, comme des religions ou des nations, et pouvant réclamer pour elle-même une durabilité historique. A l'instar d'un être mixte dépourvu de contours clairs, la Méditerranée ne connaît pas de début ni de fin, « toujours au milieu, entre les choses, inter-être, intermezzo, […] alliance, uniquement d'alliance ». [1]

L'imbrication – certes non sans tensions et conflits ouverts – de l'espace, des espaces au sein du pourtour méditerranéen, notamment entre ses rives nord et sud, est le substrat de la continuité de la présence tant d'éléments du type « nord » sur la rive sud que de celle d'éléments du type « sud » sur la rive « nord », ce qui entraîne un certain brouillage des catégories « nord » et « sud », sur la plan géographique aussi bien que symbolique, et des frontières entre les aires culturelles, et du même coup langagières. Ainsi, s'il a été possible de montrer qu'il existe une continuité de la langue arabe comme langue européenne, notamment dans les pays de langue romane riverains de la Méditerranée (v. Jablonka 2011b), ce constat ne constitue que le revers de la médaille : c'est, en effet, le corollaire de la présence d'éléments culturels, langagiers et plus généralement symboliques appartenant à l'aire de la romanité en Afrique du Nord. L'une des principales portes d'entrée d'éléments à base romane était, dès le Moyen-Âge, la *lingua franca* (v. Dakhlia 2008), même si ce pidgin a connu son apogée seulement au XVIIe siècle. La connotation romane de ce parler était tout à fait transparente, comme l'indique par ailleurs le glottonyme même, qui représente un calque de l'arabe *al-lughat al-ifranj* (ou *ifranjiyya*) 'la langue des Français' (Dakhlia 2008 : 42-43) ; comme les Français étaient les premiers Européens qui entraient en contact avec les Arabes lors des Croisades, *lingua franca* s'entend, en fait, comme 'la langue des Européens'. Cependant, si à l'est méditerranéen, la base lexicale était principalement italienne, elle était espagnole à l'ouest, comme en Algérie, où on appelait la *lingua franca* aussi *petit mauresque*. Même si la *lingua franca* avait également intégré de nombreux éléments lexicaux d'autres langues (dont arabes, à côté du grec, turc, hébreu, maltais …), elle représente certainement, en tant que langue typiquement « interstitielle » (Dakhlia 2008 : 21), une base de la dite « crypto-continuité » souterraine. Je dis bien *crypto*, à l'instar de la *lingua franca* elle-même, qui mène une « existence en creux » : « à la fois omniprésente et invisible, vérité d'évidence, mais aussi d'arrière-plan, d'arrière-scène, insaisissable à bien des égards » (Dakhlia 2008 : 193), il s'agit d'une langue qui se moule dans la forme et les conditions anthropologiques de l'espace ou des espaces méditerranéens mêmes (v. § 1.1), qu'elle moule, en retour, de son côté. De plus, le fait que des parties importantes du corps des fonctionnaires et de l'armée étaient restées chrétiennes peut entrer en ligne de compte. Ces facteurs ont très certainement facilité l'accueil de langues romanes dans la diplomatie, notamment de

1. Traduction de l'allemand par l'auteur ; la citation dans la citation est de Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux*, Paris, Éd. de Minuit, 1980, p. 36. – Nous rejoignons ici également la discussion autour des « tiers espaces » (v. § 3).

l'italien et de l'espagnol. Même si les structures syntaxiques semblent davantage être influencées par l'arabe, il est clair que, du moins concernant l'inventaire lexical de cette langue véhiculaire, « [t]outes les descriptions de linguistes s'accordent sur le caractère très fortement prédominant des langues *romanes* dans la composition de ce parler. » (Dakhlia 2008 : 16) A la cour du roi du Maroc, on parlait espagnol aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les serviteurs du Bey de Tunis étaient appelés *muchachos*, et ceux-ci s'adressaient à leur maître avec « Signor padrone ». Si ce constat semble paraître quelque peu « mystérieux » à Dakhlia (*ibid*.), vu qu'il est en contraction flagrante avec l'hypothèse généralement adoptée de « l'indifférence de l'Islam à l'égard des langues de l'Europe » (*ibid*., p. 17), elle soulève la question de savoir s'il s'agissait là éventuellement d'une « forme de 'dépandance culturelle' préfigurant l'issue coloniale » (*ibid*.). En même temps, la continuité est, jusqu'à nos jours, assurée par le fait que la *lingua franca* a laissé des marques en tant qu'adstrat sur les dialectes arabes du Maghreb (ainsi que sur l'amazighe)[2]. En tout état de cause, il ne fait aucun doute que ces résidus de romanité ont, dans une certaine mesure, tracé la voie à la présence romane massive comme phénomène colonial, et ensuite postcolonial, à partir de 1830, date du début de la colonisation de l'Algérie suite à laquelle la base d'existence de la *lingua franca* fut minée. Ceci dit, en ultime justification du postulat de « crypto-continuité » de la romanité nord-africaine, il sera permis d'apporter la conclusion suivante de Jean-Loup Amselle (2008 : 277) :

> Une culture ou une langue ne disparaît donc jamais complètement, […] elle se perpétue dans d'autres cultures, dans d'autres langues, de sorte que les cultures et les langues actuelles sont les héritières de toutes celles qui les ont précédé. Et s'il en est ainsi, c'est parce qu'aucune culture, aucune langue n'est jamais apparue si ce n'est comme le segment mal délimité d'un tissu continu de cultures et de langues.

2.

Même si la puissance coloniale était la France, l'évènement de 1930 représente une percée décisive qui a permis à la « crypto-continuité » souterraine de sortir de l'ombre non seulement du point de vue galloroman, mais la colonisation a aussi donné à de nombreux Italiens, Espagnols et Portugais, ainsi qu'à des Maltais, l'occasion de prendre pied en Afrique du Nord. Les colons français venaient en grand nombre de l'Alsace et de la Corse, et ces apports ont contribué à une divergence normative par rapport à la France Métropolitaine. C'est un français plutôt de type méditerranéen – l'influence de la *lingua franca* aidant – qui s'est imposé comme pôle attracteur normatif et qui a donné naissance par la suite à ce qu'on appelait l'« accent pied-noir ».

Donc, la première phase de cette nouvelle montée en puissance de la présence romane en terre nord-africaine va, certes, de pair avec la sédentarisation de variétés principalement galloromanes, mais elle est en elle-même insuffisante pour pouvoir parler d'une « réémergence » au sens propre de la Romania dans le Maghreb. Car le « français colonial » est resté limité à son caractère « colonial », c'est-à-dire que c'étaient en grande partie les familles des colons qui s'en servaient, alors que, sauf exception, les populations autochtones arabophones et amazighophones n'avaient

2. La référence donnée par Dakhlia (2004b : 260, 267) semble se limiter principalement à la Tunisie, mais elle cite également l'œuvre d'Abdelkébir Khatibi, notamment son roman *Amour bilingue* (Khatibi 2008), qui constate la pénétration de la langue maternelle du narrateur, l'arabe dialectal du Maroc, par des emprunts lexicaux de tous horizons, dont, notamment, romans (surtout espagnols et français) ; v. à propos de Khatibi Jablonka (2010).

que des accès restreints à des compétences en français (v. Gleßgen 1995). Ce n'étaient que des autochtones en milieu urbain, qui entraient en contact permanent avec l'« autre monde » des colons, qui avaient accès à l'acquisition de quelques compétences en français. Mais puisque le français est resté, jusqu'à la Seconde guerre mondiale, principalement un fait « colonial » au sens propre du terme, l'impact interférentiel des variétés territoriales est resté faible.

Ce n'est qu'après 1945 que la situation change de façon décisive, et cette phase dure jusqu'à la fin des années 1980, où la campagne d'arabisation massive commence à porter ses fruits [3]. Cette phase est caractérisée par le développement renforcé de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur *en français*. La conséquence de cette politique éducative et linguistique était la scolarisation et l'alphabétisation nettement plus importantes des populations autochtones. C'étaient dorénavant les arabophones et les amazighophones qui constituaient le socle de la communauté francophone, surtout eu égard au reflux des populations européennes comme résultat de la décolonisation. C'est donc dans la mesure où le français prend pied parmi la population autochtone et qu'il commence à y plonger des racines que l'on peut parler d'une véritable « réémergence » romane dans le Maghreb, et cette « *Romania re-emersa* » – réémergée sur l'arrière-plan de sa « crypto-continuité » souterraine – représente fondamentalement un *fait postcolonial*.

Sur le plan sociolinguistique, il est important de souligner que ce « français postcolonial » commence à s'imposer – à côté de l'arabe et de l'amazighe, bien sûr – comme vecteur d'identité pour les populations autochtones. Car le « français postcolonial » se démarque clairement de la première phase puisqu'il porte les marques d'appropriation sémiologique et d'intégration socioculturelle qui se manifestent au premier plan par des taux d'interférence plus accentués. Ceci est le contexte de l'émergence d'une littérature maghrébine d'expression française, dont le roman *Nedjma* de Kateb Yacine représente l'acte de naissance [4]. Rien que la date de la publication de la première édition chez Seuil indique le caractère foncièrement postcolonial de cette littérature : 1956, donc l'année de l'indépendance de la Tunisie et du Maroc, et la guerre d'indépendance en Algérie était dans sa deuxième année. La validité du dicton attribué à Kateb Yacine selon lequel le français serait, en Algérie, un « butin de guerre », s'avère ainsi de la manière la plus évidente, dans la mesure où le français approprié par les Algériens se retourne comme une arme contre les importateurs du français colonial : un vecteur identitaire mis en œuvre au combat sur le front idéologique, qui laisse, de ce fait, aussi des traces dans cette « guerre psychologique » sur les consciences de l'agresseur. Il permet notamment de mener des contre-discours efficaces. Selon Kateb Yacine, cet élément transgressif est constitutif de l'écriture en situation (post-)coloniale, qui sert à l'écrivain d'arme lors de l'affrontement idéologique élevé au carré, arme retournée contre le groupe adverse qui la lui a pourtant fournie (d'où l'idée du « butin »). Ainsi, l'écrivain francophone algérien « fait sa révolution à l'intérieur de la révolution politique ; il est, au sein de la perturbation, l'éternel perturbateur » (*Boxeur*, p. 7). Ici, cette posture de « perturbation » communicative systématique et transgressive s'opère par

3. La chasse de la langue française, en l'occurrence notamment de ses porteurs (intellectuels) sous la fureur islamiste en Algérie est discutée par Djebar dans *Disparition*, p. 198-199.

4. Il existait, bien sûr, en parallèle, jusqu'à l'indépendance, une littérature pied-noir d'expression française, qui défendait plutôt l'idée d'une Algérie française. Le représentant le plus connu de ce courant est sans doute Albert Camus. Les idées humanistes de ce dernier ne représentaient pas un obstacle décisif de sa prise de position anti-indépendantiste, bien que, dans le cas de Camus, une ambiguïté persiste (v. *Boxeur*, p. 57).

l'évocation mythique du combat anticolonial mené par Abd-el-Kader (*Nedjma*, p. 111) :

> Les chefs de l'Algérie tribale, ceux qui avaient la jouissance des trésors, la garde des traditions, furent pour la plupart tués ou dépossédés au cours de ces seize années de sanglants combats, mais leurs fils se trouvaient devant un désastre inespéré : ruinés par la défaite, expropriés et humiliés, mais gardant leur chance, riches de l'argent que leurs pères n'avaient jamais rendu liquide, et que leur offraient en compensation les colons qui venaient acquérir leurs terres, ils ignoraient la valeur de cet argent […]. Les pères tués dans les chevauchées d'Abd el-Kader (seule ombre qui pût couvrir pareille étendue, homme de plume et d'épée, seul chef capable d'unifier les tribus pour s'élever au stade de la nation, si les Français n'étaient venus briser net son effort d'abord dirigé contre les Turcs ; mais la conquête était un mal nécessaire, une greffe douloureuse apportant une promesse de progrès à l'arbre de la nation entamé par la hache ; comme les Turcs, les Romains et les Arabes, les Français ne pouvaient que s'enraciner, otages de la patrie en gestation dont ils se disputaient les faveurs) n'avaient pas dressé l'inventaire ; et les fils des chefs vaincus se trouvaient riches d'argent et de bijoux, mais frustrés […].

Le français est, sur le plan de la surface langagière, évidemment purgé d'interférences de l'arabe. Ce qui reste de l'arabe – car il s'agit toujours de la littérature arabe revêtue en français – se situe au niveau sémiotique, car les références et réminiscences culturelles inscrites dans l'ontologie [5] arabe – et arabo-musulmane – sont constamment évoquées, ontologie vis-à-vis de laquelle les références civilisationnelles liées à l'histoire de la France, en l'occurrence la laïcité, s'avèrent défaillantes, comme il apparaît de manière emblématique dans *Disparition* (p. 122-123). En effet, il s'avère que la discussion, parmi les militants indépendantistes, de la laïcité de la future Algérie indépendante, se heurte à des obstacles pragmatico-culturelles quasiment insurmontables :

> — Après l'indépendance […] il y aura plein de questions à discuter, de directions à choisir… Par exemple, voici une question essentielle, et il passa au français, seulement alors : « Est-ce que l'Algérie sera un pays laïc ? »
>
> Certains autour de moi s'empressèrent de traduire cette phrase à ceux qui ne parlaient qu'arabe ou berbère. […] Mais ils ont tous buté sur le mot : laïc.
>
> Ce mot […] a circulé comme une rumeur autour de moi. La plupart avaient compris l'*Aïd* avec prononciation française – car « laïc », ils n'avaient jamais entendu ce vocable, durant ces six ans de lutte collective. […]
>
> Quelqu'un a fini par interpeller l'orateur en arabe :
>
> — Mon frère, qu'est-ce que vient faire l'*Aïd* ici ?
>
> Et, en effet, pensèrent la plupart, cela fait bien longtemps que l'idée même de fête (« l'*Aïd* » en arabe) ne nous effleurait plus. Le nouveau venu nous fixa, stupéfait :
>
> — J'ai dit – et il répéta le mot français, en décomposant les deux syllabes : LA-ÏC !, pas l'*Aïd* !
>
> […] ce terme de laïc n'avait pas encore, pour nous tous, son reflet en arabe… De nombreux mots arabes et berbères existent pour désigner un « consensus », un « conseil de représentants », un « diwan », je ne sais quoi encore. Mais, la laïcité ?

5. Pour cette dimension ontologique v. Žižek (2011 : 64), qui se réfère au dicton heideggerien selon lequel le langage est la « demeure de l'être » ; cet être est celui qui se révèle dans le langage, mais à chaque instant sous son aspect spécifiquement historique ; historiquement, le langage crée les entités que nous habitons, que et par lesquelles nous vivons. – Dans la même métaphorique se situe Djebar (*Voix*, p. 44) : « Ainsi, le français est en train de me devenir vraiment maison d'accueil, peut-être même lieu de permanence où se perçoit chaque jour l'éphémère occupation. […] Si bien que cette langue me semble désormais maison que j'habite et que je tente de marquer chaque jour – tout en sachant que le sol qui la porte, je n'y ai pas droit d'emblée. »

> Un vide, un non-concept, chez chacun de nous, dans ce champ et, je dois l'avouer, un vide aussi dans ma tête d'alors.

Si les résistants réinterprètent *laïc* comme *l'ʿaïd* ('fête', plus spécialement 'fête religieuse'), ils projettent les paramètres de leur propre ontologie autochtone sur la référence civilisationnelle relevant de l'ontologie française ; ensuite, Djebar confirme la « validité » de cette réinterprétation *prima facie* erronée sur l'arrière-plan de la montée en force passagère d'éléments islamistes au sein du mouvement de résistance (v. *Disparition*, p. 132), donc cette interprétation s'avère finalement au sein du système de références sémiologiques autochtone tout à fait « valable ».

Ce mécanisme apparaît de manière encore plus claire sous l'aspect de « traditions de discours » (Stehl 1992, Jablonka 1999) [6], ici stylisées et esthétisées dans la littérature. Chaque langue connaît ses propres conventions d'organisation textuelle (ou bien discursive), conventions qui existent sous forme de « normes de discours ». Lors du passage d'une L_1 à une L_2, le locuteur « traduit » en transposant les normes de discours de sa L_1 sur sa L_2, où, en principe, elles n'ont pas lieu d'être : il parle en L_2 (en l'occurrence français) à la façon de la L_1 (en l'occurrence de l'arabe) ; en-dessous du matériau linguistique en L_2 « survit » la L_1 de manière subcutanée, et y mène une existence quasiment « fantomatique ». Ce qui persiste se situe au niveau suprasegmental : la manière de dire les choses, leur agencement, leurs implicites (culturels et non), la matrix de la « pensée » – l'*ontologie* (v. § 2.4.). Au cours du changement linguistique en situation de contact (notamment asymétrique), les « normes de discours » « réémergent » sous forme de « traditions de discours » comme catégorie fondamental du contact de langues. Si cette procédure se stabilise sous forme de technique sociale partagée (ce qui, dans l'écriture romanesque, est le cas sous forme de l'émergence d'un interlecte littéraire), elle participe à l'émergence de nouvelles variétés de contact au sein desquelles les « traditions de discours » jouent un rôle constitutif. Ainsi, le personnage Tchaida (*Disparition*, pp. 78-79) s'adresse d'abord à sa famille, et ensuite aux gens du quartier, dans les termes suivants, avant d'être tué par balle pendant le couvre-feu :

> — Ô vous, les gens de Dieu et ceux de ma famille, accordez-le-moi, votre pardon ! Ô gens de mon sang et de ma souche, dites-le-moi, ô ma mère, ô ma sœur, que vous me pardonnez ! Pour mes péchés qui sont si grands et pour ma vie gâchée, vous que j'ai tant aimés ! […] Ô mes voisins, fidèles de Dieu, pardonnez-moi !

On voit clairement les références à l'ontologie culturelle arabo-musulmane – religion (*Dieu*, *péchés*), organisation sociale (*gens [...] de ma souche*, *ô mes voisins*) et notamment familiale (*ma famille*, *gens de mon sang*, *ô ma mère, ô ma sœur*) qui régissent l'organisation textuelle en langue autochtone [7]. La transposition dans la variété émergente postcoloniale du français est mise en scène dans le roman et s'avère ici mortelle, dans le contexte du combat pour l'autonomie et pour la libération.

3.

Généralement, dans les textes d'Assia Djebar, la représentation du français comme « butin de guerre » littéraire fait quasiment figure de leitmotiv. Cette écriture francophone postcoloniale est mise en œuvre comme technique libératrice, comme acte émancipateur non seulement du joug colonial sous la domination française,

6. Pour une discussion approfondie de cette problématique du point de vue de la philosophie et de l'anthropologie du langage v. Jablonka (2011a).

7. Ce phénomène est constant dans le Maghreb, et peut-être dans le monde arabe, et a été décrit pour le Maroc, à partir de données empiriques de terrain récentes, dans Jablonka (2005).

mais elle vit aussi dans le conflit, du conflit avec les contraintes de l'univers sémiologique répressif :

> Cette langue [française] était autrefois sarcophage des miens : je la porte aujourd'hui comme un messager transporterait le pli fermé ordonnant sa condamnation au silence, ou au cachot.
>
> Me mettre à nu dans cette langue me fait entretenir un danger permanent de déflagration. De l'exercice de l'autobiographie dans la langue de l'adversaire d'hier… (*Amour*, p. 300)

C'est ainsi que notamment dans l'écriture féminine prend corps une double guerre, menée contre deux adversaires symboliques, culturelles, langagiers – et bien sûr politiques, qui préexistaient à l'époque coloniale (v. surtout *Voix*) : la « modernité » occidentale francophone au même titre que l'univers des valeurs traditionnelles véhiculé par l'arabophonie (ainsi que, dans une moindre mesure, par la langue amazighe). La Romania nord-africaine a visiblement emprunté une voie d'émancipation par rapport aux codes dominants, prescriptifs, 'centraux'. Il s'agit d'une Romania volontairement périphérique, dont la contre-pluricentricité marginale est, par rapport aux faits de langue et par voie réflexive, discutée dans la littérature elle-même, et *en français* (v. *Disparition*). Les « *third spaces* » (Bhabha 2004 : 55), qui sont constitués et occupés par des variétés (littéraires et non) interstitielles émergentes portent, en fonction des auteurs maghrébins d'expression française, différents noms, qui essaient tous de conceptualiser le même domaine de phénomènes et d'expériences d'entre-deux (« *in-between* », *ibid*., p. 2), qui servent en même temps de lien, de « pont », même entre ce qui, *prima facie*, pourra apparaître incommensurable – comme la Méditerranée : « bilangue » (Khatibi 2008), « palimpseste » (Meddeb 1985), « interlangue » (Bounfour 1985) … Il s'agit ainsi d'une latinité qui n'émerge pas telle qu'elle a submergé il y a des siècles. Djebar n'est certes pas Saint-Augustin, mais le recours à celui-ci (et à sa latinité) sert à Djebar (*Amour*, pp. 300-301 ; *Voix*, pp. 56, 132) de paramètre de référence récurrent, établissant ainsi une lointaine continuité – en rupture, certes, mais une continuité tout de même (d'où son caractère « crypto ») [8].

La « *Romania re-emersa* » figure ainsi aussi comme emblème de la libération de doubles contraintes : celles inhérentes au propre groupe de référence, et celles imposées par le pouvoir colonial. Dans une logique de *similia similibus curantur*, la « réémergence » de la Romania en terre maghrébine participe de ce fait d'une ouverture, d'un décloisonnement qui lui permet de dépasser ses propres limites d'antan : *eadem mutata resurgo*. Cette 'alchimie' de la *réémergence* à laquelle nous assistons apparaît sous forme d'un para-centre contre-normatif dont l'irradiation atteint même l'ancien centre, en l'occurrence la Romania intérieure. C'est ce processus, auquel participe la dynamique postcoloniale, que j'appelle « *Romania re-emersa* », processus qui ne va pas sans frottements, sans frictions : il s'agit de processus inter- et transculturels dont l'intérêt, du point de vue communicatif et herméneutique, réside, dans une mesure importante, dans sa dimension conflictuelle (v. Ricoeur 1969, Jablonka 2001). Le présent cas de figure, qui mérite des études plus approfondies, montre de manière exemplaire en quoi les documents littéraires peuvent servir au linguiste de supports d'une historiographie linguistique émancipée.

8. Il est intéressant, à cet égard, que Kateb Yacine critique la récupération de saint Augustin par le nouveau pouvoir du jeune État algérien ; il semble donc y avoir eu un certain degré de conscience, même vague, de cette continuité et de la nécessité d'y renouer. « L'Algérie romaine. L'Algérie chrétienne, on en a parlé. On a présenté saint Augustin comme un Algérien et, moi, j'ai eu la terrible surprise, après l'indépendance, de voir des personnages officiels faire des conférences à Souk-Ahras sur saint Augustin. » (*Boxeur*, p. 105)

Références

Textes d'Assia Djebar et de Kateb Yacine

Amour = Assia DJEBAR, *L'Amour, la fantasia*, Paris, Albin Michel, 1995.

Blanc = Assia DJEBAR, *Le Blanc de l'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1995.

Disparition = Assia DJEBAR, *La Disparition de la langue française*, Paris, Albin Michel, 2003.

Prison = Assia DJEBAR, *Vaste est la prison*, Paris, Albin Michel, 1995.

Voix = Assia DJEBAR, *Ces voix qui m'assiègent… en marge de ma francophonie*, Paris, Albin Michel, 1999.

Boxeur = Kateb YACINE, *Le Poète comme un boxeur*, Paris, Éd. du Seuil, 1994.

Nedjma = Kateb YACINE, *Nedjma*, Paris, Éd. du Seuil, 1996.

Autres ouvrages et articles

AMSELLE Jean-Loup, 2008, « Du métissage au branchement des langues », dans Jocelyne Dakhlia (éd.), 2008, *Lingua franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerrannée*, Arles, Actes Sud, p. 273-278.

ASHCROFT Bill, GRIFFITHS Gareth *et alii*, 2002, *The Empire Writes Back : Theory and Practice in Post-Colonial Literatures*, London and New York, Routledge.

BHABHA Homi K., 2004, *The Location of Culture*, London and New York, Routledge.

BOUNFOUR Abdallah, 1985, « Du bilinguisme. Sur les traces du hors-la-langue ou variations sur l'inter-langue », dans Jalil Bennani *et alii*, *Du bilinguisme*, Paris, Denoël, p. 145-162.

DAKHLIA Jocelyne (éd.), 2004a, *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose.

DAKHLIA Jocelyne, 2004b, « *No man's langue* : une rétraction coloniale », dans Jocelyne Dakhlia (éd.), 2004a, *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose, p. 259-271.

DAKHLIA Jocelyne (éd.), 2008, *Lingua franca. Histoire d'une langue métisse en Méditerrannée*, Arles, Actes Sud.

DE TORO Alfonso, 2009, *Épistémologies* 'Le Maghreb'. *Hybridité – Transculturalité – Transmédialité – Transtextualité – Corps – Globalisation – Diasporisation*, Paris, L'Harmattan.

FERNANDES Martine, 2007, *Les Écrivains francophones en liberté. Farida Belghoul, Maryse Condé, Assia Ddjebar, Calixthe Beyala*, Préface de Michel Laronde, Paris, L'Harmattan.

GLEßGEN Martin Dietrich, 1996, „Das Französische im Maghreb: Bilanz und Perspektiven der Forschung", *Romanistisches Jahrbuch,* 47, S. 28-63.

JABLONKA Frank, 1999, « Traditions de discours : leur rôle face aux contacts de langues et de modèles socioculturels », dans *Actes du congrès Traditions Études culturelles internationales, Paris, Unesco, 15-19 sept. 1999* (en ligne).

JABLONKA Frank, 2001, « Contact de langues et fonction poétique du changement linguistique », dans Marinette Matthey (éd), *Le Changement linguistique. Évolution, variation, hétérogénéité*, *Actes du colloque de Neuchâtel, Université, 2-4 octobre 2000, Tranel,* 34/35, p. 131-139.

JABLONKA Frank, 2005, « "Il faut faire un effort" : un topos métalinguistique marocain », dans Leila Messaoudi (éd.), *Aspects de la culture orale au Maroc*, Rabat, Okad, p. 173-188.

JABLONKA Frank, 2010, « Langage du corps et corps du langage dans l'œuvre d'Abdelkébir Khatibi. Analyse de sociosémiotique du contact », *PhiN* 52, p. 1-17 (en ligne).

JABLONKA Frank, 2011a, „Zur Differenzierung von ‚emischen' und ‚etischen' Kategorien in der Sprachwissenschaft. Diskursnormen und traditionen *revisited*", dans Claudia

Schlaak und Lena Busse (Hrsg.), *Sprachkontakte, Sprachvariation und Sprachwandel. Festschrift für Thomas Stehl zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag, S. 29-48.

JABLONKA Frank, 2011b, „Ist das Arabische eine Europasprache?“, dans Peter Cichon und Michael Mitterauer (Hrasg.), *Europasprachen*, Wien, Böhlau-Verlag, S. 113-129.

KARIMI Kian-Harald, 2005, „*Comme l'arabe avait disparu dans l'Espagne*. Das Mittelmeer als streitbare Mitte zwischen Orient und Okzident in Texten von Assia Djebar und Amin Maalouf“ in Jürgen Erfurt (Hrsg.), *Transkulturalität und Hybridität.* L'espace francophone *als Grenzerfahrung des Sprechens und Schreibens*, Bern usw., Peter Lang, p. 159-185.

KHATIBI Abdelkébir, 2008, *Amour bilingue*, dans *Œuvres de Khatibi* I, Paris, Éd. de la Différence, p. 205-283.

MEDDEB Abdelwahab, 1985, « Le palimpseste du bilingue. Ibn 'Arabî et Dante », dans Jalil Bennani *et alii*, *Du bilinguisme*, Paris, Denoël, p. 125-144.

RICŒUR Paul, 1969, *Le Conflit des interprétations*, Paris, Seuil.

STEHL Thomas, 1992, « Contacts linguistiques verticaux et traditions du discours comme objet d'une linguistique variationnelle historique », dans Ramón Lorenzo (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas, Universidade de Santiago de Compostela, 1989*, vol. III, *Lingüística Pragmática e Sociolingüística*, La Corogne, Fundación Pedro Barrié de la Maza, p. 249-268.

ŽIŽEK Slavoj, 2011, *Gewalt. Sechs abseitige Reflexionen*, Hambourg, Laika.

Processi di creazione / ricreazione del lessico nella lingua franca

Federica Venier
Université de Bergame

Wenn ich ein Bild gebrauchen darf, nicht die Fremden brechen sich aus einem schönen, festgefügten Gebäude einzelne Steine heraus um sich damit dürftige Hütten zu bauen, sondern die Eigentümer selbst reichen sie ihnen zu solchem Zwecke. (H. Schuchardt, *Die Lingua franca*: 443)

Servendomi di un'immagine, non sono gli stranieri che sottraggono pietre ad un bell'edificio ben costruito per costruirsi misere capanne, ma sono i proprietari stessi ad offrirgliele per questo scopo. (H. Schuchardt, *La lingua franca*: 10)

La pietra scartata dai costruttori è diventata testata d'angolo.

Salmo 117 [118], v. 22; Mt. 21, 42.

A Mohamed, per la nostra lingua franca.

Introduzione

Nel dare alle stampe il mio intervento al Colloque international *Romania : réalité(s) et concepts*, concentrerò la mia attenzione sul lessico della lingua franca, cioè sulle parole di una lingua che si rivela, per Hugo Schuchardt, il laboratorio ideale per studiare questa specifica *Sprachthätigkeit* che è la creazione del lessico, un'attività linguistica nata dalla necessità, da quella *Not* che ne è l'artefice.

Restringerò dunque in questa sede la prospettiva di osservazione adottata al Colloque per mettere più dettagliatamente in luce le linee attraverso cui Schuchardt riattiva, con la sua ricerca, la lezione di Wilhelm von Humboldt, certo molto poco compreso dai suoi contemporanei. Tale lezione sembra viceversa permeare di luce nuova la linea anti-neogrammatica schuchardtiana ed essa traspare con particolare chiarezza proprio nel saggio di Schuchardt qui preso in esame (*Die Lingua franca*, 1909) e nella riattivazione della nozione di *attività linguistica* che in esso si attua.

1. Formazione delle parole ed etimologia: *Wortforschung, Wortgeschichte, Etymologie*

L'etimologia è stata di fatto il campo di battaglia di Schuchardt, e il perno della sua personale guerra alla rigidità neogrammatica. Essa occupa una posizione così centrale nella riflessione del romanista da divenirlo di necessità anche per i suoi esegeti, e in particolare per Spitzer e Terracini.

Il debito dello Spitzer etimologista e storico delle parole nei confronti di Schuchardt è ben noto, e, nell'antologia di saggi critici proprio a Spitzer dedicati (a cura di Paccagnella e Gregori, 2010), non a caso dunque insistono proprio su di esso

ben due lavori, del compianto Alberto Zamboni e di Alvise Andreose.

Zamboni, sottolineando l'importanza della romanistica per l'ampliamento della riflessione etimologica e approfondendo una serie di considerazioni già altrove esposte [1], afferma:

> […] è proprio agli eccezionali progressi della romanistica e dei domini linguistici dotati di estesi *corpora* storici che si deve l'avvio di nuove tendenze e di nuove prospettive teoriche, di cui non a caso l'antesignano riconosciuto è Hugo Schuchardt (1842-1927), primo enunciatore tra l'altro della «teoria delle onde», studioso di varietà creole, di zone mistilingui, di registri «popolari», […] dei costituenti elementari universali del linguaggio e dei rapporti di questo con l'antropologia, l'etnografia, la storia della cultura, indagatore minuto di una quantità di *parole concepite come individui provvisti ognuno di una propria individualità storica in una concezione tipicamente creativa del linguaggio*: tutti temi poi spitzeriani. (Zamboni 2010: 252; corsivo mio)

Questo passo mi pare che da un lato sintetizzi mirabilmente le posizioni di Schuchardt e al contempo le ragioni del ruolo di guida da lui svolto, ma che dall'altro metta anche in luce, seppure senza tematizzare il fatto, come la ricerca etimologica confluisse per Schuchardt nell'alveo di quella riflessione humboldtiana su cui sto indagando: «parole concepite come individui», «individualità storica» di queste parole, «concezione creativa del linguaggio», sono tutti sintagmi che riconducono a Humboldt il percorso della ricerca schuchardtiana.

A tali riflessioni di Zamboni fanno eco, a poche pagine di distanza, le affermazioni di Andreose. Lo studioso infatti sottolinea

> Il forte debito [di Spitzer] nei confronti del magistero di Hugo Schuchardt, il grande avversario del meccanicismo e del determinismo linguistico propugnato dagli *Jung-grammatiker*. Le idee dell'eterodosso romanista di Graz, sotto il cui influsso era iniziata la carriera di studioso di Spitzer, lasceranno un'impronta indelebile sui principi ispiratori della sua ricerca. […] Schuchardtiani sono senz'altro in lui l'idea che *il mutamento semantico sia sempre motivato e mai meccanico; la rivendicazione della psicologia del parlante come motore del mutamento linguistico; il principio secondo cui «ogni parola ha la sua propria storia»*. [2] (Andreose 2010: 270; corsivo mio)

Andreose rileva inoltre come tale debito spitzeriano fosse già stato rilevato proprio da Terracini (2010: 272-73). Egli rimanda in proposito al volume di questi del 1966, *Analisi stilistica. Teoria, storia, problemi* [3], ma, a mio avviso e come mostrerò fra breve, tale consapevolezza è tranquillamente retrodatabile al 1942, cioè al volume che – con il titolo di *Che cos'è la linguistica?*– fungerà da introduzione alla *Guida allo studio della linguistica storica* (1949).

Quelli messi a fuoco da Zamboni e Andreose rappresentano i principali punti di interesse non solo di Spitzer ma anche di Terracini nei confronti di Schuchardt.

Spitzer, nella sua introduzione al *Brevier*, l'antologia schuchardtiana da lui approntata, in effetti già affermava :

> L'etimologia non viene svolta solo per via fonetica, ma è da fondare soprattutto prendendo in considerazione i significati, secondo un processo condotto attraverso argomentazione e controargomentazione, attraverso una sorta di calcolo delle proba-

1. Si confronti, nel suo libro *L'etimologia* (Zamboni 1976), in particolare il § 5.0. *Tendenze idealistiche: H. Schuchardt e L.* Spitzer: 113-119.

2. Andreose dà in nota (2010: 270, n. 15) l'originale di questa celebre affermazione di Karl Jaberg (1908): „Jedes Wort hat seine eigene Geschichte."

3. Andreose (2010: 272, n. 21) rimanda più esattamente a Terracini 1966: 87, n. 32.

> bilità; dalla parola [Schuchardt] viene condotto alla cosa, processo grazie al quale la scienza del linguaggio vira in quella della civiltà [4]. (Spitzer [1921] 1922; 1928: 6)

Egli mette dunque in luce sia la centralità per Schuchardt dell'indagine semantica, sia il problema della motivazione del mutamento, sia infine come l'esperienza condensata nel binomio *Wörter und Sachen* [5], o, più correttamente dato che qui si parla di Schuchardt, *Sachen und Wörter*, fosse centrale per la sintesi del pensiero del romanista condensata sia nel *Brevier* sia nel saggio che lo introduce.

Terracini, che aveva già trattato la questione dell'etimologia in Schuchardt nella voce proprio all'etimologia dedicata redatta per l'*Enciclopedia Treccani* (1932), torna poi più ampiamente sull'argomento e sviluppa questo spunto spitzeriano. Egli identifica tale problematica con uno dei nodi centrali del rinnovamento metodologico apportato da Schuchardt, dedicando alla questione l'intera parte seconda del suo ampio saggio su Schuchardt redatto a Tucumán (1946; 1949: 208-212). Pur senza riferirsi alla lingua franca ma esemplificando questa attività con le opere dedicate alla romanistica, Terracini afferma di Schuchardt:

> Il suo intento […] è molto diverso dai fini della etimologia classica. Del suo metodo può dirsi che, al di sopra di osservazioni contingenti, consolidi una trasformazione del problema etimologico che maturava da anni: non si tratta più di ricondurre forme moderne al loro valore antico; sgombrato il terreno dalle questioni della messa a fuoco cronologica, si tratta di porsi quanto più possibile vicino ad una *serie di individui parlanti*, sensibili all'influsso dei loro simili, elaboranti secondo la loro propria esigenza una lingua che si presenta come una serie indefinita di vocaboli associati, liberamente atteggiata sopra una catena, ugualmente infinita e mobile di cose e di concetti. (Terracini 1946; 1949: 210; corsivo mio)

4. „Die Etymologie ist nicht nur auf lautlichem Wege, sondern vor allem mit Berücksichtigung der Bedeutungen, auf einem prozessualen Weg durch Rede und Widerrede, durch eine Art Wahrscheinlichkeitsrechnung zu ergründen; von dem Wort wird er zur Sache geführt, womit die Sprach- in die Kulturwissenschaft einlenkt" (Spitzer [1921] 1922; 1928: 6). Si è consapevoli che qualunque traduzione di „Kulturwissenschaft" è estremamente problematica: quella qui proposta, «scienza della civiltà», è solo un tentativo, sperabilmente non troppo maldestro. A proposito dell'importanza di questo passaggio del *Brevier* v. anche Lucchini (2008: 230).

5. In proposito e anche a proposito dell'aspra polemica tra Hugo Schuchardt e Rudolf Meringer si confrontino i lavori di Lochner von Hüttenbach del 1980 e del 1992 e le ricche bibliografie in essi contenute. Lo studioso sottolinea a più riprese come, dietro tale polemica, ci fosse in realtà un sostanziale accordo di vedute che fece sì che il mondo degli studi identificasse perlopiù Schuchardt con il movimento di *Wörter und Sachen* e anzi lo vedesse tra i suoi fondatori. Si ricorderà tra l'altro che il primo numero della rivista *Wörter und Sachen*, da Meringer voluta, uscì, a Heidelberg, proprio nel 1909, cioè nello stesso anno in cui venne pubblicato il saggio *Die Lingua franca*. Dello stesso avviso è Dorothee Heller nella sua monografia interamente dedicata alla rivista (1998; in particolare § 1.1: 13-22). Il volume di Heller (che si segnala anche per la ricca bibliografia di riferimento) esamina l'andamento di *Wörter und Sachen* nella prospettiva dell'odierna ricerca sui linguaggi specialistici e si sofferma in particolare sul ruolo che nella sua storia ebbe Leo Weisgerber e sul rapporto tra questo studioso ed Eugen Wüster, unanimamente considerato il fondatore della moderna „Terminologielehre". Per altre recenti, dichiarate, applicazioni dell'approccio metodologico di *Wörter und Sachen* si veda il volume di Stellino (2010). Più ampiamente tuttavia si pensi a quanto di questa esperienza metodologica sia teoretica che pratica, «sia di studio che di realizzazione» (Massobrio 1994), pur profondamente rimeditata e rinnovata, si rispecchi negli atlanti linguistici e nelle ampie e sempre vive riflessioni che hanno accompagnato la loro costruzione. In proposito si vedano, come esempi paradigmatici, l'ampio volume che confronta le esperienze di messa a punto degli atlanti linguistici romanzi curato da Giovanni Ruffino (1992), il primo volume dell'*Atlante Linguistico della Sicilia*, portato a termine sempre da Ruffino e dedicato a *I nomi della trottola* (1997), e i molti lavori della Scuola di Ruffino, fra cui ricorderei il *Lessico dei pastori delle Madonie* di Roberto Sottile (2002), e ancora, recentemente, sempre di Roberto Sottile e Massimo Genchi (2010), il primo volume, dedicato all'alimentazione, della serie del *Lessico della cultura dialettale delle Madonie*.

Va però qui ricordato che la questione dell'etimologia, oltre che centrale per la ricostruzione del pensiero di Schuchardt, era stata anche il filo rosso che aveva guidato Terracini in quella sintetica ricostruzione della linguistica di Otto e Novecento che aveva visto la luce nel 1942, il citato *Che cos'è la linguistica?* In quel lavoro (nato – proprio come l'ampio saggio su Schuchardt – nel forzato esilio di Tucumán, dovuto alle leggi razziali) il cambiamento di posizioni teoriche di un secolo e mezzo è illustrato proprio nella prospettiva del mutamento della domanda sulla parola, mutamento per cui si sarebbe passati da un'indagine tesa a ricostruire la forma e il significato più antichi di un determinato vocabolo – motivo per cui Terracini afferma che «nessuno comprese Humboldt meno dei glottologi dell'epoca che succedette immediatamente alla sua» (1942; 1949: 24) –, ad un'altra, caratterizzata viceversa dal ritorno a Humboldt, che, proprio a partire da Schuchardt, vede nella «storia della parola […] la storia di quelli che l'hanno pronunciata» (1942; 1949: 28).

È su questo concetto che Terracini ritorna nel suo ampio saggio schuchardtiano, rilevando in lui insieme l'innovatività e quasi l'esitazione a portare fino in fondo e a sistematizzare il proprio pensiero. Certo è che la ricostruzione etimologica diventa solo un frammento di una più ampia *Wortforschung*, di una più ampia ricerca sulla parola che áncora definitivamente l'indagine sul lessico nella storia della cultura, nella *Kulturgeschichte*.

La matrice humboldtiana dell'impostazione della ricerca etimologica di Schuchardt è da lui stesso esplicitamente dichiarata. In un passo, già segnalato da Terracini (1942; 1949: 28-29), proprio di *Sachen und Wörter* (1912) (saggio riportato quasi integralmente nel *Brevier* [6]), Schuchardt affermava «Grazie all'*ἐνέργεια*, che crea e modella gli *ἔργα,* sussiste dunque una conformità generale tra le cose e le parole» [7]. Questo passo risulta essere l'unico nel *Brevier* in cui ricorre il binomio *ἐνέργεια* / *ἔργον* che, oltre a rimandare direttamente a Humboldt, colloca il problema della ricerca etimologica nel più ampio e non sempre coincidente ambito della ricerca sulla storia della parola.

Si è a lungo dibattuto sia sulla non necessaria coincidenza delle due ricerche, sia sul perché per la romanistica fare *Wortforschung* significhi spesso fare storia della parola, *Wortgeschichte*.

Sono interessanti a questo proposito le posizioni degli indoeuropeisti. In particolare sull'argomento si sofferma infatti Di Giovine, che in un suo sintetico articolo del 2001, dopo aver richiamato «l'attenzione sull'incidenza che l'oggetto di indagine ha in relazione al metodo adottato per l'indagine etimologica» (2001: 285), riferendosi a Belardi (1995), sottolinea come «nel passaggio dal latino alle lingue romanze si determini un mutamento strutturale di notevole rilevanza» che spiegherebbe perché non sia la stessa cosa fare etimologie indoeuropee e romanze. Prosegue infatti Di Giovine:

> Da una struttura a segno interamente articolato, come quella che il latino arcaico condivideva con l'archetipo indoeuropeo, si passa a una struttura, quella delle lingue romanze, a segno tendenzialmente fisso, nella quale la parola, perduta la trasparenza formale, costituisce un'etichetta non ulteriormente (o ben difficilmente) scomponibile. (Di Giovine 200: 287)

6. Se ne veda anche la traduzione francese di Elisabetta Carpitelli in Schuchardt 2011: 97-129.

7. „o besteht denn, dank der *ἐνέργεια*, welche die *ἔργα* schafft und modelt, eine ganz allgemeine Übereinstimmung zwischen der Geschichte der Sachen und der Wörter" (1912: § III; nel *Brevier*: 127). Nella versione francese di Carpitelli il passo è tradotto come segue: « Il existe donc, grâce à l'*ἐνέργεια* qui crée et modèle l'*ἔργα*, une concordance très générale entre l'histoire des choses et celle des mots » (Schuchardt 2011: 109). Come si vede Carpitelli non tiene conto del fatto che *ἔργα* è plurale.

Le considerazioni sul latino si estenderebbero dunque in generale alle lingue indoeuropee antiche. Quello che ciò comporta nei termini di differenze a livello di sviluppo fonologico tra i due gruppi di lingue farebbe sì che:

> Se una etimologia indoeuropea in linea di principio non può risultare accettabile ove disattenda, sul versante fonologico, gli sviluppi documentati nella restante parte del lessico (leggi fonetiche e quant'altro), nel caso di una etimologia romanza si può dare tranquillamente l'esempio di un vocabolo che presenti, sul piano formale, «irregolarità» di sviluppo notevolissime, spiegabili con una serie di accidenti specifici (analogie, incroci, sviluppi semicolti o colti, discrezioni e concrezioni dell'articolo […]). (Di Giovine 2001: 287-288)

oltre, aggiunge Di Giovine, a tutta una serie di fenomeni fonosintattici. Ciò spiegherebbe che, dunque,

> Quando nella romanistica si parla di «storia di parole», piuttosto che di «etimologia», ci si vuole riferire evidentemente a un'analisi che opera ormai su nomi-etichetta, piuttosto che su sequenze modulari (altro è il discorso ove con «storia della parola» si intenda la storia dell'evoluzione semantica, cui non è affatto riducibile l'etimologia […]). [8] (Di Giovine 2001: 289)

Quest'ultima osservazione di Di Giovine non esclude comunque l'importanza che nella ricostruzione etimologica ha anche la presa in considerazione del dato «semantico-culturale» (2001: 290), che a volte illumina anche nel dominio indoeuropeo la ricostruzione formale indagata, ma si limita a porre in chiaro come la ricostruzione semantica non esaurisca il lavoro dell'etimologista. Anche Belardi, nella sua monografia del 2002, torna ampiamente su questo ordine di questioni [9]. Egli affronta direttamente il problema dell'etimologia in Schuchardt e riconduce la sua controversia con i neogrammatici proprio alla differenza fra i tipi di lingue prese in esame, appiattendo dunque la portata innovativa delle posizioni del romanista. Afferma infatti con decisione Belardi:

> Il problema della ammissibilità o inammissibilità delle leggi fonetiche non è dunque un problema di epistemologia linguistica teorica ma un problema di tipologia linguistica e di storia concreta. Bene facevano i Neogrammatici (indoeuropeisti) a difenderle; bene facevano lo Schuchardt (romanista e modernista) o il Gilliéron (interessato alla geografia linguistica) e tanti altri […] a negarle, giacché ciascuno discuteva con riferimento a tipologie strutturali diverse, ciascuno parlava di cose diverse, e ciascuno soltanto *pro domo sua*, o sia per il proprio orto. (Belardi 2002-I: 341-342)

La limpidezza delle osservazioni di Belardi e Di Giovine mette in evidenza come la novità e la grandezza di Schuchardt siano consistite nell'individuare con precisione un nuovo metodo di indagine congruo al nuovo oggetto di studio prescelto e giustifica, dunque, l'impiego di categorie analitiche, quali l'analogia o l'incrocio tra parole, che vedremo attivamente impiegate proprio nell'esame del lessico della lingua franca. I due studiosi non considerano però quanto delle osservazioni di Schuchardt possa illuminare e aprire l'approccio alle lingue antiche. Infatti l'idea, esemplificata dalle posizioni qui riportate, che una netta distinzione tra etimologia indoeuropea ed etimologia romanza si giustifichi con la diversa natura delle lingue prese in esame non dà conto del fatto che una simile presupposizione nasce dalla convinzione che l'archetipo indoeuropeo non sia il frutto di una ricostruzione ma

8. Anche qui Di Giovine fa esplicito riferimento a Belardi 1995.

9. In particolare a proposito dell'idea di un legame fra tipo di ricerca e tipo di lingua indagata si confronti Belardi 2002-I: 341-343 e poi 533, n. 445; sul perché del permanere di una differenza tra fare etimologia e fare storia delle parole si confronti invece Belardi 2002-I: § 8.3, *La storia delle parole*: 528-538.

una realtà storica. Se però fosse stato una realtà storica, molto probabilmente i rapporti tra archetipo e lingue indoeuropee antiche sarebbero stati analoghi a quelli che legano il latino alle lingue romanze, per cui, fatta salva la preoccupazione metodologica dei neogrammatici, si assisterebbe probabilmente allo stesso intrico in cui ci si trova impigliati studiando il lessico romanzo.

In qualche modo si ha dunque l'impressione che, nel tentativo di limitare il portato delle innovazioni concettuali di Schuchardt all'ambito della romanistica, si assista a un'inversione dei rapporti di causa ed effetto: non è cioè la diversa natura dell'archetipo indoeuropeo che fa emergere la diversità del metodo di ricerca schuchardtiano ma è la diversa visione che tale metodo comporta che fa emergere la differenza tra gli oggetti indagati: immerso nella storia il rapporto delle lingue romanze con il latino (e della lingua franca nella sua relazione con le lingue romanze e con l'arabo), sottratto alla storia il rapporto delle lingue indoeuropee antiche con il loro archetipo, inevitabilmente frutto di una ricostruzione.

Rispetto all'impostazione di tale ricerca storica l'impronta humboldtiana è in Schuchardt particolarmente evidente. La centralità che la riflessione sulla nozione di parola ha nel pensiero di Humboldt [10] e, come afferma Donatella Di Cesare (che l'*Einleitung* aveva tradotto e sapientemente introdotto) il «*primato dell'individuale sull'universale*, in cui va riconosciuto il nucleo più profondo e peculiare della filosofia humboldtiana» (1991: XXVII, corsivo di Di Cesare), pongono decisamente la ricerca schuchardtiana sotto il suo segno. A queste riflessioni si aggiungono certo quelle derivate a Schuchardt dalla meditazione sulla psicologia di Wundt, come del resto da lui esplicitamente segnalato (v. Schuchardt 2009: 11, n. 8).

Il passo di *Sachen und Wörter* citato poco sopra fa seguito a considerazioni di ordine più generale per cui fare storia delle cose significa fare la storia di chi le usa: così ad esempio fare la storia di una casa significa fare la storia di chi l'ha costruita e ci vive e così via. Continuando poi la lettura ci imbattiamo in una singolare coincidenza di immagini con la citazione schuchardtiana che funge da esergo. Dice infatti proseguendo Schuchardt :

> Quando una famiglia di zingari si è fatta il nido in un palazzo cadente, quando un capotribù nero si è messo in testa un cappello a cilindro a mo' di corona, quando una bellezza nera porta un barattolino per la conserva nel lobo molto ingrandito dell'orecchio, queste cose non appartengono al patrimonio delle stirpi che le usano; sono cose straniere, analogamente alle parole straniere; se vengono riprodotte adattandole ai bisogni, allora sono cose prese in prestito, analogamente alle parole prese in prestito [11]. (Schuchardt 1912: § III; *Brevier*: 127-128)

10. Si vedano nella *Einleitung* in particolare i § 12-15. Si confronti poi Di Cesare 1991: in particolare XXXVIII-XL. Per la correlata avversione all'idea di radice, che unirà del resto Humboldt a Schuchardt, si confronti invece Belardi (2002-I: § 4.4.1, *La controversia sulla nozione di 'radice'*, in particolare 264-265).

11. „Wenn sich eine Zigeunerfamilie in einem verfallenem Palast eingenistet, wenn ein Negerhäuptling sich einen Zylinder als Krone auf das Haupt gestülpt hat, wenn eine Negerschöne in dem stark erweiterten Ohrlappen eine Konservenbüchse trägt, so gehören diese Sachen nicht zum Kulturbesitz der betreffenden Volkstämme; es sind Fremdsachen, analog den Fremdwörtern; werden sie mit Anpassung an die Bedürfnisse nachgebildet, dann sind es Lehnsachen, analog den Lehnwörtern" (Schuchardt 1912: § III; *Brevier*: 127-128). Nella traduzione francese di Elisabetta Carpitelli il brano suona come segue: « Quand une famille tzigane s'installe dans un palais en ruines, quand un chef de tribu nègre s'est coiffé d'un chapeau haut-de-forme en guise de couronne, quand une belle négresse porte une boîte de conserve à son oreille au lobe très élargi, ces choses ne font pas partie du patrimoine culturel des peuplades en question ; ce sont des choses étrangères, de manière analogue aux mots étrangers ; si elles sont créées par imitation en adéquation avec les besoins, ce sont des choses d'emprunt, de manière analogue aux mots d'emprunt » (Schuchardt 2011: 109).

Mi sembra che questo passo ci riconduca alla stessa immagine che costituisce l'esergo e la amplii. Attingendo alla sua esperienza di studioso dei creoli e della lingua degli zingari, Schuchardt sembra qui completare il quadro dato precedentemente. Se infatti per descrivere la struttura generale della lingua franca egli aveva usato l'immagine dei proprietari di palazzi che donano magnanimamente pietre dei loro potenti edifici a chi ne avesse bisogno, qui invece Schuchardt descrive l'attività dell'altro, di chi è spinto dal bisogno. Quest'ultimo prende e riusa, più o meno stabilmente: se lo riutilizza una volta, l'oggetto riusato resta straniero, se lo introduce nella sua vita quotidiana, questo oggetto, analogamente alla parola, diventa un prestito, il cui snaturamento rispetto all'uso originario dà luogo a un nuovo tipo di utilizzo. Per continuare con l'immagine schuchardtiana potremmo immaginare il nostro cappello a cilindro che viene trasmesso nelle generazioni da un capotribù all'altro come simbolo del potere.

Chi è spinto dal bisogno, dunque, riproduce ricreando oggetti e parole, inserendoli in un nuovo e diverso patrimonio culturale, in un'incessante attività di cui Schuchardt rappresenta il movimento.

2. Le parole della lingua franca

Se, prima di soffermarci ad esaminare la storia di alcune singole parole, cerchiamo di astrarre, dalla massa di osservazioni raccolte da Schuchardt, le linee portanti dell'opera svolta dallo studioso in *Die Lingua franca*, ricostruendo la sintesi e quindi il senso del suo lavoro, emerge chiaramente la lucidità con cui Schuchardt mette in luce, anche per il lessico, fenomeni di semplificazione (*Vereinfachung*) e di sovraestensione analoghi a quelli che egli aveva osservato per la grammatica di cui avevo parlato in altra sede (v. Venier 2010).

I processi di formazione del lessico delineati da Schuchardt possono infatti essere riassunti come segue.

Innanzitutto incontriamo i sostantivi dall'«unica forma per entrambi i numeri» (Schuchardt 2009: 11), a seconda della natura della cosa designata. A oggetti intrinsecamente «multipli», guanti, datteri, piedi, soldi ecc. corrisponderà solo un nome plurale, in questo caso poiché l'europeo (che dona la sua lingua come i proprietari dell'esergo le pietre dei loro palazzi) usa prevalentemente questa forma. In questo processo che definirei di «irrigidimento» del nome si identifica il primo dei processi semplificatori messi in luce da Schuchardt.

Altro fenomeno al centro degli interessi dello studioso è quello della sovraestensione, pure interpretabile come un caso particolare di semplificazione. Il fenomeno è rilevato nei termini di un «ampliamento del significato delle singole parole» (*Begriffserweiterung*) (v. Schuchardt 2009: 12 e n. 13), come esemplificato dagli usi dell'aggettivo *bono*: tutto quello che va bene è «bono», dalla gente per bene all'abile chirurgo.

Di natura opposta e complementare è quel processo di formazione delle parole, e in particolare, tra esse, dei verbi, per cui si sostituiscono «verbi astratti o troppo comuni con verbi più "percepibili", più concreti» (v. Schuchardt 2009: 12), un processo cioè di aumento dell'espressività [12], come esemplificato dall'uso di *cunciar* al posto di *fasir*, per cui troviamo, ad esempio, *cunciar una casa* o *cunciar pace*

12. Alvise Andreose nota che Spitzer «individua come motore primario dell'innovazione [linguistica] la tendenza verso una maggiore espressività» (Andreose 2010: 275), e questa posizione dell'austriaco deve essere almeno parzialmente ricondotta a Schuchardt, data la centralità che questa categoria ha nella sua opera. Rimane da indagare il ruolo che nell'elaborazione dell'impiego di tale nozione può essere stato giocato dalla psicologia e, in particolare, da quella di Wundt.

(v. Schuchardt 2009: 12). Collocherei in questa tendenza verso l'espressività anche l'icasticità di molte locuzioni della lingua franca: si pensi, ad esempio, a *massar il fuego*, per indicare l'atto di spegnerlo (v. Schuchardt 2009: 13). Lo Schuchardt «espressionista», messo a fuoco da Leo Spitzer nella sua introduzione al *Brevier* ([1921] 1922; 1928), individua dunque tra le risposte al bisogno di comunicare una sorta di spoliazione della lingua dalla sua dimensione astratta a vantaggio di una dimensione più concreta e iconica. Si sarebbe cioè a mio avviso anche qui di fronte a un caso di semplificazione, di ordine semantico questa volta, guidata dalla percezione / percepibilità dell'esperienza, o forse addirittura da «universali dell'esperienza», per citare Cliff Goddard (2001) e l'ampia serie di lavori cui lo studioso fa riferimento e che hanno il loro campo di indagine prediletto proprio nello studio di pidgin e creoli.

Si sarà notato che questi primi tre fenomeni osservati riguardano prevalentemente, almeno nella descrizione di Schuchardt, tre diverse classi di parole: l'irrigidimento di una forma riguarda il nome, l'ampliamento e la generalizzazione del significato riguardano l'aggettivo, la scelta del concreto per l'astratto riguarda il verbo. Schuchardt identifica cioè nella prima parte del suo lavoro tre tipi di attività semplificatorie distinte che sembrano indirizzarsi selettivamente a tre diversi oggetti: il nome delle cose non può essere mutato ma solo irrigidito, la qualità della cosa può essere ridotta a categorie molto generali (ad esempio un abile chirurgo sarà un buon chirurgo, tanto per attenersi al *barbero bono* schuchardtiano), viceversa per indicare azioni astratte il parlante attingerà alle azioni più usuali che è in grado di designare (così, ad esempio, come si ammazzano uomini e animali, si ammazzerà anche il fuoco). Non mi risulta che questa prospettiva che lascia intravedere processi di formazione del lessico diversificati in base alle classi di parole che concernono sia stata ulteriormente verificata, ma per la verità mi sembra molto interessante e da approfondire.

Fino ad ora, però, non si è ancora toccato né il campo delle neoformazioni né quello molto articolato dei prestiti [13].

Per quel che riguarda le neoformazioni, Schuchardt sembra additare solo quelle analogiche. «Sembra», dico, perché come si vedrà *infra*, dal discorso schuchardtiano emerge in realtà chiaramente e per la prima volta anche il fenomeno che più tardi sarebbe stato definito come «delocutività».

Il caso delle neoformazioni analogiche è quello già osservato dell'elaborazione autonoma, «secondo l'uso del linguaggio infantile» (v. Schuchardt 2009: 12), di forme nuove e non esistenti nella lingua «matrice». Si ricorderà l'esempio di Schuchardt: «da *fora* 'fuori' si trae *forar* dapprima col significato di 'portar fuori' e poi col significato di 'portar via'» (v. Schuchardt 2009: 12-13). Alla neoformazione, dunque allo sviluppo di una nuova forma ottenuto applicando analogicamente schemi morfologici produttivi, si accompagna pure la possibilità di uno sviluppo semantico che, almeno in questo specifico caso, sembra andare nella direzione della genericità: portar fuori materialmente diventa sottrarre, portar via. Anche qui, sempre sulle tracce di Goddard, c'è da chiedersi se l'esempio scelto da Schuchardt sia casuale o se, data la basicità della relazione semantica dentro / fuori, ci siano condizioni che rendono alcune parole più adatte di altre a fungere da base del processo derivativo.

13. In generale, sul ruolo di precursore svolto da Schuchardt nello studio dei prestiti, si confronti lo studio di Höfler (1980).

Questo esempio porta anche in luce la rilevanza del meccanismo analogico che viene qui chiaramente indicato come meccanismo ugualmente implicato sia nell'apprendimento della propria lingua sia in quello della lingua dell'altro. L'analogia come procedimento creatore, residuo inanalizzabile per i neogrammatici in quanto deviazione dalla regolarità delle leggi fonetiche, diventa qui invece nodo centrale della riflessione schuchardtiana [14].

Accostando poi il fenomeno dei prestiti, la prima osservazione di Schuchardt riguarda la loro scarsità numerica. Egli osserva infatti che «la serie di parole arabe [presenti nella lingua franca] anche in proporzione non è più ampia pressappoco della serie di prestiti dall'arabo presenti nello spagnolo» (Schuchardt 2009: 13). All'interno di questo piccolo gruppo, tuttavia, Schuchardt rileva tre diverse tipologie di parole: parole arabe già appartenenti al lessico romanzo, già assorbite dalle popolazioni romanze e dunque di fatto permanenti nel lessico della lingua franca e non di recente importazione (come ad esempio *meschin*, per 'povero, misero', v. Schuchardt 2009: 13); parole simili «alle corrispondenti parole romanze» (come ad esempio *maréïa*, per «specchio», simile al francese meridionale *miralh, mirai*, Schuchardt 2009: 13) [15]; infine falsi prestiti, posto che l'ultimo gruppo di parole individuato da Schuchardt è rappresentato da «parole autenticamente romanze nella loro veste fonetica araba» (v. Schuchardt 2009: 13), come ad esempio nel caso di *corsan*, che riprende la forma araba per *corsaro*.

In questa serie ben distinta di casi, così come negli innumerevoli altri vocaboli di cui si ricostruiscono la provenienza geografica e le «storpiature» subite, quasi a individuare il singolo parlante che avesse introdotto la sua specifica varietà, è evidente che la domanda con cui si procede nell'indagine sul lessico non concerne in senso proprio l'etimologia dei termini in questione ma il disvelamento dei processi contaminatori, le modalità del contatto fra italiano, o, più in generale, lingue romanze e arabo (pure probabilmente da intendersi come insieme di lingue vieppiù tra loro distanti).

Se ci si avvicina ulteriormente all'operazione analitica di Schuchardt osservando più microscopicamente il suo lavoro, si nota che è questa stessa ricerca sui meccanismi del contatto che guida alla scelta dei lessemi cui rivolgere un'attenzione particolare.

Ecco dunque che occupa, nel saggio, una posizione particolare proprio l'indagine sull'aggettivo *franca* che qualifica la lingua studiata. La ricostruzione della storia della designazione della lingua diventa insieme ricerca storica, culturale e psicologica, volta com'è a cogliere nel nome la traccia della recezione dell'oggetto, nel *Wort* lo specchio non della *Sache* in sé, ma della traccia che essa ha lasciato nell'animo dei parlanti.

I nomi, *lingua franca*, *aljamía*, *petit mauresque* e *sabir*, sono frammenti di quel lungo dialogo che il Mediterraneo ha favorito, e forniscono spunti per una possibile altra ricostruzione: la ricostruzione dello sguardo reciproco, delle reciproche opinioni degli abitanti delle due sponde. Ma, da linguisti, e cercando di non perdersi tra le mille possibili deviazioni che la ricchezza della scrittura schuchardtiana offre, solo uno mi pare lo sguardo riportabile: lo sguardo che ha dato il nome, e che il nome testimonia. Lo sguardo che ha dato il nome è di fatto quello della feroce e simpaticissima Zerbitana, quello degli abitanti della sponda Sud del Mediterraneo,

14. Sull'analogia in Schuchardt e sulle interpretazioni cui la sua visione fu sottoposta v. Vennemann 1972 e la breve ma densa recensione che ne fa Fought (1982: 421-424).

15. Niente si dice tuttavia sul perché di questa similitudine.

che hanno dato il nome alla lingua dell'altro, la lingua del commerciante che più spesso incontravano nei loro porti sparsi lungo il Mediterraneo [16]. Schuchardt ricostruisce l'etimologia del sintagma *lingua franca* e ne dice appunto (v. Schuchardt 2009: 15) che essa è da far risalire all'arabo e che l'aggettivo *franca* designa la lingua dei *franchi*, come venivano chiamate le popolazioni romanze «e cioè innanzitutto e soprattutto gli italiani» (v. Schuchardt 2009: 15), mentre solo in un secondo tempo tale sintagma assumerà l'accezione che esso attualmente possiede.

La lingua franca, che richiede ad un tempo l'attenzione del romanista, dello storico e dello psicologo, pullula di storie, e non si contano i tentativi di districare le numerose stratificazioni che in essa si rivelano. Le denominazioni che si susseguono diventano oggetto privilegiato di questa ricerca proprio perché esse sono il sintomo della prima riflessione metalinguistica dell'individuo parlante che designa la lingua altra. Le due prime definizioni, quella della fase italiana e quella della fase spagnola, sono infatti entrambe di origine araba, e se la lingua franca è per gli arabi la «lingua dei franchi» (v. Schuchardt 2009: 15), la seconda definizione riflette una visione meno neutra dell'altro da sé: l'*aljamía* è infatti originariamente, per le popolazioni del Nord Africa, la «lingua barbara» (v. Schuchardt 2009: 17-18), la lingua dei barbari, degli stranieri. Le popolazioni romanze si impossessano di tali definizioni per designare la lingua del loro commercio, le cui «circostanze esterne» prevedevano che fossero loro a muoversi, loro a giungere sulle coste meridionali del Mediterraneo. Quando poi saranno i francesi a dare il nome a qualcosa che capiscono ma che non coincide con la loro lingua, ecco che essi ricorreranno al sintagma *petit mauresque*, mentre, come osserva giustamente Schuchardt, avrebbero dovuto più correttamente chiamarla *petit français* (v. Schuchardt 2009: 24), oppure (ma è ormai una denominazione tarda, del 1852) si servono di un termine ironico, *sabir* (nelle sue assurde varietà di *petit sabir* e di *grand sabir*, v. Schuchardt 2009: 27, che rimanda al noto articolo di MacCarthy e Varnier, 1852), tratto, come ci spiega Schuchardt, dal primo verso del canto del Muftì del *Bourgeois gentilhomme* di Molière, a indicare la ridicolaggine di questa strana favella e la sua ripresa solo allo scopo di denigrare chi la parla.

Se si resta nel solco del testo, ci si ritrova nel cuore dell'opera di Schuchardt e cioè nel suo nuovo modo di concepire l'etimologia come storia e come storia di parlanti innanzitutto.

Così, è proprio restando nell'ambito dell'osservazione della lingua degli stranieri che si incontra quella che, a mio avviso, è l'osservazione etimologica più innovativa di quest'opera. Schuchardt infatti, pur criticando aspramente l'articolo di MacCarthy e Varnier, «La langue sabir», vi nota il termine *dido*, che traduce come 'straniero' (con riferimento specifico ai francesi) e rispetto a cui osserva: «*dido* da *dis donc*, già chiamati [i francesi] *didones* dagli spagnoli fin dal tempo della guerra di Napoleone nella pensiola iberica» (v. Schuchardt 2009: 27) e aggiunge a questa osservazione l'analogo caso degli slavi chiamati dagli abitanti di Rovigno *čuje* dal loro frequente modo di intercalare dicendo *ascolta* (Schuchardt 2009: 27, n. 36) [17]. In questo caso è l'altro, lo straniero, ad essere denominato attraverso la sua stessa lingua, o almeno

16. Si confronti, a proposito dei termini nautici che pure ovviamente circolarono per queste rotte, il volume dei coniugi Henry e Renée Kahane e di Andreas Tietze, *The Lingua Franca in The Levant. Turkish Nautical Terms of Italian and Greek Origin*, del 1958. Ma sul volume e sulle problematiche da esso sollevate v. la sintesi di Minervini (1996: 235 e n. 20). V. ovviamente anche Cortelazzo 1989.

17. Si confronti in proposito anche Dovetto (2003: 161), che riporta il caso della «forma lat. mediev. *bigothi*, appellativo attribuito appunto ai Normanni» in virtù del loro leggendario intercalare con la forma in a.ingl. *bi God* o in a.a.t. *bi Gote*, o ancora *bi goth*, col significato di 'con Dio, per Dio, in nome di Dio'.

attraverso quello che della sua lingua più frequentemente si percepisce.

Circa cinquant'anni dopo questo saggio schuchardtiano, nel 1958, questo stesso processo sarà rilevato e denominato, in relazione al verbo, da Benveniste (1958). In quell'articolo, apparso tra l'altro in una raccolta di saggi dedicati proprio a Spitzer, lo studioso definirà come «délocutifs» quei verbi che derivavano non da un nome (motivo per cui non possono essere considerati dei denominali) ma da una locuzione, da una enunciazione. Era ad esempio il caso del latino SALUTARE che derivava dal « souhait *salus !* », da « ramener […] non à *salus* come signe nominal, mais à *salus* comme locution du discours » (Benveniste 1958; 1966: 277). Maria-Elisabeth Conte (1987; 2010) si soffermerà in seguito sulla produttività dell'osservazione di Benveniste e ascriverà alla classe dei delocutivi altri verbi acutamente da lei rinvenuti nella letteratura.

Schuchardt, dunque, sembra qui mettere a fuoco, ben prima di Benveniste, come quello della delocutività sia un fenomeno derivativo ampio, che non concerne in realtà solo i verbi, presi in esame da Benveniste e Conte, ma anche i nomi. L'esempio di *dido* / *didones* mostra come la perdita della nasalizzazione della vocale finale sia tradotta nella pronuncia araba con la semplice caduta della nasale stessa [18], mentre nella pronuncia spagnola – dove la consonante nasale si conserva – esso indica la vitalità del vocabolo che assume la normalissima desinenza del plurale. L'attenzione alla *Sprachthätigkeit* porta Schuchardt a individuare un fenomeno che riceverà una definizione solo molto più tardi, quando il rinnovato sguardo di Benveniste sarà in grado non solo di coglierlo nella sua curiosa identità di fatto isolato ma di inserirlo in una limpida cornice teorica. Rimane tuttavia da chiarire quanto della teoria dell'enunciazione propria di Benveniste sia da ricondurre a Humboldt.

Continuando l'esame dei termini su cui Schuchardt si sofferma, si troveranno le righe dedicate a quelli che nella lingua franca designano la peste (v. Schuchardt 2009: 13-14) e quelle, immediatamente successive, dedicate allo slittamento semantico che la parola *fantasia* ha subito nel Maghreb e ha assunto nella lingua franca (v. Schuchardt 2009: 14). Sono due termini che rispecchiano profondamente la vita dei parlanti della lingua franca, con le epidemie che dai porti si diffondono, e nello stesso tempo, la festa, la vita, la vitalità e la tracotanza che sempre in quegli stessi porti rinascono.

Per quel che riguarda le parole per designare la peste, notiamo che la prima, *gandufa*, viene classificata tra i succitati casi di parole romanze che assumono nella lingua franca «una veste fonetica araba» (v. Schuchardt 2009: 13). Il caso non mi sembra chiaro ma parrebbe trattarsi di un esempio di incrocio inconsapevole, favorito dalla vicinanza fonetica e semantica delle parole in questione: parrebbe infatti essere una sorta di contaminazione tra due parole, una sorta di rietimologizzazione popolare da parte del parlante arabofono che sovrappone un termine a lui noto – quello per designare le «tonsille gonfie» (v. Schuchardt 2009: 13) – a quello romanzo, termine quest'ultimo che a sua volta rispecchia un procedimento denominativo sineddochico o metonimico – la ghiandola gonfia come parte per il tutto della malattia o come suo sintomo. L'altro termine per la peste presente nella lingua franca è *abuba*, che deriva invece dal termine arabo che indica 'grani, pustole' (v. Schuchardt 2009: 13) e dunque rimanderebbe a un tipo di creazione dapprima metaforico (simile a quello sotteso alla formazione della parola *ghiandola*) e poi del

18. Si tratta della «denasalizzazione araba» di cui Schuchardt parla a proposito dei vocaboli *brisou* ('prigione') e, appunto, *dido* (v. Schuchardt 2009: 28).

tutto uguale a quanto osservato per il termine precedente. Tale termine viene però accostato a quello romanzo *buba* (o forse *boba*), ma su quest'ultimo non viene dato alcun lume. L'amico Pierluigi Cuzzolin (comunicazione personale) si chiede tuttavia suggestivamente se *buba / boba* non possano derivare dal termine latino FABA, il quale, attraverso una forma slava che traspare ad esempio nel russo *bob*, nell'immutato significato di 'fava', passerebbe poi all'ungherese *bab*, che significa invece 'fagiolo'. Se, come credo, così fosse, si sarebbe di fronte a un ulteriore caso di incrocio inconsapevole: la casuale vicinanza dei suoni delle due parole *abuba* e *buba* si sovrapporrebbe cioè a una coincidenza di metafore: *grano / fava* a indicare i bubboni (termine però quest'ultimo con una storia completamente diversa!).

Dopo essersi soffermato sulla permanenza nella lingua franca, attraverso l'arabo, di un vecchio termine romanzo, *mangiaria* (v. Schuchardt 2009: 14), a indicare il cibo, Schuchardt insiste in particolare sullo slittamento semantico subito dal termine *fantasia*, in cui la componente di libertà di pensiero insita nel significato primitivo si trasforma in 'capriccio' e 'testardaggine' nel significato finale che il termine ha nella lingua franca.

Wörter und Sachen dunque, dove la ricostruzione etimologica non arriva necessariamente a dire una parola definitiva, neppure su questa relazione, ma certo apre ogni volta amplissimi orizzonti. Affermava acutamente Terracini in proposito, sottolineando la distanza delle posizioni di Schuchardt da quelle positivistiche:

> Non una norma egli cerca in questa forma di comparazione, ma piuttosto un suggerimento o una conferma alla singolarità dell'interpretazione che egli dà ad ogni caso che gli si presenta. Ma questo, al disopra del problema di derivazione storica nel quale sta determinato, finisce per interessarlo per qualche cosa di più intimo e primario, cioè nel suo aspetto di attività espressiva. Di qui il noto fatto che le etimologie, dello Schuchardt, in confronto alla prassi comune di quel momento, appariscono sempre come incompiute, e di risultato ambiguo o volutamente indeterminatore: c'è come un incalzare di ipotesi – nessuno più audace e spregiudicato dello Schuchardt in questo lavoro – ridotte successivamente di numero, ma che difficilmente terminano con un'unica soluzione positiva che esclude tutte le altre. (Terracini 1946; 1949: 211)

E proprio a proposito di questa indeterminatezza egli soggiungeva:

> Schuchardt concepì sì la lingua come attività, ma qualcosa gli impedì di penetrarla direttamente sino in fondo; di qui la consapevole incertezza delle sue indagini etimologiche che non giungono sempre dove l'autore vorrebbe. Questa indeterminatezza, in forma più alta, più cauta, più consapevole, corrisponde alla forma interrogativa con cui Gilliéron esprime la sua sorpresa di essere stato condotto dalla sua ricerca fin dentro alla «mémoire des bonnes femmes». (Terracini 1946; 1949: 212)

Queste e altre delle etimologie ricostruite da Schuchardt testimoniano di quel rispecchiamento, sottolineato da Spitzer, tra microcosmo e macrocosmo nella sua ricerca, se, come mi pare, anche a ciò che qui si legge si può applicare quanto affermato da Terracini per l'intera opera di Schuchardt:

> Il punto cardinale del suo metodo etimologico, la valutazione singola delle parole, direi, la individualizzazione storica della parola, distinta da qualsiasi categoria in cui la grammatica possa classificarla, può essere presa ad un tempo come punto centrale per chiarire la sua visione teoretica del linguaggio e la sua concezione della linguistica. (Terracini 1946; 1949: 212)

Schuchardt si muove dunque all'interno della lingua franca, inseguendo ciascun vocabolo in testi di varia natura e specie, fino a risalire alla coscienza del parlante.

Mi pare infatti che tutte le prove a sostegno di una semplificazione guidata dal parlante della lingua che fa da base alla lingua franca vadano in questa direzione, e portino all'attenzione del lettore l'inconsapevole coscienza che il parlante ha dei meccanismi della sua lingua.

Quello che emerge da questo intreccio di piani è, ancora una volta, l'idea della non isolabilità del fatto linguistico, dell'improponibilità della nozione di legge fonetica, di *Lautgesetz*, che appare in questa prospettiva una sorta di semplificazione inaccettabile rispetto a un quadro in cui anche le fonti inattendibili o le rietimologizzazioni fantastiche assumono un significato in quanto testimoni di un atteggiamento culturale che fa da sfondo alle vicende linguistiche.

A questo proposito, a proposito cioè di questa accettazione critica del dettaglio che contribuisce comunque a formare il quadro schuchardtiano, mi pare interessante confrontare le immagini cui ricorrono Spitzer ([1921] 1922; 1928) e Terracini (1946; 1949) per illustrarla. Il primo paragona la tecnica di Schuchardt a quella del *pointillisme* e, come si diceva, dell'espressionismo e il secondo parla invece di verismo.

Così Spitzer sottolinea in Schuchardt la capacità di cogliere la *nuance* (*Brevier* [1922] 1928: 5), «quel senso squisito della sfumatura» su cui si sofferma anche Terracini (1946; 1949: 208), il suo essere appunto un *pointilliste* che costruisce il suo quadro attraverso piccoli tocchi di colore che lasceranno scorgere il disegno complessivo solo a opera compiuta. Dell'espressionismo si è poi già a lungo parlato. Rispetto alla lingua franca e al suo lessico queste osservazioni mi sembrano particolarmente calzanti, a denotare sia la quantità delle parole raccolte e la minuzia nello spiegarle sia la loro qualità, il tipo di parole su cui Schuchardt si sofferma in particolare.

Terracini, invece, sottolinea piuttosto il lato «verista» di Schuchardt per mettere in rilievo con questo paragone la tendenza del romanista a raccogliere «una enorme congerie di fatti» poiché mosso da un «amore del dettaglio [che] non è affatto sottomesso a nessun intento determinista; la sola determinazione che Schuchardt riconosce all'attività linguistica essendo la individualità psicofisica del parlante» (1946; 1949: 208): vicende linguistiche narrate insomma come vicende dei personaggi verghiani. Anche in questo caso l'osservazione sembra particolarmente adatta al saggio preso in esame. Si pensi nella narrazione, all'intreccio di personaggi e di voci che si incontrano (la Zerbitana, ma anche schiavi e padroni, rinnegati di ogni sorta, soldati ecc.). Per cogliere la profondità dell'osservazione di Terracini, la sua eleganza e la sua rilevanza, si deve però anche e soprattutto pensare al tipo di dati raccolti, alle parole esaminate, agli incroci e ai contatti di cui essi testimoniano, ai modi in cui questi intrecci e questi contatti sono resi espliciti, quasi che ogni vocabolo raccontasse di per sé una lunga storia, proprio anche solo dall'ordine in cui appare in scena, quell'ordine che ho, in questa sede, cercato di ricostruire.

Bibliografia

ANDREOSE Alvise, 2010, „Etymologie ist Kunst", *Sugli studi etimologici di Leo Spitzer*, in Ivano Paccagnella ed Elisa Gregori (a cura di), *Leo Spitzer. Lo stile e il metodo, Atti del XXXVI Convegno Interuniversitario (Bressanone-Innsbruck, 10-13 luglio 2008)*, Padova, Esedra Editrice, p. 267-286.

BELARDI Walter, 1995, « "Auctor" e "auctoritas". Sopravvivenze del significato e del significante nel tempo », *Storia, Antropologia e Scienze del linguaggio*, 10 1-2, p. 127-190.

BELARDI Walter, 2002, *L'etimologia nella storia della cultura occidentale*, 2 tomi, Roma, Il Calamo.

BENVENISTE Émile, 1958, « Les verbes délocutifs », in Anna G. Hatcher e Karl L. Selig (edd.), *Studia philologica et litteraria in honorem L. Spitzer*, Bern, Francke, p. 57-63; poi in *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, p. 277-285; trad. it. di Maria Vittoria Giuliani, «I verbi delocutivi», in *Problemi di linguistica generale*, Milano, il Saggiatore, 1977, p. 332-342.

CONTE Maria-Elisabeth, 1987, « Semiotica dell'enunciazione », *Paradigmi*, 5, p. 49-63 (riproduzione integrale della relazione presentata al IX Congresso dell'Associazione Italiana di Studi Semiotici [AISS], Pavia 1981, i cui atti non furono mai pubblicati. Il testo della relazione fu tuttavia stampato con il titolo *Momenti di teoria dell'enunciazione*, Pavia, Editoriale MCM, 1983, p. 21-35). Ora in Ead. 2010, p. 89-102.

CONTE Maria-Elisabeth, 2010, *Vettori del testo. Pragmatica e semantica fra storia e innovazione*, a cura di Federica Venier e Domenico Proietti, Roma, Carocci.

CORTELAZZO Manlio, 1989, *Venezia, il Levante e il mare*, Pisa, Pacini.

DI CESARE Donatella, 1991, « Introduzione », in *Wilhelm von Humboldt, la diversità delle lingue* (1836), Bari, Editori Laterza, p. XI-XCVI.

DI GIOVINE Paolo, 2001, « Etimologia indoeuropea ed etimologia romanza: due metodi a confronto », in Marina Benedetti (a cura di), *Fare etimologia. Presente, passato e futuro della ricerca, Atti del Convegno, Università per Stranieri di Siena, 2-3 ottobre 1998*, Roma, Il Calamo, p. 285-291.

DOVETTO Francesca M., 2003, « Da "bigotto" a "baffi": percorsi geografici e sviluppi semantici tra l'area germanofona e le lingue romanze », in Raffaella Bombi e Fabiana Fusco (a cura di), *Parallela 10. Sguardi reciproci. Vicende linguistiche e culturali dell'area italofona e germanofona*, *Atti del X incontro italo-austriaco dei linguisti, Gorizia-Udine 30 maggio – 1° giugno 2002*, Udine, Forum, p. 159-170.

FOUGHT John, 1982, "The reinvention of Hugo Schuchardt (Review article)", *Language in Society*, XI, 3, p. 419-436.

GILBERT Glenn G. (ed.), 1980, *Pidgin and Creole languages, selected essays by Hugo Schuchardt*, Cambridge, Cambridge University Press.

GODDARD Cliff, 2001, "Lexico-semantic universals. A critical overview", *Linguistic Typology*, 5, p. 1-65.

HELLER Dorothee, 1998, *Wörter und Sachen. Grundlagen einer Historiographie der Fachsprachenforschung*, Tübingen, Narr.

HUMBOLDT Wilhelm von, 1836, *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts* [*Einleitung (zum Kawi-Werk)*], Berlin, Dümmler, Hrsg. von A. Leitzmann, E VII, p. 1-344, Berlin, Akademie Verlag, 1907. Ora in W. v. H., 2008, p. 289-549. In it. l'ed. del 1836: *La diversità delle lingue*, introduzione e traduzione a cura di Donatella Di Cesare, con una premessa di Tullio De Mauro, Roma-Bari, Laterza, 1991.

LICHEM Klaus und SIMON Hans Joachim (Hrsg.), 1980, *Hugo Schuchardt (* Gotha 1842 - † Graz 1927). Schuchardt-Symposium 1977 in Graz. Vorträge und Aufsätze*, Wien, Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften.

LOCHNER VON HÜTTENBACH Fritz, 1980, *Sachen und Wörter – Wörter und Sachen*, in Klaus Lichem und Hans Joachim Simon (Hrsg.), *Hugo Schuchardt (* Gotha 1842 - † Graz 1927). Schuchardt-Symposium 1977 in Graz. Vorträge und Aufsätze*, Wien, Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften, p. 159-172.

LOCHNER VON HÜTTENBACH Fritz, 1992, *Die Grazer Schule – Meringer und Schuchardt*, in AA.VV., *Wörter und Sachen. Österreichische und deutsche Beiträge zur Etnographie und Dialektologie Frankreichs*, Wien, Österreichische Akademie der Wissenschaften, p. 61-84.

LUCCHINI Guido, 2008, « Spitzer e Schuchardt. Un dittico incomplete », *Strumenti critici*, 110, n.s., XXIII (maggio), n. 2, p. 199-232.

MACCARTHY et VARNIER, 1852, « La langue sabir », dans *L'Algérien, journal des intérêts de l'Algérie*, 11 mai.

MARKEY Thomas L. (ed.), 1979, *The Etnography of Variation. Selected Writings on Pidgins and Creoles. Hugo Schuchardt*, Ann Arbor, Karoma Pub.

MASSOBRIO Lorenzo, 1994, « Atlante linguistico », in Gian Luigi Beccaria (a cura di), *Dizionario di linguistica e di filologia, metrica, retorica*, Torino, Einaudi, p. 97-98.

MINERVINI Laura, 1996, « La lingua franca mediterranea. Plurilinguismo, mistilinguismo, pidginizzazione sulle coste del Mediterraneo tra tardo Medioevoe prima età moderna », *Medioevo Romanzo*, XX, 2, p. 231-301.

NICOLAÏ Robert et TABOURET-KELLER Andrée (éds), 2011, *Hugo Schuchardt. Textes théoriques et de réflexion (1885-1925)*, édition bilingue établie par Robert Nicolaï et Andrée Tabouret-Keller, avec la collaboration de Pierre Caussat et Elisabetta Carpitelli. Traduction d'Anke Baumgartner, Pierre Caussat, Céline Condat, Marc Dorner et Andrée Tabouret-Keller, Limoges, Lambert-Lucas.

PACCAGNELLA Ivano e GREGORI Elisa (a cura di), 2010, *Leo Spitzer. Lo stile e il metodo, Atti del XXXVI Convegno Interuniversitario (Bressanone-Innsbruck, 10-13 luglio 2008)*, Padova, Esedra Editrice.

RUFFINO Giovanni (a cura di), 1992, *Atlanti linguistici italiani e romanzi. Esperienze a confronto, Atti del Congresso Internazionale (Palermo, 3-7 ottobre 1990)*, Palermo, Centro di Studi filologici e linguistici siciliani.

RUFFINO Giovanni (a cura di), 1997, *Atlante Linguistico della Sicilia (ALS), I. I Giochi fanciulleschi tradizionali. I nomi della trottola e la memoria del gioco*, con la collaborazione di Marina Castiglione, Vito Matranga, Giuliano Rizzo, Palermo, Centro di studi filologici e linguistici siciliani.

SCHUCHARDT Hugo Ernst Maria, 1909, „Die Lingua franca", in *Zeitschrift für romanische Philologie*, 33, p. 441-461, poi in Thomas L. Markey (ed.), 1979, *On Lingua Franca*, p. 26-43 e in Glenn G. Gilbert (ed.), 1980, *The Lingua Franca*, p. 65-88, e infine in Federica Venier (a cura di), 2009a, *La lingua franca*, p. 7-31.

SCHUCHARDT Hugo Ernst Maria, 1912, 2011, „Sachen und Wörter", *Anthropos*, 7, p. 827-839, trad. francese *Les Choses et les Mots* con originale a fronte, a cura di Elisabetta Carpitelli, in Robert Nicolaï et Andrée Tabouret-Keller (éds), *Hugo Schuchardt. Textes théoriques et de réflexion (1885-1925)*, édition bilingue établie par Robert Nicolaï et Andrée Tabouret-Keller, avec la collaboration de Pierre Caussat et Elisabetta Carpitelli. Traduction d'Anke Baumgartner, Pierre Caussat, Céline Condat, Marc Dorner et Andrée Tabouret-Keller, Limoges, Lambert-Lucas, p. 91-129.

SCHUCHARDT Hugo Ernst Maria, 1922, *Hugo Schuchardt-Brevier. Ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft*, zusammengestellt und eingeleitet von Leo Spitzer, Halle (Saale), Niemeyer; zweite erweiterte Auflage, Halle (Saale), Niemeyer, 1928. Ristampato nel 1976.

SCHUCHARDT Hugo Ernst Maria, 1979 : v. Markey Thomas L. (ed.).

SCHUCHARDT Hugo Ernst Maria, 1980 : v. Gilbert Glenn G. (ed.).

SCHUCHARDT Hugo Ernst Maria, 2009 : v. Venier Federica (a cura di), 2009a, 2009b.

SCHUCHARDT Hugo Ernst Maria, 2011 : v. Nicolaï Robert & Tabouret-Keller Andrée (éds).

SOTTILE Roberto, 2002, *Lessico dei pastori delle Madonie*, Palermo, Centro di studi filologici e linguistici siciliani.

SOTTILE Roberto e GENCHI Massimo 2010, *Lessico della cultura dialettale delle Madonie 1. L'alimentazione*, Palermo, Centro di studi filologici e linguistici siciliani.

SPITZER Leo, 1921, *Vorrede zur 1. Auflage*, in Leo Spitzer (Hrsg.), 1922, 1928, *Hugo Schuchardt Brevier. Ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft*, zusammengestellt und eingeleitet von Leo Spitzer, Niemeyer, Halle (Saale), zweite erweiterte Auflage, Halle (Saale), Niemeyer, p. 1-9.

SPITZER Leo (Hrsg.), 1922, 1928, *Hugo Schuchardt Brevier. Ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft*, zusammengestellt und eingeleitet von Leo Spitzer, Niemeyer, Halle (Saale), zweite erweiterte Auflage, Halle (Saale), Niemeyer.

SPITZER Leo, 1927, *Vorrede zur 2. Auflage*, in Leo Spitzer (Hrsg.), 1928, *Hugo Schuchardt Brevier. Ein Vademecum der allgemeinen Sprachwissenschaft*, zusammengestellt und eingeleitet von Leo Spitzer, zweite erweiterte Auflage, Halle (Saale), Niemeyer, p. 10-14.

STELLINO Till, 2010, *Kommunikations- und Sachwandel in der süditalienischen Weinproduktion: Eine Neukonzeption von Wörter und Sachen*, Bern usw., Peter Lang.

TERRACINI Benvenuto Aronne, 1932, « Etimologia », in *Enciclopedia italiana di scienze, lettere ed arti*, Roma, Treccani, vol. XIV, p. 455-459.

TERRACINI Benvenuto Aronne, 1936, « Schuchardt, Hugo », in *Enciclopedia italiana di scienze, lettere ed arti*, Roma, Treccani, vol. XXXI, p. 128.

TERRACINI Benvenuto Aronne, 1942, *¿Que es la lingüística?*, Tucumán, Universidad de Tucumán ; trad. it. *Che cos'è la linguistica?*, in Benvenuto Aronne Terracini, 1949, *Guida allo studio della linguistica storica*. I. *Profilo storico-critico*, Roma, Edizioni dell'Ateneo, p. 7-57.

TERRACINI Benvenuto Aronne, 1946, «La crítica al método comparativo: Schuchardt», in *Perfiles de lingüistas*, Tucumán, Universidad de Tucumán, p.103-141; trad. it. *La critica del metodo comparativo: Schuchardt*, in Benvenuto Aronne Terracini, 1949, *Guida allo studio della linguistica storica*. I. *Profilo storico-critico*, Roma, Edizioni dell'Ateneo, p. 205-233.

TERRACINI Benvenuto Aronne, 1949, *Guida allo studio della linguistica storica*. I. *Profilo storico-critico*, Roma, Edizioni dell'Ateneo.

TERRACINI Benvenuto Aronne, 1966, *Analisi stilistica. Teorie, storie, problemi*, Milano, Feltrinelli.

VENIER Federica, 2009a, Traduzione italiana di *La Lingua franca* di Hugo Ernst Maria Schuchardt, 1909, in *Linguistica e Filologia*, 29, p. 7-31.

VENIER Federica, 2009b, «Cent'anni dopo. Nota al testo di Schuchardt e note bibliografiche», in *Linguistica e Filologia*, 29, p. 33-60.

VENIER Federica, 2010, «Semplificazione dell'italiano come lingua del Mediterraneo», in *La lingua italiana. Storia, struttura, testi, VI*, p. 155-75.

VENIER Federica, 2012, *La Corrente di Humboldt. Una lettura di* La lingua franca *di Hugo Schuchardt*, Carocci, Roma.

VENNEMANN Theo, 1972, "Phonetic analogy and conceptual analogy", in Theo Vennemann and Terence H. Wilbur (eds.), *Schuchardt, the Neogrammarians, and the Transformational Theory of Phonological Change: Four Essays*, Frankfurt am Main, Athenäum, p.181-204.

VENNEMANN Theo and WILBUR Terence H. (eds.), 1972, *Schuchardt, the Neogrammarians, and the Transformational Theory of Phonological Change: Four Essays*, Frankfurt am Main, Athenäum.

ZAMBONI Alberto, 1976, *L'etimologia*, Bologna, Zanichelli.

ZAMBONI Alberto, 2010, *Un metodo senza metodo? Riflessioni sull'etimologia spitzeriana*, in Ivano Paccagnella ed Elisa Gregori (a cura di), p. 251-265.

Table des matières

Présentation
Anne-Marie Chabrolle-Cerretini 7

Conférences invitées

1. Romania, lingue romanze, linguistica romanza
Alberto VÀRVARO 11

2. La frontière oc / oïl en Auvergne au Moyen-Âge : fiction idéologique ?
Anthony LODGE 21

Communications

Première partie
La notion de langue au cœur d'une définition de la Romania

3. De la tour de Babel à l'*ydioma tripharium* : la carte linguistique de l'Europe romane selon le *De Vulgari Eloquentia* de Dante
Alessandro BENUCCI 41

4. L'inventaire impossible : l'émergence des langues romanes
Jean-Michel ELOY 67

Deuxième partie
Le concept d'intercompréhension :
une reconnaissance d'une continuité des langues romanes

5. La *Romania* révélée par l'intercompréhension
Pierre JANIN 81

6. La *Romania* et les cardinaux : continuité ou discontinuité ?
Sophie SAULNIER 87

Troisième partie
Les contacts des langues et les frontières linguistiques

7. Il contatto come causa del cambio linguistico latino-romanzo
Fabio RIPAMONTI 99

8. Frontières romanes dans les Amériques : bilinguisme ou interlecte ?
Sofía MONCÓ TARACENA 111

Quatrième partie
À la recherche d'une étymologie panromane :
Le Dictionnaire Étymologique ROMan

9. À la recherche d'une étymologie panromane :
lexique héréditaire roman et influence du superstrat germanique dans le DÉRom : le cas de */'βad-u / 'uad-u/ "gué"
Julia ALLETSGRUBER 123

10. L'étymologie du lexique héréditaire : en quoi l'étymologie panromane est-elle plus puissante que l'étymologie idioromane ? L'exemple du DErom
Myriam BENARROCH 133

11. La Romania du Sud-Est dans le *Dictionnaire Étymologique Roman*
Marta ANDRONACHE 147

Cinquième partie
Les tensions scientifiques dans la romanistique du XIXe siècle

12. Les précédents d'une violente polémique entre romanistes : les affinités du catalan vues au début du XIXe siècle
Olga FULLANA NOELL 167

13. Quelques représentations de la *Romania* dans les discours savants français et italiens de la seconde moitié du XIXe siècle
Valentina BISCONTI 175

Sixième partie
Diversité des langues romanes : théories et descriptions

14. Les certeses i els dubtes en l'estudi de les fases inicials d'una llengua romànica : el català antic
Francesc FELIU 195

15. L'intérêt d'une approche comparative des termes et concepts des grammaires des langues romanes : L'exemple du français et de l'italien aux XVIe-XVIIIe siècles
Alessandra MOSCA 203

16. Un désir vers l'autre : l'italien dans la Catalogne du XIXe siècle : un imaginaire de l'identité et l'altérité
Narcís IGLESIAS FRANCH 217

17. Le paradigme « unité / diversité » des langues dans les textes fondateurs de la linguistique romane du XIXe siècle
Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI 229

Septième partie
Les limites de la Romania

18. La *Romania exterior*
Giorgio CADORINI 247

19. La *Romania* et les Philippines
Cindy NEDELEC 261

20. De la *Romania submersa* à la *Romania « re-emersa »* Quelques éléments d'historiographie du français dans le Maghreb
Franck JABLONKA 273

21. Processi di creazione / ricreazione del lessico nella lingua franca
Federica VENIER 283